


VE
RI
TAS
CHRISTO
ET
ECCLESIAE

HISTOIRE

D'ESPAGNE.

TOME III.

Imprimerie de Guiraudet et Ch. Jouaust,
Rue Saint-Honoré, 315.

HISTOIRE

D'ESPAGNE,

PAR

M. ROSSEEUW S.-HILAIRE,

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA HARPE, 81.

MÊME MAISON A STRASBOURG.

1838

HISTOIRE
D'ESPAGNE.

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE D'HISCHEM Ier ET D'AL HAKEM Ier. — FONDATION DE LA MARCHE DE GOTHIE.

787 à 822. (1)

Le règne d'Hischem, entouré d'avance de l'amour de ses peuples, et protégé par les souvenirs de gloire et d'affection qu'abd el Rahman avait laissés après lui, semblait s'ouvrir sous d'heureux auspices. La péninsule tout entière, moins quelques vallons ignorés des monts d'Asturie et de Biscaye, obéissait à son sceptre; les révoltes et les guerres civiles qui avaient assailli à son berceau ce naissant empire avaient cessé, de guerre lasse, ou plié devant l'ascendant de la volonté et du génie. Abd el Rahman léguait à son fils une monarchie paisible et forte en apparence, puissante par son unité comme toutes celles qui ont pour base l'Islam, mais, comme elles, agitée au dedans par des

(1) C'est par erreur que, dans le tome 2, la mort d'abd el Rahman a été fixée à l'an 788, au lieu de 787.

ferments de haine que la moindre secousse devait faire éclater. Les Berbers, bien qu'écrasés par abd el Rahman, n'avaient pas perdu ce remuant génie qui caractérise leur race et remplit les annales d'Espagne de sang et de discordes. Les walis des frontières du nord et de l'est, travaillés par les intrigues et par l'or de l'étranger, étaient au fond toujours plus près de la rébellion que de l'obéissance. Les petits roitelets des Asturies, en payant tribut au puissant monarque de Cordoue, faisaient acte de peur, mais non de soumission, et il ne fallait qu'un prince belliqueux pour déchaîner contre son suzerain cette royauté vassale de l'émirat.

Mais le danger n'était pas là pour Hischem : ses plus redoutables ennemis se trouvaient au sein de sa propre famille, où couvait l'ambition mécontente de ses deux frères, froissés de se voir préférer par leur père mourant un frère plus jeune qu'eux. L'inauguration de ce nouveau règne n'en fut pas moins célébrée à Mérida avec une pompe inusitée : après les devoirs funèbres payés à la mémoire du fondateur de la dynastie, le jeune roi, solennellement proclamé, se promena dans les rues de Mérida avec un magnifique cortége, et la *chotba* ou prière publique « Que Dieu garde notre roi Hischem, fils d'abd el Rahman ! » retentit à la fois dans toutes les chaires de la péninsule.

Mais les deux frères d'Hischem, Abdallah et Souleyman, gardaient au fond du cœur un profond ressentiment du choix de leur père : Abdallah était wali de Mérida, et Souleyman de Tolède, et tous les deux, voulant faire acte de souveraineté dans leurs gouvernements, commencèrent à nommer et à destituer de leur pleine autorité les alcaldes et les walis,

sans consulter leur frère. Abdallah, qui se trouvait alors à Cordoue, y affectait des airs de roi, et quittait son logis privé pour aller s'établir à l'Alcazar, blessant ainsi cette étiquette, toujours sacrée pour les sujets d'un despote. Bientôt, sous prétexte de santé, il obtint d'al Hakem la permission de se retirer à Mérida, qu'il quitta ensuite sans autorisation, pour aller rejoindre Abdallah à Tolède. Les deux frères, une fois réunis, se concertèrent pour secouer entièrement le joug de l'émir, et appelèrent à leurs délibérations le wazyr de Tolède, Ghalib ben Temam el Tsakefi. Mais celui-ci, fidèle au serment qu'il avait prêté à l'émir, se déclara hautement contre les coupables projets de ses deux frères, et les menaça d'en informer l'émir. Souleyman, irrité, le fit jeter en prison. Hischem, instruit de ce qui s'était passé, se contenta, avec une douceur que les rebelles prirent, sans doute, pour de la faiblesse, de leur faire dire « qu'il n'était pas juste qu'on lui laissât ignorer les motifs de cette violence faite à l'un de ses plus fidèles serviteurs, et qu'il désirait en être informé sans délai. » A ce message, l'impétueux Souleyman cessa de se contenir : en présence de l'envoyé de son frère, il fit clouer à un poteau le malheureux Ghalib. « Rapporte à ton maître ce que tu as vu, dit-il à l'envoyé, et qu'il nous laisse gouverner en maîtres dans ces misérables provinces : ce sera trop peu encore pour nous indemniser du tort qu'il nous a fait. »

A un pareil message la guerre était la seule réponse. Hischem manda aussitôt à tous ses walis de considérer ses deux frères comme des rebelles mis au ban de l'empire, et de leur interdire, suivant la formule arabe, qui rappelle la vieille formule romaine,

l'eau et le feu. Et bientôt lui-même, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, s'avança à marches forcées vers Tolède. Souleyman, de son côté, après en avoir réuni quinze mille, confia là défense de la ville à son frère Abdallah, et marcha au devant d'Hischem. Les deux armées se rencontrèrent près d'un château appelé Boulkh, et, après une lutte opiniâtre qui dura tout le jour, les troupes de Souleyman furent défaites, et la nuit seule protégea leur retraite dans les monts d'alentour, où elles se dispersèrent (789). L'armée victorieuse s'avança jusqu'à Tolède, dont elle poussa le siége avec vigueur, en dépit de la forte position de cette ville et de la résistance désespérée d'Abdallah.

L'infatigable Souleyman, rassemblant les débris de son armée, osa se présenter dans la vallée du Guadalquivir, et dévaster ses fertiles campagnes. Battu par les lieutenants d'Hischem, et contraint de se réfugier dans les ravins de la *Sierra Morena*, il tenta sans succès la fidélité du wazyr de Mérida; repoussé et poursuivi par lui, il n'eut de ressource que dans la fuite, et de montagne en montagne il parvint à trouver un asyle dans la *Sierra* de Murcie.

Abdallah cependant, découragé par la mauvaise fortune de son frère, renonça à défendre Tolède, et, s'échappant de la ville sous les habits d'un messager qu'il feignit d'envoyer à l'émir, il fut bientôt à Cordoue, où Hischem était allé se reposer des fatigues du siége. Hischem, en revoyant son frère, ne sut, avec sa bonté ordinaire, que lui tendre les bras, « sans pouvoir même faire autrement » (*sin estar en su mano hacer otra cosa*), dit naïvement la chronique. Les deux frères réconciliés marchèrent ensemble vers Tolède,

dont Abdallah fit ouvrir les portes et où Hischem fut reçu avec des transports de joie. En retour de cette loyale soumission, le généreux Hischem promit à son frère d'oublier le passé, et lui permit de demeurer dans une charmante *villa* aux environs de Tolède.

Hischem avait fait promettre à Souleyman le même pardon s'il voulait se soumettre; mais l'obstiné rebelle voulut encore essayer la fortune des armes, et erra dans les campagnes de Tadmir, quêtant des ennemis à l'émir au milieu de ces mobiles tribus du désert pour qui toute guerre civile était une fête, car elle leur offrait une riche perspective d'aventures et de pillage. En effet, le vieil instinct nomade des habitants du désert les suivait encore jusque sur cette terre d'Espagne, où leurs tribus voyageuses n'avaient pas su prendre racine; même en échangeant la tente pour la cité, le bédouin n'était jamais attaché au sol que comme son coursier à l'entrave, jusqu'à ce qu'on la dénoue ou qu'il la brise; à chaque printemps, il lui fallait ou une guerre civile, ou une algarade en terre des chrétiens, et l'une ne manquait jamais à défaut de l'autre.

Souleyman trouva donc des soldats, en promettant pour proie à ces hordes avides les grasses cités de l'Andalousie et les dépouilles de Cordoue. Mais l'actif Hischem ne lui laissa pas le temps de rapporter la guerre en Andalousie : réunissant des troupes de tous les coins de l'empire à la fois, il envoya à la tête d'une forte avant-garde son fils al Hakem, à peine sorti de l'enfance. Le jeune prince, oubliant les prudents conseils de son père, et sans attendre les renforts que celui-ci lui amenait, ne voulut pas partager avec d'autres la gloire d'un succès. Il rencontra près de Lorca

les troupes de Souleyman, privées de leur chef, il est vrai, et les chargea avec tant de vigueur, qu'il les mit en désordre, et qu'Hischem, en arrivant, ne trouva plus d'ennemis.

Malgré la joie que causait à l'émir le jeune courage de son fils, il ne lui en reprocha pas moins son imprudence, heureusement couronnée du succès. Souleyman, en apprenant le nouveau revers qui venait de le frapper, resta quelque temps pensif, et, sans prononcer d'autres mots que ceux-ci : « Malheur à ma fortune! » il s'enfuit du côté de Valence, poursuivi par l'élite de la cavalerie d'Hischem, et abandonné successivement par tous ceux qui l'accompagnaient. Enfin, vaincu par son mauvais destin, il se décida à implorer le pardon de son frère. Hischem, toujours généreux, se hâta de le lui accorder, après avoir pris, nous dit Conde, l'avis de ses walis et de ses wazyrs: car ce despotisme, que nulle loi ne réprimait, avait pourtant un contrôle dans la nécessité même de trouver des instruments. Hischem ne mit à ce pardon qu'une condition : il exigea que Souleyman sortît de la péninsule, pour se retirer dans une ville du Magreb. Souleyman se soumit à tout, et, après avoir vendu ses biens à son frère pour la somme de 60,000 mitcales ou besans d'or, il alla chercher une retraite à Tanger, l'un des points de l'Afrique les plus rapprochés de l'Espagne, et où son séjour était pour Hischem une éternelle menace (790).

Nous omettons ici quelques rébellions moins importantes qui vinrent encore essayer le courage d'Hischem, telles que celles d'Houssein, wali de Tortose, de Bahloul à Saragosse, et des walis rebelles de Barcelone, de Huesca et de Tarragone. Ces séditions, qui

pouvaient être dangereuses, furent heureusement étouffées dans leur berceau par les lieutenants d'Hischem. Mais, qu'on le remarque bien, c'était toujours dans le nord et dans l'est de la péninsule qu'avaient lieu tous ces mouvements séditieux, présages des longues et terribles révoltes qui devaient ébranler plus tard la puissance de l'émirat. Les Berbers, domiciliés surtout dans cette partie de l'Espagne moins favorisée par la nature et par le climat, avaient gardé leur vieille haine contre les Arabes du midi, dont ils convoitaient les fertiles domaines. Et puis, le voisinage de l'Aquitaine et de la France, et l'éloignement de Cordoue, centre de l'émirat, invitaient sans cesse à la révolte tous ces walis ambitieux, qui voulaient trancher du monarque, et jouer dans leurs diminutifs de royaume le rôle d'abd el Rahman à Cordoue.

Hischem, justement inquiet de toutes ces tentativee de révolte, résolut de détourner sur les chrétiens et au dehors de l'Espagne cet esprit d'aventure et de sédition qui présageait à son règne bien des obstacles. Il y avait long-temps que l'*al gihed* n'avait invité aux armes les fidèles musulmans. L'appel à la croisade retentit tout d'un coup du haut de toutes les chaires, et l'Espagne musulmane, toujours prête pour la guerre sainte, y répondit par un long cri de joie (790-91). Chacun sentait en effet, comme l'avait senti Hischem, que le temps était venu pour l'empire des Ommyades de faire hors de l'Espagne acte de présence, et de reprendre sur la Gaule les projets avortés des al Horr et des al Samah. Le règne du grand abd el Rahman Ier, toujours troublé par les guerres intestines, ne lui avait pas permis de songer aux conquêtes étrangères; mais ce qui eût été imprudence chez le

père n'était chez le fils qu'une sage politique. A la voix de l'émir, comme à celle de Dieu, tous les zélés croyants accoururent en armes, animés d'une sainte soif de gloire et de pillage; ceux qui ne purent pas combattre contribuèrent de leurs aumônes à cette guerre pieuse, et bientôt une nombreuse armée se trouva réunie sous les ordres du *hadjeb* (premier ministre) abd el Wahid ben Mogaïth. Une division de cette armée, forte de 40,000 hommes, entra en Galice, et ravagea les campagnes d'Astorga et de Lugo (1), en levant la dîme accoutumée de captifs, de troupeaux et de butin. Une autre division, commandée par abd el Melek, parcourut les monts al Bortat, c'est-à-dire la chaîne des Pyrénées et les *ports* ou passages qui la traversent (792).

L'année suivante, l'invasion, redoublant d'élan avec le succès, dépassa les frontières de la péninsule, et pénétra à travers les monts de Biscaye jusque dans la Vasconie, en semant devant elle l'épouvante et la fuite. En 793, la ville de Gérone, conquête des Aquitains, à l'extrémité nord-est de la péninsule, fut prise, et ses habitants massacrés. Mais ce n'était là que le prélude d'une expédition plus importante. La perte de la Septimanie, poste avancé de l'empire arabe sur le sol de la Gaule, avait blessé au cœur, dans son orgueil et dans sa piété à la fois, tout loyal musulman. Depuis plus de 30 ans que Narbonne était tombée aux mains des Franks, les Arabes ne pouvaient s'habituer encore à l'idée que cette riche province pût obéir à d'autres maîtres et adorer un autre dieu que le dieu

(1) Suivant Ahmed el Mokri, cité par Murphy, il y eut entre Bermudo Ier, roi des Asturies, et abd el Wahid, un engagement où le premier fut battu. Les chroniques d'Albelda et de Rodrigue de Tolède en font aussi mention.

de Mahomet. Ce fut donc avec une joie enthousiaste que les soldats d'abd el Melek s'aventurèrent à sa suite dans cette nouvelle croisade sur une terre tant de fois teinte du sang de leurs frères, qu'ils allaient venger.

Le moment, d'ailleurs, était favorable : le jeune roi Louis d'Aquitaine, le fils de Charlemagne, était allé, en 792, par ordre de son père, mener au secours de son frère Pépin, roi d'Italie, les milices de l'Aquitaine, qu'il livrait ainsi sans défense aux impétueuses attaques des Arabes. Tout d'un coup, la nouvelle du massacre de Gérone, apportée par les vainqueurs eux-mêmes, vint frapper de terreur les paisibles populations de la Septimanie, qui depuis trente ans n'avaient pas vu ces terribles hôtes. Au dire des historiens arabes, Narbonne fut prise et pillée, ses faubourgs livrés aux flammes, et ses malheureux habitants partagèrent le sort de ceux de Gérone. « Dieu » seul, qui les créa, dit la chronique arabe, sait le » nombre de ceux qui y périrent. »

On peut s'étonner qu'une ville aussi forte que Narbonne, naguère le centre de la puissance arabe dans les Gaules, n'ait pas fait plus de résistance. Le silence absolu des chroniques franques sur la conquête de cette ville importante, et la simple mention faite par la chronique de Moissac (1) de la prise des faubourgs, a fait penser à quelques historiens que le triomphe des croisés musulmans se borna à cette facile conquête; mais les chroniqueurs arabes sont si précis sur ce point, ils s'étendent avec tant de complaisance sur les immenses dépouilles qu'abd el Melek rapporta de Nar-

(1) Sarraceni..., Narbonam venientes, suburbium ejus igne succenderunt, multosque christianos, et præda magna capta.....

bonne, que le silence des chroniques franques ne peut pas entrer en balance avec des assertions si nettes et si circonstanciées. Enfin, une dernière preuve qui est pour nous décisive, c'est que, quatre ans après, les chroniqueurs arabes racontent la reprise de Narbonne par les Franko-Aquitains.

« Les dépouilles de ces deux villes, dit Conde, furent riches en or, en argent et en étoffes précieuses ; le quint que toucha le roi Hischem se monta à 45,000 mitcales d'or. Aussi, quand arriva à Cordoue la nouvelle de ces succès, grande allégresse il y eut dans toute la cité. Le roi destina la part qui lui revenait à l'achèvement de la grande mosquée (1). »

« Du temps du roi Hischem, dit un autre historien (2), fut prise la fameuse ville de Narbonne, et on imposa à ses habitants les mêmes conditions qu'aux Galiciens vaincus. La plus dure fut l'obligation de transporter à dos d'hommes ou sur des chariots les débris de ses murailles jusqu'aux portes du palais d'Hischem, à Cordoue. Ces débris servirent à construire la mosquée qui est en face de la porte des jardins. »

Cette boutade de tyrannie de la part d'un ennemi victorieux a été regardée par quelques historiens comme une des exagérations habituelles aux chroniqueurs arabes ; mais elle nous semble tout à fait d'ac-

(1) Ebn Kauthir cite le même fait plus brièvement, mais presque dans les mêmes termes.

(2) M. Fauriel, qui cite (t. III, p. 377) cet historien, a oublié de le nommer. Murphy (p. 86) et Rodrigue de Tolède (*Hist. Arabum*) confirment le bizarre récit de l'historien arabe, ainsi que la prise de Narbonne. Fauriel, avec sa sagacité et sa netteté ordinaires, a essayé d'éclaircir ce point difficile de l'histoire, et conclut, malgré le silence des chroniques franques, à la prise de Narbonne par les musulmans.

cord avec le génie de cette singulière nation, à laquelle il fallait toujours un emblème visible et parlant de ses victoires sur les infidèles. On peut citer parmi les trophées de ce genre les cloches de Santiago, suspendues en guise de lampes dans la mosquée de Cordoue, et les dents d'éléphant qu'on voit encore aujourd'hui dans cette mosquée et sous les arcades du *patio* de Séville, sans doute comme un monument de victoire sur les Africains.

Mais si le silence des chroniques franques sur la prise de Narbonne est étrange, le silence des Arabes sur une victoire remportée par eux et avouée par les chroniques franques l'est encore davantage. La chronique de Moissac nous apprend que, « après avoir » brûlé les faubourgs de Narbonne et bon nombre de » chrétiens avec eux, les musulmans, chargés de » butin, se mirent en marche vers Carcassonne, et » que le comte Guillaume et d'autres comtes franks » marchèrent à leur rencontre. » Les deux armées se rencontrèrent près de la petite rivière d'Orbieu, à trois ou quatre heures de Narbonne (1). Les chrétiens armés et rassemblés à la hâte pour la défense de leurs foyers, en l'absence des milices du pays, qui faisaient alors la guerre en Italie, ne pouvaient tenir long-temps contre cette cavalerie andalouse, l'élite des armées de l'Islam. Malgré les efforts de leurs chefs, et les prodiges de valeur du comte Guillaume *au court nez*, comte ou duc de Toulouse, qui, canonisé sous le nom de saint Guillaume de Gellone, a rempli toutes les

(1) Voyez *Hist. de Languedoc*, par dom Vaissette, t. I, p. 453. La chronique de Moissac ne dit pas que les chrétiens aient été battus; elle ajoute seulement : *Sarraceni, collectis spoliis, in Spaniam reverti sunt*, ce qui implique au moins une retraite bien facile.

légendes du pays du bruit de ses exploits, les Aquitains lâchèrent pied devant les Arabes. Les débris de cette malheureuse armée se retirèrent, sans être poursuivis, du côté de Carcassonne. Les Arabes, contents de leur double victoire, ne songèrent pas à la pousser plus loin, et se hâtèrent d'aller mettre leur butin en sûreté derrière les Pyrénées, comme si quelque chose leur disait que l'ère des conquêtes durables au delà des frontières naturelles de la Péninsule était finie depuis Charlemagne.

Et cependant, il faut le dire, ce grand homme semble avoir manqué dans cette conjoncture de la haute prévision qui s'alliait en lui à l'audace du conquérant. Se reposant sur les intelligences qu'il s'était ménagées parmi les walis rebelles de la frontière, et voyant Hischem assailli de trop de guerres intestines pour pouvoir songer à des conquêtes lointaines, Charles avait cru l'Aquitaine à l'abri des Arabes; il fut trisment détrompé par l'invasion d'abd el Melek, bien qu'il ne paraisse pas, jusqu'à la mort d'Hischem, avoir songé à la venger. Toujours préoccupé de ses guerres en Saxonie, où venait d'éclater une affreuse révolte, de son gigantesque projet de jonction entre le Rhin et le Danube, et des guerres de son fils en Italie, ce ferme et prévoyant génie dont il ceignait l'empire frank comme d'un vaste rempart n'avait laissé qu'un point dégarni, la Septimanie, et ce point fut justement celui qu'on attaqua le premier. Peut-être aussi, rassuré contre la conquête arabe par cette digue qu'il avait construite contre elle en élevant le royaume d'Aquitaine, n'attachait-il pas à ces incursions passagères plus d'importance qu'elles n'en avaient réellement. Seulement le sac de Narbonne et la dé-

faite de l'Orbieu lui apprirent à ne plus priver désormais la Septimanie de ses défenseurs, ni les Pyrénées de leurs geôliers.

Bien que les conquêtes d'Hischem fussent l'œuvre de ses généraux plus que la sienne, la gloire en rejaillit sur celui qui les avait ordonnées, et la royale munificence de l'émir, qui consacrait à orner la demeure du Très-Haut les dépouilles du champ de bataille, rendit son nom cher à tous les vrais croyants. Aussi les historiens arabes ne tarissent pas en éloges sur sa piété, sa libéralité, et surtout sur cette bienveillante et facile nature qui le rendait l'idole de tous ceux qui l'approchaient. « Il était, nous disent-ils, charitable envers les pauvres, de quelque religion qu'ils fussent, et payait la rançon de ceux qui tombaient aux mains de l'ennemi; et quand un de ses hommes d'armes mourait sur le champ de bataille, il avait soin de ses enfants et de ses femmes. Aussi pieux que son père, il travaillait chaque jour une heure de ses propres mains à l'*al Djama* ou grande mosquée, et, plus heureux que lui, il la vit achever de son vivant. »

Cette œuvre gigantesque, le plus noble vestige qu'ait laissé sur la terre d'Europe la puissance musulmane, subsiste encore aujourd'hui dans son entier, sans que le temps, moins destructeur que les pieux vandales qui l'ont soi-disant restaurée, ait fait crouler une seule pierre de son enceinte. L'œil s'égare encore à travers cette forêt de colonnes plantées en quinconce, comme des palmiers de marbre, et dont les longues avenues, de quelque côté qu'on se place, offrent les perspectives les plus imposantes et les plus variées. Malgré tout ce que l'art moderne

a fait pour gâter l'œuvre d'Hischem, en élevant au milieu même de la mosquée arabe une cathédrale chrétienne qui l'écrase de ses lourdes parois, malgré ces épais massifs de maçonnerie qui interceptent de tous côtés l'air et le regard, rien n'égale encore le magique effet de ce labyrinthe de colonnes où l'œil se joue comme la lumière, en plongeant dans leurs profondeurs, à peine éclairées du demi-jour mystérieux qui convient à la demeure du Seigneur (1).

La *mezquita* de Cordoue, supérieure en étendue et en beauté à toutes celles de l'Orient, comptait, au dire de Conde, mille quatre-vingt-dix colonnes de marbre (2) et trente-huit nefs en largeur sur dix-neuf en longueur. On y entrait par dix-neuf portes en bronze d'un travail merveilleux, et la porte principale était couverte de lames d'or. Chaque nuit, pour l'oration, mille sept cents lampes étaient allumées, qui brûlaient par an vingt-quatre mille livres d'huile et cent-vingt livres d'aloès et d'ambre pour les parfumer. L'édifice tout entier avait six cents pieds de long et deux cent cinquante de large (3), en y comprenant le magnifique *patio*, ou jardin intérieur, planté de ces vieux orangers séculaires dont l'ombre a vu passer tant d'empires.

Les historiens arabes, dont Murphy a réuni tous les témoignages sur la mosquée de Cordoue, varient

(1) Voyez Murphy (p. 175 à 183), ainsi que le texte et les planches de Laborde, *Voyage pittoresque*, t. II, part. I, et sa description de la mosquée de Cordoue, aussi exacte que savante. Voyez aussi, pour quelques détails plus modernes, la lettre que j'ai écrite de Cordoue à *la Revue de Paris* du 10 décembre 1837.

(2) D'autres portent ce chiffre jusqu'à 1,470; mais ils y comprennent sans doute, outre les additions d'al Mansour, les colonnettes qui se trouvent dans les chapelles latérales.

(3) Voyez plus loin le chapitre sur l'architecture des Arabes.

un peu sur les chiffres de détail de ses dimensions; mais ils sont tous d'accord pour lui donner, après les additions qu'y fit al Mansour, quatre cent dix coudées de longueur totale; ce qui, en fixant la coudée arabe à un peu moins d'un pied et demi, donne à peu près le chiffre de six cents pieds. La mosquée communiquait par un chemin fermé au palais de l'émir, qui pouvait ainsi s'y rendre sans paraître en public.

A côté du *mihrab*, ou tribune élevée où l'*iman* (le chef de la prière), la face tournée vers la Mecque, se plaçait pour prononcer les prières, se trouvait une chaire, admirable de travail, et construite avec les bois les plus précieux, tels que le sandal, l'ébène, le citronnier et l'aloès; elle avait duré sept ans à construire et coûté 35,000 dinars. La *maksourah* ou l'oratoire, construite par al Mansour, et qui semble avoir été la partie la plus riche de l'édifice, avait soixante-quinze coudées de longueur sur vingt-deux de largeur. Sa porte était couverte de lames d'or, ainsi que les murs du *mihrab*, et le pavé était d'argent. C'est là, au fond de cette espèce d'oratoire, qui, par un prodige de conservation, a gardé juqu'à ce jour tout l'éclat de ses vives couleurs et la merveilleuse richesse de ses ornements, qu'était déposée une copie du Koran, écrite de la main du khalife Othman. On la conservait dans une boîte d'or ornée de perles et de rubis. Après la chute de la dynastie ommyade, le livre deux fois saint fut transporté en Afrique, où les Portugais s'en emparèrent. Mais, ignorant la valeur tout immatérielle qu'il avait aux yeux des fidèles croyants, ils gardèrent si mal leur conquête qu'une main pieuse le leur déroba et le rendit aux Africains.

Murphy, qui a puisé à d'autres sources que Conde, raconte sur l'origine de cette mosquée des détails fort curieux. Suivant lui (page 182), dans les premiers temps de la conquête, les Arabes, d'après l'avis du khalife Omar et l'exemple des conquérants de la Syrie, partageaient les églises avec les chrétiens et abritaient provisoirement les deux cultes sous le même toit. C'est ainsi que la principale église de Cordoue, dédiée à saint Vincent, fut long-temps commune aux deux religions. De la portion de cette église qui leur était échue les musulmans firent une mosquée; mais comme la population augmentait tous les jours depuis que Cordoue était devenue le siége du gouvernement, les premiers émirs ajoutèrent successivement à la mosquée plusieurs ailes ou nefs latérales dont le toit était toujours plus bas que celui de la nef voisine; de sorte que, sous la dernière, le peuple pouvait à peine se tenir debout. La mosquée resta dans cet état pendant toute la série des émirs délégués du khalifat de Damas. Mais abd el Rahman, devenu souverain indépendant, voulut donner à sa capitale une mosquée digne d'elle, et il chercha à acheter aux chrétiens leur portion de l'église. Ceux-ci refusèrent d'abord; mais ils finirent par y consentir au prix de 100,000 dinars (treize cent mille francs), et à condition qu'on leur permît de rebâtir hors de la cité leurs églises tombées en ruine; et c'est alors qu'abd el Rahman jeta les fondements de ce vaste édifice, auquel il consacra vingt ans de sa vie et 80,000 dinars, et son fils Hischem tout son règne et 160,000 dinars, provenant des dépouilles enlevées à l'ennemi.

Pour en finir ici avec l'histoire de ce monument, le

plus complet et le mieux conservé que nous aient légué les Arabes, nous ajouterons que chacun des souverains ommyades se fit une loi de l'enrichir et de l'agrandir encore. Abd el Rahman III en restaura quelques parties, et abattit la tour pour en construire une nouvelle de soixante-dix coudées de haut et toute recouverte en cuivre. Mais al Hakem II est celui qui y fit les additions les plus importantes, vu l'extension toujours croissante de la population de Cordoue; on en jugera en apprenant qu'il y dépensa la somme énorme de 260,000 dinars. Il bâtit en outre une maison, attenante à la mosquée, pour la distribution des aumônes, et d'autres édifices destinés à servir d'asyle aux pauvres. Enfin al Mansour fit construire du côté de l'est huit nefs supplémentaires de dix coudées de large chacune. Il employa à ce travail des captifs chrétiens, qui travaillaient chargés de fers. Pour acheter le terrain nécessaire à cette extension de la mosquée, al Mansour ne dédaigna pas d'aller lui-même trouver les propriétaires qu'il voulait déposséder, et, après être convenu avec eux d'un prix raisonnable, il leur donna le double, outre une maison à chacun d'eux en échange de celle qu'il leur enlevait. Une femme qui avait dans la cour de la mosquée une petite maison avec un palmier ayant refusé de la vendre si on ne lui donnait une autre maison également ornée d'un palmier, al Mansour lui procura, à un prix exorbitant, l'échange qu'elle désirait.

Hischem embellit encore d'autres édifices cette noble cité de Cordoue, veuve aujourd'hui de sa splendeur passée, dont sa mosquée est demeurée la seule trace; il restaura à grands frais le pont que l'émir al

Samah avait bâti sur le Guadalquivir (1). Ce pont était situé en face de la porte Majeure et près de la forteresse ou alcazar, l'ancien château de l'Inquisition; et Hischem s'intéressait tellement à la construction de ce pont, qu'il assistait en personne aux travaux pour les diriger. Et cependant, même après tant de bienfaits, le peuple fut ingrat. « Que disent les habitants de Cordoue du pont que je leur fais? demanda un jour Hischem à un de ses ministres. — Ils disent que vous n'avez pensé qu'à vous faire un chemin plus court pour aller à la chasse », répondit le ministre. De ce jour, Hischem jura de ne plus mettre les pieds sur le pont, et il tint parole.

Hischem, comme tous les souverains arabes, aimait ce sensualisme élégant d'une vie qu'embellissent les paisibles jouissances des lettres et des arts; il se plaisait surtout, nous dit-on, à la culture des riches vergers qui peuplent les environs de Cordoue (2). Un jour qu'il se reposait des fatigues du trône dans ses délicieux jardins : « Travaille pendant cette courte vie pour t'assurer l'éternité », lui dit un des astrologues de sa cour, profession toujours fort prisée des souverains de l'Orient. Hischem fut frappé de cette sentence, et insista pour savoir quelle avait été la secrète pensée du prophète. Il lui promit même, en voyant son hésitation, de ne pas s'offenser de sa réponse, quelle qu'elle fût; et celui-ci, vaincu par ses instances, finit

(1) Suivant Laborde, *Voyage pittor.*, ce pont, le seul qui subsiste encore à Cordoue, est un pont romain restauré et gâté par les Arabes. Suivant Rodrigue de Tolède, il y en avait auparavant un autre : c'est sans doute celui dont on aperçoit encore les restes deux cents pas en aval du premier.

(2) Un seul de ces vergers aujourd'hui rend, année moyenne, 400 mille oranges; il est vrai que le millier d'oranges ne se vend que 50 réaux (13 francs), mais elles décupleraient de valeur si on canalisait le Guadalquivir.

par lui dire « qu'il avait lu dans le Ciel que les jours » d'Hischem étaient comptés, et qu'il mourrait avant » deux ans. »

Mais l'âme d'Hischem était trop ferme pour se laisser ni abattre ni étonner du présage. Sans montrer aucune tristesse à la pensée de sa fin prochaine, il fit donner une pelisse d'honneur à l'astrologue, et passa le reste du jour, comme il avait accoutumé, à jouer aux échecs et à entendre de la musique. Mais cependant ramené par cette prédiction à la pensée de sa mort, dont elle hâta probablement le terme, il crut prudent d'assurer l'avenir de sa race en associant à l'empire le fils qui devait lui succéder. En présence de tous les officiers de sa couronne, il fit reconnaître pour wali al hadi ou héritier du trône son fils al Hakem, et tous les assistants lui prêtèrent foi et hommage en lui prenant la main (795).

L'année suivante, Hischem, malgré sa jeunesse [il n'était alors âgé que de 39 ans (1) et 4 mois], sentit sa fin approcher, et mourut dans les bras de son fils, après quelques jours seulement de maladie (25 avril 796). Voici les derniers conseils qu'il lui adressa; mais la prolixité arabe nous oblige à abréger. Après quelques lieux communs sur la puissance divine et les devoirs qu'elle impose aux rois : « Rends justice égale, lui dit-il, aux pauvres et aux riches, et sois doux et clément avec tous ceux qui dépendent de toi, car tous sont également des créatures de Dieu. Confie la garde de tes provinces et de tes cités à des chefs loyaux et expérimentés; châtie sans pitié les ministres

(1) Conde, oubliant la date de la naissance d'Hischem, fixée par lui en 757, ne lui donne que 37 ans.

qui oppriment tes peuples; gouverne tes soldats avec douceur, mais avec fermeté, quand la nécessité t'oblige à leur mettre les armes à la main, pour défendre le pays, et non pour le dévaster; mais aie soin que leur solde leur soit payée, et qu'ils puissent compter sur tes promesses. Sache te faire aimer de tes peuples: car dans leur amour est la sécurité de l'état; dans leur crainte, son danger; dans leur haine, sa ruine assurée. Protége ceux qui cultivent la terre et nous fournissent le pain qui nous soutient; ne laisse pas ravager leurs semailles et tailler leurs arbres. En somme, fais en sorte que tes sujets te bénissent et vivent heureux à l'abri de ta protection, et tu obtiendras ainsi, et ainsi seulement, le renom du prince le plus glorieux du monde.»

Pour qu'un roi mourant fasse entendre à son fils de semblables paroles, il ne faut pas seulement que ce roi soit doué d'une âme douce et grande, comme l'était celle d'Hischem, il faut encore que ces idées aient cours dans le gouvernement, tout despotique qu'il soit; il faut que ce peuple, même au sein de sa servitude, soit encore compté pour quelque chose, et que ce monarque, même au milieu de sa toute-puissance, ne regarde pas les hommes comme créés seulement pour lui obéir. Le langage d'Hischem, d'ailleurs, n'était pas une vaine amplification de rhétorique, ou une lâche hypocrisie dictée par la terreur de la mort, et sa vie entière était là qui tenait à son fils le même langage que lui. Nous verrons plus tard si la leçon fut suivie.

Hischem obtint de la reconnaissance de ses peuples le surnom de *al Adhil*, ou le juste, et de leur amour celui de *al Rahdi*, ou le bon, et jamais sur-

noms ne furent mieux mérités. Sa taille était haute et son aspect imposant, malgré la douceur répandue sur tous ses traits; sa piété était sincère et fervente; elle l'entraîna même à dépasser les bornes de la tolérance prescrite par le Koran, en obligeant les chrétiens à s'instruire de la langue arabe dans les écoles qu'il avait fondées, et en leur interdisant l'usage de la langue latine, soit parlée, soit écrite. Ainsi fut renversée une des principales barrières qui séparaient les deux peuples; ainsi s'explique cette profonde empreinte qu'ont laissée l'idiome et le génie arabes sur ces populations tout africaines du midi de la Péninsule, d'où les Maures ne semblent exilés que d'hier.

Hischem, comme la plupart des souverains arabes, cultivait les lettres avec succès. Conde cite de lui des vers que nous ne traduirons pas; mais des rois en ont quelquefois fait de plus mauvais. Roi à trente et un ans, Hischem, aussi précoce au physique qu'au moral, avait été père à 15 ans, car son fils al Hakem avait déjà 22 ans lorsqu'il monta sur le trône. Tout ce qu'on savait du nouvel émir, c'est qu'il était beau, et que, bien jeune encore, il s'était montré brave jusqu'à la témérité. Maintenant, cette beauté du corps annonçait-elle la beauté de l'âme, et le fils du juste Hischem devait-il tenir tout ce que promettaient son heureuse physionomie et les exemples paternels?.... Dieu seul le sait! répond à cette question le chroniqueur arabe. « Al Hakem, ajoute-t-il cependant, » était instruit et spirituel, mais vain, et d'un carac» tère âpre, et facile seulement à la colère. »

Il avait eu pour compagnon d'enfance le docte abd el Kerim, fils d'abd el Wahid, *hadjeb* ou premier

ministre du feu roi; l'un des premiers actes de son règne fut de l'élever au poste qu'avait occupé son père, et ce choix, qui faisait honneur au maître et au sujet, fut ratifié par l'opinion.

Cependant Souleyman et Abdallah, les deux oncles d'al Hakem, en voyant ce roi de vingt ans monter sur un trône encore mal affermi, résolurent de faire valoir de nouveau leurs droits à ce trône, dont ils se considéraient comme injustement dépouillés. Renouant en Espagne de vieilles intelligences, ils fomentèrent le mécontentement et la révolte parmi les gens de Tolède, de Valence et de Tadmir. Mais avant d'agir, Abdallah, qui vivait dans la retraite aux environs de Tolède, voulut s'assurer un allié plus puissant que tous ceux que Souleyman pouvait s'acheter à prix d'or chez les vénales tribus du Magreb. Cet allié n'était rien moins que Charlemagne, protecteur naturel de tous les ennemis de l'émirat, et point de mire de toutes les intrigues des révoltés de la péninsule. Déjà, en 797, Zaïd ou Zata, gouverneur arabe de Barcelone, était venu offrir à Charles les clefs de sa ville et l'inviter à la conquérir. Mais il fallait attirer sur l'Espagne la dédaigneuse attention de ce grand roi, qui, de son palais d'Aix-la-Chapelle, avait à embrasser d'un coup d'œil toutes les affaires de l'Europe, et à choisir le point où il porterait l'effort de sa puissante influence. Abdallah, se chargeant de la négociation, alla lui-même à Aix implorer l'appui de Charles (1), et l'obtint, on ignore à quelles conditions.

Abdallah, qui avait trouvé à Aix le jeune roi d'Aqui-

(1) Eginhart, *Annal.* an. 797.

taine, s'en revint avec lui jusqu'aux Pyrénées. Tout était mûr maintenant : Souleyman, à force d'or et d'intrigues, avait rassemblé une armée dans le Magreb ; les remuantes populations de Tolède et de Tadmir étaient prêtes à prendre les armes. Abdallah s'était assuré l'appui de bon nombre d'alcaldes, et entre autres d'Obeïdah ben Hamza, homme d'astuce et de courage, qui mit à sa dévotion les forteresses d'Uclès, *Webde* (Ubeda) et Santiberia. Mais une conquête plus importante fut celle de Tolède et de son álcazar, dont Obeïdah s'empara par un coup de main heureux, et qu'il livra à Abdallah. Souleyman cependant venait de débarquer en Espagne avec son armée (797), et se proclamait déjà le souverain légitime de la Péninsule, comme le fils aîné d'abd el Rahman ben Moawiah. Mais il avait affaire à un prince jeune et actif, que le danger ne prenait jamais au dépourvu. Al Hakem, sans perdre un instant, réunit à sa bonne cavalerie andalouse les agiles piétons de Mérida et de Tolède, et se mit en marche vers cette dernière ville.

Cependant des événements plus graves encore se passaient vers la frontière du nord-est, que venait de franchir, à la tête d'une armée, le jeune roi d'Aquitaine, fidèle à la parole que son père avait donnée à Abdallah. Charles, en faisant passer les Pyrénées à son fils, avait un double but : c'était d'appuyer la révolte d'Abdallah, en détournant par une habile diversion les forces d'al Hakem, et de venger la récente incursion des Arabes en Septimanie. Charles tenait surtout à reprendre Narbonne, capitale de cette province, et Gérone, clef des Pyrénées par le col ou port de la Junquera. Ce double but fut atteint avec autant de

vigueur que de rapidité par le jeune roi, ou plutôt par les leudes expérimentés qui commandaient sous son nom. Louis se rendit maître de Narbonne, où probablement les Arabes n'avaient laissé qu'une faible garnison, battit deux des chefs musulmans de la frontière, tour à tour vassaux des rois franks et des émirs de Cordoue, Bahloul et Abou-Taher, qui voulaient s'opposer à son passage, et s'empara ensuite de la forte cité de Gérone.

Tandis que l'armée franko-aquitaine, sans se contenter de cette conquête, plus facile à faire qu'à garder, poursuivait sa marche vers l'Ebre, et que Louis recevait foi et hommage des walis de Lérida et d'Huesca; tandis que le gouverneur de Barcelone Zaïd ou Zaïdoun rendait le même hommage à Louis, sans toutefois le laisser entrer dans sa ville, et allait offrir à Charles les clefs de Barcelone et lui demander l'investiture, al Hakem, cherchant à réparer la faute qu'il avait commise en laissant débarquer Souleyman, continuait sa marche vers Tolède, où Souleyman et son armée avaient déjà rejoint Abdallah. Il approchait de cette ville lorsqu'il reçut la fâcheuse nouvelle de l'invasion de la Catalogne et de la défection des walis de la frontière. Mais al Hakem, faisant face au danger avec une résolution digne d'éloges, fit partir en toute hâte pour la frontière le wali Foteïs ben Souleyman, avec une partie de la cavalerie, pour réunir ses forces à celles du wali de Saragosse, et lui-même avec le reste de ses troupes continua à presser avec vigueur le siége de Tolède.

Chemin faisant, Foteïs apprit la perte de Pampelune, qui avait suivi l'exemple de Lérida et de Huesca,

et que Hassan, le perfide wali de Huesca, avait livrée aux Franks. Al Hakem, bientôt instruit de cette série de revers, laissa devant Tolède Amrou (1), l'alcalde de Talavera, qui lui était demeuré fidèle, et partit précipitamment à la tête de l'élite de sa cavalerie. Saisi d'une colère généreuse, il ne prit pas de repos qu'il n'eût recouvré Huesca et Lérida, où les chrétiens n'osèrent pas tenir pied devant lui, puis Gérone et Barcelone, où sans doute le rusé Zaïdoun l'apaisa par une feinte soumission. Passant ensuite les Pyrénées, il s'empara de cette malheureuse ville de Narbonne, éprouvée par tant de sanglantes réactions (2), et trahit dès lors l'atroce rigueur de son caractère en faisant massacrer sans pitié tous ses défenseurs, et en emmenant captifs les femmes et les enfants. Ces conquêtes plus brillantes que solides lui valurent le surnom d'*al Modhaffer*, ou le victorieux; mais bientôt l'insurrection de Tolède et le terrain qu'elle gagnait déjà dans le pays de Valence, où le nom d'abd el Rahman plaidait en faveur de ses deux fils, le rappelèrent dans la péninsule.

La présence d'al Hakem ramena la victoire du côté de ses armes; ses soldats aguerris et disciplinés, rompus aux fatigues comme aux dangers, n'eurent pas de peine à triompher de ce ramas d'aventuriers que Souleyman avait entraînés de l'Afrique à la conquête ou plutôt au pillage de l'Espagne. Dès la première rencontre, al Hakem les mit en déroute, les chassa du

(1) Ambroz et Amoroz dans les chroniques chrétiennes.

(2) Les chroniques franques se taisent sur cette expédition d'al Hakem en Gaule; peut-être ne s'agit-il ici que d'une algarade sur le territoire de Narbonne.

territoire de Tolède, en leur reprenant les places d'Uclès et d'Ubeda, et les força à chercher un refuge dans les districts montagneux de Valence et de Tadmir (799).

Pendant deux ans encore, la guerre traîna en longueur. Tolède, il est vrai, le centre d'opérations des factieux, finit par tomber aux mains d'Amrou, à qui ses habitants livrèrent le rebelle Hamza, qu'il fit décapiter sur-le-champ; mais, dans le midi de la péninsule, les deux oncles d'al Hakem tenaient encore la campagne. Enfin, les deux armées s'étant rencontrées dans le pays de Tadmir, un combat réel succéda à toutes ces sanglantes escarmouches. La bataille dura tout le jour avec un acharnement sans égal; mais, vers le soir, al Hakem, malgré la résistance désespérée des deux rebelles, qui se montrèrent en ce jour les dignes fils d'abd el Rahman, parvint à faire plier l'armée africaine. Souleyman, en se jetant au plus épais de la mêlée pour rétablir l'ordre dans ses rangs, eut le cou percé d'une flèche, et tomba mort sous les pieds des chevaux. Sa mort fut pour son armée le signal de la défaite, et Abdallah, dont l'âme semble avoir été d'une trempe moins forte que celle de son frère, désespérant de vaincre, ne chercha plus son salut que dans la fuite (800).

Le jour suivant, al Hakem chercha des ennemis, et n'en trouva plus. On apporta devant lui le cadavre sanglant de son oncle, et le souvenir de son père, que lui rappelait cette tête pâlie par la mort, lui arracha des larmes de pitié. Al Hakem, après avoir rendu à son oncle les derniers devoirs, se préparait à poursuivre Abdallah, réfugié dans le pays de Valence, où il avait conservé des amis fi-

dèles à sa disgrâce (1); mais ceux-ci, désespérant pour lui d'une lutte trop inégale, l'engagèrent à se soumettre et à implorer le pardon d'al Hakem. L'émir l'accueillit avec bonté, et ne mit à son pardon qu'une condition, c'est qu'Abdallah lui remettrait ses fils en otage et quitterait la Péninsule en choisissant lui-même le lieu de sa résidence. Abdallah se retira à Tanger, où al Hakem lui assigna une pension de 17,000 mitcales d'or (221,000 francs); il finit même plus tard par lui permettre de revenir vivre à la campagne dans le pays de Valence ou de Tadmir. Quant aux fils d'Abdallah, il leur fit l'accueil le plus bienveillant, et donna à l'un d'eux sa sœur al Kinza en mariage. Suivant cette fois les nobles exemples d'Hischem et d'abd el Rahman, al Hakem amnistia généreusement tous les scheiks et les walis qui avaient suivi le parti des rebelles, et prit même dans sa garde une partie des cavaliers africains de Souleyman. Ainsi se termina cette longue guerre civile, triste et nécessaire inauguration de chaque règne des Ommyades, et al Hakem rentra à Cordoue, au milieu des acclamations du peuple, pour y jouir de quelques instants de repos.

Mais ce repos devait être bientôt troublé par un ennemi plus dangereux, dont al Hakem, préoccupé de sa guerre contre ses deux oncles, n'avait pu surveiller les progrès. Pendant cette lutte opiniâtre, qui n'avait pas duré moins de trois ans, Louis d'Aquitaine, inspiré par la politique de son glorieux père, avait resserré la vieille alliance qui unissait la monarchie

(1) Ebn el Abar, *apud* Casiri (II, 33), nous apprend qu'Abdallah avait reçu de l'affection des habitants de Valence le surnom de *el Balendi*, le Valencien.

franko-aquitaine à celle des Asturies. Des députés d'Alonzo II, dit le Chaste, étaient venus au plaid de Toulouse dès 798 lui apporter des présents et des paroles d'amitié. Bahloul, ce même chef arabe qui s'était fait battre par Louis, en défendant sa frontière pour son propre compte plutôt que pour celui de l'émir, vint au même plaid négocier un traité qui lui garantit son indépendance sous la suzeraineté du roi d'Aquitaine.

Dans cette même année 798, Louis, profitant des embarras que causait à al Hakem la révolte de ses deux oncles, avait encore envahi la Péninsule à la tête d'une armée. Bien qu'on ignore les événements militaires de cette campagne, un puissant résultat avait été acquis. Louis, qui avait en vue dans la Marche espagnole des plans d'occupation permanents, avait constitué cette année, au sud des Pyrénées, une petite principauté, dépendante du royaume d'Aquitaine, sous le nom de *Marche* ou marquisat de Gothie, pierre d'attente dressée pour la future domination des Franks dans la Péninsule, et l'avait confiée à un comte frank nommé Borel ou Borrell. Il avait fait relever les murs d'*Ausone* [Vich] (1), *Castrum Serra* [Caserras], Gérone et Cardone, et de quelques autres places moins importantes, et y avait, comme les rois des Asturies, attiré des habitants par l'appât de larges franchises (2).

(1) Suivant dom Vaissette, *Hist. de Languedoc*, ce nom de Vich, donné en Catalogne à plusieurs villes, vient du latin *vicus*, bourg.

(2) Ordinavit illo tempore in finibus Aquitaniæ firmissimam tutelam : nam civitatem Ausonam, castrum Cardonam, castrum Serram, et reliqua oppida olim deserta, munivit, habitari fecit, et Burello comiti, cum congruis auxiliis, tuenda commisit. (*Annal. vitæ Hludovici pii.* Tome VI des *Hist. de France.*)

Dès cette époque, Louis, c'est-à-dire Charlemagne, méditait sur l'Espagne de vastes projets. Vingt ans auparavant, le monarque frank, en faisant franchir les Pyrénées à ses armées dans une sorte de croisade sémi-religieuse, sémi-politique, avait appris à ses dépens que la conquête musulmane avait dans la péninsule des racines plus profondes qu'il ne l'avait soupçonné, et que les Espagnols eux-mêmes, bien loin de voir en lui un libérateur, savaient au besoin s'unir aux infidèles pour le traiter comme un ennemi. Cette expédition de 778 (voyez t. II, p. 251), conçue et exécutée avec une imprévoyance peu ordinaire à Charles, et que le zèle religieux pourrait excuser si la religion avait été son seul mobile dans cette entreprise, eut du moins un résultat utile : elle lui apprit à ne pas tenter au delà des Pyrénées de lointaines conquêtes, nécessairement peu durables, et qui pouvaient, en cas de revers, ramener en Septimanie l'invasion arabe.

Mais, pour assurer cette frontière même, il fallait la dépasser et l'étendre au delà de ses limites naturelles, et l'ambition de Charles n'était ici que de la prudence. Dans l'état de désorganisation permanente où se trouvait le nord de la péninsule, au milieu des révoltes éternelles des walis, il convenait à la politique de Charles d'avoir au sud des Pyrénées un pied à terre dans quelque place forte, qui servît de centre à son action dans l'Espagne orientale. Gérone, placée trop près de la France, n'était pas assez forte d'ailleurs pour résister aux brusques oscillations de la conquête arabe, tour à tour repoussée comme un flot qui s'en va, ou balayant tout devant elle, comme un flot qui revient. Il fallait un port enfin pour ouvrir la mer aux flottes frankes et aquitaines, dans le cas où la voie des Py-

rénées serait fermée par les neiges ou par les Arabes. Or cette ville et ce port désignés d'avance par la nature comme la future capitale de la *Marche* gothique, c'était Barcelone, port médiocre, mais le moins mauvais encore de toute cette côte, et protégé par la hauteur du Montjouy, qui domine toute la ville.

Louis consacra probablement à s'affermir dans ses nouvelles possessions de la *Marche* de Gothie toute l'année 799, sans tenter en Espagne aucune expédition nouvelle. Mais l'importante cité de Barcelone, bien que son gouverneur Zaïd ou Zaïdoun en eût fait hommage au roi Louis, n'appartenait à vrai dire ni au roi d'Aquitaine, ni à l'émirat de Cordoue. Zaïd, qui s'en était emparé, on ne sait à quel titre, la gardait pour lui seul, sous un faux semblant de dépendance envers le fils du monarque frank, et ne se souciait nullement d'ouvrir à Louis les portes de sa bonne ville. La première pensée de Louis, en franchissant de nouveau les Pyrénées en 800, fut donc de s'emparer de Barcelone, que Charlemagne lui avait désignée comme le but de sa campagne. Déjà même il était avec son armée sous les murs de cette ville; mais le rusé Zaïd, qui ne voulait pas entrer en rébellion ouverte contre son nouveau suzerain, se rendit au camp de Louis, et eût l'art de désarmer sa défiance par ses protestations de soumission et de respect, sans toutefois se dessaisir de la forte cité qu'il occupait.

Cependant les négociations avec Zaïd avaient fait perdre un temps précieux, et l'année était trop avancée pour entreprendre un siége dans les règles. Force fut donc à Louis de rétrograder, après avoir manqué le but de sa campagne, et d'ajourner le siége à l'an

prochain. Il indemnisa seulement son armée en lui permettant de piller les fertiles campagnes de Lérida (1) et de Huesca, et repassa les Pyrénées sans avoir pu laisser dans la marche de Gothie une trace durable de son passage.

Mais c'était déjà beaucoup d'en avoir appris le chemin aux Aquitains, et de leur avoir montré Barcelone comme le but où devait tendre leur croisade de chaque année. Cette antique cité, qu'elle ait été ou non fondée par Hercule l'Egyptien, comme le prétend son historien Diago (1), était alors, malgré les malheurs des temps, riche de son commerce, de sa situation heureuse et de sa nombreuse population. Située sur une colline à peine élevée au dessus de la mer, et entourée de toutes parts d'un amphithéâtre de belles et fertiles montagnes qui la dominent sans l'écraser, derniers gradins des Pyrénées dont les hautes cimes couronnent le fond du tableau, Barcelone, la première et la plus belle de toutes ces florissantes cités qu'on rencontre à chaque pas dans la verte Catalogne, le jardin de l'Espagne, a toujours été un objet d'envie pour l'étranger. Carthage, puissance toute maritime, avait senti la nécessité d'avoir un port à elle sur cette côte inhospitalière, et Barcelone était le seul depuis Carthagène jusqu'à la frontière de la Gaule. Aussi Hamilcar Barca, fondateur, suivant quelques historiens, de Barcelone, à laquelle il donna son nom (*Barca*, *Barcino*), l'avait-il agrandie et fortifiée de manière à en faire un des centres de l'empi-

(1) Suivant les chroniques franques, Louis s'empara de Lérida et la détruisit. Quant à Huesca, son wali Hassan lui en avait offert les clefs en 797; mais Louis, en 800, n'en trouva pas moins les portes fermées.

(2) Diago, *Hist. de los condes de Barcelona*, 1 vol. in-4°.

re carthaginois en Espagne. Les Romains, les Goths et les Arabes, chacun à leur tour, avaient ajouté à sa force, à sa population et à sa grandeur.

Les Arabes surtout, sans cesse exposés aux invasions franques, trouvaient dans Barcelone un point d'appui pour leur résister, en même temps que la force de cette cité, la richesse de son territoire et la distance qui la séparaient de Cordoue, inspiraient à ses gouverneurs de perpétuelles idées d'indépendance.

Aussi lorsqu'au plaid de Toulouse, au printemps de 801, les leudes aquitains et franks se réunirent, selon la coutume barbare, pour décider dans cette espèce de champ de mai l'expédition de l'année, le but de l'expédition fut arrêté tout d'une voix : ce fut le siége de Barcelone. Le plus ardent à insister pour cette croisade religieuse et politique à la fois, comme celle de Roncevaux, fut le duc Guillaume, qui avait à venger sur les Sarrazins sa défaite de l'Orbieu, et qui avait entrepris plus d'une fois, pour son compte, la conquête de Barcelone, sans y réussir plus que le roi Louis. Ermoldius Nigellius (1), dans son poème entrecoupé de discours, suivant la mode antique, a essayé de nous peindre ce plaid, qui ressemble assez à une assemblée des rois grecs discourant sur le siége de Troie. Le duc Guillaume, l'Ajax de cette iliade chrétienne, insiste avec tout l'emportement de la colère et de la haine sur la nécessité de poursuivre sans repos « cette race fourbe et cruelle qui a emprunté son » nom à Sarah, l'épouse d'Abraham », et il n'a pas de peine à ranger les autres chefs à son avis.

(1) Ermoldius Nigellius, *Gesta Ludovici Pii*, t. VI de la collection des *Historiens de France*. Ermoldius était moine ou abbé d'Aniane. Voyez sa vie, par Muratori, même volume.

D'ailleurs, les armées du roi d'Aquitaine, en se présentant sous les murs de Barcelone, comptaient trouver dans ses murs des alliés qui combattraient pour eux. C'était cette nombreuse population chrétienne que les Arabes, en vertu des traités, trop fidèlement observés par eux, y avaient laissés subsister avec leurs lois, leur culte et leurs mœurs. Vers la fin de 801 une des plus redoutables armées que l'empire frank eût jamais lancées contre la Péninsule vint de tous les points de la Gaule méridionale se réunir sous les murs de Barcelone. L'Homère barbare de cette croisade franko-aquitaine nous a peint dans ses vers grossiers toutes les races qui s'y mêlaient, les Provençaux, les Burgunds, les Franks, les Vascons, les Aquitains et les Goths. En effet, bon nombre de Goths de la Septimanie, descendants de ces Goths qui avaient fui devant l'invasion arabe, étaient venus prendre part à cette réaction un peu tardive contre la conquête musulmane. Il dut aussi s'y trouver des habitants des villes déjà chrétiennes du revers sud des Pyrénées, telles que Gerone, Ausone, Cardona, et peut-être Urgel et Ampurias. Ce fut une énergique revanche de la Gaule chrétienne contre l'*al gihed* qui avait amené sous les murs de Narbonne les drapeaux d'al Hakem. Cette croisade longuement préparée par le génie actif et patient de Charlemagne eut, à n'en pas douter, tous les caractères d'une guerre sainte; ce qui n'excluait pas, comme on sait, le mobile plus terrestre de l'amour du pillage. Le jeune roi auquel était échu l'honneur de la commander devait en avoir l'honneur sans les dangers: car il resta, d'après les ordres de Charles, au nord des Pyrénées, dans l'antique

cité de *Ruskino* (Roussillon), qui a perdu son nom et l'a donné à la province. (1)

Un événement heureux était venu faciliter à Louis la conquête de Barcelone : en 801, le perfide Zaïd, pressentant l'orage qui le menaçait, avait cru pouvoir encore une fois désarmer par de vaines protestations de fidélité la colère de Louis. Peut-être aussi quelque message du roi d'Aquitaine l'avait-il attiré dans le piége où il se laissa prendre : car, s'étant aventuré jusqu'à Narbonne, il y fut fait prisonnier, et on l'envoya chargé de fers à la cour de Louis, qui déposa bientôt dans les mains de son père cette capture importante, et Zaïd depuis lors ne reparaît plus sur le théâtre de ses intrigues. (2)

L'armée fut divisée en deux corps : l'un, sous les ordres de Rostaing, comte de Gérone, marcha droit sur Barcelone ; l'autre, commandé par le comte Guillaume, alla se poster entre Lérida et Tarragone, de manière à fermer le chemin à tout secours de la part de l'émir : car le gouverneur que Zaïd avait laissé dans Barcelone, averti long-temps d'avance par les im-

(1) *Ruscino*, dit dom Vaissette, p. 53, est une ancienne colonie romaine dans le pays des *Sardons*, sur les côtes de la *Narbonnaise première*. On l'appelle aujourd'hui la *Tour de Roussillon*, à une demi-lieue de Perpignan.

(2) Il y a ici contradiction flagrante entre les historiens franks, nos seuls guides dans le récit un peu romanesque de cette expédition de Barcelone. Ermoldius Nigellius et la chronique de Moissac ne parlent pas de la capture de Zaïdoun, et le font au contraire présider à la défense de Barcelone ; mais tous les autres sont d'accord avec le grave dom Vaissette, qui les résume, pour affirmer que Zaïdoun, ou Zata, avait quitté Barcelone en y laissant pour gouverneur à sa place un de ses parents nommé Hamur, ou Amrou. M. Fauriel, dans le récit pittoresque et étendu qu'il donne de ce siége, a traduit les passages les plus saillants de l'épopée chevaleresque et chrétienne d'Ermoldius ; on y trouvera de curieux détails de mœurs. Je regrette que le défaut d'espace m'empêche de les citer tous.

menses préparatifs de cette expédition, avait cherché un appui près d'al Hakem contre les Aquitains, et al Hakem armait déjà pour aller secourir cette ville importante, clef de l'Espagne orientale et éternel objet de convoitise pour les armes des Franks.

Mais, quelque diligence que fît al Hakem, les troupes qu'il envoya pour secourir Barcelone ou arrivèrent trop tard, comme le veut Conde, ce qui est peu probable quand il s'agit d'un siége de sept mois, ou furent arrêtées dans leur marche par le deuxième corps de l'armée d'Aquitaine. Telle est du moins la version plus plausible et mieux circonstanciée de *l'Astronome*, historien de Louis. Il ajoute que ces troupes, arrivées à Sarragosse, et trouvant le chemin fermé par le corps de Guillaume, se jetèrent sur les Asturies, où elles rencontrèrent une vigoureuse résistance. Le duc Guillaume, ayant ainsi rempli le but de sa mission, vint rejoindre le gros de l'armée avec le corps qu'il commandait, et prendre part aux travaux du siége.

Les premières attaques furent repoussées avec vigueur. Les Arabes, s'attendant à un siége, s'étaient amplement munis de toutes les provisions de guerre et de bouche : aussi avaient-ils beaucoup moins de privations à souffrir que les Aquitains, jetés sans appui sur une terre ennemie et dans un pays dévasté. La mer, d'ailleurs, était libre, et, quoique les *nefs* et les *galies* ne manquassent pas au roi Louis, l'entrée de Barcelone ne paraît pas avoir été fermée aux vaisseaux que les ports du midi de l'Espagne envoyaient pour la ravitailler.

Ermoldius, dans ses vers emphatiques, mais qui ne manquent pas parfois d'une certaine verve de poésie barbare, nous dépeint un Arabe insultant du haut

des murs aux Franks que la faim tourmentait dans leur camp : « Oh Franks mal avisés! s'écrie-t-il, » pourquoi vous épuiser à battre en brèche nos mu- » railles ? Aucune ruse de guerre ne peut mettre cette » ville entre vos mains. La nourriture ne nous fait » pas faute, nous avons de la viande, de la farine, » du miel; et vous, vous avez la faim. »

« Ecoute, Maure orgueilleux, répond le duc Guil- » laume, écoute d'acerbes paroles qui ne te plairont » pas, mais qui sont vraies. Vois-tu ce cheval bigar- » ré que je monte?... Eh bien, ce cheval sera déchiré » sous mes dents avant que mon armée s'éloigne de » tes murs, et ce qui a été commencé sera achevé. »

Mais bientôt la famine passa du camp chrétien dans la ville; les malheureux habitants en furent réduits à se disputer les plus vils aliments et à dévorer jusqu'aux cuirs qu'ils arrachaient de leurs portes. Plusieurs, poussés au désespoir par la faim, cherchèrent une mort moins lente en se précipitant du haut de leurs murailles. L'hiver vint, et la constance des Aquitains, loin de s'abattre, sembla redoubler encore : tous les monts d'alentour furent dépouillés de leurs arbres pour fournir des demeures aux assiégeants, qui semblaient vouloir prendre racine sous les murs de cette malheureuse ville. A cette vue, les assiégés sentirent s'abattre leur dernier reste de résolution; leur découragement s'accrut encore en voyant arriver sous les murs de Barcelone le jeune roi Louis, auquel ses généraux et ses tuteurs avaient voulu épargner les dangers de la lutte ou la honte d'une défaite, et que l'on conviait maintenant à une victoire assurée.

Le blocus, dès lors, se changea en siége. Des as-

sauts réitérés, repoussés avec le courage du désespoir, ouvrirent dans les murs plusieurs brèches. Les assiégés, ayant perdu tout espoir d'être secourus, et maudissant al Hakem, qui abandonnait lâchement cette nouvelle Sagonte prête à périr pour lui, livrèrent leur ville aux Aquitains victorieux (1). Tout ce que les habitants arabes purent obtenir ce fut la vie sauve, mais en renonçant à tous leurs biens et en abandonnant cette patrie qu'ils avaient si noblement défendue. Ainsi finit, après un siége de sept mois, cette iliade catalane, à laquelle il n'a manqué qu'un Homère moins grossier pour être immortelle comme l'autre.

Le pieux roi Louis, en entrant dans Barcelone (802), se hâta d'aller remercier, dans l'église chrétienne de la Sainte-Croix, que le culte de l'islam n'avait pas souillée, le Dieu qui lui donnait la victoire. Puis toutes ces milices, arrachées à leur glèbe natale, se hâtèrent d'y retourner, emportant avec elles les riches dépouilles de Barcelone comme un gage de leur victoire.

Louis, avant de quitter la ville conquise, y assura sa domination en réparant ses murs à moitié détruits, et en donnant à la population chrétienne qui l'habitait un chef pris dans ses rangs. Ce fut un noble et riche Goth, le comte Bera, qui s'y établit avec une garnison de Goths, c'est-à-dire de chrétiens espagnols. Du reste, si les Aquitains avaient espéré trouver dans les chrétiens de Barcelone des alliés bien actifs, cet espoir semble avoir été trompé : car pas une

(1) Il faut lire dans Fauriel (III, 411) le romanesque récit de la fuite de Zaïdoun à travers le camp des chrétiens, son arrestation, ses ruses pour empêcher la reddition de la ville au moment même où on le contraint de la demander. Tout ce roman est traduit mot à mot d'Ermoldius.

ligne des chroniques franques ne mentionne le moindre effort de la part des habitants chrétiens de la ville en faveur de leurs coreligionnaires, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la tolérance des Arabes.

La haute prévoyance de Charlemagne lui avait fait envoyer, à tout hasard, au secours de Louis, son fils aîné Charles avec une armée austrasienne. Le chef Aquitain que Louis expédiait à l'empereur pour lui annoncer sa victoire rencontra, près de Lyon, Charles et ses Austrasiens, et, ceux-ci voyant qu'on n'avait pas besoin d'eux, s'en retournèrent en Austrasie.

C'est une tache sur le règne d'al Hakem que son inconcevable lenteur à secourir Barcelone et à disputer aux Franks le rempart le plus sûr de l'émirat du côté du nord-est. Ce fut sans doute pour expier cette faute que, peu de temps après la prise de la ville, il se dirigea, à la tête d'une armée, vers l'Espagne orientale. Après avoir visité Sarragosse, où il fut reçu avec de grands honneurs, il alla passer en revue les places fortes de la frontière; il occupa (la chronique arabe n'ose pas dire *il conquit*) la ville de Pampelune, alternativement soumise à l'émirat ou au royaume d'Aquitaine, selon l'humeur de son wali. Descendant ensuite le cours de l'Ebre, il reprit sur les Aquitains Huesca, puis Tarragone, dont s'était emparé le rebelle Bahloul. Celui-ci, véritable *condottiere*, avait réuni sous ses drapeaux bon nombre d'aventuriers de tous pays, Arabes et chrétiens, natifs pour la plupart des Pyrénées, et endurcis à la fatigue et à la guerre. Long-temps l'audacieux chef de partisans, abandonné par ses alliés d'Aquitaine, osa résister seul à la puissance de l'émir; mais, tombé

à la fin dans les mains d'al Hakem, après une lutte acharnée aux environs de Tortose, le vainqueur lui fit trancher la tête (803).

Avant son expédition à Sarragosse, al Hakem avait placé pour wali à Tolède le jeune Youssouf, fils de cet Amrou auquel l'émir devait la soumission de Tolède. Mais les atroces rigueurs du jeune wali exaspérèrent tellement les Tolédains, race peu endurante et prompte à la sédition, que la populace se souleva, assaillit sa maison et massacra une partie de sa garde. Les principaux de la cité, redoutant les conséquences de ce coup de désespoir, parvinrent à ramener à l'obéissance cette populace déchaînée, et se posèrent comme médiateurs entre elle et Youssouf. Mais l'imprudent wali, qui tout à l'heure se fût estimé heureux de pouvoir dérober sa tête à la fureur du peuple, ne parla plus que de vengeance et menaça de faire couler le sang à flots dans les rues de Tolède. Alors les principaux de la ville, quittant leur rôle de médiateurs, s'emparèrent brusquement de l'imprudent wali, qu'ils retinrent prisonnier. Mais, ne voulant pas donner à leur conduite l'apparence de la révolte, ils écrivirent sur-le-champ à l'émir de Cordoue pour s'excuser sur la nécessité où ils s'étaient trouvés de satisfaire un peuple irrité et de réprimer les violences inconsidérées du jeune wali.

L'émir vit en effet l'affaire sous son vrai jour, et, sans témoigner de colère contre les habitants de Tolède, il fit passer Youssouf au gouvernement de Tudela, puisque sa jeunesse et son inexpérience ne lui permettaient pas de régir plus long-temps cette remuante cité de Tolède, toute pleine de chrétiens et de séditions. Mais le vindicatif Amrou, saisi contre les

Tolédains de toute la colère que l'émir n'avait pas, obtint de lui le titre de wali de Tolède à la place de son fils. L'émir ne put refuser cette faveur à ses longs services, et Amrou, pendant les trois premières années de son nouveau gourvernement, vengea l'injure de son fils en écrasant d'exactions de toute espèce les malheureux Tolédains. Mais le cruel wali méditait une vengeance plus terrible encore. Abd el Rahman, le fils aîné d'al Hakem, ayant passé près de Tolède avec un corps de cavalerie qu'il conduisait à la frontière de l'est, Amrou et les principaux de la ville supplièrent le jeune prince de s'arrêter une nuit dans ses murs. Celui-ci accepta et fut se loger à l'alcazar, somptueuse résidence des souverains arabes. Le wali, pour faire honneur au fils de son maître, invita les plus notables habitants de la ville à venir rendre leurs hommages au prince et assister à un grand festin. Tous obéirent sans défiance, et se rendirent à l'alcazar. A mesure qu'ils entraient, Amrou les faisait conduire à un endroit écarté, où ils étaient décapités sur-le-champ. 400, d'autres disent 5,000, nombre ridiculement exagéré, périrent de cette sorte, tandis que le prince et ses convives, ignorants ou non de cette odieuse boucherie (1), se livraient tranquillement aux plaisirs de la table (805).

Quelques auteurs arabes affirment qu'Amrou instruisit le jeune prince de l'atroce vengeance qu'il méditait, et qu'en vain celui-ci essaya de l'en détourner. Mais, avec ce que nous savons des mœurs arabes, il paraît peu probable qu'Amrou eût osé prendre sur lui,

(1) Les Arabes, dit Assemani, *Biblioth. orient.*, p. 170, l'ont surnommée le *massacre de la fosse.*

sans en informer son maître, une si grave responsabilité; les exécutions plus sanglantes encore qui souillèrent la fin du règne d'al Hakem autorisent à penser qu'il permit au moins ce massacre, s'il ne l'ordonna pas, et l'arrivée du jeune prince fournit le prétexte pour l'exécuter.

Le lendemain, les têtes des malheureuses victimes ensanglantèrent les murs de l'alcazar, et semèrent l'épouvante dans toute la cité. La voix accusatrice du peuple répandit partout que tout ce sang avait coulé par ordre de l'émir, pour satisfaire les ressentiments d'Amrou et de son fils, et de profondes semences de désaffection et de haine couvèrent dans tous les cœurs.

Une autre sédition, moins grave et moins cruellement punie, vint troubler le règne d'al Hakem. Il avait fait wali de Mérida son cousin Esfah, le mari de sa sœur. Celui-ci, mécontent de son *wazyr* ou lieutenant, le destitua pour en nommer un autre. Mais le wazyr disgracié vint à Cordoue trouver al Hakem, et eut l'art de lui présenter sous un jour odieux la conduite d'Esfah, en l'accusant d'abuser du pouvoir qu'al Hakem lui avait confié, et de nourrir contre lui des projets de révolte. Al Hakem, irascible et défiant de sa nature, oublia en un instant la longue fidélité d'Esfah, et lui ôta brusquement le gouvernement de Mérida, en envoyant un autre wali pour le remplacer. Esfah, blessé d'un traitement qu'il n'avait pas mérité, se plaignit amèrement que l'on pût mettre en balance les plaintes d'un subalterne destitué par lui avec ses longs services et sa fidélité éprouvée, et que l'on congédiât comme un valet dont on serait las un petit-fils d'abd el Rahman.

Al Hakem vit dans cette réponse un crime de lèse-

majesté, et envoya aussitôt un de ses walis avec un fort détachement de troupes se saisir du rebelle Esfah. Mais celui-ci, poussé à la révolte par l'injustice, ferma les portes de Mérida au wali, sans se permettre toutefois aucun acte d'hostilité. Al Hakem, de plus en plus exaspéré, vint alors en personne et avec de nouvelles troupes demander compte à Mérida du crime qu'aux yeux de l'émir la cité partageait avec son wali.

Esfah, voulant détourner de cette malheureuse ville les malheurs qui la menaçaient, s'apprêtait à se soustraire à la haine d'al Hakem; mais les habitants, jaloux de partager jusqu'au bout le sort de leur bien-aimé wali, le retinrent de force, et résolurent de le défendre, même en dépit de lui, contre l'injuste colère de l'émir. Mais un ange gardien veillait heureusement sur eux et sur lui : c'était Alkinza, sa femme et la sœur de l'émir. Celle-ci, sortant en hâte de la ville, traversa tout le camp des assiégeants, et, se prosternant aux pieds de son frère, lui demanda la grâce de son mari, et apaisa, non sans peine, sa royale colère. Al Hakem, touché de tant de dévoûment, consentit à oublier le passé, rendit à Esfah toute sa faveur, et lui laissa même le gouvernement de Mérida.

Mais de plus graves événements allaient troubler la fin du règne d'al Hakem, règne laborieux comme ceux de ses pères et toujours ballotté de la guerre civile à la guerre étrangère. Al Hakem se trouvait à Mérida, quand il en fut rappelé par la nouvelle qu'une dangereuse conspiration se tramait contre lui à Cordoue. Le chef des conjurés était un nommé Yahia, l'un des membres du *meschouar*, ou conseil d'état, et il avait pour complices tous les principaux de la ville.

Khasim, le cousin d'al Hakem, qui lui donnait cette fâcheuse nouvelle, avait feint, pour mieux pénétrer le secret des conjurés, d'entrer dans leur complot. Le retour d'al Hakem à Cordoue ne fit que hâter les projets des rebelles, et déjà le jour était fixé pour l'assassiner au moment où il se rendrait à la mosquée; mais Khasim lui ayant procuré les noms des conjurés, l'émir les fit tous arrêter en une nuit, deux jours seulement avant le terme fatal. 800 têtes tombèrent sous le glaive dans cette seule nuit, suivant les formes expéditives de la justice de l'Orient, où juger c'est punir; et le lendemain matin, ces têtes sanglantes, plantées sur les créneaux de l'alcazar, vinrent jeter l'épouvante dans cette ville populeuse, qui ignorait encore le crime tout en voyant le châtiment.

Depuis lors, le repos de l'âme fut perdu pour al Hakem, et la crainte et le soupçon empoisonnèrent tous les instants de sa vie; en proie à d'éternels soucis, il en vint peu à peu à se décharger sur son fils abd el Rahman de tous les soins de l'empire. Ainsi, lorsque les continuelles incursions des Franko-Aquitains appelèrent sur la frontière du nord les forces de l'empire de Cordoue, ce fut à abd el Rahman qu'échut constamment le soin de les commander, et c'est là que ce glorieux monarque fit pendant plusieurs années son apprentissage du trône.

C'était une singulière situation que celle de tous ces petits gouvernements du nord de la Péninsule, sans cesse placés entre deux suzerainetés, sans en reconnaître aucune, prompts à se donner au vainqueur quel qu'il fût, mais plus prompts encore à secouer le joug dès que le danger en s'éloignant cessait de leur imposer l'obéissance. Sur toute la chaîne des Pyrénées,

dans la Marche de Vasconie, comme dans la Marche de Gothie, on remarque à cette époque une tendance bien marquée de l'invasion aquitaine à s'avancer jusqu'à l'Ebre. Sarragosse, il est vrai, appartenait encore aux Arabes et leur garantissait la meilleure et la plus belle partie de ce riche bassin de l'Ebre, dont elle occupe le centre; Pampelune même était, au moins de nom, en leur pouvoir, sauf à changer de maître à chaque invasion, selon le caprice ou l'intérêt de son wali.

Mais enfin le mouvement de recul de la puissance musulmane, pendant toute cette époque, n'en est pas moins prononcé. Même avant les grandes guerres civiles des Hafsoun, et les terribles révoltes de Tolède et de Sarragosse, l'empire des Ommyades, alors dans toute sa puissance, n'en a pas moins de peine à maintenir son ascendant dans tout le nord de la Péninsule. Deux ennemis naturels de l'émirat s'accordent sans s'être concertés pour repousser vers le sud cette monarchie, imprudemment étendue au delà de ses limites naturelles, et à laquelle il manque un point central, comme Tolède, pour agir à la fois sur toutes les extrémités de son vaste empire. De ces deux efforts, distincts, mais simultanés, l'un a pour point de départ la monarchie d'Oviedo, l'autre le royaume d'Aquitaine. Ce que nous avons vu faire aux roitelets de Cangas, par le seul instinct de leur conservation, dans le nord-ouest de la Péninsule, nous le voyons faire au nord-est par une pensée plus haute et plus politique, au royaume d'Aquitaine, adossé à la puissante monarchie franque.

Ainsi se réalisaient les sages prévisions qui avaient dicté à Charlemagne la fondation du royaume d'Aquitaine, comme une digue que l'invasion arabe ne

devait pas franchir. Ainsi, à la distance de dix siècles où nous sommes placés, plus nous étudions cette politique de Charlemagne, plus nous sommes frappés de sa hardiesse et de sa grandeur; le siècle tout entier relève de lui, et rend hommage à l'ascendant du génie. En avant de l'immense empire qu'il a créé et que sa main puissante suffit à peine à empêcher de se dissoudre, il jette encore des monarchies ou vassales comme celle d'Aquitaine, ou alliées comme celle d'Oviedo, destinées à amortir les coups du seul ennemi que Charles ait à redouter au midi. Nous avons vu (t. II, p. 320) Alonzo le Chaste faire hommage à Charles de ses victoires, sans se douter qu'il n'est sur le trône que le lieutenant couronné du glorieux empereur. Sur toute cette longue chaîne des Pyrénées, depuis Barcelone jusqu'à Lugo, Charles, du fond de son palais d'Aix-la-Chapelle, pousse contre les Musulmans l'effort de toute la chrétienté; l'Aquitaine, pour assurer sa frontière, la déplace, et jette ses postes avancés jusqu'aux bords de l'Ebre, tandis qu'Alonzo s'aventure jusqu'à Lisbonne. Sans doute cette éphémère action de la monarchie franque sur les destinées de l'Espagne mourra bientôt avec l'homme de génie qui l'a imprimée; la monarchie arabe, avec al Mansour, viendra toucher encore les crêtes des Pyrénées, et reporter jusqu'aux frontières de la Gaule le flot de l'invasion, qui ne doit plus les dépasser. Mais on n'en est pas moins frappé d'admiration en voyant ce que peut la volonté d'un seul homme, alors même que cette volonté, impuissante contre le temps, ne doit pas laisser après elle œuvre qui lui survive.

La frontière arabe ayant reculé en arrière par la perte de Barcelone, les deux points extrêmes de l'em-

pire de Cordoue sur cette frontière devinrent Sarragosse et Tortose. Cette dernière ville surtout, assise sur les bouches de l'Ebre, qu'elle ouvre ou ferme à son gré, acquérait, par sa position même à l'extrême frontière de l'est, une haute importance. Quant à Tarragone, située au nord de l'Ebre, en terre d'Aquitaine, elle devait nécessairement suivre le sort de Barcelone. Aussi les Arabes ne négligèrent-ils rien pour fortifier Tortose, car il était facile de prévoir que tout l'effort de l'invasion franko-aquitaine allait désormais se porter sur elle. En effet, en 807 suivant Conde, et 809 suivant les chroniques franques, mieux instruites et plus détaillées, une armée d'Aquitains, divisée en deux corps, partit de Barcelone. L'un de ces deux corps, sous les ordres du roi Louis, reprit, chemin faisant, la ville de Tarragone, et vint mettre le siége devant Tortose, après avoir dévasté les riches campagnes de la Catalogne, habituées à ce fléau de l'invasion, devenu presque annuel. Le second, commandé par quelques comtes aquitains ou franks, par Borel, marquis de Gothie, et par le Goth Bera, comte de Barcelone, eut pour mission d'aller, sur les bords de la Sègre et de l'Ebre, ramasser des vivres et du butin, et prévenir une attaque des Arabes contre le corps qui assiégeait Tortose. Cette division de l'armée, après avoir heureusement accompli sa mission (1), vint rejoindre l'autre sous les murs de Tortose, et le siége fut poussé avec une vigueur nouvelle.

(1) Les chroniques franques, un peu moins avares de détails que celles de l'Espagne chrétienne, contiennent un récit romanesque et curieux de cette expédition du second corps d'armée; son étendue m'empêche de le reproduire, mais on peut le lire tout au long dans Fauriel (III, 423), qui a traité avec un soin tout particulier l'histoire des invasions franko-aquitaines en Espagne.

Mais al Hakem, qui, à cette époque, n'avait pas encore perdu toute son ancienne activité, envoya à son fils abd el Rahman, qui se trouvait à Sarragosse, et au wali de Valence, l'ordre de se porter vers Tortose avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les deux armées se réunirent sous les ordres du jeune prince, et, surprenant les chrétiens dans leurs lignes, elles en firent un affreux carnage. Le siége fut levé, et les Aquitains reprirent à la hâte le chemin de Barcelone. Les Arabes, contents sans doute de ce premier succès, firent la faute de ne pas les poursuivre jusqu'aux portes de Barcelone, qu'un coup de main heureux eût peut-être pu leur livrer. (1)

Mais la possession de Barcelone condamnait les chrétiens à conquérir Totose. En 810, une nouvelle expédition franko-aquitaine partit de Barcelone. Louis voulait en partager les chances; mais Charlemagne, qui sentait l'importance de cette expédition et redoutait pour l'inexpérience de son fils le danger d'un nouvel échec, ne permit pas à Louis de franchir les Pyrénées, et confia le commandement de l'armée au comte frank Ingobert. Cette fois encore, une partie de l'armée fut détachée pour battre le pays, pendant que l'autre allait s'établir sous les murs de Tortose. La première, ne marchant que la nuit, par les sentiers les plus écartés, se cachant le jour et n'allumant pas même de feu, de peur de se trahir, passa l'Ebre sur des barques portatives qu'elle traînait avec elle; mais découverte par les Arabes malgré toutes ses précau-

(1) Les chroniques franques cherchent à dissimuler cet échec de leurs armes; mais l'accord de Murphy et de Conde, et les détails qu'ils donnent, ne laissent pas de doute sur ce point.

tions (1), elle parvint à leur échapper après un engagement assez vif, où les chrétiens eurent l'avantage, et revint sous les murs de Tortose, mais sans rapporter avec elle ni vivres ni butin ; et comme, dans un pays dévasté, les vainqueurs devaient tout apporter avec eux, et que les armées mouraient de faim quand la guerre ne nourrissait pas la guerre, force fut aux Aquitains de lever le siége, presque aussi honteusement que la première fois. (2)

Dans le mois d'octobre de la même année, al Hakem, occupé de ses guerres contre les chrétiens des Asturies, et bien aise sans doute, malgré l'échec essuyé par les Franko-Aquitains, de se débarrasser de ces hôtes incommodes, envoya des députés à Aix-la-Chapelle demander la paix à l'empereur, et lui remettre un de ses leudes, le comte Heinrich, qui se trouvait captif des Sarrazins. L'empereur accorda cette paix, ou au moins cette suspension d'armes, presque aussitôt violée que conclue. Les Sarrazins, dès l'année suivante, envoyèrent leurs flottes dévaster l'île de Corse, qu'ils regardaient sans doute comme n'étant pas comprise dans le traité, et l'empereur probablement ne fut pas fâché de ce prétexte pour faire re-

(1) Un Arabe qui se baignait dans le fleuve y vit flotter des excréments de cheval, et reconnut bien vite, avec la sagace observation qui les distingue (*sicut sunt nimiæ calliditatis*), que ce n'étaient pas là les sécrétions d'un animal uniquement nourri d'herbages, comme ceux de leurs campagnes, mais ceux d'un cheval nourri d'orge, et il donna l'éveil à ses compagnons. (*Anon. astrôn.*)

(2) Mes sources pour toute cette guerre de Catalogne sont surtout les chroniques franques, toutes renfermées dans le tome VI de la collection des *Historiens de France*. Les plus abondantes sont la chronique de *l'Astronome*, les *Gestes* de Louis le Débonnaire, et le poëme barbare, mais non sans talent, d'Ermoldius Nigellius. J'ai aussi consulté avec fruit Vaissette, et l'excellent ouvrage de Fauriel, qui a jeté à pleines mains la lumière sur toute cette partie de l'histoire d'Espagne.

prendre à ses armées le chemin de la Marche de Gothie.

Mais Charlemagne, avec sa forte volonté, avait résolu de conquérir Tortose, et ce que Charles avait une fois résolu devait s'accomplir : la Saxonie était là pour le prouver. De puissants renforts vinrent du fond de l'empire frank attester la résolution de Charles et fournir à Louis les moyens de l'accomplir. En 811, une armée plus forte que les deux premières vint encore assiéger Tortose ; elle s'en serait même emparée, après quarante jours de siége, si l'on en croyait l'*Astronome*, le seul historien frank qui fasse mention de cette expédition, dont ne parlent pas les Arabes. Le chroniqueur ajoute qu'Obéïd Allah (Abaïdoun dans les chroniques chrétiennes) remit à Louis les clefs de la ville, ce qui ne veut pas dire que la ville suivit le sort de ses clefs. Mais si Tortose fut prise, ce qui est au moins douteux, elle ne resta pas long-temps aux mains des Aquitains, puisque nous la verrons résister encore pendant longues années au pouvoir de leurs armes.

Dans la marche de Vasconie, les choses se passaient à peu près de même que dans la marche de Gothie : la même pensée qui avait fait fonder à Charlemagne ce poste avancé de la monarchie franque dans la Catalogne lui avait fait également vers l'ouest reculer aussi loin que possible la frontière de l'Aquitaine. Mais de ce côté, en face des fortes villes de Tudela, d'*Osca* (Huesca), de Pampelune et de Sarragosse, les chrétiens ne possédaient que quelques châteaux forts et quelques lambeaux de cette terre montagneuse, conquis pied à pied sur les infidèles. Ce qui leur manquait, c'était un centre comme Barcelone, et Huesca

ou Pampelune, plus d'une fois livrées au roi d'Aquitaine par la défection de quelque wali, ne tardaient pas à lui échapper aussitôt que ses hommes d'armes avaient repris le chemin des Pyrénées. Un comte d'origine romaine, Aureolus, commandait avant 809 cette Marche de Vasconie, étroit territoire situé entre Huesca, Pampelune et Sarragosse, dans les vallées supérieures du *rio* Aragon et du *rio* Gallego.

Amoroz, Amruis, ou Amrou, l'ancien wali de Tolède, se trouvait alors wali de Sarragosse et gouverneur de toute la province, et, tantôt allié ou vassal de Louis, tantôt sujet d'al Hakem, il exploitait avec habileté cette position ambiguë, où, entre deux maîtres, il parvenait en réalité à n'en avoir pas un. En 809, Aureolus étant mort, Amrou s'empara brusquement de toutes les forteresses que celui-ci possédait, et se constitua de lui-même, et sans l'investiture de Louis, gouverneur de la Marche de Vasconie. Seulement, pour régulariser un peu sa prise de possession, il envoya un message à Charlemagne pour reconnaître sa suzeraineté, promesse qui, en l'absence d'une armée d'Aquitains, n'engageait pas à grand'chose celui qui la faisait. Mais malgré les protestations de fidélité qu'Amrou prodiguait à l'émir de Cordoue en même temps qu'il prêtait hommage au monarque frank, ses menées avaient sans doute éveillé la défiance d'al Hakem : car son fils abd el Rahman, qui se trouvait à Sarragosse, en chassa l'infidèle wali, et celui-ci fut contraint de chercher un asyle à Huesca (810).

Les Aquitains, occupés de leurs guerres avec les Basques de la Navarre, furent pendant quelques années hors d'état de rien entreprendre de sérieux contre l'Espagne musulmane. Toutes leurs expéditions se

réduisirent à une course sur le territoire de Huesca, qu'ils dévastèrent, sans essayer même d'entrer dans la ville. Les Arabes, de leur côté, profitant de la diversion que les Basques faisaient en leur faveur, franchirent à leur tour les Pyrénées (812) sous la conduite d'abd el Rahman, après s'être emparés chemin faisant de Gérone, et vinrent jusque sous les murs de Narbonne ravager ses campagnes, qui se reposaient depuis quelques années des malheurs de la guerre.

Au milieu de ces éternelles alternatives de revers et de succès, la guerre se poursuivait sanglante, impitoyable, et les deux partis étaient également las de cette lutte sans résultat et sans terme possible. Enfin al Hakem, cédant, nous disent les historiens franks, à l'ascendant de la gloire et du génie de Charlemagne (1), lui envoya demander la paix. Mais Charles n'accordait de paix qu'à un ennemi vaincu et soumis; une trève de trois ans lui était nécessaire pour réparer les forces de l'Aquitaine épuisée, et ce fut tout ce qu'il consentit à accorder à al Hakem (812), qui vers la même époque concluait aussi une trève avec les chrétiens de Galice et d'Asturie (2).

Pendant tout le reste de son règne, al Hakem cessa d'être en guerre avec le puissant empereur et avec son faible successeur. En 815, la trève, près d'expirer, fut prolongée sur la demande des ambassadeurs de l'émir, et une nouvelle ambassade, envoyée à Compiègne en 817, la fit durer jusqu'en 821 (3).

(1) Abulaser, rex Sarracenorum, ex Spaniâ audiens famam et opinionem virtutum domini Karoli imperatoris, missos suos direxit, pacem postulans..... (*Chron. Moissac.*)

(2) Voyez, pour les guerres d'al Hakem avec les rois des Asturies, le tome II de cette histoire, p. 322-24.

(3) Eginh., *Annal. ad ann.* 815-17.

Nous avons vu depuis quelques années tout le fardeau de l'empire reposer sur le jeune et actif abd el Rahman. Mais après la trève conclue avec tous les ennemis de l'empire, al Hakem, de plus en plus désireux de se livrer au repos, fit reconnaître, dans une assemblée solennelle de tous les grands-officiers de la couronne, son fils comme *wali al hadi*, ou successeur au trône, presque au même moment où Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, en faisait autant pour son fils Louis. De ce jour al Hakem cessa réellement de régner pour se livrer à l'oisiveté et aux plaisirs dans l'inaccessible enceinte de son alcazar, où, prisonnier volontaire, il semblait s'être renfermé pour jamais.

C'est là qu'au milieu des chants et des danses des jeunes odalisques qui essayaient d'adoucir son humeur farouche, s'écoulaient tous les jours d'al Hakem. A ces penchants orientaux se joignait encore celui de l'ivrognerie, réprouvé par les lois comme par les mœurs des Arabes; puis, comme l'orgie n'eût pas été complète pour un despote musulman, si l'odeur du sang ne se fût pas mêlée à celle du vin et des parfums, du sein de ces banquets du Sardanapale arabe partaient chaque jour des sentences de mort; le peuple, épouvanté, ne se souvenait de son roi que par les arrêts de mort qu'il voyait exécuter. Entouré de mercenaires étrangers, selon l'usage des tyrans, al Hakem avait élevé jusqu'à 5,000 le nombre des gardes attachés à sa personne : 3,000 étaient des Andalous-Mozarabes, c'est-à-dire des chrétiens, odieux au peuple à ce seul titre, et le reste était des Slaves (*Eslavos*), soit prisonniers de guerre vendus comme esclaves, soit mercenaires qu'on était allé marchander dans ces pays lointains, à l'imitation des Césars de

Bysance. Enfin une foule d'eunuques grossissaient encore la garnison de ce palais, véritable forteresse, et 2,000 hommes de la garde de l'émir stationnaient sans cesse de l'autre côté du fleuve, en face du palais, dans de vastes casernes qu'al Hakem avait fait construire.

Mais cette garde, équipée avec le luxe qui plaît aux despotes, était une lourde charge pour le trésor de l'émir; pour en combler les vides, force lui fut de mettre un nouvel impôt sur les marchandises. Le sourd mécontentement qui régnait dans la capitale saisit ce prétexte pour éclater ; quelques uns des plus mutins refusèrent le tribut et assaillirent les percepteurs. Un tumulte assez violent eut lieu aux portes de la ville, et dix des rebelles furent arrêtés par les ordres de l'émir. Mais ce n'était là qu'un léger désordre, dont un peu de modération eût pu prévenir le retour. Le peuple murmurait de cet appareil inusité de gardes et de supplices, dont les aïeux d'al Hakem avaient si bien su se passer ; il murmurait de voir le fruit de ses sueurs alimenter ainsi les débauches du monarque ; quelques interprètes de la loi osaient même déclamer hautement contre ces désordres, si opposés au véritable esprit du Koran. Toutefois, de ces murmures à une révolte ouverte il y avait loin encore.

Mais l'intinct sanguinaire d'al Hakem ne pouvait perdre une occasion si belle de rappeler au peuple par la terreur que, dans cet alcazar inaccessible, il avait encore un maître. Les dix rebelles furent cloués à des pieux (*clavar en palos*, peut-être empalés) devant les portes de l'alcazar (818). La populace du faubourg du midi, situé de l'autre côté du pont, s'était ras-

semblés en grand nombre pour assister au supplice de ces malheureux, et un vif mécontentement régnait dans toute cette foule, qui se sentait forte en se sentant réunie. Un soldat de la garde ayant par hasard frappé un des assistants, le peuple, saisi de colère, l'assaillit à coups de pierres, et l'aurait lapidé sur place, si le malheureux, tout ensanglanté, ne s'était réfugié en courant auprès des gardiens de la ville. Le peuple, animé par ce premier succès, attaqua bientôt la garde elle-même, et mit en pièces tout ce qui osa lui résister. Les soldats, dispersés et tremblants, se réfugièrent dans l'alcazar, poursuivis par les menaces et les cris du peuple, enivré de sa victoire.

A ce bruit, al Hakem, retrouvant avec son énergie première cette soif de sang qui ne faisait jamais que sommeiller en lui, sortit armé de l'alcazar à la tête de sa garde; et, malgré les prières de son fils et de ses meilleurs scheiks, plus humains et plus prudents, il chargea avec furie cette foule en désordre, qui ne s'attendait pas à une pareille attaque. Le peuple, épouvanté, chercha un refuge dans son faubourg, et s'enferma dans ses maisons, et la dernière populace essaya seule une vaine résistance. Le sabre des mercenaires étrangers, qui rendaient au peuple toute la haine que celui-ci leur portait, en eut bientôt fait justice, et le sang coula à flots dans les rues de ce malheureux faubourg. Trois cents des rebelles furent faits prisonniers et cloués vivants à des pieux sur les bords du fleuve : horrible spectacle destiné à frapper de terreur tous ceux qui oseraient encore braver le vieux lion dans son repaire.

Tout autre qu'al Hakem, après cette sanglante exécution, se serait cru assez vengé; mais il lui fallait

encore du sang et des larmes : trois jours durant, le faubourg tout entier fut livré à un pillage systématique par une soldatesque effrénée, à laquelle tout était permis et ordonné même, excepté d'outrager les femmes et les filles. Toutes les maisons furent rasées l'une après l'autre, afin que toute trace de l'affront fait à l'émir fût ensevelie sous ces ruines fumantes. Puis, quand les trois jours furent écoulés, soit lassitude, soit remords, al Hakem fit détacher les malheureuses victimes du théâtre de leur supplice et recueillir les morts. Plus malheureux encore, ceux qui leur survivaient, au nombre de cinquante à soixante mille, et ce chiffre, pour un seul faubourg, peut donner une idée de l'immense population de Cordoue, obtinrent leur pardon, mais à la condition d'abandonner pour jamais leur patrie. La plupart errèrent long-temps, dans la plus profonde misère, à travers les campagnes de Tolède, où ils finirent par trouver un asyle. Huit mille environ se fixèrent dans le Magreb, et plus de quinze mille, après avoir erré sur la côte de Barbarie, se firent, à main armée, un patrie de l'Égypte, qui avait d'abord refusé de les recevoir.

Mais une destinée encore plus aventureuse était réservée à ceux-ci : maîtres d'Alexandrie, où ils avaient conquis l'hospitalité à la pointe de l'épée, le gouverneur de l'Egypte acheta à prix d'or leur retraite. Après avoir quelque temps essayé du métier de pirates dans les eaux de l'Archipel, ils finirent par se choisir un asyle dans l'île de Crète, alors peu peuplée (1). Bientôt d'autres aventuriers vinrent se joindre à eux des pays de l'Irak et de l'Egypte elle-même, et ce sont eux,

(1) Voyez, t. II, p. 231, ce que j'ai dit de cette conquête de la Crète.

dit-on, qui fondèrent la ville de Candie, devenue plus tard la capitale de l'île (835).

Les huit mille qui s'étaient fixés dans le Magreb trouvèrent une patrie, sans coup férir, dans la nouvelle ville de Fez, que venait de bâtir, près de l'océan, Edris ben Edris, fils d'Edris ben Abdallah, qui, poursuivi comme abd el Rahman I[er] par la haine des Abassides, avait fondé dans le Magreb el Aksa une puissante monarchie, alliée naturelle de celle des Ommyades (787). Al Hakem avait même, par une brillante ambassade, resserré les liens d'amitié qui unissaient les deux monarchies. Edris accueillit volontiers les malheureux fugitifs, et le quartier qu'ils habitèrent dans la ville prit d'eux le nom de *quartier des Andalous*.

L'impitoyable al Hakem, non content d'avoir exilé de sa capitale une population industrieuse, voulut encore que le sol qu'elle avait habité cessât de faire partie de la cité, et défendit d'y bâtir aucune maison. Il semble que cette défense subsiste encore, car la triste Cordoue ne compte pas aujourd'hui dix habitations sur la rive gauche du fleuve, comme si la malédiction d'al Hakem pesait encore sur elle. La haine du peuple se vengea des atroces rigueurs de l'émir en changeant son surnom de *el Morthady* (l'affable) pour ceux de *el Rabdy* (l'homme du faubourg) et d'*aboul Assy* (le père cruel), dont les chroniques chrétiennes ont fait Aboulaz.

Mais al Hakem devait trouver dans sa propre conscience un vengeur plus implacable encore. Depuis le jour où ces flots de ce sang innocent eurent arrosé les rues du faubourg de Cordoue, une profonde mélancolie s'empara du cruel émir (1); les couleurs de

(1) Ebn Hayan, d'après abou Beker, *ap.* Conde, I, 256.

son teint s'effacèrent; une fièvre continue vint miner ses forces. Les scènes affreuses du massacre se représentaient sans cesse à son imagination en délire; sans cesse il croyait voir cette populace moissonnée par le glaive; le fracas des armes et les cris des mourants le poursuivaient jusque dans ses promenades solitaires; des rêves affreux troublaient son sommeil, et souvent, au milieu de la nuit, ses cris d'angoisse appelaient ses esclaves, et ses accès de fureur impatiente les punissaient de n'être pas accourus assez tôt. Tantôt il faisait venir à des heures indues les khadis et les wazyrs de sa cour pour les consulter sur une affaire importante, et, quand tous étaient réunis, il faisait chanter et danser devant eux ses esclaves favorites, et les congédiait ensuite, comme si c'eût été là le seul but de leur réunion. D'autrefois, son humeur belliqueuse semblait se réveiller tout d'un coup : il faisait appeler tous ses scheiks et réunir ses gardes sous leurs drapeaux, comme pour marcher à quelque expédition lointaine; puis, changeant brusquement d'avis, il les renvoyait dans leurs quartiers.

Le seul adoucissement que l'infortuné trouvait à ses maux était dans la musique, et dans la poésie, qu'il paraît avoir cultivée avec succès. Conde cite quelques uns de ses vers où, au milieu de ce luxe de métaphores qui surcharge la poésie orientale, on trouve quelques images qui ne manquent ni de vigueur ni d'éclat.

« Demande à mes frontières, s'écrie le poète cou-
» ronné, si des *algarades* osent y entrer, s'il est en face
» d'elles un bras qui ose dénuder l'épée, si l'on y voit
» briller autre chose que les cascades d'argent qui des-
» cendent en murmurant aux flancs des vertes mon-

» tagnes, et entraînent dans leurs flots la coloquinte
» amère. Elles te diront que, si je ne suis pas le pre-
» mier parmi leurs champions, du moins ma lance
» est toujours la première à dégoutter de sang. Si la
» fatigue ôte aux braves leur courage, si, en face de
» mille morts, le plus hardi vacille quelquefois, ceux
» qui tournent bride ne furent jamais de mon ba-
» taillon. »

Pendant quatre ans, al Hakem resta en proie à cette mélancolie qui touchait de bien près à la démence. Enfin, le 22 mai 822, une mort lente et douloureuse mit un terme à ses souffrances, après un règne de vingt-six ans, éprouvé par bien des traverses. Ce règne malheureux, mais non sans gloire, a été jugé diversement par les historiens : le mal, nous l'avons dit déjà ; mais quant au bien, c'est justice de reconnaître avec Murphy que, sauf pendant les dernières années de sa vie, al Hakem porta constamment sur toutes les affaires de son vaste empire une attention vigilante ; qu'il aimait, comme le dit la chronique, « à voir de » ses propres yeux et à tenir les rênes de ses mains ; » qu'il recherchait la société des bons et des sages, » et que ce fut lui qui foula cet empire rebelle sous la » plante de ses pieds. »

Sa taille était haute et imposante, son corps maigre, son teint brun, son nez aquilin. Sa famille était nombreuse, car il laissa après lui vingt fils et autant de filles. Nous avons peint son caractère en racontant sa vie; mais le trait suivant, rapporté par Murphy (p. 90), achèvera de le faire connaître : « Le poète al Abbas, voyageant sur la frontière, entendit à Guadalajara une femme qui s'écriait : « Je requiers assis- » tance de toi, al Hakem, car tu nous as oubliés, et

» nous sommes accablés par ces chiens d'infidèles, » qui ne nous laissent plus ni époux ni enfants. » Le poète, saisi des vives expressions de la douleur de cette femme, les consigna dans une ode qu'à son retour il lut à son souverain. Al Hakem en fut frappé, et, rassemblant aussitôt son armée, il se mit en route pour Guadalajara, en emmenant le poète avec lui; de là il envahit le territoire chrétien, délivra les captifs musulmans, et, mandant ensuite devant lui cette femme qui avait imploré son appui, il égorgea en sa présence tous les chrétiens prisonniers. « Eh bien! »femme, lui dit-il ensuite, si distant que soit al Ha»kem, est-ce en vain qu'on en appelle à lui? »

Al Hakem est le premier des émirs qui se soit entouré d'une garde soldée, et qui ait assis sur des bases régulières l'organisation militaire des Arabes. Leur marine, fondée par abd el Rahman Ier, paraît avoir pris sous al Hakem un vaste développement; d'importantes expéditions furent tentées par elle dans la Méditerranée. Les îles Baléares, prises ou du moins ravagées en 768, furent, il est vrai, reprises l'année suivante par les flottes franko-aquitaines, mais, ces îles fortunées, ainsi que la Corse et la Sardaigne, placées plus loin de la portée des Arabes, furent encore plus d'une fois dévastées par eux. Un corps de troupes franques que Pépin, roi d'Italie, avait envoyé dans l'île de Corse pour la défendre, fut battu par les hardis pirates, et leur comte perdit la vie dans le combat (806).

Mais Charlemagne, averti par la conquête de l'Espagne du danger de laisser les Arabes prendre pied dans une terre chrétienne, ne pouvait leur abandonner ainsi ces deux belles îles placées si près de la pé-

ninsule italique, que les Sarrazins d'Afrique menaçaient déjà vers l'autre extrémité. Il envoya en Corse en 807 son connétable (*comes stabuli*) Burchart, avec une flotte qui défit celle des Arabes, déjà repoussés de la Sardaigne par le courage des insulaires (1).

Nous ne raconterons pas en détail toutes ces expéditions, qui ne touchent que de bien loin aux annales de l'Espagne. Mais un fait ressort au milieu de ces continuelles hostilités de l'empire de Cordoue, se heurtant sur tous les points contre le vaste empire frank. C'est l'espèce de respect superstitieux dont les Arabes étaient saisis pour ce puissant empereur, qu'ils rencontraient partout, dans leurs efforts incessants pour s'étendre vers le nord. Ainsi les barbares du septentrion, attirés vers le sud par le même attrait, avaient partout rencontré Rome, qui leur fermait le chemin. Génie tutélaire de l'Europe chrétienne, Charlemagne semble planer sur elle et la couvrir de son aile; c'est lui qui a reçu mission de la défendre à la fois, vigilant gardien, contre les attaques du nord et contre celles du midi. Nous avons vu al Hakem, rendant hommage à cet arbitrage suprême que Charles exerçait sur les affaires de l'Europe, implorer de lui la paix par une ambassade solennelle. Eh bien! après sa mort même, le prestige n'est pas détruit encore; mesurant le fils sur le père, les Arabes prètent à son débonnaire successeur la taille d'un héros, et des am-

(1) Voyez, pour ces détails sur la Sardaigne, Eginhart et les *Annal. Loisel.*, qui se répètent mot pour mot, comme le font l'une après l'autre toutes les chroniques franques.

Quant à la Corse, les Arabes paraissent s'y être établis sur quelques points d'une manière un peu plus stable J'y ai retrouvé encore de nos jours quelques traces de leur séjour dans les danses nationales du pays, qui rappellent celles du midi de l'Espagne, évidemment empruntées aux Maures.

bassadeurs partent de Cordoue pour aller à Compiègne complimenter le nouvel empereur, et le poursuivent inutilement de leurs hommages, d'une extrémité à l'autre de son immense empire (1).

La mort de Charles, en 814, avait dissous de fait cette vaste monarchie qui ne devait pas lui survivre, et que la faible main de son fils ne suffisait pas à contenir. La mort d'al Hakem, au contraire, livrait l'empire arabe à un jeune héros, dont la vie s'était passée dans les camps, et à qui la guerre avait enseigné le dur métier de roi. Mais avant d'entamer l'histoire de ce beau règne, il nous faut jeter un coup d'œil sur l'état de société qu'avait créé la conquête franque dans ce coin de l'Espagne où elle avait pris racine, en s'étendant au delà des Pyrénées, ses limites naturelles, pour mieux les fermer à l'invasion arabe.

Depuis la sanglante leçon de Roncevaux, Charlemagne ne songeait plus à arracher au joug des Arabes cette belle péninsule, perdue pour la chrétienté; mais il songeait, comme nous l'avons dit, à élever au sein même de l'Espagne une barrière durable contre l'invasion musulmane, et à donner vers l'est un pendant à la monarchie asturienne, sans cesse condamnée, comme la Marche de Gothie, à attaquer pour se défendre. Mais de ces efforts heureux faits par Charles et par son fils pour constituer sur le territoire espagnol un avant-poste de la Gaule franque il était résulté un état de choses facile à prévoir.

Bien que l'impulsion politique qui dirigeait la Marche de Gothie partît de l'Aquitaine, et que le pays,

(1) Cum eos tæderet adventus sui, permissu imperatoris redierunt. Eginhart, *Annal.*, p. 203 de dom Bouquet.

suivant l'usage frank, eût été divisé en comtés et en margraviats (*Mark-graf*, comte de la Marche); bien qu'à la dépendance politique la main habile qui avait fondé l'édifice eût joint la dépendance religieuse, et que tous les évêchés de la Marche gothique reconnussent Narbonne pour métropole, depuis que Tarragone, l'ancienne métropole romaine, avait été détruite par les Arabes, l'œuvre n'était pas complète encore : les éléments dont Charles s'était servi pour reconstruire sur le moule frank ce diminutif d'une Espagne chrétienne n'étant ni franks, ni aquitains, mais espagnols ou goths, de profondes dissidences avaient éclaté, et la Marche de Gothie avait bientôt tendu à se séparer du royaume d'Aquitaine, dont elle était d'abord une annexe.

En effet, du moment où la population chrétienne, tolérée par les Arabes dans les villes qu'ils occupaient, avait appris qu'un lieu de refuge, une sorte d'*asyle* politique existait pour elle au pied des Pyrénées, sous la tutelle de la monarchie franque, elle y avait afflué sur-le-champ avec un empressement tout patriotique. Dans cette espèce de restauration posthume de l'empire gothique, les Goths de la Septimanie, comme ceux de l'intérieur de la Péninsule, étaient accourus de toutes parts sur ces terrains de la Marche, dépeuplés par la guerre, et où des bras laborieux et capables de manier à la fois l'épée et la charrue étaient toujours bienvenus. Les comtes franks ou aquitains qui gouvernaient la Marche avaient abandonné avec joie aux émigrés les terrains déserts que ceux-ci s'offraient à cultiver. Bientôt dans ces *poblaciones* nouvelles, fondées à l'instar de celles des rois d'Asturie, et avec des éléments non moins nationaux, le vieil empire gothique, avec

ses lois et ses mœurs, et jusqu'à son nom, que rappelait celui de *Marche de Gothie*, avait ressuscité peu à peu. En regard des souverainetés naissantes des comtes aquitains ou franks s'en étaient élevées d'autres, gouvernées par des chefs indigènes, jusqu'à ce que la capitale de la Marche gothique, Barcelone, échut aux mains du comte goth Bera, comme la pierre d'attente d'un empire tout prêt à renaître.

Mais les comtes franks ou aquitains, qui n'avaient nullement mission de reconstruire de ses débris la monarchie gothique, s'alarmèrent à bon droit de ce mouvement national qui devenait menaçant pour eux. Poussés d'ailleurs par l'avidité naturelle à des hommes de guerre changés tout d'un coup en propriétaires et en souverains sur une terre étrangère, c'est-à-dire ennemie, ils opprimèrent de leur mieux, et par patriotisme, sans doute, ces colons qui prenaient au sérieux la patrie temporaire qu'on leur avait donnée. Leurs exactions impitoyables rappelèrent aux Goths qui l'oubliaient qu'ils ne tenaient cette patrie que comme un fief, à titre d'hommage et de tenûre envers leurs suzerains. Bientôt on alla plus loin : on voulut reprendre aux colons les terres qu'ils tenaient de concessions royales, ou les villes qu'ils avaient fondées. Leurs plaintes montèrent vers le trône de Charles, où, malgré la distance, arrivait toujours la voix des opprimés ; et un *præceptum* impérial (1), rédigé en avril 812 à Aix-la-Chapelle, fut porté aux malheureux habitants de la Marche de Gothie par l'archevêque d'Arles, envoyé à cet effet à la cour d'Aquitaine, avec tous les pouvoirs des *missi dominici* de l'empire.

(1) Baluze, *Capitulaires*, t. II, p. 499.

Ce *præceptum* est adressé aux huit comtes franks ou goths qui commandaient dans les diverses villes de la Marche, Bera, Goscelyn, Gisclafred, Odilo, Irmin-gard, Adhémar, Laïb-hulf et Ehr-lin. L'empereur leur fait savoir les plaintes qui lui ont été adressés contre eux et contre leurs agents par divers habitants de la Marche, dont les noms sont aussi cités. Or ces noms offrent un mélange bizarre : les uns, et ce sont les plus nombreux, trahissent par leurs formes et leurs désinences l'origine romano-espagnole, tels que Christianus, Amabilis, Homodeï; d'autres, presque aussi nombreux, présentent les formes gothiques bien connues de nos lecteurs, telles qu'Attila, Witt-rich, Lang-bart, etc.; quelques uns enfin, tels que Souleyman, Zata, Mauro, portent évidemment l'empreinte musulmane, et c'en est assez pour prouver dans quel étrange pêle-mêle toutes les races éparpillées sur le sol de la Péninsule s'étaient pressées sur ce petit coin de terre libre, et sous la tutelle du redoutable empire frank.

« Ces hommes, dit Charles, sont venus se plaindre à nous d'avoir été expulsés violemment des fiefs et bénéfices qu'ils tenaient de notre investiture depuis plus de trente ans, et que nous leur avions accordés à titre gratuit, pour être changés par eux en terres cultivées, de désertes qu'elles étaient. Ils se plaignent aussi que les villes qu'ils ont bâties sur ces terrains leur ont été enlevées par vous, et qu'en outre ils sont exposés à toute sorte d'extorsions injustes, que vous et vos agents leur arrachez par la violence. Nous avons donc ordonné à Jean, archevêque, notre commissaire (*missus*), de se rendre auprès de notre fils bien aimé, le roi Louis, pour que vous comparaissiez en sa pré-

sence et qu'il règle la manière dont les Espagnols doivent vivre. Et nous vous défendons à vous et à vos officiers subalternes de soumettre à aucun tribut les Espagnols ci-dessus nommés, venus d'Espagne dans notre Marche pour y cultiver des terrains déserts qui leur appartiennent maintenant; et vous ne devez pas même leur permettre de s'imposer aucun tribut; mais, au contraire, tant qu'ils resteront nos fidèles vassaux, vous les laisserez en paisible jouissance de tout ce qu'ils possèdent depuis trente ans; et si vous les en avez injustement dépouillés, vous aurez à le leur restituer sur-le-champ, si vous voulez être en paix avec Dieu et avec nous. En foi de quoi, nous avons signé ce rescrit de notre sceau impérial, le IV des nones d'avril, en l'an favorisé du Christ XIIe de notre empire, de notre règne en Francie le XLIVe, et le XXXVIIIe de notre règne en Italie; fait heureusement en notre palais d'*Aquisgranum* (Aix-la-Chapelle), au nom de Dieu. Amen. »

Ce document, si précieux pour l'histoire, atteste assez la tutelle vigilante exercée par Charles sur les recoins les plus éloignés de son vaste empire. Sans doute, il avait prévu tous ces maux, tous ces abus de la force abandonnée à elle-même et se livrant sans contrôle à ses brutaux caprices; il avait compté pour les réprimer sur sa vigilance et sur l'ascendant de sa volonté puissante. Mais une des erreurs les plus habituelles du génie, quand il fonde un ordre politique, c'est de ne l'appuyer que sur lui-même, et d'oublier que, cet étai une fois retiré, l'édifice doit crouler. C'est là ce qui arriva, c'est là ce qui devait arriver du colossal empire fondé par Charles, et, dans cet immense déchirement du monde carlovingien, ce

qu'eut à souffrir le coin de terre oublié qui nous occupe peut donner la mesure des souffrances infligées ailleurs sur une plus large échelle. Chacun des lambeaux de l'empire saigna pour sa part sous les mêmes misères; mais la marche de Gothie, appendice lointain de ce vaste corps, devait tendre plus qu'un autre à s'en détacher et se prêter d'elle-même à la rupture. Il est inutile d'ajouter que les prescriptions tutélaires du *præceptum* de Charles ne furent pas longtemps observées : le mal était trop invétéré, et la preuve la plus sûre de l'impuissance du remède, c'est que trois ans après il fallut l'appliquer de nouveau avec aussi peu de succès.

En effet, Charles était mort dans l'intervalle (814), et Louis avait échangé contre le titre d'empereur son humble royauté d'Aquitaine, et la résidence de Toulouse pour celle d'Aix-la-Chapelle. Le sort de cette pauvre marche de Gothie, rejetée au delà des Pyrénées comme une sentinelle perdue de l'empire, ne touchait plus d'aussi près le monarque écrasé sous le fardeau d'un sceptre trop pesant pour lui. Encore une fois les plaintes des opprimés arrivèrent jusqu'à l'empereur, dans sa sa lointaine capitale, et il faut rendre cette justice à Louis qu'il n'y fut pas plus sourd que son père. Le rescrit suivant, de l'an 815, atteste sa pieuse sollicitude. Ce rescrit est adressé, comme celui de Charles, aux comtes de la Marche, « dans cette » portion de l'Espagne, dit l'empereur, qui a été ré» duite à l'état de désert par nos marquis. » Car le seul mode de faire la guerre, on le sait, c'était de mettre un désert entre soi et l'ennemi.

Voici l'analyse de ce document, qui, par son étendue et les détails qu'il contient sur la législation de

la Marche, a toute l'importance d'un véritable *fuero*. « Il nous plaît, dit Louis, que tous ceux qui sont venus librement se réfugier sur nos domaines en Espagne, et se sont soustraits au joug des Sarrasins, soient reçus sous notre protection ; mais qu'ils soient tenus comme mes autres sujets franks de se rendre à l'armée avec leurs comtes, et que dans notre Marche, suivant l'ordre accoutumé dans notre cité de Barcelone, ils ne négligent pas de monter la garde, et ce qu'on appelle dans notre langue vulgaire le *guet* (1), et qu'ils tiennent prêt tout ce qui est nécessaire (2) pour loger et nourrir les commissaires (*missi*) que nous enverrons dans ce pays, et les ambassadeurs qui pourraient y venir du reste de l'Espagne, comme il a été établi avec leurs aïeux du temps de notre père, l'empereur Charles. Ils devront en outre leur fournir des chevaux de transport (3) ; et si ceux qui se servent de ces chevaux ne les rendent pas, et que par leur négligence ceux-ci soient perdus ou morts, ils devront ou les restituer à leurs maîtres, ou payer une indemnité, selon la loi des Franks. Le comte ni ses agents inférieurs (4) ne doivent exiger des Espagnols

(1) « Quod usitato vocabulo *wactas* dicunt. » *Wactas*, veilles, de l'allemand *wacht*, garde. D'autres manuscrits portent *guaytas*, dérivé par corruption du même mot *wacht*, et d'où est venu notre mot *guet*, comme *garde* de l'anglais *ward*.

(2) « *Paratas* faciant et ad subvectionem eorum veredos donent. » *Paratas* est un de ces mots de convention usités dans le moyen âge, et signifie à la fois le logement et la nourriture ; c'est l'ancienne prestation en nature que les rois ou les suzerains prélevaient autrefois sur leurs vassaux lorsqu'ils s'arrêtaient chez eux.

(3) *Veredos* signifie les chevaux de trait destinés au transport public ; de *veho*, et *rheda*, voiture à quatre roues. (Ducange, *Gloss.*) *De veho, de rheda, dictum reor esse veredum.*

(4) « Junioribus aut ministerialibus comitis. » *Junior* est ici mis en contraste avec *senior*, seigneur, suzerain, maître.

ni le cens des églises, ni les contributions (*telonea*) (1) du comté où ils demeurent, ni aucun autre impôt. Eux et leurs hommes ne pourront être jugés par le comte ou les juges royaux que dans les cas d'homicide, de rapt, d'incendie, d'amputation des membres et de vol; mandés au tribunal du juge (*mallúm*), ils ne doivent pas refuser de s'y rendre. Mais pour les causes moins importantes, ils doivent être jugés d'après leur propre coutume (2)..... Et si l'un d'eux a attiré à lui, dans le domaine [*aprisionem*] (3) qu'il a mis en culture, des hommes d'autres pays, leurs services doivent lui appartenir sans que personne y mette obstacle. Et si quelqu'un de ces hommes établis dans leurs domaines préfère passer sous le patronage (*senioratum*) d'un comte, ou vicomte, ou *vicarius*, ou qui que ce soit, qu'il ait la liberté de s'en aller; mais qu'il n'emporte rien avec lui de tout ce qu'il possède, et que le tout fasse retour au maître qu'il abandonne.

» Il nous plaît aussi de leur accorder que tout le terrain qu'ils ont rendu à la culture en l'arrachant aux horreurs du désert (*ab heremi squallore*) leur appartienne en propre, pourvu qu'ils accomplissent les tenures royales (*servitia regalia*) dans les comtés où ils se sont établis; et qu'ils puissent vendre, échanger

(1) *Telonea*, mot à mot droit sur les marchandises venues par mer, droit de douanes.

(2) Ainsi l'ancien usage barbare de laisser vivre chaque peuple associé politiquement à un autre sous l'empire de ses lois *personnelles* commençait à se perdre, puisqu'ici les Goths ne peuvent se servir de leur *coutume*, c'est-à-dire de leur loi, que dans des causes de peu d'importance.

(3) Suivant quelques auteurs, *adprisionem* ou *aprisionem* serait là pour *adportionem*, lot de terre échu par le sort. Mais il paraît plus naturel de le prendre pour une corruption de *adprehensionem*, mot à mot occupation, prise de possession, telle qu'elle a lieu dans un terrain désert

ou donner librement entre eux tous leurs domaines, et les léguer à leurs héritiers; et, s'ils n'ont ni fils, ni petit-fils, que leurs autres parents héritent, aux termes de leur loi, pourvu que les héritiers se soumettent à ladite tenure; et que personne ne les inquiète dans leur possession, qu'ils en jouissent en paix et puissent partout paître leurs bestiaux, et tailler du bois, *selon l'antique coutume*, et faire arriver l'eau par des canaux, pour arroser leurs champs.

» Et si, à cause de la bonté et de la mansuétude de leur comte, il leur plaît de lui offrir, en forme d'hommage et pour lui faire honneur, quelque chose de ce qu'ils possèdent, que cette offrande volontaire ne leur soit pas comptée pour un cens ou pour un tribut, et que le comte et ses héritiers ne prétendent pas le faire passer en coutume, et ne se fassent pas préparer par eux un logis ou des chevaux de transport, et n'exigent d'eux aucuns services que ceux mentionnés plus haut. Mais qu'il soit permis aux Espagnols, tant à ceux déjà établis dans les lieux susdits qu'à ceux qui pourraient s'y réfugier pour échapper au joug des Sarrasins, et qui se fixeront avec la permission de notre comte dans des lieux déserts pour les peupler, les cultiver et y bâtir des demeures, d'y vivre paisibles sous notre protection. Qu'ils sachent aussi qu'il leur est permis par nous, comme à nos sujets franks, de se *recommander en vasselage* à nos comtes; et si l'un d'eux a obtenu du comte auquel il s'est *recommandé* quelques *bénéfices*, qu'il sache bien qu'en retour il doit rendre à son suzerain (*seniori*) le même hommage (*obsequium*) que nos sujets rendent aux leurs pour de semblables bénéfices. Et pour que ces lettres de nous en faveur de nos sujets espagnols

soient inviolablement observées par tous les fidèles, nous les avons signées de notre main et scellées de notre anneau (1). »

L'original de cette charte de la Marche de Gothie fut conservé à Aix-la-Chapelle, et trois copies en furent adressées dans chaque ville : une à l'évêque, une au comte, et l'autre aux colons. Mais la nouvelle charte fut-elle strictement observée? C'est ce dont nous permet de douter un troisième *præceptum* qui la suivit à un an de distance et vint la compléter. Mais l'abus cette fois venait des Espagnols eux-mêmes : il paraît que les premiers colons, enrichis par une plus longue possession, ne se faisaient pas scrupule de dépouiller les nouveaux venus des terres qu'ils avaient mises en culture. « Les plus puissants et les plus riches, dit Louis, sont venus à notre palais nous demander notre premier rescrit, et ils ont opprimé les petits et les faibles, qui cultivaient avec succès les terrains qu'on leur avait assignés, et, notre rescrit à la main, ils ont voulu les en exclure, ou se les soumettre en servage. » L'empereur mit un terme à cet abus en maintenant les nouveaux émigrés dans la possession des terres qu'ils avaient reçues à titre de *bénéfices* des premiers propriétaires, à la charge d'accomplir les conditions une fois établies; cette garantie dut s'étendre en outre à tous les émigrés qui pourraient venir dans la suite chercher un asyle sur les terres de Gothie et sur

(1) Plusieurs historiens ont confondu ce *præceptum* de Louis avec celui que publia dans le même but Charles le Chauve en 844. Les deux textes sont presque identiques; on trouve seulement dans le plus récent quelques dispositions nouvelles que j'ai insérées dans l'analyse qu'on vient de lire. Il est permis de conclure de cette seconde édition de la charte gothique qu'elle n'était pas mieux observée sous Charles que sous Louis. (Voyez, pour le texte, Baluze, *Capitul.*, p. 551.)

celles de Septimanie : car les dispositions de ce rescrit et de celui qui le précède s'étendaient également à l'ancienne *Gaule gothique*, où une foule de Goths fugitifs avaient cherché un asyle après la conquête arabe, et où les lois gothiques étaient encore en vigueur. Aussi sept copies de *præceptum* durent-elles être déposées dans les villes de Narbonne, Carcassonne, Roussillon et Béziers, au nord des Pyrénées; Barcelone, Ampurias et Gérone, au midi.

Il ne manquait, comme on le voit, à ces dispositions toutes protectrices de la charte gothique, que d'être plus fidèlement observées : car la législation des siècles les plus éclairés avouerait les saines notions de droit naturel et de droit politique sur lesquelles elle repose. Ainsi, même dans ces siècles barbares, les lois, tout impuissantes qu'elles fussent, s'efforçaient cependant de jeter un peu d'ordre et de bien-être sur cette société malheureuse. Si elles n'y réussissaient pas, la faute, on le sait, n'en était pas à elles : si peu avancées que fussent les lois, les mœurs étaient encore en arrière, et le pouvoir voulait au peuple plus de bien qu'il ne pouvait lui en faire.

Ainsi Louis, dans cette espèce de *fuero* gothique, était, comme on le voit, réellement animé pour ses nouveaux sujets des intentions les plus bienveillantes; mais la politique au moins autant que l'humanité lui dictait cette conduite ; il y avait pour la royauté franque un intérêt immense à reconstituer entre elle et l'émirat de Cordoue une sorte d'Espagne provisoire qui pût alternativement et au besoin ouvrir la péninsule à la conquête franque, ou fermer la France à la conquête arabe. Afin de constituer solidement pour la défense cette société qui renaissait de ses débris, il

fallait, comme les rois des Asturies, y attirer les Espagnols fugitifs par l'appât de franchises assez larges pour valoir qu'on échangeât contre la liberté orageuse du colon de la Marche la paisible servitude du chrétien mozarabe. Telle fut la pensée qui présida à la fondation de la Marche de Gothie, œuvre de Charlemagne, qui ne s'écroula pas avec lui, et d'où date dans la Péninsule cette longue influence de la France, présente à toutes les pages de son histoire.

Ce document est aussi curieux en ce qu'on y voit poindre sur le sol espagnol les premiers germes de ce système féodal que la France venait y importer avant même qu'ils fussent complétement développés sur son propre sol (1). Si l'on n'y distingue pas encore les divers degrés de l'échelle féodale, si l'hérédité des fiefs n'y est pas encore consacrée, on voit du moins s'établir les relations premières entre les suzerains et les vassaux; on y retrouve cette déplorable facilité des hommes libres, propriétaires de *francs alleux*, comme on disait alors, à se mettre sous la tutelle d'un plus puissant qu'eux, en échangeant leur précaire liberté contre la sécurité du vasselage, usage honteux qu'excuse à peine le malheur des temps, et qui sous Charlemagne venait de dépeupler la France d'hommes libres.

Mais, au milieu même de cette importation de la féodalité franque sur le sol de la Péninsule, l'énergique individualité du caractère espagnol perce déjà par une différence profonde entre les deux féodalités. Le vassal frank, une fois engagé, ne peut plus

(1) En France, cependant, les vassaux du roi (*vassi dominici*), sous Charlemagne, avaient déjà des *bénéfices* et des vassaux. (Baluze, 495.)

abandonner son seigneur (*seniorem*) du moment où il en a reçu la valeur d'un *sou* d'or, sauf le cas où l'autre a voulu le tuer, ou le frapper d'un bâton, ou lui enlever son héritage, ou outrager sa femme ou sa fille (1). Le vassal espagnol, au contraire, libre dans sa dépendance même, peut toujours changer de seigneur, pourvu qu'il renonce à tout ce qu'il a reçu de celui qu'il abandonne. Ainsi dès cette époque reculée, où les droits et les devoirs étaient si mal définis, on voit apparaître l'origine de ce fameux *fuero de denaturalisacion* (2) qui joue un si grand rôle dans l'histoire du moyen âge espagnol.

(1) Capitul. de Charlem., an 813; voyez Baluze, I, 510. La prévision de la loi franque va même plus loin encore, car elle défend à tout le monde de recevoir en vasselage l'homme qui a renoncé à son seigneur, sans savoir pour quelle cause il l'a abandonné. (Capit. de Pépin, roi d'Italie, an 793; Baluze, I, 535.)

(2) Voyez t. I, p. 481.

—

CHAPITRE II.

REGNE D'ABD EL RAHMAN II.
ETAT DES CHRETIENS MOZARABES.

822 A 852.

Abd el Rahman II, lorsqu'il monta sur le trône, était âgé de trente et un ans. Sa taille haute, son noble visage, sa barbe noire et touffue, son maintien imposant, séyaient bien à un roi. Ardent et brave à la guerre, mais clément et doux dans la paix, il avait déjà ajouté à son nom d'*al Modhaffer*, ou le Victorieux, un nom plus beau encore : c'était celui de *Père des pauvres*. Protecteur dévoué des lettres, comme tous les Ommyades, il était doué, plus qu'aucun d'eux, des heureux dons de l'esprit, qui semblent héréditaires dans cette poétique famille. Une seule tache faisait ombre à ses brillantes qualités, c'était un penchant trop marqué peut-être au faste et à l'ostentation, penchant que le peuple aime dans ses maîtres en dépit de tout ce qu'il lui coûte.

Le règne d'abd el Rahman, comme celui de tous

ses aïeux, devait être inauguré par une guerre civile et recevoir aussi son baptême de sang. On se souvient de cet Abdallah, fils du premier Ommyade, qu'on voit apparaître au début de chaque règne pour protester, les armes à la main, contre le nouvel émir, et en qui semble se personnifier le génie de la guerre civile. Malgré son grand âge, car il était né en Syrie longtemps avant l'avènement d'abd el Rahman I[er], « la » neige de ses cheveux blancs, dit la chronique ara- » be, n'avait pas encore éteint le feu de son âme am- » bitieuse. » A la première nouvelle de la mort d'al Hakem, Abdallah quitta Tanger, où il résidait (1), et passa sur-le-champ le détroit avec une foule d'aventuriers berbers, toujours prêts pour la guerre et pour le pillage. Comptant sur l'appui de ses fils, alors revêtus des plus hautes dignités de l'empire, il n'hésita pas, en débarquant dans la péninsule, à s'en proclamer le souverain.

Mais abd el Rahman, instruit de cette tentative d'insurrection, n'attendit pas, pour l'écraser, qu'elle fût devenue plus sérieuse; il se mit sur-le-champ en marche à la tête de sa cavalerie, et quelques escarmouches lui suffirent pour forcer Abdallah à chercher une retraite à Valence, où il comptait toujours de nombreux partisans. L'actif émir accourut aussitôt sous les murs de cette ville, résolu à ne pas lever le siége qu'elle ne fût en son pouvoir. Mais les deux fils d'Abdallah, restés fidèles à leur souverain, intercédèrent auprès de lui pour obtenir la grâce de leur père. La

(1) J'ai dit, d'après Conde, qu'al Hakem avait permis à Abdallah de quitter Tanger pour retourner dans le pays de Valence; mais Conde a oublié d'ajouter si Abdallah avait profité de la permission. D'après le récit actuel, on doit présumer que non.

douce et clémente nature d'abd el Rahman rendait cette tâche facile; mais il fallait au moins, pour obtenir son pardon, que l'opiniâtre rebelle daignât le demander. La superstition, toujours puissante sur l'esprit d'un arabe, se chargea de vaincre l'obstination du vieil Abdallah.

« Abdallah, dit la chronique, se disposait à faire une sortie avec tous ses gens contre ceux de Cordoue, et (selon la coutume des généraux arabes, prêtres et soldats à la fois), le matin de la bataille, il réunit ses soldats devant la mosquée de *Bab Tadmir*, ou porte de Murcie. « Nobles compagnons, leur dit-il, pour » que Dieu nous soit miséricordieux, il faut deman- » der à sa bonté de nous enseigner le parti que nous » devons prendre, et nous conformer ensuite à sa » sainte volonté. J'espère de sa clémence qu'il dai- » gnera nous la manifester. » Et, levant ses yeux et ses mains vers le ciel: « Seigneur Allah, s'écria-t-il, » si ma cause est juste, si mon droit est meilleur que » celui du petit-fils de mon père, aide-moi et donne- » moi victoire contre lui; et si son droit est mieux » fondé que le mien, bénis-le, et ne permets pas que » les horreurs de la guerre civile désolent plus long- » temps ce malheureux pays. » Tous les gens de la troupe, et beaucoup de ceux de la cité qui se trouvaient là, s'écrièrent tout d'une voix : Qu'il en soit ainsi! Et à ce moment il vint à souffler un vent si aigu et si froid, tout à fait inattendu dans cette saison et sous ce climat, qu'Abdallah, saisi d'un frisson mortel, tomba de son cheval, et resta étendu à terre sans parler.

» Bientôt Dieu délia sa langue, et il dit à ses wazyrs : « Dieu a manifesté sa volonté, et ne plaise au

» Ciel que je me déclare contre elle! » Et aussitôt il envoya un wazyr au camp pour appeler ses fils et mettre aux pieds de l'émir sa soumission volontaire; en même temps il fit ouvrir les portes de la ville, et ses fils, ayant obtenu la permission d'aller chercher leur père, se dirigèrent avec lui vers le camp de l'émir. En arrivant devant la tente impériale, l'un d'eux prit les rênes du cheval, tandis que l'autre tenait l'étrier pour aider son père à descendre. Après ces soins pieux, si conformes aux mœurs de l'Orient, tous trois se présentèrent devant abd el Rahman, et Abdallah s'inclina pour lui baiser la main; mais le généreux émir, ému jusqu'aux larmes de cette vivante image de son illustre aïeul, reçut Abdallah dans ses bras, et lui fit le plus tendre accueil; il lui accorda même pour toute sa vie le gouvernement et la seigneurie de Tadmir. Quant aux gens qui avaient suivi Abdallah d'Afrique, une partie s'établit en terre de Tadmir, et l'autre s'en retourna à Tanger (1). »

Abdallah mourut à Tadmir deux ans après, et ses fils Esfah et Khasim héritèrent de tous ses biens. A cette occasion, l'émir régla par une loi générale les successions dans tout l'empire. Mais nous reviendrons, dans un chapitre spécial destiné à la civilisation arabe, sur ce sujet important.

Bien des choses pendant ce temps s'étaient passees dans la Marche de Gothie. Le Goth Béra était, comme on le sait, comte de Barcelone, véritable capitale

(1) Rodrigue de Tolède, qui a travaillé d'après les sources arabes de son temps, dément tout ce récit un peu romanesque de Conde, et prétend que Abdallah, ne se sentant pas en état de lutter contre l'émir, prit la fuite, et mourut peu de jours après. Mais Casiri (II, 33) est d'accord avec le récit de Conde, et c'est ce qui m'a décidé à l'adopter.

de la Marche, bien qu'elle n'en portât pas le nom. En l'absence des armées aquitaines, qui ne franchissaient guère les Pyrénées que pendant quelques mois de l'année, Béra, cédant à cette pente naturelle qui poussait vers l'indépendance les walis de la frontière, avait dû chercher de son côté à s'affranchir du joug d'un maître éloigné, et son titre de Goth, joint à cette espèce de restauration avortée de l'empire gothique qui s'était opérée dans la Marche, rendaient pour lui la tâche plus facile. Peut-être même avait-il été jusqu'à nouer avec les Sarrasins quelques intelligences, en attendant l'heure d'une révolte ouverte. Sur ces entrefaites, un autre Goth, Sunila, jaloux peut-être du rôle qu'il voyait jouer à Béra, l'accusa de trahison devant l'empereur. Le *jugement de Dieu* fut ordonné par le pieux Louis, et le duel judiciaire eut lieu en grande pompe et à cheval, selon l'usage des Goths, nous disent les chroniques. Béra fut vaincu, et par conséquent reconnu coupable; mais Louis se contenta de l'exiler à Rouen, et mit à sa place dans Barcelone un comte frank de haut lignage, Bernhart, duc de Septimanie, fils du fameux Guillaume, comte de Toulouse, qui avait été finir sa vie aventureuse dans le monastère de Gelone, fondé par lui. Sans doute ce choix d'un suzerain étranger au lieu d'un indigène déplut aux Goths espagnols, nombreux dans la Marche de Gothie, car nous verrons plus tard ce mécontentement éclater en révolte (820).

Pendant que l'émir de Cordoue voyait son règne naissant assailli par la guerre civile, les comtes aquitains et goths de la Marche, peu habitués au repos, avaient passé la Sègre et envahi le territoire musulman; ils en étaient revenus chargés de butin et sans

avoir rencontré d'ennemi (1). Abd el Rahman, heureux de trouver cette occasion d'essayer ses armes contre les chrétiens, marcha droit vers Barcelone, en envoyant devant lui abd el Kherim, vieil adversaire des chrétiens, qui les battit encore, et les força à se renfermer dans la ville.

L'émir, en arrivant, commença sur-le-champ le siége, et, après plusieurs assauts opiniâtres, les Arabes s'étaient déjà rendus maîtres des murailles, quand les chrétiens, épouvantés, prirent la fuite, et abandonnèrent, s'il faut en croire Conde, la ville au vainqueur irrité. Les troupes de l'émir les poursuivirent l'épée dans les reins, et firent parmi eux un affreux massacre. Abd el Rahman, après avoir fait réparer les murailles de Barcelone, poussa jusqu'à Urgel, et s'empara de cette forte cité, qui commande l'importante vallée de la Sègre, l'une des portes des Pyrénées. Les chrétiens, épouvantés, se réfugièrent dans les inaccessibles défilés de leurs monts, « mettant, dit » la chronique, toute leur confiance dans l'âpreté du » terrain et dans l'hiver précoce de ce pays » (822).

Nous avons donné sans commentaire la version de Conde; mais comme les chroniques franques gardent un silence absolu sur cette conquête de Barcelone, et que nous voyons plus tard cette ville entre les mains des Franks, sans que rien annonce qu'elle ait été ni perdue ni reconquise, il faut supposer que Conde, avec son inexactitude habituelle, a confondu les dates et les époques. Nous verrons en effet en 852 abd el Rahman s'emparer de Barcelone, et cette conquête, attestée par les chroniques franques, et dont Conde

(1) Eginhart, *Annal. ad ann.* 822.

ne dit pas un mot, est probablement celle qu'il place au commencement du règne de l'émir. Tout annonce que celui-ci fit en effet une expédition heureuse en Catalogne, dévasta le pays autour de Barcelone, et s'empara réellement d'Urgel. Mais, quant à Barcelone elle-même, cette ville fortifiée tour à tour par les Arabes et par les Franks, n'était pas de celles que l'on enlève par un coup de main. Abd el Rahman, après cette heureuse algarade, s'en retourna triomphant à Cordoue, où il fut reçu avec de grands témoignages de joie.

La gloire de l'émirat de Cordoue sous cette série de grands rois, heureux et rare accident que les siècles n'ont pas vu se renouveler, commençait à se répandre dans tout l'Orient : car nous voyons à cette époque des ambassadeurs de l'empereur grec Michel le Bégue arriver de Constantinople à Cordoue pour réclamer l'alliance et les secours de l'émir contre leurs communs ennemis, les khalifes de Bagdad. Les envoyés grecs apportaient avec eux de riches présents, de beaux chevaux et de magnifiques harnois, tels que l'Espagne n'en avait jamais vu, dit la chronique. Le luxe même de Cordoue pâlit devant celui de Bysance. L'émir combla d'honneurs les envoyés de Michel, et lui accorda volontiers son alliance contre les usurpateurs assis sur le trône des Ommyades. Le célèbre Yahie ben Hakem el Gazali, également célèbre comme marin et comme poète, fut chargé d'aller porter à l'empereur l'alliance et les présents de son maître, qui consistaient en chevaux andalous, et en quelques unes de ces belles épées de fine trempe que l'Espagne, arabe comme chrétienne, savait naguère fabriquer.

La part que prirent les lieutenants d'abd el Rah-

man à la victoire remportée par les Basques sur les comtes aquitains Eblus et Asinarius en 824 appartient à l'histoire de la Navarre, de même que les excursions du wali Obeïd Allah sur les terres d'Alonzo appartiennent à l'histoire de Léon (1). Cet Obeïd Allah, nous dit Conde, était *khaïd*, ou chef des *saïfs* ou des *hommes à l'épée*, un des corps de troupes régulières formées par abd el Rahman : car ce prince, ami du faste, avait augmenté encore de mille cavaliers la garde déjà si nombreuse d'al Hakem son père; il avait en outre fait construire dans Cordoue plusieurs riches mosquées de marbre et de jaspe, et avait amené dans la ville les eaux de la *Sierra Morena* par des conduits de plomb dont les restes subsistent encore. Il avait en outre élevé une foule de fontaines et de bains publics, aussi commodes qu'élégants. Toutes les grandes villes de la Péninsule avaient vu s'élever de somptueux alcazars. Il avait fait réparer les chemins et construire des promenades sur les bords du Guadalquivir, doté les *madrisah* ou écoles publiques de beaucoup de cités, et maintenait dans la seule *madrisah* de Cordoue trois cents orphelins.

Abd el Rahman en outre était fort généreux, on peut même dire prodigue : sa royale munificence semait à pleines mains les présents, et, dans un moment de caprice ou de passion, il jetait au cou d'une esclave favorite un collier de perles ou de diamants que les sueurs de cent villages n'auraient pas payé, ou achetait dix mille pièces d'or quelques rimes d'un poète courtisan. Aussi le peuple murmurait-il hautement de ces prodigalités insensées dont lui seul sup-

(1) Voyez t. II, p. 325.

portait le poids. La rigueur exagérée des percepteurs royaux dans l'exaction des impôts vint mettre le comble au mécontentement général.

Mais les révoltes et les dissensions intestines qui devaient fournir bientôt à Louis des alliés contre abd el Rahman en donnaient aussi à abd el Rahman contre Louis. Nous avons vu la trahison du Goth Bera, menaçant augure pour l'avenir de cette Marche de Gothie, que sa position entre deux souverains, tous deux éloignés, invitait à l'indépendance. Vers 826, un Goth nommé Aïzon s'enfuit du palais de l'empereur, dont il était sans doute un des officiers, et vint dans la Marche de Gothie, où son crédit, son titre de Goth, et aussi la légèreté naturelle, dit Eginhart (1), à ces peuples des frontières, toujours habitués à changer de maître, lui procurèrent bientôt un parti nombreux. Il ne tarda pas à s'emparer de la ville forte d'Ausone, où sans doute il s'était ménagé des intelligences, et ruina l'ancienne colonie grecque de *Rhoda* (Rosas), qui avait refusé de l'accueillir; puis, dès que cette tentative d'insurrection valut la peine d'être appuyée, il envoya son frère demander du secours à l'émir de Cordoue, allié naturel de tous les ennemis de Louis. L'émir, qui levait en ce moment une armée contre l'Aquitaine, en envoya sur-le-champ la moitié en Gothie, sous les ordres d'Obeïd Allah, fils du rebelle Abdallah.

Le parti d'Aïzon se grossissait cependant : Will-Mund, le fils du Goth Béra, se joignit à lui et lui apporta l'appui de son influence et de son nom (2). Aï-

(1) Novarum rerum gentilitia levitate cupidi.

(2) Suivant une vieille charte citée par Baluze (t. II, p. 1286), Etilius, autre fils de Bera, et quelques seigneurs du pays de Carcassonne, se joignirent à Aïzon, et eurent par suite leurs biens confisqués.

zon, ayant réuni à ses troupes les renforts musulmans, dirigea ses efforts du côté de la Cerdagne, et soumit par la force ou par la terreur la plupart des châteaux forts qui hérissaient ces longues et sinueuses vallées. Malgré la plus courageuse résistance, Bernhart, le comte de Barcelone, ennemi personnel d'Aïzon, vit son comté presque réduit à cette ville et à celle de Gérone, qu'il allait avoir à défendre contre un double ennemi.

Ces fâcheuses nouvelles parvinrent à Louis, qui se trouvait alors en Allemagne. Il arma aussitôt pour réprimer cette révolte, qui tendait à détruire l'œuvre laborieuse de deux règnes, et à émanciper ou à livrer aux Sarrasins la Marche de Gothie, création de Charlemagne. Mais, avant de recourir aux armes, il voulut essayer de la diplomatie, et il envoya en Gothie trois commissaires royaux, son chancelier Elisakhart, abbé de Saint-Riquier, et deux comtes, l'un frank et l'autre romain, Hild-Brand et Donatus. Mais, dans ces siècles barbares, l'épée avait plus de poids que la parole, et, de part et d'autre, on était d'accord pour trancher la question par les armes. Le jeune fils de Louis, Pépin, qui lui avait succedé dans cette espèce de noviciat de l'empire qu'on appelait la royauté d'Aquitaine, se mit en marche à la tête d'une puissante armée, emmenant avec lui pour tuteurs deux leudes de l'empereur, comtes franks de grand renom (*missos ex latere suo*), Matfried, comte d'Orléans, et Hugo. le beau-père de Hlother, un des fils de Louis. Aïzon, de son côté, effrayé de l'orage qui le menaçait, avait imploré de nouveau le secours de l'émir, et une nouvelle armée, composée de l'élite des troupes d'abd el Rahman, que l'Astronome appelle ses *gardes prétorien-*

nes, marchait au devant de l'armée franque vers cette frontière de l'est, éternel théâtre de la lutte des deux empires.

Il existe aux frontières de chaque état de ces terrains neutres, espèce de champs clos où se vident d'un commun accord toutes les querelles des peuples limitrophes. D'un bout de l'Europe à l'autre, ces pays, privilégiés en quelque sorte pour la souffrance et destinés par l'empire auquel ils appartenaient à amortir le choc de l'invasion étrangère, portaient alors le nom de *Marche*, que quelques uns ont conservé jusque aujourd'hui (1). Or, aucun d'eux n'a jamais mieux rempli cette destination que l'infortunée Marche de Gothie, battue par l'éternel assaut de l'invasion musulmane, qui, désespérant de franchir les Pyrénées, tendait du moins à n'avoir qu'elles pour barrière. Mais ce que les peuples perdent en sécurité, ils le regagnent d'ordinaire en énergie et en vertus viriles; et les montagnards de la Cerdagne et de la Catalogne, préposés par la nature, comme les Aragonais et les Basques, à la garde des Pyrénées, et sans cesse exposés des deux côtés de leur muraille à une double aggression, ont dû à cette lutte incessante l'opiniâtre courage qui les distingue.

L'armée arabe avait pour chef abou Merwan, wali de Saragosse, parent de l'émir et l'un de ses meilleurs généraux. L'armée franque, également commandée par des chefs de renom, marchait à sa rencontre, et tout annonçait un de ces grands conflits qui décident du sort des empires. L'Espagne et la Gaule at-

(1) Marche de Trévise, d'Ancône, et les margraviats d'Allemagne. (*Markgraf*, margrave, comte de la Marche, de *marca*, *mark*, limite). Il en est de même des *borders* entre l'Écosse et l'Angleterre.

tendaient avec anxiété le résultat de la lutte. Mais les Arabes, à ce qu'il semble, étaient plus pressés que les Franks de rencontrer l'ennemi, ou peut-être le pil lage était-il le seul but de leur expédition : car, marchant droit sur Gérone et sur Barcelone, ils ravagèrent à loisir toute cette riche contrée, où s'effacent si vite les traces de la guerre (1), de même qu'une blessure se guérit plus vite dans un corps sain et bien organisé. Les deux généraux franks, soit crainte d'exposer le jeune roi qu'ils menaient avec eux, soit plutôt pour satisfaire à leur haine jalouse contre le comte de Barcelone Bernhart, mettaient pendant ce temps dans tous leurs mouvements une lenteur qui ressemblait fort à de la trahison. Les Musulmans purent donc à leur aise battre en tout sens la Catalogne, sans voir nulle part flotter les bannières franques; ils levèrent paisiblement dans tout le pays ouvert leur récolte de captifs et de butin, et s'en retournèrent à Saragosse sans avoir rencontré un ennemi (827). Mais la ferme attitude de Bernhart, réduit qu'il était aux seules ressources de son pauvre comté, les empêcha de rien tenter contre Barcelone (2).

Les chroniques franques et aquitaines sont unanimes pour flétrir la conduite des deux comtes; on sent percer dans ces chroniques le désappointement ressenti alors par toute la Gaule franque, qui attendait à cette grande lutte un autre dénoûment. Le Ciel lui-

(1) Encore aujourd'hui la Catalogne, si cruellement dévastée par les Français dans la guerre de l'indépendance, est un des districts de l'Espagne les plus riches et les plus peuplés, et cela en dépit de la guerre civile, qui y est en quelque sorte un fléau endémique.

(2) Il y a sur toutes ces guerres de la Marche lacune absolue dans l'incomplet ouvrage de Conde; mes seules sources ici sont les chroniques franques, moins silencieuses, par bonheur.

même, à ce qu'il paraît, s'était en pure perte mis en dépense de prodige : car des signes merveilleux furent vus dans le firmament, et la victoire ainsi annoncée n'en vint pas plus pour cela. Mais Louis, qui partagea plus vivement que personne ce désappointement général, se chargea de punir ses leudes infidèles. Matfried et Hugo, au plaid tenu l'année suivante à Aix-la-Chapelle, furent solennellement déclarés coupables et privés de tous leurs honneurs et emplois ; la bonté, ou plutôt la faiblesse de Louis, voulut bien se contenter de ce châtiment, sans proportion avec le crime.

Depuis cette époque, Aïzon, qui joue dans toute cette guerre un rôle fort effacé, disparaît tout à fait de l'histoire. Il est cependant probable qu'il se maintint dans quelques uns de ses châteaux-forts, sous la protection des Sarrazins ; mais son obscure souveraineté se perd au milieu des grandes guerres civiles qui vont ébranler toute la Péninsule.

Les folles prodigalités et jusqu'aux utiles dépenses d'abd el Rahman, tout en jetant de l'éclat sur son règne, rendaient le joug des impôts chaque jour plus lourd à supporter. Les préparatifs d'une vaste expédition contre l'Aquitaine vinrent encore aggraver les charges du peuple. Abd el Rahman, jaloux de porter à son tour la guerre sur le territoire de son ennemi, se préparait à franchir les Pyrénées à la tête d'une armée, quand une grave insurrection vint tout d'un coup nécessiter l'emploi de ses forces dans la Péninsule, et délivrer la Gaule franque du danger qui la menaçait.

Cette révolte éclata dans la puissante cité de Merida, où elle fut fomentée par un certain Mohammed

ben abd el Ghebir, ancien *mechtiseb* ou receveur de rentes destitué, qui voulait sans doute se venger sur son successeur de la perte de son emploi. Une populace furieuse se souleva contre les lieutenants du wali, les mit en pièces et pilla leurs maisons; le wali lui-même ne put échapper à la mort qu'en quittant précipitamment la ville. Mohammed, se mettant à la tête de la populace et des chrétiens, nombreux dans Merida, leur distribua des armes, des habits et de l'argent, et appela à lui tous les malfaiteurs de la province, pour l'aider à défendre contre l'émirat sa turbulente royauté.

En effet, avec un prince aussi actif qu'abd el Rhaman, le châtiment devait suivre de près l'offense. Toutes les milices des Algarves et du pays de Tolède furent bientôt sous les murs de Merida, sous les ordres d'abd el Rouf, et les habitants de la ville, enfermés dans leurs murs, virent dévaster sous leurs yeux leurs riches campagnes, couper leurs arbres et brûler leurs maisons de plaisance. Rendons justice à l'émir cependant : il n'avait pas ordonné ces cruelles dévastations, et il essaya d'y mettre un terme; clément encore, même en punissant, il défendit à ses troupes de prendre Merida d'assaut, de peur de livrer aux violences de la soldatesque cette riche et populeuse cité. Il aima mieux voir traîner le siége en longueur, comptant, pour lui en faire ouvrir les portes, sur la licence effrénée de tous les bandits qu'elle renfermait dans son sein.

En effet, la situation de Merida était trop affreuse pour pouvoir durer. Quarante mille hommes armés parcouraient ses rues, et nul n'était à l'abri de leurs violences et de leur rapacité. Les biens des marchands

et des riches habitants semblaient leur appartenir à titre de conquête. Les loyaux sujets d'abd el Rahman, et ceux-là même qui, follement pressés de secouer le joug d'un pouvoir exacteur, s'étaient jetés dans l'insurrection sans en prévoir toutes les conséquences, soupiraient après le retour de l'ordre. Enfin les jeunes gens les plus distingués de la ville, que la prudence forçait à porter les armes dans les rangs des mutins, se résolurent à mettre un terme à tant de maux. Six des plus hardis s'échappèrent pendant la nuit, et allèrent offrir au wali abd el Rouf de lui ouvrir quelques unes des portes. Le wali, heureux de ce dénoûment qu'avait prévu l'émir, enjoignit sous les peines les plus sévères à la cavalerie qui devait parcourir les rues de la ville de respecter la vie des citoyens inoffensifs et de ne frapper que ceux qui résisteraient; quant à l'infanterie, elle reçut ordre d'occuper les murailles et les places, sans se séparer de ses drapeaux.

A la troisième heure de la nuit, l'armée s'approcha sans bruit des remparts; les portes lui furent ouvertes, et elle parvint, sans rencontrer d'obstacles, à se former en bataille sur les principales places. Au lever du jour, les révoltés furent saisis d'effroi en voyant la ville au pouvoir de l'ennemi. La cavalerie de l'émir parcourut les rues en chassant devant elle la populace et en massacrant tous ceux qui essayèrent de lui résister. Au milieu du tumulte, les chefs de la rébellion parvinrent à s'échapper; sept cents des révoltés restèrent étendus dans les rues; le reste prit la fuite, et le soir du même jour la ville était délivrée. Abd el Rouf rassura les habitants effrayés sur les intentions de l'émir, dont le pardon vint bientôt calmer leurs dernières terreurs (828).

Peut-être cette révolte de Merida s'expliquera-t-elle mieux par une lettre qu'écrivait en 825 ou 826 Louis le Débonnaire aux habitants de cette ville. Cette lettre prouve avec quel soin vigilant les monarques franks épiaient chaque occasion d'intervenir dans les affaires de la Péninsule, et savaient employer l'intrigue à défaut de la force. En voici les principaux passages. Elle est adressée aux primats et à tous les habitants de Merida (1).

« Nous avons été informé de vos souffrances de » toute espèce et des vexations que vous inflige votre » cruel monarque abd el Rahman, qui, par trop de » cupidité de vos biens, veut vous en dépouiller, et » vous a si souvent opprimés. C'est ainsi que faisait » naguère son père Aboulaz (al Hakem), qui, par » d'injustes exactions, vous forçait à payer le cens » que vous ne lui deviez pas. Mais, à ce que nous a» vons appris, vous avez repoussé comme des hom» mes de cœur les injures que vous faisaient vos rois, » et vous avez résisté à leur cruauté et à leur avidité. » C'est pourquoi il nous a plu de vous envoyer ces let» tres pour vous consoler et vous exhorter à persévérer » dans cette défense de votre liberté contre les fureurs » de votre cruel roi. Et, comme il est autant notre » ennemi que le vôtre, il faut que nous combattions » de concert contre lui. Nous voulons donc, l'été » prochain, avec l'aide de Dieu, envoyer une armée » résider dans votre Marche, où elle attendra que

(1) Tome VI des *Hist. de France*, p. 379. Le recueil des *Hist. de France* donne cette lettre comme adressée aux habitants de Saragosse; mais on trouve, dès la troisième ligne, ce mot qui tranche tous les doutes : « Primatibus et cuncto populo *emeritano* salutem. » Ce curieux document fait partie des lettres d'Eginhart, qui l'a rédigé.

» vous lui fassiez dire de marcher, si cela vous sem-
» ble bon, contre nos ennemis communs, afin que,
» si abd el Rahman et son armée veulent marcher
» contre vous, il en soit empêché par notre armée.
» Et nous vous informons que, si vous voulez l'aban-
» donner et vous tourner de notre côté, nous vous main-
» tiendrons pleinement votre antique liberté, sans
» diminution aucune, et nous vous laisserons libres
» de tout cens et impôt, et vous ne serez sous aucune
» loi que sous celle où vous voudrez vivre : car nous
» voulons agir envers vous comme envers des amis et
» des alliés que nous honorons et qui défendent notre
» royaume. Que Dieu vous conserve toujours. »

Jusqu'à quel point Louis était-il de bonne foi dans toutes ces promesses, et surtout dans celle d'envoyer une armée à Merida, à l'extrémité de l'empire arabe? C'est ce qu'il est difficile de déterminer; mais, tout ce que les Meritains pouvaient attendre de lui, en cas qu'ils prissent les armes, c'était une diversion puissante qui attirât vers la frontière les forces de l'émir, et il ne paraît pas que, même dans ce sens restreint, Louis ait tenu sa promesse. En effet, à un second plaid, tenu en juin 828, il avait été décidé que Hlother, roi d'Italie, qui se trouvait alors en Gaule, marcherait vers les Pyrénées au secours de son frère Pépin. Hlother était même déjà en route lorsque vint la nouvelle de la révolte de Merida, et Hlother, qui ne se souciait nullement d'aller au bout de la Péninsule porter secours aux féaux alliés de son père, s'en retourna sur-le-champ en Italie.

Depuis lors, Louis, occupé des terribles guerres civiles qui lui coûtèrent plus tard la couronne, arrachée de son front par des fils dénaturés, cessa de

prendre une part active aux événements de la Péninsule. Abd el Rahman, préoccupé comme lui de ses discordes intestines, ne pouvait pas plus que lui profiter de la faiblesse de son ennemi pour l'attaquer, et leur sécurité mutuelle contre l'invasion naquit de leur mutuel danger. De 828 à 838, une trève tacite suspendit les hostilités, mais non la haine entre les deux peuples.

Somme toute, cependant, la révolte d'Aïzon avait été un événement heureux pour l'émirat, qui seul s'était enrichi de ses dépouilles. Tout annonce que l'héritage du rebelle passa aux mains de ses alliés, et que les Arabes reconquirent, grâce à lui, la plus grande partie de la Marche de Gothie, jusques et y compris Ausone, Ripoll et une partie de la vallée de la Sègre. Le comté de Barcelone ne conserva guère que Gérone et le fertile littoral qui s'étend de Barcelone à Roses. C'était bien peu de choses, sans doute, si on le compare aux limites plus étendues de l'ancienne Marche de Gothie ; mais c'en était assez pour conserver à la monarchie franque un pied à terre dans la Péninsule et une porte toujours ouverte pour y faire rentrer ses armées ou son influence. Quant à Bernhart, nommé chambellan de Louis en 829, et sans cesse mêlé aux intrigues et aux guerres civiles qui désolèrent ce triste règne, il cessa de consacrer à la défense de son comté un courage et des talents qui eussent été mieux employés ainsi qu'à des intrigues qui finirent par lui coûter la vie (1).

(1) Je rappelle ici, une fois pour toutes, afin d'éviter de continuelles citations, que, dans tout ce qui concerne la Marche de Gothie, mes sources sont les chroniques franques, toutes réunies dans le tome VI des *Historiens de France*, et dom Vaissette, *Hist. de Languedoc*.

A peine la révolte de Merida était-elle apaisée qu'une nouvelle insurrection plus grave vint troubler la joie que l'on ressentait à Cordoue. Tolède, comme Merida, était une des villes les plus importantes de l'Espagne, et sa nombreuse population se composait surtout de juifs et de chrétiens, qui se vengeaient par la haine de leur soumission forcée. Plusieurs d'entre eux étaient riches et puissants, et, au péril même de leur vie, ils ne négligeaient aucune occasion de susciter au gouvernement des obstacles et des difficultés. Enfin le souvenir de l'atroce vengeance exercée par Amrou vivait encore dans les cœurs de la population musulmane, et l'aigrissait contre l'émirat.

Les mécontents, excités par l'exemple de Mérida, brûlaient de l'imiter; il ne leur manquait qu'un chef, et ce chef fut bientôt trouvé. Hischem el Athiki, jeune et riche habitant de Tolède, portait une haine profonde au wali de la cité Aben Masfoth. A force d'argent, il gagna les Berbers de la garde de l'alcazar, presque aussi ennemis des Arabes que les chrétiens et les juifs; il répandit l'or à pleines mains parmi la populace, et attendit patiemment que tout fût mûr pour la révolte. Mais un accident imprévu en avança le moment. Une foule nombreuse et dévouée à Hischem se trouvait réunie sur la place du marché; les agents du wali *del Zoco* (*zok*, marché) arrêtèrent un homme du peuple. La populace aussitôt se souleva, arracha le prisonnier des mains des gardes, et fit pleuvoir sur eux et sur le wali une grêle de pierres. Ceux-ci, craignant pour leur vie, se réfugient en désordre dans l'alcazar, où entrent également les Berbers, dans une feinte terreur, et ceux-ci livrent au peuple l'alcazar. Les agents du wali, et la

portion de sa garde qui était restée fidèle, furent massacrés et traînés dans les rues, et Tolède, de ce moment, cessa d'appartenir à l'émir (829).

Aben Masfoth, par bonheur pour lui, se trouvait hors de la ville; il avertit aussitôt abd el Rahman de ce qui se passait, et l'émir, sans perdre un instant, lui envoya son fils Humeya, à la tête d'une partie de la cavalerie de sa garde, pour l'aider à châtier les rebelles. Mais ceux-ci, enivrés de leur facile succès, n'étaient nullement disposés à se soumettre. D'un commun accord, ils nommèrent pour leur chef Hischem, qui se montra digne de ce choix par le bon ordre qu'il établit dans sa turbulente milice : il distribua des armes aux plus braves et aux plus valides, assigna à chacun sa bannière et son rang, et leur donna des chefs choisis pour leur courage ou pour leur popularité; il commit à la garde de la ville les plus faibles et les moins aguerris, et sortit avec le reste à la rencontre d'Aben Masfoth, qui avait, de son côté, réuni quelques troupes. De légers avantages, obtenus par les rebelles dans quelques rencontres, augmentèrent leur confiance, et ils se crurent désormais invincibles.

Un fait nous frappe au milieu de cette sédition : bien que la chronique arabe ait soin de nous dire qu'elle fut l'œuvre des chrétiens et des juifs, si nombreux et si puissants dans Tolède, d'où vient que ces deux races opprimés n'essayèrent pas, après avoir secoué le joug de l'émirat, de secouer aussi celui de l'islam? d'où vient que les chefs de cette révolte, qu'on nous donne pour juive ou chrétienne, sont des musulmans, et que ces ennemis invétérés des musulmans, une fois émancipés, reçoivent si docilement les ordres de leurs nouveaux maîtres? Entrons plus

profondément dans l'esprit du temps, cherchons à deviner ce que l'histoire ne nous dit pas, et nous arriverons à conclure que les chrétiens mozarabes, déjà asservis depuis plus d'un siècle, avaient perdu, dans cette longue sujétion, l'énergie nécessaire pour être libres, ou du moins pour le rester. Sans doute ils pouvaient, dans un de ces moments d'irrésistible furie où un peuple déchaîné s'enivre de sa force, briser un joug abhorré; mais ils étaient incapables, on doit le croire du moins, d'une résistance longue et soutenue : le pli de l'obéissance était pris par eux comme celui du commandement par les Arabes, et, par une pente irrésistible, ils reprenaient bientôt d'eux-mêmes, sous un maître ou sous l'autre, la chaîne qu'ils avaient rompue. Dans toute l'histoire de l'émirat, nous ne trouvons pas d'exemple d'une population mozarabe qui ait su conquérir son indépendance et la garder. Il leur faut, pour remonter au rang de peuple libre, l'appui de la conquête chrétienne, et il semble que la liberté n'ait pas de prix à leurs yeux si elle ne leur est octroyée par le *fuero* d'un roi de Léon ou de Castille.

Tout ce que nous venons de dire des chrétiens s'applique à plus forte raison aux juifs, qui, déshérités à jamais de l'espoir de s'appeler un peuple, n'avaient qu'à perdre, en fait de liberté religieuse et civile, à échanger la domination arabe pour celle des chrétiens. La fatigue de la servitude et la haine de tout ce qui n'est pas juif, haine qui est chez eux article de foi, pouvaient bien les pousser à quelque insurrection sans but et sans espoir; mais, entre deux races qui les détestaient, qui les méprisaient également, il n'y avait pas place pour l'indépendance. Les juifs le sa-

vaient, et s'y résignaient avec cette docilité haineuse que nous retrouvons chez eux à toutes les pages de leur douloureuse histoire.

En étudiant les institutions arabes, c'est-à-dire le Koran, car c'est à lui qu'elles se réduisent, nous y trouverons le secret de ces éternelles révoltes qui déchirent l'empire arabe, faute d'une loi qui protége les sujets contre les caprices d'un maître qui est lui-même la loi vivante. Nous aurons alors à faire la part des haines de ces populations étrangères à la loi de l'islam et qui pourtant devaient lui obéir, et aussi la part des vices inhérents à cette loi elle-même. Puis, en comparant cet état social et politique de l'empire arabe avec celui des monarchies chrétiennes du nord de la Péninsule, nous examinerons d'où vient, dans ces monarchies, la rareté des révoltes, rareté que n'explique pas seule l'unité de religion des gouvernants et des gouvernés; et peut-être trouverons-nous que les incomplètes garanties de liberté que renferment les *fueros* royaux sont encore le meilleur gage, pour le roi qui les octroie, de la tranquillité de ses sujets, et que le peuple, s'il était plus muselé, serait peut-être moins docile.

Pendant l'insurrection de Tolède, Merida, qu'une triste expérience avait éclairée sur les dangers de l'esprit de sédition, était restée tranquille; le wali abd el Rouf, qui la gouvernait, avait rétabli l'ordre par une sage administration; il avait recueilli les pauvres, donné de l'occupation aux oisifs et chassé les vagabond; sans cesse occupé de prévenir les complots, pour n'avoir pas à les punir, il veillait avec le plus grand soin sur les dépôts d'armes, et faisait parcourir les rues nuit et jour par des rondes de cavalerie,

sans parler des gardes permanentes établies dans chaque quartier. L'émir, rassuré par ces sages précautions, crut pouvoir sans danger éloigner de Merida son habile wali, et lui donna ordre de passer dans le pays de Tolède pour chasser les rebelles des campagnes qu'ils infestaient. Avec sa clémence accoutumée, il lui enjoignit « de ne faire à ce malheureux pays » que le mal qu'il ne pourrait pas éviter, et de ne » poursuivre ceux qui fuiraient sans résister que pour » les obliger à mettre bas les armes, et non pour les » massacrer : car c'était ainsi seulement que les mu» sulmans devaient faire la guerre à des gens de leur » croyance. »

Et cependant, malgré la prudence et le courage d'abd el Rouf, les troupes de l'émir firent pendant trois ans la chasse aux rebelles sans remporter sur eux aucun avantage marqué. Enfin, en 832, Humeya, le fils de l'émir, parvint à les attirer dans une embuscade, où il en fit un affreux massacre. Une partie seulement parvint à se réfugier dans Tolède, et l'année suivante abd el Rouf acheva leur défaite en les taillant en pièces dans les plaines de Maghazul.

Mais l'absence d'abd el Rouf et de sa vigilante autorité avait été funeste à Merida : le rebelle Mohammed ben abd el Ghebir se trouvait alors dans le pays de Lisbonne à la tête des malfaiteurs qu'abd el Rouf avait chassés de Merida, et il épiait avec soin le moment de ressaisir cette riche proie. Instruit du départ du wali et de la faiblesse de la garnison restée dans la ville, il y fit pénétrer peu à peu un certain nombre de ses bandits, et ceux-ci en ouvrirent une nuit les portes à leurs compagnons. Mohammed s'empara aussitôt, avec sa résolution ordinaire, des dépôts

d'armes et de vêtements qu'il distribua à la populace ; deux des malheureux wazyrs, qui tombèrent entre ses mains, furent, sans pitié, percés de flèches, et les révoltés se trouvèrent encore une fois maîtres de la ville.

En apprenant cette nouvelle rébellion, abd el Rahman se mit lui-même en route à la tête de la cavalerie de sa garde et de celle de Cordoue, et, en réunissant ses forces à celles de la province, il se trouva à la tête de 40,000 hommes et de 120 bannières (1) sous les murs de Merida. L'émir, réunissant tous ses chefs, leur rappela qu'ils faisaient la guerre à des frères qui adoraient le même Dieu qu'eux, et que, du moment où ceux-ci tourneraient bride pour fuir, il ne devaient plus voir en eux des ennemis, mais des frères égarés, et réserver les châtiments et la mort pour les seuls chefs de la sédition.

A la vue de cette redoutable armée, les rebelles n'osèrent pas sortir de leurs murs ; mais ils défendirent avec un opiniâtre courage ces redoutables murailles, hérissées de tours hautes et solides, et tous les habitants de la cité furent contraints de la défendre avec eux contre le prince auquel ils auraient voulu en ouvrir les portes.

Abd el Rahman cependant poussait le siége avec vigueur ; à force de travaux souterrains, quelques unes des principales tours furent minées, et l'on substitua à leurs fondements de grosses poutres, auxquelles on mit le feu, et qui, en s'écroulant, entraînèrent avec elles les murs qu'elles soutenaient. La brèche était ouverte et praticable sur plusieurs points, et tout était

(1) Ce qui fait un peu plus de 333 hommes par bannière.

prêt pour une attaque; mais l'émir, qui désirait épargner à cette malheureuse ville, rebelle malgré elle, les horreurs d'un assaut, y fit lancer à l'aide de flèches des écrits où il offrait le pardon aux habitants s'ils voulaient lui livrer les chefs des rebelles. Quelques uns de ces écrits tombèrent dans les mains des chefs eux-mêmes, qui prévinrent par la fuite le sort qui les attendait. Aussitôt les portes de Merida s'ouvrirent, et abd el Rahman y entra, à la tête de sa cavalerie, au milieu des transports d'allégresse des loyaux habitants. Les principaux de la ville s'excusèrent humblement de n'avoir pu lui livrer les coupables qu'il avait désignés. « Je rends grâce à Dieu, ré» pondit l'émir, qui m'a épargné la pénible obligation » de les punir. » Il renvoya ensuite les milices des provinces en les comblant de présents, et fit relever les murs écroulés, malgré le conseil qu'on lui donnait de les laisser en ruines pour éviter à Merida toute tentation de se révolter encore. Abdallah ben Coleïb, *amil* ou gouverneur de la province, employa à ces travaux, par ordre de l'émir, les pauvres de la cité, qu'il était dangereux de laisser oisifs. Et quand l'œuvre fut achevée, on plaça sur la porte de la principale tour une inscription qu'on y lit encore, et qui rappelle la victoire d'abd el Rahman (835).

Cependant la rébellion et le siége de Tolède duraient déjà depuis six ans; vainement abd el Rouf y avait été envoyé avec des troupes au secours d'aben Masfoth : les assiégés, se fiant à la force de leur imprenable cité, faisaient contre l'émir de fréquentes sorties. Le seul ennemi qu'ils eussent à redouter, c'était la faim, et ce fut elle qui triompha enfin de leur résistance. La ville fut livrée aux lieutenants d'abd el

Rahman (838), et le rebelle Hischem, dont l'indomptable volonté avait seule soutenu ce siége de neuf ans, tomba blessé aux mains d'abd el Rouf, qui lui fit trancher la tête. La clémence de l'émir s'étendit sur les habitants de Tolède comme sur ceux de Merida. Il fit relever les murailles de la ville et les maisons de l'*arrabal* ou faubourg, qui avaient souffert pendant le siége ; il rétablit l'ordre dans cette ville malheureuse, et fit fermer chaque quartier par des portes pour la sécurité des habitants. Enfin, comme dernière garantie, il donna à Tolède abd el Rouf pour gouverneur.

On s'étonnera sans doute de ne pas voir les Franks et les Aquitains profiter de cette longue guerre civile pour tenter quelques incursions sur le territoire musulman ; mais il ne faut pas oublier le misérable état où se trouvait alors la Gaule franque, déchirée par des guerres civiles bien autrement graves. La révolte des fils dénaturés de Louis contre leur père avait ébranlé tout le monde de l'Occident, et si l'émir de Cordoue n'avait pas été préoccupé lui-même des tristes dissensions de Tolède et de Merida, jamais occasion plus propice ne s'était rencontrée encore de reconquérir sur les Franko-Aquitains la marche de Gothie, avec toutes leurs possessions au sud des Pyrénées. D'ailleurs la haine de Pépin, roi d'Aquitaine, contre Bernhart, duc de Septimanie et comte de Barcelone, suffisait, à défaut d'autres motifs, pour lui faire laisser de côté toute pensée d'une expédition franque au delà des monts.

Mais abd el Rahman, héritier de la politique de ses aïeux, savait bien que ses vrais ennemis étaient sur le sol de la Gaule et dans les monts des Asturies, et que, pour ne pas avoir de guerre au dedans, il fal-

lait l'aller porter au dehors. Aussi, à peine la révolte de Tolède fut-elle domptée, que toutes les forces de l'Islam se réunirent pour la guerre sainte, la guerre contre les chrétiens, toujours bienvenue de ces populations belliqueuses. Le wali de Saragosse reçut l'ordre de s'avancer contre la Marche de Gothie, à la tête des milices de l'Espagne orientale, tandis que les milices de l'ouest marchaient contre le valeureux roi de Léon, Alonzo II (1). Obeïd Allah et abd el Kherim, qui commandaient l'armée orientale, se bornèrent, faute d'ennemis sans doute, à une de ces excursions plus profitables que glorieuses, dont le pillage était le principal objet, et dévastèrent la Cerdagne et les frontières franko-aquitaines (2). Enfin les flottes arabes, s'associant à cette sorte de croisade, partirent de Tarragone pour aller désoler les côtes de la Gaule jusqu'à Marseille, et piller les faubourgs de cette riche cité(3) [839].

Mais les chrétiens, de leur côté, n'étaient pas en reste d'algarades avec les Musulmans. Nous voyons en 841 les habitants de la Marche de Vasconie pousser leurs excursions jusqu'aux bords de l'Ebre, à Calahorra et à Albayda, et, selon l'éternel usage de ces affreuses guerres, piller et brûler les villages, et couper les arbres. L'émir, humilié plus encore qu'affligé de ces insultes auxquelles son territoire n'était plus habitué, écrivit à ses walis de la frontière de réunir leurs troupes, en attendant que lui-même vînt en

(1) Voyez t. II, p. 326.
(2) Murphy, p. 92.
(3) Les *Annal. Bertiniani* mettent l'expédition de Marseille en 842; mais, bien que d'ordinaire je m'en fie aux chroniques franques pour tout ce qui concerne les affaires de la Gaule, je crois qu'ici l'expédition maritime dut coïncider avec les expéditions terrestres. Peut-être y en eut-il une autre en 842.

personne prendre part à la guerre sainte. En effet ce monarque, habitué à vaincre, n'avait jusqu'ici vaincu les chrétiens que par ses généraux, et il lui tardait de remporter sur eux des palmes qui ne fussent pas teintes du sang de ses concitoyens.

Mais un nouvel ennemi, que personne n'attendait, vint retenir dans la Péninsule les forces de l'émir : ce furent les Normands, appelés par les Arabes *Magiog* (de Gog et Magog), que nous avons vus apparaître en 843 sur les côtes de la Galice. Ayant débarqué ensuite près de Lisbonne, pendant treize jours ils campèrent sous les murs de la ville, et portèrent le fer et la flamme dans ses riches campagnes. Enfin les chefs musulmans, honteux de leur terreur, réunirent contre eux les milices du pays, et les pirates, redoutant sans doute un accueil pareil à celui que le roi des Asturies leur avait fait en Galice, se rembarquèrent avec leur butin. Peu de temps après, ils revinrent désoler les côtes des Algarves et de l'Andalousie, et celles même du Magreb. Ils débarquèrent à Huelva, à Cadix, et coururent le pays jusqu'à Sidonia ; enfin, en 844, leurs barques remontèrent le Guadalquivir jusqu'à Hispalis (Séville), malgré les longs détours du fleuve, en détruisant tout sur leur passage. Ils s'emparèrent sans difficulté du faubourg de Triana, situé sur la rive droite du fleuve. Une partie des habitants de la ville, saisis d'une lâche terreur, abandonnèrent leurs maisons pour s'enfuir à Carmona ; mais d'autres, plus braves, se réunirent aux milices du pays, et livrèrent aux pirates une bataille opiniâtre, qui ne dura pas moins de trois jours. Enfin les Normands furent vaincus, après une résistance désespérée ; informés que l'émir envoyait contre eux quinze vais-

seaux avec l'élite de ses troupes, ils redescendirent le fleuve et s'en furent dévaster les côtes des Algarves, en attendant que les milices du pays fussent prêtes à les recevoir.

On pourrait reprocher à abd el Rahman de n'avoir pas pris des mesures plus promptes et plus actives pour éloigner de ses côtes ce fléau que les désastres de Lisbonne lui avaient suffisamment annoncé; mais, s'il ne sut pas prévenir le mal, il fit du moins tout ce qui était en lui pour le réparer. Il parcourut à la tête de sa cavalerie les villes du littoral andalou pour les mettre en état de défense; il ranima les courages abattus, et fit réparer les murs et les édifices de Séville, où les Normands avaient laissé des traces sanglantes de leur visite. Ainsi le puissant empire de Cordoue n'était pas plus à l'abri que la monarchie franque, même sous Charlemagne, du tribut qu'il fallait payer à ces sauvages habitants du nord. De misérables barques d'osier couvertes de peaux allaient d'un bout de l'Europe à l'autre porter la terreur au sein des cités les plus fortes et des plus puissantes monarchies, et l'Océan, qui les avait vomis, remportait bientôt ces invisibles ennemis, déjà disparus au moment où on voulait les combattre.

Un tel état de choses atteste assez combien était insuffisante la marine de l'émirat, seul moyen de défense réel pour un littoral où le point le plus faible est toujours celui que l'ennemi choisit pour son attaque. Aussi voyons-nous abd el Rahman, instruit par ses fautes mêmes, faire construire pour garder ses côtes force vaisseaux à Cadix, à Carthagène et à Tarragone, et préposer au département de la marine son propre fils Yacoub. Il établit en outre dans toutes les pro-

vinces un *sahib el behrid*, ou capitaine de sentiers, avec un certain nombre de courriers à cheval, destinés à porter en toute hâte les ordres du gouvernement.

Un fait à signaler à l'honneur de l'Espagne, soit chrétienne, soit arabe, c'est qu'au moment même où la Gaule franque allait devenir tributaire des pirates normands, et voir leurs bandes pillardes s'établir sur ses côtes dévastées, les émirs de Cordoue, et jusqu'aux pauvres roitelets des Asturies, surent garder leurs domaines contre ces terribles visiteurs, et que les apparitions des Normands sur les côtes de l'Espagne ne furent jamais que rares et passagères. Jamais ils n'essayèrent, comme en Neustrie, de s'y domicilier, et l'accueil que leur firent, à plus d'une reprise, les braves habitants de la Galice, finit par leur ôter l'envie d'y retourner (1).

Pendant ce temps, les destinées du comté de Barcelone se trouvaient, pour son malheur, enchaînées à celles de l'empire frank, dont il partageait toutes les vicissitudes. Le comte Bernhart, devenu chambellan de Louis le Débonnaire, tout en se mêlant aux intrigues qui circonvenaient ce faible monarque, gardait son comté de Barcelone comme un appui, et au besoin comme un lieu d'asyle. Cette précaution ne lui avait pas été inutile : car, en 830, Bernhart, accusé d'adultère avec l'impératrice Judith, et chassé de la Gaule par la haine de Pépin, roi d'Aquitaine, son suzerain, fut heureux de trouver un refuge derrière les Pyrénées. En 831, les chances ayant tourné en fa-

(1) Voyez, t. II, p. 429, quelques vues plus générales sur les invasions normandes, et le récit de leur excursion en Galice en l'an 969.

veur de l'empereur et contre ses fils, par une de ces péripéties si fréquentes dans le drame carlovingien, Bernhart, triomphant, vint se purger auprès de Louis des accusations portées contre lui, et se faire absoudre, faute d'un accusateur qui osât accepter son défi. Mais la place de favori qu'il occupait naguère près du faible empereur avait été prise pendant son absence, et Bernhart, frustré dans son attente, s'allia bientôt aux mécontents et à ce même Pépin qui l'avait poursuivi de sa haine.

Louis, en 832, punit de leur révolte le suzerain et le vassal à la fois en remplaçant Pépin sur le trône d'Aquitaine par son jeune fils Charles, et Bernhard dans le duché de Septimanie par Berenger *le Sage*, comte de Toulouse. Mais Bernhart n'était pas homme à céder ainsi son fief sans résistance. Heureusement pour lui qu'en 834 Bérenger vint à mourir, et Bernhart, rentré en grâce avec Louis, qu'il avait aidé à remonter sur le trône, fut réintégré par lui dans ses états; depuis lors, nous le voyons de fait seul possesseur de la Septimanie, de la Marche gothique, du comté de Barcelone, et probablement aussi du duché de Toulouse, c'est-à-dire des mêmes états dont se composait naguère l'ancienne monarchie gothique avant d'émigrer en Espagne.

Dans les affreuses guerres civiles qui suivirent la mort de Louis le Débonnaire, en 840, Bernhart évita avec soin de prendre un parti, bien qu'il se trouvât avec une armée à trois lieues de ce champ de bataille de Fontenay où coula à flots plus de sang chrétien qu'il n'en eût fallu pour racheter l'Espagne du joug des Musulmans. Enfin Charles le Chauve, successeur de Louis, se défiant de ce remuant vassal,

plus dangereux qu'un ennemi déclaré, le fit périr, les uns disent de sa propre main, les autres après un jugement solennel où il fut proclamé traître à son souverain (1). Ce qui ajoute à l'horreur de ce meurtre, c'est que la rumeur publique donnait pour père ce même Bernhart à Charles, qui portait, dit-on, sur son visage, la frappante ressemblance de l'adultère amant de sa mère. Charles, frappant du pied le cadavre, s'écria, dit-on, en se levant de son trône tout taché du sang de sa victime : « Malheur à toi qui » as souillé le lit de mon père et de ton maître ! » (1) « Et c'est ainsi que l'adultère, ajoute le chroniqueur frank, fut vengé par le parricide ! » (844)

L'assassinat de Bernhart, juridique ou non, rend assez vraisemblable l'accusation portée contre lui d'avoir cherché à se rendre indépendant de la royauté franque dans son double gouvernement de Septimanie et de Gothie. Un génie inquiet comme le sien était bien fait pour exploiter cette précaire position de la marche de Gothie, jetée entre deux empires pour amortir leur choc, et qui, en cédant à propos à l'un, pouvait s'en faire un rempart contre l'autre. Le traité de Verdun, conclu en 843 entre les fils et les successeurs de Louis, avait fait du monde de l'occident une

(1) Karolus Bernardum, barcilonensem ducem, incautum et nihil ab eo mali suspicantem, occidit. (*Ann. Fuldens.*) Bernardus, comes marcæ hispanicæ, jam dudum grandia moliens, summisque inhians, majestatis reus, Francorum judicio, jussu Karoli in Aquitania capitalem sententiam subiit. (*Ann. Bertin.*)

(2) Filius quippe Bernardi vulgo credebatur, et os ejus mire ferebat, natura adulterium maternum prodente. (*Odonis Ariberti fragmenta*, dans les *Preuves de l'hist. de Languedoc*, t. Ier, p. 83.) « Non sine crimine fidei violatæ, nec sine » suspicione patrati parricidii », ajoute le chroniqueur. Dom Vaissette, il est vrai, révoque en doute (t. Ier, p. 706) l'authenticité de ce fragment d'Odon Aribert ; mais les annales de Metz disent aussi que Charles tua Bernhart de sa propre main.

répartition nouvelle. L'empire frank, gigantesque et éphémère création de Charlemagne, avait eu bien de la peine à lui survivre un règne, et était mort avec Louis le Débonnaire. Charles, Louis et Lothaire, ses trois fils, s'étaient attribué chacun une des trois grandes divisions naturelles de cet empire, la Gaule, la Germanie et l'Italie; mais ce traité, qui avait en quelque sorte recréé la Gaule et en avait fait une monarchie séparée, avait tué l'Aquitaine en l'englobant dans la nouvelle monarchie franque. Les vieilles traditions de la nationalité gallo-romaine périssaient avec ce traité, qui effaçait d'un trait de plume le royaume d'Aquitaine, la Septimanie et les deux Marches de Vasconie et de Gothie; et tous ces états subalternes qui s'étaient peu à peu détachés de la royauté d'Aquitaine, et qui grandissaient sous son ombre, supportaient aussi impatiemment qu'elle cette fusion tyrannique de deux races aussi distinctes par leurs mœurs que par leurs souvenirs.

Malgré le voile épais dont est couverte l'histoire de cette Gaule du midi, toujours traitée en mineure par les historiens comme par les rois de la Gaule franque, on entrevoit que le véritable crime de Bernhart ce fut d'être le représentant et le champion de cette nationalité gallo-romaine que l'on venait de confisquer. Mais le meurtre de Bernhart ne remédia à rien : l'abyme qui séparait la monarchie franque de ses sujets aquitains en devint plus profond encore, et l'horreur de ce meurtre, qui punissait un homme du crime d'un pays, légitima la haine des Aquitains pour Charles. Guillaume, le fils aîné de Bernhart, à peine âgé de dix-huit ans, chassa de la Marche de Toulouse le comte Egfried, leude et vassal de Charles, et conclut

une étroite alliance avec Pépin II, roi d'Aquitaine, neveu et ennemi du roi frank, auquel il s'efforçait de reprendre l'héritage paternel dont celui-ci l'avait dépouillé. Guillaume resta maître de Toulouse jusqu'en 849, où Charles s'en empara. Mais Guillaume, dans sa haine implacable contre le meurtrier de son père, passa dans la Marche de Gothie pour la soulever contre le roi frank et y assurer ses droits à l'héritage de Bernhart (1). Il conclut en même temps une étroite alliance avec abd el Rahman II, allié naturel de tous les rebelles contre le roi frank, et, grâce à son aide, s'empara par surprise de Barcelone et d'Ampurias.

La destinée de Barcelone et du comte de Gothie pendant les longues absences de Bernhart est restée assez ignorée. Nous voyons cependant, d'après quelques chartes, que, sous Louis le Débonnaire et vers la fin de son règne, un certain comte Goscelyn se trouvait gardien de la limite hispanique, et qu'il était peu fidèle à son royal suzerain (2). On sait d'une manière plus positive qu'après la mort de Bernhart, en 844, Suniofred, fils du comte Borel et parent de Bernhart, succéda à Goscelyn comme gouverneur de la Marche hispanique, sous le titre de *marquis* de Gothie et de Septimanie (3). Il ne paraît pas avoir occupé long-temps ce poste difficile : car nous voyons

(1) Saint Euloge, voulant se rendre en Catalogne, trouva les chemins fermés par la révolte de Guillaume. « Stipata prædonibus via, et funeroso Wilhelmi Gothia perturbata est incursu, qui, contra Karolum, auxilio fretus Abderramani, tyrranidem agens, invia et inadibilia cuncta reddiderat. » Voyez l'excellent précis de Florez (*Esp. sagr.*, t. XXIX, p. 155) sur les comtes de Barcelone. Diago, sur le même sujet, est plein de confusion et d'erreurs.

(2) Tempore domni Ludovici, legatio, jussu ejus, partibus marcæ hispanicæ celebrata est *adversus* Gautselinum, custodem limitis illius. (*Sancti Andegisi vita*, apud *Bollandistas*.)

(3) *Preuves de l'hist. de Languedoc*, append. 46 et 65.

en 848, au moment où Guillaume s'empare de Barcelone, un certain Aledran gouverner cette ville au nom de Charles, sous le titre de gardien de la limite hispanique. Guillaume, après avoir dépossédé Aledran et l'avoir fait prisonnier, ne jouit pas non plus long-temps du fruit de cette victoire, achetée par une perfidie (1). Aledran, échappé de sa prison, battit, avec l'aide de Charles, Guillaume et ses alliés musulmans, et le rebelle, ayant trouvé un refuge à Barcelone, y fut pris par Aledran et par « quelques Goths, » ses amis », dit la chronique; ce qui prouve que le vieux parti national et la vieille haine des Goths contre les Franko-Aquitains subsistait encore dans toute sa force. Guillaume une fois pris, on n'eut pas de peine à lui trouver des crimes, et « le fils de l'iniquité », comme l'appelle l'historien du parti vainqueur, subit la peine capitale (849 ou 850).

C'est à cette époque, c'est-à-dire de 850 à 852, année de la mort d'abd el Rahman, qu'il faut probablement placer la dernière expédition de ce monarque et la prise de Barcelone (2) dont nous avons parlé (page 79). L'inexactitude trop bien connue de Conde, qui la place en 822, et le témoignage précis d'autres chroniques arabes (3) et d'une chronique franque (4), donnent à penser qu'abd el Rahman, qui avait tou-

(1) Per dolum pacis fictæ. (*Chron. Fontanell.*)

(2) Fauriel attribue, à tort, je le pense, à Mohammed la prise de Barcelone. Voyez t. IV, p. 400.

(3) Abubeker, *ap.* Casiri, t. II, p. 34, met la prise de Barcelone en 851. Murphy, p. 92, ne parle que de ravages sur le territoire de cette ville, et ne dit pas qu'elle ait été prise. Il place la date après 848.

(4) *Annales Bertin.*, ad an. 852. « Mauri Barcinonem, Judæis prodentibus, capiunt. » Ces annales parlent aussi d'une nouvelle expédition par mer à Marseille.

jours cherché vainement à s'emparer de cette place importante, fit alors un dernier effort, et que cet effort fut heureux. En effet, les troubles continuels auxquels était livrée la Marche de Gothie devaient en faciliter la conquête. Le lieutenant de l'émir, abd el Kherim, s'empara donc sans difficulté de cette place importante, que lui livrèrent les Juifs, moins ennemis encore des musulmans que des chrétiens. Il ravagea ensuite toute la Marche, et il aurait peut-être poussé ses conquêtes jusqu'en Septimanie, si l'hiver précoce des Pyrénées ne l'eût pas effrayé. Mais comme ces expéditions des Sarrasins avaient rarement un but de conquête permanent, on ne s'étonnera pas de voir, peu d'années après, et par des événements que l'on ignore, Barcelone retombée aux mains des chrétiens, et gouvernée, en 856, par un certain Udalrich, marquis de Gothie (1).

Pour en finir avec les confuses annales de cette Marche de Gothie, soumise de nom ou de fait à l'autorité des rois franks, le marquis Udalrich, dont le gouvernement comprenait la Septimanie et la Marche d'Espagne, avec Barcelone pour capitale, était, en 858, remplacé par le marquis Humfried (2), dont le vicomte (3), nommé Suniofred, résidait à Barcelone. Le même Humfried, en 863, s'empara de Toulouse à la demande des habitants, mécontents de leur comte

(1) Voyez le diplôme de Charles le Chauve à l'archevêque Fredolle. (*Preuves de l'hist. de Languedoc*, app. 81.)

(2) *Ibid.*, app. 82. Voyez aussi Florez, t. X, app. 6. Nous voyons, dans le même document, que cet Humfried était lié d'amitié avec le gouverneur arabe de Saragosse, fait utile à recueillir pour l'histoire de la Marche de Gothie.

(3) Ce titre de vicomte ne se rencontre que depuis 832; il remplace alors celui de *veguer*, traduction en langue romane de *vicarius*, d'où *viguier*, nom d'un office de judicature dans le midi de la France.

Raymond Ier, et sans l'agrément du roi Charles (1). Aussi Charles arma-t-il contre lui l'année suivante pour lui reprendre la Marche de Gothie, et Humfried, se sentant trop faible pour lutter contre son suzerain, prit la fuite en abandonnant à la fois le comté de Toulouse et le marquisat de Gothie.

Cette histoire, déjà si obscure, se couvre ici d'un voile plus épais que jamais. Trois Bernhart différents, et tous trois marquis, apparaissent à la fois sur la scène, et se mêlent aux drames sanglants dont l'Aquitaine et la Marche étaient alors le théâtre. L'un, fils de Raymond Ier, comte de Toulouse, rentre en possession de la ville et du comté dont Humfried avait dépouillé son père. L'autre, Bernhart II, fils de Bernhart, comte du Mans, est mis à la tête du marquisat de Gothie, séparé depuis lors (865) de la Marche d'Espagne, et restreint à Narbonne et à la Septimanie (2). Enfin le troisième était le frère de Guillaume et le fils de ce fameux Bernhart assassiné par Charles le Chauve. Ce dernier Bernhart, qui fut plus tard comte d'Auvergne et père de Guillaume *le Pieux*, fondateur de l'abbaye de Cluny, tenait du roi Charles un fief pour lequel il vint lui rendre hommage à la diète de Pistes. « Bernhart, disent les annales de saint Bertin, fils » par le caractère comme par le sang de Bernhart le » tyran, ayant obtenu de Charles la faculté de se re- » tirer, feignit de partir pour son gouvernement;

(1) Sine conscientia Karoli. (*Ann. Bertin*, ad an. 863.)

(2) Le but de cette séparation, dit dom Vaissette, fut sans doute d'atténuer la puissance de ces ducs de Septimanie et marquis de Gothie, pour qui cette vaste étendue d'états constituait un véritable royaume. Mais le résultat, facile à prévoir, devait être la perte de la Marche d'Espagne. C'est alors probablement que Charles lui donna pour gouverneur Wifred *el Velloso* (le Velu), sur lequel dom Vaissette (p. 715) rapporte une singulière légende.

» mais il revint sur ses pas, et se cacha dans la forêt
» pour y épier le moment de tuer le roi, qui avait fait
» périr son père par le jugement des Franks. Le roi,
» l'ayant appris, envoya des hommes armés pour se
» saisir de Bernhart, qui parvint à s'échapper. Alors
» Charles, en vertu de la sentence portée par ses fi-
» dèles, reprit à Bernhart les *honneurs* qu'il lui avait
» accordés, et les donna à Robert, son fidèle. »

Bernhart II du Mans, marquis de Gothie, conserva ses fonctions jusqu'en 878, où il fut excommunié et privé de ses *honneurs* par le pape Jean VIII et le roi Louis le Bègue, et le marquisat de Septimanie ou de Gothie fut donné à Bernhart d'Auvergne. Quant à la Marche d'Espagne, nous la voyons, à peu près vers cette époque, se séparer entièrement de la couronne franque, et se constituer en état indépendant sous le nom de comté de Barcelone.

Depuis cette époque, les annales de la Marche d'Espagne ou comté de Barcelone cessent de se rattacher à l'histoire de la Gaule franque, et les historiens franks, nos seuls guides dans ces obscures annales, dédaignent désormais de s'en occuper. Mais nous en avons vu assez pour comprendre le misérable état où se trouvait ce comté, sans cesse exposé aux doubles incursions des Arabes et des Franks, et jeté, par l'humeur remuante de ses comtes, dans d'éternelles révoltes. Les relations d'amitié qui existaient constamment entre les walis sarrasins de la frontière et les comtes de la Marche jettent aussi un jour précieux sur l'histoire de l'émirat de Cordoue : elles nous expliquent comment cet émirat, alors dans toute sa puissance, ne tenta pas un effort plus sérieux pour rétablir l'intégrité de son empire, en y réunissant la

Marche d'Espagne et en balayant les Franks au delà des Pyrénées. Les walis de la frontière, qui eussent été les instruments naturels de cette conquête, avaient un intérêt bien trop grand à ne pas la faire, et à laisser subsister dans la Péninsule ce poste avancé de la monarchie franque, qui leur assurait un point d'appui dans toutes leurs intrigues, et des alliés dans toutes leurs révoltes. Nous verrons bientôt les terribles guerres civiles de Saragosse et de Tolède, résultat inévitable de cette politique des walis, faire éclater au grand jour toute la faiblesse de cet empire, dont les plus redoutables ennemis furent toujours dans son sein.

Cependant la vie d'ab el Rahman approchait de son terme, bien qu'à peine il comptât soixante ans; mais on vivait vite sur ce trône toujours agité des Ommyades. Des malheurs publics, qui semblaient un indice de la vengeance céleste, avaient affligé les dernières années de son règne. En 846, une affreuse sécheresse, fléau presque périodique dans ce climat brûlant, avait désolé toute la Péninsule. D'immenses nuées de sauterelles, autre invasion africaine non moins redoutable que celle des Berbers, étaient venues dévorer ce que les feux du soleil avaient épargné. Des milliers d'habitants de l'Espagne, fuyant ce sol qui ne pouvait plus les nourrir, allèrent demander du pain aux riches campagnes de Fez et du Magreb, où le bled abondait. Abd el Rahman, toujours humain, remit à ses sujets les impôts et la dîme des fruits et des troupeaux qu'ils devaient lui payer, pendant les deux ans que dura cette affreuse disette. Mais on s'étonne de ne pas le voir recourir à l'expédient plus simple de faire venir des grains du Magreb, au lieu de laisser

des populations entières s'expatrier pour aller demander à l'étranger du pain et un asyle.

Ces malheurs, et la crainte toujours présente des invasions normandes, empêchèrent l'émir de proclamer l'*al gihed*, ou guerre sainte, qu'il médita toute sa vie sans jamais la faire. La même crainte sans doute enchaîna les armes des Aquitains et des Franks, d'ailleurs occupés des longues guerres civiles qui suivirent le démembrement de l'empire carlovingien, et de la lutte acharnée des deux races que séparait la Loire.

En l'an 850, abd el Rahman, qui sentait sa fin approcher, fit proclamer son fils Mohammed successeur de l'empire; tous les grands officiers de la couronne, et les frères de Mohammed, simples sujets comme eux, lui jurèrent obéissance. Le fastueux abd el Rahman célébra cet événement par des fêtes splendides; il prodigua à pleines mains les présents aux riches, les aumônes aux pauvres, les armes et les riches vêtements aux chefs et aux soldats, et ses bienfaits allèrent chercher les malheureux jusque dans les hameaux les plus écartés de son vaste empire. La joie du prince, cette fois, fut la joie des sujets.

Les pressentiments d'abd el Rahman ne l'avaient pas trompé : en août 852, l'émir fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et les chrétiens qu'il persécutait affectèrent d'y voir un châtiment de Dieu. Bien que la mort ne vint pas sur le champ, il la vit approcher d'un œil serein, et garda jusqu'à son dernier moment la douceur et l'égalité de son humeur. Il mourut le dernier jour du mois de safar (20 août), à l'âge de soixante ans, et après un règne de trente et un ans.

Il laissait, suivant Conde (1), trente-cinq fils et quarante filles. Le deuil de ses sujets fut sincère. Le seul défaut d'abd el Rahman, nous l'avons vu, était son penchant pour le faste; et, chose étrange, ce royal défaut, qui coûte si cher aux sujets d'un despote, est celui qu'ils lui pardonnent le plus volontiers. Abd el Rahman, en effet, s'il avait beaucoup dépensé, avait encore donné davantage : aussi tous les habitants de Cordoue et de ses environs se pressèrent-ils autour de son cercueil, qu'arrosèrent les larmes des pauvres. Son fils, suivant l'usage, récita les prières à ses funérailles.

La gloire de l'émirat de Cordoue sous abd el Rahman s'était répandue dans tout l'Orient : nous avons vu en 823 les ambassadeurs de l'empereur grec Michel le Bègue venir implorer son secours; nous voyons en 838 ceux de Théophile, son successeur, le réclamer à leur tour contre le khalife abasside al Moatasem (2). L'émir, alors occupé de ses longues guerres civiles, paya les envoyés grecs de présents et de belles paroles, et leur promit, contre l'ennemi héréditaire de sa race, des secours et des vaisseaux qu'il ne leur envoya jamais.

Les chroniques italiennes (3) nous apprennent aussi que la marine espagnole, puissante dans la Méditerranée (4), apporta à diverses reprises des secours à

(1) Suivant Murphy, 150 fils et 50 filles, en tout 200 enfants. On se demande si l'amour paternel peut exister au sein d'aussi nombreuses familles, et les annales de l'Orient sont là pour y répondre.

(2) Murphy, qui n'admet qu'une ambassade, celle de Théophile, la place en 849; mais Théophile était mort en 842.

(3) Leo ostiensis, Jo. Diaconus (p. 314, c. 44 et 45, *apud* Muratori, *Script. rer. italic.*, t. Ier, part. 2), et Erchempertus, c. 27; les *Ann. Bertin.* de France en parlent aussi, mais sans distinguer les Sarrasins d'Afrique et ceux de l'Espagne, confondus sous les noms de *Mauri* et *Sarraceni*.

(4) Une des légendes franques (*Hist. translat. sanct. Philibert.*, *apud* dom

Siconhulf, duc de Salerne, contre le duc de Benevent Radelghis, tandis que celui-ci appelait de son côté les Sarrasins d'Afrique, de 840 à 852. Les Musulmans espagnols se mêlent à toute cette sanglante histoire de l'Italie, où se heurtaient alors les débris de toutes les races du Nord qu'y avait amenées la conquête, joints aux Sarrasins d'Afrique et de Sicile, qui voulaient aussi leur lambeau de cette riche péninsule. En 846, nous voyons les champions de l'Islam porter leurs ravages jusqu'aux portes de Rome et piller la basilique de Saint-Pierre. Mais la confusion des noms de *Mauri* et de *Sarraceni*, qui devraient distinguer les musulmans d'Afrique et ceux d'Espagne, jette un voile épais sur toute cette histoire.

Parmi les souverains ommyades, abd el Rahman, au dire de Murphy, est le premier qui ait adopté l'usage de se dérober aux regards du peuple, pour ajouter par la distance au respect qui entourait son trône. Les revenus de l'état, qui augmentèrent encore sous son règne (1), lui permirent de se livrer sans con-

Bouquet, t. VI, p. 308) nous apprend que les Arabes s'aventuraient quelquefois, non sans terreur, dans cet *océan ténébreux*, « au delà duquel on ne sait » ce qu'il peut y avoir », dit le géographe el Edris. « Un de leurs vaisseaux, dit la chronique, dont la grandeur était telle qu'il ressemblait à une muraille, vint jusqu'à l'île d'Oye, à l'embouchure de la Loire (*Oia insula*)..... Mais, comme il cherchait à entrer dans le port, une multitude d'oiseaux telle qu'on n'en avait jamais vu s'abattit sur le rivage; les Sarrasins la prirent pour une armée de nos guerriers, et, effrayés à cette vue, ils s'en retournèrent sans oser aborder. » Il n'y a point, comme on le sait, de bonne légende sans miracle, mais le vrai miracle ici c'est la tentative des Sarrasins, qu'ils n'osèrent plus renouveler.

(1) Shakspear, dans Murphy, p. 94, prétend que, sous ce règne, les revenus de l'état montèrent de 600,000 dinars à un million; plus loin, dans le même ouvrage, Hartwell (p. 305) fixe ces revenus, sous abd el Rahman III, à 15 millions de dinars, chiffre qui est à peu près d'accord avec celui de Conde. Or, les recettes d'un état, quelle que soit leur progression, n'ont pas pu, dans

trainte à son penchant pour le faste et pour les plaisirs, penchant qui n'excluait pas néanmoins un soin vigilant des affaires de l'état. Le même historien nous cite un exemple curieux de son goût passionné pour les femmes et de l'empire qu'elles exerçaient sur lui.

Sa maîtresse favorite Tharoub, s'étant brouillée avec lui, refusa de le voir, et se retrancha dans ses appartements contre les eunuques qu'il envoya pour la chercher; elle jura même solennellement de ne pas faire un pas pour se rendre auprès de lui, quand il devrait lui en coûter la vie. Les courtisans de l'émir lui conseillaient déjà de forcer la porte et de prendre d'assaut la forteresse rebelle; mais l'amoureux monarque, ne voulant pas recourir à la violence, fit entasser des sacs d'argent devant la porte de sa maîtresse, établissant ainsi, au lieu d'assaut, un blocus dans les règles; et, s'approchant ensuite, il parvint par de douces paroles et par l'offre de toutes les richesses déposées à ses pieds, à apaiser le ressentiment de la fière odalisque. Un autre jour, dans un accès de folle générosité, il lui fit présent d'un vêtement qui valait cent mille dinars (treize cent mille francs), et l'impôt d'une province entière paya ce caprice du roi. Ajoutons cependant, à l'honneur d'abd el Rahman, que, de tous les plaisirs, le plus vif pour lui, c'était d'entendre lire les œuvres des poètes et des savants que ses libéralités avaient su réunir autour de lui.

La fin du règne d'abd el Rahman et le commencement de celui de Mohammed furent signalés par une

l'espace d'un siècle, monter d'un million à treize. D'ailleurs cette dernière évaluation ne semble nullement exagérée, et la première est ridiculement faible : la robe de 100,000 dinars que l'émir donna à sa maîtresse eût ainsi valu le dixième des revenus de tout l'empire.

persécution dont les auteurs chrétiens ont sans doute exagéré la gravité. Mais nous ne nous y arrêterons pas moins, parce que les volumineux récits des martyrologes du temps nous révèlent, à défaut d'autres sources historiques, la situation sociale et politique des chrétiens mozarabes sous la domination musulmane.

Le *Mémorial des saints*, par Euloge, dont la *Passion*, racontée par Alvar, termine ces fastes sanglants du martyrologe espagnol, est un des documents les plus curieux que l'histoire profane ait jamais empruntés aux annales de l'Eglise. Aussi avons-nous cru utile d'en publier à la fin de ce volume de longs extraits, où revivent avec une pieuse naïveté toutes les passions, toutes les croyances et tous les préjugés de l'époque. Jamais récits de chroniqueurs n'ont fait entrer aussi avant dans la vie familière d'un peuple opprimé, surpris en quelque sorte au coin du foyer domestique, seul asyle que respectât la tyrannie de ses maîtres. En analysant ces verbeux documents, nous aurons à nous défendre d'un préjugé bien naturel en faveur d'hommes qui ont beaucoup souffert et qui ont scellé de leur sang le récit qu'on va lire; victimes volontaires d'une persécution qu'ils ont provoquée, en les voyant accuser des juges qui se refusent à les condamner, nous aurons à nous prémunir contre les exagérations de la haine, et à chercher la vérité sous ces préventions passionnées : car ceux qui appellent ainsi le supplice n'en sont guère moins coupables que ceux qui l'infligent.

De la lecture de ces longs documents, et des commentaires plus longs encore qui les accompagnent (1),

(1) Voyez, dans le tome IV de Schottus, *Hispania illustrata* (p. 173 à 333),

il résulte pour nous la conviction, basée sur des faits, que la condition des chrétiens mozarabes, avant l'époque de la persécution de 851, n'était pas à beaucoup près aussi misérable que les pieux historiens de cette persécution voudraient nous le faire croire. C'est dans leurs écrits mêmes, c'est dans Euloge, c'est dans Alvar que nous rencontrons à chaque page la preuve de la tolérance bien réelle de ces *tyrans* qu'ils maudissaient. De l'aveu même des chrétiens, les Arabes, craignant avec raison de dépeupler l'Espagne s'ils chassaient les Mozarabes des cités conquises, leur avaient laissé, au prix de certaines redevances en argent, l'entière liberté de leur culte. Non seulement les temples existants avaient été conservés, mais chaque jour en voyait élever de nouveaux (1). Les chrétiens étaient libres d'y venir professer leur religion, et le son de l'airain sacré y appelait chaque jour les fidèles. Plus nombreux à Cordoue que partout ailleurs, les chrétiens y jouissaient sans doute aussi de priviléges plus étendus; c'est du moins ce qu'il est permis de conclure d'après le nombre d'églises et de monastères qu'ils possédaient dans cette ville et dans ses environs. Euloge lui seul en cite six ou sept dans la ville, et onze au dehors, et on peut croire qu'il n'a

le *Memoriale sanctorum* et les autres ouvrages de saint Euloge, avec la Passion du même, par Alvar, et les commentaires de Moralez, l'auteur de la *Coronica general*. Voyez aussi dans Florez, *España sagrada*, le tome X, de la page 233 à 570, sur l'histoire de Cordoue et de ses martyrs, et le tome XI, dont la première moitié contient les œuvres d'Alvar, et la seconde celles de l'abbé Samson, tous deux natifs de Cordoue. Toute l'Espagne mozarabe est dans ces trois volumes; mais il faut avoir la patience de l'y chercher.

(1) Jubet ecclesias *nuper structas* diruere, et quidquid novo cultu in antiquis basilicis splendebat, fueratque temporibus Arabum rudi formatione adjectum, elidere. (*Mem. sanct.*, lib. III, c. 3.) Suivant Moralez, un de ces temples subsistait encore quand il écrivait.

pas nommé tous ceux qui existaient. Quelques uns de ces monastères, comme celui de Tabanos, le plus fameux de tous, étaient à la fois des couvents d'hommes et de femmes, soigneusement séparés, mais régis par une même règle et sous un seul abbé.

« Il y eut pour les chrétiens, comme le dit fort bien » Florez (X, 246), deux états, l'un de paix, l'autre » de persécution, mais tous deux d'épreuve. » Mais dans l'état de paix, si à Cordoue, le siége de la religion et de l'empire arabes, les chrétiens jouissaient de pareils priviléges, on en conclura du moins qu'ils n'étaient pas plus opprimés dans les autres villes de la Péninsule. « Nous vivons au milieu d'eux sans être » inquiétés dans notre foi », dit Euloge (1); et cet aveu dans sa bouche est précieux à recueillir.

Le culte divin, dans ces églises proscrites, était entouré de toute sa solennité. La hiérarchie ecclésiastique y déployait sa longue échelle de dignités et de grades, depuis le métropolitain jusqu'à l'humble lévite; les chanteurs, les psalmistes, les lecteurs, y remplissaient leurs divers offices; toutes les fêtes de l'Eglise s'y célébraient avec la pompe voulue : seulement, la charte d'al Boacen nous apprend que les portes du temple devaient être fermées pendant l'office divin; enfin, les corps des défunts se portaient en appareil à la terre bénie. A défaut d'écoles publiques pour les enfants chrétiens, qui pour la plupart recevaient leur instruction dans les écoles arabes, l'enseignement sacré en même temps que profane se donnait dans les monastères à ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et quelques uns de ces couvents

(1) Inter ipsos sine molestiâ fidei degimus. (*Memor. sanctor.*, lib. I.)

jouissaient, comme celui de Tabanos, d'une réputation de science égale à leur réputation de sainteté.

L'église primatiale de l'Espagne chrétienne résidait toujours à Tolède, et l'archevêque d'*Hispalis* (Séville) était le métropolitain de Cordoue. Mais, comme résidence du pouvoir temporel, Cordoue avait été assignée pour siége aux conciles, que ce pouvoir voulait avoir sous sa main, et ce seul fait donnait une haute influence à l'église de Cordoue, distinguée d'ailleurs par la pureté de ses mœurs et l'orthodoxie de sa foi.

Nous avons vu jusqu'ici le beau côté de la médaille: voici l'autre maintenant. Cette tolérance, si large et si libérale en apparence, de la part des Arabes, était achetée par de lourds impôts; une contribution régulière était acquittée chaque mois par les chrétiens, indépendamment de celles qu'ils payaient volontairement à leurs évêques, sous le nom de *tertias*, pour l'entretien du culte (1); les églises devaient en outre prélever sur les offrandes des fidèles une part pour le fisc (2); d'autres impôts leur étaient encore extorqués, surtout dans des temps de persécution, sous différents prétextes. La charte d'al Boacen, dont nous avons donné le texte (t. II, p. 505), après avoir établi en principe que les chrétiens doivent payer un impôt double de celui des musulmans, contient un tarif détaillé des contributions auxquelles étaient assujetties les églises, les monastères et les évêques chrétiens, et cette base dut être à peu près la même pour toutes les provinces de l'empire; seulement, la richesse publique ayant augmenté depuis l'an 734, date de ce

(1) Florez, t. X, p. 248. Je reviendrai plus loin sur les impôts.

(2) Moralez, ap. *Hispan. illust.*, IV, 182: « Novo excogitato tributo. »

traité, la valeur, sinon la base des impôts, avait dû s'augmenter avec elle.

Mais une restriction bien plus grave aux yeux des chrétiens, et qui leur paraissait une insupportable tyrannie, c'était, le croira-t-on, de ne pouvoir, sous peine de mort, blasphémer contre le prophète et contre sa doctrine impie (1). La même peine était appliquée à celui qui entrait dans une mosquée pour y prêcher le culte du Christ, et elle était même plus grave, car il devait avoir les pieds et les mains coupés. Enfin, le musulman qui apostasiait était puni de mort, tandis que le chrétien était invité à embrasser la loi de Mahomet par toutes les séductions de l'intérêt.

Quelques uns des évêques et des membres du haut clergé, consultant plus leurs intérêts temporels que le soin de leur troupeau, prenaient parti contre les chrétiens avec l'autorité musulmane, et joignaient aussi leurs pieuses extorsions à celles du fisc impérial. Euloge et l'abbé Samson en accusent les évêques Recafred, Hostegesius et quelques autres. Les Juifs, fidèles à leur vieille haine contre les chrétiens, excitaient encore contre eux le ressentiment des Arabes (2). Le *comte*, ou juge suprême, que les musulmans permettaient aux chrétiens d'élire, et que l'on trouve déjà institué dans la charte d'al Boacen, abusait souvent

(1) Déjà la charte d'al Boacen le défend sous peine de mort, à moins que le blasphémateur n'embrasse le culte du prophète.

(2) Voyez, dans Florez (XI, 23) et dans les *Annal. Berlin.*, ad. an. 847, l'épisode de Bodo, Frank et chrétien apostat qui s'était fait juif, et qui, abandonnant la cour de Louis le Débonnaire pour celle de l'émir de Cordoue, devint le plus ardent persécuteur des chrétiens. On peut voir, dans Florez, même tome, sa corrrespondance avec Alvar, qui essaya en vain de le ramener à la foi.

du pouvoir qui lui était confié pour opprimer ceux qu'il aurait dû défendre, et se faisait l'instrument le plus actif de la tyrannie musulmane. Mais tous ces abus devinrent surtout intolérables pendant la persécution religieuse, où le zèle indiscret des martyrs aigrit contre les populations chrétiennes les ressentiments de leurs maîtres.

Alors, pendant ces jours d'épreuve, la condition des chrétiens devint réellement pénible. Euloge a peint avec vivacité les douleurs de cette Eglise proscrite, qui accomplissait timidement ses rites au milieu des outrages et des malédictions. Les prêtres, en escortant les morts à leur dernière demeure, étaient poursuivis par les enfants et couverts de pierres et de boue. Le son des cloches qui invitaient les fidèles à la prière invitait aussi les païens à les accabler d'insultes et de malédictions. Le prêtre qui sortait dans la rue rencontrait à chaque pas l'outrage, et les plus modérés repoussaient le contact d'un chrétien comme celui d'un animal immonde.

Mais Euloge ne dit pas, et certes il n'eût pas manqué de le dire, que l'intérieur du foyer domestique ou que la sainteté des autels chrétiens aient jamais été profanés par l'intrusion violente des musulmans. Que demandaient ceux-ci? Qu'on respectât le dieu de Mahomet comme eux-mêmes respectaient le dieu des Nazaréens, et la mosquée musulmane, comme eux-mêmes respectaient l'église chrétienne! Ainsi, chose étrange, c'étaient les vainqueurs qui en étaient réduits à réclamer des vaincus la tolérance! Faut-il s'étonner après cela qu'exaspérés par le fanatisme opiniâtre de ces martyrs qui venaient insulter les juges jusque sur leur tribunal, ils aient livré les coupables

à la peine que ceux-ci savaient bien mériter, et que le peuple, moins impartial que la loi, ait vengé sur des prêtres et sur des hommes inoffensifs et désarmés les injures de son prophète ?

Nous n'hésitons pas à l'affirmer, sauf dans la répartition des impôts, où des abus durent facilement se glisser, l'oppression et l'intolérance chez les Arabes n'est que l'exception; c'est la justice, c'est la tolérance qui est la règle. Que l'on compare seulement avec la condition des chrétiens mozarabes l'état du christianisme sous l'empire romain, quand un culte décrépit et un pouvoir sans foi s'accordaient pour proscrire une religion peu menaçante alors, et dont l'humble berceau n'annonçait guère les brillantes destinées; qu'on la compare aux longues persécutions religieuses qui, dans tout le moyen âge, depuis les temps de barbarie presque jusqu'à nos jours, ont couvert l'Europe tout entière de sang et de bûchers, dressés pour des chrétiens par des mains chrétiennes. Certes, il y a loin des quelques martyrs isolés qui arrachèrent à grand peine aux Sarrasins de Cordoue leur sentence de mort, aux amphithéâtres de Néron et de Dioclétien, ruisselant du sang des chrétiens, et aux bûchers dévots de notre François Ier et de l'inquisition espagnole, rallumés jusque dans le siècle dernier au milieu de la France incrédule. Paix et pardon soient donc aux persécuteurs aussi bien qu'aux martyrs, car les torts furent égaux des deux parts; et les chrétiens mozarabes, suspects à double titre aux musulmans, et comme vaincus et comme infidèles, en furent, après tout, mieux traités que les sectateurs de Calvin par leurs frères en Jésus-Christ, au sein de la France et de l'Espagne civilisées et chrétiennes.

Est-il d'ailleurs une preuve plus forte de la tolérance éclairée des Arabes que ces mariages entre les deux peuples dont Euloge nous parle à chaque page, et qui venaient constamment tempérer les haines des deux religions et des deux races? Pendant la chaleur de la persécution, la barrière de mépris et d'aversion qui s'élevait entre les sujets et les maîtres n'était donc pas assez forte pour les empêcher de s'unir par le plus indissoluble de tous les liens? Pour donner lieu à ces mariages, que la loi certes n'encourageait pas, si elle voulait bien ne pas les proscrire, il fallait donc que des relations sociales assez intimes existassent entre ces deux races, que séparaient tant d'inégalité et de haines. Dans ce secret et assidu prosélytisme qui s'établissait dans l'ombre à la faveur du lien conjugal, le culte qui semble recruter le plus de néophytes, c'est l'islamisme; c'est là que tend la pente des affections comme celle des intérêts; ce sont les vierges chrétiennes qui entrent le plus souvent, et peut-être aussi le plus volontiers, dans les harems des enfants du Prophète, où l'amour entraîne bientôt l'apostasie à sa suite.

Quelle fut du reste l'origine de cette persécution? d'où vient le premier tort, le premier outrage? Est-ce de la religion qui opprime? Non, mais de la religion opprimée; c'est le Christ qui se soulève contre Mahomet; ce sont les chrétiens qui viennent en plein tribunal, quelquefois en pleine mosquée, injurier la loi de leurs maîtres et traiter leur prophète d'imposteur. Les premiers hésitent, il est vrai, comme Perfectus, comme Jean le confesseur, et se laissent traîner plutôt qu'ils ne courent au martyre; on les accuse d'abord, mais ils ne s'accusent pas; ils nient le délit

avant de s'en faire gloire, et, d'avance instruits de la loi qui les condamne, c'est presque malgré eux qu'ils en viennent à blasphémer le Prophète.

Mais l'exemple une fois donné, l'échafaud une fois arrosé de ce sang qui le féconde, les confesseurs volontaires de la foi arrivent en foule à la suite l'un de l'autre ; des moines au fond de leur cellule, où ils se macèrent le corps sous les cilices, trouvent plus logique et plus beau d'aller verser tout d'une fois leur sang pour le Christ, aux yeux de tous et dans une lice ouverte, que de le répandre goutte à goutte dans des tortures ignorées. De faibles femmes, de pieuses enthousiastes, jeunes et belles pour la plupart, car le martyrologe nous les fait toujours belles, s'émeuvent de ces pieux exemples et endurcissent leurs corps fragiles aux combats du Christ et aux luttes de la foi. C'est comme une contagion sourde qui gagne en silence de maison en maison, de cellule en cellule, et qui bientôt se répand sur la communauté tout entière. Les miracles se multiplient, car la foi qui les fait les a tous ratifiés d'avance. Dans les longs loisirs du cloître, chaque cénobite, chaque vierge, a sa vision, vision bien réelle, et qui n'a besoin pour s'expliquer d'autre miracle que les hallucinations de ces cerveaux échauffés par le jeûne et par la prière; chaque martyr, dont le sang vient de couler, apparaît dans le silence de la nuit pour dire au candidat désigné pour le supplice : C'est à toi de marcher après moi! Et l'athlète choisi par le Christ se lève, ceint sa robe pour le combat, et s'en va défier ses bourreaux. Les pasteurs de ce troupeau enthousiaste, au lieu de s'opposer à l'espèce de vertige qui s'est emparé de leurs ouailles, l'approuvent et l'excitent encore quand ils ne le partagent pas. Dans ces

jours de lutte et d'épreuves, mourir est le devoir du chrétien, et c'est une lâcheté, c'est presque une apostasie que de vivre.

Il se rencontre bien çà et là quelques esprits prudents, bons raisonneurs, mais commodes chrétiens, qui blâment cet emportement d'un zèle indiscret, et osent élever un doute timide sur l'opportunité de ces martyres volontaires; mais Euloge les écrase sous le poids de sa verbeuse rhétorique, les flagelle de son amer dédain; et Euloge ici n'est que la vivante personnification des préjugés et des passions du clergé régulier de l'époque; Euloge, c'est le prêtre tel que le fait la persécution, le prêtre ardent, indompté, soupirant après le martyre, mais ne s'en croyant pas digne encore, et voulant, en pieux pasteur, faire passer le troupeau avant lui; mais le pasteur à son tour ne faiblira pas quand son heure sera venue, heureux et fier de clore ainsi ce long drame dont l'échafaud est le théâtre, et d'ajouter le sang du dernier martyr à tout celui qu'il a fait verser.

Effrayés de cette contagion insensée du martyre qui menace de dépeupler Cordoue, les Arabes essaient en vain de refuser le supplice à ces confesseurs affamés de tortures. Les prières, les séductions, ne peuvent rien sur eux. On les renvoie dans la prison; ils en font un temple, et s'y macèrent encore avec le jeûne et le cilice; on les déchire sous le fouet, et ils bénissent les tortures comme un avant-goût de la mort; ils sont fiers de cette humiliation que le Christ a subie comme eux et avant eux. Des prêtres, des chrétiens, apprentis martyrs, viennent au fond des cachots baiser ces plaies glorieuses et aguerrir leurs courages novices au spectacle de ces saintes douleurs. Leurs éloges

exaltent encore ces âmes fanatisées, que le premier contact de la torture a déjà jetées hors d'elles-mêmes. En voyant l'insensibilité des martyrs sous le fer ou le fouet des bourreaux, on en vient presque à ne plus les plaindre: car, au milieu de ces longues extases où les cieux s'ouvrent d'avance pour eux, on se surprend à croire que long-temps avant de quitter cette terre ils avaient déjà cessé de souffrir. L'âme, en effet, sous une préoccupation aussi intense, cesse d'avoir une perception pour des maux qui n'atteignent plus que le corps; c'est même un sujet digne des méditations de la physiologie, que de savoir si l'empire de la volonté sur nos frêles organes ne peut pas amortir complétement l'action de la douleur, et briser, dans ces heures d'extase, l'incompréhensible lien qui unit l'âme au corps, long-temps avant que la mort n'ait achevé de le rompre.

Est-ce à dire pour cela que nous refusions notre pitié à ces victimes volontaires d'une conviction sincère et désintéressée? Est-ce à dire surtout que nous veuillions, comme les historiens du dernier siècle, verser à pleines mains le blâme et le ridicule sur ces martyrs de la foi qui ont payé de leur sang leur indiscrétion généreuse? Non; la froide impartialité qui nous fait une loi de dire que le sacrifice fut inutile, fut coupable peut-être, car il empira le sort des chrétiens dans toute l'Espagne musulmane, ne nous défend pas de l'admirer, même en le censurant. Dans ce monde d'égoïsmes et de sordides calculs, il y a dans toute croyance, même erronée, dans tout dévoûment, même inutile, quelque chose qui a droit à nos respects, et que l'histoire, en le blâmant, doit craindre de flétrir. De toutes les pages du livre de

l'humanité, celle des martyrs restera toujours, quoi qu'on fasse, une des plus pures et des plus vénérées. Vouer sa vie à une idée, quelle que soit cette idée, mourir quand on ne peut pas vivre pour assurer le triomphe d'un dogme ou religieux ou politique, mourir pour la foi ou pour la liberté, ces deux religions de l'homme, sera toujours une chose grande et sainte; l'erreur même n'y fait rien, elle n'absout pas les bourreaux, elle ne déshonore pas les martyrs. Les siècles, d'ailleurs, en poursuivant leur cours, ne nous ont pas donné, ce semble, au lieu de ces erreurs pour lesquelles on sacrifiait sa vie, beaucoup de vérités qui vaillent que l'on meure pour elles. Le temps a détruit bien des autels; il n'en a guère relevé. Les martyres religieux ont cessé; les martyres politiques, qui leur ont succédé, deviennent chaque jour moins communs. Respectons donc, même dans ses aberrations, cette faculté si rare de dévouer sa vie à une conviction, le seul de tant de miracles qu'on ne contestera pas du moins entre tous ceux du martyrologe.

Abd el Rahman, dont le caractère doux et facile répugnait à verser le sang, et qui s'apercevait d'ailleurs que le supplice de chaque martyr enfantait des martyrs plus nombreux, eut recours à un autre moyen, qui ne semble pas avoir été beaucoup plus efficace. En 852, il réunit à Cordoue, par une convocation expresse, tous les évêques chrétiens dans un concile national, sous la présidence de Récafred, métropolitain d'Hispalis, que l'émir paraît avoir gagné à son parti. Le but de ce concile fut d'interdire aux chrétiens le martyre volontaire, et de joindre aux rigueurs de la loi musulmane les censures ecclésiastiques contre ceux qui outrageraient publiquement le culte du Prophète.

Les Pères du concile de Cordoue se trouvaient alors dans une position délicate : car interdire le martyre aux chrétiens, c'était jeter le blâme sur ces athlètes généreux qui avaient confessé le Christ au milieu des supplices ; et le zèle emporté d'Euloge et du clergé régulier ne permettait pas un pareil sacrilége. Les Pères du concile s'en tirèrent par une équivoque : en défendant aux chrétiens de rechercher le martyre, ils s'arrangèrent de manière à satisfaire, par la lettre de leurs décrets, aux exigences de l'autorité musulmane. « Mais ce n'était là qu'une allégorie, dit Euloge ; et » il fut bien entendu que cet édit ne blâmait nulle- » ment la mort glorieuse des martyrs couronnés, et » n'empêchait pas la gloire des martyrs à venir (1). » Et encore le zèle fougueux d'Euloge blâme-t-il ce compromis, comme une déplorable concession à l'infirmité de la chair.

Il est inutile d'ajouter qu'un édit, désavoué d'avance par ceux qui le prononçaient comme par ceux qui auraient dû lui obéir, ne diminua pas beaucoup le nombre des martyrs. Mais quand Euloge nous raconte qu'après l'attentat des saints Rugellus et Servius, qui étaient venus insulter le Prophète jusque dans son temple, les païens décrétèrent l'emprisonnement général de tous les Mozarabes, le fait semble difficile à croire ; il est probable que cette recrudescence de la persécution, provoquée par l'audace toujours croissante des chrétiens, n'atteignit que les plus compromis d'entre eux, et les força à prendre la fuite. Parmi ceux-ci, Euloge, on le pense bien, se trouvait

(1) Eadem scheda minime decedentium agonem impugnans, quod futuros laudabiliter extolleret martyres, percipitur ; verumtamen allegorice edita, nisi a prudentibus adverti non poterat. (*Memor. sanct.*, l. II, c. 15.)

au premier rang. L'illustre agiographe a dépeint éloquemment (1) cette dispersion des chrétiens fuyant comme de timides brebis devant le loup dévorant, faiblesse qu'il partagea lui-même, tout en la censurant, et que du reste il expia noblement plus tard par le martyre. L'évêque de Cordoue, Saül, fut lui-même jeté en prison, à l'instigation du métropolitain Recafred. Mais il répugne au bon sens de croire que le doux, le clément abd el Rahman ait jamais songé à jeter dans les fers une population tout entière, et que cette population en masse ait pris la fuite pour échapper au sort qui la menaçait. Les chrétiens, d'ailleurs, n'étaient pas tous également jaloux des honneurs de la persécution, et un parti, sans doute le plus nombreux (1), reprocha hautement aux sectateurs du martyre les maux qu'ils attiraient sur leurs concitoyens. En effet, un décret récent, provoqué par l'attentat de Rugellus et de Servius, permettait à tous les musulmans de frapper de mort, sans jugement, tout chrétien qui médirait du Prophète; et cette rigueur arbitraire, si peu d'accord avec les habitudes arabes d'équité et de tolérance, trahit contre les chrétiens un redoublement assez naturel de haine et de ferveur religieuse.

Nous n'avons pas à terminer ici l'histoire de cette persécution, qui se continuera sous le règne de Mohammed; nous ajouterons seulement quelques détails sur la condition civile des chrétiens mozarabes dont nous venons de peindre la condition religieuse. Ara-

(1) Voyez pièces justificatives, n° 1.

(2) Cum episcopi, sacerdotes, clerus et sapientes Cordubæ, in martyrio nuper exorto, devio calle incederent, et, timoris impulsu, fidem Christi, si non verbis, nutu tamen negarent. (Alvar, *Vita sancti Eulogii.*)

bes et chrétiens, chacun, nous l'avons dit, était jugé d'après ses lois et par un juge de sa nation; mais la fréquence des mariages entre les deux races tournait, en définitive, à l'avantage des chrétiens, en les confondant avec leurs maîtres. Les liens qui résultaient de ce rapprochement continuel des deux races étaient encore rendus plus étroits par la communauté d'éducation, de costume, et même de langage. Depuis l'entrée des Arabes en Espagne, la langue latine, parlée naguère par les Goths, et déjà passablement corrompue à l'époque de la conquête, s'était chaque jour altérée davantage. Ainsi, nous avons vu (page 21) l'émir Hischem, dans un accès de zèle religieux, proscrire, parmi les chrétiens, l'usage de la langue latine, et les forcer à s'instruire dans les écoles arabes.

Cette pieuse tyrannie avait porté ses fruits : car Alvar, qui écrivait vers cette époque, nous apprend (1) que, sur mille chrétiens, à peine en trouvait-on *un seul* qui pût écrire raisonnablement une lettre familière en latin, tandis qu'on en trouve en foule qui savent « déployer avec étude les pompes du style chal» daïque (arabe) ». Le même Alvar se plaint avec amertume de la décadence des lettres sacrées. « Oh douleur ! s'écrie-t-il, les chrétiens ne savent pas même leur langue ! tous ces jeunes hommes au beau visage, au geste élégant, à la langue diserte, possèdent à fond la littérature des païens et leur profane éloquence, et dévorent leurs livres maudits; ils n'ont d'éloges que pour cette littérature profane, et ignorent ou méprisent les sources pures de l'éloquence

(1) *Indiculus luminosus* (Florez, XI, 274).

chrétienne, et les fleuves qui coulent de son paradis. »

Alvar, Euloge, Cyprien, Samson, et tous les agiographes cordovans de l'époque, luttèrent avec plus de courage que de succès contre cette invasion de la langue et de la littérature musulmane. Les lettres sacrées furent remises par eux en honneur, et malgré l'emphase barbare de leur style, qui est toutefois en progrès évident sur celui d'Isidore de Béja, il faut leur savoir gré de ces pieux efforts pour ressusciter l'esprit de nationalité littéraire. Euloge, nourri des auteurs de l'antiquité profane, a même la gloire d'avoir enseigné à ce siècle ignorant les règles oubliées de la versification latine, et d'avoir substitué dans ses hymnes sacrés une prosodie à peu près régulière aux monotones assonances dont Isidore de Béja avait donné l'exemple, et dont la prose d'Euloge n'est pas elle-même tout à fait exempte.

Les monastères de Cordoue et de ses environs possédaient des bibliothèques où se conservait le dépôt de la science sacrée. Les jeunes gens qui se destinaient aux ordres venaient de toutes parts y recevoir leur éducation; mais les autres recherchaient les écoles arabes et leurs sciences mondaines, plus attrayantes et renfermées dans un cercle moins étroit. Les prêtres, et tous ceux qui appartenaient à l'Eglise, revêtaient seuls les insignes de leur sainte profession : les moines portaient des vêtements de laine, et les religieuses le voile, emblème de leur séparation du monde. Les ecclésiastiques se rasaient le menton, suivant l'usage du clergé d'Occident et en opposition avec le clergé grec. Quant aux laïques, ils portaient non seulement la barbe, mais le costume tout entier des ma-

hométans, dont il était impossible de les distinguer (1), et ce seul fait suffirait pour prouver combien était peu profonde la ligne de démarcation entre les deux races. Les juifs, on le sait, avaient partout, au moyen âge, et ont aujourd'hui encore dans l'Orient, un costume caractéristique de leur race qui les dénonce au mépris et aux outrages des pieux musulmans; et les conquérants de l'Espagne, en exemptant les chrétiens de cette humiliante obligation, n'ont jamais donné une plus forte preuve de cet esprit de tolérance qui les caractérise.

Enfin divers offices civils assez importants pouvaient être remplis par des chrétiens, tels que celui d'*exceptor*, ou percepteur des impôts publics. Bien que la plupart des guerres de l'émirat de Cordoue fussent dirigées contre les monarchies chrétiennes du nord de la Péninsule, les chrétiens mozarabes n'étaient point exclus des emplois militaires. Nous avons vu al Hakem s'entourer d'une garde nombreuse d'Andalous mozarabes, auxquels il se fiait plus qu'à ses coréligionnaires; la carrière civile leur était également ouverte; l'apostasie surtout pouvait leur frayer le chemin à tous les honneurs, et l'on doit conclure du récit même d'Euloge que plus d'un ambitieux, sacrifiant sa foi à son intérêt, prit cette voie toujours ouverte pour arriver aux honneurs et à la fortune.

De tout ce que nous venons de dire il résulte que, sans la persécution religieuse qui vint de nouveau

(1) L'*Hedaya* ou *Guide de la loi musulmane* (l. IX, ch. 8), défend cependant aux *Zimmées* (tributaires infidèles) de se servir de chevaux et d'armures, et veut que leurs femmes vivent séparées des femmes des musulmans; mais ces défenses, encore observées dans le Levant, ne l'étaient pas, sans doute, sous le joug plus tolérant des Arabes andalous.

mettre un abyme entre les deux religions et entre les deux peuples, une pente irrésistible entraînait la population chrétienne à se fondre avec la population arabe, par les mariages, par la langue, par le costume, par les mœurs, et bientôt peut-être par la foi. Le clergé séculier paraît même en général avoir vécu dans des relations assez bienveillantes avec l'autorité musulmane; mais le clergé régulier, dont Euloge, bien qu'abbé séculier d'une paroisse de Cordoue, est pour nous le type, s'aperçut avec effroi de cette propension toujours croissante de la race conquise à s'absorber dans la race conquérante, à l'inverse de ce que nous avons vu sous la conquête des Goths; il reconnut cette malléable nature des populations gothiques qui leur avait fait naguère abdiquer leur nationalité pour se fondre dans celle des populations hispano-romaines. Or, si les Mozarabes, descendants des Goths et vaincus comme eux par une civilisation plus puissante, se laissaient aller à ce charme corrupteur qui avait déjà séduit leurs ancêtres, c'en était fait dès ce jour de la nationalité espagnole et de la religion chrétienne, et avec elle de l'influence du clergé, seul vestige du passé qui subsistât encore.

Le clergé régulier ne fit donc pas œuvre de conviction seulement quand il protesta par le martyre contre ce redoutable ascendant de la civilisation arabe; il fit œuvre aussi de nationalité, œuvre de patriotisme en même temps que d'intérêt personnel. Il eut pour lui dans cette lutte généreuse tous les souvenirs du passé, toutes les terreurs de l'avenir, tous les liens qui attachent l'homme au sol, à la langue, aux vieilles traditions du pays et de la famille; il combattit pour l'Espagne chrétienne sur son propre terrain; comme les

rois militaires de Léon et des Asturies, il eut aussi sa croisade, sainte et nationale croisade, où l'échafaud servait de champ de bataille, et où le sang des martyrs n'arrosa jamais en vain le sol de la patrie. Que des motifs plus humains se soient mêlés à cette sainte protestation de la nationalité espagnole, personnifiée dans quelques moines fanatiques, peu importe : l'impulsion fut donnée, et elle resta féconde; de ce jour un abyme infranchissable exista de nouveau entre les deux cultes et entre les deux races; l'anathème fut prononcé sur les apostats, dans ce monde comme dans l'autre, par des hommes qui avaient toujours une vie à mettre au service de leurs convictions. La conquête chrétienne, qui devait regagner pas à pas l'Espagne musulmane, fut ainsi préparée deux ou trois siècles d'avance : les confesseurs de la foi frayèrent le chemin pour les soldats du Christ; saint Fernando, le conquérant de Séville, eut pour précurseur saint Euloge.

Sans doute, ces pauvres prêtres qui mouraient sur l'échafaud pour leur foi traînée dans la boue, ne se doutaient pas que leur sang, obscurément versé dans un des carrefours de Cordoue, devait un jour régénérer l'Espagne; mais c'est qu'aussi à cette époque de déclin, tout ce qui restait hors des Asturies de la vieille Espagne de Rechared et de Wamba, c'était le christianisme : mourir pour la foi dans les champs de Simancas, comme sur les places publiques de Cordoue, c'était toujours mourir pour son pays; chacun, sans s'être concerté, combattait pour la même cause avec les armes que le Ciel lui avait départies; chacun tendait au même but, l'affranchissement de l'Espagne; et si les roitelets des Asturies, dans leurs algarades infatigables,

songeaient à agrandir leur couronne temporelle au moins autant qu'à faire triompher la cause du vrai Dieu, on peut bien pardonner aux moines de Tabanos de n'avoir guère songé, tout en mourant ici-bas pour leur patrie terrestre, qu'à s'en conquérir une autre dans le ciel.

CHAPITRE III.

REGNES DE MOHAMMED, D'AL MONDHIR ET D'ABDALLAH.

—

852 à 912.

Mohammed est le premier émir de Cordoue qui monta sur le trône sans avoir à l'acheter par une guerre civile; et cependant, par un singulier contraste, aucun règne ne fut agité par tant de longues et sanglantes révoltes. Mais l'affection des peuples et l'ascendant acquis à la mémoire de son glorieux père protégea l'avénement du jeune prince. Les seules discordes qui troublèrent le début de son règne furent des discussions religieuses, dont l'émir se fit juge, en qualité de chef de la loi, et que sa prudence et sa modération apaisèrent heureusement.

Mais il fallait à l'esprit inquiet de son peuple un autre aliment que des querelles de docteurs sur l'interprétation du Koran. Jaloux de propager l'islam sur les frontières de la Péninsule, et de mettre un terme aux algarades léonaises ou franques, et aux in-

trigues des walis de la frontière, Mohammed se hâta de donner à ses peuples le signal de la guerre sainte. Le chrétien renégat Mouza ben Zeyad el Ghedaï, wali de Saragosse, et le wali de Merida, réunirent leurs milices et entrèrent, l'un sur les terres de Léon, et l'autre sur celles d'Afrank, c'est-à-dire dans la Marche de Gothie. Cette dernière expédition fut heureuse, s'il faut en croire les chroniques arabes; elle franchit même les Pyrénées, et vint jusque sous les murs de Narbonne ravager les fertiles campagnes de la Septimanie. Telle fut la terreur inspirée par cette invasion, que les populations se dispersaient devant elle et venaient offrir aux conquérants, pour racheter leur vie, tout ce qu'elles possédaient. L'expédition des Asturies fut moins heureuse : Mouza ben Zeyad se fit battre par Ordoño, et, disgracié par l'émir, ainsi que son fils Lobia, wali de Tolède, il se déclara indépendant, et maintint pendant plusieurs années, à côté de l'empire de Cordoue, cette royauté rivale dont nous avons déjà raconté les éphémères destinées (1). Enfin, Mouza, ayant été défait en 857 par Ordono qui lui prit sa capitale Albayda, et étant mort par suite de ses blessures, son fils Lobia, devenu vassal du roi des Asturies, conserva dans Tolède une souveraineté indépendante de l'émirat.

Mais Mohammed voulait en finir à tout prix avec cette éternelle rébellion qui se transmettait de père en fils, comme le trône des émirs. Après avoir repris Saragosse, où il mit pour wali un de ses fils, il vint rejoindre sous les murs de Tolède son jeune fils al Mondhir,

(1) Voyez t. II, p. 337 à 342. La révolte de Mouza appartient encore plus à l'histoire de l'Espagne chrétienne qu'à celle de l'émirat.

qui depuis trois ans en continuait le siége et dévastait périodiquement ce riche territoire (1). « Aussi, nous » disent les chroniques arabes, les bourgeois pacifi- » ques et les pauvres laboureurs avaient-ils le cœur » bien gros de voir détruire leurs maisons de cam- » pagne, leurs vignobles et leurs jardins, à cause de » l'obstination de quelques séditieux, pour la plupart » mauvais musulmans, juifs ou mozarabes. » Enfin lassés de souffrir, les habitants de Tolède firent offrir secrètement à l'émir de lui livrer la ville s'il voulait leur garantir leur pardon. L'émir y consentit de grand cœur, et même avant le délai fixé les portes furent ouvertes et les têtes des chefs de la sédition déposées à ses pieds. Lobia cependant parvint à s'échapper, et trouva un asyle à la cour des Asturies. L'émir tint sa promesse, et pardonna aux malheureux habitants; mais il changea toutes les autorités de la ville, tant chrétiennes que musulmanes, car une triste expérience lui avait appris que l'excès de douceur et de clémence d'abd el Rahman avait seul enfanté tous ces désordres (859).

L'année suivante fut signalée par de nouveaux ravages des Normands, qui, débarquant tout d'un coup avec soixante barques sur les côtes de l'Andalousie, les dévastèrent depuis Algesiras jusqu'à Malaga, mais sans oser s'aventurer dans l'intérieur du pays. Mohammed envoya contre eux sa cavalerie, et ces pira-

(1) Pendant le siége, le bel aqueduc romain qui amenait dans Tolède les eaux du Tage fut détruit. Murphy ne parle que d'un pont d'une seule arche, long de 300 *baa* et large de 80. Le *baa* est une mesure arabe que Murphy traduit par coudée, et le dictionnaire arabe par brasse; mais évidemment il ne peut s'agir ici que de coudées, et la coudée, suivant Casiri (II, 366), contenait six poings et trois doigts, ou vingt-sept doigts, c'est-à-dire un peu plus d'un pied. Près du pont était un moulin à eau dont la roue avait 80 coudées de haut.

tés, prompts à disparaître devant toute résistance sérieuse, passèrent sur la côte d'Afrique, qu'ils dévastèrent à son tour. Après avoir promené leurs ravages jusqu'en Gaule, en Sicile, dans les îles Baléares, et même en Grèce, suivant quelques chroniques (1), ils revinrent encore visiter les côtes de l'Espagne; enfin, chargés de richesses, et laissant après eux une longue trace de sang et d'incendie, ils se rembarquèrent sur l'océan, et disparurent « comme un nuage qui a porté la grêle dans ses flancs ». (860)

Nous avons déjà raconté les longues guerres de Mohammed avec le belliqueux roi des Asturies, la victoire d'al Mondhir, en 861, et l'expédition victorieuse de Mohammèd à Santiago de Galice, en 863. Mais une nouvelle révolte, plus redoutable encore que celle de Mouza, va, pendant de longues années, occuper toutes les forces de l'émirat, et opérer, en faveur des monarques asturiens, une diversion dont ceux-ci ne sauront guère profiter.

L'exemple de Mouza et de son fils Lobia avait enseigné aux rebelles à venir combien il était facile d'élever entre la monarchie chrétienne du nord et l'émirat de Cordoue un état indépendant, toujours assuré de trouver d'un côté ou de l'autre des Pyrénées un allié dans tout prince chrétien. Omar ben Hafsoun ben Dgiafar ben Arius, dont nous allons écrire la romanesque histoire, était un de ces hommes énergiques dont la trempe vigoureuse convient à des temps de hasards et de désordres. Païen d'origine, nous dit Conde, et né près de Ronda, de parents pauvres et ignorés (2), il vécut d'abord dans son pays natal de

(1) Chron. de Seb. de Salam.; Annal. de saint Bertin.

(2) Abou Abdallah, *apud* Casiri (II, 200), prétend qu'Omar était chrétien,

quelque obscur métier; puis, fatigué bientôt de ce labeur sans profit, il se fit voleur de grands chemins, à la tête de quelques compagnons que son courage lui soumit. Il résista avec succès aux *kaschefs* (découvreurs) que le gouvernement mit à sa poursuite; sa troupe se grossit chaque jour, et bientôt il fut assez puissant pour s'emparer d'un château fort, où il brava long-temps les poursuites de la justice. Mais enfin, chassé de l'Andalousie, il se réfugia avec sa troupe de bandits sur les frontières d'Afrank, lieu propice au brigandage comme à la rébellion, et s'y empara du château fort de Rotah-el-Yehoud (la forteresse des Juifs), moins fortifiée encore par l'art que par la nature, et régna en maître dans les sauvages vallons qui descendent des Pyrénées vers l'Ebre (864).

C'est en ces termes dédaigneux que les historiens des Ommyades, et Conde, leur écho, racontent l'origine de cette grave rébellion. Ce n'est pas eux qu'il faut accuser; mais on ne saurait, en vérité, trop déplorer l'insouciance de l'homme qui, tenant entre ses mains le fil qui pouvait nous guider dans ce dédale, n'a pas eu le courage de le démêler et de le suivre jusqu'au bout. En nous apprenant qu'Omar était d'origine païenne (*de origen pagano*), Conde ne s'est pas même douté qu'il était sur la trace d'une grande révélation historique, et qu'Omar appartenait sans doute à une de ces tribus berbères à demi sauvages, qui, sur le sol de l'Espagne, avaient gardé l'ignorance et les superstitions du désert. Même sous les khalifes ommyades, une bonne partie des Berbers espagnols

ce qui n'est nullement vraisemblable. Tous ses noms, sauf peut-être le dernier, *Arius*, indiquent une origine musulmane.

étaient juifs, et d'autres idolâtres, et Omar devait appartenir à l'une de ces deux castes.

Si ces conjectures sont fondées, comme tout l'annonce, dès lors la rébellion d'Omar prend un caractère de grandeur et d'importance que l'histoire n'a pas voulu lui donner; au lieu d'une guerre obscure de bandits, c'est la protestation énergique et armée d'une race humiliée contre la race privilégiée qui n'a pas su lui faire son lot dans la conquête; ce sont les vieilles haines et la vieille insurrection de l'Afrique contre l'Arabie, des fils puînés du Prophète contre le fils aîné qui a pris pour lui l'héritage. Omar n'est plus un bandit, c'est le représentant d'une nationalité opprimée, mais assez forte encore pour faire trembler l'empire arabe dans ses fondements, et l'émir de Cordoue sur son trône.

Sans doute Omar, comme paraît l'indiquer le nom de la forteresse où il chercha un asyle, appela à lui non seulement les Berbers musulmans, idolâtres et hébraïsants de l'Espagne orientale, mais peut-être aussi les Juifs, race opprimée comme eux et plus qu'eux, et qui avait avec les Berbers d'étroites relations de culte et d'origine. De ce point de vue bien autrement large que celui de Conde, les rapides progrès d'une pareille rébellion n'ont plus rien qui nous étonne, car Omar, en relevant le drapeau de la nationalité africaine et juive, trouvait partout, et surtout dans l'est et vers la frontière du nord, des alliés sur le sol de l'Espagne. Les chrétiens eux-mêmes sympathisaient avec lui, au moins par une haine commune contre leurs oppresseurs, et les Mozarabes, dans les remuantes cités de Saragosse et de Tolède, devaient se tourner d'avance du côté de leur libérateur, à

quelque religion et à quelque race qu'il appartînt.

Aussi les chrétiens indépendants du port de Vénasque, d'Ainsa et de Benavarre (1), voyant que la fortune accompagnait toujours les excursions du hardi aventurier, recherchèrent bientôt son alliance : une espèce de ligue se forma entre lui et tous ces petits seigneurs chrétiens, bandits comme lui, mais bandits autorisés, qui du haut de leurs châteaux crénelés rançonnaient au nom du Christ les riches bourgades musulmanes de la plaine. Bientôt leurs excursions, toujours heureuses, s'étendirent jusqu'à Huesca d'une part, et de l'autre jusqu'à Fraga, aux bords de la Sègre. Quittant alors le nom de bandits pour celui de rebelles, ils prêchèrent partout l'insurrection, et offrirent aux peuples leur alliance, leur donnant à choisir entre la soumission et le pillage, et traitant sans pitié tous ceux qui refusaient d'entrer dans leur confédération. Partout les murs des forteresses tombaient devant eux, et ils étendirent ainsi leurs conquêtes jusqu'à Lerida, dont le wali, abd el Malek, embrassant volontairement le parti d'Hafsoun, remit sa ville entre ses mains, et une foule d'autres alcades imitèrent son exemple.

Le vali de Saragosse, Mouza, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien rebelle Mouza ben Zeyad, peut-être son parent, aurait pu facilement, avec les forces dont il disposait, étouffer la rébellion dans son berceau; mais il venait d'être remplacé, et attendait son successeur : aussi, se renfermant dans une inaction calculée, il se garda bien d'agir contre les rebelles et de sortir des murs de Saragosse. Trop tard informé

(1) Ben Asque et ben Avarre, suivant l'orthographe arabe citée par Conde.

du progrès de l'insurrection qui occupait les deux bassins de la Sègre et de l'Ebre, l'émir leva aussitôt une puissante armée pour terminer la guerre par un coup de vigueur, car c'était maintenent d'une guerre qu'il s'agissait. Bientôt il fut à Tolède, à la tête de toutes les milices du midi de la Péninsule, et, confiant à son fils al Mondhir le soin de surveiller la frontière de Léon, il marcha en personne contre les rebelles.

Omar n'était pas de force à lutter; mais la ruse lui restait à opposer au maître irrité dont il n'osait braver la colère. Dans un humble message, il représenta à l'émir « que sa rébellion n'avait pour but que de propager la puissance de l'islam et celle de l'émirat; qu'il ne s'était allié aux chrétiens que pour les faire tomber dans un piége et les livrer sans défense à ses coups; et que, si l'émir daignait lui accorder une trêve, et mettre à sa disposition au moins les milices de Huesca et de Barbastro, il prouverait bientôt par des faits la sincérité de ses promesses. »

Mohammed se laissa prendre au piége, et envoya au camp d'Omar son petit-fils Zeïd ben Casim, avec les milices de Murcie et de Valence, en promettant au rebelle le gouvernement de Saragosse, s'il parvenait à assurer la frontière d'Afrank et à en chasser les chrétiens. Décidé à attaquer à la fois les ennemis de l'islam sur toute la ligne de ses frontières, il renforça de la réserve qu'il gardait à Merida l'armée du prince al Mondhir sur la frontière de Galice, tandis que Zeïd restait chargé de concert avec Omar de l'expédition vers les monts d'Afrank. Les troupes de Zeïd se rencontrèrent avec celles du rebelle auprès d'Alcanit, et campèrent auprès d'elles dans la plus entière sécu-

rité. Le rusé Omar combla de marques d'honneur le petit-fils de son maître. Mais cette nuit même les révoltés, tombant à l'improviste sur les troupes de l'émir, qui reposaient sans défiance, en firent un affreux carnage. Parmi les victimes se trouva le malheureux Zeïd, à peine âgé de 18 ans, et qui ne mourut qu'après avoir vendu chèrement sa vie (866).

Le petit nombre de compagnons de Zeïd qui avait pu échapper au massacre vint porter à l'émir cette douloureuse nouvelle. Mohammed, saisi à la fois de honte et de douleur, jura de tirer des meurtriers la plus sanglante vengeance, et tous les chefs de son armée répétèrent le même serment L'ordre fut envoyé à al Mondhir de marcher sur-le-champ contre les meurtriers de Zeïd, et une foule de volontaires musulmans partirent de Séville et de Cordoue pour prendre part à cette guerre sacrée. Al Mondhir cependant, franchissant vers l'est la frontière de Léon, avait traversé le groupe des montagnes de Biscaye sans rencontrer aucune résistance. C'est alors que l'atteignirent les lettres de son père. Dans sa première émotion de douleur il les fit lire à toute son armée, qui partagea bientôt sa colère contre le perfide Omar. Le signal du départ fut donné à l'instant même, et après quelques jours d'une marche rapide comme celle de l'ouragan devant lequel tout plie ou s'écarte, ils arrivèrent sous les murs de Rothalyehoud.

Abd el Melek, le complice du rebelle, osa pourtant faire face aux vengeurs de Zeïd, mais il fut battu dès la première rencontre, et put à grand'peine se réfugier dans la forteresse, avec une centaine de ses compagnons. Dès le lendemain, malgré la forte position de ce nid de vautours, al Mondhir, ardent à

pousser sa victoire, donna le signal de l'assaut. Rien ne put résister au courage furieux de ses soldats, qui brûlaient de venger le meurtre de leurs compagnons; une foule d'entre eux payèrent leur triomphe de leur vie; mais les autres firent main basse sur les défenseurs de Rothalyehoud, parmi lesquels se trouva abd el Melek, criblé de blessures. La plupart n'échappèrent au glaive qu'en se précipitant du haut de ces rocs escarpés. Al Mondhir envoya à Cordoue la tête d'abd el Melek; mais l'émir eût payé bien cher celle d'Omar, qui ne se trouva pas dans les murs de Rothalyehoud.

Les rebelles des monts d'Afrank, intimidés par le succès des armes de l'émir, ne songèrent plus qu'à se soumettre. Lerida, Fraga, Ainsa et une foule d'autres villes ouvrirent leurs portes au vainqueur, pour désarmer sa colère. Omar lui-même, ajournant ses espérances, conseilla à ses partisans de se soumettre au moins pour quelque temps, en leur promettant de revenir bientôt se remettre à leur tête. Il partagea entre eux tout le fruit de ses rapines, et, refusant de se laisser accompagner, il se perdit seul dans ces âpres montagnes dont il connaissait chaque détour. Son départ fut pour tout le monde le signal de la soumission, et al Mondhir, après avoir ramené le calme dans ce malheureux pays, rentra dans Cordoue au milieu des acclamations publiques.

Même en se rendant compte des haines et des querelles de races qui donnèrent à la rébellion d'Omar un si rapide accroissement, cette obscure révolte, entreprise avec de si faibles ressources, et qu'il avait fallu combattre avec toutes les forces de l'émirat, attestait assez sur quelle base fragile reposait cet em-

pire, en apparence si prospère. Ainsi un bandit, avec une poignée de malfaiteurs réfugiés au sommet d'une roche, suffisait pour troubler le repos d'une puissante monarchie. Ce n'était plus, comme Mouza ben Zeyad, un wali mécontent qui tournait contre son maître le pouvoir dont celui-ci l'avait armé; c'était un simple artisan, un obscur rebelle, appuyé, il est vrai, sur une race opprimée et rebelle comme lui, qui luttait cette fois d'égal à égal avec le puissant émir de Cordoue. Certes il y avait là dans l'ordre politique et social un symptôme de dissolution dont un œil plus clairvoyant se fût alarmé; mais qui pensait à l'avenir chez ce peuple fataliste, où la prudence était en quelque sorte impiété? car à quoi bon prévoir ce qu'on ne peut empêcher? Les plus sages, ou les plus dévots, criaient au relâchement de la foi, à la corruption des mœurs et des saintes traditions de l'islam, et prophétisaient la chute de l'empire; mais leur voix importune n'était pas écoutée. Et cependant le Ciel lui-même semblait menacer comme eux : car vers la même époque (867) une sécheresse continue, qui dura près de dix ans, désola toute l'Afrique et le midi de l'Espagne; et les populations abattues crurent voir un châtiment céleste dans cette série de malheurs dont l'empire était frappé.

Nous avons parlé du mauvais succès d'une expédition navale envoyée par Mohammed en Galice dans la même année. Ce nouveau désastre frappa d'un sinistre présage un peuple superstitieux. Les dévots musulmans accusèrent encore de tous ces maux le relâchement de la foi; d'autres, rappelant l'instinctive répugnance du prophète pour les expéditions maritimes, prétendaient qu'au service de Dieu il ne faut pas

choisir le chemin le plus court ni le plus facile, et qu'Allah n'avait pas voulu livrer à ses champions un ennemi qu'ils allaient chercher avec si peu de peine.

A peine la révolte d'Omar était-elle apaisée qu'une nouvelle guerre civile menaça d'ensanglanter l'empire. Mouza, le wali de Saragosse, dont nous avons vu la conduite au moins suspecte dans la dernière guerre, se sentait trop coupable pour espérer son pardon; à tous ces torts il avait ajouté celui de se refuser à recevoir son successeur abd el Wahib. De là à la révolte ouverte il n'y avait qu'un pas, et Mouza le franchit. Al Mondhir, qui venait lui demander compte de sa désobéissance, trouva les portes de Saragosse fermées, et commença le siége avec sa vigueur accoutumée. Mais un beau matin le wali rebelle se trouva mort dans son lit, et les habitants de la ville, qui, là comme ailleurs, paraissent presque toujours neutres dans toutes ces querelles, se hâtèrent d'en ouvrir les portes à al Mondhir (870).

Mais à peine éteinte sur un point, la guerre civile ne manquait jamais de se rallumer sur un autre. La remuante population de Tolède, que tant de souffrances n'avaient pas rendue plus sage, se souleva de nouveau et mit à sa tête le petit-fils de l'ancien rebelle Mouza ben Zeyad (1), abou abdallah Mohammed ben Lobia, chef expérimenté, mais dont on savait la désaffection à la cause de l'émir, et les intelligences avec les chrétiens. Cette fois le danger était plus grave : Tolède, forte de sa situation et de l'immense population qui se pressait dans ses murs, menaçait

(1) Conde dit le fils, sans s'apercevoir que ce nom de ben Lobia indique clairement qu'il était fils de Lobia, et petit-fils, par conséquent, de Mouza.

de plus près Cordoue et le siége de l'empire. L'émir, que jusqu'ici nous n'avons guère vu combattre que par ses lieutenants, jugea que le danger méritait sa présence, et, à la tête des milices de l'Andalousie et de sa propre garde, il fut bientôt en marche vers Tolède. Mais Lobia, sentant son infériorité, et se défiant d'ailleurs de l'humeur inconstante des Tolédains, sortit de leurs murs en invitant les rebelles à se soumettre à leur roi légitime. Ses conseils, repoussés d'abord avec colère et dédain, furent enfin écoutés, et Tolède ouvrit ses portes à Mohammed (871). Quelques uns des conseillers de l'émir l'engageaient à abattre les remparts de cette ville, pour ôter à sa rebelle population la tentation de se révolter encore; « mais » Dieu, dit la chronique, ne voulut pas que ce sage » conseil prévalût. »

Malgré les malheurs de ce règne, les continuelles expéditions d'al Mondhir sur les terres chrétiennes annoncent dans l'âme de Mohammed une vigueur que la mauvaise fortune ne savait pas abattre. Ces expéditions, renouvelées chaque année, n'étaient pas toujours heureuses (1); mais l'émir sentait le besoin de donner par la guerre étrangère un contrepoids à ses éternelles guerres civiles; d'ailleurs la sécheresse qui continuait à désoler le midi de l'Espagne et toute la côte d'Afrique faisait une nécessité de ces expéditions annuelles dans des climats plus tempérés, où ne manquaient jamais ni le bétail ni le bled.

Un nouveau fléau du Ciel vint se déchaîner contre cette malheureuse Andalousie, éprouvée par tant de

(1) Voyez, t. II, les règnes d'Ordoño Ier et d'Alonzo III, p. 336 à 357. Quant aux événements intérieurs de l'émirat, de 871 à 880, Conde et Murphy sont également muets.

désastres. Un affreux tremblement de terre la ravagea tout entière, et détruisit une foule de villes et de villages sur la côte de l'ouest et du midi; les monts se fendirent, la terre s'entrouvrit et engloutit des villes et des collines, la mer s'éloigna des côtes, et des îles et des écueils s'enfoncèrent dans les eaux. Les populations quittaient leurs demeures pour s'enfuir dans les champs, les oiseaux s'envolaient de leurs nids, les bêtes s'élançaient hors de leurs tanières. Frappée de terreur, l'ignorante multitude ne voulait pas écouter la voix de l'émir, qui lui répétait avec une raison bien supérieure aux aveugles préjugés de l'époque « que ce n'était pas là un avertissement du » Ciel, mais un événement conforme aux lois de la » nature; qu'il ne fallait y chercher aucune relation » avec les actions des hommes, et que la terre trem- » blait pour les chrétiens comme pour les musulmans, » pour les créatures privées de raison comme pour les » êtres intelligents. »

Ce fut sous l'impression de terreur causée par ces désastres, et par le mauvais succès de leurs armes, que les Arabes demandèrent et obtinrent en 878 du redoutable *Adfounsch* (Alonzo III) une trêve de trois ans (1). Mais l'infatigable Omar ben Hafsoun, craignant qu'al Mondhir ne tournât contre lui les loisirs que lui laissait la trêve, s'occupa du fond de sa retraite à susciter à l'émirat de nouveaux ennemis. Sûr de trouver des alliés chez les chrétiens, il parcourut toute la chaîne des Pyrénées depuis la Catalogne jusqu'à la

(1) Conde, qui ne s'occupe jamais de faire concorder les récits arabes avec ceux des chrétiens, l'a essayé cette fois, mais pour commettre une erreur, car il place ici l'ambassade de Dulcidius, qui n'eut lieu qu'en 883. (Voyez mon tome II, p. 354.)

Navarre, quêtant partout des ennemis à l'islam. Ses relations avec le chef ou prince des Navarrais, Garcia Iñiguez, et avec quelques chefs chrétiens, lui procurèrent une armée qu'il acheta en leur livrant les forts de la frontière, et ses hardies incursions s'étendirent bientôt jusqu'à l'Ebre. Les walis de Saragosse et de Huesca se firent battre près de Tudela par cette masse indisciplinée. Mohammed, jugeant enfin le danger assez grave, vint avec son courageux fils al Mondhir faire au rebelle, que les historiens ommyades appellent toujours un bandit, l'honneur de le combattre en personne.

Les savantes dispositions des deux princes, et le courage discipliné de leurs troupes, leur assuraient la victoire. Le chef navarrais, Garcia, et les chrétiens d'Afrank, qui composaient en majeure partie l'armée d'Hafsoun, jugèrent la lutte trop inégale, et se retirèrent à marches forcées vers leurs montagnes. « Mais les montagnes, dit l'écrivain arabe, furent pour les musulmans comme des plaines. » Ils rejoignirent les fugitifs au bout de quelques jours, et les chargèrent avec tant de furie que le désordre se mit bientôt dans les rangs des chrétiens ; le champ de bataille d'Aybar fut jonché de leurs cadavres (882), et Omar, couvert de blessures, n'échappa que pour aller mourir quelques mois après sur un lit de douleur. Garcia et ses principaux chevaliers restèrent morts sur la place, et leurs dépouilles enrichirent les champions de l'islam. Mohammed s'en retourna à Cordoue, en laissant pour surveiller la frontière son fils al Mondhir, dont la jeunesse s'était passée tout entière dans les camps (1).

(1) « Dans les jours de ce prince (Mohammed), dit Murphy, sans citer aucune date, la ville de Merida fut détruite et rasée jusqu'au sol. » (P. 95.) Je ne sais

A défaut de l'incomplète et confuse compilation de Conde, la précieuse chronique d'Albelda, source si riche pour le règne d'Alonzo III, jette quelque jour sur la situation de la frontière chrétienne et des walis rebelles qui s'y étaient constitués en souverains indépendants. Ainsi nous apprenons d'elle qu'un certain Ismael ben Mouza, sans doute le fils de ce Mouza qui avait perdu la vie dans la dernière révolte de Saragosse, occupait cette ville vers 882, et était en guerre avec l'émirat. Son neveu Fortoun ben Mouza tenait de son côté Tudela, qu'al Mondhir assiégea vainement, comme il avait assiégé Saragosse. Enfin abou Abdallah Mohammed ben Lobia, neveu et cousin des deux walis rebelles, et que nous venons de voir un instant maître de Tolède, avait aussi sur un des points de la frontière son lambeau de souveraineté. Jaloux de ses parents et de leurs liaisons avec le roi chrétien Ordono, qui leur avait confié son fils à élever, Abdallah fit la paix avec l'émirat après avoir été long-temps en guerre avec lui; et, après avoir fait prisonniers Ismael et Fortoun, il exigea d'eux pour rançon toutes les villes qu'ils possédaient, y compris Tudela et Saragosse, « qu'il garda et garde encore, dit la chronique d'Albelda, malgré la colère et la réclamation de l'émir de Cordoue ».

Ce lambeau de l'histoire de la frontière, à peine compréhensible dans le latin barbare du moine d'Albelda, suffit pour nous prouver qu'à côté de la grande révolte héréditaire des Hafsoun, la puissante fa-

à quelle époque de ce règne se rapporte cette énigme; je n'ai trouvé dans les chroniques des deux religions aucune trace d'un pareil fait : peut-être est-ce une allusion à l'expédition d'Alonzo III près de Merida en 881 (voyez t. II, p. 353); mais la ville, loin d'être prise, ne fut pas même assiégée.

mille des Mouza avait aussi fondé, dans ce même coin de l'Espagne, une sorte de dynastie indépendante qui se disputait, les armes à la main, les lambeaux qu'elle arrachait aux Hafsoun ou à l'émirat. Un voile épais couvre à jamais cette ténébreuse histoire; mais on en sait assez pour comprendre le lien commun de haine qui unissait contre les Arabes andalous toutes ces races opprimées, qui trouvaient tour à tour des représentants et des champions dans chacun des rebelles de la frontière. On sent aussi combien devait être précaire, même à défaut de rébellion ouverte, la soumission de tous ces walis de l'Espagne orientale, alliés naturels des chrétiens et sectateurs fort tièdes de l'islam, auquel ils faisaient la guerre sans scrupule. Chacune de leurs petites souverainetés était un lieu d'asyle pour les aventuriers et les mécontents, si nombreux à la cour d'un despote; l'impunité leur y était d'avance assurée, et la vie aventureuse de ces rois de la Marche musulmane, en guerre avec tout le monde, offrait au courage et à l'ambition des chances toujours ouvertes.

Inquiété dans sa précaire souveraineté par les comtes de Castille et d'Alava, *Didacus* (Diego) et *Vigila* (Vela), le rebelle abou Abdallah envoya à plusieurs reprises demander la paix au roi des Asturies, sans pouvoir l'obtenir. Suivant la même chronique, en 883, al Mondhir marcha, par l'ordre de son père, contre Saragosse et le rebelle Abdallah, qui, entre ses deux suzerains, se trouvait ainsi, grâce à ses perfidies, sans un allié pour le secourir. Sans doute al Mondhir trouva la ville trop forte pour l'emporter par un coup de main, car il se contenta de dévaster son territoire sans pouvoir s'emparer d'aucune place

forte. Il envahit ensuite les domaines du roi des Asturies, et essaya d'enlever au comte Vigila le château de *Celloricum* (Cillorico); mais il perdit beaucoup de monde sans y réussir. Il ne fut pas plus heureux en Castille, où le comte Didacus le repoussa avec la même vigueur. Al Mondhir, sans se laisser rebuter, alla tenter la fortune sur les terres de Léon. Apprenant qu'Alonzo l'attendait avec une armée près de sa capitale, al Mondhir, effrayé sans doute de ses pertes dans cette infructueuse campagne, rebroussa chemin par Coyanza, détruisit chemin faisant le monastère de Saint-Facund (Sahagun), et rentra sur les terres de l'émirat par le *port* de Comalti. C'est à la suite de cette guerre, plus glorieuse pour les chrétiens que pour leurs adversaires, que Mohammed conclut avec Alonzo, en 883, la paix dont Dulcidius fut l'intermédiaire (1).

Depuis cette époque, la race turbulente des Mouza disparaît de l'histoire ou n'y joue plus qu'un rôle subalterne, et celle des Hafsoun, grandissant de leur déclin, paraît seule sur le premier plan, et efface tous ces rivaux de rébellion et de puissance. Héritier de l'esprit de révolte et du patient courage de son père, Caleb ben Omar ben Hafsoun renouvela les vieilles liaisons d'Omar avec les chrétiens des Pyrénées et du Haut-Aragon. Ces hommes, avides de pillage, descendant avec Caleb de leurs repaires dans la montagne, poussèrent leurs excursions jusqu'à Tarazona sur les bords de l'Ebre; et Caleb, rebelle heureux, reçut bientôt le nom de roi des habitants de ces con-

(1) Tous les faits contenus dans ce paragraphe ne se trouvent que dans la chronique d'Albelda. Conde n'en dit pas un mot, et ne parle que de l'expédition d'al Mondhir contre Caleb, postérieure à l'autre.

trées. Al Mondhir, à cette nouvelle, se hâta d'accourir à la tête de la cavalerie de Tolède; mais Caleb et ses alliés, instruits de son approche, se retirèrent dans leurs montagnes, et al Mondhir, s'arrêtant à Tortose, laissa à Walid le soin de garder la frontière. Pendant deux ans, Walid occupa ce poste important; mais, étant tombé aux mains des chrétiens dans une embuscade, al Mondhir le racheta au prix d'une forte rançon (885).

Pendant les dernières années du règne de Mohammed, tout le fardeau de la couronne semble avoir reposé sur la tête de l'actif al Mondhir, que son père, en 883, avait associé à l'empire. Quant à Mohammed, retiré loin du bruit dans les riants jardins de son alcazar, il ne songeait qu'à passer doucement les dernières années de sa vie au sein des délices de son harem et de sa cour de poètes et de beaux esprits. Un jour, Hakem, wali de Jaen, l'un de ses familiers, lui vantait le charme de ces jardins enchantés, et le sort fortuné des rois, tout en mêlant, voluptueux moraliste, la pensée de la mort à ces riantes images. « Hakem, lui répondit Mohammed, la vie des rois, » en apparence, n'est qu'un sentier de fleurs embau» mées; mais, en vérité, je te le dis, bien des épi» nes se mêlent à ces roses. Le roi le plus puissant ne » quitte-t-il pas le monde aussi nu que le plus pau» vre paysan? Dieu détruit les œuvres de ses mains » après les avoir créées, et, sans la mort des rois mes » aïeux, je ne serais pas, à l'heure qu'il est, assis sur » ce trône. » Et Mohammed, se retirant plein de santé dans ses appartements après ces prophétiques paroles, s'endormit, pour ne plus se réveiller, le 6 août 886, à l'âge de soixante-cinq ans, après trente-cinq ans de

règne. Il avait eu de différentes femmes cent fils, dont trente-trois seulement lui survécurent. On vante son goût éclairé pour les sciences et pour la poésie, qu'il cultivait avec succès. « Il surpassa, dit un écrivain arabe (1), tous les souverains qui l'avaient précédé en courage, en libéralité, en affabilité, en éloquence et en dispositions pour la science des nombres; lui-même décrivit en vers les combats qu'il avait livrés. » On vante aussi l'aménité de ses mœurs; cependant l'anecdote suivante pourrait bien faire mettre quelque restriction à ce dernier éloge. Au mérite de peindre avec une piquante naïveté l'intérieur d'une cour arabe elle joint celui d'être en même temps une leçon morale sur les dangers de la familiarité d'un despote : on y sent la griffe du tigre alors même qu'il caresse.

« Mohammed, nous dit la chronique, était d'un naturel fort doux, et se plaisait à converser familièrement avec tous les gens de son intimité. Abdallah ben Khasim, son *al khatib* ou secrétaire intime, que ses talents lui faisaient chérir, étant entré dans la chambre de l'émir pendant un violent orage, le trouva jouant avec de jeunes enfants. L'un d'eux, remarquable par sa grâce et sa gentillesse, était assis sur ses genoux. Abdallah, poète comme tous les courti-

(1) Abou Beker, *ap.* Casiri (II, 34), cite une de ses poésies. Le début, adressé à la beauté qui perce son cœur désarmé, est plein de ces amoureux *concetti* que nous verrons les Espagnols emprunter plus tard aux Arabes; mais, après le faiseur de madrigaux, vient le poète et le soldat, qui s'est inspiré de la poésie d'un champ de bataille. On en jugera par ce court fragment : « Que le Ciel, dit-il à Cordoue, sa ville bien-aimée, fasse pleuvoir sur tes prés fertiles et sur les riants jardins de ton alcazar un flot de pluie bienfaisante égal aux flots de sang dont j'ai arrosé nos campagnes, devenues trop étroites pour les chrétiens qui les infestaient, quand, dans la nuit obscure, nos cottes d'armes resplendissaient plus étincelantes que les étoiles des cieux. »

sans d'un Ommyade, lui adressa sur-le-champ quelques vers, dont voici le sens : « Il est bon de se tenir » avec des enfants pendant que gronde le tonnerre, » et de mêler au bruit de la foudre le joyeux fracas » des coupes et du festin. » Mohammed, charmé de ces vers, et goûtant fort l'avis d'Abdallah, fit venir aussitôt des musiciens et des danseuses, avec force coupes de *sahba*, espèce de vin blanc que les dévots épicuriens boivent pour éluder l'arrêt porté par le prophète contre le *ghamar*, ou vin rouge.

Animé par la gaîté du repas, Mohammed dit tout bas à son jeune esclave de jeter une des coupes à la tête d'Abdallah : l'enfant obéit tout joyeux; mais Abdallah, baissant la tête, évita le coup, et improvisa sur-le-champ ces vers : « Bel enfant, ne sois point cruel, » car la cruauté ne va pas avec la beauté; le ciel » n'est beau que quand il est serein, et vois maintenant, la colère qui obscurcit son front nous glace » d'épouvante et d'horreur. » Au même instant un coup de tonnerre, ébranlant tout le palais, tomba sur la grande mosquée, et frappa l'oratoire où Mohammed avait coutume de faire ses dévotions (1). L'émir applaudit hautement aux vers de son *khatib*, et lui donna à choisir entre l'enfant et une bourse de 10,000 dirahms. Le poète, bon courtisan, choisit la bourse, pour ne pas priver son maître d'un esclave qu'il aimait. »

Mohammed enrichit Cordoue de bains splendides et de vastes abreuvoirs; comme son père, il ne fit aucune altération à la monnaie. Les historiens arabes ne lui font qu'un reproche, c'est d'avoir préféré les

(1) Suivant Rodrigue de Tolède, le tonnerre tomba près de Mohammed lui-même pendant qu'il était en prière, et tua deux hommes à ses côtés.

Syriens aux Arabes pour les élever aux emplois publics. Et cette prédilection s'explique d'elle-même, si on se rappelle que la race des Ommyades tirait son origine de la Syrie. Son règne, sans cesse éprouvé par la guerre civile, ne fut cependant pas sans gloire, et la frontière chrétienne sentit plus d'une fois l'atteinte de ses armes. Mais la majeure partie de cette gloire doit revenir à son fils al Mondhir, déjà un héros à l'âge où d'autres, enfants par la raison, ne sont hommes que par la débauche.

La persécution contre les chrétiens mozarabes, commencée sour le règne d'abd el Rahman II, fut loin de se ralentir sous celui de Mohammed. Suivant Euloge, le nouvel émir, à peine monté sur le trône, se hâta de bannir tous les Mozarabes de son palais; ce qui prouve au moins que jusque là ils y avaient eu droit de cité. Il augmenta les impôts qui pesaient sur eux, et priva de leur solde ou chassa du service militaire ceux qui se trouvaient dans ses armées. Enfin, s'il faut en croire la même source, un peu suspecte en pareille matière, Mohammed fit abattre toutes les églises chrétiennes récemment construites, ce qui n'était du reste que la stricte exécution de la charte de la conquête. On se servit même de ce prétexte pour détruire quelques unes de ces saintes demeures, dont la fondation remontait à plus de trois siècles. Aigri par sa mauvaise fortune et par les éternelles révoltes de ses provinces, Mohammed, au dire d'Euloge, s'en vengeait sur les chrétiens, et méditait même, si son règne eût été plus tranquille, de purger ses états de la présence des chrétiens et des juifs, et de ne plus s'entourer que de sujets musulmans (1). « Aussi sa cruau-

(1) La persécution cependant n'était pas tellement violente qu'on ne voie

» té, nous dit le pieux chroniqueur, le rendit-elle » l'objet de la haine et des malédictions de tous, jus» qu'à ses serviteurs et ses concubines.... ; et, s'aper» cevant que les impôts ne rendaient pas assez, et » que les villes, devenues récalcitrantes par la per» mission de Dieu, ne les acquittaient pas en entier, » il s'aida pour les recouvrer de quelques chrétiens » apostats, qui semblaient prendre plaisir à fouler » leurs frères aux pieds, comme la terre des carre» fours. »

Ces nouvelles persécutions, comme on devait s'y attendre, enfantèrent de nouveaux martyrs. L'évêque de Cordoue, Saül, qui deux fois déjà avait été jeté en prison, n'échappa que par la fuite à un troisième emprisonnement. Les martyrs, affamés de supplices, accoururent en foule au pied des tribunaux pour insulter à la loi de Mahomet. Un schisme éclata en même temps au sein du clergé chrétien, et un pseudo-évêque, nommé Samuel, fut opposé par les musulmans à l'évêque légitime. L'évêque de Malaga, Hostegesius, ou *Hostis Jesus*, comme l'appelle l'abbé Samson (1), trafiqua ouvertement des dignités du clergé, d'accord avec le *comte* des chrétiens de Cordoue, Servandus, homme de basse origine, qui achetait, en pressurant ses compatriotes, la faveur des musulmans. Hostegesius ajouta encore à leurs charges en opérant, d'après l'ordre de Mohammed, un dénombrement exact de tous les chrétiens, pour aider à la répartition des impôts; Servandus, dans une

pendant sa durée un concile, composé de six ou sept évêques mozarabes, s'assembler à Cordoue, avec la permission de l'émir, pour juger la querelle de Samson et de Romanus. (Voyez Flores, XI.)

(1) Voyez pièces justif., n° 2.

seule contribution, tira d'eux 100,000 solidi (environ 1,200,000 fr.).

Enfin le dernier acte de ce drame de sang fut la mort de saint Euloge (1). Ce pasteur, qui avait si long-temps conduit son troupeau au martyre, n'hésita pas long-temps quand son heure fut venue, et sut mettre en pratique les leçons qu'il avait données. Il ne rechercha pas le martyre, mais il l'attendit de pied ferme, et fit face à la mort en homme de cœur et en chrétien (859). La rage de la persécution paraît s'être arrêtée après le supplice du saint; elle avait sévi pendant environ huit ans (2), et un grand nombre de chrétiens mozarabes avaient été chercher un asyle dans les états d'Alonzo III ou des musulmans apostats de la frontière du nord.

Mohammed, préoccupé de ses guerres civiles, ne paraît pas avoir entretenu avec les souverains étrangers, et notamment en Grèce et en Afrique, les liaisons qu'y avaient formées ses prédécesseurs et que devait renouer plus tard la main puissante d'abd el Rahman III. Quant à la monarchie franque, son action directe sur la Péninsule ayant cessé depuis la mort de Charlemagne et les affreuses guerres civiles qui ensanglantèrent le règne de son fils, elle n'était plus qu'un danger lointain que les émirs de Cordoue croyaient conjurer par des ambassades. Ainsi, en 863, Mohammed envoya à Charles le Chauve des ambassadeurs chargés de riches présents (3). Charles ne vou-

(1) Voyez pièces justif., n° 3.

(2) Voyez pièces justif., n° 4.

(3) Carolus legatum Mahometi regis cum magnis muneribus ac litteris de pace et fœdere amicali loquentibus solemni more suscepit..., et muneratum ad regem honorifice remittit. (*Annal. Bertin*, ad an. 863.) Carolus missos suos, quos Cordubam direxerat, cum multis donis, camelis lecta et pavilliones

lut être en reste avec le monarque musulman ni d'envoyés ni de présents. Mais tout le résultat politique de cette ambassade d'apparat, qui coïncidait avec les victoires des chrétiens des Asturies et du valeureux roi Ordoño, fut la permission accordée à quelques prêtres franks de racheter à prix d'or les reliques des martyrs espagnols (1).

Al Mondhir se trouvait aux bains d'Alhama quand il apprit la mort de son père; mais il arriva encore à temps pour accompagner son cercueil au tombeau et prononcer sur lui les dernières prières. Le même jour, il fut reconnu pour souverain, et sa renommée si justement acquise désarma toute pensée d'opposition chez ceux qui auraient pu lui disputer le trône. Un incident qui se passa à son couronnement nous révèle son caractère, et prouve à quel fil léger tient la disgrâce ou la faveur chez ces despotes de l'Orient, pour qui le tribut même de pleurs que l'on paie à une mémoire honorée peut devenir un crime d'état.

Mohammed avait eu pour *hadjeb* le wazyr Hakem ben Abdelaziz, qui réunissait, dit-on, la valeur du soldat à la science des lettres et aux grâces du courtisan. Hakem, tendrement attaché à son maître, qui le payait de retour, avait encouru, on ne sait pour quel motif, la disgrâce du prince al Mondhir. A peine arrivé à Cordoue, le fils de Mohammed, voulant déconcerter tout projet de révolte et gagner de vitesse ses compétiteurs au trône, ne prit pas même le temps de revêtir ses habits de cérémonie, et entra dans la

gestantibus, cum pannis et odoramentis recepit. (*Ann. Hincmari Remensis* ad an. 865.)

(1) Aymoin., *De translat. reliquiarum S. Vincentii, martyr. hisp*, apud Florez, X, 387.

salle où on devait lui prêter serment avec ses vêtements salis par le voyage et froissés par la selle. Alors le hadjeb Hakem, se levant avec le livre de la loi dans ses mains, commença à lire la formule du serment; mais en arrivant au nom du roi Mohammed, les sanglots étouffèrent sa voix, et à peine si l'on put entendre les paroles consacrées, que, dans son trouble, il répéta deux fois, sans même s'en apercevoir. Al Mondhir, sans prononcer un mot, jeta sur lui un regard courroucé, et ceux qui saisirent au passage ce terrible coup d'œil comprirent tout ce qu'il renfermait de menace pour Hakem. Hakem lui-même ne s'y méprit pas : car, après la cérémonie, il quitta son manteau et son turban, et entra dans le sépulcre de Mohammed, où il versa d'abondantes larmes sur le corps de son maître chéri. « O Mohammed, lui dit-il, que » mon âme soit avec la tienne, car je sais que mes » regrets me coûteront la vie. » Nous verrons plus tard que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé.

A peine la nouvelle de la mort de l'émir se fut-elle répandue sur la frontière orientale, cette terre natale de la rébellion, que l'infatigable Caleb ben Hafsoun se trouva sur pied à la tête de 10,000 cavaliers; bientôt il se promena en maître sur les bords de l'Ebre, et s'empara d'une foule de cités qui n'attendaient pour se soulever qu'un chef et qu'un drapeau. Huesca et même Saragosse ouvrirent leurs portes sur la première sommation du rebelle. Enhardi par le succès, il poussa jusqu'à Tolède, dont les chrétiens lui livrèrent l'entrée. Ivre de ce facile triomphe, il prit hautement le nom d'émir, et répandit à pleines mains l'argent au milieu de la populace de la cité, pour acheter ses acclamations.

Al Mondhir, au premier bruit de cette révolte, avait réuni une armée, et l'avant-garde marcha bientôt sous les ordres du hadjeb Hakem, que l'émir cherchait peut-être à envoyer à sa perte. Celui-ci, à la tête d'une cavalerie d'élite, arriva à marches forcées sous les murs de Tolède, et le rebelle, craignant de se laisser enfermer, sortit aussi de la ville avec l'élite de ses troupes, mais en y laissant une nombreuse garnison. Il fortifia ensuite toutes les villes qu'il avait conquises dans le bassin du Tage, telles que *Webde* (Huete), Uclès, Alarcon et *Conca* (Cuenca), et réclama les secours de ses alliés du nord. Hakem, pendant ce temps, avait mis le siége devant Tolède. Mais le rusé Caleb, pour gagner du temps, entra en pourparlers avec lui, et lui fit offrir de lui livrer la ville et de se retirer dans l'Espagne orientale, s'il voulait lui fournir des mulets de bât pour emmener ses blessés.

Hakem, trompé par l'apparence de sincérité de ces offres, en fit avertir al Mondhir, qui était déjà en marche pour se rendre à Tolède. Celui-ci invita le hadjeb à se défier de « ce rusé renard de Caleb ». Mais Hakem répondit sur sa tête de la bonne foi du rebelle, et envoya les mulets. Une partie des troupes que Caleb avait dans Tolède s'en servit pour effectuer sa retraite ; mais le reste demeura caché dans la ville, dont Hakem s'empara sans résistance. Croyant la guerre terminée, le habjeb s'en retourna à Cordoue pour annoncer à l'émir cette heureuse nouvelle. Mais à peine eut-il abandonné la conquête que Caleb, fort de son absence et de l'approche de ses alliés, fit égorger les conducteurs des mulets ; il envoya en même temps vers Tolède un corps de cavalerie, qui s'en empara sans coup férir, grâce aux intelligences que les re-

belles avaient gardées dans la ville, et Caleb régna de nouveau dans les deux bassins de l'Ebre et du Tage.

A cette triste nouvelle, al Mondhir se réjouit du moins d'avoir un prétexte pour faire tomber sur Hakem le poids de sa colère. Il le manda sur-le-champ en sa présence, et, dans le trajet, le malheureux hadjeb, désarçonné par un écart de son cheval, tomba si rudement qu'il resta long-temps par terre sans couleur et comme sans vie; « et quand ceux qui l'entouraient, dit la chronique, virent qu'après cette chute de mauvais augure on ne le ramenait pas chez lui, ils reconnurent qu'il était prisonnier, et il ne se vit pas dans Cordoue un plus grand jour de deuil que celui-là, et il n'y eut toit dans la cité où on ne déplorât l'emprisonnement et la disgrace de Hakem, car il était bon avec les grands comme avec les petits. Lorsque enfin il arriva en présence de l'émir : « C'est toi, lui dit celui-ci »d'une voix courroucée, qui as aidé à la fuite du traître; »tu mourras aujourd'hui pour enseigner aux autres la »prudence. » Et, oubliant ses services et sa loyauté, il le fit décapiter dans le vestibule même de l'alcazar. » Enfin l'impitoyable al Mondhir, poursuivant de sa haine les deux fils de l'infortuné hadjeb, walis de Jaen et d'Ubeda, les fit jeter en prison, et confisqua leurs biens (886).

Après avoir si cruellement puni l'erreur d'un de ses plus loyaux serviteurs, al Mondhir songea à la réparer, et partit à la tête de sa garde et suivi de son frère Abdallah, le plus savant et le plus brave de tous les fils de Mohammed. A l'approche de ce redoutable ennemi, Caleb et ses alliés chrétiens se renfermèrent dans les places fortes, et nul n'osa tenir la campagne contre lui. Alors l'émir, laissant à son frère le soin

d'assiéger Tolède, poursuivit les rebelles l'épée dans les reins, en leur disputant une à une toutes les positions qu'ils essayaient de défendre. La guerre traîna ainsi pendant un an. Mais enfin al Mondhir, pressé d'en finir, résolut de forcer à tout prix à une bataille l'habile ennemi qui l'évitait. Un jour, emporté par son ardeur à la poursuite des rebelles, il donna imprudemment avec une faible troupe au milieu de masses qui l'enveloppèrent. L'émir tomba bientôt percé de coups, et ses braves compagnons se firent tuer jusqu'au dernier sur le corps de leur roi (juillet 888).

Par un étrange malentendu, les rebelles, en entendant ce cri : L'émir est mort! retentir sur le champ de bataille, crurent qu'au lieu d'al Mondhir, c'était leur chef Caleb qui avait péri dans le combat, et, saisis d'une terreur panique, les vainqueurs prirent précipitamment la fuite. Mais les troupes de l'émir étaient trop peu nombreuses pour les poursuivre, et la perte de leur chef les avait d'ailleurs frappées de découragement. Ainsi périt, au début d'un règne qui promettait tant de gloire, ce prince cruel, mais brave, après avoir occupé le trône un peu moins de deux ans (1). L'armée, qui campait devant Tolède, apprit avec un profond regret la mort du vaillant al Mondhir. Les vieux soldats se rappelaient de l'avoir vu dès sa plus tendre jeunesse partager avec eux toutes les fatigues de la guerre; ses armes, ses vêtements, sa manière de vivre, étaient celles des autres chefs,

(1) Rodrigue de Tolède et ebn Hamid (*ap.* Herbelot, *Biblioth. orientale*, p. 622) font périr al Mondhir dans une guerre contre les Cordovans révoltés contre lui, quoiqu'il eût, au début de son règne, diminué leurs impôts. Ebn Hamid, en outre, donne à ce règne vingt-deux ans de durée; mais Conde (I, 324) et al Mohaïd (*ap.* Casiri, p. 200) ne laissent pas de doute à cet égard.

et il ne se distinguait d'eux que par son extrême frugalité; sa tente n'était pas plus ornée que celle d'un simple scheik, et ne se reconnaissait qu'à la bannière royale qui flottait sur elle. La seule tache sur cette vie glorieuse fut la mort de Hakem; mais les torts d'al Mondhir furent ensevelis sous sa gloire et sous son trépas prématuré. Abdallah, son frère, après avoir laissé devant Tolède une armée pour continuer le siége, se hâta de revenir à Cordoue avec la cavalerie de sa garde, pour s'emparer de ce trône, qui semblait être le prix de sa course.

La masse du peuple arabe, et surtout les habitants de Cordoue, qu'avait alienés d'al Mondhir la mort cruelle de Hakem, n'éprouvaient pas les mêmes regrets que l'armée. Des germes de révolte fermentaient dans cette ville populeuse. Al Mondhir, d'ailleurs, surpris par la mórt, n'avait pas eu le temps de désigner son successeur au trône. Ses enfants étaient encore trop jeunes pour régner, et Abdallah, frère aîné d'al Mondhir, quoique naturellement désigné pour lui succéder, avait à redouter des rivaux; mais il prit pour les écarter le moyen le plus sûr. Al Mondhir, le jour même de la bataille où il laissa la vie, avait donné l'ordre de faire mourir dans les supplices les deux fils de Hakem; Abdallah les délivra, et leur fit restituer leurs biens; il donna même à Omar le gouvernement de Jaen, qu'avait occupé son père, et fit Ahmed chef de la cavalerie de sa garde. Cette clémence inespérée gagna à Abdallah le cœur de son peuple, et son avénement à l'émirat, solennellement proclamé à Cordoue, ne rencontra aucun obstacle. Il fit célébrer avec pompe les funérailles de son frère, et put se croire maitre incontesté de ce trône entouré de tant d'obstacles.

Mais la clémence du nouvel émir avait froissé profondément quelques uns des princes de sa famille, et surtout son fils Mohammed, wali de Séville, que séparaient des fils de Hakem des rivalités de jeunesse. Déjà Abdallah, aussi belliqueux que son frère, se préparait à aller poursuivre le siége de Tolède et la guerre contre le rebelle Caleb, quand il reçut la nouvelle que les princes Mohammed et al Asbag, ses fils, et al Khasim, son frère, déjà maîtres de Séville, s'étaient unis à quelques alcaldes de l'Andalousie et des montagnes de Ronda pour lever le drapeau de la révolte.

La situation était périlleuse : Abdallah, à peine monté sur le trône, avait à faire face d'abord à l'insurrection de Tolède et à la rébellion héréditaire des Hafsoun. La révolte qui venait d'éclater au sein de sa propre famille était peut-être plus dangereuse encore, car les princes rebelles pouvaient trouver un appui dans les walis de Xerez et de Sidonia, leurs oncles et leurs partisans. La paix heureusement régnait depuis quelques années entre l'émirat et le terrible *Adfounsch* (Alonzo III), qui, sans doute, regardait le fils d'Hafsoun comme un voisin plus redoutable que l'émir de Cordoue, car il évita soigneusement de lui prêter le moindre appui. Mais une nouvelle insurrection venait encore d'éclater en Lusitanie, où le wali de Lisbonne avait attaqué les armes à la main les chefs qui gardaient l'importante frontière du Duero. Enfin le *cadi* ou juge de Merida, Souleyman, s'était révolté contre son wali, et l'avait chassé de cette ville, où le rebelle régnait maintenant en maître.

Arrêtons-nous un instant pour mesurer tout le chemin qu'a fait vers son déclin cette monarchie de

Cordoue, si puissante encore sous abd el Rahman II, et si faible et si morcelée déjà sous le règne de ses petits-fils. Grâce à ce concert de révoltes qui éclataient à la fois sur tous les points de l'empire, Cordoue, avec Murcie et Valence, séparées du siége de l'émirat par des provinces rebelles, restaient seules au pouvoir d'Abdallah; l'insurrection de Séville lui fermait le cours du Guadalquivir et le chemin de la mer; l'Afrique avait cessé d'envoyer des renforts à l'Espagne arabe, et attendait le jour où elle lui enverrait des maîtres. Et cependant le nouvel émir, comme nous le verrons bientôt, n'était ni moins brave, ni moins habile que ses prédécesseurs. L'empire même, chaque fois qu'il se heurtait au dehors contre les chrétiens, semblait reprendre toutes ses forces, et la guerre étrangère le reposait de la guerre civile.

D'où venaient donc ces éternelles révoltes? Nous l'avons dit : des vices secrets de cette organisation sociale, où l'instabilité était à la base et le despotisme au faîte, et où le pouvoir qui pesait sur elle de tout son poids ne trouvait au dessous de lui que des résistances sans un point d'appui. L'inquiète mobilité de l'Arabe et du Berber se fût résignée peut-être à une tyrannie, sainte à ses yeux comme le Koran, d'où elle émanait; mais il lui fallait, comme au lion prisonnier, le mouvement dans sa captivité, et la guerre pour le délasser de la servitude. L'éternelle lutte de l'émirat avec les monarchies chrétiennes le fit durer cent ans de plus qu'il n'eût duré sans cela; mais, du moment où cette lutte s'arrêtait, du moment où une trêve avec les chrétiens suspendait cette incessante action au dehors, ce corps à la fois maladif et vivace se tourmentait de sa propre énergie et tour-

nait ses forces contre lui-même. La révolte alors remplaçait la croisade, et n'était guère moins sainte, ni moins populaire : car les haines de tribu à tribu, de race à race, lui donnaient toujours chez ce peuple fanatique un caractère national et religieux à la fois. Et ce n'est pas seulement pour les conquérants de l'Espagne qu'il en était ainsi : de l'orient à l'occident, sur toute la zone du globe soumise aux lieutenants du Prophète, la guerre a toujours été la première et la seule des institutions de l'état; elle est, pour ainsi dire, nécessaire à son existence, et tout peuple musulman qui ne conquiert pas est bientôt asservi. La triste fin de l'émirat nous en donnera bientôt une preuve.

Une âme moins ferme que celle d'Abdallah se fût abattue devant tant d'obstacles; mais, pour faire face à tous ces dangers et rompre ce cercle menaçant que la révolte avait tracé autour de lui en surgissant à la fois dans Lisbonne, Merida, Séville, Tolède et Saragosse, Abdallah trouva des ressources dans son activité et dans son courage. Il confia au wazyr abou Othman, l'ancien précepteur de son fils abd el Rahman, le soin de châtier le wali de Lisbonne, et le mit à la tête d'une flotte armée à Huelva et à Ossonoba. Quant à la rébellion de son fils Mohammed, désirant la combattre par la persuasion plutôt que par les armes, il envoya son second fils abd el Rahman, surnommé depuis *al Modhaffer* (le Victorieux), porter à son frère des paroles de paix. Enfin Abdallah lui-même, à la tête des troupes qu'il destinait au siége de Tolède, marcha sur Merida, où il entra sans être attendu. Le cadi rebelle se prosterna à ses pieds, et l'émir, qui semble avoir hérité du natu-

rel clément de son père abd el Rahman, pardonna sa révolte à son repentir et aux longs services de son père, et le décora même plus tard du titre de wazyr, sans avoir jamais à se repentir de sa confiance.

Abdallah continua sa route vers Tolède, à la tête de 40,000 hommes, décidé à pousser la guerre avec vigueur et à la terminer par un coup d'éclat. Mais à peine se fut-il éloigné de Cordoue que quelques rebelles, suscités sous main par Caleb, profitèrent de son absence pour essayer de soulever contre lui cette ville remuante, mais affectionnée aux émirs, et fière d'être le siége de leur empire. Mais le zèle et la fermeté des autorités déconcertèrent les projets des révoltés; le peuple ne bougea pas; les chefs de la sédition furent pris et empalés sur-le-champ, et le calme fut bientôt rétabli dans Cordoue.

Tout entier maintenant à sa guerre contre le fils d'Hafsoun, Abdallah poursuivit sans relâche le rebelle, qui mettait toute son habileté à éviter une bataille. Mais l'émir sut enfin le forcer à l'accepter, et la cavalerie des deux armées, qui en faisait la principale force, se rencontra dans une vaste plaine sur les bords du Tage. Malgré la résistance opiniâtre des rebelles, ils furent enfin mis en déroute; bonne part d'entre eux se noya en voulant traverser le fleuve, et la nuit seule protégea la fuite des autres.

Caleb, reprenant alors le système qui lui avait si bien réussi, mit encore une fois tous ses soins à éviter un engagement, et harcela l'ennemi par de continuelles escarmouches. Au milieu de ces campagnes dévastées par une guerre incessante, Abdallah avait assuré la subsistance de ses troupes par d'immenses convois de mulets chargés de provisions, qui sui-

vaient son camp nomade comme celui d'une tribu du désert. Pendant une sanglante escarmouche qui occupait les troupes de l'émir, l'élite de la cavalerie de Caleb tomba à l'improviste sur le convoi, qu'elle emmena dans le fort d'Almonacid de Zurita, près du Tage. L'armée de l'émir, dépourvue de provisions, se trouva condamnée, pour ne pas mourir de faim, à assiéger une à une toutes les places fortes du rebelle. Celles d'Uclès, de Huete et de Pouli succombèrent bientôt, ainsi qu'une foule d'autres; et Abdallah, maître de la vallée du Tage et ayant réussi à couper aux insurgés de Tolède toute communication avec la frontière de l'est, s'en retourna devant cette ville pour en presser le siége.

Là, il reçut de son fils abd el Rahman la nouvelle que Mohammed n'avait pas voulu le laisser entrer dans Séville, ni traiter avec lui; que ses partisans avaient soulevé tout le pays de Jaen, et que lui-même se préparait à tenter un coup de main sur Cordoue. Ce message de son fils ramena sur-le-champ Abdallah à Cordoue; mais, comme compensation aux mauvaises nouvelles de Séville et de Jaen, il apprit bientôt le succès d'abou Othman contre le wali de Lisbonne, dont la tête fut déposée à ses pieds, avec celles des principaux rebelles.

Cependant les insurgés de Jaen, excités par un habile émissaire du fils d'Hafsoun, nommé Obeid Allah, occupaient au nombre de 7,000, sous la conduite de Souar ben Hamdoun el Caïsi, toute cette terre montagneuse et la désolaient par leurs brigandages. Les haines héréditaires qui régnaient encore entre les tribus arabes, fidèles, même au milieu de la vie civilisée, à toutes les passions du désert, leur

donnèrent des partisans nouveaux. Les Alarabes, avec leur scheik Yahie ben Souquela et la puissante et riche faction des Mauliddin (1), qui tenait à sa solde 6,000 hommes, tant arabes que chrétiens, se joignirent aux insurgés, en haine des Syriens de Cordoue, que favorisait toujours l'imprudente partialité des Ommyades. Le wali de Jaen, envoyé par Abdallah contre les rebelles, se fit battre par eux avec une perte de 6,000 hommes (2), et fut emmené prisonnier, avec tous ses principaux scheiks, dans la forteresse

(1) *Mauliddin*, de *moallad*, sang mêlé, métis; en Espagnol, *mulato*, mulâtre.

(2) Un des scheiks rebelles du parti de Souar, Saïd ben Souleyman, a décrit cette bataille dans les vers suivants, que Conde a traduits, et qui ne manquent ni d'éclat, ni de force (Voyez Conde, t. I, p. 334) :

« Déjà la poussière du combat sème la terreur dans les rangs de nos ennemis; le ciel s'obscurcit, voilé sous l'épaisse nue qui s'élève. A la rencontre de nos lances, timides, il nous ont montré leur dos; nos lances altérées s'abreuvent dans les ruisseaux de leur sang, et une rosée sanglante abat la poussière qu'ils soulèvent. Etonnés, ils fuient, et la terre leur est devenue étroite; pâles et sans haleine, ils tendent le bras à nos fers.

» Interroge Souar, et il te dira si, dans la mêlée enflammée, les épées indiennes savaient fendre les têtes et trancher les bandes éclatantes des turbans; demande aux Beni al Hamra, quand l'heure est venue pour eux, s'ils ne se sont pas précipités comme des quartiers de roche qui se détachent d'un mont, et si la meule des batailles n'a pas broyé nos ennemis sous son frottement impétueux, jusqu'à ce qu'il n'en restât pas un.

» Les fils de Khatan et d'Adnan luttent, s'étreignent et se saisissent corps à corps; des lions furieux les conduisent, tout haletants après la proie, et leur chef, le plus brave des Kaïs, l'épée toute dégouttante de sang, chemine au plus fort de la mêlée, comme un sommet élevé qui domine tous les autres. »

Voici quelques vers du même poète sur la mort de Souar :

« Dans les monts d'Elvira s'est rompu le glaive de Souar, qui a fait porter aux belles d'Andalus la triste livrée du deuil, et fait boire à ses ennemis la coupe des mortelles angoisses. Pour racheter la mort du seul Souar, j'ai tué mille ennemis, car lui seul comptait pour mille, et pour un des nôtres, mille des leurs, c'est encore bon marché : j'aurais dû en tuer plus pour rendre la partie égale! »

Les qualités comme les défauts de la poésie espagnole se retrouvent, on le voit, tout entiers dans ces vers; on croirait lire une romance du Cid, avec moins de force pourtant et moins de simplicité.

nouvelle de *Garnatha*, qui fut depuis Grenade (889).

A ces funestes nouvelles, l'émir transporté de colère, jura de ne pas rentrer à Cordoue avant d'avoir purgé l'Andalousie de ce ramas de bandits. Il se mit en route à la tête de sa garde et des milices andalouses, et, dès le premier engagement, les insurgés furent battus et perdirent 12,000 hommes, et leur chef Souar tomba blessé au pouvoir de l'émir, qui lui fit trancher la tête. Abdallah s'empara ensuite de Jaen et de Loja, qu'il fit fortifier. Le frère du poète Saïd, que les rebelles se donnèrent ensuite pour chef, eut l'imprudence de quitter ses montagnes pour la plaine, et fut battu par l'émir, qui le fit expirer dans les tourments et envoya sa tête à Cordoue comme un gage de victoire. Depuis lors les rebelles, à qui leurs revers enseignaient la prudence, se renfermèrent dans les défilés de leurs montagnes, en évitant avec soin tout engagement. Une partie d'entre eux alla rejoindre Caleb ben Hafsoun, que harcelaient les lieutenants de l'émir, sans avantages marqués d'une part ni de l'autre.

Les écrivains arabes auxquels Conde a emprunté le diffus récit de toutes ces guerres gardent en général sur Caleb un prudent silence; mais on devine aisément des revers sous les réticences de leur plume circonspecte. Du reste on ne peut s'empêcher d'être frappé de la sauvage grandeur de ce personnage de Caleb ben Hafsoun, que l'histoire ne nous peint jamais que dans un lointain qui le grandit encore. Viriate musulman, mais Viriate héréditaire qui ne fait que continuer son père, Caleb nous apparaît comme l'énergique protestation de l'inculte Africain des déserts contre l'Arabe amolli des cités. On ne se

lasse pas d'admirer la rude énergie de ces deux bandits, qui, toujours plus opiniâtres après une défaite, recommencent sans cesse, comme la patiente araignée, la trame que l'on a brisée; qui font en quelques jours d'une obscure révolte une querelle de peuple à peuple et d'empire à empire, et fondent entre les deux monarchies une monarchie bientôt assez forte pour les avoir toutes deux pour ennemies. Que l'œuvre de Hafsoun ait ou n'ait pas duré, peu importe: la tentative n'en est pour cela ni moins glorieuse ni moins hardie. Si les entreprises humaines se jugent par le succès, celle-là a pour elle d'avoir réussi, d'avoir duré même plus d'un demi-siècle, et c'est un menaçant augure pour l'émirat que de lui voir enlever en quelques mois la moitié de ses provinces par le premier bandit heureux qui a compris la nature de la guerre qui convient aux habitants et au sol de la Péninsule.

Cependant le prince abd el Rahman al Modhaffer faisait une guerre de famille, et qui n'en était que plus opiniâtre, contre les insurgés de Sidonia, de Xerez et d'Estepa; mais, l'émir ayant envoyé sa cavalerie au secours de son fils, celui-ci s'empara bientôt de Carmona et de Séville, et, poursuivant sans relâche son frère, il parvint à le forcer à une action générale, où, malgré leurs efforts désespérés, les rebelles furent vaincus. Mohammed, après avoir fait des prodiges de valeur, eut son cheval tué sous lui et tomba couvert de blessures au pouvoir de son frère. Al Khasim partagea le même sort, et al Modhaffer leur fit prodiguer à tous deux les mêmes soins. Mais Mohammed mourut bientôt dans la prison où il était renfermé. On attribua sa mort à ses blessures et à la plaie plus profonde encore que lui causait sa défaite. D'autres

prétendent qu'il mourut empoisonné, et que la sentence prononcée par l'émir fut exécutée par son frère; mais la chronique ommyade trouve le fait peu vraisemblable (895). Le malheureux prince n'était âgé que de 28 ans et laissait un fils de quatre ans nommé adb el Rahman, que Dieu, dit le pieux écrivain, réservait à de grandes choses. Cet enfant prédestiné n'avait à la cour d'autre nom que celui du fils de Mohammed *el Mactoul* (l'assassiné), parce que, ajoute l'auteur, la maligne opinion du vulgaire pensait que son père n'était pas mort de sa mort naturelle (895).

Bien des princes chrétiens ont cru la mort d'un fils rebelle nécessaire au repos et à la sûreté de leur empire, et l'histoire a été pour eux inexorable; elle le sera moins peut-être pour ces princes musulmans qui, pères d'un troupeau de fils, ont à partager leur affection sur trop d'enfants pour qu'il en reste à chacun une part bien forte ou bien égale. Avoir tant de fils, c'est n'en avoir plus un, et les annales de l'Orient sont là pour attester que tous ces monarques, isolés au milieu de leurs populeux harems, n'ont jamais eu de plus dangereux ennemis qu'au sein de leur propre famille. Nul n'eût osé blâmer Abdallah de faire périr un rebelle prisonnier; il faut le plaindre, sinon l'absoudre, d'avoir eu à condamner un fils plus coupable envers lui que ne l'eût été un étranger; mais dans la position désespérée où il était réduit, le salut de ses peuples lui faisait une loi de ce sacrifice qu'eût dû accomplir sans hésiter tout autre qu'un père.

Ainsi l'énergie et l'activité d'Abdallah avaient successivement triomphé de tous ses ennemis, sauf un seul, le rebelle Caleb. Mais, comme si ce n'était pas

assez de tout le sang qui avait coulé dans tant de guerres civiles, un funeste esprit de rivalité et de discorde vint encore armer l'un contre l'autre, dans des duels meurtriers, les chefs les plus illustres, et jusqu'aux princes de la famille impériale. Les duels, inconnus des âges héroïques comme des âges civilisés de l'antiquité, ne sont pas nés seulement, comme on l'a dit, dans les forêts de la Germanie. Bien qu'on n'en retrouve aucune trace dans les poésies primitives de l'antiquité grecque et romaine, du moins entre guerriers qui servent dans les mêmes rangs, les chants héroïques du désert et les poésies d'Antar (1) en offrent plus d'un exemple. Le défi entre membres de deux tribus ennemies a toujours été l'un des traits caractéristiques des mœurs du désert, et le duel, qu'il ne faut pas confondre avec le défi, a quelquefois été invoqué, comme une sorte de jugement de Dieu, par des rivaux qui prétendaient à la main de la même beauté.

Or, si telles étaient, avant la prédication de l'islam, les mœurs natives du désert, la civilisation, qui réfrénait chez les Arabes plus policés ces grossiers appétits de vengeance, habitués à se satisfaire par le meurtre, dut encore développer, en le régularisant, ce penchant pour le duel, que n'ont pas su réprimer encore des peuples bien plus civilisés. L'esprit de chevalerie que fit naître chez les Arabes, long-temps avant les chrétiens, ce mélange de mœurs élégantes et d'esprit guerrier qui les caractérise, contribua encore à propager chez eux l'habitude du duel; les que-

(1) Voyez les fragments de ces poésies dans le IIe vol. du *Voyage en Orient*, par M. de Lamartine.

relles des individus vinrent compliquer celles des tribus et des races, et ce fut comme une guerre civile domestique qui vint encore affaiblir l'empire, affligé de tant de désastres, et ajouter le deuil des familles à tous les deuils de l'état.

Le wazyr abd el Melek, qu'une longue inimitié séparait du favori d'Abdallah, Omar, fils du malheureux Hakem, défia son ennemi, et le tua dans un combat singulier. Mais peu de jours après, al Moutarraph, fils de l'émir Mohammed, vengea sur abd el Melek la mort du fils de Hakem, et l'émir donna à Ahmed, frère d'Omar, le wazyrat que laissait vacant la mort d'abd el Melek. Mais dans le *Ramazan* de la même année, al Moutarraph fut trouvé lui-même assassiné, la nuit, dans la rue. On accusa de sa mort le fils d'abd el Melek, Merwan, qui l'avait défié au combat, et l'émir le fit jeter en prison pour le reste de ses jours. Le prisonnier était un poète, et ses vers, devenus célèbres dans l'Orient, consolèrent l'ennui de sa longue captivité.

Le camp et la cour nomade du rebelle Caleb avaient aussi leurs défis et leurs duels, car partout où se trouvent des Arabes et des Berbers, là sont des haines implacables de chef à chef, et de tribu à tribu. Le poète Saïd ben Souleyman, l'un des plus nobles scheiks de la tribu des Mauliddin, réunissait en lui, dit la chronique, « les dix qualités qui constituent le chevalier accompli : la bonté, la valeur, la chevalerie, la courtoisie, le don des vers, l'éloquence, la force et la dextérité à se servir de la lance, de l'épée et de l'arc. » Bien que sa tribu eût embrassé la cause de Caleb, une haine mortelle séparait ces deux chefs. Après avoir défié inutilement son ennemi au combat, Saïd, ren-

contrant Caleb en rase campagne, l'attaqua avec tant de furie qu'il le jeta à bas de son cheval, et il l'aurait tué, si on ne fût venu les séparer. Il embrassa ensuite, avec la légèreté naturelle aux hommes de sa race, le parti de l'émir, et celui-ci lui donna un commandement dans la province d'Elvira, où il mourut bientôt assassiné.

A tous ces maux vint se joindre un fléau plus grave encore : une affreuse stérilité désola l'Espagne, et traîna bientôt à sa suite la disette, résultat nécessaire de ces sanglantes guerres. La famine fut si terrible en Afrique et dans la Péninsule que les pauvres, dit-on, se dévoraient les uns les autres. La peste vint couronner cette série de désastres, et les tombes manquèrent aux morts, ainsi que les mains pour les enterrer. Les mourants se traînaient eux-mêmes dans les cimetières pour y attendre leur fin, et ne pas laisser au milieu des rues leurs cadavres sans sépulture (898).

Abdallah, instruit par tant de tristes leçons, eût été trop heureux d'occuper au dehors la race inquiète qu'il gouvernait, et de substituer la guerre sainte à ses guerres intestines. Mais la révolte du fils d'Hafsoun occcupait chaque année toutes les forces de son empire, et il y eût eu imprudence à lui de rompre, en face d'un aussi dangereux ennemi, l'heureuse paix qui le mettait à l'abri des attaques du roi des Asturies. Vers cette époque, d'ailleurs, Alonzo III expiait, par l'agression imprévue d'un des lieutenants de Caleb, sa fidélité à observer les traités conclus avec l'émir. Nous avons vu (t. I[er], p. 355) la fâcheuse issue de cette expédition pour les rebelles, et la victoire d'Alonzo à Zamora. Cette victoire resserra encore les liens qui

unissaient les deux monarques; mais autre fut l'effet qu'elle produisit sur le peuple et sur les fidèles musulmans, qui ne voyaient qu'une chose dans la journée de Zamora, le sang arabe coulant sous des mains chrétiennes, et l'islam fuyant devant la croix.

Mais ce qui mit le comble à l'indignation publique, ce fut de voir, au moment où l'Espagne musulmane était en deuil, Abdallah envoyer au monarque chrétien de nouveaux ambassadeurs pour renouveler ses traités avec lui. L'émir fut accusé de trahir les intérêts de la foi, plus sacrés aux yeux des vrais croyants que tous ceux des couronnes de la terre. L'audace des imans et des *khatib* (lecteurs), dans quelques mosquées, alla jusqu'à omettre le nom d'Abdallah dans les prières publiques. A Séville, où vivait le proscrit al Khasim, auquel Abdallah avait si généreusement pardonné, on substitua même au nom d'Abdallah celui de Mokthasid Billah, khalife d'Orient, et al Kkasim osa dire publiquement qu'il ne fallait pas payer l'impôt du *Zekah* à un mauvais croyant qui consacrait les dîmes des fidèles à combattre les musulmans. L'émir, après avoir envoyé son wazyr abd el Wahid à Séville pour s'assurer de la vérité de ces faits, fit jeter al Khasim dans une prison, où il mourut bientôt empoisonné : car la justice même, dans les mœurs de l'Orient, a toujours l'air du crime, et s'entoure de ténèbres comme lui. L'émir bannit en outre de Séville quelques uns des *alims* (savants, au pluriel *olama*, ulémas) qui s'étaient le plus compromis, et le calme se rétablit dans la seconde cité de l'Andalousie.

Mais Caleb n'était pas homme à laisser mourir toutes ces semences de troubles, si favorables à sa cause,

sans chercher à les exploiter. Un de ces incidents romanesques si communs dans les annales arabes nous donne la mesure de l'audace de cet homme extraordinaire, que les historiens ommyades, courtisans du succès, ont de leur mieux rapetissé, pour grandir d'autant la taille de leurs héros. Caleb, instruit de la fermentation qui régnait dans Cordoue, ne craignit pas d'y entrer déguisé en mendiant, pour s'assurer par lui-même des chances qu'une révolte y pourrait avoir (905). Mais un étrange hasard y révéla sa présence. Souleyman, l'ancien cadi de Merida, auquel Abdallah avait pardonné sa rébellion, s'était vengé de ce pardon par une satire des plus mordantes. Abdallah y était désigné sous le surnom injurieux de *el Himar* (le Baudet), et les outrages n'étaient pas épargnés non plus à ceux « qui menaient l'âne par » la bride », c'est-à-dire à ses ministres. L'émir en fut instruit, et fit venir le poète en sa présence : « Par Allah! ami Souleyman, lui dit-il, la pluie de » mes bienfaits en tombant sur toi a rencontré un » mauvais terrain! Après t'avoir fait goûter de ma » clémence, je devrais maintenant te faire essayer » mes rigueurs, puisque tu as eu la mémoire si courte » pour le bien que je t'ai fait. Mais il n'en sera pas » ainsi : je veux que tu vives, et que tu me récites » tes vers quand je te le demanderai ; et, pour que » tu voies le cas que j'en fais, tu me paieras 1,000 » pièces d'or pour chacun d'eux ; et si tu avais plus » chargé le baudet, la charge serait encore plus » lourde. »

Le pauvre poète, tout confondu, se jeta aux pieds de l'émir, qui voulut bien encore lui remettre son amende. Souleyman, plus léger que méchant, fut

touché de la grandeur d'âme du prince qui lui avait pardonné deux fois, et, voulant s'acquitter envers lui, il lui révéla la présence de Caleb à Cordoue. On s'assura aussitôt de Souleyman lui-même, de peur qu'il n'avertît les partisans de Caleb; mais cette mesure même suffit pour leur donner l'éveil, et Caleb, averti à temps, put encore s'échapper. On arrêta plusieurs de ses partisans; mais tout ce que la torture put leur arracher, ce fut la preuve que Caleb avait réellement parcouru les rues de Cordoue, mendiant de porte en porte.

Mais déjà Caleb avait rejoint son armée près de Calatrava. Vaincu encore une fois en bataille rangée par le wazyr abou Othman, lui et les débris de ses troupes furent contraints de s'enfermer dans Tolède et dans quelques places fortes, sans oser en sortir pendant trois ans. Mais la jalouse ambition du prince al Modhaffer, qui brûlait de se signaler à la tête des armées de l'émirat, lui fit méconnaître les services de ce vieux champion de l'islam, si long-temps la terreur des rebelles. Sous prétexte que le grand âge d'Othman le rendait incapable de pousser la guerre avec vigueur, le prince chercha, à force d'instances, à obtenir de son père de remplacer Othman dans le gouvernement de Merida et dans le commandement de l'armée. Abdallah s'y refusa d'abord, par un juste égard pour les titres de son vieux serviteur; mais Othman, instruit par l'exemple du hadjeb Hakem, et redoutant le ressentiment de son maître futur, alla lui-même au devant de sa disgrâce, et l'émir, pour le dédommager, le nomma chef de sa garde de Slaves.

Al Modhaffer, ayant remplacé abou Othman à la tête de l'armée, poursuivit si vivement les rebelles

qu'aucun d'eux n'osa plus faire face à un si redoutable ennemi. Tous ceux qu'il faisait prisonniers étaient mis à mort sans pitié, et ses soldats, assujettis à la plus sévère discipline, avaient de lui la même peur que de l'ennemi.

Bientôt, grâce au courage et à l'énergie du nouveau général, les rebelles du centre et du midi furent successivement domptés; les uns ne cédèrent qu'à la force des armes; d'autres se soumirent volontairement; d'autres enfin se réfugièrent dans les montagnes inaccessibles de la *sierra* d'Elvira, où ils étaient à l'abri de la puissance des lois et de celle de l'émir, et la paix se rétablit peu à peu dans l'empire pendant les dernières années de ce règne si long et si troublé. Tolède cependant resta toujours au pouvoir du rebelle Caleb.

Abou Othman, en demandant à quitter son poste, plutôt que d'entrer en lutte avec le fils de l'émir, avait feint d'accepter de bon cœur sa disgrâce; mais il nourrissait au fond de l'âme un profond ressentiment; sa vengeance pour être lente n'en fut que plus assurée, car elle coûta le trône à al Modhaffer. Othman se déclara hautement le protecteur du jeune abd el Rahman, fils de Mohammed *el Mactoul* (l'assassiné), et sut lui gagner l'affection de l'émir son aïeul et des principaux officiers de la couronne. Les heureuses qualités et les grâces du jeune enfant rendirent la tâche d'Othman plus facile, et si l'émir ne manifesta pas hautement toute l'affection qu'il lui portait, ce fut pour ne pas donner d'inquiétude à son fils al Modhaffer. Mais aucun soin ne fut épargné pour l'éducation de cet enfant privilégié; les plus illustres maîtres furent réunis auprès de lui.

La chronique arabe nous a retracé en détail l'ordre de ses études, et nous y gagnerons de savoir quelle était l'éducation d'un lettré musulman. Sa première étude fut celle du Koran, dont il apprit par cœur les saints préceptes. A huit ans, vint ensuite l'étude de la *sonna* et des *hadiz*, ou traditions orthodoxes, qui complètent le corps des doctrines de la loi; puis la grammaire, la poésie, les proverbes arabes, les vies des princes, l'art de gouverner, et les autres sciences profanes. En outre, comme tout prince accompli devait joindre les travaux du soldat aux études du lettré, dès l'âge de onze ans on lui enseigna à manier avec grâce un cheval, à lancer la flèche et le *djerrid* (javelot), à se servir de toute espèce d'armes; on lui fit étudier l'art difficile de la guerre avec ses manœuvres et ses stratagèmes. Les heureuses dispositions de l'enfant répondirent à tous ces soins, et le vieil émir se complaisait à voir se développer ainsi les grâces et les talents de son petit-fils, et oubliait, pour assister à ses exercices, l'heure du jour et les soins de l'empire.

Outre ses talents poétiques, dont la chronique nous cite plus d'une preuve, Abdallah avait encore un malheureux penchant à l'ironie et à la satire, penchant peu généreux dans un roi, dont les traits frappent d'ordinaire sur des ennemis qui ne peuvent pas riposter. Un scheik Berber de grand renom, Souleyman ben Wenasos, était chef des Africains de la garde de l'émir, et membre de son *dyouwan*, ou conseil d'état; c'était un homme de mœurs sévères et rudes, célèbre à la fois par son érudition, sa prudence et sa parole libre et hardie. L'émir, fatigué sans doute de cette austérité de manières, fit un jour, sur la

longue et épaisse barbe qui ornait la face du scheik Berber, quelques vers satiriques; Souleyman étant entré dans sa chambre : « Assieds-toi, longue barbe, lui dit l'émir », et il lui récita ses vers. Le Berber, dont le sang africain bouillait dans ses veines, sans chercher même à cacher son ressentiment, attendit à peine que l'émir eût fini : « Si les hommes, s'écria-» t-il, étaient moins insensés, viendrait-on dans cet » alcazar s'exposer à des dégoûts et à des humilia-» tions ? Mais la vanité et la folie nous entraînent, et » les amers désappointements qu'elles nous causent » ne cesseront que dans la tombe. » Et, en achevant ces mots, il se leva, et quitta l'appartement, sans même saluer l'émir et sans prendre congé de lui.

L'émir fut choqué de cette brusque sortie; mais sa conscience lui reprochait bien aussi quelques torts, et il attendit quelques jours avant de se décider à punir; enfin, ne voyant pas revenir Souleyman, il lui retira sa charge, et la donna à un autre. Mais le repentir suivit de près cet injuste châtiment, et Abdellah, qui regrettait dans ses conseils les sages avis de ben Wenazos, envoya Mohammed, un de ses wazyrs, trouver le chef berber. Même en faisant annoncer à Souleyman qu'il venait de la part de l'émir, Mohammed eut de la peine à être admis; il trouva le vieillard assis, et celui-ci, contre les usages de l'Orient, ne se leva pas pour lui offrir un siége, et ne parut pas s'apercevoir de sa présence. Mohammed s'en plaignit. « Ne sais-tu pas, lui dit-il, que je suis comme toi un » des wazyrs de l'émir? Pourquoi ne me rends-tu » pas l'honneur qui m'est dû? — Mohammed, ré-» pondit le Berber, le temps est passé pour moi de » ces vaines cérémonies; c'était bon naguères, quand

» j'étais un humble esclave comme toi; mais je suis » libre maintenant, comme tu vois. » Et Mohammed ne put en tirer d'autre réponse.

L'émir, instruit de l'accueil qu'on avait fait à son envoyé, eut le bon esprit de pardonner à Souleyman, et manifesta même hautement le regret de ne plus voir cette « barbe honorée » siéger dans son conseil.

La perte d'une mère tendrement chérie jeta dans l'âme d'Abdallah une douleur si profonde, qu'il en perdit le sommeil et l'appétit, et ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, qui arriva bientôt après (novembre 912). Sentant sa fin approcher, l'émir fit assembler ses wazyrs et ses walis, et, d'accord avec le généreux al Modhaffer, il proclama pour son successeur son petit-fils abd el Rahman, fils de Mohammed, comme s'il eût voulu indemniser le fils par une couronne de la cruelle sentence qui avait frappé son père. Cet exemple, celui d'Hischem choisi par abd el Rahman Ier pour héritier du trône, au détriment de ses frères aînés, et celui d'Abdallah enlevant la couronne aux jeunes enfants de son frère al Mondhir, prouvent assez à quel point était arbitraire chez les despotes de Cordoue la succession à la couronne. La seule loi était la volonté du monarque mourant, et le seul contrôle aux erreurs de cette volonté, l'insurrection et la guerre civile, tristes garanties pour un peuple privé de tout autre moyen de protester contre la tyrannie.

Abdallah était âgé de 72 ans et en avait régné 15; il laissait après lui onze fils. Les historiens nous vantent à la fois les charmes de sa figure et les hautes qualités de son âme, et l'histoire n'a pas à démentir

leurs éloges, malgré la constante adversité qui semble attachée à son règne. Au milieu des revers qui fondent sur Abdallah, comme naguères sur son compatriote Job, des quatre coins du ciel; au milieu de la rébellion de toutes ses provinces, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'indomptable constance que cette âme fortement trempée oppose à tant de revers. Réduit presque à ne plus commander que dans l'enceinte de Cordoue, rencontrant la révolte et la trahison partout, jusqu'au sein de sa propre famille, il tient tête à l'orage et reconquiert une à une ses provinces perdues. Malgré les clameurs et les malédictions de ses sujets, il ose froisser leurs préjugés les plus invétérés, en maintenant avec les chrétiens une paix sage et politique, qui fit le salut de son empire.

Un seul homme lui résiste, aussi grand dans sa rébellion qu'Abdallah sur son trône reconquis pied à pied: c'est l'indomptable Caleb, le type de l'Espagnol indigène, bien plus que de l'Arabe, et qui semble avoir appris de Viriate et de Sertorius, dont, sans doute, il ignorait les noms, le seul genre de guerre qui convienne au territoire et au génie de l'Espagne. Abdallah comme Caleb, dans des positions si diverses, sont tous deux un noble exemple de ce courage patient qui fait le fond du caractère espagnol; tous deux se roidissant contre les obstacles, tous deux ne désespérant jamais de leur fortune, si mauvaise qu'elle soit, et faisant tourner les revers même au profit de leur cause, par les ressources qu'en sait tirer leur courage.

La seule tache qui flétrisse ce règne, comme celui du roi goth Leuwigild, c'est le sang d'un fils versé, même justement, par la main d'un père. Mais, outre

que Mohammed n'était pas moins coupable qu'Her-min-gild, la tendre affection d'Abdallah pour son petit-fils atteste que, loin de faire peser sur le fils les crimes du père, un secret instinct d'équité mêlé de remords le portait à favoriser cet enfant aux dépens de ses propres fils; et la grande âme d'al Modhaffer n'hésita pas à s'associer, même au prix d'une couronne, à cette tardive expiation du meurtre de son frère.

Mais, malgré les efforts d'Abdallah, on entrevoit sous son règne, et même sous celui de ses deux prédécesseurs, un mouvement de décadence bien marqué dans l'empire de Cordoue. Ce fut un tour de force successivement renouvelé par chacun des Ommyades, que de faire durer deux siècles et demi un empire qui contenait dans son sein tant de germes de dissolution, un empire miné au dedans par la révolte, au dehors par la guerre étrangère, et nourrissant dans les nombreuses familles de ses émirs une féconde pépinière de concurrents au trône, et une éternelle semence de guerres civiles. Nous verrons même bientôt, sous abd el Rahman III et sous le grand al Mansour, cet empire, si près de sa chute, se relever encore, plus puissant que jamais, et jeter, comme la lampe qui va s'éteindre, un dernier éclat. Mais cet effort de vigueur factice achèvera de ruiner un corps épuisé; et, quand les grands hommes feront défaut dans cette race appauvrie à force d'en produire, l'empire des Ommyades aura cessé de vivre, et l'Afrique et l'Espagne chrétienne s'en partageront les lambeaux.

—

CHAPITRE IV.

REGNE D'ABD EL RAHMAN III.

---

912 A 961.

Il est de ces époques dans l'histoire où le cours régulier des destinées d'un peuple s'arrête tout d'un coup, et remonte même dans un sens contraire : alors les lois qui président à l'histoire de ce peuple, les nécessités presque fatales qui dérivent de sa nature même et de son organisation sociale, semblent suspendues, et toutes les prévisions humaines sont pour quelque temps en défaut, car l'histoire ment aux règles même qui doivent la guider. Ainsi, à l'inverse des monarchies chrétiennes, qui, avec le fractionnement pour point de départ, tendent à l'unité et y arriveront un jour, l'émirat de Cordoue, tout fondé qu'il est sur la triple unité du koran, a pour loi historique de tendre sans cesse à un démembrement, qui doit finir par se réaliser. Déjà même, sous les tristes règnes d'al Mondhir et d'Abdallah, ce jour fatal, écrit dans les destinées de l'empire arabe, semble venu

pour lui, et la sanglante révolte des fils de Hafsoun a sapé par sa base ce colossal mais fragile édifice.

Et cependant, sous le beau règne d'abd el Rahman III, nous allons voir cette monarchie, qui penchait vers sa ruine, se relever tout d'un coup pleine de vigueur et de vie. D'un bout à l'autre des possessions arabes dans la Péninsule, la guerre civile s'apaise comme par enchantement, les rebelles sont domptés ou se soumettent, et toutes les forces de l'empire se réunissent dans une guerre sainte contre les chrétiens, fortifiés de sa faiblesse et de ses longues discordes. Puis, comme par un bizarre échange entre les destinées des deux peuples, l'unité, qui avait fait jusque là la force de la jeune monarchie asturienne, lui échappe tout d'un coup pour passer du côté de l'émirat; cette monarchie se scinde, sous les fils d'Alonzo III, en royaumes naissants comme la Navarre, en comtés révoltés qui deviennent des royaumes comme la Castille; la discorde se met entre tous ces diminutifs d'états, qui n'auraient pas eu trop de toutes leurs forces réunies pour lutter contre leur redoutable ennemi.

Habile à profiter de cet heureux concours de circonstances, qu'Alonzo III a naguères exploitées contre l'émirat, abd el Rahman exerce à son tour sur toutes les royautés chrétiennes un patronage conquis par la victoire. Arbitre de ces couronnes, dont il dispose à son gré, il reçoit à sa cour les rois chrétiens dépossédés, et replace sur le trône ceux que la révolte en a chassés. Tous les souverains de l'Europe, jusqu'au lointain monarque de la Hongrie, courtisent son alliance, et assiégent sa cour de leurs ambassades. Jamais l'émirat de Courdoue, décoré maintenant du

titre de khalifat, n'a atteint ce degré de force et de splendeur, qu'il dépassera encore sous le glorieux al Mansour; jamais il n'aura été plus grand qu'à la veille de sa chute.

L'avénement d'abd el Rahman III dérangeait l'ordre établi dans la succession au trône chez les Ommyades, si tant est qu'il existât un ordre quelconque, et l'on pouvait craindre que le prince al Modhaffer ne protestât par la révolte contre le choix arbitraire qui le frustrait de ses droits. Mais l'âme vraiment grande d'al Modhaffer semble avoir été fermée à la jalousie comme à toutes les faiblesses humaines. Type achevé du héros, il comprit un rôle plus beau que celui d'un candidat au trône qui ne peut faire valoir ses droits qu'au prix d'une guerre civile : ce fut celui de génie tutélaire d'une monarchie sur son déclin, et de tuteur d'un jeune prince qui portait avec lui les destinées de l'empire. D'ailleurs la vive affection que le fils d'Abdallah portait à son neveu lui rendit le sacrifice plus léger. Il fut le premier à lui jurer soumission et fidélité; et ce serment, qu'il garda toute sa vie, fut reçu du jeune prince avec des démonstrations d'amour et de tendre respect qui arrachèrent des larmes des yeux de tous les assistants; car l'âme du jeune ommyade était faite pour comprendre et pour payer un pareil sacrifice.

Par un bizarre caprice du sort, la mère du nouvel émir, Maria, était née de parents chrétiens, et le souvenir de ce sang chrétien qui coulait dans les veines du jeune prince promettait à ses sujets mozarabes un adoucissement aux maux qu'ils avaient soufferts. Abd el Rahman était âgé de 22 ans, et une gravité précoce tempérait en lui les grâces de la jeunesse. Mais

l'âme était plus belle encore que le corps qui la renfermait. On vantait déjà ses vertus solides, son affabilité, l'élégante culture de son ȇsprit, et la prudence qui chez lui devançait les années. Selon l'usage de l'Orient, pour faire honneur à l'ancien émir, on joignit au nom d'abd el Rahman le nom d'Abdallah et ses surnoms divers, *aboul Motarraph*, *Annasir Ledinallah* (défenseur de la foi de Dieu), et enfin *amir al Moumenin* (prince des croyants). Ce dernier titre était celui que portaient les khalifes de Bagdad, et, bien que ses prédécesseursse fussent jusque là contentés du nom d'émir, la voix du peuple, en conférant celui-ci à abd el Rahman III, semblait l'inviter à de plus hautes prétentions.

A peine assis sur le trône, le jeune émir consacra ses efforts à éteindre dans son empire tout germe de rébellion et de guerre civile. Plus puissant encore que ses armes, son esprit de conciliation apaisa entre les familles bien des haines héréditaires, et racheta bien des *dettes de sang;* et sa bienveillante intervention, partout accueillie, lui gagna le cœur de tous ceux qu'il réconciliait.

Mais l'amour de ses peuples allait bientôt se manifester par un plus éclatant témoignage. Ayant fait un appel à la nation pour poursuivre les rebelles qui se cachaient encore dans les défilés de la *sierra* de Tolède, et chasser de ses derniers retranchements l'opiniâtre fils d'Hafsoun, un nombre si prodigieux de volontaires accourut à son appel, que force lui fut de limiter le nombre de ceux qui le suivraient, afin de ne pas laisser toutes les familles sans soutien et tous les champs sans culture. Il ne voulut entrer sur les terres de Tolède qu'avec 40,000 hommes et 128 bannières.

Toutes les places fortes occupées par les rebelles tombèrent bientôt aux mains de l'émir, et Hafsoun, désespérant d'une lutte trop inégale, s'enfuit dans l'Espagne orientale pour y chercher des renforts. Mais il laissa dans Tolède son fils Dgiafar, avec une garnison choisie, et des provisions suffisantes pour soutenir un long siége.

De toute la province, Tolède était la seule ville qui résistât encore, car les populations accouraient de toutes parts se soumettre au jeune émir, dont chacun vantait les grâces et les précoces vertus. De quelque importance que fût la conquête de Tolède, abd el Rahman ne jugea pas à propos de s'y arrêter avant d'avoir frappé d'impuissance tous les efforts du rebelle Caleb. Il se dirigea donc du côté de l'Espagne orientale, et rencontra bientôt le fils d'Hafsoun, qui s'avançait à la tête d'une puissante armée que son nom et l'appui des chrétiens lui avaient value. Al Modhaffer, vieilli dans les camps, se chargea de régler l'ordre de bataille, et divisa les troupes en cinq corps, suivant l'usage arabe, et d'après l'image symbolique des cinq doigts de la main. L'armée de Caleb était plus nombreuse que celle de l'émir, mais plus pauvre en cavalerie, la véritablee force des armées musulmanes, et il avait sous lui les scheiks les plus braves et les plus renommés de l'Espagne orientale et des *sierras* de Tadmir et d'Elvira.

Les deux armées se rencontrèrent dans une plaine spacieuse qui semblait faite exprès pour un champ de bataille. Après quelques escarmouches entre les troupes légères, qui se repliaient ensuite sur le gros de l'armée, les deux masses s'ébranlèrent à la fois et se heurtèrent l'une contre l'autre, au bruit des tam-

bours, des trompettes et des cris de guerre plus perçants encore. La lutte fut opiniâtre et long-temps disputée; mais enfin la cavalerie de l'émir parvint à mettre en déroute l'infanterie de Caleb, malgré les efforts de ses chefs, et vers le soir les rebelles se débandèrent en laissant 7,000 morts sur le champ de bataille. Mais la victoire fut chèrement achetée par les troupes de l'émir, dont la perte se monta à plus de 3,000 hommes. L'âme tendre d'abd el Rahman, qui assistait pour la première fois à ce triste spectacle, fut émue de pitié et d'horreur à la vue de la plaine couverte de cadavres; il fit prodiguer les mêmes soins aux blessés des deux partis, et gémit amèrement de voir le sang des musulmans versé ainsi par la main de leurs frères, sans profit pour l'Islam, qui ne manquait pourtant pas d'ennemis sur le sol de la Péninsule.

Après ce glorieux début, abd el Rahman s'en retourna à Cordoue, en laissant à al Modhaffer le soin de poursuivre la guerre contre les rebelles, qui, trop faibles désormais pour tenir la campagne, restèrent enfermés dans Cuenca et dans le peu de forteresses qu'ils possédaient encore. L'émir, de retour dans sa capitale, donna ses soins à l'administration intérieure. Jusque là les émirs de Cordoue, même après avoir rompu tout lien de dépendance avec le khalifat de Damas, avaient conservé le type et les formes des monnaies du khalifat. Abd el Rahman III est le premier qui, pour répondre à son titre de *commandeur des croyants*, fit frapper des monnaies qui portaient d'un côté, non pas son effigie, la loi de Mahomet le défend, mais son nom et ses titres; et de l'autre une sentence du Koran sur l'unité de Dieu, et le lieu et

l'année où elles avaient été frappées. Il fit aussi ajouter à ses titres celui d'*Iman* ou *Prince de la religion*, selon l'usage des khalifes d'Orient. Aussi, bien que abd el Rahman n'ait pas pris ce nom de khalife, nous n'hésiterons pas à le lui donner désormais, depuis qu'il en a pris tous les attributs. (914.)

La rébellion des monts d'Elvira fomentée par Caleb, et en liaison constante avec celle de Tolède, n'était pas encore apaisée. Annasir, car on rencontre aussi souvent ce nom que celui d'abd el Rahman, fit dans cette partie de ses états une promenade militaire, et n'eut pas même besoin de recourir une fois à la puissance de ses armes. Partout les rebelles s'empressèrent de se soumettre, et leur chef même, le Persan Mohammed al Hamdani, réclama la faveur d'entrer à son service. Mohammed reçut d'Annasir l'alcaldie d'Alhama, et Obeïd Allah, l'ancien émissaire d'Hafsoun, le titre de wali de Jaen. Les populations désolées par la guerre implorèrent sa protection contre les bandits, fléau qui survit toujours à celui de la guerre civile. Le khalife accueillit avec bonté tous les suppliants, et pardonna aux rebelles, dont il grossit son armée. Tous les partisans de Caleb dans ces montagnes, avec plus de deux cents forteresses, se rendirent volontairement à lui, et il rapporta à Cordoue une gloire pure de sang et de larmes.

Le littoral du sud ayant été infesté par des pirates africains, Annasir fit partir le wali Ocaïli à la tête d'une flotte pour les repousser et protéger les côtes de l'Espagne. Dgiafar ben Othman avec une autre flotte alla s'emparer de Mayorque et surveiller les mouvements des émirs d'Afrique et de Barca, qui, après avoir envahi la Sicile et la Calabre, semblaient,

nouveaux Thareck, aspirer à la conquête de l'autre Péninsule. Ainsi, les regards de ce grand prince, d'abord fixés sur les discordes intérieures, qu'il avait dû apaiser à tout prix, s'étendaient maintenant au-delà des limites de son royaume. Son génie, grandissant avec sa puissance, se sentait à l'étroit dans la Péninsule, et cherchait à associer les Arabes andaloux au vaste élan qui poussait vers le nord les enfants d'Ismaël, sans cesse mêlés depuis deux siècles au mouvement européen. Mais, pour régner dans la Méditerranée et surveiller l'Afrique, il fallait une puissante marine, et tous les arsenaux de l'Espagne virent s'élever des flottes destinées à servir ces vastes projets.

Vers cette époque (917), un affreux incendie détruisit à Cordoue toute la place du *Zoco* (du Marché); le feu dura plusieurs jours et les pertes furent immenses. Annasir fit rebâtir toutes les maisons incendiées, plus belles et plus solides, et affecta à cette dépense le produit des impôts de toute la province. Les Arabes appelèrent cette année *l'année des incendies*, parce que, outre celui de Cordoue, les flammes dévorèrent les faubourgs de Méquinenza, sur l'Èbre, et les villes de Fez et de Tahart, en Afrique.

Nous placerons ici une anecdote qui n'appartient à l'histoire que parce qu'elle met en relief les mœurs arabes sous un jour plus gai qu'on ne nous les a montrées d'ordinaire. Un des khadis de Cordoue, Sohaïb, était grand buveur de vin, et de la secte des habitants de l'Irak, qui tolèrent l'usage modéré de cette boisson. Sur le sceau du khadi étaient gravés ces mots : Ye alimê coul gaïb, coun woufê bi Sohaïb (Toi qui connais tous les mystères, Dieu, protége

Sohaïb). Un jour que l'ivresse lui avait ôté l'usage de ses sens, les convives lui dérobèrent son cachet, et en substituant le mot *abib* à celui de *gaïb* (1) donnèrent à la devise ce sens : Dieu, qui connais tous les ivrognes, protége Sohaïb. Le khadi ne s'en aperçut pas et continua à se servir de son sceau. Mais le khalife remarqua la devise, et la première fois que Sohaïb se présenta devant lui : « Sohaïb, » lui dit-il, tu bois du vin, et ton sceau me le prou» ve. » Le malheureux, se voyant trahi, et lisant sa faute écrite sur son propre cachet, l'avoua en tremblant et demanda grâce au khalife ; mais le khalife avait ri de trop bon cœur pour ne pas pardonner.

Al Modhaffer cependant poursuivait les derniers restes des rebelles dans les *Sierras* de Tadmir; mais il était arrêté par les prescriptions de la loi sainte qu'on appelle les *Coutumes militaires d'Ali*, et qui défendent dans les guerres entre Musulmans de poursuivre les vaincus plus loin que le premier village, de tuer les fugitifs hors du champ de bataille, et de fouiller avec trop de rigueur les lieux habités où ils ont pu trouver un asyle. Al Modhaffer écrivit donc à son neveu que partout les rebelles fuyaient devant lui et périssaient un à un de misère et de fatigue dans les défilés de la *Sierra*, et que, pour assurer au pays le repos et la sécurité, il fallait faire un nouvel effort et les exterminer jusqu'au dernier, sans se laisser aller à une pitié mal entendue. L'âme tendre d'abd el Rahman répugnait à ces moyens acerbes; mais con-

(1) Ces deux mots en arabe s'écrivent presque de la même manière. Il suffit, pour opérer ce changement, de supprimer deux points.

vaincu de la nécessité d'en finir avec une rébellion toujours écrasée et toujours renaissante, il fit réunir toutes les milices de Valence et de Tadmir, et partit lui-même à la tête de sa cavalerie andalouse. Il visita successivement toutes les villes de l'Espagne orientale, et fut salué partout d'unanimes acclamations. Il remonta ensuite le cours de l'Èbre, depuis Tortose, qui n'était pas alors dans les mains des chrétiens, jusqu'à Saragosse, et vint camper sous les murs de cette ville.

Les partisans de Caleb y étaient nombreux; mais le peuple et la majeure partie des notables se déclarèrent pour le jeune prince, qui semblait porter avec lui la fortune de l'empire, et lui ouvrirent leurs portes. Annasir, persévérant dans le système de clémence qui lui avait si bien réussi, pardonna à tous les coupables, sauf à Caleb et à ses fils, dont il exigeait une soumission et des sûretés spéciales.

Le khalife entra ensuite en grande pompe dans la ville, au milieu des cris de joie de tout le peuple; il alla loger à l'alcazar, résidence royale destinée aux émirs dans chacune des grandes cités, et y resta quelques jours, charmé de la situation de la ville et des riants vergers qui l'environnent. Il y reçut des envoyés de Caleb qui venaient lui demander la paix au nom du rebelle abandonné par son plus ferme allié, Sancho, roi de Navarre, et réduit à lutter seul contre toutes les forces réunies de l'émirat : « L'émir Hafsoun, lui dirent-ils, regrettant en bon musulman tout le sang qui coulait dans la guerre civile, proposait donc que l'émir de Cordoue lui laissât la paisible possession de l'Espagne orientale pour lui et ses successeurs, s'engageant en retour à défendre cette

frontière, à prêter à l'émir le secours de ses armées chaque fois qu'il en aurait besoin, et à lui livrer Tolède, Huesca, et tous les forts qui étaient en son pouvoir. » Mais abd el Rahman repoussa dédaigneusement ces offres, et fit dire à Caleb que, si dans un mois il ne venait pas se soumettre à lui, il ne lui accorderait plus désormais ni trève ni pardon. Ensuite le khalife, laissant à Saragosse al Modhaffer, pour continuer la guerre sur la frontière, s'en retourna à Cordoue, en visitant sur son passage toutes les villes de l'intérieur.

Cependant la rébellion, malgré tous les efforts d'abd el Rahman, n'était pas encore complétement apaisée dans la *sierra* d'Elvira. Ce Mohammed al Hamdani, surnommé Asomor, que nous avons vu faire sa paix avec abd el Rahman au prix du gouvernement d'Alhama, avait long-temps exercé sur les rebelles l'autorité d'un roi, et sa prudence et son humanité avaient empêché bien des maux; c'était à lui surtout que le khalife devait la soumission de ces populations turbulentes, fortes de leur longue indépendance et des inaccessibles défilés de leurs monts. Mais, les impôts ayant été exigés avec une rigueur imprudente, les vieux rebelles se soulevèrent encore une fois, et forcèrent leur ancien chef, malgré sa loyale répugnance, à se remettre à leur tête. Abd el Rahman, que le danger ne prenait jamais au dépourvu, accourut aussitôt à la tête des milices andalouses, et s'empara des villes fortifiées par les rebelles, qui se dispersèrent devant lui. Mais bientôt las de cette chasse aux bandits, il la laissa achever à l'un de ses lieutenants et rentra dans Cordoue. Il y reçut d'al Modhaffer l'heureuse nouvelle de la mort de Caleb ben Haf-

soun, qui laissait toutefois après lui deux fils, Souleyman et Dgiafar, héritiers de son obstination et de son courage.

Comme si tous les fléaux du ciel eussent voulu se déchaîner à la fois sur la malheureuse Espagne, la peste vint encore joindre ses ravages à ceux de la guerre civile, et sévit dans le midi de la Péninsule et dans le Magreb. Des prières et des pénitences publiques eurent lieu dans toutes les mosquées, pour désarmer la colère d'Allah. Un ouragan terrible dévasta en outre les côtes de l'Andalousie et du Magreb. Enfin le feu de la guerre civile, qui semblait éteint, se ralluma encore une fois.

L'absence du khalife avait rendu aux rebelles des monts d'Elvira toute leur audace, et, guidés par Asomor, ils reprirent bientôt l'offensive. Les troupes du khalife, victorieuses d'abord, furent attirées dans une embuscade et taillées en pièces, et le wali Ishak el Ocaïli, qui les commandait, alla annoncer à Annasir cette triste nouvelle. Un autre eut fait tomber la tête du général qui s'était laissé vaincre; mais abd el Rahman l'accueillit comme s'il lui apportait la nouvelle d'une victoire, et, lui infligeant pour seul châtiment le repos que lui commandait son grand âge, il partit pour Jaen, dont les rebelles s'étaient emparés, et qu'ils abandonnèrent bientôt pour se réfugier dans Alhama. Après un siége opiniâtre, le khalife prit d'assaut cette ville importante, qui commande la route de Grenade à Velez-Malaga (1), et que l'art avait

(1) Nulle ville en Espagne, sauf peut-être Almeria, ne porte aussi fortement l'empreinte moresque qu'Alhama. Encore aujourd'hui la plupart de ses maisons datent du temps des Maures, c'est-à-dire au moins du XVe siècle, comme celles de Grenade et de Cordoue. Mais c'est surtout la population

fortifiée aussi bien que la nature. Ceux des rebelles qui avaient survécu au siège furent passés au fil de l'épée. Asomor, couvert de blessures, fut présenté au khalife, qui le fit décapiter sur-le-champ, et envoya sa tête à Cordoue. Le peu de rebelles qui restaient encore dans la *Sierra* mirent bas les armes, et ainsi se termina cette longue sédition qui déshonorait par sa durée les armes de l'émir (1).

Mais une conquête plus importante restait encore à faire. La puissante ville de Tolède était la seule de tout l'empire qui n'eût pas passé avec la fortune du côté du victorieux abd el Rahman. Résolu de la reconquérir à tout prix, le khalife commença par envoyer le wali Abdallah ravager les environs de Tolède, pour empêcher ses habitants d'amasser des provisions. Pendant deux ans le khalife eut la cruelle patience de dévaster ainsi l'une des plus fertiles parties de son territoire, et de la frapper de stérilité: car l'expérience lui avait appris que Tolède pourvue de vivres serait toujours imprenable. Dgiafar, l'un des fils de Caleb, qui commandait dans Tolède, crai-

d'Alhama, qui, drapée dans ses longs manteaux bruns, par un des jours les plus chauds de l'été, me rappelait, au costume près, les Arabes, par son teint bruni, ses lèvres épaisses, et une certaine dignité farouche et calme qui caractérise le paysan espagnol. A Tanger même, la race, mêlée de sang étranger, est peut-être moins africaine qu'à Alhama; à Almeria, l'empreinte arabe est plus dans le site et dans les maisons basses et à toits plats que dans la population.

(1) Conde a fixé en 923 la date de la mort d'Asomor; mais sa chronologie a grandement besoin d'être réformée pour toute cette partie du règne d'abd el Rahman, et, comme nous devrons reculer de dix ans la date du siége de Tolède, il faut reculer à peu près d'autant celle des guerres de la *sierra* d'Elvira, qui précédèrent certainement son expédition de Tolède. Avant d'attaquer les rebelles du nord, le khalife devait en finir avec les rebelles du sud, et la mort d'Asomor n'a pas pu être plus tard que 914, ni celle de Caleb plus tard que 913, bien que Conde la place en 918.

gnit de s'y laisser enfermer, et, sous prétexte de la défendre et de tenir la campagne contre les lieutenants d'abd el Rahman, il en sortit avec l'élite des siens et tous ses trésors; mais il y laissa en son absence un de ses chefs les plus dévoués avec le reste de ses troupes.

Enfin abd el Rahman, jugeant le moment venu d'agir, donna rendez-vous sous les murs de Tolède à toutes les milices de son empire. Le camp des assiégeants fut placé du côté du nord, le seul où le Tage n'entoure pas cette forte cité, assise sur ses rives escarpées et à l'abri d'un assaut. Bientôt la présence du khalife imprima aux travaux du siège une nouvelle vigueur; il fit détruire quelques vieux édifices situés hors de la ville, et d'où les Tolédains, dans leurs sorties, incommodaient les assiégeants; et ces sorties, depuis lors, devinrent moins fréquentes et moins meurtrières.

Le lieutenant de Dgiaffar, voyant les vivres manquer déjà dans la ville, et sa faible garnison impuissante à défendre cette vaste enceinte, engagea lui-même les notables à faire leur soumission au khalife et à implorer leur pardon. Quelques uns, encore travaillés de ce vieux levain de sédition qui fermentait sans cesse dans Tolède, parlaient de s'enterrer sous les ruines de leur cité; mais les plus prudents inclinaient pour la soumission, et ils engagèrent le lieutenant de Dgiaffar à s'échapper pendant la nuit avec ses soldats, au nombre de 3 ou 4,000, se réservant ensuite d'ouvrir les portes au khalife, et de rejeter sur les rebelles tout le crime de leur résistance.

Le lieutenant de Dgiaffar goûta cet avis, et, dès la

nuit suivante, il s'échappa avec 2,000 cavaliers, et autant de piétons qui se tinrent attachés aux sangles et aux étriers des chevaux, suivant l'usage des muletiers espagnols. Les fugitifs attaquèrent avec tant de vigueur le camp des assiégeants, qu'ils se frayèrent un passage au milieu du désordre, de la surprise, et des ténèbres de la nuit. Presque tous parvinrent ainsi à s'échapper, et, dès le même jour, les notables de la ville vinrent implorer la pitié de l'émir, en rejetant tous leurs torts sur la présence des troupes de Hafsoun. Annasir, dans sa joie de voir s'ouvrir ces portes fermées depuis deux règnes aux souverains de Cordoue, n'eut pas de peine à se laisser incliner vers la clémence, et bientôt il entra triomphant par la *porte sacrée* (1), au milieu des joyeuses acclamations du peuple, dans cette ville rebelle qui avait si long-temps bravé sa puissance (917) (2). Il y séjourna jusqu'à

(1) Aboulfeda prétend que l'émir prit Tolède d'assaut et détruisit ses murailles; mais Conde affirme qu'il ne ruina que quelques édifices *extrà muros*. Il eût d'ailleurs été peu prudent de priver de tous moyens de défense une ville exposée aux incursions des chrétiens : autant eût valu démanteler Saragosse, non moins rebelle que Tolède.

(2) Conde fixe à l'an 927 la date de la reddition de Tolède; mais, dans le long règne d'ab el Rahman III, tout ce qui touche aux guerres de l'émirat avec les chrétiens a été traité par cet auteur d'une manière si incomplète que sa chronologie, même pour l'histoire intérieure de l'Espagne arabe, ne doit être acceptée qu'avec défiance. Aschbach a reporté dix ans en arrière, à l'an 917, la prise de Tolède, et cette date concorde mieux avec celle que les chroniques chrétiennes donnent aux batailles qui la suivirent. Mais le motif qui m'a surtout décidé à l'adopter, c'est que les grandes invasions arabes sur le territoire des chrétiens, attestées par toutes les chroniques espagnoles, commencent vers 918 : or le khalife, qui avait réuni devant Tolède presque toutes les forces de son empire, n'eût pu entreprendre ces vastes expéditions si ses derrières n'eussent été assurés par la prise de cette ville. Mais en avançant la date de la prise de Tolède il faut aussi avancer de quelques années celle de la mort de Caleb ben Hafsoun, qui dut la précéder de trois ans au moins : car, Caleb vivant, Tolède n'eût pas succombé.

la fin de l'année, après avoir accordé aux habitants un pardon général et nommé wali de Tolède Abdallah ben Jali, qui avait pris la plus large part à sa conquête. Ainsi se termina par cet heureux dénoûment la longue rébellion dite des Hafsoun, qui, sous quatre règnes et pendant plus d'un demi siècle, avait ensanglanté l'Espagne et ébranlé l'émirat jusque dans ses fondements.

Dgiafar, le fils de Caleb, après la mort de son père, avait acheté l'appui du roi des Asturies en se reconnaissant pour son vassal; mais, malgré cet appui et les sanglantes algarades d'Ordoño II sur les ruines fumantes de Talavera, il ne semble pas que les chrétiens aient songé à reconstituer le précaire empire des Hafsoun enseveli avec Caleb.

Ce qui prouve surtout l'instabilité de toutes les monarchies fondées sur l'Islam, c'est leur facilité à s'élever. On dirait d'un de ces camps de Bédouins, qui dressent comme par enchantement une ville sur la face du désert; puis, le lendemain, avec l'aube du jour, la ville a disparu et la tribu s'est remise en marche. Tel surgit tout d'un coup l'empire fondé par Omar ben Hafsoun et par son fils Caleb, non moins grand que lui, éphémère royauté qui s'étend en quelques années sur la moitié de l'Espagne arabe, et qui disparaît un matin, comme le camp bédouin après la halte. Telle est aussi, à quelques égards, l'histoire de l'émirat, sorte de halte que les Arabes font eux-mêmes dans la civilisation et sur le sol de l'Europe. Ici seulement, la halte est un peu longue, car elle dure deux siècles et demi; mais l'établissement, pour durer plus, n'en est pas plus solide, et vacille toujours, lors même qu'il ne tombe pas.

Nous avons raconté en détail (t. II, p. 375 à 416) l'histoire des longues guerres d'abd el Rahman III avec les chrétiens, et du glorieux patronage exercé par ce monarque sur les royautés chrétiennes, vassales dès qu'elles ne sont plus ennemies. Nous n'avons point de réflexion nouvelle à ajouter à ces faits, qui parlent d'eux-mêmes. Certes il était bien naturel alors que l'empire arabe s'abusât sur ses chances de durée, et se crût éternel, en se voyant si fort et si rajeuni. L'avenir, il est vrai, ne devait pas tarder à le détromper; mais l'illusion était permise aux sujets d'un monarque grand de sa propre grandeur ajoutée à toute celle qu'un rare concours de circonstances était venu lui prêter.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'Afrique, dont les relations avec l'Espagne arabe vont devenir plus intimes, et qui subira la conquête en attendant qu'elle la rende à la Péninsule. Mais pour se rendre compte des événements qui amenèrent le puissant émir de Cordoue à faire rétrograder la conquête arabe vers le Magreb, son premier point de départ, il est nécessaire de reprendre les choses d'un peu plus haut. L'Afrique, qui avait coûté à conquérir tant de sang et d'efforts aux successeurs du prophète, ne devait pas leur rester plus long-temps que l'Espagne. Il y avait pour les habitants de ces lointaines provinces du khalifat une tentation trop constante de se soustraire par la révolte à une autorité impuissante à les protéger, et dont les charges seules arrivaient jusqu'à eux. Placé à Damas, le siége du khalifat se trouvait déjà trop loin du centre de ses immenses domaines; mais sa translation à Bagdad, trois cents lieues plus loin vers le désert, reporta encore vers une des extré-

mités toute la force qu'on déplaçait du centre, et rendit inévitable l'émancipation du nord de l'Afrique. L'Espagne, comme la plus distante, s'était affranchie la première, et l'Afrique ne pouvait tarder à la suivre.

Dès les premiers règnes des khalifes Abassides, même avant leur émigration à Bagdad, le vaste empire fondé par Mahomet se scinde et se déchire de toutes parts. Vers le milieu du VIIIe siècle, en 762, l'iman Mohammed ben Abdallah, l'un des descendants d'Aly, soulève contre le khalife al Mansour les populations de Médine : vaincu, il est forcé de se réfugier en Nubie. Mais aussitôt après la mort du khalife, la révolte éclate de nouveau dans les deux villes saintes de l'Arabie, la Mecque et Médine, et Mohammed est proclamé souverain par tous les peuples de l'Hedjaz, que lui avaient gagnés ses vertus.

L'iman Mohammed, ayant levé une nombreuse armée contre le khalife al Mahedi, perdit à la fois la bataille et la vie (785). Son frère Ibrahim éprouva bientôt le même sort près de *Basrah* (Bassorah). Edris, le futur fondateur de l'empire des Edrisites, instruit de la mort de ses deux frères, se déroba par la fuite aux vengeances du khalife, et, suivi de son affranchi Raschid, qui rappelle le fidèle Bedr, comme Edris lui-même rappelle abd el Rahman Ier, il vint chercher un refuge dans l'Egypte, soumise encore au sceptre des Abassides. Un zélé partisan d'Aly donna un asyle au descendant du prophète ; mais l'émir d'Égypte, ne voulant ni irriter son maître, ni tremper ses mains dans le sang d'un parent de Mahomet, donna secrètement à Edris l'avis de quitter l'Égypte, et facilita sa fuite. Toujours suivi de son fidèle Raschid, le

prince fugitif séjourna quelque temps à Caïrwan, et passa de là, déguisé en esclave, dans le *Magreb al Aksa* (le dernier occident), le point de l'Afrique le plus éloigné de la haine et de la puissance du khalife. Tanger était alors la capitale de tout le Magreb, et Edris, n'y ayant pas trouvé l'accueil qu'il attendait, se rendit à Velilah, petite ville située dans une campagne fertile. Six mois après son arrivée, le fugitif était un roi, et ces peuples aventureux, séduits par ses malheurs, son courage et sa noble origine, le proclamèrent leur souverain (788).

Les Zenètes et toutes les tribus berbères du Magreb, toujours prêtes à accourir sous les drapeaux d'un conquérant nouveau, suivirent l'exemple de Velilah, et le descendant d'Ali, se voyant à la tête d'une armée, étendit son empire sur la province de Telmcen, et bientôt sur le Magreb tout entier, en imposant, l'épée à la main, l'islamisme aux juifs et aux chrétiens. Le nom et les exploits du conquérant de l'Afrique arrivèrent bientôt, à Bagdad, aux oreilles du khalife Haroun al Raschid, étrange composé de toutes les vertus et de tous les vices. Justement inquiet des progrès de cette fortune rivale de la sienne, il confia, d'après l'avis de son wazyr Yahia el Barmeki (Barmécide), à un de ses plus rusés serviteurs, nommé Souleyman, la dangereuse mission de se défaire d'Edris. Souleyman, esprit insinuant et cultivé, n'eut pas de peine à gagner la confiance du souverain du Magreb, plus sensible encore au charme d'une causerie élégante au milieu des grossiers compagnons de ses fatigues et de ses dangers. Un jour Souleyman présenta au conquérant une pomme de senteur, « telle, » lui dit-il, qu'on ne savait pas les préparer chez ces

» sauvages du Magreb. » Cette pomme renfermait un poison subtil, et pendant que Souleyman, sous un prétexte, sortait de la salle, Edris, qui la respirait avec délices, sentit ses forces l'abandonner, et expira le soir même, sans avoir recouvré l'usage de ses sens. Le meurtrier cependant, retournant chez lui en toute hâte, monta sur un cheval aussi rapide que le vent, et s'enfuit à travers le désert. Mais le fidèle Raschid, qui l'avait vu sortir, soupçonna la vérité, et se mit à sa poursuite. Il atteignit le fugitif au passage d'une rivière, et d'un coup d'*alfange* (épée droite) lui abattit la main droite; mais Souleyman, quoique blessé, parvint à s'échapper.

Edris en mourant n'avait pas laissé de fils; mais une de ses esclaves était enceinte de six mois. Raschid, fidèle même à la mémoire de son maître, réunit les *cabyles* (tribus) des Berbers, et leur proposa, si l'esclave mettait un fils au monde, de le reconnaître pour maître, ou, sinon, de disposer du trône à leur gré. Tous y consentirent, et convinrent entre eux de prendre Raschid lui-même pour émir, si la belle Kinza ne leur donnait pas un roi. Deux mois après, Kinsa donna le jour à un fils qu'on nomma Edris ben Edris, et le généreux Raschid, Lycurgue de ces grossiers enfants du désert, resta chargé de la régence jusqu'à la majorité du jeune prince.

A onze ans et demi, Edris II fut reconnu pour émir par les tribus assemblées, et commença à régner par lui-même. Le bruit de ses vertus lui amena de tous les coins de l'Afrique de nouveaux sujets, et sa prédilection pour les Arabes en attira d'Espagne un grand nombre, qui vinrent vivre sous sa loi. La petite ville de Velilah devint bientôt trop étroite pour

les innombrables tribus qui accouraient sous ses drapeaux, et c'est alors qu'Edris, en 807, fonda l'illustre cité de Fez, la Bagdad africaine. Les Andalous affluant sans cesse dans ses états, il leur consacra un quartier de la ville, qu'il appela de leur nom. Une noble femme, nommée Fatimah, éleva à ses frais la grande *aldjama* (mosquée), dont elle dota la ville nouvelle; et une autre, nommée *Maryem* (Marie), en bâtit une dans la ville andalouse. Située dans le terrain le plus fertile du monde, où les arbres donnent du fruit deux fois par an, et où le blé est mûr quarante jours après qu'on l'a semé, la capitale de l'empire d'Edris ne tarda pas à prospérer, et, au dire des historiens arabes, elle ne paraît guère avoir été inférieure en splendeur et en étendue à Cordoue même, sous les premiers Ommyades.

Edris, après un règne glorieux, mourut à l'âge de 33 ans, laissant à son fils Mohammed un empire agrandi par la conquête (828). Mais la guerre civile affaiblit bientôt les ressorts de ce naissant état. Pendant un siècle cependant, les descendants d'Edris se succédèrent sur le trône qu'il avait fondé; mais Yahie ben Edris, le huitième de la dynastie, assiégé dans sa capitale par Obeïd Allah, le premier khalife fatimite, ne put se racheter qu'à prix d'or, et en reconnaissant Obeïd Allah pour son suzerain (917).

A peu près vers l'époque où prenait naissance la monarchie d'Edris, une dynastie rivale de la sienne s'était élevée dans Caïrwan (1), à moitié chemin entre

(1) Rien au monde ne peut égaler la confusion et l'obscurité de Conde dans son récit de la fondation de l'empire des beni Aglab; il est impossible de comprendre même, dans ce pêle-mêle de noms qu'il entasse, quel est celui du fondateur de la dynastie. J'ai consulté, pour remplir ces lacunes, Assemani,

l'Egypte et le *Magreb al aksa*, en tirant aussi à elle un lambeau de l'empire des khalifes. Ibrahim ben Aglab, wali rebelle des khalifes d'Orient, avait fondé, vers le commencement du IX[e] siècle, dans cette partie centrale du Magreb, la dynastie des Aglabites. Les descendants d'Ibrahim régnèrent, comme ceux d'Edris, pendant un siècle environ; ils étendirent leur domination sur la Sicile et la Calabre, et promenèrent leurs ravages sur toutes les côtes de l'Italie, jusqu'à Rome. Caïrwan, capitale du nouvel empire, s'embellit, sous Zeyad at Allah, fils d'Ibrahim, de somptueux édifices. L'occupation de la Sicile se régularisa, et ce pays eut ses émirs particuliers, qui relevaient de l'émir de Caïrwan. Ibrahim ben Ahmed (1), le Néron aglabite, dont le règne dura vingt-sept ans, transporta, vers la fin du 9[e] siècle, le siége de l'empire de Caïrwan à Tunis. Mais les révoltes et les guerres intestines affaiblirent bientôt la puissance de cet état, déjà vieux après un siècle de durée. Le vertueux fils d'Ibrahim, Abdallah, ayant à peine régné un an, fut assassiné par son fils, et le parricide ouvrit ainsi le chemin du trône au dernier roi qui l'occupa.

Enfin, vers 907, de nouvelles destinées commencèrent pour l'Afrique. Chez ces peuples superstitieux, il n'y a d'usurpations durables que celles qui reposent sur une légitimité religieuse, et les prophètes seuls ont titre à fonder les empires et les dynasties. Or, sui-

Script. hist. italic., t. III, p. 193; Muratori, *Script. rer. italic.*, t. I[er], part. 2, p. 245; Dombay, *Geschichte von Mauritanien*, et Aboulfeda, *Dynast.*

(1) Ibrahim avait de grandes prétentions à la poésie. « Plût à Dieu, s'écrie » la chronique, que son règne cruel n'eût pas duré plus que la renommée de » ses vers! » Après avoir fait empaler un de ses parents qui l'avait trahi, il fit massacrer tous ses enfants et ouvrir le ventre à ses femmes enceintes.

vant une tradition partout répandue dans l'Orient, depuis la Perse jusqu'au bout du Magreb, Mahomet aurait prédit que, dans la suite des temps, « le *Ma-*
» *hadi* (1) (le conducteur) viendrait de l'Occident; qu'il
» porterait le nom du prophète, Mohammed, et que
» son père s'appellerait du même nom; qu'il occu-
» perait le khalifat en qualité de douzième iman, et
» rétablirait l'empire des musulmans. »

De pareilles prophéties suffisent pour justifier toutes les usurpations, et une fois prédits, on le sait, les Messies, vrais ou faux, ne manquent jamais de surgir. Obeïd (2) Allah abou Mohammed, un de ces hommes grands de leur propre grandeur, qui ne descendent que d'eux-mêmes et n'ont pas d'ancêtres, voulut interpréter à son profit cette prophétie, si tentante pour tout ambitieux qui s'appelait Mohammed. A défaut d'aïeux, il s'en donna lui-même en prétendant descendre, comme Edris, d'Ali et de Fatimah, la fille du prophète. Les conditions voulues par la prophétie ne se réunissaient que dans son fils, auquel il avait donné ce nom fatal de Mohammed; il le décora donc ostensiblement du titre de *Mahadi* (3),

(1) Voyez, pour toute cette curieuse mais confuse histoire du Mahadi, d'Herbelot, *Bibl. orient.*; Silv. de Sacy, *Manuscr. de la bibl. du roi*, t. II, p. 148; Conde, II, c. 75 et 76, plus diffus et plus obscur encore que de coutume; Dombay, Aboulfeda, Elmacin et Desguignes. Les obscurités et les contradictions de tous ces historiens s'expliquent en attribuant le titre au fils et les actions au père. J'ai d'ailleurs de mon côté la grave et décisive autorité de M. de Sacy, dont la science déplore en ce moment la perte, et dont les conseils bienveillants manqueront désormais à cet ouvrage.

(2) Obeïd Allah est un diminutif d'Abdallah, nom du père du prophète. (De Sacy.)

(3) Obeïd Allah était le quatrième de ces imposteurs qui avaient pris le titre de Mahadi; il y en eut encore deux après lui. Le sixième est le fondateur de la secte des Almohades, Mohammed ben Edris al Hasani. Les fidèles croyants attendent encore le septième.

et en prit pour lui le pouvoir, en exploitant pour son propre compte les respects superstitieux des *schyites* africains, ou partisans d'Ali, pour ce titre usurpé.

Dès lors les populations fanatiques du Magreb affluent de toutes parts autour de lui, et le reconnaissent pour leur chef; il fonde dans le Magreb *du milieu* un nouvel empire, dont il fixe le siége près de Caïrwan, dans une ville nouvelle, qu'il appelle du nom sacré d'al Mahadia. Il chasse les Aglabites de Caïrwan et de la Sicile, impose un tribut et l'obéissance aux Edrisides du Magreb; il conquiert enfin l'Egypte, pour la reperdre, il est vrai, et rend bientôt sa naissante monarchie plus puissante que les deux khalifats de Bagdad et de Cordoue; il prend à la fois aux khalifes le titres d'*iman*, prince de la religion, et d'*émir al Moumenin*, prince des croyants. Toute l'Afrique s'incline devant cette nouvelle dynastie, dite des Fatimites ou Ismaélites, et de Fez à Suez tout leur obéit ou tremble devant eux.

Abd el Rahman ne pouvait voir sans inquiétude s'élever à ses côtés, séparée de lui seulement par un étroit bras de mer, cette puissance rivale de la sienne. Depuis plus d'un siècle des relations d'alliance et d'amitié subsistaient entre les Ommyades et les Edrisides. Yahia, le monarque edriside, ayant été dépouillé, en 925, de sa capitale et de la majeure partie de ses états, par la révolte de Mouza, l'émir de Mequinez, invoqua l'appui de son puissant allié abd el Rahman III. Celui-ci saisit avec empressement l'occasion d'entraver les progrès de la puissance des Fatimites, qui, maîtres de l'empire de Fez, pouvaient à chaque instant recommencer, sur les traces de Thareck, la

conquête de l'Espagne. Il envoya sur-le-champ en Afrique, avec une armée, Dgiafar, le wali de Mayorque, et Ocaïli, son *émir al mâ* (amiral), avec l'ordre secret de gagner à tout prix l'usurpateur Mouza, et de s'unir à lui contre les Fatimites; et Mouza, trop faible pour résister, feignit d'accepter l'alliance qu'on lui imposait les armes à la main.

En 931, les généraux du khalife de Cordoue, qui ne possédait plus en Afrique que la ville de Nocor, s'emparèrent de Tanger et de Ceuta, qui toutes deux commandent le détroit, et fortifièrent ces deux points importants. Pendant ce temps Mouza, tout en se disant l'allié des Ommyades, faisait toujours la guerre aux Edrisides pour son propre compte, et enlevait la ville et la province de Tlemecen à l'Edriside al Hasani. Celui-ci, se voyant abandonné des Andaloux, qui laissaient leurs alliés se déchirer et s'affaiblir, afin d'hériter de leurs dépouilles, se retourna brusquement du côté des Fatimites, et implora leur appui, en se reconnaissant leur vassal.

Abd el Rahman avait compris bien vite tout le parti qu'il pouvait tirer de ces discordes; il saisit le moment où l'épuisement des deux adversaires les lui livrait sans défense, et se fit proclamer dans Fez et dans toutes les cités du Magreb le souverain de l'empire d'Edris (932). A cette nouvelle, l'émir fatimite, Obeïd Allah, sentit le danger qui le menaçait, et envoya dans le Magreb une puissante armée (1).

Il n'entre pas dans notre plan de raconter dans tous ses détails cette longue et sanglante guerre de

(1) Dombay (*Geschichte von Mauritanien*, traduit de l'arabe) s'accorde presque constamment avec Conde et est beaucoup moins détaillé.

trente ans, avec toutes ses alternatives de succès et de revers. La ville de Fez, sans cesse prise et reprise par les lieutenants des Ommyades, des Edrisides et des Fatimites, passa, avec la fortune, de l'un à l'autre camp, et l'Afrique entière fut arrosée de flots de sang. La lutte se poursuivit jusque sur les mers, et les flottes de Cordoue se rencontrèrent sur tous les coins de la Méditerranée avec celles de Moez, le plus puissant des khalifes fatimites. Vers la fin de son règne, abd el Rahman, après avoir à plus d'une reprise régné sur tout l'empire d'Edris, l'ancienne Mauritanie, avait perdu enfin, avec la ville de Fez, en 960, ses conquêtes éphémères, et ne possédait plus sur le sol africain que Ceuta, Tanger et Tlemecen. Mais l'année suivante, abd el Rahman, par un dernier et puissant effort, recouvra tout ce qu'il avait perdu en Afrique, et eut la consolation, peu de temps avant sa mort, de voir encore une fois son nom proclamé à Fez comme celui du souverain du Magreb.

Trois ans auparavant, le dernier des Edrisides, abou al Haïki, voyant abd el Rahman maître de ses états, avait jugé plus noble et plus digne de lui d'aller combattre les chrétiens dans les armées du khalife que de demeurer son sujet dans les états où il avait régné. Il lui demanda donc la permission d'aller prendre part à l'*al gihed*, ou guerre sainte, contre les chrétiens de la Péninsule. Le khalife la lui accorda avec joie, et donna l'ordre de traiter en roi ce prince qui lui faisait si bon marché de sa couronne. Depuis Algesiraz jusqu'à Cordoue, abou al Haïki fut reçu avec la plus grande pompe, et mille dinars d'or par jour lui furent assignés pour ses dépenses. L'héritier présomptif du trône, al Hakem, et ses frères, allèrent

au devant de lui à la tête d'une nombreuse troupe de cavaliers, et l'escortèrent jusqu'à l'alcazar, où il fut reçu comme l'hôte du khalife. Après quelques jours donnés au plaisir, il se mit en route pour la frontière, où Dieu voulut qu'il trouvât bientôt la couronne du martyre. Ce fut le dernier des Edrisides qui régna dans le Magreb, car son frère al Hasan ben Kenuz, qu'il avait laissé en son absence comme wali de ses états, ne fut plus que le vassal couronné d'abd el Rahman.

En voyant ces jeux de la fortune, qui sème au hasard des trônes en Afrique, et les abat plus vite encore qu'elle ne les élève ; à l'aspect de ce sol mobile, labouré, comme les vagues de sable du désert, par tant de rapides fortunes que la disgrâce suit toujours de si près, une sorte de vertige vous saisit. L'histoire n'a plus le temps, dans sa course précipitée, de démêler les lois secrètes qui président à l'élévation et au déclin des empires. Au milieu de tous ces brusques caprices du hasard, on se surprend à croire, avec les sectateurs de l'islam, qu'une fatalité aveugle pèse sur toutes ces destinées de peuples, et que la volonté de l'homme n'y peut plus rien, que de l'accepter. En effet, ce n'est point assez de la mobilité naturelle à la race numide pour expliquer ces révolutions sans fin qui, sur la longue lisière du nord de l'Afrique, balaient sans cesse les trônes et les dynasties ; il faut encore le dogme de la fatalité ; il faut la résignation stupide de ces hommes qui voient la volonté de Dieu dans les caprices d'un tyran, aussi bien que dans l'ordre harmonieux des astres et dans les tempêtes de la mer, pour expliquer ces longues vicissitudes si patiemment supportées par la race la plus mobile et la moins patiente de l'univers.

Ce qui ôte tout intérêt moral à l'histoire des peuples de l'Orient, en dépit du pittoresque attrait des mœurs et du charme des détails, c'est l'absence de la volonté humaine. Chez des peuples où il suffit d'oser commander pour être obéi, où la foi elle-même est une servitude, et où la liberté a cessé d'avoir au fond des âmes son inviolable et dernier refuge, l'histoire a perdu son plus puissant ressort. Aveugles instruments d'un grossier instinct qu'ils prennent pour la voix de Dieu, les conquérants de la terre n'ont pas même l'intelligence des grandes choses qu'ils accomplissent. Plus aveugles encore, les peuples vont devant eux, là où on les pousse, comme un troupeau docile qui obéit sans comprendre; pareils à ces forces inintelligentes qui règnent dans la nature, comme le vent, comme le feu, ils détruisent sans haine et frappent sans colère; puis, quand la tempête qu'ils ont déchaînée vient à les atteindre, ce qu'ils ont infligé ils le souffrent à leur tour, muets et résignés : la main qui les frappe est toujours la main du Ciel, et ils ne savent que se courber devant elle.

Les rudes peuplades du nord, et leurs chefs les plus renommés, les Alarich, les Attila, obéissaient sans doute aussi à ce brutal instinct qui pousse les conquérants, et entraîne les peuples sur leurs pas. Mais leur barbarie n'était pas à leurs yeux le dernier mot de la destinée; au milieu de leur farouche abrutissement, ils soupiraient, sans s'en rendre compte, après quelque chose de mieux; entourés des débris de cette civilisation qu'ils avaient détruite, ils la respectaient sans la comprendre, et n'étaient pas loin de pleurer comme des enfants sur le jouet qu'ils avaient brisé.

Mais les Berbers, plus farouches encore que les Huns les et Vandales, ont cependant, au sein de leur abjection, comme tous les sectateurs de l'Islam, le stupide orgueil de la supériorité. Partout où ils foulent aux pieds le sol de l'Europe, la religion, les arts, les monuments, les lettres, tout es pour eux l'objet d'une haine mêlée de dédain. Même en Espagne, où nous les verrons plus tard se disputer les débris du khalifat, les tribus du désert, en plantant leurs tentes au milieu des belles cités andalouses, regarderont avec mépris cette civilisation où se sont efféminés leurs frères; ils insulteront par leur simplicité grossière à ce faste vain qui n'a pas protégé contre eux les fils de Moawiah. Asservis sur leur sol natal au plus dur de tous les despotismes, et constants seulement dans leur obéissance à des maîtres qui changent tous les jours, il s'en consoleront en faisant peser sur les vaincus un joug plus dur encore que celui qu'ils subissent; et quand ces nouveaux conquérants se seront à leur tour énervés au contact de la civilisation, le désert aura de nouvelles hordes à lâcher sur l'Espagne, pour retremper par une troisième conquête ses maîtres dégénérés.

Au milieu des bruyantes distractions de la guerre, qu'abd el Rahman, il est vrai, faisait par ses lieutenants plus souvent que par lui-même, le renom de sa gloire et de sa puissance s'étendait à la fois dans les trois parties du monde connu des anciens. Des ambassades plus ou moins pompeuses venaient, de tous les coins de la terre, attester la crainte ou le respect qu'il inspirait à tous les rois. Le césar de Bysance, Constantin Porphyrogénète, dont le long règne fut contemporain de celui d'abd el Rahman, lui envoya

en 927 une ambassade solennelle pour resserrer encore les liens d'amitié qui existaient entre les deux couronnes. Mais la pompe de Cordoue vainquit cette fois celle de Bysance. Les envoyés, après avoir traversé les avenues du palais, encombrées de gardes, furent reçus par le khalife dans une des salles de l'alcazar, tendue en entier d'étoffes de soie et d'or, moins riches encore que les exquises ciselures des lambris qu'elles revêtaient. L'ambassadeur se mit à genoux devant le trône où le khalife était assis, ses fils à droite, ses oncles à gauche, ses ministres rangés autour de lui suivant leur rang, puis les fils des wazyrs et les officiers inférieurs. Derrière lui se tenaient les deux chefs des eunuques, blancs et noirs, chargés du gouvernement intérieur du palais, et jouissant à ce titre d'une haute influence. L'envoyé remit la lettre de son maître, écrite en caractères d'or admirablement peints sur un parchemin azur. A la lettre pendait un sceau d'or avec l'image du Christ d'un côté, et de l'autre celles de Constantin et de son fils Romanus; elle était enfermée dans une boîte d'or merveilleusement ciselée, qui contenait en outre un magnifique portrait de l'empereur peint sur verre; enfin la boîte elle-même était contenue dans un carquois d'or.

Le khalife avait chargé quelques uns de ses savants et de ses poètes de préparer leurs inspirations pour faire honneur aux envoyés grecs. Mais les panégyristes officiels en prose et en vers furent tellement saisis de la pompe de ce spectacle qu'aucun d'eux ne put trouver une parole, et que leurs yeux éblouis se baissèrent devant la splendeur du soleil de l'Occident. Heureusement pour le khalife et pour l'honneur des beaux esprits de sa cour, qu'un homme qui ne faisait

métier ni commerce de beau langage et de poésie, Mondhir el Saïd, s'inspirant de ce spectacle qui avait déconcerté les autres, improvisa avec autant de hardiesse que de bonheur, dans cette langue sonore où tout est poésie, des vers dignes du sujet qui les avait inspirés. Abd el Rahman, joyeux de voir réparer un échec aussi humiliant pour son amour-propre de roi bel esprit, récompensa le poète de circonstance en le nommant khadi des khadis, ou grand-juge de Cordoue; et Mondhir, magistrat improvisé, s'en tira, dit-on, aussi bien que de ses vers. L'ambassade grecque, comblée de présents, s'en retourna à Cordoue, où le khalife envoya à son tour un de ses wazyrs pour offrir en son nom à l'empereur les plus beaux chevaux de l'Andalousie, avec les harnais précieux et les armes de fine trempe qu'on fabriquait alors à Cordoue.

Ce règne si long et si glorieux, et qui depuis la prise de Tolède n'avait pas été agité par la guerre civile, fut troublé tout d'un coup par un de ces drames domestiques qui, chez les Orientaux surtout, ensanglantent si souvent les marches du trône. Avant 949, abd el Rahman avait deux fils, al Hakem et Abdallah, et tous deux rivalisaient ensemble de goût pour les lettres et de succès dans les exercices chevaleresques; tous deux étaient doués de ces heureuses qualités qui gagnent les cœurs des peuples, l'affabilité, la douceur, la générosité. Mais, des deux princes, celui chez lequel ces dons jetaient le plus d'éclat était Abdallah, le plus jeune, et Abdallah n'était pas l'héritier du trône. Poésie, jurisprudence, astronomie, aucune des branches de la science ne lui était restée étrangère, et le jeune Ommyade avait même

écrit l'histoire de la dynastie des Abassides, rivale de la sienne (1).

L'envie rongeait le cœur d'Abdallah, et de lâches flatteurs, intrigants de bas étage, dont l'ambition avait besoin de la sienne, nourrissaient en lui ces tristes sentiments. Un certain Ahmed ben Mohammed, homme instruit et éloquent, mais fourbe, ambitieux, dévoré de haine et d'envie contre tout ce qui s'élevait au dessus de lui, avait su capter la faveur d'Abdallah par ses manières insinuantes et sa feinte modestie. A la ville comme à la campagne, il ne quittait pas le prince un instant; et, attaché à lui comme son mauvais génie, il n'eut pas de peine à lui persuader que l'opinion publique s'indignait de la préférence donnée à son frère al Hakem sur un prince doué d'aussi brillantes qualités, et entouré de l'amour des peuples. Il ajoutait que, si Abdallah le voulait, rien ne lui était plus facile que de se faire désigner par la voix du peuple pour successeur au trône, et d'obliger le vieux monarque à révoquer la nomination d'al Hakem, et à abdiquer en sa faveur, sauf à recourir, s'il s'y refusait, à des mesures plus énergiques.

Ahmed, en tenant ce langage, ne faisait que traduire les secrètes pensées d'Abdallah; l'exemple d'Hischem, le plus jeune fils d'abd el Rahman Ier, appelé au trône au préjudice de ses deux aînés, excitait encore son ambition. Enfin Abdallah « entraîné au mal, dit la chronique d'Omar ben Hafif, par la fatalité de son étoile, plus que par la malignité de son cœur », permit à l'habile tentateur de travailler à grossir son parti; lui-même se servit de l'influence que lui don-

(1) Casiri, II, p. 38.

nait sa position pour s'attacher les hauts officiers de l'état et les chefs de la garde, et redoubla d'efforts pour se concilier la faveur du peuple. La caste des lettrés, qui jouissait à la docte cour des Ommyades d'un immense crédit, fut surtout l'objet de ses prévenances ; nul, d'ailleurs, ne pouvait trouver à redire qu'un jeune prince, lettré lui-même, attirât auprès de lui les savants, et s'entourât de ce pacifique cortége.

Jusque là le plan avait été conduit avec discrétion et prudence ; mais Ahmed ayant confié son secret à un homme qu'il croyait sûr, celui-ci, loyal serviteur du khalife, s'empressa de lui tout révéler. Le jour, lui dit-il, était déjà fixé pour ôter la vie à al Hakem, son futur successeur, et le forcer lui-même à abdiquer, et ce jour était celui de la *Pâque des victimes*, qui s'approchait.

Cette révélation fut un coup affreux pour l'âme confiante d'abd el Rhaman ; d'abord même il se refusa à y croire, redoutant, dans une matière aussi grave, de prendre des soupçons pour une certitude, et des imprudences pour un crime. Il consulta le vieil al Modhaffer, son oncle et son plus fidèle conseiller, et tous deux convinrent de faire arrêter Abdallah en secret, ainsi que ses principaux partisans. L'ordre fut exécuté la nuit même. Abdallah, surpris avec Ahmed et un autre de ses complices dans son palais de Merwan, situé hors de la ville, fut amené dans le plus grand secret à Medina Azzahrat, où se trouvait le khalife, et les trois coupables furent enfermés dans des prisons séparées.

Abdallah, amené en présence de son père, ne répondit d'abord à ses reproches que par des pleurs,

troublé qu'il était par la majesté empreinte sur le front de ce père irrité. Pressé de questions, il finit par avouer son crime; mais il ne révéla aucun autre complice qu'Ahmed, qu'il accusa de l'avoir seul poussé à la révolte par ses perfides suggestions. Ahmed, reconnu coupable, fut condamné à être décapité le jour même qu'il avait choisi pour l'exécution de ses coupables desseins; mais il épargna l'office du bourreau en se tuant dans sa prison.

Restait à prononcer sur le sort d'Abdallah, et un affreux combat se livrait dans l'âme d'abd el Rahman. Vainement le généreux al Hakem implora la grâce de son frère. « Al Hakem, répondit le malheu-» reux père, il est bien à toi d'intercéder pour le » coupable qui a voulu t'arracher la vie, et moi-» même, si je n'étais qu'un simple particulier, je » n'écouterais que la voix de mon cœur qui me crie » de lui pardonner; mais, comme monarque, je dois » songer avant tout au repos de mes peuples et à la » justice que je leur dois, même aux dépens de mes » affections les plus chères. Je pleure amèrement mon » fils, tout en le condamnant, et je le pleurerai toute » ma vie; mais le devoir m'ordonne d'imiter la juste » sévérité du khalife Omar, qui fit fouetter de verges » son fils, moins coupable que le mien, et ni tes » pleurs, ni les miens, ni ceux de toute notre famille » éplorée, ne sauveront Abdallah du supplice mérité » qui l'attend. »

Le malheureux Abdallah reçut sa sentence avec courage, et ses dernières paroles furent pour demander la grâce de celui qu'on avait arrêté avec Ahmed et lui, et qu'il proclama innocent. Il fut mis à mort dans sa prison le 31 mai 950, et son corps fut accom-

pagné en grande pompe au tombeau par al Hakem et tous ses frères, avec les principaux officiers du palais et de la cité. Un historien arabe, Edhobi, rend compte en ce peu de mots de la mort d'Abdallah. « Ce prince, instruit et vertueux, fut fait mourir par ordre » de son père, à cause de la grande estime dont il » jouissait auprès de tous pour ses excellentes qualités ». Mais la vie tout entière d'abd el Rahman, et le choix qu'il fit d'al Hakem pour lui succéder, démentent cette odieuse accusation, que réfutent d'ailleurs les touchantes paroles que l'on vient de lire. Ni le père, ni le monarque, ne pouvait punir dans un fils ce qu'il récompensait dans l'autre.

Peu de temps après, la mort de son oncle al Modhaffer, qu'il chérissait comme un père, vint encore frapper le khalife dans ses affections de famille, et jeter un deuil nouveau sur le palais d'Azzahrat. Al Modhaffer, en plaçant lui-même la couronne sur la tête de son neveu, avait épargné à l'Espagne une longue et sanglante guerre civile, et, jusqu'au dernier jour de sa vie, la tendre reconnaissance du khalife le paya de son sacrifice.

Abd el Rahman, cherchant dans la guerre une distraction à ses douleurs domestiques, publia dans cette même année l'*al gihed*, ou guerre sainte contre les chrétiens, dont nous avons parlé (t. II, p. 408). Ce fut sa dernière grande entreprise contre eux, et il n'eut plus guère désormais sur tous les trônes de l'Espagne chrétienne que des alliés ou des vassaux, dont la faiblesse lui garantit la fidélité. C'est ainsi que nous avons vu (t. II, p. 413) Sancho, dit *le Gros*, roi de Léon, trouver un asyle à la cour de Cordoue, et mettre en quelque sorte en tutelle entre les

mains de l'émir la couronne qu'il tenait de lui. Nous avons vu (p. 417) l'usurpateur Ordoño, et les souverains, plus ou moins indépendants, de la Galice, de la Navarre et du comté de Barcelone, implorer également son appui et réclamer son patronage. La crainte ou l'intérêt leur dictait cette conduite; mais nous voyons des rois trop éloignés d'abd el Rahman pour craindre ou pour espérer rien de lui, tels que les souverains de France, de Bourgogne et de Hongrie, solliciter aussi son alliance, et assiéger sa cour de leurs ambassades. « D'autres députations, dit Murphy, arrivèrent aussi à la cour d'Annasir : une du roi des Slaves, nommé Doukou; une du roi de France au delà des Pyrénées, nommé Ukad (peut-être Hugues *le Grand*, père de Hugues Capet); une autre enfin de la reine de la France de l'est, nommée Calda (peut-être la femme de Louis d'Outre-mer, presque réduit pour tout domaine au comté de Laon). »

Mais une ambassade plus curieuse et plus avérée est celle de Jean, abbé de Gorze, monastère lorrain, député à Cordoue par Otto ou Othon le Grand, empereur d'Allemagne, en 959. Murphy seul en dit un mot; mais le curieux fragment connu sous le nom de *vie de Jean de Gorze*, par un contemporain (1), supplée au silence des chroniques arabes, et nous donne de précieux détails sur la manière dont se traitaient les relations diplomatiques à la cour de Cordoue, et sur l'étiquette vraiment orientale dont s'entouraient les khalifes. Adb el Rahman, habitué à voir les plus puissants monarques des trois continents rechercher

(1) *Apud* Labbé; *Nova biblioth.*; le récit y est fort incomplet. Voyez aussi Mabillon, *sæc.* V, p. 404.

son alliance, avait cependant rendu hommage à la grandeur d'Otto, en lui envoyant, au fond de l'Allegne, une ambassade d'apparat, destinée surtout à donner aux chrétiens une haute idée de sa puissance. Un de ces évêques mozarabes dont la conscience accommodante se prêtait à tous les rôles, et qui acceptaient d'ordinaire celui de diplomates dans les relations du khalifat avec les états chrétiens, avait été chargé d'une lettre pour Otto, où l'empereur était beaucoup mieux traité que le dieu des chrétiens. Mais l'évêque mourut en chemin, et la lettre arriva seule, sans le commentaire qui devait l'expliquer. Otto, en la lisant, entra dans une violente colère, et retint trois ans les envoyés du khalife sans leur rendre réponse.

Enfin, après une grande victoire remportée par ce prince en 955 sur les Hongrois, alliés du khalifat, et en possession de fournir des gardes aux khalifes, Otto se décida à répondre à l'ambassade d'abd el Rahman par une autre, et aux injures contre le Christ par des injures contre Mahomet. La lettre fut bientôt rédigée et écrite en grec par le docte Bruno, frère de l'empereur, et archevêque de Cologne, prélat plus rigide sur le dogme que l'évêque de Cordoue; mais il fallait trouver quelqu'un pour la porter, et l'ambassadeur courait grand risque de se changer en martyr. Des évêques ne pouvaient se compromettre dans une pareille mission. On trouva un abbé, homme d'une piété ardente et sincère, et qui avait conquis cette dignité à force de science et d'austérités : c'était Jean de Gorze, qui se présenta de lui-même, dans l'espoir, sans doute, d'aller conquérir sur cette terre lointaine la couronne du martyre. On lui adjoignit

un moine nommé Ermenhart, un prêtre mozarabe et le moine Garaman, le calligraphe de l'ambassade, et on leur remit pour le khalife de somptueux présents, destinés à amortir la fâcheuse impression que la lettre devait produire.

Jean se mit en route en 956, et, arrivé, non sans peine, à Marseille, il s'y embarqua pour Barcelone, où le moine mozarabe les quitta pour se rendre à Cordoue, et préparer les voies à l'ambassade. A Tortose, la première ville musulmane, ils furent bien accueillis par le wali du khalife, qui les y retint en attendant les ordres de son maître. On ne saurait trop regretter que l'historien anonyme de cette hardie ambassade ne nous ait pas raconté, dans son latin barbare, les étranges impressions qui durent assaillir ces hommes de mœurs simples et rudes comme leur foi, en face des merveilles de la civilisation musulmane. On y aurait retrouvé l'horreur et le dédain des austères chrétiens du nord pour cette vie élégante et sensuelle des peuples du midi, dont le pauvre moine germain n'avait pas plus d'idée dans son cloître enfumé que le bédouin du désert sous sa tente de poil de chameau.

Enfin les envoyés d'Otto reçurent la permission de continuer leur voyage, et, arrivés à Cordoue, on leur assigna une demeure dans un des faubourgs de cette ville immense. Ici commence une série de négociations diplomatiques vraiment curieuses entre le puissant khalife abd el Rahman et ces pauvres moines chrétiens, pour savoir le sujet de la lettre qu'ils apportent. On démêle au milieu de ce récit confus et sans art la sollicitude méfiante d'un despote que toute sa gloire n'empêche pas de trembler sur un trône toujours

exposé aux embûches. « L'accès auprès du roi, nous » dit le récit, était rare et difficile, et, à moins d'une » affaire de la plus haute urgence, toutes les communications avaient lieu par des esclaves de l'intérieur » du palais. Il résidait, comme un dieu terrestre, au » milieu de cette royale forteresse, et rares étaient » ceux qui pouvaient arriver jusqu'à lui. »

Le khalife avait été instruit par ses ambassadeurs du contenu de la lettre, qu'il feignait d'ignorer, et la loi étant précise sur ce point que quiconque blasphémait le prophète devait être puni de mort, faute de pouvoir faire le procès à Otto, signataire de la lettre, il fallait le faire aux ambassadeurs, et violer la loi ou le droit des gens. Abd el Rahman, tout zélé musulman qu'il fût, n'était pas cruel, et il lui répugnait également de maltraiter l'ambassadeur ou de le renvoyer sans l'entendre. Des négociateurs habiles, un juif d'abord, puis un évêque mozarabe, furent employés pour persuader à Jean de remettre les présents sans la lettre de son maître. Mais Jean, persuadé sans doute que le Ciel lui réservait l'honneur d'opérer la conversion du khalife, fut intraitable sur ce point. L'évêque le harcelant de ses instances, le moine, qui faisait, sans doute, assez peu de cas de ces prélats mozarabes, chrétiens de bonne composition, habitués à transiger avec les circonstances, le prit de très haut avec lui, et lui reprocha d'*être circoncis*, contre l'expresse défense de saint Paul, et d'adorer le Christ des lèvres, et non de cœur. Enfin le khalife, toujours par des voies indirectes, en vint jusqu'à menacer Jean de le faire périr dans les tourments, et d'exterminer même, s'il ne cédait pas, tous les chrétiens mozarabes. Mais prières, menaces, caresses, tout échoua

devant la généreuse obstination de ce moine, qui puisait dans sa conscience une force supérieure à celle de tous les rois de la terre, et le puissant monarque de Cordoue, sur son trône entouré de tant de gloire, lui fit l'honneur de le craindre et de l'admirer à la fois.

L'année 957 se consomma tout entière dans ces pourparlers; aux plaintes de l'envoyé d'Otto on répondait avec assez de justice que son maître avait bien retenu trois ans sans réponse les envoyés du khalife, et que le khalife, trois fois plus puissant qu'Otto, ne pouvait faire moins que de retenir neuf ans son ambassadeur. Enfin, désespérant d'arriver à un résultat, on convint que Jean enverrait demander à l'empereur une nouvelle lettre qui ne fût outrageante ni pour le prophète, ni pour le khalife. Un prêtre mozarabe, nommé Rekemund, également versé dans les deux langues latine et arabe, se dévoua à cette mission, qui n'était pas sans danger. Il arriva au printemps de 959 près d'Otto, qui consentit, pour tirer de peine son envoyé, à écrire une autre lettre, et y joignit pour Jean l'ordre de ne pas remettre la première.

La difficulté étant ainsi tranchée, le grand jour de l'audience fut enfin fixé. Mais une difficulté nouvelle se présenta : l'étiquette orientale ne permettait pas au moine de se présenter devant le prince des croyants avec sa grossière robe de bure, car le plus pauvre même des sujets du khalife devait revêtir l'or et la soie pour se présenter devant lui, de peur de blesser son oeil dédaigneux par l'aspect de la misère. Le moine, fidèle au voeu qu'il avait fait, refusa de quitter son humble défroque. Le khalife, croyant que c'é-

tait faute d'en avoir une meilleure, lui envoya dix livres pesant d'argent (1), que Jean s'empressa de distribuer aux pauvres. Enfin abd el Rahman, dont l'âme était assez grande pour s'élever au dessus de toutes les petitesses du cérémonial, s'écria, en apprenant l'obstination de Jean : « Par Allah, fût-il vêtu » d'un sac, je le verrai ! » Et l'ordre fut donné de le faire paraître devant lui.

Lorsque l'ambassadeur d'Othon, vêtu de la robe grossière à laquelle le khalife accordait ce rare privilége, sortit de sa demeure pour se rendre à l'alcazar, l'orgueil musulman se chargea de donner à cette modeste ambassade la pompe qui lui manquait. Depuis la demeure de Jean jusqu'à l'alcazar, toutes les rues furent tapissées de soldats, afin d'inspirer à l'envoyé d'Otto une haute idée de la puissance du khalife. Le biographe anonyme nous dépeint avec complaisance le martial aspect de ces troupes, la cavalerie légère montée sur des mules, l'autre sur des chevaux; les piétons appuyés sur leurs lances, et balançant de l'autre main leurs légers *djerrid* (javelots), qu'ils feignaient de lancer, pour effrayer les chrétiens (2).

(1) Environ 7,000 francs. « Sous Charlemagne, dit Reinaud (p. 192), la livre était de 12 onces, et la livre d'argent pesait environ 77 francs 88 centimes, ce qui, vu la rareté de l'argent, représentait environ 700 francs de valeur actuelle, ou neuf fois plus que la même somme ne valait au dixième siècle.

(2) Le cortége d'un nouveau pacha dont j'ai vu l'installation à Tanger ressemblait assez, au luxe près, à celui que je viens de décrire; seulement, au lieu de lances, les piétons, comme les cavaliers, portaient les longs fusils bédouins; les cavaliers étaient montés indifféremment sur des chevaux, des mules, et même sur des ânes. La musique se composait de deux clarinettes fêlées. Je ne me rappelle pas avoir vu de tambours. Somme toute, l'aspect de ces hommes, couverts, au lieu du *bournous* algérien, d'une longue couverture blanche qu'ils drapent sur leur turban en plis pleins de grâce, était martial, bien que farouche. Comme les soldats d'abd el Rahman, ils cher-

Les cours et les salles de l'alcazar étaient ornées pour ces pauvres envoyés chrétiens des mêmes tentures de soie que celles du puissant empereur de Byzance, et la salle d'audience où le khalife les reçut offrait un spectacle imposant et fait pour éblouir même des yeux plus habitués aux pompes de la terre (1).

Les Esclavons de la garde, rangés sur deux files, aux deux côtés de la salle, tenaient d'une main leurs épées nues, et de l'autre leurs larges écus. Les esclaves nègres, vêtus de blanc, étaient aussi rangés sur deux files, avec leurs haches d'armes appuyées sur l'épaule. Enfin dans le vestibule se trouvaient les gardes andaloux et africains, couverts d'armes étincelantes et de robes aux brillantes couleurs, et les esclaves blancs, tenant aussi leur épée nue à la main. Le khalife, au milieu de tous les grands-officiers de

chaient aussi à effrayer les chrétiens en leur tirant des coups de fusil; et, sur la terrasse du consulat de France, nous entendîmes plus d'une balle siffler à nos oreilles. J'appris depuis que c'était un honneur qu'ils voulaient nous faire.

(1) La salle de *Gomaretch*, ou des Ambassadeurs, dans l'Alhambra de Grenade, donne, ainsi que toutes les salles de cette ravissante bonbonnière de marbre, une idée de la richesse et du goût exquis qui caractérisait les Arabes dans la décoration de leurs édifices. Cette salle, carrée et très haute, n'a guère plus de 50 pieds de large en tous sens; le toit est de bois de cèdre ciselé, et incrusté d'étoiles d'or, pour figurer la voûte du ciel; un rang de fenêtres séparées par d'élégantes colonnettes de marbre circule autour de la salle, aux deux tiers de la hauteur, et de ravissantes arabesques, dont la chaux des badigeonneurs modernes n'a pu effacer la grâce, tapissent tous les murs. Sous cette couche uniforme de chaux blanche, on retrouve encore dans quelques endroits les couleurs primitives, où l'or, l'azur et le vermillon dominent. Elles subsistent encore dans les gracieux pendentifs qui descendent aux quatre coins de la voûte, et figurent assez bien les cellules d'une ruche. Le bas des murailles, jusqu'à la hauteur de quatre pieds, est occupé par de grandes mosaïques de faïence bleue et blanche. Le pavé est de marbre. Mais la représentation des images de l'homme et des animaux est sévèrement bannie de l'Alhambra, sauf dans les peintures de la salle du tribunal, qui appartiennent à une époque postérieure.

sa cour, et des princes de sa famille, vêtus d'habits magnifiques, était assis, les jambes croisées, sur un lit de repos, dans une petite pièce placée au fond de la grande, où il se tenait, dit la chronique, *comme un dieu dans son sanctuaire.* Sa garde, éblouissante d'or et d'acier poli, était rangée autour du trône, et n'ouvrait qu'un étroit passage pour arriver jusqu'à lui.

Le moine, fier, sans doute, du contraste de sa robe de bure avec ces somptueux habits portés par des esclaves, s'avança jusqu'au pied du trône, d'où le khalife lui tendit, par une faveur toute spéciale, la paume de sa main à baiser. Il l'invita ensuite d'un geste de la main à s'asseoir sur un siége disposé à cet effet, et s'entretint quelque temps avec lui, en lui donnant des preuves d'une bienveillance marquée. Le moine ambassadeur se tint à la hauteur de son rôle, avec une assurance modeste qui captiva le khalife : aussi celui-ci ne voulut-il accorder à Jean la permission de retourner en Allemagne que quand il lui aurait rendu visite une seconde fois. En effet, peu de temps après, dans un second entretien, dégagé des formes gênantes du cérémonial, le khalife questionna familièrement l'envoyé d'Otto sur la puissance et les talents de son maître, sur le nombre de ses soldats, la richesse et les ressources de son empire, et les institutions qui le régissaient.

Il est probable que Jean, malgré sa candeur, flatta un peu le tableau de la rude et pauvre monarchie d'Otto, qui, à cette époque, n'était pas même encore empereur ; il assura au khalife qu'aucun roi n'égalait son maître en force et en puissance, et abd el Rahman, qui savait sans doute à quoi s'en tenir sur la

vérité de l'assertion, ne songea pas à s'en offenser. Il loua même l'envoyé d'avoir une si haute idée du maître qu'il représentait, et de le mettre ainsi au dessus de tous les autres. Mais le despote de Cordoue goûta peu, comme on doit s'y attendre, ce que Jean lui conta de la féodalité naissante de l'empire d'Allemagne, et de la puissance des grands-vassaux d'Otto. Il n'eut pas de peine à démontrer à l'ambassadeur d'Otto les inconvénients attachés à des institutions qui rendaient les sujets presque les égaux du maître. Il est même permis de croire que, si Otto eût entendu raisonner ainsi le khalife, il eût été de son avis. Comblé des présents d'abd el Rahman, Jean de Gorze s'en retourna heureusement en Allemagne, après cette longue et difficile ambassade dont il s'était tiré si fort à son honneur.

Pour compléter le tableau de la puissance de l'émirat sous ce beau règne, il nous reste encore à décrire les immenses travaux et les fondations de villes et de palais dont ce fastueux monarque enrichit l'Espagne arabe. S'il faut en croire Hartwell, auquel on doit, sur l'administration intérieure du khalifat, les détails les plus étendus et les plus complets, une des esclaves favorites d'abd el Rahman laissa en mourant d'immenses richesses, fruit des folles prodigalités de ce monarque. Le khalife ordonna qu'elles fussent consacrées au rachat des musulmans captifs chez les chrétiens; mais on n'en trouva pas un seul à racheter, assertion qu'il est bien permis de révoquer en doute. C'est alors qu'abd el Rahman, sur les instances d'une autre esclave favorite, nommée Azzahrat, employa ces trésors à la fondation d'une ville nouvelle, qui devint la résidence du khalife, et porta

le nom de cette esclave bien aimée, *Azzahrat* (la beauté).

La version de Conde est plus simple et plus vraisemblable. Il explique la fondation de *Medinah Azzahrat* par le penchant bien naturel qui devait porter un despote à s'éloigner de la populeuse et remuante cité de Cordoue, pour chercher dans ce Versailles (1) musulman le bien-être et la sécurité des champs à quelques lieues de sa capitale. Le khalife, suivant Conde, avait l'habitude de passer les printemps et les automnes, les seules époques de l'année, sous ce climat brûlant, où l'on puisse jouir des charmes de la campagne, dans une retraite champêtre, aux bords du Guadalquivir, à cinq milles au dessous de Cordoue. Séduit par la beauté de ces lieux et la fraîcheur de leurs bois épais (2), il fit élever au pied du mont Alarus, à trois milles de la Cordoue moderne, un somptueux alcazar, forteresse au dehors, suivant l'usage arabe, mais au dedans séjour enchanté, ville de

(1) Puisque j'ai prononcé le mot de Versailles, j'achèverai le parallèle, car on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'étrange conformité de penchants qui règne entre le khalife de Cordoue et l'absolu monarque qui éleva si haut la royauté en France : même goût pour le faste, pour la dépense, pour les somptueuses ambassades à envoyer et à recevoir; même manie de bâtir et d'enfouir dans les fondations de Versailles et d'Azzahrat le fruit des sueurs de leurs peuples et l'impôt de vingt provinces; enfin même penchant pour les femmes, et, certes, le harem du khalife n'avait pas d'esclaves plus complaisantes que les dames de la cour du *grand roi*. Le seul trait qui manque au parallèle, c'est la grandeur morale, la vraie grandeur déployée par Louis au milieu des adversités qui éprouvèrent la fin de son règne; mais les revers seuls ont manqué à abd el Rahman pour achever la ressemblance.

(2) Chaque ligne des anciens historiens, arabes ou chrétiens, prouve qu'autrefois l'Espagne, si nue aujourd'hui et si désolée, était partout couverte de forêts. Nous avons expliqué ce déboisement par les dévastations systématiques des armées des deux peuples pendant huit siècles; il faut y ajouter maintenant le manque de bras, et surtout le préjugé héréditaire du paysan espagnol contre les arbres.

marbre et de palais, séparés l'un de l'autre par de vastes jardins. La longueur totale de l'édifice était de 2,700 coudées, environ 4,000 pieds, et sa largeur de 1,500. Autour de lui s'élevèrent bientôt d'autres édifices, et, comme à Aranjuez ou à l'Escurial, la résidence royale se changea peu à peu en cité.

Ce gigantesque alcazar contenait, nous dit-on, 15,000 portes, 4,300 colonnes de marbre précieux, le blanc d'Alméria, le rayé de Zya, et le rose et le vert d'Afrikia et de Carthage. Il y entrait chaque jour 6,000 pierres taillées, sans compter les pierres brutes; 10,000 hommes (1), 1,500 mules et 400 chameaux étaient sans cesse employés à sa construction. Les plus habiles architectes de Byzance, de Bagdad et de Caïrwan, avaient été appelés par le khalife, qu'une fastueuse émulation poussait à rivaliser de luxe avec les souverains de ces trois capitales.

En lisant dans Hartwell la minutieuse description de ce palais, qui renfermait, dit-on, pour le service intérieur 13,750 esclaves mâles et 6,314 femelles, on croit voir apparaître devant soi un des rêves de féerie des conteurs de l'Orient. Le pavé de ses salles était en pièces de marbre de différentes couleurs, figurant des dessins variés à l'infini. Les murs étaient recouverts de plaques de marbre, et de mosaïques en faïence et en cristal, brillant des plus vives couleurs. Les plafonds étaient de cèdre sculpté, peint en or et en

(1) Une partie de ces ouvriers était payée 1 dirhem et demi par jour, environ 1 franc 95 centimes, et l'autre 2 dirhems et un tiers, 3 francs 3 centimes. La main-d'œuvre était donc à bas prix, puisque les meilleurs ouvriers de l'empire n'étaient payés qu'à ce taux. Outre les mules et les chameaux appartenant au khalife, on louait encore un millier de mules sur le taux de 3 mitcales par mois, ou 39 francs.

azur, et orné des plus délicates ciselures. Au milieu de chaque salle une fontaine toujours jaillissante retombait dans une conque de marbre ; et dans celle que l'on appelait *la salle du khalife* se trouvait un bassin de jaspe, dont le fond était semé de pierres précieuses. Autour du bassin étaient rangés, comme les douze lions qui soutiennent la fameuse fontaine de l'Alhambra dans le *patio de los Leones*, douze animaux divers, tous en or massif. Au milieu du bassin nageait un cygne d'or, du plus curieux travail, chef-d'œuvre des artistes de Constantinople. Enfin, au point central du plafond pendait une perle d'une valeur immense, dont l'empereur grec Léon avait fait présent au khalife.

De l'alcazar on descendait dans les magnifiques jardins, plantés, avec un art merveilleux, d'une variété infinie d'arbres fruitiers et d'arbres de luxe, surtout de lauriers et de myrtes, qui sont, avec les orangers, les arbres favoris des Orientaux (1). De petits lacs, d'une eau pure et transparente, y réfléchissaient, avec les bosquets d'alentour, le ciel et ses nuages bigarrés. Au milieu des jardins, sur une hauteur qui les dominait, s'élevait, comme la tente royale au milieu d'un camp, un pavillon où le khalife se reposait à son retour de la chasse ; il était soutenu par des colonnes de marbre blanc, aux chapiteaux dorés. Au centre, on voyait une vaste coupe de porphyre, pleine

(1) Le Generalife de Grenade, résidence beaucoup plus modeste que l'Alhambra, et qu'un parvenu de nos jours dédaignerait d'habiter, peut donner, dans son luxe agreste de végétation, une idée des jardins mauresques, où l'utile était toujours mêlé à l'agréable, et les fruits aux fleurs. On y voit encore quelques vieux cyprès tout déchiquetés, qui sont certainement contemporains des Arabes, comme les orangers de la mosquée de Cordoue.

de vif argent, qui jaillissait comme une eau pure; et ce jet d'argent liquide, frappé par le soleil, renvoyait ses rayons brisés en mille rayons, et éclairait d'un fantastique éclat tout l'intérieur de la salle, qui semblait osciller, comme un vaisseau ballotté par les vagues.

A chaque pas on rencontrait dans les jardins des bains magnifiques, placés d'ordinaire au dessous du niveau du sol, et où le jour ne pénétrait qu'à travers des ouvertures en forme d'étoiles, ménagées dans la voûte; ce jour doux et voilé descendait sur de grandes cuves de marbre blanc, où les sensuels habitants de ce lieu de délices passaient dans une molle fraîcheur les heures les plus brûlantes du jour. Les tapis, les tentures, les portières, étaient tissus d'or et de soie, et brodés de fleurs, de feuillages et de figures d'animaux d'un travail si merveilleux, qu'elles semblaient vivantes. Ce goût pour la représentation des êtres animés, si contraire aux préceptes du koran et aux sévères habitudes des premiers sectateurs de l'islam, semble annoncer déjà, sous le règne pompeux d'abd el Rahman III, un relâchement sensible dans la pureté du dogme et dans l'austérité des anciennes mœurs. Aussi les pieux musulmans se scandalisèrent-ils de cette infraction à la loi, et plus encore de voir placée sur la principale porte du palais la statue de marbre d'Azzahrat, la favorite du khalife. Cette statue, dont on vante la beauté, était sans doute l'œuvre de quelque artiste chrétien : car les lions de l'Alhambra nous autorisent à nous défier du talent des artistes arabes.

Dans cette cité de merveilles, Dieu ne devait pas être moins bien logé que son lieutenant sur la terre.

Une *aldjama* ou mosquée fut élevée à Azzahrat, et, bien qu'inférieure à celle de Cordoue en étendue, elle la surpassait en recherche et en élégance; 1,000 ouvriers l'achevèrent, dit-on, dans l'espace de quarante-huit jours. Une foule de splendides édifices, et entre autres une *zekah*, ou hôtel des monnaies, et de vastes casernes pour l'infanterie et pour la cavalerie, embellirent en outre la ville nouvelle. Ces immenses constructions, en les supposant commencées depuis la première année du règne d'abd el Rhaman, se poursuivirent sans relâche pendant vingt-cinq ans, d'autres disent pendant quarante. L'alcazar ne fut achevé qu'en 936 (1). Les dépenses de chaque année s'élevaient, dit-on, à 300,000 dinars, ou environ 3,900,000 francs, qui représentent aujourd'hui une valeur de 35 millions de francs.

Lorsque la belle Azzahrat vint prendre possession du séjour enchanté que son royal amant avait construit pour elle, elle fut blessée, fort mal à propos, ce nous semble, du contraste de cette cité de marbre avec la verdure sombre qui tapissait les flancs de la montagne voisine. « Seigneur, dit-elle au khalife, ne vois-tu » pas cette beauté dans les bras de ce nègre ? » L'amoureux khalife, pour qui chaque caprice de sa maîtresse était une loi, voulait d'abord aplanir la montagne; mais comme les montagnes ne se déplacent pas au gré d'un caprice de despote, il se contenta, après quel-

(1) Suivant Hartwell, les constructions ne commencèrent au contraire qu'en 936, et se poursuivirent pendant tout le règne d'abd el Rahman III et quinze ans du règne de son fils. « Telle était, ajoute cet auteur, la passion du prince pour bâtir, que, dans son zèle pour surveiller les travaux d'Azzahrat, il s'absenta du service divin trois vendredis de suite (le vendredi est le jour saint pour les Musulmans). Le khadi Mondhir eut le courage de lui en faire des reproches.

ques efforts inutiles, de remplacer la noire forêt par la verdure plus douce des figuiers et des amandiers, et par des touffes de fleurs où pût se reposer avec plaisir l'œil de sa maîtresse.

Sous le brûlant soleil de l'Andalousie, toute végétation périrait bientôt si le pied de chaque arbre n'était baigné chaque jour par un flot d'eau courante. Les eaux de la *Sierra-Morena* furent conduites dans Medina Azzahrat, comme elles l'étaient déjà dans Cordoue, par une longue suite d'aqueducs. L'eau s'y déchargeait dans un vaste réservoir, sur lequel se voyait un lion « d'une forme si admirable, dit la » chronique, que jamais on n'avait rien vu de pareil. » Il était couvert de l'or le plus pur, et ses yeux étaient » deux pierres précieuses. Un gigantesque dragon » était représenté derrière le lion, versant de l'eau » par sa gueule. Cet aqueduc, remarquable par sa » longueur et par la hauteur de ses tours, fut con» struit en quatorze mois. »

Outre les immenses travaux de sa ville favorite, abd el Rahman enrichit encore de constructions magnifiques sa capitale et la plupart des cités de la Péninsule. Il fit réparer les mosquées dégradées ou en fit élever de nouvelles ; il embellit de superbes fontaines Cordoue et Séville, et fit réparer le grand pont du Guadalquivir ; enfin, la marine andalouse prit sous son règne un développement qu'elle n'avait pas encore atteint, et des flottes nombreuses furent construites dans tous les ports de l'Espagne sur la Méditerranée, devenue vassale d'abd el Rhaman.

La garde du khalife était montée sur un pied de luxe et de grandeur en proportion avec tout le reste. Elle s'élevait à 12,000 hommes, dont 4,000 Escla-

vons (1), 4,000 Zénètes ou Berbers, et 4,000 Andaloux. Ainsi, en supposant, comme nous l'avons vu sous quelques uns des derniers émirs, que ces Andaloux fussent des chrétiens mozarabes, le khalife était donc, dans son inaccessible alcazar, uniquement entouré d'étrangers. Les 4,000 Slaves étaient à pied et destinés au service intérieur; les 8,000 autres servaient à cheval. Cette garde était commandée par les princes de la famille royale, et les plus illustres chefs andaloux et zénètes. Elle se divisait en *taïfas* ou compagnie, dont chacune montait la garde à son tour; mais quand le khalife allait à la guerre, sa garde tout entière prenait les armes et marchait avec lui.

Si l'on s'arrête un instant, ébloui de tant de merveilles, pour se demander comment ont péri le peuple et la civilisatiion qui les enfantèrent, un fait vous frappe tout d'abord, c'est que ce n'est pas la nation qui est grande, mais son chef: car la nation se résume tout entière dans un seul homme. Le propre du despotisme est d'énerver les peuples, en leur demandant plus qu'ils ne peuvent donner, et de tarir bientôt la source où il puise. Chez un peuple asservi, la force, même à ce titre, n'est jamais qu'un indice de prochaine faiblesse. Voyez l'empire de Cordoue: à ce moment où il a atteint le faîte de sa puissance, il n'est qu'à un demi-siècle, non pas de son déclin, mais de sa chute. Point d'intervalle, chez lui, de la grandeur à la ruine: la veille de la bataille de Calat Añosor, al Mansour était encore plus puissant que ne l'avait jamais été aucun des khalifes; le chef tombe, et l'empire est tombé avec lui. Supposez, au lieu de

(1) Murphy, ou plutôt Hartwell, dit 6,000.

cette série de grands rois, des princes faibles ou mal habiles, des rois ordinaires seulement, et le trône de Cordoue n'eût pas duré un demi-siècle.

Ce qui manque à l'empire des Ommyades, comme à tout empire musulman, c'est la grandeur morale, qui naît non pas de la puissance du maître, mais de la dignité des sujets, non pas des ressources matérielles d'un état, mais de la vigueur de ses institutions. Avec des esclaves vous ne ferez jamais un peuple : plus le chef sera grand, plus ceux qu'il domine en seront rapetissés, et la statue écrasera toujours le piédestal. Jean de Gorze, au pied du trône du khalife, est plus grand que lui ; sa robe grossière, sa fière pauvreté, ses ardentes convictions, sont une force qu'il sent et sur laquelle il s'appuie; le puissant abd el Rahman a peur et respect de lui jusque sur son trône, et les sujets du khalife, qui voient rendre à ce pauvre moine les mêmes honneurs qu'aux envoyés du César de Bysance, commencent à soupçonner, peut-être, qu'il y a une grandeur indépendante des titres pompeux et des robes d'or et de soie qui ont fasciné leurs yeux.

Le seul ressort, nous allions presque dire la seule institution de l'état, c'est la guerre sainte contre les infidèles. Il y a dans ce corps, si vigoureux en apparence, un secret malaise que le repos trahit et que le mouvement dissimule. Les chrétiens peuvent supporter la paix, car ils ont des franchises à conquérir et à défendre; ils ont une glèbe, un toit qui est à eux et que le caprice d'un maître ne peut leur ôter; outre la grande communauté à laquelle ils appartiennent, ils ont encore une cité, une commune, dont ils sont membres actifs, dont ils partagent les droits, le bien-

être, les dangers. Certes leur vie est rude et périlleuse encore dans ces temps de lutte et d'anarchie, mais enfin elle est protégée par quelque chose qui ressemble à des garanties et à des droits. Mais rien de tout cela n'existe pour les sujets du khalife; rien de pareil n'a même jamais été soupçonné. Le despotisme sans frein et sans contrôle, l'empire absolu d'un maître sur la liberté, la vie, les propriétés même de ses esclaves, tout cela semble de droit naturel et commun.

Dans une société ainsi faite, la paix est toujours un danger, car la guerre seule peut suspendre le mal secret qui la mine. Toute paix, dans l'empire ommyade, est toujours grosse d'une guerre civile, toute guerre civile d'un démembrement : car l'unité qui presse ce vaste empire est si forte qu'elle écrase au lieu de cimenter, et brise ce qu'il faudrait réunir.

A tous ces maux nécessairement attachés à tout état fondé sur l'Islam, il faut en ajouter un autre. Toutes les révolutions politiques en Orient ont toujours été en même temps des révolutions religieuses, et le relâchement de la foi et de la sévérité des anciennes coutumes dans toute l'Espagne musulmane ouvrait une large voie à la réformation, c'est-à-dire à la conquête africaine. Nous verrons bientôt les hordes de ces sauvages réformateurs se succéder l'une à l'autre, et balayer en Espagne jusqu'au dernier vestige de cette conquête arabe si élégante dans son sensualisme, si grande encore la veille de cette chute que ne précède aucun déclin.

Tourmenté d'un triste pressentiment qui semblait lui présager la fin prochaine de son empire, abd el Rahman, se déchargeant du fardeau des affaires sur son fils al Hakem, qu'il avait fait reconnaître pour son

successeur au trône, passa le reste de sa vie dans sa délicieuse retraite d'Azzahrat. Sous un prince aussi ferme et aussi actif, le pouvoir du hadjeb, émanation du pouvoir du khalife, n'avait rien de menaçant pour l'état ni pour lui; mais, après la mort de son hadjeb Mohammed ben Saïd, en 931, abd el Rahman, prévoyant les dangers dont la trop grande puissance d'un premier ministre entourerait le khalifat sous un prince faible et sans talent, n'avait pas voulu donner de successeur à Mohammed. L'on peut dire ainsi que, du vivant même de son père, al Hakem succéda à l'empire.

Les derniers jours du vieux khalife s'écoulèrent doucement au milieu des plaisirs de son alcazar et dans la société des savants et des poètes les plus célèbres de l'Orient et de l'Occident. Les principaux wazyrs, se modelant sur l'exemple de leur maître, rivalisaient de zèle pour les lettres, et de protection envers ceux qui les cultivaient. De même que l'alcazar royal, les palais du prince al Hakem et de ses wazyrs étaient de véritables académies, où non seulement les lettres, mais les sciences, étaient cultivées avec succès dans des conférences régulières assez semblables aux séances de nos corps savants. Le wazir Iza ben Ishaac et Khalef ben Abez, tous deux médecins du hkalife, se distinguaient entre tous par l'universalité de leurs connaissances, et aussi par leur charité et leurs vertus dignes d'être puisées à une source plus pure que celle du Koran. Jour et nuit leur porte était ouverte et leur cour pleine de pauvres qui venaient les consulter.

Les instants que le khalife ne donnait pas à ces entretiens, tour à tour graves et enjoués, étaient occupés

par les chants, les danses et la conversation de ses esclaves favorites. Et qu'on n'aille pas croire qu'il s'agisse ici de ces stupides odalisques dont l'indolente beauté charme les loisirs ennuyés des despotes de l'Orient ; les favorites d'abd el Rahman étaient les femmes les plus distinguées de leur époque, et l'histoire n'a pas dédaigné de conserver leurs noms : c'était Mozna, le plus habile et le plus dévoué de *tous* ses secrétaires ; Aïscha, jeune fille de Cordoue, issue de noble race, et à qui Aben Hayan donne ce rare éloge, qu'elle fut la plus honnête et la plus instruite des femmes de son siècle ; Safia, poète elle-même, et dont la beauté inspira tant de vers, brillait à côté des charmes et de l'esprit enjoué de son esclave Noïretadia.

Nous avons peine à comprendre, dans notre civilisation plus grave, mais non plus docte ni plus raffinée, cette vie molle et élégante d'un despote, qui sait ainsi mêler aux sévères plaisirs de l'étude les distractions plus douces d'un commerce semi-intellectuel, semi-profane, avec l'élite de l'autre sexe. La cour d'Auguste, avec son cortége de poètes, harmonieux flatteurs qui semaient de fleurs le chemin où le monde se ruait à la servitude ; la cour des Médicis ralliant à elle les débris de celle de Byzance, et rallumant sous son abri les dernières étincelles du foyer éteint des lettres et des arts ; toutes ces pompes du despotisme encensé par le génie, et paré de l'éclat qu'il lui emprunte plus que de celui qu'il lui prête, ne donnent qu'une imparfaite idée de cette cour des Ommyades, docte et sensuelle tout ensemble, et qui tient à la fois du harem et de l'académie.

Aussi pendant les dernières années du règne d'abd

el Rahman III, et sous celui d'al Hakem *le Savant*, son fils, voit-on les khalifes quitter à regret, et le plus rarement possible, cette vie si douce et si poétique. L'empire ommyade s'effémine en même temps qu'il se civilise, et il ne faudra pas moins que la mâle énergie d'al Mansour, et sa croisade de trente ans contre les chrétiens, pour prêter une ombre de vie à cette royauté mourante. Reste à savoir maintenant si cette poétique civilisation qui voile de tant d'éclat le déclin de l'empire ommyade valait tout ce qu'elle a coûté, et quels services réels a rendus aux lettres et aux sciences cette moisson de vers récoltée par les beaux esprits de la cour de Cordoue, moisson stérile, où l'ivraie se mêle trop souvent au bon grain.

Au milieu des paisibles distractions de cette vie ennoblie par l'étude, abd el Rahman n'était pas heureux : une secrète mélancolie tourmentait cette âme, rassasiée de gloire et de plaisirs; peut-être le remords avait-il pénétré jusque dans les calmes solitudes d'Azzahrat, car le sang d'un fils, même justement versé, fait toujours tache sur la main d'un père. Et sait-on quel était le dépositaire de ses pensées et de ses peines les plus secrètes? Ce n'était pas un de ces poètes de cour qui eussent prodigué les banales consolations de leurs rimes à des peines qu'ils n'auraient pas comprises; ce n'étaient pas les chefs dévoués qui avaient partagé avec lui la gloire et les dangers de ses jeunes années? Non; c'était un homme simple et malheureux comme lui, Souleyman ben abd el Gafir, qui avait échangé son nom, naguère illustre à la cour et dans les camps, contre celui d'*abou Ayoub* (le père Job). Détrompé du monde, il s'était voué à la retraite et aux austérités de la vie ascétique; toujours vêtu de

grosse laine et marchant pieds nus, il consacrait tous ses instants à la prière et au soulagement des pauvres; et c'est par sa main que passaient toutes les aumônes du khalife, dont le secret doublait ainsi la valeur.

L'austère conversation de ce Job musulman, aux yeux de qui toutes les pompes humaines n'étaient que du fumier, avait plus de charmes pour abd el Rahman que toutes les saillies des lettrés de sa cour. Ainsi se rapprochaient les deux extrêmes des grandeurs et des misères d'ici-bas; le faible soutenait le fort, le pauvre solitaire consolait le khalife, et si l'on veut une dernière preuve du néant de ces grandeurs qu'on méprise davantage à mesure qu'on est placé plus haut, on les trouvera dans ces lignes suivantes d'abd el Rahman, inscrites par lui, peu de temps avant sa mort, dans un journal où il tenait note des principaux événements de sa vie : « J'ai régné cinquante » ans en paix et en gloire, chéri de mes peuples, » craint de mes ennemis, respecté de mes alliés, » voyant mon amitié recherchée par les plus grands » rois de la terre. Rien ne m'a manqué de ce qu'un » cœur d'homme peut ambitionner, ni la gloire, ni » la puissance, ni les plaisirs. Eh bien! j'ai compté » dans cette longue vie les jours où j'avais joui d'un » bonheur sans mélange : j'en ai trouvé quatorze! » Et l'historien (1) ajoute : « Loué soit celui qui pos- » sède seul la gloire et la félicité éternelles : il n'y a de » Dieu que lui! »

La vie de ce grand monarque s'éteignit sans secousse et sans douleur; atteint d'une légère indisposition, il sentit peser sur lui la main de l'ange de la

(1) Murphy, p. 105.

mort, « qui le transporta bientôt, dit la chronique, des jardins enchantés d'Azzahrat aux demeures éternelles ». Il mourut dans la nuit du 20 octobre 961, à l'âge de 72 ans, après en avoir régné cinquante; règne qu'aucun de ceux des Ommyades n'égala en gloire ni en durée.

Sauf l'horrible mort du martyr Pelayo (1), captif chrétien et neveu de l'évêque de Tuy, le règne d'abd el Rahman ne fut ensanglanté par aucune persécution contre les chrétiens. Sans doute, la terreur encore subsistante de la grande persécution d'abd el Rahman II et de Mohammed, son fils, tempéra les ardents courages des candidats au martyre : car l'exemple du généreux Pelayo ne paraît pas avoir été fertile en imitateurs. Mais la haine demeura désormais profonde et irréconciliable entre les deux religions, qu'aucun pacte ne pouvait plus réunir.

Malgré le relâchement apparent de la foi sous son règne, abd el Rahman paraît avoir encore été plus sévère envers l'hérésie musulmane qu'envers l'orthodoxie chrétienne. En 936, un soi-disant prophète, nommé Hanim, parut dans les monts de *Gomera*, et entraîna, par ses prédications, une foule ignorante. Loin d'imposer à ses disciples une doctrine plus sévère que celle du Koran, il leur permettait des prières plus courtes et des jeûnes moins rigoureux; il les dispensait du *alhag*, ou pèlerinage à la Mecque, et les autorisait à manger de la chair de truie, parce que Mahomet n'avait défendu que le porc; enfin il joignait à toutes ces dispenses une foule de pratiques vaines et ridicules. Les populations accouraient en

(1) Voyez pièces justif., n° 4.

foule autour du commode réformateur, et lui apportaient la dîme de leurs fruits et de leurs biens, qu'ils refusaient ensuite de payer au khalife : car toute nouveauté était bien venue de ce peuple mobile, digne fils de cette terre d'Orient, toujours fertile en prophètes.

Les agents du khalife s'emparèrent de cet homme, ainsi que de son associé Yahlaf, et d'une prophétesse nommée Theliat, qui partageaient avec lui les prières et les dons des fidèles. Après avoir fait examiner ses doctrines par des *alfaquis* (interprètes du Koran), qui ne pouvaient manquer de les trouver mauvaises, et qui déclarèrent Hanim un hérétique et un imposteur, abd el Rahman donna l'ordre de le faire mourir. Son corps fut attaché à un poteau sur le lieu de son supplice, et sa tête envoyée à Cordoue. C'est là, du reste, la seule trace que l'on rencontre, dans l'histoire des Ommyades, d'une persécution religieuse contre des musulmans : non que l'esprit humain, impatient de toute servitude, même sous le joug du Koran, ne sente parfois le besoin de protester contre ce joug qui lui pèse ; mais il faut que tous les schismes, en Orient, soient en même temps des révoltes politiques, et tous les réformateurs sont condamnés à être des conquérants. Nous verrons plus tard l'Afrique et ses Berbers se charger de ce rôle, et raviver par la conquête les convictions attiédies des Arabes de Cordoue.

CHAPITRE V.

ORGANISATION CIVILE ET POLITIQUE DES ARABES.

—

L'organisation civile et politique de l'empire arabe ayant atteint sous abd el Rahman III sa forme définitive, c'est ici qu'il convient de placer le tableau complet de cet ordre social dont l'histoire ne nous a guère révélé qu'une face, tout extérieure et toute militaire. La triple division que nous avons suivie chez les Goths, l'église, le pouvoir royal et la loi, n'est plus possible ici : car la royauté, chez les Arabes, absorbe en elle tous les pouvoirs, incarnés en quelque sorte dans la personne du khalife. Nous essaierons donc d'une division mieux appropriée au caractère de l'état social chez les Arabes : nous considérerons d'abord l'état pris sous une forme abstraite et indépendamment du souverain dans lequel il se résume, c'est-à-dire la nation avec ses impôts, ses revenus, son commerce, son agriculture, sa population, son armée et ses flottes ; nous passerons ensuite à l'administration, c'est-à-dire au pouvoir royal dont elle é-

mane, et aux pouvoirs subalternes auxquels il délègue une partie de son autorité; enfin nous terminerons plus tard l'histoire de l'empire arabe par l'examen de la loi musulmane, c'est-à-dire de la religion, dont il est impossible de séparer la loi, car elles rentrent sans cesse l'une dans l'autre. Telles sont les seules divisions dont est susceptible cette singulière société, où la confusion perpétuelle des pouvoirs, réunis en un seul, engendre à la fois et l'unité la plus tyrannique et les plus déplorables discordes.

Ire Section. — ORGANISATION CIVILE.

Monnaies et impôts.

Commençons par les impôts, qui sont en général la mesure la plus exacte de la force d'un empire, quand toutefois il ne plie pas sous le faix qu'il supporte.

Nous avons vu sous le règne d'abd el Rahman II la situation des chrétiens Mozarabes et les contributions qui pesaient sur eux. Long-temps avant cette époque, en 734, la charte d'al Boacen (1) donne une idée exacte des relations des vaincus avec les vainqueurs et fixe les redevances que leur imposait la conquête. En général, le principe sur lequel semble basée l'assiette des impôts au milieu de ces populations mixtes, c'est que les chrétiens paient le double des musulmans (*ut christiani pectent dupliciter quam*

(1) Voyez t. II, p. 505.

mauri). Dans les premiers temps de l'invasion musulmane, l'impôt, on s'en souvient, avait été fixé au cinquième du revenu pour les villes qui avaient résisté, et au dixième seulement pour celles qui avaient ouvert leurs portes; mais cette différence, née de la conquête, s'effaça bientôt après elle. L'islam, impartial dans ses rigueurs, voulut faire peser également son joug sur toutes les populations vaincues, et l'émir al Samah, en 720, abolit cette inégalité, et imposa tous les infidèles au cinquième de leur revenu, tandis que les musulmans n'en payaient que le dixième ou moins encore.

Mais, avant d'entrer dans le détail des revenus de l'empire, nous essaierons, malgré les difficultés sans nombre dont cette matière est hérissée, d'établir la valeur des monnaies arabes (1). Le poids d'un grain d'orge de moyenne grosseur, qui répond aussi à notre *grain*, est la base de ce système monétaire. Le mitcale d'argent, qui, avant d'être une monnaie, n'était qu'un poids, comme l'indique son nom, fut fixé par le khalife Omar, suivant Mouradjea (2) et Makrizy (3), au poids légal de 100 grains d'orge, et le *dirhem* ou drachme, qui répond

(1) Du temps de Mahomet et de ses successeurs immédiats, les Arabes n'avaient pas de monnaie qui leur appartînt en propre; ils se servaient de monnaies grecques ou persannes que les conquérants de l'Espagne apportèrent dans la Péninsule. Suivant Elmacin, le khalife abd el Melek est le premier qui en fit frapper à son nom, en l'an 76 de l'hégire. Suivant Makrizy, Omar, dès l'an 18, en avait fait fabriquer. Abd el Rahman II est le premier souverain de la Péninsule qui y fit frapper des monnaies arabes.

(2) Mouradjea d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*. Voyez *Code religieux*, au chapitre *De la dîme*.

(3) *Traité des monnaies arabes*, par Makrizy, traduit par Sylvestre de Sacy, pages 5 à 17.

à peu près à notre *gros*, à 70 grains. Le dirhem se subdivisait en karats de 5 grains chacun et du poids d'un *silique*, espèce de gousse qui sert aussi de base au système de pesage des Arabes. Quant à la valeur, Pedro de Cantos Benitès (1) fixe le mitcale d'argent à la dixième partie du maravédi d'or, c'est-à-dire à 5 réaux de veillon, ou 1 franc 30 centimes, ce qui donne au dirhem une valeur de 91 centimes, ou trois dixièmes de moins que le mitcale.

Maintenant, pour fixer la valeur du mitcale d'or, nous savons par Makrisy que le rapport de l'or à l'argent, dans les premiers temps de l'hégire, était de un à dix, ce qui donne au mitcale d'or une valeur de treize francs, (2) la même que celle du maravédi d'or ou de l'*écu d'or*, synonyme de mitcale dans l'Espagne chrétienne; seulement le rapport de l'or avec l'argent ayant souvent varié, et la valeur proportionnelle de l'or ayant augmenté (3), il en est résulté de continuelles variations dans la valeur des monnaies arabes. C'est ainsi que le dirhem a été réduit, suivant Mouradjea, de 70 grains à 50, la moitié du poids et de la valeur du mitcale, au lieu des sept dixièmes.

Quant aux dinars, nous savons qu'en l'an 191 de l'hégire, ils étaient égaux aux mitcales d'or, soit 13 francs, bien que leur valeur depuis ait souvent varié. Le rapport du dirhem au dinar n'a pas été moins

(1) *Escrutinio de monedas antiguas*, ch. XIV.

(2) L'estimation de M. de Hammer, *Lander Verwaltung unter dem Khalifate*, s'éloigne peu de la mienne : car, dans tout son ouvrage, il assimile le mitcale d'or au ducat, soit un peu plus de 12 francs.

(3) Le rapport de l'or avec l'argent est aujourd'hui environ de un à seize : ainsi, en comparant avec le temps d'Omar, l'argent a dépassé de six dixièmes son ancienne proportion avec l'or, c'est-à-dire que l'or a acquis en sus un peu plus de moitié de sa valeur en argent.

flottant, puisque Makrisy nous apprend qu'il a été tantôt de 18, tantôt même de 34 pour un.

Ceci posé, venons maintenant au taux et à la répartition des impôts, assis, comme nous l'avons dit, dans la proportion d'un cinquième du revenu pour les juifs et les chrétiens, et d'un dixième ou moins encore pour les musulmans. L'impôt direct, basé non pas sur le fonds, mais sur ses produits, avait nom *zekah* ou purification. Conde (t. I, p. 270) le définit « ce que la loi ordonne de donner à Dieu et au souverain, comme un moyen assuré de légitimer et de conserver tous les biens qui nous restent. C'était le dixième de tous les fruits qui naissent de plant ou de semence, des produits du commerce ou de l'industrie, des mines exploitées par des particuliers et des trésors trouvés : sur ces derniers, le khalife prélevait le cinquième ». Le *zekah* ne se payait pas sur les ouvrages d'orfévrerie, sans doute de peur de décourager ce genre d'industrie, que les peuples de l'Orient ont toujours cultivé. Le *zekah*, à vrai dire, n'était pas un impôt : c'était une dîme plus religieuse encore que civile, fort différente du tribut [*kharadj*] et de la capitation [*djizièh*] (1) que la loi du prophète impose aux territoires et aux peuples conquis. Cette dîme tenait lieu d'impôt aux musulmans, et c'était le seul impôt direct qui fût exigé d'eux; mais les deux sexes l'acquittaient également.

La base du *zehah* variait selon la nature des objets auxquels il s'appliquait, et son nom de dîme

(1) Le *djizièh* s'appuie sur ce texte du Koran : « Opprime-les jusqu'à ce qu'ils » paient le tribut et soient soumis. » Cependant il est défendu aux chefs militaires de l'arracher par la force des armes. (Hammer, p. 116.)

(*ashar*) n'impliquait pas toujours exactement le dixième des produits ainsi purifiés. Sur les espèces d'or et d'argent, par exemple, on ne payait que deux et demi pour 100, d'après ce texte du Prophète, cité par l'Hedaya (1) : « Sur deux cents dirhems, prenez un *zekah* de cinq dirhems, et sur vingt mitcales d'or, un demi-mitcale. » Il en était de même pour les troupeaux et pour les biens meubles. Les biens de la terre étaient seuls taxés au dixième. Les marchandises, quoi qu'en dise Conde, ne payaient que le quarantième. L'Hedaya est précis sur ce point.

Un impôt variant du quarantième au dixième n'était certes pas une charge bien pénible pour un peuple qui ne payait pas d'autre impôt direct, surtout si l'on songe que, sous la même loi, l'impôt foncier en Turquie s'élève aujourd'hui à 25 et à quelquefois 50 pour 100 sur les produits du sol (2), et que, dans nos états modernes, il flotte d'ordinaire entre le dixième et le cinquième du revenu.

La destination du *zekah* étant essentiellement religieuse, ses produits devaient être consacrés aux pauvres, ce qui n'empêche pas Conde de nous dire qu'ils servaient « aux dépenses du khalife et de ses minis-
» tres, à la défense du pays, aux frais de la guerre,
» à élever et à entretenir les édifices publics, mosquées,
» bains, fontaines et écoles, y compris le traitement
» des maîtres ; aux ponts et chaussées, au rachat des
» captifs, et à l'entretien des pauvres, bons musul-

(1) L. Ier, ch. 3. L'Hedaya est le code des Musulmans de l'Inde ; nous en parlerons plus loin avec détail, au chapitre de la législation. Le livre Ier tout entier ne traite que du *zekah*. Voyez aussi Mouradjea d'Ohsson, *Code politique*, liv. Ier, ch. 2, et *Code religieux*, article *Dîme*.

(2) Voyez Mouradjea, *Cod. polit.*, l. Ier, ch. 2.

» mans, qui accomplissaient leurs cinq *azalah* ou » oraisons par jour : car ceux qui n'observent pas » cette loi et qui ne paient pas le *zekah*, c'est la » doctrine de la *sonna* de n'avoir pas commerce avec » eux, et de leur refuser la sépulture. »

Les produits du *zekah* primitif, lors des premiers temps de l'islam, n'ayant pas la même importance, dûrent en effet, comme le veut le Koran, être consacrés tout entiers aux pauvres et au service de Dieu; mais, ce revenu ayant pris un accroissement immense avec la propagation de l'islam, sa destination dut changer : dès lors, probablement, on l'employa, ainsi que l'affirme Conde, non seulement à des œuvres pies, mais aussi aux dépenses de l'état, toujours *pour le service de Dieu*, dirent les commentateurs, en faisant prêter le texte élastique de la loi.

Quant au produit du *zekah*, impôt acquitté le plus souvent en nature, destitué, comme nous le sommes, de tout point de départ, il nous est fort difficile d'en apprécier la valeur. Mais, au dire de Conde, indépendamment des fruits du *zekah*, qu'il excepte de son calcul, la somme des autres impôts, tous réunis, s'élevait à 12 millions de mitcales ou dinars d'or, environ 156 millions de francs, et à 162, suivant Hartwell. Ce revenu provenait : 1° des droits de douanes, appelés *mokharifaz*, droits qui montaient au huitième de la valeur des objets, ou à douze et demi pour cent, et rendaient, d'après Hartwell, 765,000 dinars (9,945,000 francs); 2° du *kharadj*, ou impôt du cinquième du revenu (1), acquitté pro-

(1) *Kharadj*, en Turquie, aujourd'hui signifie l'impôt mis sur toute espèce de terre; mais, dans les premiers temps de l'islam, les fidèles ne payèrent que la dîme (*ashar*), et les infidèles le *djiziéh* et le *kharadj*. Toute terre connue,

blablement en nature comme le *zekah*, par les Mozarabes et les juifs, impôt qui rendait, au dire du même auteur, un peu plus de 6 millions de dinars (80 millions de francs). Dans cette somme il faut comprendre sans doute le *djizieh* (rétribution), sorte de cens personnel ou capitation que payaient en outre les *zimmees* (tributaires infidèles), pour racheter leur religion, leur vie et leur liberté. Ce *djizièh* se divisait en trois classes, et, suivant leur fortune, les contribuables payaient par mois un, deux ou quatre dirhems (1). Les pauvres, les femmes, les enfants, les moines et les esclaves, en étaient exempts. 3° Du *taadyl*, impôt sur les boutiques; 4° du *cabala* (*gabela*, gabelle), droit de dix pour cent sur la vente des biens (2). Enfin, l'une des sources de revenu les plus importantes était le produit des mines qui appartenaient au khalife.

En évaluant maintenant les produits du *zekah*, par un calcul fort arbitraire, à la moitié seulement de ce que payaient les chrétiens et les juifs, nous trouverons un chiffre de 40 millions de francs à ajouter aux

dit Ebn Dschemaat, paie ou la dîme ou le *kharadj*. Le taux de ce dernier était en rapport avec la fertilité de la terre : c'est dire assez qu'il variait souvent. Ainsi le khalife Othman imposa un *kharadj* de 10 dirhems sur le *dscherib* de vignobles, de 8 sur les palmiers, de 6 sur les cannes à sucre, de 5 sur les prairies arrosées, et de 4 sur les prairies sèches. Le *dscherib* est une mesure de 10 *kasseb* carrés, et le *kasseb* de 6 aunes. Voyez à ce sujet de longs détails dans Hammer, p. 119 à 130.

(1) Mouradjea nous apprend qu'aujourd'hui encore cette capitation est la même en Turquie; elle était la même au temps où fut composé l'Hedaya, c'est-à-dire au XII[e] siècle. C'est presque le seul exemple d'un impôt qui n'ait pas varié dans le cours de douze siècles; il faut le Koran pour expliquer une pareille immobilité.

(2) L'impôt est demeuré espagnol, comme son nom. L'*alcabala* est un droit que le roi d'Espagne perçoit encore sur la vente des biens.

156 de Conde et aux 162 de Hartwell (1), ce qui donne pour le revenu total de l'état environ deux cents millions (2).

C'est peu sans doute pour un empire aussi riche et aussi peuplé que l'était l'Espagne arabe; mais sans parler de la rareté de l'argent monnayé chez un peuple que la servitude rendait méfiant, et qui aimait mieux, comme tous les peuples de l'Orient, enfouir son or que de le faire fructifier, il faut ajouter encore à ces revenus fixes d'autres revenus éventuels : ce sont d'abord les contributions extraordinaires, qu'au dire d'Hartwell (p. 304), le khalife levait en cas de guerre ou pour des constructions publiques, sous le nom de *cabala;* ce sont ensuite les immenses dépouilles de la guerre, autre espèce de dîme, que les algarades musulmanes prélevaient chaque année sur les chrétiens. Il est impossible d'évaluer ce revenu flottant de la guerre et de la conquête, mais

(1) Quoique le chiffre fixé par Hartwell diffère peu, en apprence, de celui de Conde, qu'il ne dépasse que de 6 millions, il y a cependant entre les deux évaluations une immense différence : car Hartwell semble comprendre dans son calcul l'impôt du *zekah.* « Les revenus de l'Espagne sous abd el Rahman III, dit cet auteur (Murphy, p. 168), montaient à 5,480,000 dinars d'or (un peu plus de 71 millions de francs), produit des taxes, et 765,000 dinars (9,945,000 francs) qui provenaient des marchés (*markets*, sans doute les droits de douanes), outre le tribut d'un cinquième levé sur les chrétiens et sur les Juifs, et dont le produit égalait celui de tous les autres impôts. » Le produit total serait donc 12,490,000 dinars, ou 162,370,000 francs. Le même auteur, p. 303, porte ce chiffre un peu plus haut, et fixe le revenu de l'état, sous le même khalife, à 12,945,000 dinars, ou 168 millions de francs. Je n'ai pas hésité cette fois à préférer le chiffre de Conde, dont les évaluations n'ont rien d'exagéré.

(2) On pourra juger par la complication de ces calculs et les contradictions des divers historiens des difficultés que j'ai rencontrées dans cette analyse des impôts de l'Espagne arabe; il suffira de dire que j'ai dû recommencer quatre ou cinq fois cette partie de mon travail; j'espère du moins que ce travail n'aura pas été tout à fait sans fruit.

tout annonce qu'il était très considérable (1). Le quint, comme on le sait, en appartenait au khalife, et il ne fallut pas moins, pour employer tous ces trésors, que le luxe toujours croissant des derniers souverains de Cordoue, et les vastes constructions dont ils dotèrent l'Espagne (2).

Du reste, pendant le règne des derniers Ommyades, l'empire, à la veille même de sa chute, était parvenu à un point de richesse et de prospérité vraiment fabuleuses. La population s'accroissait chaque jour sur ce coin de terre favorisé, l'un des plus fertiles du globe. Des manufactures nombreuses de tissus de soie, de coton et de draps, avaient été établies sur tous les points du royaume, et les Arabes étaient surtout renommés pour la teinture des cuirs et des étoffes. C'est à eux que l'Espagne doit l'usage de l'indigo et de la cochenille, ainsi que les riches porcelaines et les belles faïences colorées qu'on admire à l'Alhambra. Enfin, le papier qui se fabriquait à la Mecque, dès l'an de l'hégire 88, s'introduisit en Espagne au XII[e] siècle, et les Espagnols substituèrent le lin au coton, dont les Arabes se servaient. Le sol de la péninsule, riche de tout temps en métaux précieux,

(1) Shakspear, *apud* Murphy, p. 104, fixe arbitrairement le produit des dépouilles de la guerre, pendant une partie, qu'il ne précise pas, du règne d'abd el Rahman III, à 765,000 dinars, non compris le quint du khalife; mais on remarquera que cette somme est la même que celle qu'Hartwell, p. 168, fixe au produit des marchés ou douanes : il y a ici confusion évidente.

(2) Abd el Rahman III, suivant Hartwell, p. 168, assigna un tiers de ces vastes revenus aux dépenses de l'armée, un autre au trésor public, et le troisième aux constructions publiques, dont le palais d'Azzarah fut la principale, ce qui ne l'empêcha pas, suivant le même auteur (p. 104), de laisser en mourant la somme prodigieuse de cinq mille millions d'argent monnayé (*five thousand millions of money*). Il y a encore ici erreur évidente : c'est sans doute cinq millions de dinars, ou 65 millions de francs.

abondait en mines d'or, d'argent, de mercure, et d'autres métaux plus communs (1). Les plus productives étaient celles de Jaen, de Bulche, d'Aroche, et des monts des Algarves. La célèbre mine de mercure d'Almaden, déjà connue des Romains, était la plus riche et la plus ancienne du monde. Les sables aurifères du Darro, dans la *vega* de Grenade, enrichissaient aussi le trésor des khalifes. On trouvait des pierres précieuses sur la côte de Malaga et de Beja, du corail sur la côte d'Andalousie, et des perles près de Tarragone. Enfin, la montagne de Cardona, en Catalogne, donnait le sel le plus abondant et le plus beau de l'Europe.

La longue paix dont l'Espagne avait joui sous al Hakem, et le règne d'al Mansour, qui avait rejeté au dehors tout l'effort de la guerre, avaient fait faire à l'agriculture d'immenses progrès. L'art de fumer les terres et de les arroser (2) avait été porté à son plus haut point. Un mince filet d'eau, grâce à des tranchées habilement ménagées, portait la fertilité dans une vaste étendue de terrain. Des aqueducs furent construits, des étangs artificiels (*albuheras*) furent

(1) Les puits creusés par les Arabes pour extraire le minerai étaient carrés, et ceux des Romains étaient ronds. On peut encore aujourd'hui les distinguer à leur forme. Bowles, *Natur. hist. of Spain*, en a vu plus de 500 près de Linarès, dans le royaume de Jaen.

(2) Dans le pays de Valence, où existent encore toutes les traditions de l'irrigation et de la culture arabes, où l'on voit encore dans les champs les fossés et les conduits tracés avec l'astrolabe, le cultivateur sait, à heure fixe, quand l'eau arrivera dans son champ, la quantité qu'il lui en faut et le temps qu'elle y restera, et il ouvre ou ferme à propos les vannes qui servent de barrière aux eaux ; la plus légère négligence de sa part l'exposerait à une amende qui lui serait imposée par un tribunal composé des principaux intéressés. Ce tribunal tient ses séances chaque dimanche à la porte de l'église. Comme le khadi arabe, il entend les griefs exposés, verbalement, et rend la sentence sur le lieu et sans appel. (De la Borde, *Voy. pittor.*, t. II, part. 1.)

creusés pour tenir en réserve les eaux pour l'irrigation. Tous les arbres dont le climat si varié de la Péninsule permettait la culture (1), et les fleurs embaumées de l'Orient, que les Arabes aiment à l'égal des parfums (2), y furent introduits des pays du midi comme de ceux du nord. Ainsi, c'est aux Arabes que l'Espagne doit le riz, le coton, la canne à sucre (3), le safran; le dattier, qui ne mûrit que sur quelques points du sol de la Péninsule, y a été cultivé par eux, surtout à Elche, près d'Alicante, où une forêt de ces arbres poétiques couvre le sol de sa végétation tout africaine. Enfin, la nombreuse collection d'ouvrages arabes sur l'agriculture prouverait seule à quel haut degré de perfection cet art était parvenu en Espagne.

Aussi, rien n'égale la beauté du spectacle que devaient offrir, dans cet âge d'or de l'agriculture espagnole, la riche *huerta* de Valence, encore aujourd'hui l'un des coins de terre les plus productifs et les mieux arrosés du monde; la pittoresque *vega* de Grenade, jardin d'oliviers et d'orangers de trente lieues de long, arrosé par cinq fleuves, et caché, pour ainsi dire, au reste du monde, dans les profonds ravins de

(1) Lors du partage fait par le roi Fernando II du territoire de Séville, qu'il venait de conquérir, on voit figurer dans les lots plusieurs millions de pieds d'oliviers. Le nombre des presses à huile montait, dit-on, à plus de 100,000. (Hartwell, 264 à 271.)

(2) Les Arabes ont aussi consacré un soin tout spécial à l'horticulture. La *Cour des lions*, à l'alhambra de Grenade, donne une idée assez exacte de ce que devait être un jardin moresque. Ce sont de longues plates-bandes de fleurs et de rosiers arrosées par des ruisseaux d'eau vive qui jaillissent de bassins de marbre; le tout entouré de portiques et de hautes murailles qui dérobent à tous les regards ces mystérieux asyles, cachés comme la vie des Orientaux.

(3) La canne à sucre, introduite en Espagne par les Arabes, est encore cultivée aujourd'hui sur le littoral du midi, notamment à Velez Malaga. La culture du riz est poussée à un haut point de perfection dans le royaume de Valence.

la *sierra Nevada*, la plus haute de toute l'Espagne; le fertile bassin du Guadalquivir, s'étendant à perte de vue le long des croupes verdoyantes de la *sierra Morena*, avec les douze mille villages qui se groupaient autour de Cordoue, la reine de la vallée. La triste Espagne, dans sa désolation actuelle, est encore fière de ces trois *vegas*, comme de trois oasis, qui semblent plus frais et plus délicieux encore au sein des arides plateaux qui les entourent.

Mais c'est surtout sous le fils d'abd el Rahman III que l'agriculture arabe devait prendre son plus complet développement. « Ce bon roi, disent les chroni-
» ques, changea les lances et les épées en pioches et
» et en rateaux, et ces populations inquiètes et belli-
» queuses en paisibles laboureurs (1). Les plus illus-
» tres scheiks se faisaient gloire de cultiver eux-mê-
» mes leurs jardins, et les khadis et les alfaquis se
» complaisaient à l'ombre tranquille de leurs vignes.
» Tous abandonnaient les cités pour aller passer aux
» champs les deux seules saisons qu'on y passe sous
» ce climat brûlant, le printemps et l'automne. Enfin
» des peuplades entières, suivant les antiques habi-
» tudes du désert, reprenaient au milieu de la vie ci-
» vilisée la vie errante du bédouin; uniquement oc-
» cupées de l'élève des troupeaux, elles passaient,
» suivant les saisons, d'une province à une autre,

(1) Le grain était séparé de la paille par les pieds des bœufs, méthode encore usitée en Espagne. Il ne paraît pas que les Arabes aient dépassé, dans la production du blé, la limite de leurs besoins, car leur religion leur défendait de vendre leur superflu aux étrangers. Dans les années d'abondance, l'excédant de la récolte se conservait dans des trous creusés dans le roc et garnis avec de la paille, comme les *silos* dont on se sert encore en Afrique. A la naissance de chaque enfant, on remplissait de blé un de ces *silos*, qui plus tard était destiné à devenir sa propriété. (*Jacob's Travels in Spain*, p. 216.)

» avec ces troupeaux nomades comme elles, en quête
» des pâturages que l'été brûle dans la plaine et épar-
» gne sur les monts. »

Dès la plus haute antiquité, on le sait, cette vie pastorale et errante avait été celle des Arabes. Émigrant sans cesse d'un pâturage à un autre, quand l'herbe était épuisée, ils cherchaient en été les pentes des monts exposées au nord et à l'est, et en hiver les plaines abritées à l'ouest et au midi; imitant ainsi, dit un auteur arabe, les grues, qui passent leur *mesaïfa*, ou saison d'été, dans l'Irak ou dans la Chaldée; et leur *mesta* (1), ou saison d'hiver, en Egypte et dans les terres de ponent. On sait en effet que, sous la même latitude, les hauts plateaux de l'Asie centrale sont incomparablement plus froids que les terres plus basses de l'Occident, telles que l'Egypte et le Magreb. En émigrant vers cet Occident, le grand chemin des races, les populations primitives du monde n'avaient pas eu besoin, comme ces oiseaux voyageurs, de se diriger vers le midi pour chercher des climats plus chauds. Le sens des grandes migrations de peuples, à leur point de départ, a toujours été de l'est à l'ouest, et sous la même zone du globe. Ainsi les peuples pasteurs de l'ouest et du nord de l'Asie avaient remonté le cours du Danube, et conquis l'Europe de pâturage en pâturage, en chassant devant eux leurs immenses troupeaux. Ainsi les Arabes eux-mêmes, en conquérant l'Afrique et l'Espagne, avaient aussi suivi le che-

(1) On reconnaît ici l'origine arabe du nom espagnol de *mesta*, l'assemblée suprême qui règle les migrations des grands troupeaux de l'Estramadure. Ces Arabes, dit le même auteur, Damir, cité par Conde, s'appelaient *moedinos*, ou vagants : de là peut-être le nom de *mérinos*, appliqué aux chefs des bergers aussi bien qu'aux troupeaux eux-mêmes. (Conde, I, 488.)

min du soleil; et, gardant, même sur ce sol plus limité, les habitudes errantes d'un peuple à l'aise dans l'espace, ils donnaient l'étrange spectacle de tribus de Bédouins campant avec leurs troupeaux à quelques lieues de l'élégante et docte capitale d'al Hakem (1).

Commerce.

Quant au commerce, nous manquons de données exactes pour en évaluer l'étendue et la nature. Cependant les vagues indications des historiens arabes nous permettent d'apprécier les vastes relations de la marine et du commerce andaloux avec presque tous les peuples qui bordent la Méditerranée. Nous ne prétendons certes pas comparer l'empire fondé en Espagne par les Arabes avec l'organisation essentiellement commerçante de Tyr et de Carthage, et de leurs colonies. L'émirat de Cordoue, pendant toute sa durée, fut un établissement militaire et politique avant tout, un poste avancé jeté par les Arabes sur le sol de l'Europe; le commerce pour lui ne fut jamais qu'un accident, qu'un hors-d'œuvre, et non le but même de sa fondation, comme dans les colonies tyriennes ou carthaginoises.

(1) M. de la Borde n'ose pas décider si c'est aux Arabes que l'on doit cet usage de faire voyager les troupeaux pour rendre leur laine plus fine; mais l'usage existait certainement en Arabie et chez tous les peuples pasteurs longtemps avant d'être importé en Espagne. Le climat commandait le changement de pâturages, et l'expérience fit voir que la laine n'avait qu'à y gagner. Quant à la finesse des laines espagnoles, leur réputation est établie depuis bien des siècles. Parmi les présents faits à Charlemagne et à Charles le Chauve par des souverains de l'Orient étaient des laines et des draps de la plus grande finesse, fabriqués à Cordoue. (*Voyage pittor.*, t. II, p. 41.)

Il est cependant une chose qu'il ne faut pas perdre de vue : c'est que la puissance de l'islam, c'est que l'islam lui-même est né du commerce, et que Mahomet, avant d'être un législateur, était un négociant, et le fut encore après. L'Arabie, placée au centre du monde connu des anciens, baignée de tous côtés par des bras de mer assez larges pour la défendre, assez étroits pour permettre les échanges avec les peuples voisins, s'était servie de son heureuse position pour le commerce avant de s'en aider pour la conquête. Longtemps avant Mahomet, les aromates et les drogues de l'Arabie, avec les épices de l'Inde et l'or de l'Afrique, formaient, pour les nombreuses cités situées sur les côtes de la péninsule arabe, l'objet d'un vaste commerce de transit, que voituraient à travers le désert les chameaux de ces Bédouins, restés pauvres et sans besoins à côté des besoins factices et des richesses du monde entier.

D'ailleurs la forme même sous laquelle s'établissaient ces relations aidait singulièrement à la diffusion de la puissance des Arabes sur tous les points du monde ancien. De nos jours, un vaisseau qu'une spéculation commerciale envoie au bout du monde emporte en quelque sorte un morceau de cette patrie qu'il abandonne, et jette l'ancre avec lui sous des cieux étrangers. En traversant le globe tout entier, en changeant deux ou trois fois de climat, cette colonie flottante, à quelque point qu'elle aborde, reste isolée des populations qu'elle rencontre, et revient au port d'où elle était partie, sans avoir ni perdu ni échangé une seule des habitudes sociales qu'elle avait emportées.

Mais la caravane, flotte vivante qui navigue aussi

à travers le désert, tient à la fois et de l'entreprise commerciale et des anciennes migrations des habitants primitifs du monde. Des femmes, des enfants, des familles, des peuplades entières en font partie, prêtes à planter leurs tentes et leur patrie partout où se rencontrent ces deux grands besoins de la vie pastorale, de l'herbe et de l'eau. Voyageant d'ailleurs dans un milieu de température toujours à peu près le même, changeant de cieux sans changer de climat, rencontrant partout les mêmes mœurs, les mêmes besoins, et presque la même langue, une assimilation plus facile s'établit partout entre les indigènes et les nouveaux venus, et le commerce, entre ces populations homogènes dans leur barbarie, est un lien bien plus puissant qu'entre des peuples civilisés.

Long-temps avant Mahomet, nous l'avons dit, la grande famille d'Ismael, répandue sur toute la zone de notre hémisphère qui lui appartient, du 15e environ au 35e degré de latitude, et depuis l'Inde jusqu'aux Colonnes d'Hercule, avait entre toutes ces branches les relations qu'implique une commune origine. Le commerce, d'ailleurs, chez les peuples peu avancés en civilisation, grandit de l'importance que n'ont pas tous les autres rapports sociaux, et remplit à lui seul toutes les lacunes d'une société naissante. L'échange des idées se fait en même temps que celui des besoins; les peuples, qui ne se touchent que par le trafic ou par la guerre, s'habituent à respecter ce lien pacifique qui les unit; le danger même ennoblit les spéculations du lucre, et l'intérêt général épure et agrandit les calculs de l'intérêt privé.

Les marchands, dans notre civilisation européenne, ne sont que des calculateurs plus ou moins habi-

les qui mettent leur fortune au service d'un besoin, et la perdent quand ils ont mal calculé; les marchands, dans l'Orient, sont de grands, de hardis pacificateurs d'une société à demi barbare, qui vouent leur vie et leur fortune à satisfaire ses besoins réels, et qui enseignent aux peuples les biens au lieu des maux à échanger entre eux. Les marchands de l'Orient sont les véritables rois du désert, qu'eux seuls osent traverser sans une pensée de pillage ou de guerre. Le commerce seul put révéler à Mahomet la communauté d'origine et de mœurs qui existait, sur cette vaste zone de l'ancien continent, entre toutes les branches de la famille arabe. Les pacifiques caravanes des marchands de la Mecque avaient frayé pour lui le chemin de la conquête, et la guerre cette fois, comme dans les conquêtes phéniciennes et carthaginoises, se mit à la suite du commerce.

Mais le commerce, à son tour, profita de cette immense diffusion de l'islamisme sur la face du monde ancien, et reçut de la conquête plus d'aide encore qu'il ne lui en avait prêté. Un lien nouveau s'établit entre toutes ces peuplades que rapprochaient déjà la langue et l'origine. Si peu qu'ait duré la grande unité de l'islam, sous les premiers successeurs de Mahomet, on sent quelle impulsion elle dut donner aux échanges entre tous les points, même les plus distants, du monde musulman. En subjuguant toute la partie méridionale du bassin de la Méditerranée, et en menaçant l'autre, l'empire de l'islam se condamnait, malgré les répugnances du prophète, à devenir une puissance maritime. Les flottes partagèrent dès lors avec les caravanes l'exploitation commerciale de ce vaste empire, et des liens étroits d'intérêt s'établirent entre tous

ces pays, unis l'un à l'autre, malgré la distance, par une même foi, une même loi et un même souverain. Maîtres de la Perse et de l'Egypte, les successeurs de Mahomet, frappés des immenses richesses que traînait à sa suite le commerce de ces deux pays avec l'Inde, s'associèrent avec empressement à ce vaste système d'échanges, et creusèrent encore, bien loin de le fermer, le canal où circulaient depuis tant de siècles les richesses de l'Orient.

Alors même que le lien politique fut rompu entre tous ces états, le lien commercial subsista encore : le schisme qui enfanta le khalifat de Cordoue, les révoltes et les fondations de dynasties qui déchirèrent en lambeaux l'héritage trop vaste du prophète, ne purent pas empêcher les relations constantes que de mutuels besoins entraînaient entre tous ces fragments d'un même peuple.

Malgré la haine profonde qui séparait les deux dynasties des Ommyades et des Abassides, les peuples, qui n'épousent pas toujours les haines de leurs rois, restèrent liés par le commerce, en dépit de la politique qui les divisait. La soie et la laine, brutes ou travaillées, l'huile, le sucre, l'ambre, la cochenille, le vif-argent, le fer, les métaux, les armes merveilleusement trempées de Tolède et de Cordoue, trouvaient dans les ports de la Syrie, de l'Afrique et de l'Egypte, des débouchés nécessaires. En retour de ces denrées de nécessité première, les ports des khalifes abassides, et plus tard ceux des Aglabites et des Fatimites, leurs rivaux, envoyaient à l'Espagne des objets de luxe, seules denrées que la riche et sensuelle Péninsule eût besoin d'emprunter à l'étranger. Alexandrie, vaste bazar où s'échangeaient les produits des trois

continents, fournissait à l'Espagne les épices et les trésors des Indes, et les esclaves que de tous les coins du monde on ramassait pour ce marché du genre humain.

Le principal port commerçant de l'Espagne était Barcelone, le grand intermédiaire des échanges avec la Gaule et le nord de l'Europe, et le principal chantier pour les bâtiments que l'empire de Cordoue fournissait aux peuples qui bordent la Méditerranée. Valence et Almeria avaient une importance presque égale, et cet immense commerce était en grande partie dans les mains des juifs, plus nombreux encore dans les villes maritimes que sur aucun autre point de la Péninsule. L'impulsion commerciale créée par le seul fait de l'existence d'un aussi vaste empire était si forte que, même après la chute du khalifat de Cordoue, les relations établies ne furent pas interrompues. Aux XIIe et XIIIe siècles, selon Hartwell, le port d'Almeria était surtout fréquenté, et Barcelone, jusqu'au XIVe, poursuivait encore sous les chrétiens ses hautes destinées commerciales. En 1397, elle avait sur les bords du Tanaïs un consul résident, qui offait des présents au fameux Timour-lenk ou Tamerlan. Il est inutile d'ajouter que la marine de l'Espagne arabe était nombreuse : elle comptait, dit-on, au delà de 1,000 vaisseaux marchands (1).

Les liens constants d'amitié qui existaient entre les empereurs grecs et les khalifes de Cordoue donnaient

(1) *Manuel géogr. et stat. de l'Esp.*, par Miñano, p. 311. Voyez aussi la courte notice de Casiri sur les auteurs arabes qui ont traité du commerce, et sur le traité spécial de Moslema aboul Khasem de Madrid, t. II, p. 239. Suivant cet auteur, la balance du commerce des Arabes avec les étrangers était décidément en faveur des premiers.

une grande activité aux relations commerciales des deux peuples. Les belles esclaves grecques, formées dès l'enfance aux arts de la danse et du chant, et qui de temps immémorial ont peuplé les harems de l'Orient, étaient, dans la patrie de Miltiade, la marchandise la plus recherchée par les négociants andaloux. Mais une des branches les plus importantes du commerce des Arabes, surtout avec les pays chrétiens, c'était l'achat des esclaves et des eunuques destinés à la garde des harems de l'Andalousie. Cette odieuse recherche d'un luxe dépravé ne paraît pas avoir été connue des premiers successeurs du prophète, qui conservaient encore ses traditions de grandeur et de simplicité (1). Mais bientôt, le nombre des concubines des khalifes croissant avec la splendeur de leur trône, il fallut des gardiens pour ces troupeaux de femmes que la défiance orientale veut entourer de tant de vigilance, et les eunuques devinrent un des articles de commerce les plus lucratifs et les plus recherchés dans tous les pays musulmans.

Par un triste privilége, une nation, entre toutes, sembla être choisie pour fournir d'incorruptibles gardiens aux harems de l'Orient : c'étaient les Slaves ou Esclavons (2), qui, sauvages encore, et sans cesse en guerre avec la race de Charlemagne, alimentaient de prisonniers et d'esclaves les marchés du midi de

(1) Suivant l'Hedaya (l. XLIV) « c'est abomination de garder des eunuques à son service, parce que c'est un motif pour en faire. » Les échecs, les dés et le jeu sont également déclarés *abomination*. Il n'y a que trois délassements permis aux Musulmans, l'arc, le cheval et les femmes.

(2) Jordan (*De originibus sclavicis*, *pars* V, p. 40; *pars* IV, p. 102), cité par Gibbon, nous apprend que le mot *slava*, d'où dérive leur nom, signifie gloire. Ainsi c'est de cette étrange étymologie qu'est venu le mot d'*esclaves*. L'esclavage, il est vrai, naît de la guerre aussi bien que la gloire.

la France, où les vaisseaux andaloux venaient les acheter. Sans doute la vie et la virilité de ces barbares, à peine chrétiens, semblaient aux spéculateurs franks peu dignes de ménagements, et c'est alors qu'il s'établit à Verdun, comme le dit fort bien M. Reinaud, une sorte de grande manufacture d'eunuques (1), qu'on envoyait en Espagne et dans tout l'Orient. On leur donnait, ainsi qu'aux captifs de leur pays, le nom de *saklabi* (*sclavi*, esclave), et l'on s'habitua peu à peu à étendre ce nom à tous les captifs qui venaient du nord sur les marchés de l'Orient. La garde des émirs de Cordoue se composait de ces *saklabis*, qui fort probablement n'étaient pas tous dans une condition servile : sans doute, le khalife, à l'exemple des Césars du Bas-Empire, empruntait aussi à ces pays reculés des mercenaires libres auxquels il se fiait plus qu'à ses propres sujets pour la garde de sa personne sacrée.

Enfin les conquêtes et les invasions continuelles des Sarrasins d'Espagne et d'Afrique dans le midi de la Gaule durent entraîner avec ce pays de fréquents rapports commerciaux. On peut en dire autant de l'Italie, que la possession de la Sicile par les Aglabites avait liée en quelque sorte au continent africain; et même après que les Sarrasins eurent été chassés des continents de Gaule et d'Italie, le trafic des esclaves continua encore, et ne fut pas interrompu un

(1) On se rappelle involontairement, en lisant ceci, cette inscription qu'on lisait encore, au siècle dernier, dans je ne sais quelle ville d'Italie : *Qui si tagliano i puti meravigliosamente*. Cet odieux usage a du reste complétement cessé, et l'on est déjà fort embarrassé à Rome pour recruter la chapelle du saint père.

instant pendant toute la durée de la domination musulmane en Espagne (1).

Population.

A voir ces immenses déserts, destitués d'arbres et d'habitants, qui couvrent maintenant tout le centre de l'Espagne, peuplée uniquement sur le littoral, on a peine à se figurer que cette même Péninsule, malgré sa prodigieuse fertilité, ait nourri naguère trois fois le nombre d'habitants qu'elle possède aujourd'hui. Et cependant, quand l'histoire ne serait pas là pour témoigner de l'immense population de l'Espagne ancienne, sa longue et opiniâtre lutte contre Carthage et contre Rome atteste assez sa puissance, et la puissance d'un empire, c'est sa population. Nous n'adopterons pas les calculs ridiculement exagérées d'Osorius, qui porte celle de l'Espagne, sous Auguste, à 70 millions d'habitants. Mais pour ne citer que des sources moins suspectes, Pline (*Hist. nat.*, liv. III) nous apprend que la Bétique, ou Espagne ultérieure, avait à elle seule 185 villes; la Tarraconaise, ou Espagne citérieure, 294, et la Lusitanie 46; en tout 425. Et encore Pline ne compte-t-il que les principales et celles qui pouvaient facilement se prononcer dans l'idiome romain (*sermone latino dictu faciliora*). Long-temps avant cette époque, Caton le Censeur avait pris dans l'année de son consulat 400 villes, et

(1) Le peu de détails que l'on rencontre sur le commerce des Arabes d'Espagne se trouvent épars dans Murphy et Conde. Aschbach, trad. par Pâquis, t. Ier, p. 461, donne quelques renseignements, mais sans citer les sources; enfin M. Reinaud, p. 237 à 270, a traité la question du commerce des esclaves chez les Arabes avec autant d'étendue que de science.

le préteur Sempronius en avait détruit 300. Strabon, d'après un recensement fait sous Auguste, comptait à *Gadès* (Cadix) 600 chevaliers, et dans tout l'empire, ajoute-il, il n'existait, après Rome, que la ville de Padoue qui en contînt un plus grand nombre. Or on sait que pour être chevalier (*eques*) il fallait posséder un patrimoine de 400,000 sesterces, ce qui suppose à la ville de Gadès, resserrée sur son étroit îlot, une richesse et une population qu'elle devait avoir bien de la peine à contenir.

Quel que soit, du reste, le nombre des villes de l'Espagne romaine, les anciens écrivains rendent témoignage à son immense population (1) en appelant l'Espagne *le peuple aux mille cités*. Le plus grand nombre de ces cités se trouvait sur les côtes de l'est et du midi, plus rapprochées des deux peuples dominateurs de la Péninsule, Rome et Carthage.

La population de l'Espagne, fort affaiblie lors des incursions des barbares, s'accrut un peu sous la domination plus régulière des Goths, sans remonter pourtant à son ancien niveau. Mais la conquête arabe, grâce à l'inouïe modération des conquérants, qui laissèrent partout subsister à côté du culte vainqueur la religion et le peuple vaincus, grossit, somme toute, plutôt qu'elle ne diminua le nombre de ses habitants. Les continuelles immigrations des Arabes et des Berbers firent plus que combler le vide laissé par les Goths fugitifs, émigrés dans la Septimanie et dans le nord de l'Espagne. Les chrétiens, d'ailleurs, on le sait, demeurèrent dans les villes conquises par les Arabes, et l'accroissement de la population mar-

(1) Nec *numero Hispanos*, nec robore Gallos, nec artibus Græcos superavimus. (Cicero.)

cha bientôt de front avec le développement de la richesse publique et les progrès de l'agriculture.

La pieuse insouciance des gouvernements fondés sur l'islam ne leur ayant jamais permis rien qui ressemblât à un recensement général, il est impossible d'évaluer même approximativement le nombre de leurs sujets. Nous savons seulement par Conde qu'outre la capitale et les six grandes villes, chefs-lieux d'autant de provinces, Tolède, Merida, Saragosse, Valence, Séville et Tadmir, on en comptait quatre-vingts du second ordre et trois cents du troisième, sans parler des villages, des hameaux, des fermes isolées et des tours ou châteaux-forts, qui étaient innombrables. Bien loin de diminuer avec la chute de l'empire ommyade, cette population s'accrut encore par l'invasion des tribus berbères, et nous verrons l'Almoravide Youssouf se vanter que, dans ses vastes états du Magreb et de l'Espagne musulmane, on récitait pour lui la *chotbah* du haut de 300,000 chaires. Les famines même qui désolèrent si souvent le midi de l'Espagne sont une preuve nouvelle de l'excès de la population entassée sur cet étroit espace. Ces famines, impossibles aujourd'hui, grâce au progrès du commerce et aux prévisions des gouvernements, étaient alors très fréquentes, malgré la fertilité du sol de l'Espagne; elles accusent l'incurie de ces gouvernements fatalistes de l'Orient, qui la recevaient comme un fléau de Dieu, sans oser même lutter contre elle (1).

Nous avons parlé de la condition des chrétiens mozarabes sous la domination musulmane. Quant à leur nombre, nous ne possédons à ce sujet aucune

(1) Voyez l'excellent travail de M. Viardot sur la population de l'Espagne à ses différentes époques, t. II, p. 76.

donnée positive; nous voyons seulement dans saint Euloge que la population chrétienne abondait à Cordoue et dans ses environs, où elle possédait bon nombre de couvents et d'églises. Il en était de même à Mérida, et surtout à Tolède, comme le prouvent les fréquentes séditions de ces deux villes, et à Barcelone, même avant la conquête franque. Sans doute cette population vassale, toujours tenue en état de suspicion, avait abandonné les campagnes et les petites villes, où elle eût été plus facilement opprimée, pour se réunir dans les grandes, où elle formait une masse compacte, plus capable de lutter pour le maintien de ses droits.

Les seuls centres d'habitations des chrétiens hors des cités étaient les couvents, sorte de forteresse religieuse, autour de laquelle se groupaient les dépendants et les serfs du couvent, comme ailleurs les tenanciers du seigneur autour de la forteresse féodale. Mais ces couvents eux-mêmes étaient situés d'ordinaire près de quelque grande ville, sous la juridiction tutélaire de l'évêque et des comtes, leurs protecteurs naturels, quand ils n'étaient pas leurs plus redoutables oppresseurs. Peut-être cependant, en prenant pour base les impôts que payaient les chrétiens et les juifs, impôts qui montaient à plus de 80 millions, parviendrons-nous à nous faire une idée au moins approximative du chiffre des *zimmees*, ou tributaires infidèles de l'Espagne arabe. Si cette population tributaire, taxée, il est vrai, à un taux beaucoup plus élevé que celui des Arabes, payait à elle seule la moitié de tous les impôts réunis, en exceptant seulement le *zekah*, il semble qu'on ne peut guère l'évaluer à moins du tiers de celle de l'empire tout entier. Ce

n'est pas un chiffre que nous donnons ici, il serait trop arbitraire; mais c'est au moins une proportion, et elle n'a rien d'exagéré, si l'on songe à la manière dont s'opéra la conquête, en laissant dans les villes qu'elle occupait toute la population juive et presque toute la population chrétienne.

Quant aux juifs, il serait absolument impossible d'établir la relation de leur nombre avec celui des chrétiens, bien que ces derniers aient été certainement plus nombreux. Mais la population juive ne devait pas laisser que d'être considérable dans l'Espagne musulmane : car la tolérance et la douceur du joug arabe les y avaient attirés de tous les coins du monde, où ils traînaient, entre la haine et le mépris, une existence toujours précaire. Comme les chrétiens, ils avaient leurs temples, leurs priviléges, et on les retrouve mêlés comme eux à toutes les séditions des grandes cités de l'Espagne contre le khalifat. Mais, de plus que les chrétiens, les juifs avaient ce qui leur a toujours appartenu partout comme un fief, le commerce et l'usure, et se consolaient des mépris des Arabes et des chrétiens en s'enrichissant à leurs dépens. Du reste, l'histoire de l'Espagne arabe est à peu près muette sur leur compte, et c'est pour eux un augure favorable : car l'histoire ne parle guère d'eux que pour nous dire ce qu'ils ont souffert.

Etat militaire.

Chez les peuples belliqueux de l'Orient, où la guerre est en quelque sorte l'état normal de la société, il n'y a point d'armée permanente; là où tout le

monde naît soldat, il n'est pas de soldat de profession, de même qu'il n'y a point de prêtres sous la loi de l'islam, parce que, cette loi étant gravée dans tous les cœurs, chacun peut à son gré s'en faire le ministre. Ainsi, dans toutes les branches de l'ordre religieux et civil, nous retrouvons ce pêle-mêle de toutes les classifications sociales qui nous a frappés au premier coup d'œil. Le chef qui commande une armée en est en même temps le grand-prêtre, et le khalife transmet à ses délégués de tout rang tous les pouvoirs que lui-même réunit dans sa main. L'*alfaqui* et le *khatib* quittent leur chaire, comme le khadi son tribunal, pour marcher à la guerre sainte, à la voix du khalife et d'Allah, qui les appellent. Dans les cas d'urgence et de danger pressant pour l'islam, aucun rang, aucune fonction dans l'état, si élevée, si pacifique qu'elle soit, ne comporte l'exemption de ce devoir, imposé à tous les vrais croyants. Un caprice du maître exempte quelquefois les individus, mais jamais les castes, et le khalife lui-même n'est pas plus dispensé qu'un autre de cette commune obligation. Enfin ceux même qui ne sont pas en état de porter les armes doivent contribuer au moins par le don d'une partie de leurs biens (1).

Le précis des institutions militaires de l'empire arabe est contenu dans une espèce d'*ordre du jour* publié par al Hakem II, avant son expédition de 963, sur les obligations des musulmans qui marchent à l'*al gihed*. Cette sorte de charte militaire, à défaut d'une charte civile qui n'existait pas, offre un vif intérêt; il est

(1) Le Prophète, dit l'hedaya, prenait les armes et les chevaux des hommes qui n'allaient pas à la guerre pour les donner aux hommes non mariés qui y allaient.

curieux de la rapprocher de la consigne du même genre qu'Aboubeker, le premier khalife après Mahomet, donna à Yezid, son lieutenant (V. t. II, page 20).

« Il est du devoir de tout bon musulman, disait al Hakem, d'aller à la guerre sainte contre les ennemis de notre loi. Les infidèles, sauf dans le cas où ils auront commencé l'invasion, comme aujourd'hui, seront invités à embrasser l'islam, et à payer les tributs (*parias*) que paient les chrétiens établis dans nos domaines. Si, sur le champ de bataille, les ennemis *ne sont pas deux fois plus nombreux* que les Musulmans, le musulman qui fuira devant eux est vil, et forfait à notre loi et à l'honneur. En entrant sur les terres chrétiennes, ne tuez ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni *les moines qui vivent dans la retraite*, sauf quand ils auront voulu vous faire du mal. N'infligez ni la mort, ni la prison, à ceux à qui vous avez garanti leur sûreté, et ne manquez jamais aux pactes ni aux promesses. Quand une garantie est donnée par le chef, tous les soldats doivent la maintenir.

» Toutes les dépouilles, après prélèvement du quint qui nous appartient, doivent se partager sur le champ de bataille même : le cavalier aura deux parts, et le fantassin une. Quant aux vivres, chacun en prendra suivant ses nécessités. Le Musulman qui reconnaîtra dans les dépouilles quelque chose qui lui appartient jurera devant les khadis de l'armée que cet objet est sa propriété, et on le lui rendra si le partage n'est pas fait, ou, après le partage, on lui en donnera la valeur. Quant à ceux qui servent dans l'armée sans être soldats de profession, ou à ceux qui sont d'une autre croyance, les chefs les récompenseront suivant leurs mérites; ils en feront de même pour ceux qui se se-

ront signalés par quelque action d'éclat ou par quelque grand service. Tous ceux qui ont leur père et leur mère doivent en obtenir permission avant de se rendre à l'*al gihed*, sauf dans les cas de nécessité soudaine, où le premier devoir est d'accourir à la défense du pays, et d'obéir à l'appel du wali. »

Le *gihed farz*, ou *al gihed* (guerre ordonnée), est établi par le décret de Dieu, qui a dit dans le Koran : « Tuez les infidèles », et par ces mots du prophète : « La guerre est établie d'une façon permanente jus» qu'au jour du jugement. » (*Hedaya*, l. IX, ch. 1.) Cependant tous les musulmans ne sont pas soumis, dans les cas ordinaires, à cette obligation ; il suffit qu'un certain nombre d'entre eux obéisse à la loi en guerroyant contre les infidèles, et paie en quelque sorte le tribut du sang pour le reste. Les femmes, les enfants, les infirmes et les esclaves, sont exempts de porter les armes. Mais en cas d'invasion des infidèles, quand l'iman a appelé toute la population à la défense du pays, la femme elle-même doit combattre, même sans le consentement de son époux, et l'esclave sans celui de son maître.

Dans les provinces, les walis, représentants du khalife, sont armés de tous ses droits, et convoquent la population tout entière à la défense du territoire ou sa partie la plus active à l'invasion sur le territoire ennemi ; mais le peuple est passif dans ces cas comme dans tous les autres : il agit, mais il ne décide pas. Nulle trace de ces *mallum*, de ces assemblées populaires du champ de Mars ou de Mai, où l'on décidait, dans le conseil des hommes libres, l'expédition de l'année. La nation, alors même qu'elle semble le plus puissamment excitée par l'enthousiasme, qui fait les

guerres saintes, a perdu l'initiative de sa propre volonté. Par une contradiction bizarre, on trouve dans ces milices indépendantes et non soldées l'obéissance passive du soldat régulier, et l'ardeur dévouée du citoyen, sans le sentiment de sa dignité et de ses droits. Le seul trait que ces volontaires de l'islam aient en commun avec les milices féodales de l'Europe chrétienne, c'est l'habitude de retourner dans leurs foyers après une campagne de quelques semaines, ou tout au plus de quelques mois. Les guerres qui durent davantage, comme les guerres civiles, sont l'œuvre d'aventuriers ou de bandits au service de quelque ambition mécontente; mais les grandes guerres faites par la masse du peuple durent peu et s'interrompent quand elles ne finissent pas. La vie sociale, un instant suspendue, reprend bientôt ses droits, et rappelle le laboureur à sa charrue, le lettré à sa chaire, le juge à son tribunal; et cette société, aussi mobile que le sol du désert, où elle a pris naissance, se transforme encore une fois, et reprend, en dépouillant l'habit de guerre, toutes les habitudes et tous les instincts de la paix.

Quant au précepte qui veut qu'une armée musulmane, en entrant sur le territoire de l'ennemi, l'invite à embrasser la foi de Mahomet (*Hed.* t. IX, page 2), il repose sur ce texte du prophète : « Nous devons faire la guerre aux hommes jusqu'à ce qu'ils » confessent qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; » mais, quand ils l'ont confessé, que leurs personnes » et leurs biens soient saufs. » S'ils se soumettent sans embrasser l'islam, ils doivent payer le *djizieh* ou capitation, et alors, a dit Ali, « leur sang devient le » même que le sang musulman, et leur propriété la

» même que la propriété musulmane. » Cependant, si l'on tue des infidèles avant de les avoir invités à se soumettre à la loi de Mahomet, on manque à la loi, mais on n'encourt aucun châtiment, parce que *ce qui protége* (l'islam) n'est pas en eux.

Le fidèle croyant peut emmener à l'armée ses concubines, mais non ses femmes légitimes, et son Koran, mais seulement quand les ennemis sont en nombre inférieur, et que ni les femmes, ni le livre saint, ne courent risque d'être profanés.

Les traités conclus, même avec les infidèles, sont sacrés, bien que dans la première ferveur de l'islam on ne dût consentir avec eux que des trêves, et jamais de paix. Si l'iman qui a signé une trêve s'aperçoit qu'il y a intérêt à la rompre, il a droit de le faire en prévenant à temps les infidèles, de manière à ce qu'ils ne puissent imputer la guerre à trahison. La paix ne doit pas être achetée, sauf le cas d'absolue nécessité. On ne doit vendre aux infidèles ni armes, ni chevaux, ni provisions de guerre, même en temps de paix. Les terres conquises peuvent être laissées aux infidèles, moyennant un tribut; mais quant aux biens meubles, il est défendu de les laisser dans leurs mains, sauf ce qui leur est indispensable pour cultiver leurs terres. Tout le bagage et le bétail qui ne peut pas être emporté dans une retraite doit être détruit

On ne doit pas mutiler un infidèle prisonnier, mais on peut lui infliger la mort ou l'esclavage. Il n'est pas permis de renvoyer les captifs libres dans leur pays, de peur de donner aux infidèles des forces pour combattre les croyants; mais on peut faire d'eux des *zimmees*, ou tributaires. Les captifs infidèles ne doivent être ni rachetés, ni échangés contre des cap-

tifs musulmans. Nous voyons par divers passages des historiens arabes que les captifs chrétiens servaient dans les armées de l'islam, et qu'ils y étaient fort réputés pour leur bravoure. Ainsi al Hakem donna à son hadjeb, le jour de son installation, 100 *mamlouks*, ou captifs d'Afrank, armés de pied en cap (1). Les esclaves eux-mêmes n'étaient point bannis du service militaire; nous verrons plus loin qu'un des principaux reproches adressés à al Mansour, ce fut d'avoir rempli d'esclaves non seulement les rangs de sa garde, mais ceux même de l'armée, et de déshonorer l'islam par de pareils défenseurs.

Nous avons vu (page 133) que les chrétiens mozarabes avaient aussi le droit ou le devoir, comme on voudra, de servir dans les armées de l'islam, où ils parvenaient même à des grades assez élevés. Il est douteux qu'on les employât beaucoup dans les guerres contre les chrétiens du nord, où leur défection aurait pu être à craindre; mais ils durent prendre une part active aux guerres civiles qui désolèrent de tout temps ce vaste empire. Nous verrons même plus tard, au milieu des affreuses discordes qui suivirent le démembrement du khalifat, des corps auxiliaires chrétiens de Catalogne et de Navarre passer à la solde des prétendants à la couronne, et changer de parti avec toute l'insouciance et la cupidité de soldats mercenaires. Enfin nous avons vu et nous verrons encore plus d'une fois des proscrits chrétiens combattre dans les rangs des Arabes, et contre leurs frères, et surpasser en acharnement les champions même de l'islam.

(1) Macary, cité par Reynaud, p. 252.

Un seul corps dans l'empire faisait de l'état militaire une profession dont il ne quittait pas les insignes : c'était la garde du khalife, composée de 12,000 hommes, pour la plupart étrangers (voyez page 237). Ajoutez-y le corps des *kaschefs*, ou *découvreurs*, sorte de gendarmerie ambulante qui semble avoir été peu nombreuse, et vous avez toute l'armée permanente de ce vaste empire, dans le sens moderne qu'on attache à ce mot d'armée. Le trésor du khalife supportait à lui seul les frais énormes de cette garde, toute resplendissante d'or, de broderies et d'armes précieuses, et c'était justice, car elle n'était instituée que pour la défense personnelle du souverain, et non pour celle de l'état : aussi était-ce toujours un de ses proches parents ou de ses plus dévoués serviteurs qui la commandait.

Il existait chez les Arabes une institution curieuse : c'est celle des *Rahbits*, que nous ne connaissons que par quelques lignes de Condé (t. I, p. 619). « Ces » *rahbits*, ou gardiens de la frontière, professaient » une grande austérité de vie, et se soumettaient » volontairement au continuel exercice des armes ; ils » s'obligeaient par un vœu à défendre la frontière » contre les algarades des *Almogavars* (1) ou *Cam-* » *peadores* chrétiens. » Ainsi, comme on voit, l'institution, toute militaire qu'elle fût, était éminemment religieuse. C'était la patience espagnole entée sur la fougue arabe, et la durée unie à la force : aussi peut-on s'étonner que ces *rahbits*, une seule fois nom-

(1) Ces *Almogavares*, dont nous reparlerons en traitant de l'Espagne chrétienne, vivaient, dit Zurita, toujours sous les armes, habitant les monts et les forêts, et jamais les villes ni les communes. Mais l'institution semble avoir été purement militaire.

més par Conde, et sous le règne du dernier des Ommyades, Hischem III, ne jouent pas dans l'histoire un rôle plus éminent. Conde ajoute avec raison que cette institution, musulmane d'origine, donna sans doute naissance aux ordres religieux et militants du nord de l'Espagne, qu'elle a du moins devancés de plusieurs siècles.

On a voulu, avec moins de raison, faire honneur aux Arabes de l'établissement de la chevalerie, qui, importée par eux en Espagne, aurait passé de là dans le reste de l'Europe. Il faut bien s'entendre sur ce sujet, que nous aurons d'ailleurs occasion de traiter de nouveau. Certes, ce n'est pas nous qui refuserons aux Arabes andaloux les habitudes élégantes et les généreux penchants dont l'ensemble constituait ce qu'on est convenu d'appeler, dans la langue du moyen âge, un *chevalier accompli.* Le goût des aventures et le culte exalté de l'honneur et de la beauté, développés chez eux par une vie toujours militante et par une civilisation raffinée, donnaient à l'ensemble de leurs mœurs un je ne sais quoi de poétique et de chevaleresque, qui perce jusque sous la rigide enveloppe de l'histoire. En ce sens même, la chose, chez les Arabes, a précédé le nom, et la chevalerie y existait avant que l'on sût encore ce que c'était qu'un chevalier.

Mais si l'on entend par chevalerie un ensemble d'institutions pareil à celui que nous voyons s'établir vers le XII[e] siècle dans l'Europe chrétienne, des vœux à prononcer, des rites à accomplir, et une sorte d'engagement mystique de vouer sa vie à la défense des opprimés, et au service du beau sexe, nous croyons que pareille chose n'a jamais existé chez les Arabes;

ou, si plus tard nous en retrouvons chez eux quelque trace, nous aurons à examiner si l'exemple ne leur en vint pas de l'Espagne chrétienne, qui, après avoir emprunté à la Gaule franque son duel judiciaire, sa féodalité et son code chevaleresque, aurait donné à son tour à l'Espagne arabe ce qu'elle avait reçu de la France.

Les guerres civiles sous l'empire arabe ont un tout autre caractère que les guerres étrangères, et portent davantage l'empreinte du génie espagnol : d'abord elles ne finissent pas, c'est là leur premier trait ; puis, à l'inverse des algarades en terre de chrétiens, elles occupent un espace limité d'ordinaire, et y épuisent toutes les ruses et toutes les ressources de la guerre de partisans, de cette *guerrilla* (petite guerre) inhérente au sol de l'Espagne. Si les chroniqueurs arabes, ou la plume qui les résume, avaient été moins avares de détails sur la répartition des deux races conquérantes sur le sol conquis, nous retrouverions dans ces guerres intestines leurs querelles et leurs haines, secret de la durée précaire et de la chute soudaine du khalifat. Ce serait une étude bien curieuse que de suivre chacune de ces races sur le sol où elle s'est établie, et de les y voir poursuivre ce grand duel, commencé en Egypte et qui devait s'achever sur les ruines du khalifat de Cordoue.

Les armes des Musulmans d'Espagne consistaient en une épée large, droite et presque aussi courte que l'épée romaine; de plus, une lance, un arc et une massue. Suivant Reynaud (1), ils abandonnèrent

(1) *Invasions des Sarrazins*, p. 252. M. Reynaud a emprunté ces détails à la chronique manuscrite de Maccary, *Bibl. roy.*

plus tard l'arc et la massue (ou plutôt masse d'armes, *amrah*), pour prendre la longue lance, le bouclier et la cuirasse des chrétiens. Le turban, par ses plis épais, garantissait à la fois leur tête contre le soleil et contre les coups de l'ennemi, aussi bien que le meilleur casque. Quelquefois aussi ils le remplaçaient par le bonnet indien. La selle, telle que l'a conservée l'Espagne du midi, était très haute et très ornée; les étriers, dont on connaît la forme, larges et courts. Le costume, toujours aux frais des volontaires de l'islam, sauf pour la garde du khalife, devait être uniforme, au moins dans la même tribu; mais chaque tribu avait probablement une couleur qui la distinguait. Un manteau, ample et léger, recouvrait tout le costume, sans en excepter le turban; et le blanc, si cher aux Africains, et qui convient si bien à ce climat brûlant, devait être la couleur préférée.

La vraie solde de ces milices, plus braves que disciplinées, et dociles seulement à la voix de leur scheik, c'était le pillage: car, la guerre étant une institution religieuse, c'eût été manquer au but de l'institution que de donner une solde aux champions de l'islam. On mettait le butin en commun après la bataille; et les chefs, après avoir prélevé le *quint* du khalife (*sehm Allah*, le lot de Dieu), faisaient le partage entre les soldats (1). Quant à leur manière de combattre, la tactique et la discipline y avaient peu de part. C'était, alors comme aujourd'hui, l'attaque furieuse et désordonnée d'une masse de cavaliers, s'abattant tous ensemble, comme une nuée d'orage, sur

(1) Le *kham*, ou quint du khalife (dit l'Hedaya, t. II, l. IX, p. 179), doit être divisé en trois portions : pour les orphelins, pour les pauvres, et pour les voyageurs. Toutefois il est douteux que le précepte fut toujours observé.

les rangs ennemis, et essayant de les briser par ce premier effort, auquel rien ne semblait devoir résister. Les cris inarticulés qu'ils poussaient en s'élançant dans la mêlée, ces blanches draperies flottant autour de leurs faces basanées, les pesantes masses d'armes qu'ils agitaient devant eux, enfin leur désordre même, qui déconcertait toutes les prévisions de la tactique, tout devait contribuer à frapper de terreur l'ennemi qu'ils attaquaient. Mais quand les longues lignes bardées de fer des chrétiens avaient reçu sans se rompre l'effort de ce flot qui se brisait sans les entamer, alors, aussi prompts à la retraite qu'à l'attaque, ils fuyaient comme les Bédouins, mais pour revenir encore à la charge, sans se laisser abattre par ce premier choc.

Leur admirable cavalerie, inférieure peut-être, en bataille rangée, aux lourds chevaux des chrétiens, les servait surtout dans les algarades et dans la guerre d'escarmouche, aussi appropriées au génie arabe qu'au génie espagnol. Leur infanterie, en revanche, mal armée et peu exercée au combat, ne se composait guère que de pionniers et d'hommes de peine : aussi était-elle méprisée de ce peuple, qui, comme toutes les races asiatiques, semble croire que l'homme se dégrade en touchant la terre de son pied.

Il nous reste à parler d'une institution qui appartient aux derniers et aux plus tristes temps de l'empire des Ommyades : c'est celle d'une milice bourgeoise, véritable *garde nationale*, qu'établit Gehwar, l'un des derniers souverains de Cordoue, en 1022. « Les officiers chargés de veiller à la sûreté de la ville, dit Conde, distribuaient des armes à tous les bourgeois honorables de chaque quartier, pour faire des

rondes dans les rues ; les quartiers marchands avaient leurs postes, qui se fermaient la nuit à heure fixe, et toutes les rues de la ville avaient aussi des portes pour éviter les désordres nocturnes, et empêcher les malfaiteurs de fuir. Les bourgeois dont c'était le tour de garde passaient le jour et la nuit sous les armes, et, relevés à leur tour par d'autres, rendaient compte à leurs chefs de ce qui s'était passé pendant ce temps. Aussi la cité vivait-elle dans l'équité et dans la paix ; ses artisans et ses bourgeois se faisaient tous riches, et chacun bénissait le nom de Gehwar, qui, sentinelle infatigable, veillait du haut du trône au bien-être et au bon gouvernement de ses peuples. »

Il est inutile d'ajouter que ce bien-être dura peu, et qu'avec le règne de Gehwar, et l'espèce de gouvernement représentatif qu'il fonda à Cordoue en même temps que la garde nationale, disparurent les dernières garanties d'ordre et de repos dont devait jouir pour bien des siècles ce malheureux pays.

2e Section. — ORGANISATION POLITIQUE.

Tout établissement politique dans l'orient est formé à l'image de la famille, type éternel et immuable auquel tous les gouvernements primitifs ont plus ou moins ressemblé. Pour étudier l'état, chez les Arabes, il faut donc étudier la famille : car l'une préexistait à l'autre et en contenait le germe, et nous verrons le despotisme découler tout naturellement de l'empire illimité que le père exerçait sur ses enfants et sur sa maison tout entière.

En admettant même que la polygamie soit une loi de nature appropriée à certains climats, un fait que l'on ne contestera pas, c'est que, tout en augmentant l'autorité du mari et du père, elle relâche les liens de la famille, devenue trop nombreuse pour être bien unie. L'amour paternel comme l'amour conjugal, en s'éparpillant sur un trop grand nombre d'objets, perd en intensité ce qu'il gagne en étendue, et finit par ressembler plutôt à la vigilante autorité du pasteur qu'à la tendre affection de l'époux ou du père. Il en résulte que dans cette petite société domestique, sur laquelle doit plus tard se modeler la grande, un seul a tous les droits, et que tous les autres, épouses, enfants, serviteurs, esclaves, n'ont envers lui que des devoirs. C'est le despotisme pris à sa source la plus pure et la plus sainte, en même temps que la plus incontestée : car l'idée même de la rébellion ne peut pas entrer dans l'esprit des sujets, et l'abus du pouvoir dans cette royauté patriarchale est tempéré par l'affection qui le rend légitime.

Telle est à la fois l'origine et l'image du pouvoir politique chez tous les peuples de l'Afrique et de l'Asie, dans ces vastes régions qu'on pourrait appeler la zône natale de la polygamie. Mais comme l'affection de cette grande famille, que l'on appelle une nation, n'est pas d'avance acquise à son chef comme celle de la famille, il faut, pour remplacer cette sorte de légitimité paternelle, une autre espèce de légitimité, moins naturelle et moins vraie. Tout pouvoir, pour être obéi, n'a besoin que d'être craint; mais l'obéissance toute seule, dans l'esprit des sujets, n'implique nullement la notion de devoir et le concours de la volonté libre et intelligente dans les actes que l'homme

accomplit. De là la sanction divine que tous les despotes ont cherchée soit dans un système religieux, soit dans des prophéties accomplies par eux, ou dans une sorte de mission providentielle qu'ils s'attribuaient, soit enfin dans ce sacre matériel, que ne dédaignent pas même nos monarchies civilisées. Tout pouvoir absolu qui s'est passé de cette sanction, qui a ôté à l'obéissance des sujets son mobile le plus immatériel et le plus saint, a péri par la religion, c'est-à-dire par le clergé, pour avoir voulu régner sans elle et sans lui : l'Inde, l'Egypte, la Judée, sont là pour l'attester à toutes les pages de leur histoire.

Mais l'édifice le plus complet de despotisme à la fois religieux et monarchique qui ait jamais existé, c'est sans contredit l'islam. La fondation de Mahomet était solide, il faut bien en convenir, car elle est assise à la fois sur l'intelligence et sur la force, sur l'esprit et sur la matière ; si elle s'est écroulée souvent, c'est que la pression était trop forte, et que le sol a manqué, mais non pas l'édifice. Là, le chef politique est en même temps le chef religieux ; les deux autorités s'entrelacent l'une avec l'autre et se prêtent un mutuel appui. Mahomet, prophète, législateur, monarque, général et juge tout ensemble, se constitue le centre unique d'où émanent tous les pouvoirs et où ils aboutissent. Jamais plus compact échafaudage de puissance n'a été construit par une main humaine ; jamais homme n'a dominé de si haut sur ses semblables, et régné à tant de titres à la fois. Les conquérants qui, avant lui, avaient passé sur le monde, ne demandaient aux peuples que d'obéir ; le Christ ne leur avait demandé que de croire. Mahomet leur demande à la fois de croire, d'obéir et de combattre ; et de tous les

pouvoirs qu'il s'arroge, on n'en trouvera pas un qui lui ait été contesté par l'enthousiaste troupeau de nations qu'il traînait à sa suite.

En léguant à ses successeurs ce redoutable amas de pouvoirs, pareil à ces informes statues des dieux de l'Inde qui n'ont qu'une tête pour cent bras, et dont chaque bras tient une épée, Mahomet jouit d'un privilége rarement accordé aux fondateurs d'empire : ce fut de ne pas emporter son œuvre au tombeau. Elle devait périr pourtant, car c'était l'œuvre d'un homme, si grand qu'il fût, et l'éternité n'est pas au nombre des matériaux dont dispose le génie. Mais ses débris même formèrent de puissants empires, dont quelques uns subsistent encore après douze siècles de durée. Si l'empire de l'islam a vécu en dépit des imperfections de sa loi et des mensonges de son prophète, c'est au double caractère, religieux et politique, de l'homme qui l'a fondé, qu'il faut en faire honneur ; mieux que personne il a compris l'Orient et cet immense besoin de croire, qui entraîne à sa suite le besoin d'obéir. A ce peuple qui a soif d'unité il a donné l'unité la plus forte qui ait jamais existé sur la terre ; par un de ces contrastes qu'enfante le génie, il a imprimé à ces âmes passionément serviles l'élan dans l'obéissance, et l'enthousiasme du conquérant avec la résignation du fidèle ; tout en les courbant sous le joug du plus dur fatalisme, il leur a laissé la volonté pour l'accepter ; et l'Arabe, libre encore dans son assujettissement, n'en est pas moins resté, au moral comme au physique, l'un des plus nobles types de la race humaine.

La plus grande gloire, l'unique gloire, peut-être, des successeurs du prophète, c'est d'avoir continué

son œuvre. L'impulsion donnée par lui était si puissante qu'elle lui a survécu, même après que s'est retirée la main puissante qui l'imprimait. De l'édifice qu'avait construit Mahomet, pas une pierre n'a été dérangée. Etudier, après douze siècles, l'organisation religieuse et politique de l'empire turc ou persan, c'est encore étudier le Koran. Les besoins successifs nés du progrès de la civilisation ont fait ajouter des commentaires au texte, mais ne l'ont ni altéré, ni grossi. Simple, unitaire et despotique, comme tout l'ordre social qui est découlé de lui, ce livre par excellence (*al Koran*, *le Livre*), dicté par Dieu à son prophète, doit suffire à tout. Aussi l'esprit subtil des interprètes de la loi a-t-il pris à tâche de ne pas dévier d'une ligne de ce texte sacré; alors même que le commentaire le contredit, il veut encore avoir l'air de l'interpréter.

L'organisation politique, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, est aussi simple que l'organisation religieuse. Le khalife, étant à lui seul la source de tous les pouvoirs, les délègue ou les révoque à son gré. Tous sont faibles de sa force, mobiles de son immobilité. Son titre de *commandeur des croyants* ou de chef de la foi lui donne, même en matière religieuse, une autorité absolue; cette autorité n'est bornée que par la foi elle-même, d'où elle émane, et à laquelle, tout absolu qu'il soit, il ne peut pas toucher. Abd el Rahman III, voulant violer la *coutume d'Ali* pour poursuivre le rebelle Caleb ben Hafsoun, n'ose pas en assumer sur lui seul la responsabilité, et la partage avec son conseil. Ainsi la religion, sur laquelle se fonde la puissance des khalifes, est en même temps la seule borne qui la limite.

Ce despote, qui dispose à son gré des biens et de la vie de ses sujets, ne peut pas modifier le plus insignifiant article du dogme, ni toucher même à une seule des lois civiles, que la religion enveloppe de son inviolabilité.

L'*islam*, comme le définit d'Herbelot, est « l'entière soumission et résignation de l'âme et du corps » à la volonté de Dieu. » Or, cette aveugle soumission d'un peuple fataliste; qui fait la sainteté du monarque, fait aussi celle de l'usurpateur quand la volonté de Dieu, c'est-à-dire le succès, a légitimé son usurpation. Le fait, dans ce cas, est synonyme du droit; et le peuple, avec sa redoutable logique, passe bientôt avec la Providence dans le camp de l'usurpateur heureux. « La *légitimité,* disent les docteurs arabes, » s'acquiert par le triomphe des armes et l'exercice » de l'autorité souveraine. »

Une des conséquences naturelles qui découlent de cet absolu pouvoir, c'est le droit de se déléguer, non pas seulement par portions, mais tout entier, à un successeur que choisit le khalife, en se continuant, pour ainsi dire, après sa mort. C'est, comme on le voit, une sorte d'hérédité, à laquelle ne prennent part ni le hasard de la naissance, ni une volonté étrangère à celle du khalife. Le droit d'aînesse ne confère point de droits au trône; il ne fournit que des prétextes aux rebelles, qui le font valoir les armes à la main. Le trône, du reste, au milieu des longues discordes qui déchirèrent l'empire, ne fut jamais partagé; l'idée même n'en vint ni aux monarques mourants, ni aux prétendants à la couronne, dont chacun la réclamait pour soi tout entière. Un dogme religieux et politique fondé sur l'unité n'admettait

pas de partage : le fourreau du prophète, comme le disait Mahomet lui-même, eût aussi bien contenu deux sabres que son empire deux rois !

Nous essaierons maintenant de tracer dans ses deux grandes divisions, militaire et civile, le tableau de l'organisation du khalifat d'occident, peu différente de celle du khalifat d'orient (1). Le délégué le plus direct de la puissance du monarque était le *hadjeb* ou premier ministre, fonction qui, malgré son éclat apparent, ne conférait jamais qu'une autorité dépendante et précaire sous les actifs souverains de Cordoue ; mais Almansour nous a montré ce qu'elle pouvait devenir sous un prince faible comme Hischem II. Du reste, quelque puissant qu'il fût, le hadjeb n'était jamais que le premier sujet du khalife, et son élévation même ne servait qu'à l'exposer davantage aux caprices de la volonté souveraine (2).

Après le hadjeb, les premiers en dignité étaient les lieutenants du khalife dans les six principales provinces, réunissant, comme lui, dans leurs mains tous les pouvoirs civils et militaires. On les appelait indifféremment walis, émirs ou amils : ils avaient sous eux douze gouverneurs des douze principales villes, et vingt-quatre wazyrs (3). Cette division duodéci-

(1) Voyez, à ce sujet, l'ouvrage de M. de Hammer, (*Ueber die Land-Verwaltung unter dem Khalifate*, Berlin, 1831), qui a remporté le prix à l'académie de Berlin. Les savantes recherches que l'historien de l'empire ottoman a réunies dans ce volume auraient plus de prix encore si elles n'étaient gâtées par l'excessive obscurité du style. Il est du reste à souhaiter que M. Hellert, le consciencieux traducteur du grand ouvrage de M. de Hammer, complète son travail en traduisant aussi cet opuscule. Voyez p. 71, 74, 75, 98, 99.

(2) Voyez la disgrâce et la mort du hadjeb Hakem sous al Mondhir, p. 164.

(3) Le mot wazyr vient de *wisr*, fardeau, parce qu'il ôte, dit Mawerdi, le fardeau de l'état des épaules du khalife.

male a toujours été affectionnée par les Musulmans, comme le système décimal par les Indiens et les peuples du Nord. Puis venaient le chef des gardes du khalife, *sahib el schorta*, poste important, qu'il ne confiait d'ordinaire qu'à un membre de sa famille; le commandant de la cavalerie (*nahib*), et celui de l'infanterie (*moukaden*); les *alcaydes* ou gouverneurs de forteresse, armés dans leur district des mêmes pouvoirs que le khalife sur son trône; enfin les *scheiks* ou chefs de tribu, car la tribu gardait encore au sein des villes les habitudes et les classifications du désert, et l'empire patriarcal du scheik s'exerçait dans la paix comme dans la guerre.

Quant aux emplois civils, qui se confondaient souvent avec les emplois religieux, et même avec les emplois militaires, les principaux étaient le khadi ou juge, le mufti ou conseiller (1), le corps des *aalimen* ou ulémas, les dévoués à la science, et celui des *fakihe* ou *foukeha* (*alfaquis*), les jurisconsultes, tous deux chargés de donner à la jeunesse l'enseignement littéraire, religieux et judiciaire; les membres du *meschwar* ou *dyouwan* (divan), partagé lui-même en plusieurs branches, les finances, la guerre, l'administration, etc...; les inspecteurs des marchés et de la police; les collecteurs d'impôts, et ceux qui présidaient à leur répartition.

Le diwan, dont le khalife s'aidait dans l'exercice de son autorité, était un corps purement consultatif, dont les membres, nommés et révoqués au gré de son

(1) Hammer est loin d'être clair sur la distinction à établir entre le khadi et le mufti. Il appelle le premier *der recht-sprechende*, celui qui dit le droit, et le second *der entscheidende*, celui qui décide; et, plus loin, il compare le mufti au *council* anglais, et le khadi au *judge*, sans s'inquiéter de la contradiction. J'ai adopté ce dernier sens, comme le plus plausible.

caprice, remplissaient l'office d'humbles conseillers, muets quand ils n'étaient pas consultés, et toujours étrangers à la décision comme à l'exécution des affaires. Ce mot de diwan, suivant les auteurs orientaux, vient du persan *diw*, démon : « car c'est ainsi, dit Mawerdi, qu'on avait surnommé les membres de ce conseil, à cause de leur pénétration et de leur habileté à découvrir les choses cachées. » Le khalife Omar est le premier qui établit un diwan ou conseil d'état, à l'instar des Grecs de Syrie et des monarques persans. L'organisation du khalifat naissant étant toute militaire, ce premier diwan ne s'occupait que de l'armée (1); mais l'étendue toujours croissante de l'empire força bientôt les khalifes à se décharger sur ce conseil d'une portion plus forte du fardeau qui pesait sur eux. « Sous le règne des Ommyades andaloux, dit Ibn Khaldoun, la direction de l'armée, l'expédition des écrits (sans doute les rôles d'impôts), et l'administration des finances, formaient déjà des branches séparées du diwan (2). »

(1) Lorsqu'un des lieutenants d'Omar lui apporta le tribut payé par des pays nouvellement conquis, et montant à 500,000 dirhems (650,000 francs), la rude pauvreté du successeur du Prophète s'étonna de cette somme, énorme à ses yeux. Il assembla son peuple, et lui dit : « Nous avons conquis de grands biens de la » terre de Bahreïn, qu'en ferons-nous? » Alors un des assistants répondit : « O prince des croyants, tu as vu qu'en Perse ils ont un diwan pour prendre » soin de leurs trésors : il faut en établir un chez nous. » Omar goûta l'avis, et fit inscrire tous les noms des défenseurs de la foi, tribu par tribu, et fit distribuer tout cet argent aux croyants par portions inégales, suivant leur parenté avec le Prophète ou la date de leur conversion à l'islam. (Ibn Khaldoun, *apud* Hammer, p. 137.)

(2) Voyez les détails et les citations données par Hammer, p. 140 à 148, sur les divisions du diwan, ou plutôt les quatre diwans du khalifat et de l'empire ottoman, où cette institution s'est conservée à peu près sous la même forme. Le quatrième s'occupait de la nomination des employés. Guerre, impôts, personnel et finances, telles étaient ce que Hammer appelle les quatre chancelleries musulmanes.

Comme il faut que dans l'organisation musulmane la religion se trouve partout mêlée à la loi, il y avait, suivant Mawerdi (Hammer, page 148), une police (*hisbèt*) religieuse, aussi bien qu'une police civile : la première veillait à la stricte exécution des préceptes religieux du Koran ; la seconde sur la sécurité publique, les monnaies, poids et mesures, les métiers, le commerce, les chemins, les aliments, les marchés, etc.... Ibn Khaldoun nous apprend que, sous le khalifat de Cordoue, la direction de la police était dans les attributions des juges. Le *motesib* (*mechtiseb*), que Conde appelle à tort un receveur des contributions (1), était l'agent supérieur de la police.

Le *sahib el schorta* (chef de la cohorte, peut-être distinct de celui qui commandait les gardes du khalife) était l'agent du pouvoir exécutif, destiné à faire exécuter les sentences des juges. Cet office important n'était confié qu'à des personnages élevés en dignité. « On en comptait deux dans l'empire d'*Andalus*, dit Ibn Khaldoun (Hammer, p. 155), le grand et le petit : le premier, chargé de maintenir les grands dans le respect dû à la loi, et le second, le menu peuple. » C'était, suivant Hammer, une espèce de grand prévôt, qui servait aussi à exécuter les ordres sanguinaires et capricieux des khalifes. Son emploi tenait à la fois de l'intendant de police, du juge et du chef militaire.

Nous ne nous étendrons pas, comme l'ont fait Hammer et les auteurs arabes (pages 160 à 172), sur les attributions des émirs (walis) et les wazyrs. Qu'il

(1) C'est par erreur qu'à la page 87 j'ai traduit ainsi, d'après Conde, le mot de *mechtiseb*. L'erreur de Conde a été signalée par Hammer, p. 151.

suffise de savoir qu'aux sommités comme dans les rangs les plus humbles de cette singulière hiérarchie sociale, nous ne trouvons aucun des pouvoirs de l'état qui n'émane directement du khalifat, leur centre unique et leur point de départ : tout droit descend du maître vers les sujets; nul ne remonte des sujets vers le maître. Les influences rivales, que dans d'autres pays la monarchie trouve à côté d'elle, n'existent pas ici : de noblesse, il n'y en a pas; toutes les fonctions sont temporaires, et révocables au gré du khalife. Il n'y a pas même de clergé : car le chef de l'état est en même temps le chef du culte et l'interprète suprême de la loi; tous les agents du culte ne sont que ses délégués, ses lieutenants spirituels. Cette confusion de pouvoirs existe à tous les degrés de l'échelle sociale. Le khadi est prêtre aussi bien que juge; l'iman, soldat aussi bien que prêtre. En un mot, il n'y a pas dans la société tout entière une autorité qui ne soit une délégation et une image de celle du khalife. L'idée de représentation, sur laquelle sont fondées plus ou moins toutes les organisations politiques modernes, existe, mais à l'inverse : le khalife est représenté partout, le peuple nulle part. Jamais machine de gouvernement moins compliquée n'a existé : un maître qui commande, des esclaves qui obéissent, voilà tout l'ordre politique chez les Arabes!

D'une société ainsi faite il faut s'attendre à voir résulter d'abord l'universelle aptitude de tous à tous les emplois, au gré des caprices du maître; la confusion des carrières aussi bien que celle des pouvoirs, et surtout l'instabilité de ces mêmes emplois, passagers comme la faveur qui les confère. Un seul, cependant, grâce aux rares qualités et aux études profondes qu'il

exigeait, devait être un peu plus à l'abri de ces éternelles mutations : c'était l'office de khadi. Nous l'avons dit plus d'une fois, à défaut de garanties dans la loi, qui se résume le plus souvent dans la volonté du maître, il en faut dans l'équité du juge. Le contre-poids du despotisme, chez les peuples de l'Orient, c'est ce droit instinctif d'équité native, que le despotisme lui-même n'a pas pu tout-à-fait fausser, et qui corrige les erreurs ou supplée les lacunes de la loi : aussi la profession de khadi était-elle des plus considérées. Interprète à la fois religieux et judiciaire du Koran, le khadi, à ce double titre, était revêtu d'un caractère sacré. Son tribunal était un temple; et il siégeait dans la mosquée, afin d'entourer de plus de respect les décisions de la loi.

Telle est la simplicité, la nudité, pour ainsi dire, du système religieux de l'islam, que tout individu, le général au camp, le père dans sa famille, le marchand en voyage, peuvent s'en faire les pontifes. De là le peu de pouvoir des prêtres musulmans, qui, citoyens eux-mêmes, si tant est qu'il y ait des citoyens sous l'empire de l'islam, semblent à peine exercer une profession distincte de celle des autres citoyens. Mais, malgré la confusion du code judiciaire avec le code religieux, tout le monde, d'après la loi de Mahomet, peut se faire prêtre, mais tout le monde ne peut pas se faire juge. Plus la loi est simple, plus les commentaires sont nombreux et subtils, et l'immense chaos d'interprétations que les docteurs musulmans ont entassé sur ce texte si nu impose de longues études à ceux qui se destinent à la redoutable profession de juge.

Du reste, telle est la haute idée que le Prophète

lui-même se faisait de cette sainte profession, seule garantie offerte au peuple contre un arbitraire tour à tour capricieux et brutal, qu'il a donné d'elle cette singulière définition : « Quiconque est désigné pour » être khadi souffre la même torture qu'un animal » dont la gorge est déchirée au lieu d'être coupée » avec un couteau tranchant(1). » Aussi les docteurs, renchérissant sur le texte, ont-ils prétendu que le plus honnête homme doit fuir ce dangereux honneur, et que l'accepter sans y être contraint par la force, et même par l'emprisonnement, est une action odieuse et digne de blâme.

(1) Suivant la loi musulmane, qui, comme tous les codes orientaux, règle et définit tout, jusqu'à l'office du boucher, on ne doit pas manger de la chair d'un animal mort par accident ou étranglé ; il faut qu'il ait eu la gorge coupée d'une certaine manière, et non d'une autre. On reconnaît ici l'influence des lois juives.

LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER.

REGNE D'AL HAKEM II.
ETAT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS CHEZ LES ARABES.

—

961 A 976.

Au règne de la gloire va succéder maintenant celui des lettres, sous un roi qui quittera à regret les pacifiques distractions de l'étude pour le tracas des armes ou celui des affaires. Dès l'enfance, le prince al Hakem avait annoncé ce penchant passionné pour les lettres, qui, pendant le long règne de son père, le consola d'attendre le trône jusqu'à l'âge de quarante-huit ans. Mais, grâce à ce long et patient apprentissage de l'art de régner, il savait faire céder ses

penchants aux devoirs de sa position, et on lui doit cet éloge, que, si quelquefois le littérateur lui fit oublier le monarque, celui-ci du moins sut toujours se retrouver à l'heure du danger.

Le premier soin d'al Hakem II, après avoir reçu en grande pompe le serment de ses nouveaux sujets, fut de rendre les derniers devoirs à la mémoire de son père : un immense cortége accompagna au tombeau les dépouilles de ce grand roi, et les larmes de ses sujets se mêlèrent à cette pompe officielle, qui, sans elle, n'eût été qu'un fastueux mensonge. En perdant abd el Rahman, l'empire tout entier se sentit saisi comme d'un vague pressentiment de sa chute; et le peuple le traduisit dans sa langue naïve, en s'écriant : « Notre père est mort, et avec lui meurt l'épée » de l'islam, le soutien des faibles et l'effroi des su» perbes! »

Mais les poètes de cour étaient là pour consoler l'Espagne éplorée, et promettre au règne nouveau toutes les prospérites de celui qui venait de finir : leurs poétiques augures ne manquèrent pas à al Hakem; et, à compte sur des victoires, on célébra à l'envi ses triomphes littéraires. Redoutant sans doute de porter à lui seul tout le fardeau de cet immense pouvoir, al Hakem s'empressa de nommer un hadjeb, renonçant ainsi à la sage politique de son père, qui avait prévu, pour ses successeurs, sinon pour lui, le danger de concentrer tant de pouvoirs dans la main d'un sujet. Une fois délivré, au péril de l'avenir, d'un fardeau trop pesant pour lui, et paisiblement assis sur ce trône que respectait la guerre civile, al Hakem y fit monter les lettres avec lui. Regardant comme la plus précieuse de toutes les conquêtes les poètes et les

savants qu'il attirait à sa cour, et les manuscrits précieux qu'il faisait dans tout l'Orient acheter ou copier à grands frais, il n'épargna, dans cette scientifique croisade, ni peines ni dépenses; ses ambassadeurs littéraires allèrent, comme ceux d'al Mamoun, en Afrique, en Égypte, en Syrie, et jusque dans la Perse, recueillir à tout prix les seuls trésors dont il était avide. Bientôt les salles du palais Merwan, où al Hakem avait été élevé, suffirent à peine à contenir cette docte moisson, que chaque jour voyait s'accroître. Le khalife, s'occupant lui-même, comme un général après la victoire, du partage des dépouilles, sépara son immense bibliothèque, qui montait, dit-on, à six cent mille volumes, en autant de divisions qu'il existe de branches des connaissances humaines. Le catalogue seul, dressé sous sa direction, remplissait quarante-quatre volumes; et, comme l'esprit de puérile minutie qui caractérise la littérature de l'Orient se mêlait à ce zèle éclairé pour les lettres, on y trouvait la généalogie de toutes les *cabyles* ou tribus non seulement de l'Espagne, mais de l'Afrique et de l'Arabie.

Cette bibliothèque, confus réceptacle de toutes les richesses et de toutes les inutilités de la science, était ouverte à tous les amis de l'étude. Le propre frère du khalife, abd el Aziz, aussi dévoué que lui au culte des lettres, était chargé de sa direction; et al Mondhir, un autre de ses frères, du personnel non moins important des savants et des académies; enfin al Hakem lui-même, profondément versé dans la science de l'histoire et des biographies d'hommes célèbres, avait vérifié avec soin le titre et le sujet de la plupart de ces ouvrages, et y avait écrit de sa propre

main la généalogie de l'auteur et l'année de sa naissance et de sa mort (1).

Les femmes jouaient aussi leur rôle à cette cour plus docte encore et moins sensuelle que celle d'abd el Rahman. La favorite d'al Hakem, la belle esclave Redhiya, célèbre à la fois par ses grâces et par son érudition, et surnommée l'*Heureuse étoile*, charmait pour lui les studieux loisirs du palais d'Azzahrat. La chronique ajoute même, par une bizarre contradiction avec les mœurs si réservées de l'Orient, qu'après la mort du khalife, la docte Redhiya, qui faisait l'admiration de son siècle par son talent pour la poésie et ses récits pleins de grâces, voyagea dans tout l'Orient et y fut partout applaudie des savants. Lobna, aussi célèbre par sa science que par sa beauté, et versée, nous dit-on, dans la grammaire, la poésie, l'arithmétique et les autres sciences, était surtout renommée pour sa belle écriture, et servait de secrétaire au khalife. Fatimah, douée du même talent de calligraphie, lui servait de copiste. Aixa, la plus belle et la plus docte des filles de Cordoue, empiétait sur les attributs des panégyristes de cour en écrivant l'éloge des princes de son temps, et l'on vante autant que ses poésies sa riche collection de manuscrits sur les arts et les sciences. Cadigah était aussi habile à composer des vers qu'à les chanter. Maryem, grave professeur de Séville, enseignait les lettres et la poésie aux jeunes filles des premières familles, et de son école sortirent quelques unes de ces femmes célèbres qui faisaient les délices des alcazars du khalife et des grands de sa cour.

(1) Voyez, pour le règne d'al Hakem, outre Conde et Murphy, al Mohaïdi, *apud* Casiri, t. II, p. 201, et Ebn Alabar, p. 202, et aussi p. 38.

Une des questions les plus curieuses et les plus difficiles à la fois de l'histoire de l'Espagne arabe, ce serait de savoir au juste quel rôle à part jouaient ces femmes privilégiées dans une civilisation où leur sexe occupe d'ordinaire une place plus humble et plus distante. Ces belles et doctes personnes, échappant à l'esclavage du harem pour vivre au milieu d'une cour élégante et sensuelle, étaient sans doute, pour la plupart, de ces esclaves de choix qu'on destinait aux harems des khalifes, et à qui leurs talents faisaient souvent obtenir la liberté. La sévérité des mœurs ne devait pas être le trait distinctif de ces Aspasies orientales, que nous retrouvons, non moins doctes ni moins séduisantes, à la cour des khalifes de Bagdad; et nous doutons fort que cette rigide vertu fût au nombre des enseignements que la savante Lobna donnait aux jeunes filles de Séville.

Parmi les familiers les plus intimes d'al Hakem on comptait Mohammed ben Youssouf de Guadalajara, qui écrivit par son ordre l'histoire d'Espagne et d'Afrique avec l'élégance et sans doute aussi la véracité d'un historiographe de cour; le célèbre poète Mohammed ben Yahie, la fleur des beaux-esprits de l'Andalousie; le docte Sabour, que les instances et les dons du khalife avaient été chercher au fond de la Perse; et le wali de Séville, Ismaïl ben Bedr, affranchi des Ommyades, *rawi*, ou raconteur du khalife, dont les récits pleins de verve et de passion faisaient oublier son grand âge, et qui, dans les combats poétiques usités à la cour d'al Hakem, avait triomphé de tous ses rivaux.

Telle s'écoulait la vie pour le docte al Hakem, vie élégante et studieuse, pleine de ces douces causeries

d'art et de poésie qui reposent de travaux plus sérieux. Jamais monarque n'avait porté si légèrement le fardeau d'un sceptre : autour de son trône solidement affermi ne s'agitaient plus d'autres guerres civiles que les rivalités de ses savants, et les joutes pacifiques de ses académies. Entraînés par l'exemple du maître, c'était à qui, parmi les grands de sa cour, lutterait avec al Hakem d'amour pour les lettres et de libéralité envers les savants. Dans toutes les grandes villes de l'Espagne s'élevaient, comme par enchantement, des bibliothèques et des académies qui rivalisaient avec celle de Cordoue : ainsi, à Tolède, le riche *al faqui* (homme de loi) Ahmed ben Saïd réunissait chez lui, pendant trois mois de l'année, les beaux-esprits de la province, au nombre de quarante environ.

Conde nous a décrit les séances de cette espèce d'académie : le parquet et les murs de la salle étaient recouverts de tapis et de coussins de laine et de soie ; et, comme le climat de Tolède, pendant l'hiver, ne ressemble guère à celui de l'Andalousie, au milieu du salon s'élevait, en guise de poêle, une espèce de tuyau de métal, haut de six pieds, et rempli de charbons ardents. Les savants se tenaient autour de ce foyer, et chacun lisait à son tour ou des vers, ou une *hizbé* (une section du Koran), et les vers ou le texte sacré étaient ensuite commentés par les assistants. On apportait après cela des parfums, l'on aspergeait ses vêtements d'eau de rose et l'on s'asseyait à une grande table couverte d'ordinaire de mouton, de chevreau, et de divers mets apprêtés à l'huile ; puis on servait du lait, des confitures, des dattes, et toute espèce de fruits (1). Pendant l'hiver, la séance

(1) Je n'ai pas cru indignes de l'histoire ces détails de mœurs. On y voit que

presque tout entière se passait à table, et la chronique a oublié d'ajouter si ces doctes commentateurs du Koran observaient alors bien scrupuleusement le plus difficile de tous ses préceptes.

Aux yeux d'al Hakem, le meilleur poète ou l'homme le plus savant était toujours l'administrateur ou le juge le plus capable. Non seulement ses bienfaits allaient les chercher dans les pays les plus lointains, mais les plus hautes dignités leur étaient réservées. On peut juger de l'impulsion prodigieuse qu'une protection pareille dut donner sous le règne d'al Hakem aux travaux historiques et littéraires. Aussi, après avoir achevé le récit des événements politiques de ce règne, terminerons-nous ce chapitre par une statistique aussi complète que possible des progrès de l'esprit humain sous les deux khalifats d'Orient et d'Occident, deux ères intellectuelles qu'il est difficile de séparer l'une de l'autre.

Cette vie si douce et si poétique fut tout d'un coup dérangée par une saillie de zèle religieux (1) qui poussa al Hakem à proclamer l'*algihed* en 963, « pour » montrer à ses peuples, comme dit la chronique, qu'il » était général aussi bien que roi. » Pour concerter la marche de cette expédition il donna rendez-vous à Tolède à toutes les milices de son empire. Avant d'entrer sur le territoire ennemi, il proclama les obligations des Musulmans quand ils marchent à l'*algihed* (2).

la cuisine espagnole n'a guère varié depuis huit siècles : l'huile y est toujours en honneur ; mais le beurre et le lait en sont bannis, les pâturages et le bétail étant aujourd'hui beaucoup plus rares que du temps des Arabes.

(1) Suivant Murphy, ce furent les chrétiens de Léon qui attaquèrent les premiers les frontières arabes. Conde ne parle que de quelques escarmouches.

(2) Voyez plus loin, au chapitre de l'organisation civile, cette sorte de charte militaire de l'empire arabe.

Nous avons raconté (t. II, p. 240) cette expédition glorieuse qui valut à al Hakem le surnom d'*al Mostansir Billah* (celui que Dieu a secouru), et qui se termina par un traité de paix conclu en 965. A son retour à Cordoue, al Hakem y trouva une des plus nobles tribus de l'Arabie, la tribu *Chazarag*, de Médine, qui venait chercher un asyle en Espagne. Ainsi, deux siècles et demi après la conquête, le flot de l'émigration, comme on le voit, n'était pas encore arrêté, et le renom de gloire et de puissance de l'empire ommyade y attirait sans cesse de nouveaux émigrants, du fond même de la lointaine Arabie. Al Hakem assigna à ses hôtes des terrains auprès de Cordoue, où ils s'établirent avec leurs familles.

Après l'heureuse issue de son *algihed*, al Hakem, croyant avoir assez fait ses preuves de courage, s'obstina, malgré les instances des walis de la frontière, à conserver la paix avec les chrétiens, et s'occupa de réformes intérieures. Les Arabes de l'Irak et les étrangers avaient introduit dans l'Espagne musulmane la coupable habitude de boire du vin, malgré la défense du prophète; non seulement le peuple, mais jusqu'aux interprètes du Koran eux-mêmes, s'en permettaient l'usage dans les festins avec la plus scandaleuse licence. Le khalife al Hakem, fidèle observateur des préceptes de la loi, réunit ses *alims* (docteurs) et ses *alfaquis* (hommes de loi), et leur demanda d'où naissait cet abus si généralement répandu en Espagne, où on buvait non seulement « le *sahbâ* ou vin clairet, inventé pour éluder l'anathème lancé par le Koran contre le *ghamar* ou vin rouge, mais le *ghamar* lui-même, le *nehbid* ou vin de dattes, et celui de figues, et d'autres liqueurs fortes et enivrantes. Ses doctes

conseillers lui répondirent que, depuis le règne de Mohammed, cette opinion s'était répandue en Espagne que, les Musulmans étant en guerre continuelle avec les ennemis de l'islam, il leur était permis de boire du vin, parce que cette boisson augmente les forces et le courage du soldat pour la bataille, et que dans toutes les provinces de la frontière on en permettait l'usage, pour donner du cœur aux combattants. Mais le roi réprouva fort cette doctrine, et, en haine d'un pareil abus, il fit arracher les vignes dans toute l'Espagne, en ne laissant que le tiers de celles qui étaient plantées, pour en manger ou en conserver le fruit, et pour en faire des breuvages salutaires et permis. »

Mais la paix dont jouissait l'empire d'al Hakem fut troublée encore une fois. La Mauritanie ou *Magreb*, après les dernières conquêtes d'abd el Rahman III, était restée quelque temps soumise. L'édriside al Hassan ben Kenuz, émir de Biserte, la gouvernait au nom des khalifes de Cordoue. Mais la crainte plus que l'affection garantissait à al Hakem la soumission de son vassal. L'ambition des khalifes fatimites, croissant avec leur puissance, vint troubler encore une fois le repos du Magreb. Avant d'entreprendre la conquête de l'Egypte, le khalife Moez envoya en 968 une armée, sous les ordres de Balkin ben Zeïr, pour punir les tribus zénètes qui n'avaient pas voulu reconnaître son empire. L'édriside al Hassan, trouvant un prétexte à la défection, se hâta d'embrasser la cause des Fatimites et de se déclarer contre son suzerain. Pendant trois ans, Balkin poursuivit la conquête du Magreb, battant à la fois Andaloux et Zénètes, s'emparant des châteaux forts et des villes, et y faisant

proclamer son maître Moez. Cependant, un des généraux d'al Hakem, Dgiafar ben ali el Menouzi, remporta sur les Fatimites, en 972, une victoire signalée; mais la guerre pour cela n'en finit pas davantage, et Dgiafar, trahi par les chefs zénètes, fut obligé de se retirer en Andalousie, où al Hakem récompensa ses services par le titre de hadjeb.

Moez, après avoir achevé la conquête de l'Égypte, établit au Caire le siége de sa domination (973); et al Hakem, effrayé de l'immense accroissement que prenait la puissance de son ennemi, résolut de tenter un dernier effort pour lui arracher le Magreb. Toutes les milices du littoral espagnol, depuis Tadmir jusqu'aux Algarves, s'embarquèrent sous les ordres du wali Mohammed ben al Khasim, de la race des Ommyades, et débarquèrent à Ceuta en janvier 973; mais à peine débarquées, elles se firent battre par l'édriside al Hassan. Le général andaloux fut tué, et les débris de son armée se réfugièrent à Ceuta et à Tanger, seules villes qui restassent encore à al Hakem. Mais celui-ci, doué d'une énergie que ses penchants pacifiques n'auraient pas permis de soupçonner en lui, ne se laissa pas abattre sous un revers : il réunit une nouvelle armée, qu'il confia à un général nommé Galib. Connaissant les habitudes vénales des scheiks du Magreb, al Hakem remit à Galib de fortes sommes d'argent, comme l'arme la plus sûre pour acheter ceux qu'il ne pourrait vaincre.

Al Hassan al Kenuz, après avoir mis son harem et ses trésors en sûreté dans l'inaccessible fort de *Hisn hijar anosor* (le château des Aigles), marcha à la rencontre de Galib. Les succès furent d'abord partagés; mais Galib, ayant fait usage auprès des scheiks

zénètes des armes puissantes qu'al Hakem lui avait remises, parvint à décider la plupart d'entre eux à abandonner le dernier descendant d'Edris. La désertion se mit dans son camp; un beau matin il se trouva seul avec quelques cavaliers, et se hâta de chercher une retraite dans le nid d'aigles où il avait enfermé ses trésors. Galib vint y mettre le siége, et parvint bientôt à priver d'eau les assiégés. Les devins qui marchaient toujours, comme chez les Romains, à la suite des armées arabes, prédirent à Galib que, s'il ne s'emparait pas de la place dans un terme fixé, il y périrait avec toute son armée. Ce terme approchait, et Galib, craignant que le découragement ne s'emparât de ses troupes, résolut de vaincre à tout prix, et se prépara à l'assaut; mais le malheureux al Hassan, réduit aux dernières extrémités, consentit enfin à traiter. Galib lui garantit la vie, la liberté et la possession de tous ses trésors; mais il lui imposa la pénible condition de venir en Espagne se remettre lui-même aux mains du khalife. Force fut à al Hassan d'y consentir; et le *château des Aigles*, la dernière place forte qui lui restât dans ce qui avait été son royaume, reçut les soldats d'al Hakem.

Après la défaite d'al Hassan, Galib triompha sans peine du peu de rebelles qui restaient encore. Le Magreb tout entier se soumit; et Galib, après avoir donné des walis à Fez et aux principales villes, s'en retourna en Espagne (974), suivi du descendant d'Edris et de sa famille, avec la gloire d'avoir terminé dans l'espace d'un an cette longue et sanglante guerre. Le khalife, voulant honorer à la fois et son général victorieux et l'ennemi vaincu qui s'en remettait à sa foi, marcha au devant d'eux jusqu'à une certaine distance de

ville. Al Hassan, en l'apercevant, se jeta à bas de son cheval et se prosterna à ses pieds ; mais al Hakem lui tendit la main, le fit relever et remonter à cheval, et rentra avec lui dans la ville, al Hassan d'un côté du khalife et le brave Galib de l'autre, au milieu des acclamations de la foule (20 septembre 974). Arrivés à l'alcazar, al Hakem offrit à son malheureux hôte sa protection et son appui, et lui donna pour logement un palais magnifique, en lui assignant pour ses dépenses des revenus dignes d'un roi. Il combla également de ses dons les scheiks zénètes qui avaient suivi la fortune d'al Hassan. Mais cette générosité, innée chez al Hakem, était ici un calcul. « Il dépensait, dit » la chronique, pour 700 cavaliers ce qu'on avait cou- » tume de donner à 7,000 : aussi la plupart de ces » scheiks, gagnés par ses libéralités, entrèrent à son » service et s'établirent à Cordoue. »

Mais al Hassan se lassa bientôt du séjour de Cordoue et de cette prison somptueuse, où chacun de ses pas était surveillé. Il demanda à al Hakem la permission de s'en retourner en Afrique avec sa famille. Le généreux al Hakem, sans cacher le déplaisir que lui causait cette requête, la lui accorda, contre l'avis de son conseil ; mais il y mit pour condition qu'al Hassan choisirait pour séjour la partie orientale de l'Afrique, où sa présence offrait moins de danger, et il mit à la disposition de son hôte des vaisseaux pour transporter sa famille et ses trésors. Al Hassan, après avoir remercié le khalife, lui laissa pour présent d'adieu, un peu malgré lui, nous dit la chronique, un morceau d'ambre vierge d'une grosseur merveilleuse, et s'embarqua à Almeria pour Tunis en 956. Il se rendit de là en Egypte, où il se mit sous la protection du puis-

sant khalife Moez, qui lui accorda son appui, et écrivit même à al Hakem quelques lettres pleines de vaines menaces; mais al Hakem dédaigna d'y répondre. Ainsi s'effaça la dernière trace de cet empire d'Edris, dont le descendant proscrit vivait des aumônes d'un khalife et du pardon d'un autre.

La sultane Sobieha, épouse d'al Hakem, grâce à son esprit et à sa beauté, avait pris sur lui un tel empire, que pendant les dix dernières années de sa vie, dans le palais du khalife comme dans tout son royaume, il ne se prit aucune décision, grande ni petite, sur laquelle elle ne fût consultée. Ses insinuations les plus légères, nous dit-on, étaient des ordres souverains auxquels il fallait obéir. Pour complaire à l'ambitieuse sultane, al Hakem fit reconnaître pour héritier de l'empire son fils unique, Hischem, encore enfant, et que son jeune âge, en cas de mort du khalife, aurait pu éloigner du trône. Cette solennité fut accomplie avec beaucoup de pompe, et fournit, comme on le pense bien, matière à poésie pour les rimeurs de la cour. Du reste, al Hakem n'épargna rien pour que l'éducation de son fils répondît aux sérieuses obligations qui pèseraient un jour sur lui. Il l'entoura des maîtres les plus distingués dans les lettres et dans les sciences, et lui-même se chargea, avec une vigilance toute paternelle, de diriger les soins que ses maîtres lui donnaient. Ami de la paix, comme tous les bons rois, quoiqu'il sût au besoin faire la guerre avec la vigueur d'un conquérant, il terminait toujours les conseils qu'il donnait à son fils par ces sages paroles : « Ne fais pas la guerre sans nécessité; » maintiens la paix pour le bonheur de tes peuples, » et ne tire ton épée que contre les infidèles et les mé-

» chants. Quel plaisir y a-t-il à envahir et à ruiner
» des états pour porter la dévastation et la mort jus-
» qu'à l'extrémité de la terre? Maintiens tes peuples
» en paix et en équité, et que ta justice soit un lac
» toujours pur et clair ; mets un frein à tes désirs,
» confie-toi en Dieu, et tu arriveras avec sérénité et
» sans remords au terme de ta vie. »

Ces maximes, le sage et vertueux roi ne se contentait pas de les prêcher à son fils, il les mettait aussi en pratique, et la prospérité inouïe à laquelle l'Espagne était parvenue sous son règne était la plus douce récompense de ses vertus. Mais, dit la chronique, « ces jours heureux passèrent comme ces songes » enchanteurs qui ne laissent après eux que de vagues » souvenirs. » La vue et la santé d'al Hakem, fatiguées par l'étude, s'affaiblirent à un tel point que, pendant les dernières années de son règne, force lui fut de renoncer à ces occupations qui lui étaient si chères, et la vie dès lors devint sans charmes pour lui. Successivement frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, il finit par succomber le 30 septembre 976, et passa « dans ce séjour que tout homme se pré» pare, heureux ou malheureux, par ses œuvres, » bonnes ou mauvaises. » Il mourut dans son palais d'Azzahrat, à l'âge de 63 ans, et après un règne de quinze ans et demi. Il fut enterré, au milieu des témoignages sincères du deuil public, dans le cimetière de la Rousafah ; son fils, Hischem, prononça sur lui les dernières prières des morts, et descendit ensuite dans le sépulcre près du cercueil, qu'il baigna de ses larmes.

Ainsi s'éteignit le dernier des Ommyades qui mérite ce nom, car avec lui se termine cette longue sé-

rie de grands et de vertueux monarques qu'un rare bienfait du Ciel fit siéger l'un après l'autre sur le trône de Cordoue. L'empire, arrivé sous abd el Rahman III à son point culminant de puissance, complète sous al Hakem la gloire du monarque par le bonheur des peuples. Après lui, grâce à al Mansour, le déclin, il est vrai, ne commence pas encore; nous verrons même les armes arabes, partout victorieuses, dépasser de bien loin les limites que la résistance chrétienne leur avait tracées, et refouler jusqu'au pied des Pyrénées toutes ces frêles monarchies ramassées autour de leur berceau. Mais la gloire même d'al Mansour, gloire acquise aux dépens de la royauté avilie, sera un malheur pour l'Espagne, car elle portera pour la première fois atteinte au principe de l'hérédité royale, tutélaire fiction inventée pour le bonheur des peuples, et devenue sainte à force d'être tutélaire. Le *maire du palais* arabe, même en dédaignant de renverser du trône le *roi fainéant* qu'il veut bien y laisser, l'aura moralement détrôné; il enseignera aux usurpateurs qui viendront après lui à porter une main hardie sur cette idole qu'on adore encore sans y croire. Comme tout ministre trop puissant sous un roi incapable, il rapetissera son maître de sa propre grandeur; et, quand al Mansour ne sera plus là pour parer ce simulacre de royauté du prestige de ses victoires, le premier soldat heureux viendra le renverser du pied pour se mettre à sa place, sans savoir se faire respecter plus que lui.

—

LETTRES, SCIENCES ET BEAUX-ARTS CHEZ LES ARABES.

Soit qu'on étudie l'histoire des faits ou celle des idées, du moment où l'on veut remonter aux origines du genre humain, c'est toujours à l'Inde et au centre de l'Asie (1) qu'il faut en revenir. Dès la plus haute antiquité, et pendant que l'Occident tout entier est plongé dans la nuit de l'ignorance, nous retrouvons aux bords de l'Indus la langue la plus savante et la plus travaillée que l'homme ait jamais parlée, à côté du berceau même du genre humain, et lorsqu'il semble que l'humanité, enfant, devrait bégayer encore. La langue des Védas de l'Inde (2), construction primitive et presque encyclopéenne, antérieure de plusieurs siècles à l'idiôme des lois de Manou, plus poli sans être plus parfait, est la souche d'où semble sortir, comme d'innombrables rejetons, la grande famille des langues humaines, si diverses en apparence, mais qui toutes se rattachent,

(1) *Al bordj*, ou le *nombril des eaux*, tel est le nom expressif que donne le *Zendavesta* de Zoroastre à ce groupe de montagnes qui s'étendent de *Cashmeer* (Cachemire) à la mer Caspienne, et dont les sommets, au nombre des plus élevés du monde, furent des premiers abandonnés par les eaux, comme semble l'indiquer cette image pittoresque. C'est là, suivant toute vraisemblance, qu'il faut placer le berceau de la race humaine. Voyez la préface d'Anquetil Duperron, sir W. Jones, et surtout la belle traduction du *Zendavesta* par M. Burnouf, où, seul et sans aide aucune, pas même celle d'un dictionnaire et d'une grammaire qui n'existent pas, il a retrouvé, par une sorte de divination patiente, cette langue zend, sœur du sanscrit et presque aussi vieille que lui. Anquetil, qui ne savait pas cette langue, n'avait traduit Zoroastre que sur une traduction parse : aussi la sienne fourmille-t-elle d'inexactitudes.

(2) Colebrooke, le savant traducteur du Digeste indien, fixe cette date à l'an 1394, et celle de Manou à 5 ou 600 ans avant J.-C. ; mais ces dates, fort incertaines, ne sont que des approximations. C'est ainsi qu'on fixe à peu près la mort du grand réformateur Bouddha vers le VI[e] siècle avant notre ère.

au moins par leurs racines, à cette souche mère qui les a enfantées.

Dès l'époque des Védas, nous rencontrons dans l'Inde, au lieu de ce grossier sabéisme qui déshonore l'enfance de toutes les religions, la pure et sublime notion de l'unité de Dieu, qui plane sur l'édifice compliqué de la théogonie indienne. A cette religion toute allégorique, qui divinise dans un immense panthéisme les forces aveugles de la nature, vient se rattacher un système entier de philosophie, subtil et compliqué comme elle, où l'on retrouve, sous des formes plus abstraites, les mystérieuses théogonies de l'Egypte et de la Phénicie, et les dieux plus matériels de la Grèce, en même temps que les ingénieux systèmes de ses philosophes. Les récents et beaux travaux (1) qui nous ont révélé l'Inde et sa langue sacrée ont restitué à cette patrie primitive de la pensée humaine l'honneur d'avoir créé la philosophie, et, par elle, toutes les sciences, en créant l'instrument qui sert à les étudier (2). Deux des pères de la philosophie

(1) De tous ces travaux, ceux que l'on peut consulter avec le plus de fruit sont les admirables discours que sir Williams Jones, l'illustre président de la société asiatique de Calcutta, a prononcés aux séances annuelles de cette société. Les découvertes plus récentes de la science depuis un demi-siècle n'ont fait que confirmer la plupart des vues si hautes et si profondes de ce patriarche de l'orientalisme, qui a le premier exhumé l'Inde antique du mystérieux tombeau de ses *Védas*. On respire, dans ce bel ouvrage, quelque chose du calme et de la majesté paisible de cette histoire primitive du genre humain, dont il essaya de sonder les mystères.

On peut lire aussi avec fruit l'ouvrage très récent de Brotonne, que la science vient de perdre, et qui a pour titre *Histoire des migrations et de la filiation des peuples*, 2 vol. in-8. Paris, 1837.

Enfin le Ve et le dernier livre des lois de Manou, traduites par Loiseleur Delongchamp, suffit pour donner une idée de ce qu'il y a de subtil et de raffiné dans la cosmogonie toute métaphysique des Hindous.

(2) Les doctrines des pythagoriciens, des manichéens et des autres auteurs des systèmes philosophiques et religieux les plus célèbres, peuvent se retrou-

grecque, Pythagore et Platon, n'ont pas caché leurs emprunts aux mystiques traditions des prêtres de l'Egypte et des mages persans, disciples des brahmanes de l'Inde ; et peut-être même Pythagore avait-il été puiser ces traditions lointaines à leur source même, et demander aux brahmanes et aux gymnosophistes indiens le dépôt ignoré qu'ils gardaient depuis des siècles.

Les sciences aux bords de l'Indus ne sont pas moins vieilles que les théories religieuses et philosophiques qui ont servi si long-temps de symbole à l'humanité. Long-temps avant Galien et Hippocrate la médecine y était cultivée avec succès, et y était parvenue à l'état de science, s'il existe toutefois une science sans méthode. La gloire d'avoir découvert et fondé le système de l'attraction pourrait peut-être être disputée à l'immortel Newton par les savants de l'Inde ancienne, qui l'ont du moins entrevue (1), mais qui ont laissé au génie moderne la gloire de le retrouver. Galilée et Copernic, s'il faut en croire quelques assertions encore dénuées de preuves, auraient été également devancés par les astronomes indiens dans la création du système planétaire qui a pour base la position centrale du soleil. Enfin les hautes et abstruses sommités de l'algèbre auraient été atteintes (2) par les Indiens,

ver dans les livres des Hindous, source à laquelle ils ont été puisés. (Mills, p. 412.) Voyez la traduct. de l'*Upanecdshad*, par Halhed, ou *Commentaires et paraphrases des védas*.

Le *Dersana sastra* et ses six écoles philosophiques contiennent, selon Mills, toute la métaphysique de l'ancienne académie du Lycée et des stoïciens.

(1) Suivant Jones, toute la théologie de Newton et une partie de sa philosophie peuvent se retrouver dans les Védas. Ceux-ci abondent en allusions à une force attractive, qu'ils attribuent surtout au soleil.

(2) Voyez Libri, *Hist. des sciences physiques en Italie*.

véritables créateurs de cette science, créée de nouveau par l'effort des savants modernes; et les études mathématiques, qui depuis le dernier siècle ont marché en Europe d'un pas si rapide, eussent fait plus de chemin encore si elles avaient pu prendre l'Inde pour point de départ. Ainsi, les travaux de vingt siècles n'auraient fait, dans toutes ces branches diverses de l'intelligence, que recommencer l'Inde; et, pour conduire la science plus loin, il aurait fallu d'abord la ramener au point où elle était arrivée près du berceau du genre humain.

En attribuant au monde l'âge que l'histoire est d'accord avec nos livres saints pour lui donner, on trouverait donc dans l'Inde, treize à quatorze siècles environ avant l'ère chrétienne, une civilisation moins complète peut-être, mais plus haute et plus morale que toutes celles du monde antique, inspirées par des religions plus grossières. Premier jet de l'esprit humain, cette civilisation, trop précoce peut-être, est depuis lors, il est vrai, restée stationnaire, ensevelie sans être morte, et peut-être moins bien connue aujourd'hui des brahmes ignorants qui en conservent le dépôt que des quelques savants de l'Europe qui l'étudient; mais ce n'est pas moins justice de rendre à l'Inde, ce vénérable et antique berceau des races et des lumières, la gloire qui lui appartient, en attendant que des travaux plus complets nous aient mis à même de discuter ses titres réels, et de retrouver, grâce à elle, les archives du monde ancien.

De l'Inde, les systèmes religieux et scientifiques, rayonnant comme d'un centre, passèrent d'un côté à la Chine, où nous ne les suivrons pas, et de l'autre en Perse, en Arménie, en Chaldée, en Phénicie et en

Egypte, à travers toute la longue série des nations araméennes (1). Les migrations plus lointaines de l'Occident, en s'éloignant de leur source, altérèrent davantage le dépôt des traditions saintes qu'elles avaient emportées avec elles. Mais la Chaldée, la Phénicie, l'Egypte et la Grèce, se transmirent successivement et de l'une à l'autre, en les traduisant sous une forme plus accessible aux sens, les mystiques cosmogonies de l'Inde et les secrets de ses sages. Quelque détournée que soit la route, on peut suivre à travers les siècles cette obscure et lente filiation des religions et des idées qui, tantôt continuée, tantôt interrompue, va donner à la fois des dieux à l'Olympe scandinave, des mystères aux temples d'Eleusis et de Thèbes, et ces lois en vers, dont parle Strabon, aux habitants de la lointaine Bétique (2).

En émigrant dans l'Occident, long-temps en retard dans sa carrière, mais qui semble aujourd'hui vouloir réparer le temps perdu, cette civilisation tout asiatique revêt un caractère différent, et perd surtout cette empreinte profonde d'unité dont l'Orient porte le cachet. Le climat et le sol la modifient; et sous le beau ciel de la Grèce et de Rome, à l'aide de la liberté politique, indigène dans notre occident, l'esprit humain prend un essor plus hardi, et produit, dans tou-

(1) *Aram* est le nom générique des peuples de Syrie, et ce nom, par extension, a été donné à toute cette grande famille de nations que W. Jones ramène à la souche arabe, et qui, suivant Brotonne, sont l'une des deux branches de la tige arméno-persane. (Voyez Pièces justificatives.)

(2) J'ai discuté, dans mon premier volume (p. 54), cette singulière assertion de Strabon, qui donne aux Turdétains des lois vieilles de 6,000 ans; mais j'ignorais alors l'heureuse correction qu'a faite Niebuhr en substituant le mot επων (vers) à ετων (années). Six mille vers, en effet, sont plus faciles à croire que six mille ans.

tes les carrières de l'intelligence, ces merveilles qui restent encore inégalées après tant de siècles. L'Olympe païen matérialise les dieux spiritualistes de l'Inde, et divinise les vices comme l'Inde avait divinisé les facultés de l'âme. L'Inde se repose pendant ce temps, comme ayant assez fait; et, comme si le sol de l'intelligence, après une moisson aussi riche, avait besoin de rester en jachère, la vieille patrie des Védas rentre dans sa torpeur et s'abyme dans la contemplation silencieuse des éternelles vérités qu'elle a entrevues la première.

Puis, l'invasion des barbares d'un côté, le christianisme de l'autre, viennent encore une fois changer la face du monde. La civilisation antique, assise sur une base fausse, s'écroule tout d'un coup, et le monde retombe dans une seconde enfance, plus ignorante encore et plus sauvage que la première. Cette trame de la civilisation, souvent interrompue en apparence, mais toujours renouée par un lien secret, du peuple qui la laisse échapper au peuple qui la retrouve, semble à jamais brisée. Tous les anciens foyers de science et de lumière sont éteints ou profanés; la vieille Egypte oublie ses dieux informes, comme la Grèce ses dieux élégants et sensuels, comme la Scandinavie son Olympe militant. Le christianisme, subjuguant à son tour les sauvages conquérants du monde, s'élève seul triomphant au milieu de tous ces débris de religions abattues, sur lesquelles plane la notion majestueuse de l'unité divine, exhumée de son triple berceau, les Védas, la Bible et l'Evangile.

C'est alors, au milieu de cette lente et douloureuse régénération du monde par le baptême du sang et par celui du Christ, que Mahomet parut, six siècles après

Jésus-Christ. L'ordre nouveau qui devait éclore de ce chaos fécond n'était pas mûr encore, et Mahomet voulut tenter pour son compte, et au nom de l'Orient, qu'il représentait, cette seconde initiation du genre humain. Sous le point de vue religieux, nous avons dit comment la tentative échoua; comment l'islamisme, contrefaçon bâtarde de la Bible et de l'Evangile, dura, parce qu'il convenait au peuple et au sol pour lequel il était formé, mais ne put jamais s'acclimater sous un autre ciel que celui où il était né. Mais, si l'influence religieuse de l'islam ne dépassa jamais cette limite fatale, son influence littéraire, scientifique et sociale, fut bien autrement durable, bien autrement puissante, et c'est de celle-là seulement que nous avons à nous occuper ici.

Avant Mahomet, les Arabes, échappant à la fois, dans leur vie errante, à la civilisation et à la conquête, étaient demeurés avec les vices et les sauvages vertus des peuples dans l'enfance. Leur ignorance était profonde; l'écriture même, ce rudiment des sciences, leur était presque inconnue; et le surnom de *Peuple du livre*, donné par eux aux chrétiens et aux juifs, attestent leur respect pour un art qu'ils admiraient sans l'envier; Mahomet lui-même ne savait pas lire, et n'en fut pas pour cela moins vénéré de ses illettrés compatriotes. Le sabéisme était leur religion avant l'islamisme, et la base de toute religion rationnelle, l'unité de Dieu, leur était inconnue (1). Les mystérieux préceptes que l'ange Gabriel

(1) C'est ce que l'on peut affirmer, malgré la réponse suivante d'un Arabe, citée par Hartwell Horne, *apud* Murphy, p. 208. On demandait à un habitant du désert comment il pouvait savoir qu'il y avait un Dieu. « De la même manière, répondit-il, que je sais, par les traces laissées sur le sable, qu'un

révéla à Mahomet n'étaient guère de nature à tirer les Arabes de cette profonde ignorance ; et certes, le Koran, œuvre d'ailleurs peu littéraire, sauf la pureté du style dont les Arabes sont seuls juges, ne contenait nullement en lui le germe de cette brillante civilisation qu'on vit bientôt éclore sur le sol qu'il avait remué. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par le farouche Omar montre assez que l'impulsion première donnée par Mahomet était loin d'être favorable aux lettres et aux arts, en dépit de cet axiome qu'on lui attribue : « Un esprit sans culture est comme » un corps sans âme, et la gloire ne consiste pas dans » les richesses, mais dans le savoir. »

C'est à la dynastie des Abassides, sur ce trône acheté par l'usurpation et par le meurtre, qu'appartient la gloire d'avoir les premiers appelé les lettrés à leur cour, et essayé d'adoucir par le commerce des Muses le rigide ascétisme des disciples de Mahomet. Même avant les enfants d'Abbas, Ali, le quatrième successeur du prophète, avait déjà accordé quelque protection aux travaux littéraires ; et ce Salomon musulman avait, comme l'autre, enfermé dans un recueil de sentences les oracles de sa royale sagesse (1). Moawiah, le chef de cette race illustre et infortunée des Ommyades, n'avait pas non plus dédaigné de cultiver la poésie et les lettres que ses descendants de-

» homme ou qu'un animal a passé avant moi dans le désert. » Sans doute les juifs et les chrétiens, si nombreux en Arabie, avaient fini par y répandre quelques vagues notions de l'unité de Dieu.

On demandait à un autre d'où lui venait cette prodigieuse mémoire qui distingue les Arabes. « Je ressemble, répliqua-t-il, aux sables de mon pays, » qui imbibent toute l'eau qui tombe sur eux et n'en laissent pas échapper » une goutte. »

(1) Voyez le recueil des sentences d'Ali, traduites en latin et publiées avec le texte par van Waenen (Oxford, 1806, in-4.), et en anglais par Ockley, 1718.

vaient plus tard naturaliser sur le sol de l'Espagne. Mais l'âge d'or de la littérature arabe ne commença à Bagdad que sous le règne du khalife al Mansour, vers 755. Tandis que Léon l'Isaurien, l'empereur grec, brûlait les livres et les auteurs (1), al Mansour, en contradiction avec l'esprit, sinon avec la lettre de la religion dont il était le pontife, se montra, au milieu même des discordes civiles et du sang où il les étouffait, l'assidu protecteur des sciences et des lettres. La théologie, la jurisprudence, l'astronomie et la poésie, furent encouragées et cultivées par lui. Les secrets de la médecine furent apportés dans la splendide capitale du nouvel empire par Georges Baktishua, médecin chrétien de l'Inde, qu'y appela la munificence du khalife, et qui traduisit par son ordre les ouvrages médicaux grecs, syriaques et persans (2). L'ignorance des anciens Arabes, qui, dit-on, ne connaissaient pas même la saignée comme remède à l'apoplexie, est en même temps une preuve de leur santé vigoureuse et de la pureté de leurs mœurs. La civilisation, qui leur avait donné les maladies, leur donna la science pour les guérir.

Le petit-fils d'al Mansour, le fameux Haroun al Raschid, dont la munificence a fait oublier la cruauté, surpassa encore son aïeul dans la protection éclairée

(1) Eos demum dimisit Leo in ædes illas regias, multamque materiam aridam, circum eos collocatam, noctu incendi jussit, atque ita ædes cum libris, et doctos illos ac venerabiles viros combussit. (*Zonaræ annales*. Paris, 1686, t. II, p. 104.)

(2) Brücker, *Hist. philos.*, p. 24, prétend, et le fait est fort vraisemblable, que la plupart de ces premières traductions du grec furent faites d'abord en syriaque, qui était la langue vulgaire à la cour de Damas; de là, elles passèrent en arabe, et cette double traduction est une des causes des fréquentes erreurs qu'on y rencontre. Voyez, pour les détails, el Macin, l. II, ch. 3, et aboul Faradj, *Dynast.* 9, *passim*.

qu'il accordait aux lettres : el Macin nous assure qu'il ne voyageait jamais sans un cortége d'une centaine de savants, qui l'accompagnaient même à la guerre. C'est à lui qu'on doit ce noble et touchant usage des Arabes qui veut qu'une école gratuite s'élève toujours à côté d'une mosquée. Aussi l'instruction sous ce règne brillant se répandit-elle, du haut du trône, sur toutes les classes de la société. Malgré ses préventions religieuses contre les chrétiens, qu'Haroun eut longtemps de la peine à surmonter, il finit par appeler à sa cour un moine nestorien, de Nisabour, dans le Khorassan, pays qui semble être le siége d'une antique civilisation (1). Jean Ibn Meshua, profondément versé dans les lettres grecques, fut, malgré sa religion, appelé par le khalife à diriger les écoles de l'empire.

L'éclat du règne d'al Raschid fut encore surpassé par celui d'al Mamoun, son fils, l'Auguste des Arabes, de 813 à 833. Sous le règne de ce prince, moins cruel, moins avide, et aussi éclairé qu'al Raschid, la cour de Bagdad devint l'asyle des savants de toute religion, que les libéralités du prince y attiraient de la Grèce, de la Perse et de la Chaldée. A Bagdad, comme plus tard à Cordoue, les premières dignités de l'état devinrent le patrimoine exclusif du mérite et de la science. Ainsi qu'al Hakem II, al Mamoun envoya dans toutes les provinces de son vaste empire des explorateurs scientifiques, avec mission de recueillir tous les manuscrits que le naufrage des lettres avait laissés épars, et que la première ferveur de la conquête n'avait pas détruits. De longues caravanes de chameaux

(1) Cette vieille civilisation du Khorassan est encore un motif de plus pour placer dans ce pays, situé précisément entre Cachemire et la mer Caspienne, le berceau probable de la race humaine.

rentrèrent à Bagdad, chargées de ces trésors de la science, bientôt traduits et livrés à l'ardente curiosité des disciples arabes. Mais comme il fallait que cette civilisation de fraîche date apportât avec elle son cachet de barbarie, les originaux à peine traduits furent brûlés sur-le-champ par ordre de ce même al Mamoun (1), qui, vainqueur des Grecs, exigeait d'eux des manuscrits pour tribut.

Les dévots préjugés des Musulmans murmurèrent de ces encouragements donnés par le chef de la religion à des sciences profanes et à des savants étrangers. Mais al Mamoun ne se laissa pas arrêter par leurs murmures, et les sciences, surtout les sciences abstraites, vers qui les Arabes ont toujours été entraînés par un penchant tout spécial, furent cultivées avec succès dans tout l'empire. Six mille élèves étudiaient à la fois, dit-on, dans le seul collége de Bagdad, à la fondation duquel un des wazyrs du khalife avait consacré deux mille pièces d'or, et qu'il avait doté d'un revenu de 15,000 dinars ou 195,000 francs.

Avant de suivre en Espagne ce beau mouvement intellectuel, l'une des grandes ères scientifiques et littéraires de l'humanité, une chose est à remarquer : passés tout d'un coup et sans transition de la barba-

(1) Honaïm, savant chrétien, traduisit, par ordre du khalife, les œuvres d'Euclide, Ptolémée, Aristote, Hippocrate et Gallien : aussi l'avait-on surnommé l'Interprète. Al Mansour lui payait ses traductions leur pesant d'or. Elles passent en général pour n'être pas très fidèles; l'ordre de l'ouvrage qu'il traduit est souvent interverti. (*Epistolæ Renaudoti ad Dacerium*, ap. *Fabricium, Biblioth. græca*, t. I, p. 861.)

Abou Osbaya, dans sa *Vie des médecins célèbres*, raconte que le khalife, étant endormi, vit apparaître un spectre sous la figure d'un vieillard, et que ce spectre, interrogé par lui, dit qu'il s'appelait Aristote. Le khalife fit aussitôt mander Honaïm, lui demanda quel était cet Aristote; et, sur l'éloge qu'en fit ce savant, lui commanda de le traduire.

rie la plus rude à la civilisation la plus raffinée, les Arabes se jetèrent dans la carrière des lettres avec la même ardeur que dans celle de la conquête. Il fallut que le monde de l'intelligence fût à eux tout d'abord comme le monde matériel; n'ayant pas le temps de créer les sciences aussi vite qu'ils créaient des empires, ils les prirent toutes faites des peuples conquis, et imitèrent ce qu'ils ne pouvaient plus inventer. De là cette rapide croissance et ce déclin non moins rapide d'une civilisation éclose comme en serre chaude, et trop vite développée pour ne pas se faner bientôt.

Toutes les sciences physiques des Arabes sont des emprunts: l'alchymie, qu'ils ont cultivée avec tant de crédulité et d'amour, leur vient d'Egypte; la géométrie et l'astronomie, des Grecs, et de l'Almageste de Ptolémée; la philosophie, la médecine et l'histoire naturelle, d'Aristote, qui régna sur eux comme sur le moyen âge européen; l'algèbre, de l'Inde; la boussole (1), tout imparfaite qu'elle fut avant que la science

(1) Les curieuses recherches de M. Libri, *Histoire des sciences physiques en Italie*, à qui j'emprunte une partie de ces détails, nous apprennent (t. II, p. 63) que la boussole, sous le nom de *calamita*, était connue et employée par les républiques commerçantes de l'Italie dès la fin du XII[e] siècle. Alors, l'aiguille aimantée n'était pas suspendue, mais flottait attachée à un morceau de paille. Ces vers du Dante y font allusion :

Si mosse voce che l'ago ad la stella
Parer mi fece, e volger al suo dove.

« Alors s'éleva une voix qui me fit ressembler à l'aiguille qui se tourne vers l'étoile (polaire), et me fit tourner vers le lieu d'où elle sortait. »

Mais, long-temps avant les chrétiens, les Arabes se servaient de la boussole pour se guider dans la navigation ou dans leurs courses à travers le désert. « Camelos conscendunt, utentes signis quæ viam monstrant magnetis demonstrationibus. Colligentes a septentrionis plaga qua orbis parte eundum sit, eò viam conjectantes pergunt. » (Leonic. Chalcondyl., *De rebus turcicis*.)

moderne lui eût donné sa précision savante, des Chinois, qui la possédaient dès le premier siècle de l'ère chrétienne, et qui nous la donnèrent avec l'imprimerie; le papier, de l'Asie (1), et la poudre à canon, des Mongols (2). Pressés d'apprendre et surtout de savoir, et doués d'un esprit peu inventif, les Arabes paraissent avoir possédé à un haut degré une faculté dont la France peut s'enorgueillir à bon droit, celle de mettre en commun les idées, et de faire de la science d'un homme ou d'un peuple le patrimoine du genre humain.

La seule chose qui appartienne en propre aux Arabes dans cette grande restauration intellectuelle de l'antiquité, c'est la littérature, produit indigène de leur sol et de leur génie, et qui est à eux par ses qualités et surtout par ses défauts; luxuriante et stérile végétation qui s'épuise par sa propre sève, et donne souvent, on le sait, plus de feuilles que de fruits.

(1) Dès l'an 30 de l'hégire, le papier, connu dès la plus haute antiquité en Chine, où on le fabriquait avec de la soie, était répandu dans toute l'Asie, et notamment à Samarcande. En l'an 88, un certain Amrou établit à la Mecque une fabrique de papier de coton, après la conquête de Samarcande en 85. Les Arabes en répandirent l'usage en Espagne, où, le coton étant plus rare que la lin, des fabriques de papier de lin s'établirent à Xativa et à Valence dès le XII[e] siècle. (Voyez, pour les détails, la trop longue dissertation d'Andrès, p. 198 à 222.)

(2) Andrès, *Origine e progressi d'ogni letteratura*, t. I, p. 235, cite un passage curieux de l'historien el Macin, qui rapporte qu'au siége de la Mecque, en l'an de J.-C. 690, Hadji Hagiag se servit d'une sorte de mortiers : « *Manganis et mortariis ope naphtæ et ignis in Kaabam jactis tecta diruit.* » Pierre, l'évêque de Léon, parle, au XI[e] siècle, de vaisseaux du roi de Tunis qui portaient des *bombardes*. Cependant j'incline à croire, avec Andrès, qu'il ne s'agit ici que d'une sorte de composition faite avec le naphte, ou bitume, et qui produisait quelques uns des effets de la poudre ; mais, bien des siècles avant les Arabes, les Chinois et les Mongols se servaient certainement d'une composition à peu près pareille à celle qui a valu au moine Berchtold Schwarz (le Noir) son apocryphe immortalité.

Mais l'immense et réel service que les Arabes ont rendu au monde, c'est d'avoir conservé le dépôt des sciences et des lettres, lorsque l'Europe trop ignorante l'eut laissé périr dans ses mains. Ainsi, dans ces longues et glorieuses annales de l'intelligence humaine, la trame des siècles, grâce aux Arabes, n'a pas été tout-à-fait rompue, et les saintes traditions de l'Inde et de la Grèce, altérées, mais non détruites, ont passé par Bagdad et Cordoue pour arriver à la Provence, puis à l'Italie, et se répandre de là sur l'Europe, où elles semblent destinées à ne plus mourir.

Remarquons aussi, avec le savant auteur de l'*Histoire des sciences physiques en Italie*, l'immense influence que les moines nestoriens eurent sur les origines de la civilisation arabe, puisée presque tout entière à cette source. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, nous voyons cette caste savante, véritables brahmanes du christianisme, pénétrer dans la Perse, dans l'Inde, et jusqu'aux extrémités de la Chine, tandis qu'à l'autre bout de notre hémisphère, le moine Nicolas traduisait pour les Arabes andaloux les œuvres de Dioscorides. Pacifiques précurseurs de Mahomet, les moines nestoriens, propageant la foi à l'aide de la science, eussent peut-être subjugué l'Orient, si l'inculte prophète de La Mecque, substituant le glaive à la pensée, n'eût réclamé pour sa foi militante l'empire du monde, qui est au plus fort, et non au plus instruit.

Les juifs de l'Orient, alors célèbres par leur savoir et par les travaux de leurs académies (1), peuvent revendiquer, même avant les chrétiens, l'hon-

(1) Les juifs avaient une sorte d'Université à Sora. (Friend, *Hist. medic.*)

neur d'être les initiateurs des Arabes aux sciences profanes de l'antiquité. « Il est bien reconnu », disait al Mamoun à son père al Raschid, qui lui reprochait son penchant pour les savants infidèles, « que » les hommes les plus instruits ne se rencontrent que » parmi les juifs et les chrétiens (1). » La médecine était surtout cultivée avec succès par les enfants d'Israel, qui révélèrent aux Arabes les secrets de leur art, et ceux-ci la perfectionnèrent encore avec cette sagacité pénétrante et cette patiente observation qui les caractérise. Mais, avec le déclin de la civilisation arabe, des pratiques superstitieuses remplacèrent peu à peu l'étude et l'observation, et ce qui était une science ne devint plus qu'une jonglerie grossière.

Il est dans l'histoire du genre humain de ces époques heureuses où une noble émulation semble s'emparer à la fois des peuples et des rois, jaloux de se devancer l'un l'autre dans la carrière du progrès. Ainsi, à toutes les haines qui séparaient déjà la dynastie des Ommyades de celle des Abassides vint s'ajouter bientôt une rivalité plus généreuse : les khalifes de l'occident, jaloux de l'éclat littéraire qui entourait le trône des khalifes d'Orient, voulurent à leur tour ajouter à la gloire des conquêtes une gloire plus pacifique. Les longues guerres civiles qui troublèrent le règne des premiers Ommyades purent seules ajourner cette importation des arts et des lettres de l'Orient sur le sol de l'Espagne. Ce ne fut que vers le milieu du Xe siècle, qu'abd el Rahman III, enfin délivré des soucis de la guerre civile, put se livrer sans distraction à ce penchant pour les arts de

(1) Aboul Faradj, p. 160. — Leo, *De viris illustribus Arabum*, ch. I, p. 260; *apud* Fabricium, *Bibl. graeca*, 1718.

la paix, qui achèvent la gloire d'un grand règne. Abd el Rahman prépara la semence, mais il ne fut donné de récolter qu'à son fils al Hakem. Nous avons vu de quel éclat fut entouré ce règne d'al Hakem II, qui, après avoir laissé à son père le soin de pacifier l'empire, prenait du rôle d'Auguste la moitié la plus facile et la plus douce, et n'avait plus qu'à éclairer et à rendre heureux les peuples que son père avait soumis.

Parmi les branches diverses des facultés humaines, une de celles qui fut cultivée avec le plus de zèle, sinon le plus de liberté, ce fut l'histoire. Imitateurs des Grecs et des Romains, auxquels ils avaient emprunté leurs sciences et leur philosophie, il est plus douteux que les Arabes aient connu les éternels modèles que ces deux peuples ont laissés à l'histoire; ce qui est certain du moins, s'ils les ont connus, c'est qu'ils ne les ont pas imités. Sans parler des préventions religieuses qui leur interdisaient l'étude des muses grecques et latines, le génie des Arabes, prolixe de sa nature, répugnait à la mâle concision d'un Tacite et d'un Thucydide, et leur ignorance dédaigneuse croyait n'avoir pas besoin d'étudier les mœurs de peuples étrangers, dont la trace d'ailleurs était effacée pour eux sous le pied du Prophète. Les historiens arabes ne sont donc point des copistes, ils sont eux-mêmes, et nous ne savons pas s'ils ont assez gagné à l'originalité pour qu'on leur en fasse un mérite.

Ces écrivains, dépouillés, dans une traduction qui est presque toujours une abréviation, de tous les charmes de leur style, ne conservent guère que leurs défauts pour ceux qui les lisent ainsi mutilés. Nos oreilles plus béotiennes, à nous peuples du nord, sont

beaucoup moins sensibles à ce charme tout musical du son, indépendant de l'idée qu'il exprime. Le Koran, privé de l'attrait que lui prête, pour les Arabes, l'élégance tant vantée de son style et la pureté de son idiome, nous semble, malgré tout l'art de son auteur, bien destitué de méthode et bien pauvre de pensée. Il en est de même et à plus forte raison des historiens, dont la pensée, il faut le dire, n'est pas le trait le plus saillant. Le seul mérite de leurs écrits, c'est, à défaut de liberté d'esprit, beaucoup de bonne foi dans leurs jugements; c'est un récit naïf et pittoresque des faits, fidèlement empreint de toutes les croyances et de tous les préjugés du temps. Les phénomènes naturels, toujours considérés comme des signes de la colère céleste, y tiennent presque autant de place que dans les chroniques chrétiennes. Les pieuses réflexions de l'auteur s'y mêlent constamment au récit; mais les miracles, en revanche, y sont beaucoup plus rares. Leur grande supériorité sur les choniques espagnoles contemporaines, c'est de nous faire entrer bien plus avant dans la vie familière des peuples et des rois dont elles nous décrivent l'histoire. Le génie oriental, on le sait, est diffus et souvent puéril; mais on doit à cette puérilité même de précieuses révélations et de piquants tableaux de mœurs. Il semble que l'écrivain, pour échapper à l'œil défiant du pouvoir, se réfugie, comme les sujets du despote, dans la vie privée, le seul asyle où l'on soit libre encore.

Voici pour les qualités; quant aux défauts, ils sautent aux yeux tout d'abord : c'est l'intolérable longueur des narrations, l'étroitesse des aperçus, la poésie banale qui se mêle à chaque instant à la trame du ré-

cit, pour l'alourdir ou pour l'interrompre. On est frappé surtout du peu de notions que ces hommes qu'on nous dit si savants possèdent sur les états étrangers, et surtout sur les états chrétiens. Leur coup d'œil minutieux, et, pour ainsi dire, microscopique, rapetisse tout ce qu'il regarde ; l'ensemble leur échappe toujours et les détails seuls sont à leur portée. Aussi ne faut-il attendre d'eux rien qui ressemble à une histoire universelle, tandis que chaque chroniqueur chrétien, versé dans sa genèse, se croit obligé de reprendre le monde *ab ovo* ou de commencer tout au moins au déluge. Déjà même une histoire générale d'un grand empire est quelque chose de trop vaste pour eux ; ils la découpent, ils la morcèlent en biographies, en histoires spéciales de provinces et de villes. Curieux de généalogies, comme le sont tous les peuples enfants, ils ne vous font pas plus de grâce de la longue série des aïeux d'un homme, que d'un cheval célèbre. Exacts dans leurs dates, autant que dans leurs généalogies, ils suivent avec scrupule dans les narrations l'ordre chronologique. Exclusifs comme les Hébreux, ils ont comme eux la haine de l'étranger, et les historiens des Ommyades traitent fort mal, comme on peut s'y attendre, les khalifes de Damas et de Bagdad, dont les historiographes, il est vrai, le leur rendent bien.

Le nombre des historiens arabes, que hadgi Khalfa, dans sa Bibliothèque orientale (1), fait monter à plus de 1200, nous dispense de les citer tous. Nous remarquerons seulement que la plupart de ceux dont Conde s'est servi dans sa compilation appartiennent

(1) Conde, t. I, introd., p. 11.

à une époque postérieure à celle des Ommyades; mais la plupart d'entre eux n'ont fait que copier, en les abrégeant, des écrivains plus anciens.

Les principaux historiens de la dynastie des Ommyades sont le wazyr Teman ben Amri, mort en 896, et qui a écrit l'histoire des émirs d'Espagne (1); Mesaudi, qui, vers le milieu du X[e] siècle, a raconté, dans son livre intitulé *les Prés d'or*, les guerres d'abd el Rahman III contre les chrétiens, abou Abdallah ben Abinasr el Homaïdi, auteur d'une courte chronique sur la conquête de l'Espagne et sur le règne des émirs et des Ommyades : il écrivait en 1608; ben Alabar el Codaï, de Valence, qui a traité le même sujet; Ahmed al Razi, qu'il ne faut pas confondre avec le physicien de ce nom et qui vivait vers le IV[e] siècle de l'hégire, auteur d'une histoire fort étendue de l'Espagne, et des vies de ses hommes illustres; abou Merwan, plus connu sous le nom d'ebn Hayan, mort en 1088, auteur d'une histoire d'Espagne en dix volumes, et d'un autre ouvrage historique en soixante; aboul Khasem Khalaf ben Pascual, de Cordoue, mort en 1197, qui a raconté les guerres civiles qui suivirent la chute des Ommyades, et abd el Halim, de Grenade, écrivain du XIV[e] siècle, l'histoire de Fez, des Almoravides et des Almohades; ebn Khaldoun, de Tunis, du même siècle; et enfin, pour les derniers temps de la domination arabe, Lizann-Eddin Assalemani, secrétaire des rois de Grenade, et qui a écrit leur histoire sous le titre bizarre de *Pleine lune*. Pour la description des batailles, Conde s'est servi surtout de l'ouvrage d'Abdallah ali ben Houzeïl, de Grenade,

(1) Conde, t. I, p. 340.

sur l'art militaire et les guerres saintes contre les chrétiens. Enfin Ahmed el Mokri, de Tlemcen, en Afrique, qui écrivait vers le milieu du XVII siècle, et dont les œuvres se trouvent à la bibliothèque de Paris, a composé, d'après tous ces auteurs, une courte histoire d'Espagne, dont Murphy s'est surtout servi, et qui a manqué à Conde.

L'impulsion donnée sous al Hakem II aux travaux historiques, et la faveur assurée d'avance à tous ceux qui s'en occupaient, excita aussi le zèle intéressé des savants étrangers. En 967, al Hakem reçut en legs, après la mort du docte aboul Faradji de Bagdad, un des derniers descendants des Ommyades de Damas, tous les ouvrages de cet auteur. Aboul Faradji, soumis au despotisme jaloux des Abassides, avait envoyé en secret à al Hakem une histoire des khalifes Ommyades d'Orient et d'Occident (1), et al Hakem l'avait payée par de riches présents. Le khalife fit aussi don d'une maison, voisine de son palais d'Azzahra, au célèbre Ahmed ben Saïd el Hamdani, qui écrivait les annales de l'Espagne musulmane (2). Voulant ensuite favoriser les travaux de tous ces écrivains, et croyant n'avoir pas assez fait en leur ouvrant les trésors du palais Merwan, il ordonna aux gouverneurs des villes et des provinces de réunir dans leurs districts tous les documents historiques qui s'y trouveraient épars et de les envoyer à Cordoue (3).

Nous nous garderons bien, après les historiens, de passer en revue les poètes célèbres du règne d'al Hakem : un volume entier n'y suffirait pas. D'ailleurs,

(1) Conde, t. I, p. 466.
(2) Id., p. 475.
(3) Ebn Alabar, *op.* Casiri, t. I, p. 202.

au milieu de cette stérile abondance, il est douteux qu'il se rencontre, aux yeux d'un Européen, un seul nom digne de traverser les siècles. D'après les titres de poésies qu'on nous cite, « *les Jardins*, *les Fleurs*, *la Chasse*, *la Pluie*, *la Rose*, *le Printemps*, » ces poésies appartenaient pour la plupart au genre didactique. La poésie dramatique n'a jamais été cultivée par les Arabes (1). Le drame, n'eût-il pas été proscrit par la religion, n'était pas fait pour un peuple chez lequel la vie publique n'existait pas, et où le libre jeu des passions humaines eût semblé une révolte contre le despotisme; l'essence du drame, c'est la liberté ou c'est la lutte du moins, et l'une et l'autre sont bannies d'une société telle que la fait le Koran. Quant à la poésie épique, les vastes créations de la muse grecque et latine (2), et sa large et sévère ordonnance, semblent avoir été étrangères aux muses andalouses, déités peu farouches, plus habituées à habiter la cour que les bois. La religion d'ailleurs dressait une barrière infranchissable entre le profane olympe des païens et le culte plus sévère de Mahomet, et la piété était d'accord avec le despotisme pour proscrire l'étude des lettres grecques et romaines, toutes saturées de cette licence hardie d'expression et de pensée qui semble aux despotes de l'Orient impiété et révolte tout ensemble.

Le panégyrique, en revanche, comme on peut s'y attendre, tient beaucoup de place dans ce catalogue

(1) Je ne pense pas qu'on puisse donner ce nom à quelques informes essais de satyre dialoguée dont parle Andrès, t. I, p. 134, d'après Casiri, sans y attacher du reste plus d'importance qu'ils n'en ont.

(2) Homère avait été traduit en syriaque, au dire d'Andrès, mais il ne le fut pas en arabe.



va parfois chercher sur le champ de bataille des images non moins chères au poète et à l'amant. « Je pen» sais à toi, s'écrie un de ces chantres guerriers, » pendant que les lances se désaltéraient dans mes » flancs, et que les épées indiennes se lavaient dans » mon sang; ardemment je désirais embrasser ces » glaives dont l'éclair étincelant me rappelait tes dents » lorsque tu souris. » (1)

Malheureusement, les images que les poètes arabes emploient pour exprimer cette passion, si simple et si vraie, ne sont pas d'ordinaire simples et vraies comme elle. Chacun de ces charmes, que doit déifier tout poète et tout amant, trouve dans les objets inanimés une invariable métaphore qui lui correspond : les joues sont des roses, les lèvres des rubis, le sein deux pommes de senteur, le sourcil un arc, et les boucles des cheveux des rameaux de vigne ou « des » *scorpions* qui lancent des dards » (2). Quant à l'objet aimé, pris dans son ensemble, c'est une gazelle ou un cyprès; mais le plus souvent c'est la lune, quand ce n'est pas le soleil. Ajoutons que, dans cette poésie, à laquelle, en dépit de son uniformité, on ne peut pas refuser le mouvement et la verve, tout se personnifie, tout s'anime et prend un langage pour célébrer ou le courage d'un guerrier ou les charmes d'une maîtresse. La nuit cause avec l'aurore, le cyprès avec le zéphyr, le rossignol (boulboul) avec la rose. L'hiver avec ses souffles glacés apparaît devant le conquérant *Timour-leng* (Tamerlan), et lui demande s'il veut lutter avec ses frimas pour dépeupler la terre (3).

(1) W. Jones, *De poesi asiatica*. London, 1774, in-8°, p. 358.
(2) Id., p. 123. Voyez *Pièces justificatives*.
(3) Id., p. 210.

Ce qui a perdu la poésie arabe, c'est la richesse même et la perfection de son idiome. Dans cette langue à la fois redondante et harmonieuse, les organisations délicates des enfants de l'Hedjaz, sensibles surtout à ce charme subtil qui échappe à nos organes plus grossiers, sont plus vivement frappés de la forme que du fond, et du son que de l'idée qu'il représente. Ce peuple tout primitif, dépaysé, en quelque sorte, dans ses splendides cités de Bagdad et de Cordoue, au milieu d'une civilisation trop raffinée pour lui, s'enivre avec des mots comme avec des parfums, et laisse flotter son imagination dans un vague sensualisme, où la rêverie finit par tenir lieu de pensée. Les sentiments vrais, source éternelle de toute poésie, disparaissent dans ce langage de convention, où chaque émotion de l'âme a sa métaphore toute prête, qui l'attend pour la revêtir, comme un costume d'apparat sans lequel elle n'oserait se montrer.

Ces hommes si sensibles aux beautés de la nature, avec laquelle ils ont vécu si long-temps, n'ont pour la peindre qu'un vain luxe d'images, souvent empreintes, il est vrai, d'une exquise délicatesse; mais il y manque ce sentiment vrai des charmes de la vie agreste, et ces élans de l'âme, ces retours de l'homme civilisé vers la vie primitive, qui nous charment dans la poésie antique. La nature chez eux est devenue une convention, comme la poésie, comme l'amour, qui tient tant de place dans les vers de ces éternels rimeurs; et la poésie elle-même, sacrifiant toujours le sens à la musique des mots, n'est le plus souvent qu'une bannale improvisation, où l'on a plus tôt fait de traduire une sensation par des vers que par une idée.

Cependant, comme le remarque, avec justesse, Hartwell (1), ardent apologiste de la poésie arabe, pour l'apprécier à sa juste valeur, il faudrait une connaissance profonde non seulement de la langue, mais du pays et des mœurs au sein desquelles elle a pris naissance. Telle est aussi l'opinion de l'illustre sir W. Jones (2), si profondément versé dans l'étude des littératures de l'Orient. La poésie, dans ces mœurs élégantes et sensuelles, fait en quelque sorte partie de l'air que l'on respire; la langue y prête, le ciel l'inspire; la nature y convie, tantôt riante et gracieuse, tantôt morne et désolée, mais toujours poétique. L'homme, partout esclave, n'est libre que la rime à la bouche et le théorbe à la main. Ce langage d'ailleurs, qui nous semble factice et convenu, et qui l'est en effet, éveille des émotions vraies dans ces âmes, dont un langage plus simple ne serait pas compris. Notre poésie tout intime et toute méditative à côté de nos habitudes prosaïques, notre amour, un peu conventionnel aussi, de la vie des champs au sein de la vie des cités, étonneraient à leur tour les Musulmans, comme l'atmosphère inodore de nos salons leur paraîtrait fade à côté de leur air tout imprégné de parfums. Ne nous hâtons donc pas de condamner ce que nous ne pouvons pas comprendre, même en l'étudiant; contents de notre partage, gardons la pensée pour nos langues expressives, mais sourdes, où le

(1) *Ap.* Murphy, p. 233 et suiv.

(2) « Carmina Persarum et Arabum, *oculis et mentibus*, ut ita dicam, *asiaticis* legamus, necesse est. » (*De poesi asiatica*, p. 4.) On trouvera aux Pièces justificatives des extraits de cet ouvrage, empreint d'un sentiment poétique si vif et si délicat, et écrit dans la langue d'Horace et de Cicéron par un homme digne de les comprendre et de les imiter.

nord a gravé son empreinte méditative, et laissons à ces belles langues du midi, embarrassées de leur richesse, la grâce et l'harmonie dont les peuples enfants ont besoin de se bercer.

Un genre dans lequel les Arabes ont eu une supériorité qu'on ne peut pas leur disputer, c'est le conte et le roman, qu'ils ont, on peut le dire, enseignés à l'Europe du moyen âge, si passionnée pour ces merveilleux récits. L'imagination un peu puérile, mais riche et variée, et l'inépuisable fertilité d'invention qui caractérisent les Arabes, n'éclatent nulle part mieux que dans ces contes, dont notre enfance a été bercée. Sans parler de cette œuvre fameuse des *Mille et une nuits*, qui éclaire d'une si vive lumière, même pour l'historien, la vie intime des Arabes à la plus brillante époque du khalifat d'Orient, les romans, les fabliaux, les *Nouvelles morales*, qui ont devancé dans l'Europe chrétienne la renaissance des lettres, doivent, en grande partie, leur origine aux Arabes. D'Herbelot, Casiri, Andrès (1), citent d'eux une foule de romans merveilleux ou chevaleresques, dont quelques uns subsistent encore à l'Escurial. C'est d'eux que nous vient la première traduction des fables si fameuses de l'indien Pilpay, traduites en espagnol en 1251, par ordre d'Alonzo X, sous le nom de *Livre de Calila et Dimna*. Ce sont eux enfin qui, trouvant dans le génie espagnol encore inculte un sol tout prêt pour cette semence féconde, ont laissé sur les vieilles romances héroïques de l'Espagne cette empreinte de foi grave et de crédulité passionnée qui les caractérise. Mais nous aurons occasion de revenir

(1) T. I, p. 302.

sur ce sujet, en étudiant les origines de la littérature espagnole.

Nous citerons, seulement pour mémoire, la rhétorique et la grammaire, qui eurent toujours chez les Arabes de fervents sectateurs; mais la statistique et la géographie étaient aussi cultivées avec succès, grâce à ce mouvement général des esprits vers les travaux de l'imagination comme de la science. L'immense étendue d'états soumis à la loi de l'islam, et les continuels voyages des savants, donnèrent à leurs descriptions quelque chose de net et de précis, qui manque d'ordinaire à la science et à la littérature arabe. La plupart de ces traités de géographie furent composés par ordre des khalifes de Bagdad et de Cordoue. Ainsi, aben Isà el Gazani fut envoyé en Egypte par al Hakem II, pour en faire la description scientifique. Quant à l'Espagne, le même monarque en fit dresser une statistique exacte et détaillée. Nous en avons donné d'avance les principaux résultats en traçant le tableau du développement industriel et social de l'Espagne sous ce beau règne d'abd el Rahman III, point culminant de la prospérité de l'empire de Cordoue. Au XII[e] siècle, le shériff al Edris, plus connu sous le nom de *Geographus Nubiensis*, qui fit pour Roger II de Sicile le fameux globe céleste en argent, dont a tant parlé le moyen-âge, a compris dans son immense ouvrage sur la géographie, dont nous ne possédons qu'un abrégé, une description détaillée de l'Espagne (1).

(1) Nous en avons donné, t. II, Pièces justificatives, un extrait étendu. On peut consulter la traduction des œuvres d'Edris, dont M. A. Jaubert a déjà publié la partie qui concerne l'Afrique. La traduction de Conde, comme on l'a vu, est très souvent fautive. Edris était natif de Ceuta, en Afrique, et vivait à Cordoue.

Dès les premiers temps de la conquête, l'émir al Samah avait dressé lui-même, à l'aide de ses vastes connaissances, une statistique de la Péninsule conquise, destinée au khalife Omar, ainsi que le tableau des impôts qu'elle devait acquitter. Ce précieux document, si l'incurie musulmane eût daigné le conserver, aurait jeté un jour précieux sur la situation de la Péninsule à cette époque si mal connue (1).

Quant à la philosophie des Arabes, elle fut constamment, comme celle du moyen âge européen, vassale d'Aristote, ce roi et quelquefois ce tyran de l'intelligence humaine (2). S'il est une royauté à l'abri des révolutions et des siècles, c'est celle du génie, et Aristote est là pour le prouver : le précepteur d'Alexandre règne encore, bien long-temps, après son disciple; et, vivant, le vainqueur de l'Asie n'a pas tenu dans le monde la place qu'y tiennent encore, après tant de siècles, les écrits et la renommée du philosophe de Stagyre. Le génie subtil et spéculatif

(1) Les connaissances des géographes musulmans n'ont guère franchi les limites de leur empire, et l'on n'a d'eux aucune description des côtes de l'océan Atlantique, où ils craignaient de s'aventurer. Seulement un passage d'el Edris, cité par Conde (II, ch. 109), nous laisse soupçonner qu'ils ont connu les Açores et les îles Canaries. « Un vaisseau monté, dit-il, par 80 hommes, partit de Lisbonne, au commencement du IIe siècle, pour faire des découvertes. Ils naviguèrent onze jours vers le sud avec un bon vent, et découvrirent une île, sans doute celle de Madère; de là, ils voguèrent douze jours encore, toujours au sud, et en découvrirent une autre, sans doute une des Canaries. Celle-ci était habitée par des hommes rouges, de haute taille, et avec de longs cheveux. Les femmes étaient belles, et la terre cultivée avec soin. Le roi du pays, après leur avoir garanti l'inutilité de leurs efforts pour atteindre le bout de la Grande mer, les fit reconduire, les yeux bandés, sur la côte d'Afrique, d'où ils étaient à la distance de trois jours et trois nuits, et ils eurent soixante jours de voyage pour revenir à Lisbonne. »

(2) Voyez la préface de la belle traduction de la *Politique d'Aristote* par M. Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au collége de France.



des Arabes les portait à entrer avec ardeur dans cette carrière que les Grecs, et avant eux les Indiens, leur avaient ouverte, et où Aristote devait être leur guide.

L'idéalisme semi-chrétien de Platon, sa haute communion de l'âme avec la Divinité, et toute cette mystique philosophie, qui semble s'inspirer du spiritualisme rêveur des Indiens, n'allait pas au génie arabe et à ses habitudes plus sensuelles; le Dieu de Mahomet n'avait rien à démêler avec la Divinité tout intellectuelle de Platon, pas plus qu'avec le bataillon de dieux de l'olympe païen. Le génie positif et la rigide méthode du stagyrite convenaient au contraire aux Arabes, ce peuple du fait, peu habitué à errer sans guide dans le champ de l'abstraction. Son syllogisme, si commode pour eux, en ce que, sans blesser leurs préjugés religieux, il donnait une forme à leur pensée encore indécise, leur fournissait une arme à deux tranchants, pour les longues et vides disputes si chères aux savants orientaux. Retenue dans une argumentation stérile, sans rigueur dans la méthode et sans audace dans la pensée, la science entre leurs mains ne fit pas un seul pas en avant; Aristote exerça sur eux la même espèce de tyrannie qu'il exerça plus tard sur l'Europe, au moment de son émancipation intellectuelle du XV au XVI siècle; et cette methode vigoureuse, guide si sûr pour une intelligence adulte, ne fut qu'une entrave pour la pensée humaine encore au berceau et enveloppée de ses langes.

Le nom que les Arabes ont donné à la philosophie, *al Calam* ou *la parole*, suffit peut-être pour nous révéler ce qu'elle était chez eux, un vain cliquetis de mots, qui étourdissait l'oreille sans arriver jusqu'à la pensée. Le syllogisme et la manie d'argumenter, mis

au service du Koran, inventèrent, pour couvrir sa nudité grossière, de fantasques allégories, où le texte disparaissait sous le commentaire. Ainsi firent les Arabes d'Aristote lui-même, que jamais, suivant Andrès (1), ils ne comprirent bien tout en le traduisant, et qu'ils aimèrent mieux étudier dans les longues paraphrases de ses commentateurs, plus appropriées aux habitudes du génie arabe. Plus d'une fois cependant la rigide orthodoxie des dévots Musulmans s'indigna de voir appeler ainsi les armes de la science profane au secours des célestes vérités du Koran. Le sens nu et littéral du livre saint fut déclaré préférable à ces subtiles interprétations, et l'on menaça d'une mort ignominieuse ceux qui oseraient ainsi allier le sacré au profane (2).

(1) Le savant Vivès, après avoir déploré les hommages exagérés qu'on rendait dans les écoles aux commentateurs arabes d'Aristote, cite un passage de ce philosophe étrangement gâté par Averroès, et s'écrie, dans une sainte indignation : « *Aristoteles, si revivisceret, intelligeret hæc? O homines valentissimis stomachis, qui hæc devorare potuerunt et concoquere!* » (Andrès, *Dell' origine e progressi d'ogni letteratura*, Parma, 1782, t. I, p. 142.) L'abbé Andrès était, comme Masdeu, un de ces jésuites exilés d'Espagne, vers la fin du dernier siècle, qui payèrent noblement, par de longs et sérieux travaux, l'hospitalité que la docte Italie leur donnait. Son ouvrage, trop peu connu, et bien digne de l'être, embrasse, dans un cadre gigantesque, toutes les littératures anciennes et modernes. La partie arabe, que j'ai surtout étudiée, est un travail consciencieux et complet, où ont puisé souvent, sans le dire, presque tous les écrivains postérieurs en date.

(2) Kircher, *OEdip. ægypt.*, part. I, p. 360 à 400, *Roma*, 1654. — *Mém. de l'acad. des inscr.*, t. IX, p. 53. — Pococke, p. 166, cite le mot d'un certain Takeddin, mot rappellé par Bayle : « Dieu punira certainement al Mamoun, parce qu'il a détourné vers des sciences profanes la piété des Musulmans. « A entendre al Schafei, ceux des Musulmans qui étudiaient la philosophie auraient dû être empalés et promenés ainsi dans toutes les tribus de l'Arabie, avec un héraut pour crier devant eux : « C'est là la récompense de » ceux qui abandonnent le Koran pour se livrer à ces études maudites. » Voyez à ce sujet le savant Brücker, *Hist. philos.*, t. III, p. 20.

L'influence des savants juifs sur la philosophie arabe ne fut pas moins sensible que celle d'Aristote, et fut plus désastreuse. Initiés aux mystères de la science égyptienne, les juifs ajoutèrent à ces vieilles traditions de l'Inde, que déjà l'Egypte elle-même ne comprenait plus, les spéculations frivoles de la *cabale* ou de la science mystérieuse des chiffres et des noms ; cette étude puérile, enseignée par eux aux Arabes, fut embrassée avec ardeur ; les paroles du Koran furent étudiées avec un soin curieux, non plus pour chercher leur sens rationnel, quand elles en ont un, mais les magiques combinaisons qui résultaient des innombrables noms de Dieu et des anges : ainsi, la magie arabe naquit de la religion comme l'astrologie était née de l'astronomie, l'alchimie de la chimie, comme l'erreur enfin naît de la science, quand l'esprit qui la reçoit n'est pas assez viril pour la supporter (1).

Parmi les plus célèbres philosophes et commentateurs d'Aristote, il faut compter deux noms devenus presque européens, Avicenne (ebn Sina), mort en 1037, et illustre à la fois comme philosophe et comme médecin, et surtout Averroès, de Cordoue, mort en 1198. Puis, à un degré moins éminent, al Farabi, mort en 950, qui connaissait, dit-on, 70 langues, et a laissé sur toutes les sciences des traités qu'il a réunis dans une vaste encyclopédie ; al Gazali, mort en 1343, et qui a appliqué la philosophie à l'étude

(1) Les Druses du Liban descendent d'une de ces sectes de philosophes religieux, protestants de l'islamisme, qui, substituant l'interprétation à l'autorité, en sont venus à l'athéisme ou tout au moins à l'indifférence en matière de religion, et prient également au besoin dans la mosquée et dans l'église. (Voyez Volney, II, 32.)

de la théologie ; ebn Tonfaïl, le premier probablement qui ait inventé cette fiction, si souvent répétée depuis, de l'enfant jeté dans une île déserte, et à qui la nature révèle par degrés tout un système de philosophie; enfin sous al Mamoun, au début du IX[e] siècle, al Kindi, le plus grand philosophe, le plus grand médecin et le plus grand astrologue de cette brillante époque, et qui n'a pas composé moins de deux cents ouvrages (1).

Aux yeux des Arabes, la science n'eût pas paru valoir tout ce qu'elle coûte, si elle n'eût armé de pouvoirs surnaturels celui qui l'étudiait. Ainsi, dans l'étude des secrets de la nature, ils ne cherchèrent que l'art ridicule de transmuter les métaux et de rendre l'homme immortel. Mais la science, cette fois, naquit à son tour de l'erreur, et ils gagnèrent à ces vaines poursuites d'un but impossible à atteindre une grande dextérité dans les opérations chimiques, et une profonde connaissance des éléments simples dont les objets se composent. Là, comme dans le moyen-âge européen, une puissante impulsion fut donnée à la chimie par les erreurs même et les folies de l'alchimie; et la plupart des noms que portent, dans toutes les langues, certains produits chimiques, alcool, alkermès, alkali, alambic, etc.... et le nom même de cette science toute arabe, *al khemia*, atteste assez qu'elle relève des Arabes comme un fief scientifique. Al Geber, de Séville, mort en 1196, et qui a donné son nom à l'algèbre, inventé dans l'Inde long-temps avant lui, écrivit en arabe plusieurs ouvrages sur

(1) Voyez, pour la vie et les ouvrages de tous ces savants arabes, Casiri, *passim*, et Brücker, *Hist. crit. de la philos.*, t. III, p. 1-240.

l'alchimie et sur la chimie, qu'il confond l'une avec l'autre; on y trouve une analyse juste et profonde des choses, et le secret de la plupart des préparations essentielles usitées de nos jours (1). Ebn Messua et el Razi partagent avec lui l'honneur de ces résultats qui, de l'aveu même d'el Geber, ne leur appartenaient pas tous en propre, et dont la plupart leur avaient été transmis par les pères de la science, c'est-à-dire par les Grecs et par les Indiens (2).

Aristote, chez les Arabes, règne sur l'histoire naturelle et la botanique comme sur la philosophie; mais ces deux sciences, il faut le dire à l'honneur des Arabes, ne restèrent pas stationnaires dans leurs mains. Ebn khadi Schiaba, Abou Othman, et d'autres savants, ont décrit l'histoire naturelle des animaux; abd el Rihan al Biouni voyagea quarante ans dans l'Inde pour étudier les minéraux, et est l'auteur de plusieurs traités (3); mais le plus fameux des naturalistes arabes est ebn al Beithar, de Malaga, mort en 1248; il explora dans un but scientifique toute la partie de l'ancien monde que connaissaient les Arabes, depuis les bords du Gange jusqu'aux colonnes d'Hercule, et recueillit d'immenses trésors dans les trois règnes de la nature. Il a publié, au dire de Casiri, trois traités sur les plantes, les métaux et les animaux. L'herbier de Dioscorides (dit Sprengel, p. 343) se trouve enrichi dans l'ouvrage de Beithar, que possède l'Escurial, de plus de deux mille simples.

(1) Kircher, *OEdip. ægypt.*, t. II, part. I, p. 389-433.

(2) Suivant Casiri, t. II, *ab init.*, dès l'an 1000, ils paraissent avoir pratiqué avec succès la distillation et découvert les trois acides minéraux, distingué les divers alcalis et extrait l'alcool.

(3) Casiri, p. 1-326.

Mais l'art que les Arabes étudièrent avec le plus de succès est, sans contredit, la médecine. A Bagdad seulement on comptait, suivant Casiri, 860 médecins. Nous avons déjà cité les noms des plus illustres, et la plupart de ces noms sont également célèbres dans toutes les sciences. Le trait saillant de la médecine arabe, c'est l'emploi des remèdes lénitifs substitués aux purgatifs drastiques et violents des Grecs, qu'elle a du reste souvent copiés avec une docilité servile. C'est aux Arabes qu'on doit la première application de la chimie à la médecine, et bien qu'on ait tour à tour, dit avec justice Hartwell, trop exagéré et trop déprécié l'importance de leurs études médicales, on leur doit certainement une étude plus attentive des symptômes des maladies, et, entre autres, la première méthode régulière de traiter la petite vérole, funeste maladie qui, jusqu'au VIIe siècle, semble avoir été ignorée du genre humain. Ils substituèrent aussi avec succès dans les remèdes l'usage du sucre à celui du miel. Ce sont eux enfin qui, perfectionnant encore les traditions de la science qu'ils avaient reçues des juifs de l'Orient et des moines chretiens, enseignèrent aux nombreux disciples qui venaient étudier chez eux de tous les coins de l'Europe les principes de l'art de guérir (1).

(1) La fameuse école de Salerne, même avant la fondation qu'y fit Charlemagne, possédait déjà des professeurs arabes aussi bien que juifs et chrétiens (Friend, *Hist. medic.*, *introd.*). Ayton, évêque d'Ausone, Gerbert, Campano de Novare, Gherardo de Crémone, l'Anglais Morley, et une foule d'autres, allèrent étudier les sciences chez les Arabes. Le moine Constantin l'Africain, après s'être retiré au Mont-Cassin, traduisit pour l'Italie les œuvres des médecins grecs et arabes, qu'il avait étudiés dans ses longs voyages. (Andrès, t. I, p. 173 et suiv.) « In Hispaniam ad Sarracenos ea tempestate eundum erat cupidis scientiarum, unde doctiores reduces *magi* appellabantur. In academiis » sola explicabantur scripta Arabum, incognitis fere et neglectis Græcis. » (Boerhave, *Prolegom.*)

Le défaut de la médecine des Arabes, comme de toutes leurs sciences, c'est la subtilité. Si l'utile influence de la philosophie et des savantes méthodes d'Aristote s'était fait sentir jusque dans la médecine, l'astrologie et la *cabale* vinrent aussi y mêler leurs pratiques puériles, et l'art d'observer les astres et leurs conjonctions devint une partie importante de l'art de guérir. L'anatomie et la chirurgie, grâce aux préjugés religieux qui défendent la dissection des cadavres (1), ne furent point cultivées avec le même succès. On trouve cependant dans les écrits d'al Zarahvi, surnommé aboul Khasis (2), chirurgien éminent, mort en l'an de l'hégire 500, le détail de plusieurs instruments assez perfectionnés, et de l'application du moxa, remède oriental contre la goutte; et l'on est étonné de la hardiesse des opérations que tentait cet art encore dans l'enfance. Mais la pharmacie, qui ne heurtait point ces dévots préjugés, fit de grands progrès, grâce surtout au savant aben Zoar, de Séville, qui a donné son nom au *Bezoar*. La première pharmacopée qui ait jamais été publiée sous les auspices d'un gouvernement le fut par les Sarrasins (3), à la fin du IX[e] siècle. Les pharmaciens étaient sous la surveillance immédiate de l'autorité, qui chargeait des hommes de l'art de veiller à la pureté des drogues et d'en fixer le prix; usage que les états modernes feraient bien d'imiter. Beaucoup de noms pharmaceu-

(1) L'âme, suivant les doctrines du Koran, ne se sépare point du corps au moment de la mort; elle passe successivement d'un membre à un autre jusqu'à ce qu'elle se concentre dans la poitrine, où elle séjourne pendant un long espace de temps. Les anges, en passant en revue les morts, ne pourraient faire cet examen sur des corps mutilés : de là les préjugés contre la dissection.

(2) Casiri, II, p. 137.

(3) Sprengel, *Hist. de la méd.*, p. 264.

tiques dont on se sert encore sont purement arabes, tels que naphte, camphre, sirop, julep, etc.

Les siences physiques et mathématiques, qui, par un heureux privilége, a dit Gibbon, avancent toujours et ne reculent jamais, doivent compter parmi les véritables titres de gloire des Arabes. C'est à l'Inde, on le sait et ils l'avouent eux-mêmes, qu'ils ont emprunté l'arithmétique, et ce système de chiffres si simple et si fécond, qui, grâce à eux, a été substitué dans toute l'Europe au système compliqué des chiffres romains. On sait que ce mode ingénieux de numération, pratiqué par les Arabes, a été communiqué à l'Europe par le savant Gerbert, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II. Gerbert avait été recueillir à Cordoue cette vaste érudition qui le fit traiter de sorcier par un peuple ignorant. Un heureux hasard le fit asseoir sur le Saint-Siége, et bien lui en prit : car s'il n'eût été pape, il eût été brûlé (1).

La plupart des savants mathématiciens arabes, à l'exception d'al Geber, vivaient du temps des Ommyades. Thebith ben Corah et Mohammed ben Mouza (2) sont les plus anciens ; tous deux poussèrent la science assez haut pour arriver, le premier aux démonstrations du calcul algébrique, le second à la solution des équations du second degré, où les Arabes

(1) « Gerbert, qui monta sur le siége de Saint-Pierre, resplendit avec éclat parmi tous les doctes hommes de son siècle. Quelques uns cependant l'excluent du catalogue des papes, parce que, disent-ils, il savait la magie noire, et, comme un sorcier, il rencontra male mort et fut emporté par les démons, laquelle chose je laisse au jugement de mes lecteurs. » (Gilbert. Semblacens. *Chron. du XII*^e *siècle.*)

(2) Ce Mouza, dans ses traités sur le principe d'attraction (*De virtute attrahendi*) et sur le mouvement des corps célestes, semble avoir entrevu les éternelles vérités que Newton a la gloire d'avoir révélées au genre humain.

paraissent s'être arrêtés. C'est ce dernier qui, au dire de Casiri, a l'honneur d'avoir révélé à ses compatriotes, et par eux à l'Europe, la science à laquelle al Geber a donné son nom; la muse arabe, qui a des rimes pour tous les sujets, célébra cette conquête de la science (1), qui date de la fin du VIII[e] siècle.

Le même Thebith enrichit son pays d'une traduction des œuvres d'Archimède et des Sections coniques d'Appolonius, dont une partie, perdue pour la science, lui a été restituée par les Arabes. Les œuvres des plus anciens géomètres grecs furent également traduites; les immenses et solides édifices que les Arabes ont élevés avec tant d'art et de goût annoncent en eux une connaissance égale de la géométrie et de la mécanique; on leur attribue aussi l'invention du pendule. Cependant il ne paraît pas que la géométrie leur ait dû aucun progrès bien marqué; il n'a survécu aucun traité arabe sur cette matière, et Gibbon prétend même que cette branche des mathématiques ressuscita au XV[e] siècle, à peu près dans l'état où l'avait laissée Euclide. Mais cette science, bien que stationnaire, n'en était pas moins estimée : nous le voyons par les efforts inutiles que fit le khalife al Mamoun pour appeler à sa cour le célèbre mathématicien Leo, plus tard évêque de Thessalonique (2).

(1) Casiri (t. I, p. 370) nous apprend qu'un poëme sur ce bizarre sujet existe à l'Escurial. On conserve à l'université de Leyde un traité manuscrit d'Omar ben Ibrahim sur les équations cubiques.

(2) Al Mamoun offrit à l'empereur grec Théophile jusqu'à cent livres pesant d'or pour qu'il permît à Leo de venir dans ses états pour un court espace de temps. L'empereur, non moins jaloux du trésor qu'il possédait, refusa, et combla Leo de ses dons pour l'indemniser. Leo, reconnaissant, paya sa dette en imprimant un nouvel élan à l'étude des sciences et des arts dans l'école de Byzance. (Ledreni, *Compend.*, t. II, p. 431. *Venetiis.*)

La trigonométrie, cultivée par les Arabes, leur dut la forme qu'elle possède maintenant; mais l'astronomie, jointe à l'étude des influences occultes que la superstition supposait aux astres sur les destinées humaines, fut surtout cultivée par eux avec amour. Les livres saints (1) nous apprennent que l'étude des astres, du temps de Job, était déjà familière aux anciens Arabes; toujours un secret penchant a fait lever les yeux aux peuples pasteurs vers le livre mystérieux des constellations, pendant les claires et radieuses nuits du tropique; et, de l'astronomie à la foi aux influences sublunaires des astres, chez un peuple superstitieux, il n'y a qu'un pas facile à franchir. La religion d'ailleurs se confondait ici avec la science, et, aux yeux des Arabes ignorants comme des doctes Chaldéens, ces astres étant des dieux, il fallait bien croire à leur action sur les événements d'ici bas. La religion de Mahomet, réaction violente et passionnée contre ce culte du sabéisme, si naturel aux peuples naissants, proscrivit l'adoration des astres, mais non leur étude, qui resta toujours chère aux vieilles superstitions de l'Arabie. Les anciens Arabes, comme les Indiens, appliquèrent surtout aux étoiles fixes leurs lentes et patientes observations, à l'inverse des nations modernes, qui se sont livrées avec plus de fruit à l'étude des planètes. Les noms d'étoiles, si nombreux chez les Arabes, étaient surtout empruntés aux troupeaux, compagnons habituels de leur vie errante, et cette astronomie dans l'enfance avait surtout pour but d'indiquer aux besoins des pasteurs les changements du temps et des saisons.

(1) « Dieu, qui a fait Arcturus et les Pléiades, et les demeures du midi. » (Job, c. IX, v. 9, et aussi XXXVIII, 31.)

Mais ce qui n'était qu'observation minutieuse et patiente devint une science sous al Mamoun ; le khalife, sectateur passionné de cette étude, fit traduire l'Almageste de Ptolémée, qui a donné aux Arabes la première impulsion vers l'astronomie (1). Leurs gnomons gigantesques étaient sans doute des instruments bien imparfaits, et cependant des opérations astronomiques de la plus haute importance furent accomplies dès cette époque reculée : l'obliquité de l'écliptiqe, le mouvement annuel des équinoxes, et la durée de l'année tropique, furent déterminés (2) ; et, sous les auspices d'al Mamoun, un degré du méridien fut mesuré deux fois dans les plaines de Sinjar, puis dans celles de Koufa, et la circonférence de la terre fixée à 24,000 milles ou 9000 lieues de France (3). Ces calculs, où l'on ne trouve que quelques légères inexactitudes, prouvent à quel haut degré la science était parvenue chez ce peuple, qui possède à un si haut degré l'esprit d'observation. Bien que la gloire de la découverte du système solaire dût appartenir à des siècles postérieurs, les mouvements des astres et le disque même du soleil furent étudiés avec le plus grand soin, ainsi que les éclipses, et la science moderne n'est pas sans avoir profité de ces travaux.

Sans parler des médecins et des savants illustres que nous avons déjà nommés, et à qui aucune bran-

(1) Suivant Colebrooke, c'est aux Hindous encore plus qu'aux Grecs que les Arabes empruntèrent leurs connaissances astronomiques. Al Mamoun fit traduire un traité d'astronomie hindou contenant les tables des équations des planètes, avec des observations sur les éclipses, et l'ascension des signes. (Colebrooke, *Hindu algebra*, p. 64.)

(2) Laplace, *Exposit. du syst. du monde*, t. II, p. 239; Bailly, *Hist. de l'astron. moderne*, p. 214-250.

(3) Aboul Feda, t. II, p. 239.

che des sciences, n'était étrangère, d'autres savants, trop nombreux pour être tous cités, nous ont laissé des traités spéciaux sur l'astronomie. Les erreurs des tables de Ptolémée furent corrigées par le savant Albatenius, le Ptolémée des Arabes, dans de nouvelles tables astronomiques. La durée de la révolution du soleil fut fixée à ses limites réelles, bien que les révolutions lunaires aient été prises par les Arabes pour mesure des mois et des années. C'est aussi à eux que l'on doit les observatoires scientifiques, parmi lesquels il faut mettre au premier rang la fameuse Giralda, de Séville, admirable tour mauresque qu'est venue gâter une superstruction chrétienne du plus déplorable goût, et que la religion a ainsi enlevée à la science; elle fut élevée en 1196 par le célèbre al Geber, et est peut-être le plus ancien et à coup sûr le plus beau monument de ce genre dans toute la chrétienté. « Peut-être, ajoute Hartwell (p. 257), en attachant à la mosquée ce splendide édifice, voulait-il imiter les anciens sabéens, qui, confondant l'astronomie avec la religion, plaçaient leurs observatoires à côté de leurs temples, afin que, de la contemplation des œuvres les plus magnifiques de la création, on pût passer au culte de celui qui leur avait donné l'existence. »

Quant à l'astrologie, nous avons dit comment elle avait fini par se confondre avec l'astronomie dans les travaux des savants comme dans les respects du vulgaire. La science même, pour s'attirer la considération publique, avait besoin du passeport de l'erreur: les astrologues, dupes ou fripons, jouissaient d'une immense influence à la cour des khalifes, et nulle

affaire, importante ou non, n'était entreprise avant que l'on eût consulté les étoiles.

Pour compléter ce coup d'œil sur l'état des lettres et des sciences chez les Arabes, il ne nous reste plus qu'à dire un mot des écoles, colléges et académies, où l'instruction était communiquée à une jeunesse studieuse. Les écoles, placées à côté des mosquées, n'enseignaient que la grammaire et le Koran, et c'était là que se réduisait dans les premiers temps de l'islam l'éducation d'un dévot Musulman. Mais plus tard, avec les progrès des sciences et de la civilisation, on vit s'établir de vastes colléges (*madras* ou *madrisah*) où l'on enseignait aux jeunes gens, outre le Koran et la grammaire, la jurisprudence et les sciences. L'institution de ces colléges était d'abord toute religieuse, et les étudiants étaient considérés à peu près comme des prêtres; mais bientôt des études plus profanes s'y mêlèrent, au grand scandale des dévots Musulmans, et le cercle des connaissances humaines y fut embrassé à peu près dans son entier (1). Les directeurs de chaque collége étaient choisis parmi les savants les plus illustres, et on vit même en Espagne des Juifs appelés à cette place éminente (2).

Dans ces universités arabes, assez ressemblantes aux nôtres, des examens avaient lieu. Ces examens étaient surtout fréquents et sévères pour ceux qui se destinaient à la médecine. Casiri (t. I, page 229) parle d'un traité d'un médecin de Cordoue qui contient

(1) Extrait d'abd al Atif, par Sacy, p. 462 (*Notices de manuscrits*, etc.).

(2) Rodrigue de Castro, *Bibl. españ.*, t. I; *prolégom.*, p. 3; texte, p. 11. Middeldorf, *De Instit. litter. hisp.* Gœtting, 1810, in-4.

soixante-dix-sept questions à adresser aux candidats. Ces universités avaient, comme celles des modernes, des séances publiques, où l'on étalait aux yeux du vulgaire ébloui les pompes et les progrès de la science. Aussi la science était-elle chose sainte chez ce peuple enthousiaste, et recevait-elle de lui une espèce de culte, que nous attestent encore ces traditions de la sagesse vulgaire : « L'encre du docteur vaut le sang du martyr.—Le monde est soutenu par quatre colonnes : la science du savant, la justice des grands, les prières des bons, et la valeur des braves (1). »

Cette rapide statistique intellectuelle de l'ère littéraire des Arabes suffit pour faire juger de l'immense diffusion de cette langue si harmonieuse et si riche, qui, depuis Fez jusqu'à Samarcande, était, dans les deux tiers de l'ancien continent, la langue de la religion, des sciences et des lois. La langue romaine avait seule joui dans l'antiquité de ce glorieux privilége de porter au monde entier les oracles de la pensée avec ceux de la loi; et encore la langue grecque, idiome d'un peuple vaincu, mais qui régnait même sur ses vainqueurs, avait-elle lutté avec la langue latine et partagé avec elle les études et les respects du monde. Mais l'arabe, plus exclusif encore que l'idiome conquérant des maîtres du monde, régna seul sur cette vaste portion de l'univers soumise à ses

(1) Hartwell, *ap.* Murphy, p. 219. — Voici, d'après Mouradjea, le système d'étude des Turcs modernes dans leurs *madras* (*madrisah*, école). La science (*ilm*) est partagée en dix classes : 1° la grammaire, 2° la syntaxe, 3° la logique, 4° la morale; 5° *ilm meani*, ou la science des allégories, c'est-à-dire la rhétorique; 6° la théologie, 7° la philosophie, 8° la jurisprudence, 9° le Koran et ses commentaires, 10° les lois orales du prophète. La plupart des ouvrages que les Turcs étudient sont en arabe, dont la connaissance est indispensable aux élèves. (T. II, édit. in-8°, p. 466.)

lois. L'Europe garda le latin, et le Bas-Empire le grec, mais altérés déjà tous les deux, et prêts à se transformer, le latin en roman, en espagnol et en italien, le grec en romaïque ou grec moderne, tandis que de l'arabe, corrompu à son tour, naissaient les mille dialectes plus ou moins détournés de leur source que l'on parle aujourd'hui en Turquie, en Afrique et en Arabie.

Nous parlerons plus tard, en traitant de la littérature espagnole au moyen âge, de l'influence du génie arabe sur l'Espagne, et par elle sur l'Europe chrétienne. Nous montrerons les Arabes régnant en maîtres ou plutôt en tyrans, à moins juste titre qu'Aristote, sur toutes les branches de l'intelligence humaine; et, comme plus tard Galilée, Descartes et Gassendi, devaient protester au nom de la liberté de penser contre la tyrannie d'Aristote, nous verrons Pétrarque, la personnification la plus poétique du génie moderne au moyen âge, protester aussi contre le joug des scholastiques arabes et s'écrier avec son emphase éloquente : « Loin, loin de moi ces Arabes » que tu chéris! je déteste toute cette race (*genus* » *omne*)... A peine me persuadera-t-on qu'il puisse » nous venir quelque chose de bon des Arabes (1). »

Tel est le vaste édifice scientifique qu'avait bâti, au bout de deux siècles à peine de durée, cette religion militante qui semblait n'être venue sur la terre que pour y effacer devant les oracles de la divine volonté toute trace de la sagesse humaine. A l'impulsion brutale du glaive et de la piété avait succédé un élan non

(1) *Ad Giovan. Dondi, epist. famil.* Andrès (t. I, p. 156 à 331) a traité avec science et étendue de l'influence des Arabes sur la renaissance des lettres et des sciences en Europe.

moins ardent vers les conquêtes de la science. Non seulement les deux grandes dynasties rivales qui se partageaient le monde musulman, les Ommyades et les Abassides luttaient ensemble dans cette espèce de joute scientifique qui dura deux siècles, et ou le khalifat d'Espagne l'emporta du moins par la durée (1); mais les dynasties moins puissantes des Fatimites, des Aglabites et des Edrisites, rejetons nés des débris de la grande souche du *parfait khalifat*, rivalisaient aussi d'amour pour les lettres et de protection envers les savants. Le Caire, le Caïrwan et Fez le disputaient à Badgad et à Cordoue par le nombre et la splendeur de leurs établissements littéraires. Le nord de l'Afrique, sorte d'appendice de l'Europe où l'empire avait porté la civilisation après la conquête, renaissait à une vie nouvelle, et oubliait sous des conquérants plus lettrés les ravages des Vandales, et ceux des grossiers disciples de Mahomet.

Mais, nous l'avons dit déjà, toute civilisation fondée sur le Koran porte avec elle un germe de mort : l'islamisme sur son sol natal avait porté ses fruits tout d'abord; il s'était épuisé par cette moisson hâtive que devait suivre une longue stérilité. Aussi le posthume éclat qu'il jeta encore, après la chute du khalifat de Cordoue, sous les infortunés monarques de Grenade, devait-il s'éteindre bientôt sous la conquête chrétienne et ses sanglantes réactions, et l'isla-

(1) Voici, d'après abou Beker, *apud* Casiri, dans quelle proportion se trouvaient répartis les auteurs célèbres dans les principales villes de l'Espagne arabe : 150 étaient nés à Cordoue, 71 à Murcie, 53 à Malaga, 52 à Almeria 25 en Lusitanie, sans compter une foule d'autres à Séville, Grenade et Valence. On voit que, dans cette docte moisson, l'Andalousie était surtout privilégiée, et on peut se faire, par ce tableau, une idée assez exacte de l'importance littéraire de chacune de ces villes.

misme, arraché violemment de ce sol de l'Europe qui le repousse, n'avait plus qu'à rentrer dons ses déserts pour y végéter au sein de sa barbarie native.

Beaux-Arts.

Avant de nous occuper de l'architecture, le seul des arts du dessin où les Arabes aient laissé une trace durable, disons un mot des autres arts où la religion mettait à leurs progrès un invincible obstacle. Certes, on ne peut refuser au peuple qui a bâti l'Alhambra et la mosquée de Cordoue une exquise organisation d'artiste, et un instinct natif de grâce et d'élégance. Si la loi de Mahomet n'eût pas proscrit, par haine de l'idolâtrie, toute représentation de la forme humaine et de celle des animaux, nul doute que les Arabes n'eussent cultivé la peinture et la statuaire avec autant de succès que l'architecture et la musique. Nous n'en citerons pas pour preuve les rudes échantillons que les sculpteurs arabes nous ont laissés de leur talent dans les lions de marbre de l'Alhambra. Mais cet art, né sous le beau ciel de la Grèce, et qui se fût si vite acclimaté sous le ciel non moins beau de Bagdad où de Grenade, était alors, chez les deux branches de la famille arabe, dans l'enfance où il est resté.

Il est vrai qu'une fois passée la première ferveur du zèle religieux des enfants de l'islam, l'interdiction du Prophète fut éludée, sinon violée plus d'une fois : c'est ainsi qu'abd el Rahman III, après avoir peuplé d'images d'animaux sa somptueuse résidence d'Azzarah, fit élever, par une transgression plus formelle

encore, sur la porte de son palais, la statue de marbre de sa maîtresse bien-aimée. Mais ces fantaisies de despote, dont s'effarouchait l'orthodoxie des dévots, n'étaient qu'une exception à la règle commune, et l'art n'y regagnait pas ce qu'y perdait la piété. D'ailleurs l'impulsion donnée au génie arabe par le premier élan de la conquête avait été détournée de cette voie, et il était trop tard pour y rentrer : les arts, enfants chez un peuple enfant, doivent, pour grandir avec lui, être nés avec lui comme une plante du même sol, et le suivre à la fois dans sa croissance et dans son déclin. Mais les Arabes, dans cette vie hâtive qui devait atteindre à la vieillesse avant d'avoir passé par l'âge mûr, s'y prirent trop tard avec la sculpture comme avec la peinture, et ne surent en fait de beaux-arts que recommencer leur enfance. Ces précieuses fresques dont le temps enlève chaque jour un débris dans la *salle des juges* de l'Alhambra (1) annoncent, il est vrai, par leur grâce incorrecte et naïve, ce délicat sentiment de l'art qu'on retrouve au début de toutes les grandes écoles; mais tout porte à croire qu'elles ne sont pas l'ouvrage d'artistes arabes, mais de prisonniers chrétiens qui, dans le dernier siècle de l'empire de Grenade, occupaient à embellir l'Alhambra les loisirs de leur captivité.

Comme nous ne comptons pas la calligraphie pour un art, nous ne nous en occuperons point ici, malgré l'étude toute spéciale qu'y consacraient les Arabes. On peut voir dans Casiri (II, 9) des détails curieux sur les encres colorées qu'ils employaient et

(1) Voyez ma description de l'Alhambra, *Revue de Paris* du 12 novembre 1837. On peut en voir le dessin dans le *Voyage pittoresque* de M. de la Borde, et dans Murphy, *Arab. antiq.*, p. 43 et 45.



les admirables couleurs dont ils savaient teindre leurs papiers ou leurs parchemins, dont le poli éclatant réflétait les objets comme un miroir (1). Mais la musique tient dans la civilisation arabe une place plus importante; sur ce point comme sur beaucoup d'autres la vive imagination des Orientaux a mêlé sans doute à la réalité bien des fables merveilleuses : c'est ainsi qu'on nous raconte que le fameux Ishaac al Mousali (né à Moussal) apaisa aux accents mélodieux de son luth et de sa voix le ressentiment d'Haroun al Raschid contre son odalisque favorite, et qu'une réconciliation s'ensuivit, qui valut au musicien courtisan un cadeau de 10,000 dirhams de l'odalisque reconnaissante, et autant du khalife.

Mais le trait suivant (2) est plus incroyable encore : al Farabi, surnommé l'Orphée arabe, revenait de son pèlerinage à la Mecque, car la musique chez les Musulmans n'exclut pas la dévotion; s'étant introduit sans être connu, grâce à cette liberté de mœurs qui se mêle souvent au despotisme oriental, à la cour de Saïf Addaulet, sultan de Syrie et protecteur passionné des lettres et des arts, il se trouva présent à un concert, et y fit sa partie avec les autres. Le sultan, ayant admiré son exécution, désira entendre quelque œuvre composée par lui : alors al Farabi, distribuant aux musiciens leurs parties, fit exécuter un morceau dont les premières mesures jetèrent tout d'abord le sultan et sa cour dans un accès de l'hilarité la plus vive; les mesures suivantes les firent fondre enlarmes; et les dernières, s'affaiblissant peu

(1) « Ut ego ipse in illis veluti in speculo me non semel conspexerim », dit Casiri.

(2) D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. II, p. 17.

à peu, plongèrent tout l'auditoire dans un doux et extatique sommeil.

L'antiquité, on le sait, raconte de cet art magique des merveilles plus étranges encore; mais ces prodiges, fussent-ils même réels, attestent moins la perfection de l'art que l'inexpérience des oreilles auxquelles ils s'adressaient. Nous ignorons quels accents Timothée savait tirer de sa flûte pour éveiller tour à tour tous les sentiments dans l'âme d'Alexandre, et lui faire brandir son épée dans un accès de belliqueuse ardeur; mais l'art moderne dans toute sa puissance, devant laquelle pâlissent tous les timides essais de la musique ancienne, a cessé d'opérer de pareils miracles; avec des moyens bien plus puissants, l'artiste en est venu à produire moins d'effet; et comme l'art évidemment n'a pas reculé, c'est donc l'intelligence publique qui a marché et s'est mise à son niveau. Ainsi, la savante poésie de Virgile n'a jamais agi sur la cour blasée d'Auguste comme les chants grossiers des rhapsodes qui menaient les Pélasges au combat.

Bien que lepatriarch e Job (XXX, 31) ait parlé de sa harpe, vouée à des chants de douleur, il est permis de douter que la science musicale ait été poussée bien loin par les anciens Arabes. Leur penchant passionné pour les récits à haute voix, si chers aux peuples méridionaux, dans des langues harmonieuses où les mots se combinent d'eux-mêmes pour la poésie, dut leur enseigner ces récitatifs cadencés qui soutiennent l'inépuisable verve du raconteur, et la musique fut trouvée. L'amour, qui remplissait toute la vie de ce peuple rêveur, inspira ces longues cantilènes, avec lesquelles l'art, en musique comme en

poésie, n'avait guère rien à faire. Mais quand la loi de Mahomet eut imprimé à ce peuple stationnaire son élan à la fois religieux et littéraire, et déposé aux deux extrémités de l'empire de l'islam les germes d'une civilisation nouvelle, les arts prirent à leur tour leur essor. La Grèce avait légué les sciences aux Arabes; la géométrie leur enseigna tout ce qui s'enseigne dans les arts, c'est-à-dire les proportions en architecture, et les distances en musique, et la nature fit le reste.

Sans être élevé chez eux à la dignité d'une science, l'art musical y prit une régularité qu'il n'eut jamais chez les Grecs; le génie mathématique naturel aux Arabes compléta les données de l'instinct, et la musique dès lors se mêla, comme la poésie, à leur vie tout entière. Loin d'être méprisée comme chez les Musulmans modernes, où elle est abandonnée aux femmes et aux esclaves (1), elle fut cultivée jusque dans les rangs les plus élevés de la société, et l'on vit un khalife, abd el Rahman II, aller à cheval avec toute sa cour au devant d'un musicien célèbre, Zaryab, qui naturalisa la musique en Espagne, et un autre khalife, Vathek, ôter sa pelisse de dessus ses épaules pour la jeter sur celles du musicien abou Mohammed, en y joignant, s'il faut en croire la chronique, le prodigieux cadeau de cent mille *dirhems*.

Chez ce peuple épris de théories, les traités spéciaux sur la musique durent être nombreux, et l'Escurial posséde encore deux ouvrages sur ce sujet (2):

(1) En Turquie, dit d'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ottoman* (t. IV, p. 419), les personnes de distinction étudient la musique comme une partie de l'éducation; mais la pratique en est abandonnée aux esclaves.

(2) Casiri, I, 347.

l'un intitulé *Des élements de la musique*, par al Farabi, traite des principes de l'art, de l'accord des voix avec les instruments, des divers genres de composition, et donne la forme des notes musicales des Arabes, avec plus de 30 figures d'instruments divers; l'autre ne contient que la vie de quelques chanteurs et cantatrices célèbres, et une collection d'airs et de chansons. Une étude approfondie du premier donnerait des notions curieuses sur l'idée toute géométrique que les Arabes se faisaient de la science musicale, tandis que le second nous initierait au caractère de leur musique nationale. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'ils avaient plusieurs modes ou phrases harmoniques, qu'ils appelaient *racines* (*ousseul*), et qu'ils nommaient de noms de différents pays. Ainsi le mode appelé *doughiah* était consacré à la tristesse, et le mode *ishak* à l'amour. Les modes principaux étaient au nombre de quatre, mais se subdivisaient en une vingtaine de rameaux secondaires. Ces modes venaient aux Arabes des Persans, auxquels ils semblent avoir emprunté leur musique aussi bien que leur poésie. « Les enfants du Khorassan (province de Perse), dit un proverbe arabe, pleurent en musique. »

Villoteau, dans son Essai sur la musique des Arabes, qui fait partie du grand ouvrage sur l'Egypte, a fait de cette science compliquée une étude longue et consciencieuse; mais, malgré tous ses soins, il n'est pas, il faut le dire, parvenu à porter la clarté dans une matière aussi obscure. Ce volumineux essai, lu en entier, ne nous a donné aucune idée précise de ce bizarre système musical, si éloigné du nôtre. Nous y avons remarqué seulement le mode singulier de

notation employé par les Arabes, qui remplacent les notes avec des lettres placées dans des intervalles réguliers. La science de la musique, en arabe, s'appelle *Ilm el edwar* (la science des cercles), parce que tous les airs y sont en effet renfermés dans des cercles.

La gamme des Arabes, selon Laborde (1), ressemblait fort à celle des Italiens, qui probablement la leur empruntèrent, ainsi que les noms des notes musicales. Toute leur science en accompagnement paraît s'être réduite à la quarte, à la quinte et à l'octave; mais on n'y fait pas mention de la tierce, ni des dièses, ni des bémols. Enfin, c'est aux Arabes qu'on doit l'invention du luth (2) et de la mandoline, leurs deux instruments favoris. Ce dernier, qui n'est qu'une petite guitare à seize cordes, est encore en usage dans le midi de la Péninsule et à Valence, ainsi que la *chirimia*, sorte de long hautbois à douze trous, plus grave et moins doux que le nôtre, et la *doulzayna*, qui tient à la fois du hautbois et du galoubet provençal.

Architecture.

Nous n'avons rien à dire de l'architecture des Arabes avant Mahomet; l'édifice primitif de la Caabah en est aujourd'hui à peu près le seul vestige et ne

(1) Essai sur la musique ancienne et moderne, t. I, p. 177, 182.

(2) Le luth, en arabe, se nomme *al oud*, d'où *laoud*, *laouth* en espagnol et en italien, et en français luth. C'était une sorte de petite guitare à long manche et à quatre cordes.

donne pas une haute idée de son luxe ni de ses progrès. Cet art d'ailleurs, le moins fragile de tous ceux que l'homme a créés dans sa lutte avec le temps, ne pouvait pas naître de lui-même, comme une plante indigène, sur ce sable mouvant de l'Arabie, où la pierre est rare, et où l'homme a assez d'une tente pour s'abriter. Ce ne fut guère qu'un demi-siècle après la prédication de Mahomet que Moaviah, l'usurpateur du trône des khalifes, donna à l'art de bâtir sa première impulsion en transportant le siége de l'empire à Damas. Les splendides édifices dont se couvrit la nouvelle capitale, sous son règne et sous celui des Ommyades, ses successeurs, furent dus aux architectes syriens; et dans cet art, comme dans toutes sciences, les Arabes ne furent d'abord que des imitateurs, en attendant qu'ils en vinssent à créer par eux-mêmes.

On a beaucoup discuté sur l'origine de l'architecture arabe ou mauresque, comme sur celle du style si improprement appelé gothique, et avec lequel les Goths, on le sait, n'eurent jamais rien à faire. On s'est demandé si les Arabes n'avaient pas donné l'ogive aux cathédrales chrétiennes, sans songer que l'art de bâtir reçoit nécessairement chez chaque peuple l'empreinte de son caractère et surtout de son climat, et que l'ogive est native du nord, comme le plein-cintre et les portiques ouverts appartiennent au midi. Entre ces deux styles, qui, distincts à tant de titres, se ressemblent du moins par la délicatesse et l'infinie variété des détails, on a voulu à toute force voir une filiation qui n'existe ni dans les dates, ni dans la réalité; mais ce qu'on n'a pas vu ou ce qu'on n'a pas voulu voir, c'est que ces deux styles ne sont nés ni l'un de l'antre, ni l'un après l'autre,

comme le remarque si bien M. de la Borde (1), mais en même temps et de la même origine, c'est-à-dire de l'école bysantine.

Le point de départ, au moyen âge, pour l'art dans ses deux branches, arabe et chrétienne, c'est Bysance, comme la Grèce l'avait été naguère pour Rome et pour Bysance elle-même. Etudions l'art byzantin dans sa dégénération même, et, dans cette seconde enfance de l'art, comme dans celle du monde moderne, mélange d'originalité barbare et d'imitation du passé, nous trouvons à la fois et les traditions altérées du génie grec, et le germe des deux styles qui devaient en naître plus tard.

Toute architecture à son début est humble et terre à terre comme la pensée des peuples au berceau; elle n'ose pas quitter le sol, et ne sait pas encore élancer ses voûtes vers le ciel. Eh bien! dans cette évolution concentrique de l'art sur lui-même, c'est là que l'architecture, après l'essor hardi du style grec et romain, en est revenue dans l'école de Bysance; l'empreinte d'abaissement et de dégradation qui pèse sur la race humaine est passée sur ses monuments. Les lourdes et somptueuses basiliques du Bas-Empire s'élèvent en-

(1) Dans la disette absolue de sources où l'on se trouve pour étudier l'histoire de l'art chez les Arabes, l'un des plus beaux sujets qui puissent venir sous la plume d'un écrivain, je dois mentionner quelques pages, malheureusement trop courtes, où M. de la Borde, dans son Voyage pittoresque en Espagne (t. II, 2e partie), a résumé, avec un vif et délicat sentiment de l'art, cette histoire si belle et si pittoresque. Je suis heureux de mentionner les obligations que j'ai sur ce point à l'élégant écrivain dont les travaux m'ont guidé, et dont les dessins si exacts et si corrects m'ont ravivé et rendu plus précis mes souvenirs de Cordoue et de l'Alhambra. Hartwell, dans Murphy, est plus étendu et plus complet; mais il ne cache pas non plus ses obligations à M. de la Borde. D'Agincourt, dans son bel ouvrage (*Histoire de l'art par les monuments*, t. I, p. 75), n'a presque rien sur les Arabes.

core, il est vrai, à travers les nues; mais la demeure de Dieu est la seule qui porte ce caractère de grandeur inélégante et confuse. La profusion des ornements et le mauvais goût des détails y détruisent partout l'harmonie de l'ensemble; c'est à la fois un mélange incohérent du grandiose romain, de la richesse orientale et de la rudesse barbare. Les palais des rois, sans cesse assaillis par l'invasion ou par l'émeute, se changent en forteresses, somptueuses au dedans, menaçantes au dehors; caractère que nous retrouverons plus tard dans les alcazars et les mosquées de l'Orient. Quant aux habitations des citoyens, elles deviennent humbles comme leur fortune, et cachent leur opulence aux regards du despote, comme un danger au moins quand elle n'est pas un crime.

Mais l'art bysantin, tout dégradé qu'il fût, était encore, après tout, la dernière tradition vivante des éternels principes de l'art grec; du flambeau éteint il restait quelques étincelles, et c'en fut assez pour le rallumer dans l'Orient et dans l'Occident à la fois. Le génie chrétien, déprimé par le malheur, trouva dans cette lourde et triste architecture, déprimée comme lui, une secrète sympathie avec ses pensées courbées vers la terre. Les temples dont se couvrit à cette époque l'Occident tout entier furent des basiliques, mais plus humbles et moins ornées que celles de Bysance. Nul, même en Italie, même en Espagne, à côté de tant de ruines élégantes, ne songea à imiter ces temples étroits de la Grèce, où n'aurait pu se presser, comme dans un lieu de refuge, la foule suppliante. La svelte colonne du Parthenon s'alourdit et s'écourta pour supporter des voûtes plus pesantes; l'arc romain,

devenu trop large pour la longueur des colonnes, reposa sans entablement sur le chapiteau, et l'élégante volute de l'acanthe fut remplacée par de lourdes figures d'hommes et d'animaux, enchevêtrées dans ces ornements bizarres d'où devaient naître plus tard les dentelures des cathédrales et les arabesques de l'Alhambra. Les grêles colonnettes si chères aux Arabes revêtirent de leurs galeries aériennes les lourdes murailles des basiliques de l'Occident.

Tel est le premier âge, la rude et ignorante enfance de l'architecture chrétienne, et nous n'avons pas à la suivre plus loin; nous n'avons pas à décrire ici comment, dans des siècles un peu moins barbares, un peu moins malheureux, cette architecture si humble, si rapprochée de la terre, prit enfin son essor vers le ciel; comment l'ogive naquit, soit de la voûte obscure et cintrée que forment, dans les allées des bois, les branches entrelacées sur ces grandes nefs de verdure; soit du cintre brisé que figuraient, dans les basiliques, deux arcs romains vus de biais, et croisant l'un sur l'autre; comment enfin, dans le cours du XI[e] siècle, l'architecture chrétienne adopta partout cette forme si appropriée au climat, ces toits immenses et inclinés, si favorables à l'écoulement des pluies; ces frêles et gigantesques colonnes qui, déguisant la lourdeur des piliers, emportent en haut avec elles la pensée de l'homme sous la courbe majestueuse de l'ogive qui les domine; et enfin ces flèches aiguës des cathédrales, l'élan le plus hardi qu'aient jamais pris les constructions humaines, et l'emblème matériel le plus éloquent de la prière. Ce qu'il nous suffit d'avoir établi, c'est que le style chrétien, si mal nommé gothique, est fils légitime du

style bysantin dont les architectes ont semé partout, sur le sol de notre Occident, leurs massives constructions à côté de celles de leurs successeurs et de leurs disciples. Ici la filiation est directe et avouée; nous l'allons voir maintenant non moins clairement établie chez les architectes arabes.

L'architecture orientale, sœur, non pas cadette, mais jumelle, de l'architecture d'Occident, est née comme elle des basiliques de Bysance (1). Ces voûtes abaissées, et l'éternelle et humide fraîcheur qu'elles renferment, convenaient à des climats brûlants où, loin d'appeler l'air et le jour dans ses édifices, l'homme cherche à les en exclure. Aussi les Arabes, en adoptant dans leurs mosquées de Damas et de Cordoue les formes de la basilique byzantine, abaissèrent-ils encore de moitié la voûte, de manière à détruire toute proportion entre l'étendue et la hauteur de l'édifice. Le style chrétien offre ici sur le style arabe une supériorité qu'on ne peut pas contester. Il y a, dans l'ensemble harmonieux d'une des belles cathédrales du XIII[e] siècle, une entente des proportions, un mélange de grandiose dans la pensée, de hardiesse dans l'exécution et de fini dans les détails, qu'il ne faut pas chercher dans les œuvres des architectes arabes. La mosquée de Cordoue, type achevé

(1) L'admirable église de *San-Paolo fuori le mura*, à Rome, incendiée et rebâtie dernièrement, est le type le plus accompli qui nous reste des anciennes basiliques chrétiennes. Sa forme est un carré long, comme la mosquée de Cordoue; mais ses hautes et puissantes colonnes sont aussi supérieures aux grêles colonnettes de la mosquée d'abd el Rahman que l'art romain, même dans son déclin, à l'art naissant qui l'imitait. La belle charpente du toit, que l'incendie a dévorée, rappelait celle de la mosquée, impérissable comme elle, et que les architectes espagnols n'ont pas daigné détruire, mais qu'ils ont enterrée sous un ignoble revêtement de chaux.

de ce premier âge du style oriental, est, malgré le prestige bizarre de cette forêt de colonnes où l'œil aime à se perdre, un incorrect et lourd édifice, beaucoup trop bas pour son étendue, ce qui lui donne un air de petitesse au milieu de son immensité même. Les colonnes, avec le double cintre qui les surmonte, sont trop grêles pour la masse qu'elles supportent, et trop courtes même pour la médiocre hauteur de l'édifice.

Il faut tout dire cependant : bien que les khalifes de Cordoue aient appelé à grands frais à leur cour les architectes de la cour de Byzance, ce n'est pas à Byzance seule que l'Orient doit son architecture. Les merveilles de l'art grec et romain que les Arabes avaient partout rencontrées, dans leur course conquérante à travers le monde, avaient dû frapper leur vive imagination (1), au moins par leur contraste avec les rudes essais d'un art dans son enfance. Même avant qu'ils n'eussent mis le pied sur le sol européen, les somptueux monumens de Palmyre et d'Héliopolis (2) avaient excité leur génie imitateur. Ce qui les frappa surtout, ce fut la profusion des ornements, remarquable déjà dans ces monuments si anciens de l'art, et que les Arabes devaient un jour porter plus loin encore; ce que les chrétiens avaient surtout emprunté aux Byzantins, c'était la lourdeur et la solidité; ce que les Musulmans leur prirent, ce fut la richesse des décorations et la grâce recherchée des détails. Les mosaïques et les stucs colorés, déjà en usage sous Constantin, et qui faisaient dire au

(1) Voyez, t. II, p. 50, les Arabes à la conquête de Merida.
(2) D'Agincourt, *loc. citat.*

païen Astérius ; « Les habits de ces chrétiens effé-
» minés sont bariolés comme les murailles de leurs
» maisons », furent imités avec plus d'art et de goût dans les édifices arabes, et rappelèrent, dit Laborde, cette profusion de dessins et de couleurs qu'on admire sur les étoffes de l'Inde.

Toutefois, même à cette époque d'imitation, enfance de l'art oriental, le plein cintre byzantin est loin de régner sans partage : le cintre rentrant, en forme de croissant renversé, forme qui appartient en propre aux Arabes, se rencontre déjà dans leurs édifices, et figure dans tous les arcs de la mosquée de Cordoue. Déjà même, cette mosquée, bâtie en 770, sur les ruines et avec les débris d'une basilique chrétienne, qui avait elle-même remplacé un temple de Janus, dans ce lieu sanctifié par tous les cultes, offre, malgré les défauts dont nous avons parlé, des modèles achevés de ce goût exquis d'ornementation que nul n'a poussé plus loin que les Arabes. La chapelle dite *Zancarron*, où se conservait le Koran, n'a rien qui l'égale, même à l'Alhambra, bâti cinq siècles plus tard, pendant l'âge d'or de l'architecture arabe. Il existe même entre cette délicieuse chapelle, aussi fraîche encore dans son éternelle jeunesse que si elle sortait des mains de l'ouvrier, un tel contraste avec le reste de la mosquée, que nous serions bien tenté de la croire postérieure en date.

Vers la même époque, les somptueux palais que se bâtissent les khalifes revêtent tous cette forme éminemment orientale que nous retrouvons aux mosquées comme aux alcazars, palais au dedans et forteresses au dehors. Cette forme, le climat la commandait aussi bien que la prudence ; et les défiants souverains de

Bagdad et de Cordoue avaient besoin de cacher à l'œil de leurs sujets les anxiétés de la tyrannie avec son luxe et ses jouissances. Mais dans les palais, comme dans les mosquées, la grandeur n'est que dans l'étendue, et jamais dans la hauteur : de là ce manque de hardiesse et ce caractère de mesquinerie qui nous frappe si vivement dans tous les édifices arabes; resserré dans un cercle trop borné, le talent de l'architecte s'y perd dans les détails, et son génie, avare de l'espace, n'en laisse jamais à l'homme qu'autant qu'il en faut pour se dérober aux regards.

La seconde et la plus brillante époque du style oriental date du IXe au XIIIe siècle, et a pour type le plus achevé le délicieux Alhambra de Grenade (1). L'art arabe, suivant l'art chrétien dans une marche presque parallèle, se dépouille peu à peu comme lui de sa lourdeur toute bysantine, et prend un essor mesuré sur ses forces, en laissant la hardiesse pour n'atteindre qu'à la grâce. Ses sveltes colonnettes ne montent pas vers le ciel en gerbes élancées comme celles de la cathédrale chrétienne; mais elles reprennent avec l'arc gracieux qui les surmonte ces exquises proportions que l'art a devinées, mais qu'il n'a pas créées, car elles existaient avant lui. Ce qui domine surtout dans l'architecture de cette époque, c'est le *cintre rentrant* ou l'arc formé d'un peu moins des deux tiers de la circonférence d'un cercle, arc qui est à l'art oriental ce que le plein cintre est à l'art romain, et l'ogive à l'art chrétien du moyen âge.

(1) Voy. les planches et le texte du *Voyage pittoresque*, t. II, part. 1. Le nom d'Alhambra, ou plutôt *al Hamra*, vient de *Medina al Hamra*, la cité rouge, ainsi nommée de la couleur du sol où la forteresse est bâtie et des briques qui ont servi à sa construction.

On a beaucoup disputé sur l'origine de ce cintre, inconnu aux Arabes avant Mahomet, et qui donne à leur architecture un cachet si spécial. Réduits, sur ce point, aux conjectures, la plus ingénieuse, sinon la mieux fondée, nous semble celle qui voit dans cet arc, semblable à un croissant renversé, un hommage indirect au culte de la lune, que les anciens Arabes de Syrie adoraient comme une divinité. C'est, en effet, dans la mosquée de Damas, modèle de toutes les grandes mosquées de l'Orient et de l'Occident, qu'on trouve le premier emploi de cet arc si gracieux et si distinct à la fois de l'arc bysantin et de l'ogive chrétienne. On prétend même, nous ignorons d'après quelle autorité, que la figure de cet arc est gravée sur la pierre noire de la Kaaba, qu'ont creusée les fervents baisers des pèlerins de la Mecque. Cette forme, chère aux peuples de la Syrie, comme l'emblème d'une religion proscrite, passa bientôt dans leur architecture et caractérisa tous les édifices construits par la dynastie des Ommyades; mais les Abassides, jaloux de tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la race qu'ils avaient détrônée, introduisirent dans tous les monuments qu'ils firent construire à Bagdad un arc de forme différente, ressemblant à la section la plus forte d'un ovale coupé au dessous de son diamètre transversal: c'est ce dernier que les souverains de Grenade, également ennemis des Ommyades, adoptèrent en construisant le palais de l'Alhambra, tandis que la dynastie d'Ommyah, transplantée à Cordoue, y transportait avec elle l'arc chéri de ses ancêtres.

Un examen comparé des monuments de la Syrie et de l'Espagne musulmane pourrait seul faire apprécier la justesse de cette ingénieuse théorie d'Hartwell.

Nous ferons toutefois observer qu'à Grenade, comme à Cordoue, l'ovale des Abassides, ou le croissant des Ommyades, soit loin de régner sans partage. Ce dernier domine, il est vrai, dans la mosquée de Cordoue d'une manière presque exclusive, bien que le *patio*, ou cour plantée d'arbres, soit entouré d'un rang de doubles arcades à plein cintre, superposées l'une à l'autre. Mais à Grenade, malgré la supériorité évidente de style de l'Alhambra sur la mosquée de Cordoue, tous les genres se trouvent tellement mêlés qu'il est impossible de bâtir à ce sujet une théorie quelconque : ainsi, le cintre ovale règne dans la *cour des Lions*, le plein cintre dans le *patio de los Arrayanes*, et le cintre rentrant dans tout le reste de l'édifice, et souvent même à côté de ses rivaux. Il n'est pas jusqu'à l'ogive qui ne s'y retrouve, soit étroite et aiguë comme dans les édifices chrétiens ; soit plus basse, et combinée par un mélange fort gracieux avec le cintre rentrant des Ommyades. Enfin, le trèfle, dont on aperçoit déjà plusieurs modèles dans la mosquée de Cordoue, mêle partout dans l'Alhambra les découpures de ses feuilles élégantes aux courbes plus régulières de l'arc bysantin ou arabe (1).

Évidemment ici l'art a perdu en régularité ce qu'il a gagné en variété et en grâce : les traditions même

(1) La première impression qui vous saisit en voyant l'Alhambra, délicieuse miniature de palais, qu'on prendrait presque pour un boudoir, c'est l'étonnement ; la petitesse de l'ensemble vous frappe tout d'abord avant que vous ayez eu le temps d'admirer la grâce des détails. Les galeries sont si étroites que trois hommes ne pourraient, sans gêne, y circuler de front ; la salle du Trône, ou des Ambassadeurs, ne tiendrait pas cent cinquante personnes. Si l'imposante grandeur de la forteresse de l'Alhambra, qui a plus d'une lieue de tour, n'était là pour contraster avec la petitesse du palais, on prendrait une assez mince idée de la puissance des souverains de Grenade.

affaiblies de la Grèce sont aussi complétement oubliées des architectes de Grenade que de ceux de Strasbourg ou de Cologne; mais qui aura le courage de s'en plaindre en contemplant dans la *cour des Lions* les capricieuses fantaisies où s'égare le génie arabe, abandonné enfin à lui-même, et libre des entraves de la règle? Sans doute l'inimitable perfection de l'art grec, et l'austère grandeur du style romain, sont également bannies de ces constructions, mesquines dans leur élégance même, et où l'or et l'azur cachent la brique et l'argile, comme l'habit d'un roi qui couvrirait le dos d'un mendiant; sans doute aussi l'art chrétien est arrivé, dans ses somptueuses cathédrales, à une expression bien plus haute et plus hardie de la pensée humaine traduite dans la pierre, et la sève vigoureuse de son feuillage dentelé a égalé, sous le ciel brumeux du nord, la luxuriante végétation du style arabe. Mais à défaut de grandeur, à défaut de régularité n'est-ce donc rien que la grâce, don capricieux de la nature, que l'art tout seul n'enseigne pas, et qui remplace même la beauté? Ces temples de la Grèce, éternels modèles d'une désespérante perfection, étaient-ils même aussi vastes que l'Alhambra, et le colosse de l'architecture romaine, l'œuvre la plus gigantesque peut-être qui soit sortie des mains de l'homme, le Colysée, égale-t-il, aux yeux de quiconque ne mesure pas son admiration à la toise, le Parthénon ou la *Maison-Carrée*?

L'ogive, dont nous avons retrouvé quelques traces dans l'Alhambra, paraît s'être introduite dans l'Orient à la suite des croisades, où les deux styles d'architecture se rencontrèrent comme les deux croyances, et

empruntèrent parfois des inspirations l'un à l'autre. Mais l'ogive, déplacée sous le ciel du Midi, où elle n'est pas née, n'y est jamais qu'un accident, bien qu'elle se marie avec grâce aux cintres plus évasés de l'Orient. Les toits bas et les courtes colonnes des mosquées ne s'harmonisaient guère avec elle, et son essor eût été gêné sous leurs voûtes abaissées. Quant au trèfle, dont il est difficile de désigner non pas l'origine, son nom l'indique assez, mais le sol natal, il appartient également aux deux styles arabe et chrétien; mais, comme on ne le rencontre guère chez les chrétiens que vers le XIII[e] siècle, et qu'il existe à Cordoue dès le VIII[e], on peut en conclure que les Arabes, dans les croisades, le donnèrent aux chrétiens en échange de l'ogive.

Les distributions intérieures des édifices orientaux paraissent peu commodes, et calculées pour un peuple qui vit plus en plein air que sous un toit. Là, comme chez les Grecs et les Romains dans la vie privée, les proportions sont des plus réduites, et l'espace est toujours distribué d'une main avare. La maison comme le palais ne présentent au dehors que de grands murs nus et blancs, et s'ouvrent au dedans sur une cour intérieure qui rappelle, dit Laborde l'αυλη des Grecs, et l'*atrium peristylum crypto-porticum* de Pline. Cette distribution, si convenable aux pays chauds, est de la plus haute antiquité dans tout l'Orient; nous la retrouvons à Palmyre, à Persepolis, et jusque dans le palais de Salomon et dans celui de Priam. Ajoutons que ces portiques toujours ouverts, et ces longues galeries de marbre, si bien placés sous le ciel brûlant de Séville ou de Bagdad, le sont beaucoup moins à Grenade, où, même pendant l'été,

les neiges de la *sierra Nevada* envoient dans la *vega* des vents glacés qui l'exposent aux plus brusques variations dans la température.

Enfin pour terminer cette rapide histoire de l'architecture chez les Arabes, il existe encore une troisième époque de l'art, qui s'étend, dit M. de la Borde, depuis la fin du XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XV[e] et de l'empire de Grenade. Cette époque, que nous placerions volontiers un siècle plus tard, est caractérisée par le mélange du style arabe avec le style grec, qui commençait à renaître et à se glisser même dans l'architecture. On peut citer comme modèle de ce style mixte les alcazars de Séville et de Ségovie, et les châteaux de Benavente et de Peñafiel. Déjà l'art arabe a perdu son cachet d'originalité; et le mélange de deux styles si contraires n'est guère plus heureux que celui du style ogival et du style grec dans l'époque contemporaine de l'art chrétien (1). En comparant du reste ces deux architectures arabe et chrétienne, dont le développement se suit à travers les siècles, on est étonné du rapport constant de ressemblance et de simultanéité qui préside à leurs transformations. Ainsi, prenant toutes les deux Bysance pour point de départ, leur premier âge n'est qu'une imitation grossière et lourde de ce style déjà corrompu, et qui se corrompt encore avant de se transformer; puis, l'art chrétien et indigène naît en même temps que l'art arabe : l'un prend pour caractère spécial l'ogive, et l'autre le cintre rentrant, mais en affectant tous deux la même prodigalité d'ornements, la même grâce et la

(1) Je citerai pour exemple de ce style bâtard la malheureuse idée de l'architecte qui, dans la façade de l'admirable *duomo* de Milan, a placé des fenêtres et des portes grecques à côté de piliers et de flèches gothiques..



même richesse capricieuse de détails. Tous deux enfin, vers le XV[e] siècle, arrivent, par le mélange avec l'art grec exhumé de ses ruines, à ce style bâtard si mal nommé de la *Renaissance;* et tout art indigène s'éteint, en Occident comme en Orient, pour faire place à cette inintelligente et fausse imitation de l'art antique qui règne en Europe depuis trois siècles.

La représentation de la forme humaine ou de celle des animaux étant défendue aux Musulmans, ils ont dû y suppléer, dans les décorations intérieures de leurs monuments, par les feuilles, les fleurs, et ces ornements fantastiques et sans forme précise qu'on appelle *arabesques*, faute de pouvoir autrement les définir. Dans ce genre de sculpture ornementale, où ils excellent, ils ont tiré un grand parti des émaux et des faïences blanches et bleues, dont dix siècles n'ont pas altéré les vives couleurs, et qui revêtent à une hauteur de quatre pieds toute la partie inférieure de leurs appartements; ils se sont aussi servis avec succès de leurs beaux caractères cufiques, qui, gravés en or sur fond noir, produisent, par leur dimension gigantesque et leur forme monumentale, le plus bel effet dans les décorations intérieures (1). Enfin dans l'inimitable chapelle de Zancarron, la porte du sanctuaire est revêtue d'une superbe mosaïque de crystaux colorés, dont les mille facettes réfléchissent, en les brisant, les rayons du soleil, et produisent le plus magique effet.

(1) Les chrétiens eux-mêmes, dans leurs basiliques, avaient employé cette espèce de décoration : les murs de l'église de Tyr étaient couverts de sentences tirées des livres saints, et sans doute écrites en caractères syriaques. Du reste, même à Rome, et du temps d'Auguste, Vitruve se plaignait déjà de l'abus des ornements dans l'architecture.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur un des monuments arabes pour s'assurer que le peuple qui les a construits était profondément versé dans la science de la géométrie, partout appliquée, comme un guide infaillible, aux capricieux écarts du génie oriental. Le mot *mohandès*, remarque d'Herbelot, signifie à la fois géomètre et architecte, les deux mots n'exprimant chez ce peuple que la même idée : aussi, malgré la légèreté et la fragilité apparente des édifices construits par les Arabes, leur durée a-t-elle quelque chose de merveilleux. Nous avons déjà parlé de ces incorruptibles charpentes de bois de cèdre, ciselé et incrusté, dont la voûte, taillée en cône et semée d'étoiles, rappelait la voûte du firmament ; mais les briques mêmes, la chaux et l'argile dont l'édifice est construit, et le ciment indestructible qui les rassemble, semblent défier les siècles (1). La forteresse de l'Alhambra, immense enceinte de murs qui n'a guère moins d'une lieue de tour, est le plus bel échantillon de l'architecture militaire des Arabes ; et ses tours vermeilles (*torres bermejas*), avec leurs murs de dix-huit pieds d'épaisseur, se dressent encore menaçantes au-dessus de la *vega* de Grenade, qu'elles ne savent plus ni opprimer ni défendre (2).

(1) On trouvera dans Hartwell (Murphy, p. 286) des détails fort curieux sur les procédés matériels employés dans l'architecture arabe.

(2) On voit à Gibraltar, près du port, un vieux château arabe tout labouré par les boulets du dernier siége, et qui ne présente plus qu'une masse informe de ruines, mais dont on admire encore l'épaisseur et la solidité.

CHAPITRE II.

HISCHEM II. — LE HADJEB AL MANSOUR. FIN DE L'EMPIRE OMMYADE.

Hischem, en montant sur ce trône, qu'il allait occuper au moins de nom, était âgé de dix ans; c'était le premier exemple d'une minorité dans la famille des Ommyades, et ce fut pour l'empire une chance heureuse qu'aucun prince du sang royal ne se trouvât là pour disputer la couronne à ce roi de dix ans. Sous les premiers souverains Ommyades, quand ce trône naissant vacillait encore, chaque monarque, avant de mourir, avait soin de se désigner un successeur capable de revendiquer son legs et de défendre ses droits; et certes, si le roi mourant eût choisi un enfant pour lui succéder, ou ce choix n'eût pas été ratifié par les grands de l'État, ou la révolte eût protesté contre lui. Mais, après l'affermissement de la monarchie et l'extinction complète des guerres civiles sous abd el Rahman *le Grand*, al Hakem mourant put sans in-

quiétude laisser sa couronne sur la tête d'un enfant, et s'endormir dans l'idée qu'elle y resterait. Et, en effet, aucun danger présent ne menaça cette frêle royauté, que protégeait encore la grande ombre d'abd el Rahman III, et Hischem reçut sans opposition le serment solennel de tous les grands-officiers de l'état.

Mais, à côté de ce semblant de roi, il fallait qu'une main vigoureuse se saisît des rênes, qu'on ne pouvait laisser dans celles d'un enfant. A la mort d'al Hakem, le hadjeb en fonctions était le berber Dgiafar ben ali el Menouzi, que nous avons vu se signaler en Afrique (1), et ce titre, qui, sous un roi mineur, conférait l'autorité d'un régent, lui fut conservé sous le nouveau règne. Mais si l'apparence du pouvoir était dans les mains de Dgiafar, sa réalité passa bientôt dans d'autres : la sultane Sobeïha, qui avait contribué à ce choix ou qui n'avait pu l'empêcher, ne tarda pas à vouloir l'annuler. Cette femme impérieuse, la première et la seule dans toute l'histoire des Ommyades qui joue un rôle politique, avait pour intime confident un homme doué à la fois de toutes les grâces du corps et de tous les dons de l'esprit : c'était son secrétaire Mohammed ben Abdallah ben abi Amer el Moaferi, qui, par sa valeur, sa prudence consommée, et le charme de ses manières, avait su se faire à la fois chérir d'al Hakem et de son épouse, et respecter de tous les officiers du palais et de tous les chefs de l'armée.

Né, près d'Algésiras, d'un père qui jouissait de toute la faveur d'abd el Rahman, Mohammed avait été

(1) Conde, avec sa légèreté accoutumée, l'appelle maintenant Giafar ben Othman el Moushafi, surnommé *Aboul Hassan*. C'est du reste le même personnage.

élevé avec le plus grand soin, dans le palais même du khalife, avec les jeunes gens que celui-ci prenait plaisir à voir se former, sous ses yeux, aux lettres en même temps qu'aux armes. La sultane l'avait distingué de bonne heure, et l'avait fait son secrétaire et plus tard son majordôme ou *maire du palais*. Mais ce n'était point assez pour l'homme sous le nom duquel elle voulait régner : sans s'inquiéter des droits déjà acquis de Dgiafar et de l'affront qu'elle allait lui faire, elle nomma Mohammed *hadjeb* ou premier ministre, sans toutefois en ôter le titre à Dgiafar, qui le possédait déjà, et confia au premier la haute direction des affaires de l'état, et la tutelle de Hischem. Dgiafar, mortellement offensé, n'en crut pas moins devoir dissimuler ses ressentiments, et, pour le moment du moins, la paix de l'empire ne fut pas troublée.

Maître de l'empire dans la personne de son jeune monarque, roi sous le nom de premier ministre, une autre ambition que celle de Mohammed eût été satisfaite. Mais s'il lui suffisait de régner sous le nom d'un autre, il fallait du moins que ce règne durât autant que sa vie et que celle de son royal prête-nom ; il fallait éviter qu'à l'âge où l'enfant, devenu homme, voudrait régner par lui-même, il ne prît au sérieux ce règne nominal et ne redemandât le sceptre à son tuteur. L'assassinat ou la révolte eussent livré l'Espagne aux chances d'une guerre civile, et compromis le pouvoir du hadjeb ; le moyen qu'il employa ne fut pas moins coupable qu'un assassinat, et fut plus odieusement habile.

Il prit à tâche d'hébéter dans l'ignorance et dans les plaisirs ce jeune enfant, doué peut-être d'heu-

reuses qualités, et qui eût pu se montrer digne du trône s'il eût grandi sous l'œil de son père. Il éloigna de lui les maîtres dont al Hakem l'avait entouré, et lui permit de passer ses journées entières à jouer avec de jeunes esclaves, son unique société. Le malheureux Hischem, soigneusement séparé de tous les amis de son père, et captif dans les délicieux jardins de son alcazar, vit tous ses jours s'écouler au milieu de l'oisiveté, heureux de l'insouciant bonheur de son âge et de la funeste liberté qu'on lui laissait. Plus tard, les faciles voluptés du harem vinrent encore énerver ce faible enfant, dont le corps seul avait grandi; plante étiolée, qui n'avait jamais respiré l'air libre de la campagne ni connu de la vie autre chose que ses plaisirs. Heureux peut-être de son partage, Hischem crut sans doute que jouir c'était régner, tandis que Mohammed ne prit pour lui de la couronne que les soucis et le poids dont elle pèse sur le front de l'ambitieux.

Habile à gagner la faveur de tous les grands de l'état par l'affabilité de ses manières et les faveurs dont il les comblait; plein d'estime pour les savants et les poètes, qui croyaient voir revivre en lui leur bienfaiteur al Hakem, dans toutes les classes de l'état, depuis l'artisan jusqu'au wazyr, il avait su se créer des partisans, et les infidèles eux-mêmes éprouvaient pour lui un respect mêlé de crainte. Profond politique autant qu'intrigant habile, Mohammed avait étudié le caractère du peuple qu'il était appelé à gouverner; il avait compris qu'un maître pacifique ne convenait pas à cette race inquiète, et que l'*algihed* était le seul préservatif contre la guerre civile : aussi, dès la première année de son administration, nous

dirons bientôt de son règne, il se hâta de proclamer la rupture des trèves avec les chrétiens, et jura guerre et croisade perpétuelle contre les ennemis de l'islam. Avec ce peuple enthousiaste, il n'en fallait pas tant pour rendre un nom saint et populaire; les louanges du hadjeb Mohammed retentirent bientôt d'un bout à l'autre de l'Espagne arabe, à qui il promettait de rendre ses anciennes limites et de soumettre au joug de l'islam tous les chrétiens qui foulaient encore le sol de la Péninsule.

Mais avant de porter la guerre au dehors, Mohammed voulait se délivrer de ses ennemis au dedans; et ses ennemis, c'étaient tous ceux qui pouvaient prétendre à partager avec lui le pouvoir. Al Moughira, le frère d'al Hakem (1), avait laissé percer le projet de délivrer Hischem de la servitude où on le retenait, et d'en faire un roi, d'un captif qu'il était. Quelques historiens arabes ont même accusé al Moughira d'aspirer au trône pour son propre compte. Tel est du moins le crime que lui prêta Mohammed; et, se servant contre ce dangereux rival de l'appui du hadjeb Dgiafar, de Galib, affranchi d'al Hakem, illustré par ses victoires en Afrique, et des eunuques du palais, il eut l'art d'employer ainsi ses ennemis à le défaire d'un ennemi. Al Moughira périt bientôt, et Mohammed, pour payer à ses alliés le service qu'ils lui avaient rendu, sema entre eux la discorde, et les mit aux prises l'un avec l'autre. Tels furent les odieux moyens dont se servit Mohammed pour asseoir sur la ruine de tous ses rivaux l'édifice de sa fortune; et le succès, qui justifie tout, vint bientôt l'absoudre aux

(1) Voyez Murphy, p. 110. Conde ne parle ni d'al Moughira, ni de sa mort.

yeux de l'Espagne, qui, lasse du règne pacifique d'al Hakem, soupirait après de nouvelles conquêtes, et était prête à tout pardonner à la gloire.

Pour faire avec succès la guerre aux infidèles du nord, il fallait être en paix avec l'Afrique, qui pouvait pendant la lutte prendre à revers l'empire de Cordoue. Le hadjeb se hâta de conclure un traité de paix et d'alliance avec le général fatimite Balkin ben Zeïri, qui était alors occupé à assiéger Ceuta. Balkin leva le siége et se retira à Tunis (977). Le hadjeb Dgiafar et ses partisans, sans cesse occupés à épier l'occasion de porter atteinte à la popularité de Mohammed, attaquèrent vivement ce traité avec les Fatimites; ils accusèrent le favori de la sultane d'acheter à tout prix la paix aux éternels ennemis de l'empire pour attaquer les chrétiens, ses alliés fidèles, et qui ne demandaient pas mieux que de rester en paix. Ces reproches n'étaient pas sans quelque fondement : car, vers la même époque, le fils de Dgiafar, qui faisait alors la guerre en Afrique, se trouvant assiégé par les Berbers dans une place forte, envoya supplier Mohammed de lui faire passer des secours; mais celui-ci avait déjà conclu son traité avec Balkin, et ne se souciait pas d'ailleurs de secourir le fils de son ennemi. Il laissa donc le fils de Dgiafar et la place qu'il commandait tomber aux mains des rebelles, et nous le verrons plus tard se faire une arme de cette défaite, qui était son ouvrage, pour perdre une famille qu'il détestait.

Mais l'heure n'était pas venue, et avant de se défaire de son ennemi, Mohammed avait encore un service à tirer de lui. Les eunuques slaves de la garde du kha-

life, au nombre de plus de 4000 hommes, formaient une milice peu aguerrie sans doute, mais exclusivement dévouée à la famille des Ommyades, que le hadjeb voulait dépouiller de toute influence. Il eut l'art, nous dit Murphy, de rejeter sur son collègue Dgiafar la tâche dangereuse de le débarrasser de cette milice, puissante au moins par le nombre, sinon par son courage. Huit cents furent chassés d'une seule fois, et ce coup de vigueur détruisit toute l'influence des princes de la famille de Merwan. Ainsi, dans cette épineuse mission, Dgiafar eut l'odieux, et Mohammed le profit : c'est ainsi qu'il entendait le partage du pouvoir avec son rival.

Sûr de n'être pas inquiété du côté de l'Afrique, Mohammed se mit en marche pour la frontière, et donna l'ordre à tous ses walis de disposer leurs milices de manière à faire par an deux incursions sur le territoire chrétien. Nous avons déjà raconté dans tous ses détails (t. II, p. 437-77) cette longue croisade d'un quart de siècle, qui mit l'Espagne chrétienne à deux doigts de sa perte, et qui rappelle les temps héroïques de Thareck et de Mouza ; nous n'y ajouterons ici qu'une réflexion : pendant ce quart de siècle, pas une guerre civile n'éclata dans toute la Péninsule, sous le règne d'un enfant hébété par la débauche, et tenu par un tuteur ambitieux dans une minorité éternelle ; pas une voix ne protesta contre cet ascendant du génie qui régnait par le plus sûr et le plus incontesté de tous les titres.

Mais au milieu même de sa puissance empruntée, ce fut sagesse à al Mansour de se contenter de ce titre de hadjeb, qui ne lui ôtait rien du pouvoir d'un roi,

et d'en laisser au moins le nom à l'imbécile Hischem. Il flatta ainsi le respect des Arabes pour le principe de la légitimité monarchique, plus saint encore chez les Orientaux, en ce qu'il repose sur la délégation directe du prophète. D'ailleurs une usurpation plus complète n'eût pas été seulement un crime, mais un sacrilége; le sang des Merwan ne coulait pas dans les veines d'al Mansour, et la haine de ses ennemis y eût trouvé un prétexte pour soulever contre lui tous les pieux Musulmans. Mais ce scrupule un peu tardif ne pouvait rendre à la royauté le prestige qu'elle avait perdu, et l'usurpateur était mal venu à réclamer les respects des peuples pour un monarque qu'il avait avili.

Vers la fin de cette année 977, Balkin ben Zeïri, fidèle à sa promesse, envoya à Mohammed les renforts qu'il lui avait promis dans la guerre sainte contre les chrétiens. Mohammed, en retour, envoya à son allié la tête du fils de Dgiafar, qu'il fit décapiter dans sa prison, sans daigner même le soumettre à un jugement ni lui chercher un crime. Ce fut le signal d'une rupture déclarée entre les deux hadjeb, et dès lors on put prévoir que la lutte ne se terminerait que par la mort d'un des deux rivaux.

C'est l'année suivante, après sa glorieuse expédition sur les terres des chrétiens, que Mohammed reçut de ses soldats et de l'Espagne tout entière le surnom d'*al Mansour*, le Victorieux, que nous lui avons donné par anticipation. Mais les continuels exploits du victorieux hadjeb jetaient chaque année dans la balance un poids de plus en sa faveur, et la lutte était devenue trop inégale entre Dgiafar et lui. Malgré les

immenses dépouilles qu'al Mansour avait rapportées de son expédition, ses libéralités avaient réduit à fort peu de chose la part qui revenait au khalife, et ses soldats s'étaient enrichis beaucoup plus que lui-même et que le trésor public. Dgiafar, surintendant de ce trésor, ne se gêna pas pour critiquer la prodigalité d'al Mansour, qui s'exerçait ainsi aux dépens de la fortune publique. « Il me semble, dit-il tout haut devant ses wazyrs, que les victoires du hadjeb Mohammed, si glorieuses au dire de ses amis, profitent fort peu à l'état et lui coûtent beaucoup en chevaux et en soldats; les choses ne se passaient pas ainsi du temps du bon roi al Hakem. » Ainsi parla l'imprudent Dgiafar, « soit, dit la chronique, par haine d'al Mansour, qui l'avait mortellement offensé, soit par une acerbe franchise qui ne savait ni s'accommoder aux temps, ni céder au vent qui soufflait. Or, dans ce temps, il était peu prudent et peu sûr de n'être pas l'ami d'al Mansour, ou d'être seulement tiède à faire son éloge. » Le hadjeb fut bientôt informé des propos de Dgiafar, et, se croyant assez fort désormais pour ne plus le ménager, il le fit jeter en prison dans une des tours de la muraille, et confisqua tous ses biens (978).

La haine d'al Mansour n'était pas satisfaite encore; mais le meurtre de Dgiafar eût soulevé contre lui l'opinion, et il ne pouvait pas encore cacher son crime sous assez de gloire. Ce ne fut que quatre ans après, lorsque les étendards de l'islam eurent flotté jusque sous les murs de Léon, que le victorieux al Mansour se décida à se défaire de son ennemi et à le faire étrangler secrètement dans sa prison. On jetà ensuite au

peuple le bruit que Dgiafar était mort de langueur et de tristesse, et l'histoire même, plus complaisante que l'opinion, fit semblant de le croire (1).

Vers cette époque, pendant l'absence d'al Mansour, un crime affreux, bien que peut-être involontaire, jeta l'épouvante dans Cordoue. Un des princes Merwan, Maron, petit-fils du khalife abd el Rahman III, âgé de seize ans, et déjà célèbre par son talent pour la poésie, avait eu pour compagne d'enfance la fille d'une esclave de son père. Leur affection enfantine, à mesure qu'ils grandissaient, se changea en une passion plus vive, et ils en vinrent à ne pouvoir plus vivre un instant l'un sans l'autre. Abd el Rahman, le père de Maron, ignorait cet amour, et, voyant son fils avancer en âge, il crut devoir le séparer de sa compagne favorite. Leur passion, loin de s'éteindre, s'en accrut encore, et le jeune homme, brûlant de revoir celle qu'il aimait, s'introduisit secrètement la nuit dans les jardins réservés du harem de son père. Avec l'ascendant d'une passion partagée, il n'eut pas de peine à persuader à la jeune fille de s'enfuir avec lui, et tous deux allaient sortir du palais, lorsqu'à la porte même du jardin il rencontra son père.

Maron savait qu'à cette heure, et dans ce lieu, un seul homme pouvait se rencontrer, et que cet homme était son père; et cependant, dans l'égarement de sa colère, il le frappa de son épée. Les cris du blessé attirèrent ses esclaves. Maron, l'épée à la main, voulait s'ouvrir un passage au milieu d'eux; mais la jeune fille qui lui coûtait un parricide s'évanouit dans ses

(1) Ahmed al Razi (*ap.* Casiri, II, 49) prétend que Dgiafar fut brûlé vif par ordre du vindicatif al Mansour.



bras, et oubliant pour la secourir le soin de se défendre, il fut fait prisonnier. Le khadi des khadis, averti de ce triste événement, n'osa prendre sur lui de juger seul le coupable, issu de sang royal, et consulta le khalife et la reine sa mère. Maron, par égard pour son jeune âge, ne fut condamné qu'à autant d'années de prison qu'il en comptait d'existence, et le khalife et sa mère confirmèrent la sentence. Mais al Mansour, qui, dans sa haine pour toute la famille des Merwan, eût vu volontiers leur sang couler sous le glaive de la justice, blâma hautement cette indulgence, et dit que le khalife avait jugé comme un jeune homme, et non comme un père de famille. Maron resta en prison jusqu'en l'année 994, et s'y rendit célèbre par les chants de tristesse et d'amour qui charmaient sa captivité.

Habitué à vaincre dès qu'il paraissait sur la frontière, le hadjeb y faisait rarement un long séjour, et pendant qu'il résidait à Cordoue, son palais, comme celui d'al Hakem, était le rendez-vous de tous les poètes et de tous les lettrés, que ses dons y attiraient de toutes les contrées de l'Orient, d'Afrique, d'Égypte, de Syrie, d'Arabie, de Perse, de l'Inde même, aussi bien que des pays de *Roum* (de l'Europe chrétienne), d'Afrank et de Galice. Le généreux hadjeb avait assigné des fonds spéciaux à l'entretien de ces doctes hôtes, mais ces fonds étaient loin de suffire à son humeur magnifique et prodigue. D'ailleurs, l'ingénieuse adulation de ces courtisans beaux-esprits n'épargnait aucune ruse pour s'attirer ses faveurs et échanger leurs vers ou leurs flatteries contre les dinars du hadjeb.

Al Mansour, jaloux d'égaler la gloire pacifique d'al

Hakem, fonda à Cordoue une académie, et n'y admit que l'élite des savants qui s'étaient le plus distingués dans toutes les branches des sciences et des lettres. Animé du même zèle pour l'instruction du peuple, il visitait souvent les écoles publiques et les colléges, et s'asseyait parmi les disciples sans permettre qu'on interrompît la leçon ni à son entrée ni à sa sortie, et il récompensait les maîtres comme les disciples qui s'étaient distingués. Il assistait à l'élection des *makris* et des *khatib* ou lecteurs et prédicateurs, et à celle des khadis des principales mosquées. Il avait, en outre, l'habitude d'emmener dans ses expéditions deux ou trois des poètes ou des écrivains les plus distingués de son académie, pour mander par eux à la postérité le récit de ses exploits. Lors de la conquête de Santiago de Galice, l'un d'eux, nommé aben Derag, pendant la nuit qui suivit une grande bataille, la tète encore pleine des images du combat, en décrivit en vers tous les incidents et les scènes les plus saisissantes, et présenta le lendemain matin à al Mansour une œuvre qui fit l'admiration de tous les savants de Cordoue; il est inutile d'ajouter qu'elle fut largement payée. Après avoir fait venir du fond de l'Orient Ahmed ben ali el Begani, l'un des savants les plus célèbres, il lui confia, malgré sa jeunesse, l'éducation de son second fils abd el Rahman, et les fonctions de khadi ou de juge, fonctions d'autant plus difficiles à remplir chez les Musulmans, que la brièveté du texte de la loi y laisse un champ plus large à l'interprétation.

Pendant ce temps l'imbécile Hischem, dont le règne et la vie n'étaient qu'une monotone succession de plaisirs, ne sortait de ses délicieux jardins d'Az-

zahrat que pour se rendre à la mosquée voisine de l'alcazar, où il se tenait caché à tous les regards dans la *maksourah* (1) ou tribune royale, et restait enfermé jusqu'à ce que tout le peuple eût quitté la mosquée; il en sortait alors entouré de ses gardes et de son cortége, qui le dérobaient aux regards du peuple, et rentrait dans la somptueuse prison où devait s'écouler toute sa vie. Nul ne pouvait pénétrer dans cet inaccessible alcazar sans la permission du hadjeb ou de la sultane mère, et cette permission n'était presque jamais accordée.

A peine Hischem était-il roi, même de nom, car ce nom n'était prononcé que dans la *chotba* ou prière publique, et n'était inscrit que sur les monnaies, unique témoignage de son existence. Du reste, comme ces oiseaux nés captifs qui n'ont jamais connu la liberté, Hischem n'en trouvait pas sans doute la perte bien amère. Il semble même, bien que l'histoire ne le dise pas, que la sultane Sobieha, sans partager la captivité de son fils, ne prenait guère plus de part

(1) Cette tribune subsiste encore isolée au milieu de la grande mosquée de Cordoue et porte toujours le nom de *Capilla de los reyes alarabes;* elle est maintenant convertie en une chapelle chrétienne, et l'on y dit la messe. Toutes les arabesques et les mosaïques qui l'ornaient sont parfaitement conservées, bien que les Vandales qui l'ont restaurée aient passé, comme à l'Alhambra de Grenade, une couche épaisse de chaux sur ses délicieuses ciselures. Le toit, en bois de cèdre sculpté et incrusté de dorures, a été heureusement respecté. Cette tribune était et est encore entourée de grilles de fer doré, et élevée de quelques pieds au dessus du niveau de la mosquée; elle peut avoir 40 pieds de longueur sur 30 de large et 70 de haut. Dans l'immense enceinte de la mosquée de Cordoue, à peine paraît-elle plus grande qu'une niche de saint.

Dans les mosquées arabes, les hommes étaient séparés des femmes: les jeunes gens se tenaient d'un côté, derrière les vieillards; de l'autre étaient les femmes, soigneusement couvertes de leurs voiles. Aucun homme ne pouvait quitter le lieu saint avant que les femmes n'en fussent sorties, et elles n'allaient pas dans les mosquées où il n'y avait pas une enceinte séparée pour elles.

que lui aux affaires de l'état; la trame dont al Mansour avait entouré toute cette royale famille des Merwan, dont il héritait de son vivant même, était si bien tissue qu'une usurpation n'eût été pour lui qu'un crime inutile. Roi sans en porter le titre, à ce titre près il avait pour lui les apparences extérieures aussi bien que la réalité du pouvoir, et la popularité qui s'attache toujours au noble emploi qu'on en fait.

Délivré de tous ses ennemis, dont l'un lui avait servi à le débarrasser de l'autre, al Mansour avait suscité d'abord Galib, le vainqueur de l'Afrique, dont il avait épousé la fille, contre le hadjeb Dgiafar; il avait ensuite éloigné Galib, dont le nom glorieux lui faisait ombrage, et nul n'osait maintenant se rencontrer avec lui dans les voies du pouvoir. Arbitre souverain de la guerre et de la paix, les ordres et les proclamations ne se publiaient qu'en son nom, des prières pour lui étaient lues solennellement dans les mosquées, après celles pour le khalife; son nom était gravé sur les sceaux de l'état; il nommait lui-même les ministres, et, entouré d'étrangers et d'esclaves, il régnait à la fois et par l'affection et par la terreur.

Peut-être al Mansour, bien que son père fût né à Algesiras, était-il Berber d'origine : on pourrait le croire du moins en voyant son penchant à s'entourer d'Africains, et à exclure les Arabes de tous les emplois importants (1), qu'il donnait à des Africains et à des gens de sa tribu (les Alameri). Non seulement sa garde et celle du khalife, mais l'armée même (2) était

(1) C'est à Murphy que l'on doit cette précieuse révélation, qui a échappé à Conde.

(2) Murphy prétend que, dans une revue à Cordoue, cette armée se montait

presque entièrement composée d'Africains et d'esclaves, et ce tardif dédommagement donné à la race berbère, si mal partagée dans la conquête, devait enfanter plus tard de sanglantes réactions de la part des Merwan contre les Alameri, et des Arabes contre les Berbers.

La guerre sainte, qui ne cessa pas un instant pendant le quart de siècle que régna al Mansour, ne durait encore que depuis sept ans, et déjà en 984 le hadjeb en était à sa vingt-troisième expédition contre les chrétiens. Dans celle qui signala le printemps de cette année, al Mansour, avec une partie de son armée, s'arrêta pendant vingt-trois jours à Tadmir, et reçut avec toute sa suite l'hospitalité la plus somptueuse dans le palais d'Ahmed ben Daghim, *amil* (gouverneur) de cette ville. Tous les officiers de son escorte étaient chaque jour couchés dans la soie et l'or, baignés dans l'eau de rose et dans les parfums, et nourris des mets les plus exquis. En prenant congé de son hôte, al Mansour dit tout haut, en présence de son escorte : « En vérité, Ahmed ne sait pas recevoir des gens de guerre, et je me garderai de faire » passer par ici les troupes qui se rendent à l'algihed et aux frontières : car, pour elles, les armes sont » leur parure et le combat leur délassement. Cependant, un hôte aussi généreux qu'Ahmed n'est pas » fait pour payer des impôts comme le vulgaire, » et ainsi, au nom de notre seigneur Hischem, je » l'exempte d'impôts pour tout le reste de sa vie. »

Après ce trait, propre à donner une idée du luxe

à 200,000 chevaux et 600,000 fantassins, nombre ridiculement exagéré, surtout pour l'infanterie, peu nombreuse et méprisée dans les armées arabes.

qui régnait dans cette Espagne arabe, riche des dépouilles de la chrétienté, nous en citerons un autre où al Mansour nous apparaît sous un jour plus favorable encore. Un malfaiteur, fameux dans toute l'Andalousie, avait été fait prisonnier et attendait sa sentence; sa mère, pauvre veuve éplorée, apprenant qu'al Mansour, pour remercier le Ciel d'une des victoires de son fils en Afrique, comblait alors de ses dons les veuves et les orphelins, lui écrivit une humble supplique pour implorer de lui la grâce de son fils. Al Mansour, trouvant les crimes du coupable trop grands pour être pardonnés, crut écrire au wazyr, en confirmant la sentence, « qu'on le crucifie »; mais, préoccupé sans doute d'autres pensées, il écrivit « qu'on le délivre ». A la réception de cet ordre, le wazyr, ne pouvant croire que le hadjeb eût fait grâce à un aussi grand criminel, lui écrivit de nouveau pour savoir son intention. A cette nouvelle, le hadjeb se fâcha fort contre lui-même, et écrivit un nouvel ordre; mais, dans sa préoccupation, il répéta la même erreur. Le wazyr, non moins étonné, écrivit une seconde fois, et al Mansour, croyant voir la main de Dieu dans ce singulier jeu du hasard, finit par dire au wazyr : « Qu'on le délivre donc, bien que ce soit » contre ma volonté; car, puisque Dieu veut qu'il soit » libre, nous ne pouvons pas ordonner sa mort. » Et le coupable fut mis en liberté.

Un dernier trait fera juger de la rigueur de la discipline à laquelle al Mansour soumettait son armée; discipline tellement sévère, que les chevaux eux-mêmes, dit-on, finissaient par s'y soumettre, et qu'aucun d'eux n'osait hennir pendant la revue. Un soldat, à la manœuvre, ayant tiré l'épée lorsqu'il ne

le devait pas, al Mansour, de l'extrémité de la plaine, vit briller cette épée. Il fit venir devant lui le soldat, qui s'excusa de sa faute en prétendant qu'il désignait un objet à un de ses camarades avec son épée enveloppée dans le fourreau, et que son geste avait fait tomber le fourreau. Mais l'inflexible hadjeb n'admit point cette excuse, et après avoir fait décapiter le soldat, il fit promener son corps devant toute l'armée, en proclamant à la fois la faute et le châtiment du coupable. Du reste, peut-être cette cruelle discipline était-elle indispensable pour imprimer l'obéissance à la confuse multitude qu'al Mansour réunissait sous ses ordres.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le *Magreb al Aksa* (le dernier Occident), dont l'histoire commence à se lier d'une manière si intime avec celle de la Péninsule. Depuis le traité conclu entre al Mansour, et le général fatimite Balkin ben Zeiri, la paix avait régné dans cette partie de l'Afrique, soumise au pouvoir des khalifes de Cordoue. Mais le khalife fatimite Nazar ben Moez, qui souffrait impatiemment la domination rivale des Ommyades andaloux en Afrique, ordonna à Balkin, qui commandait en son nom la province d'Afrikia, de tenter un nouvelle effort pour rétablir sur le trône de Fez l'Edriside al Hassan ben Kenuz, que nous avons vu chercher un asyle à la cour des khalifes égyptiens. Al Hassan arriva à Tunis, où, avec l'appui de Balkin, il leva bientôt une armée parmi les tribus zénètes, toujours avides d'aventures et de pillage; il entra ensuite dans le Magreb, où la mobilité naturelle à ces peuples jeta dans son parti bon nombre de villes et de tribus, lassées d'avoir obéi pendant sept ans au même souverain (983).

Une armée envoyée par al Mansour, et commandée par Omar, son frère, se fit battre au moment même où elle débarquait, et ses débris, réfugiés dans Ceuta, y furent bientôt assiégés par al Hassan. Omar demanda du secours à al Mansour, qui lui envoya, à la tête de puissants renforts, son fils abd el Melek, jeune encore, mais déjà renommé pour ses talents militaires. A cette nouvelle, al Hassan, que ses premiers succès avaient enivré, s'abattit tout d'un coup en face du danger, et s'abandonna lui-même avant la fortune. Sans même avoir combattu, il offrit de rendre les armes, et fit demander à Omar s'il y aurait sûreté pour lui à passer en Andalousie avec sa famille, pour se mettre à la merci du khalife Hischem. Omar en référa au véritable khalife, c'est-à-dire à al Mansour, qui, pressé de terminer à tout prix la guerre, donna sur-le-champ toutes les garanties qu'on lui demandait, et fit dire à al Hassan de se rendre à Cordoue. Le malheureux al Hassan n'hésita pas un instant, sur la parole d'al Mansour, à se remettre en son pouvoir, et à peine eut-il mis le pied en Andalousie, que le hadjeb, résolu à arracher du sol de l'Afrique toute semence de guerre civile, expédia l'ordre de faire tomber cette tête dévouée, à laquelle était attachée le repos de l'empire.

Nous n'essaierons pas de justifier al Mansour : les grands hommes, on le sait, ont, au service de leurs vastes conceptions, une morale à eux, qui ne ressemble en rien à celle du vulgaire. La mort d'al Hassan était nécessaire à l'exécution de ses plans contre les chrétiens, et le malheureux fut sacrifié, en dépit de la foi promise. Il fut décapité près de Tarifa, ou,

suivant d'autres (1), égorgé par un assassin que le hadjeb, par un de ces scrupules qui prennent parfois aux ambitieux, arma secrètement contre lui pour se dispenser de tenir sa parole (985). Sa famille, désolée, enterra son corps à la place même où il était tombé, et on envoya à Cordoue sa tête, le moins glorieux de tous les trophées qu'al Mansour y eût encore rapportés. Son règne, signalé par d'odieuses cruautés, avait duré d'abord seize ans sans interruption, et depuis dix-huit mois il était remonté sur ce trône, sujet à tant de vicissitudes. Sa famille trouva un asyle à Cordoue, et y vécut dans la retraite, jusqu'à ce qu'elle vit plus tard un de ses membres, ali ben Hamud, remonter à son tour sur le trône des Ommyades.

La race d'Edris avait régné sur le Magreb pendant plus de deux siècles. Les états gouvernés par elle s'étendaient depuis Sous al Aksa jusqu'à la ville de *Wahran* (Oran), et celle de Fez en était la capitale. Cet empire, situé à l'extrémité occidentale de l'Afrique, et pressé entre deux puissantes monarchies, celle des Fatimites et celle des Ommyades, n'aurait pu s'asseoir sur une base solide qu'en s'étendant au sud, vers le centre de l'Afrique, dans des contrées désertes ou habitées par des peuples plus sauvages encore que les Berbers. La puissante dynastie des Fatimites, du jour où elle monta sur le trône, ne pouvait voir en lui qu'un tributaire ou qu'un ennemi, et entre ces deux vastes empires, que le royaume d'Edris empêchait seul de se heurter, c'est un miracle encore qu'il ait subsisté si long-temps.

(1) Aboul Hassan, *apud* Dombay, *Gesch. von Mauritan.*, part. 1, 102.

Maître paisible du Magreb, qu'il ne crut pas trop payé sans doute au prix d'un assassinat et d'un parjure, al Mansour embellit de somptueux édifices la capitale de ses nouveaux états (1). Abd el Melek, après avoir rétabli en Afrique sur de fermes bases la domination des Ommyades, revint à Cordoue épouser en grande pompe Habiba, sa nièce et la petite-fille d'al Mansour. Car, déjà enivré de sa prospérité toujours croissante, le hadjeb songeait à fonder une dynastie, et ne trouvait plus hors de sa famille de sang assez rouge (2) pour se mêler au sien. Nous décrirons d'après les Arabes, qui n'en omettent pas le moindre détail, le fastueux cérémonial de ces fêtes nuptiales (*walimas*), qui offrent une vive et piquante peinture des usages de l'Espagne musulmane. Elles se célébrèrent dans les magnifiques jardins d'une villa, nommée *Alameria*, d'après le nom de la tribu d'al Mansour, et présent de noces d'Hischem à son impérieux hadjeb. Toute la noblesse de Cordoue assistait à cette

(1) La chronique arabe nous raconte, avec un grand sang-froid et sur le témoignage d'un pieux *alfaqui*, que, « au sommet d'une espèce de pavillon, ou coupole soutenue sur des colonnes, qu'il avait fait bâtir dans le jardin intérieur (*patio*) de la grande mosquée de Fez, il y avait divers talismans pareils à ceux que savaient faire les *anciens*. L'un représentait un rat, et jamais depuis lors un rat n'entra dans la mosquée sans y mourir sur-le-champ; l'autre était un scorpion, et jamais scorpion n'y pénétra depuis sans y mourir comme gelé par un froid subit; enfin, sur une colonne de métal jaune on voyait la figure d'un serpent, et onc personne n'a vu de ce jour un serpent dans la mosquée. C'était là, ajoute la chronique, des secrets enseignés par les génies. » Ne croit-on pas lire ici un des chapitres des *Mille et une nuits*.

(2) Vieille surperstition arabe, dont on retrouve encore la trace chez les Espagnols. A Cadix, je jetai une pièce de monnaie à une vieille mendiante; la pièce tomba par terre, et la vieille femme, se croyant insultée, au lieu de la ramasser, se mit à pleurer. Je lui demandai pourquoi. « Croyez-vous que j'aie « le *sang noir ?* me dit-elle; je l'ai *rouge* comme vous. » Le sang noir est évidemment une allusion aux Maures.

cérémonie. La belle fiancée fut conduite en triomphe dans les principales rues de la ville, accompagnée de toutes ses jeunes parentes, et suivie du khadi, des témoins, et de tous les scheiks et les plus notables habitants de la cité. Les jeunes filles, par un de ces simulacres puérils d'une pudeur qu'il faut violenter, gardèrent tout le jour la porte du pavillon de la fiancée, armées de bâtons d'ivoire garnis d'or. Le fiancé, à la tête d'un bataillon de jeunes gens de sa famille, tenant à la main des épées dorées, livra au pavillon un siége en règle, et la place fut prise à la tombée de la nuit, malgré la courageuse défense de la garnison. Tous les jardins étaient illuminés de la façon la plus splendide, et du fond des bosquets une musique harmonieuse célébrait les louanges des deux fiancés. Les chants et les fêtes durèrent toute la nuit, et jusqu'à la fin du jour suivant. Al Mansour, voulant faire partager sa joie à toute la cité, répandit sur les pauvres de magnifiques aumônes; il fit distribuer à tous ses gardes des armes et des vêtements précieux; il maria, en leur donnant de riches dots, des orphelins de sa mosquée, et, dans ses libéralités, il va sans dire qu'il n'oublia pas tous ses poètes faméliques, qui durent faire pendant ces deux jours une dépense prodigieuse de métaphores et de flatteries (1).

A défaut de Conde, Murphy nous apprend que le hadjeb, qui daignait laisser à son maître la somptueuse résidence d'Azzahrat, voulut s'en bâtir une digne de sa fortune. Il la choisit à peu de distance d'Azzahrat, pour ne pas perdre de vue son pupille,

(1) Ces curieux détails sont empruntés à Conde, p. 519.

et jeta sur les bords du Guadalquivir, en 979, les fondements d'un palais et d'une ville nouvelle qu'il nomma Azzahira. Deux ans après le palais était achevé, et le hadjeb s'y établit avec sa famille. Selon l'usage arabe, cette résidence, digne d'un roi, avait au dehors l'aspect d'un château-fort. Là où était al Mansour, là aussi devait se trouver le siége de l'empire : le trésor, les arsenaux, les magasins publics, furent bientôt transportés dans la ville nouvelle, qui dépouilla Azzahrat, comme Azzahrat lui-même avait dépouillé Cordoue. Bientôt, chacun des grands de la cour, jaloux de flatter le nouveau caprice du maître, voulut avoir son palais à côté du sien, et la ville naissante s'étendit tellement que ses faubourgs, alignés le long du Guadalquivir, finirent par aller rejoindre ceux de Cordoue.

Il est bien difficile dans l'état actuel de dépopulation de la ville de Cordoue, et au milieu de la vaste plaine cultivée qui l'entoure, de retrouver les traces de ces immenses constructions, et les limites de la Cordoue arabe. Mais, d'après tout ce que nous en lisons dans les chroniques musulmanes, il est permis de conjecturer que cette ville immense, flanquée de ses deux résidences royales, qui étaient elles-mêmes devenues des villes, devait approcher en étendue de l'ancienne Rome, dont elle partage aujourd'hui le déclin. On sait que Rome, sous l'empire, occupait, avec ses faubourgs et ses avenues de tombeaux, un espace de huit à dix lieues de diamètre, et arrivait presque, du Tibre et des sept collines, aux côteaux de Tusculum et de Tibur. Cordoue, resserrée le long du fleuve par les derniers gradins de la *Sierra Morena*, ne pouvait pas avoir la forme à peu près circulaire de Rome, bâtie

dans une plaine, et son diamètre depuis le fleuve jusqu'aux montagnes ne pouvait guère être de plus d'une lieue. Mais dans l'autre sens, la capitale des Ommyades, avec ses dépendances, s'étendait certainement sur la rive droite du fleuve pendant un espace de six ou sept lieues. Le Guadalquivir, alors navigable, ne devait être, à peu près, jusqu'à la ville moderne d'Almodovar, qu'une longue suite de palais et de maisons de campagne, entourés, comme le petit nombre de fermes isolées qui les remplacent, d'épais massifs d'oliviers, d'orangers et de grenadiers. Qu'on se représente ensuite, dans ce large bassin du Guadalquivir, ces douze mille bourgs et villages pressés, comme un peuple de vassaux, autour de leur suzeraine; qu'on songe aux merveilles de fécondité produites par l'irrigation sous ce climat brûlant, et l'on pourra juger de ce qu'était l'Andalousie sous la domination des Arabes, et la comparer à ce qu'elle est aujourd'hui (1).

L'absence d'abd el Melek devait être fatale à ses nouvelles conquêtes en Afrique. A peine se fut-il éloigné que l'infatigable Balkin envahit de nouveau le Magreb, et s'empara de cette ville de Fez, si souvent condamnée à changer de maître. Mais al Mansour, non moins actif, envoya sur-le-champ avec une armée andalouse et zénète le scheik Ascaleha, qui, après un sanglant assaut, reprit une partie de la ville (985). On se souvient que Fez était divisé en deux quartiers, qui formaient deux villes bien distinctes,

(1) La Cordoue moderne n'a certainement pas une lieue de longueur sur deux tiers de lieue de largeur, et encore cette enceinte est-elle beaucoup trop étendue pour sa population, qui ne monte guère qu'à 20 ou 30,000 âmes. Voyez Laborde, *Voyage pittoresque*.

celui des Andaloux et celui des gens de Cairwan ou des Africains. Le chef fatimite Muhammad resta maître de ce dernier, et l'occupa jusqu'à l'année suivante, où il perdit la vie dans un assaut. Le roi Hischem fut alors proclamé encore une fois dans toutes les mosquées de la capitale du Magreb.

Nous abrégeons le récit monotone de toutes ces guerres obscures, où l'Espagne arabe dépensait ses forces sans gloire, mais non pas sans profit : car al Mansour, avec l'œil perçant du génie, avait prévu de loin le danger qui le menaçait. A l'Afrique, comme à l'Espagne chrétienne, il fallait faire la guerre, et une guerre incessante, non pas tant pour la conquérir que pour n'être pas conquis par elle. Aussi, désespérant, au milieu de ces éternelles vicissitudes de la conquête, d'établir sur ce terrain mouvant une domination stable et directe, il changea de plan, et délégua désormais son autorité à un émir du pays, qui reconnut de nom Hischem pour suzerain, mais régna, en réalité, comme souverain indépendant. Cet émir, nommé Zeiri ben Atia, qui dédaignait le nom de *wazyr* (lieutenant), comme trop humble pour lui, finit par entrer en révolte ouverte contre al Mansour(1). Après une guerre longue et opiniâtre, abd el Melek, le fils du hadjeb, s'empara encore une fois de cette ville de Fez, tant de fois perdue et reconquise (997), et quatre ans après, la mort de Zeiri, tué dans une bataille, assura, pour quelque temps du moins, le repos du Magreb.

(1) L'histoire contemporaine prête ici à de singuliers rapprochements entre le vassal rebelle d'al Mansour dans le Magreb et les petites souverainetés plus ou moins indépendantes que la France a laissées s'établir sous son patronage dans ses nouvelles possessions d'Afrique.

En racontant les guerres d'al Mansour contre les chrétiens, nous avons déjà passé en revue la plus grande partie de son règne : au dehors, nous l'avons vu toujours victorieux quand il commandait en personne, toujours actif et vigilant quand il fallait réparer les défaites et les fautes de ses généraux. On remarquera qu'il ne fit jamais aux guerres du Magreb l'honneur d'y assister en personne; non qu'il les jugeât sans importance; mais le danger était plus grave au nord qu'au midi, où un bras de mer, si étroit qu'il fût, gardait l'Espagne contre l'invasion africaine; la gloire d'ailleurs, et surtout la popularité, étaient bien plus assurées en combattant contre des infidèles que contre des coreligionnaires.

Au dedans, al Mansour nous apparaît sous un jour aussi brillant peut-être, mais moins favorable à sa grandeur morale : sa gloire ici est à chaque instant tachée de sang et de parjure; tous les moyens lui furent bons pour s'emparer du pouvoir, tous lui sont bons pour le conserver. Ses vertus même semblent acquises, plutôt que nées avec lui; son goût pour les lettres, ses pieuses fondations de mosquées et d'hospices, sa générosité, son affabilité, ne sont plus qu'un calcul, et la popularité qu'il quêta toute sa vie, et qu'il sut obtenir et garder, ne suffit même pas pour l'absoudre. Dans la guerre, où ses bonnes qualités sont seules mises en jeu, il est grand d'une grandeur qui lui appartient en propre : là ses vertus sont bien à lui, et ses vices s'effacent sous l'auréole éclatante qui le couronne. Mais dans l'administration intérieure de l'État, ce sont les vices, au contraire, qui sont en saillie, et les vertus dans l'ombre; on le voudrait moins grand, pour le voir moins perfide et moins dur; on

aimerait à sentir un cœur d'homme battre quelquefois sous cette poitrine de fer qui semble étrangère à tous les penchants les plus doux de l'humanité : car l'histoire ne dit pas même de lui, comme de ces rois ommyades, si faciles aux tendres faiblesses, qu'il ait aimé une esclave ou une épouse. Les lettres le reposent de la guerre, et la protection qu'il leur accorde jette une gloire de plus sur son règne ; mais il n'a pas pour elles cet ardent amour d'al Hakem. Homme de guerre, homme d'état avant tout, il n'y a plus de place dans son âme pour d'autres penchants, et la seule ambition la remplit tout entière.

On trouvera peut-être que nous sommes sévères envers cet homme illustre, le dernier et le plus grand de la dynastie qu'il clôt sans y appartenir. Mais c'est justement envers les grands hommes qu'il faut être sévère : car le docile vulgaire n'est que trop disposé à l'indulgence envers eux. A côté de l'admiration, qui n'est ici que de la justice, l'histoire doit aussi avoir du blâme pour ces glorieux coupables, que le succès même n'absout pas à ses yeux. De tous les crimes d'al Mansour, le plus grave, sans contredit, c'est d'avoir avili son maître ; mieux eût valu le détrôner, car, il a avili la royauté avec lui ; et, plus criminel qu'un usurpateur, il n'a, malgré tous ses triomphes, rien fondé que sa propre grandeur à la place de ce qu'il a détruit.

Nous avons raconté la mort d'al Mansour (t. II, p. 472), et, même après une défaite, nous en savons peu de plus glorieuses et de plus touchantes à la fois. Nous avons dit le vide immense qu'elle laissait dans l'empire arabe, qui, reposant tout entier sur un seul homme, allait tomber avec lui. Mais nous devons

ajouter, pour être juste, que l'Espagne musulmane ne se ressentit qu'après la mort d'al Mansour du mal qu'il lui avait fait, et qu'elle jouit avec ivresse, pendant toute sa vie, des inouïes prospérités dont il l'avait dotée. Jamais, en effet, pendant cette longue carrière de succès, un seul revers ne flétrit la gloire d'al Mansour, et même, en se condamnant à mourir après l'échec de Calat-Añozor, cette âme fière se punit de n'avoir pas vaincu plutôt que de l'avoir été. Jamais, sous sa main puissante, la plus légère sédition ne troubla la paix intérieure de l'empire, déchiré avant lui par tant de discordes. Aucun des souverains de Cordoue n'avait encore régné paisiblement sur une aussi vaste étendue d'états, ni reculé si loin la frontière musulmane. Les chrétiens, attaqués et battus, pendant cette croisade de vingt-cinq ans, sur la longue ligne de leurs frontières, étaient presque refoulés au pied des Pyrénées, et rejetés même, vers quelques points, sur leur versant septentrional (1). L'Afrique était pacifiée et tributaire, sinon soumise. Que manquait-il donc à cet empire, qui jamais encore n'avait atteint à ce degré d'étendue, de force et d'unité? Rien, sinon la foi en lui-même et le pressentiment de sa durée : car cette force, aussi bien que cette unité, étaient factices et temporaires; toutes deux étaient l'œuvre d'al Mansour, et toutes deux devaient mourir avec lui.

Arrêtons-nous ici pour prendre congé de cette dynastie des Ommyades, qui disparaît en réalité de l'his-

(1) Voyez, sur la situation périlleuse des chrétiens, mon IIe volume, p. 470. Du reste, pour se faire une idée complète du règne d'al Mansour, il est indispensable de relire ses guerres contre les chrétiens, p. 433 à 478.

toire avec al Mansour, bien que nous voyions quelques fantômes de rois apparaître encore et passer sur la scène. Certes, jamais les annales d'une monarchie absolue et héréditaire n'ont présenté une pareille suite de princes, qu'on dirait choisis par le sagace instinct de l'élection populaire pour faire à la fois le bonheur et la gloire du pays. Rien n'y a manqué, ni le courage, qui conquiert les trônes, ni la sagesse, qui les fonde, ni la bonté, qui les consolide; les monarques mourants ont choisi dans les pépinières fécondes de leur race le candidat le plus digne du trône, sans consulter les hasards de l'âge et de la naissance. Et de tout cela, rien n'est resté qu'une dynastie usée, qui va mourir, du vivant même de l'imbécile Hischem; qu'une civilisation éphémère, que le Berber ignorant va fouler aux pieds, en attendant que le chrétien, qui assiste de loin à ces funérailles de l'empire arabe, fasse une cathédrale de ces mosquées qu'a désertées le dieu de Mahomet.

Ici, sur le glorieux sépulcre d'al Mansour, l'Espagne des Ommyades a fini. Les vices secrets de cet ordre social, qui semblait si fermement assis, vont apparaître au grand jour, et l'édifice tout entier n'attend qu'un choc pour se dissoudre. L'Espagne arabe une fois privée du lien de l'unité, tout ennemi sera bon désormais pour la conquérir. Les Berbers viendront les premiers, comme pour frayer la voie aux chrétiens, et montrer combien est fragile le règne de la force sans l'intelligence. Aussi, dès ce moment, l'histoire de l'Espagne musulmane est moralement terminée; elle existe encore, mais de nom, et n'est plus qu'une scène isolée de cette grande épopée de

l'Espagne reconquise, qui commence aux Asturies, en 715, pour finir à Grenade, en 1491 ; Iliade chevaleresque et chrétienne, à laquelle rien n'a manqué, pas même l'Homère collectif et ignoré qui a jeté aux refrains du peuple la gloire anonyme de ses ballades.

—

CHAPITRE III.

LÉGISLATION DU KORAN.

Au premier coup d'œil que nous jetons sur l'Orient, deux traits nous frappent dans toutes ces législations, qui portent entre elles un air de famille : le premier, c'est l'unité tyrannique qui y enveloppe l'homme tout entier, et l'omnipotence d'une loi qui se charge de tout prescrire, depuis la morale jusqu'à l'hygiène; le second, c'est la prédominance du principe religieux, qui y sert de base à toutes les organisations politiques et sociales; c'est aussi l'attachement profond de ces dociles populations au dogme qui les asservit, et l'obéissance qui absout cette tyrannie sainte. Ce sont là les deux traits caractéristiques communs à tous les codes religieux et sociaux de l'Orient, aux lois de Manou, à la Bible, aux lois de l'Egypte, au Zend-Avesta de Zoroastre, au Koran enfin, le dernier venu, et celui qui les résume tous.

Jetons les yeux, au contraire, sur l'Occident, et partout la variété, partout l'indépendance y domine,

dans le monde de la religion comme dans celui de la loi. Prenons les peuples barbares au moment de leur grand déplacement, du nord au sud de l'Europe, vers le Ve siècle; et, si nous le comparons à la conquête arabe, qui, deux siècles plus tard, marche aussi vers l'Europe, mais en sens inverse, nous ne sommes frappés que des différences. Pareil aux migrations primitives des peuples, qui jetèrent l'Asie sur l'Europe, les Goths sur la Scandinavie, les Celtes sur la Gaule, les Ibères sur l'Espagne, le grand cataclysme barbare du Ve siècle n'est qu'un déplacement matériel; ce sont des troupeaux de peuples et de bestiaux qui ont faim et qui cherchent la pâture; ce sont des populations nomades qui n'ont pas de demeure fixe sur le globe et qui veulent aussi leur place au soleil. La politique, pour eux, se réduit à son terme le plus simple : ce n'est pas de conquérir qu'il s'agit, c'est d'exister. La religion, simple et grossière comme eux, tient peu de place dans leur vie, et a sur eux peu d'empire. Quant à ces dieux sans forme et sans autels qu'ils promènent sur un chariot ou cachent au fond d'une île sainte ou d'un bois sacré, ils en font bon marché : bien loin de songer à les imposer à d'autres, ils les quittent sans regret, sur un signe de leur chef, pour le dieu du peuple vaincu, comme ils quittent, pour sa langue, leur jargon imparfait, et pour ses lois leurs grossières coutumes.

Dans la vie politique comme dans la vie sociale, même différence entre les conquérants du Nord et ceux du Midi. Chez les Germains, le ressort principal, la religion, manque pour imprimer l'obéissance, et tous les autres pouvoirs, qui ne peuvent plus s'appuyer sur elle, sont faibles de sa faiblesse : les prêtres, les

devins, ne sont écoutés que la veille du combat ; les rois n'ont d'empire que sur le champ de bataille ; la législation, informe amas de coutumes orales que se transmettent les vieillards, n'est guère plus puissante que la religion, et la procédure n'est pas plus compliquée : le tribunal, c'est l'assemblée des hommes libres ; la loi, ce sont des traditions, et le juge, c'est tout le monde ! Tout pouvoir ici, à l'inverse de l'Orient, va de bas en haut, et la notion du droit prédomine partout, chez l'individu, sur celle du devoir. Enfin, pour achever le contraste, la femme, que la polygamie, chez les peuples asiatiques, relègue dans une condition inférieure et prive presque de tous droits civils, a, dans la grande famille germaine, son rang et sa part d'influence ; la coutume la traite mieux que la loi écrite, et la religion même lui attribue quelque chose de prophétique et de saint, que respecte le vulgaire.

Passons maintenant à la législation arabe. De quoi sommes-nous frappés avant tout ? Du caractère profondément religieux de cette législation, et de sa despotique unité. Ainsi, par ces deux grands traits, elle appartient à l'Orient, dont elle est la dernière expression et comme le résumé fidèle. Les conquêtes des Arabes sous Mahomet et après lui sont surtout religieuses. Le principe même de leur migration est le prosélytisme ; la politique ne vient que plus tard, et en seconde ligne. Ils imposent d'ordinaire aux peuples vaincus leur foi, comme une des conséquences nécessaires de la conquête ; mais, alors même qu'ils tolèrent la religion vaincue et la laissent vivre en vassale à l'ombre de l'Islam, jamais ils ne lui empruntent même le plus insignifiant de ses rites. Se repo-

sant, pour propager leur foi, sur la terreur qu'elle inspire, ils attendent dans un dédain superbe que les peuples viennent à eux, mais ils ne font pas un pas pour s'en rapprocher.

Chez les peuples civilisés de l'antiquité comme chez les peuples modernes, dans Rome surtout, la patrie du droit, la loi est un monde à part, où la religion n'intervient pas; distinctes de leur nature, l'une se mêle de défendre, l'autre de commander, et la limite entre le précepte et l'interdiction est si nettement tranchée, que le législateur se garde bien de les rapprocher l'un de l'autre. Chez les Arabes, au contraire, comme dans tout l'Orient, la loi ne se sépare pas de la religion : c'est un tout indivisible, un compact édifice où toutes les pierres reposent l'une sur l'autre, et que domine la religion, comme clef de voûte. Tous les pouvoirs sont réunis dans une seule main, celui d'ordonner comme celui de défendre, et Mahomet, grand-prêtre, souverain, législateur, juge et général d'armée (1), n'a tous ces titres que parce qu'il s'en arroge un autre, celui de délégué de Dieu.

Or, le vice principal de cette perpétuelle confusion de la religion et de la loi, c'est que l'une, étant immuable de sa nature, impose à l'autre la même immuabilité; c'est que la loi, qui devrait suivre les peu-

(1) Dans le moyen âge européen, un seul homme a réuni sur sa tête tous ces pouvoirs, à d'autres titres que Mahomet, il est vrai. Cet homme, c'est saint Louis, le plus grand et le plus obéi de nos rois à une époque de révolte permanente et d'anarchie organisée sous le nom de féodalité. Quelque étrange que paraisse ce rapprochement entre deux hommes si différents sous le point de vue moral, n'est-on pas frappé de l'immense ascendant qu'exerce sur son siècle ce roi que les rois ses contemporains élisent en quelque sorte pour leur arbitre, ce pieux monarque qui ose résister avec succès aux prétentions de la cour de Rome et poser les bases des libertés gallicanes. Soldat et conquérant

ples dans leurs continuelles transformations, reste immobile pendant que les peuples avancent : de là ce fâcheux contraste entre la tyrannique immobilité du Koran et les instincts de perfectionnement social qui travaillent le peuple arabe partout où il s'établit à demeure, à Bagdad, à Cordoue, au Caire, à Caïrwan ; de là ce qu'il y a de factice et de précaire dans une civilisation qui n'est pas, quoi qu'elle fasse, de la même date que la loi sur laquelle elle s'appuie, et qui jure avec elle, comme le palais de Charles-Quint avec les ruines de l'Alhambra. Aussi, la religion de l'Islam, toute ruine qu'elle soit, vit-elle encore quand sa civilisation est déjà morte. Cette immobilité même, qui fait sa durée, a frappé de mort toute organisation sociale qui reposait sur elle. Pas une syllabe du Koran n'a été changée depuis douze siècles ; mais les khalifats de Bagdad, de Cordoue, de Caïrwan, de Fez, du Caire, et tous ces empires éphémères, éclos et morts sous son ombre, ont disparu de la face du globe, et l'empire ottoman, le dernier qui végète encore sur le sol de l'Europe, ne se survit à lui-même que pour renier, au bord du cercueil, ces vieilles croyances auxquelles il doit à la fois et sa durée et sa décrépitude.

La loi musulmane, considérée soit comme loi civile, soit comme loi religieuse, repose sur deux bases : le texte du Koran, appelé *al scherah* (la loi), et

comme le prophète arabe, mais plus grand que lui dans l'adversité ; juge sous le chêne de Vincennes comme Mahomet sous son palmier, législateur plus judicieux que lui dans ses immortelles ordonnances, saint Louis ne concentre-t-il pas en lui tous les pouvoirs dont le Koran et la conquête ont armé Mahomet ? Enfin n'est-il pas, comme lui, le pontife armé, l'apôtre militant du christianisme, et le chef suprême de la religion en France et presque dans tout le monde chrétien, par la seule autorité de ses vertus, devant lesquelles toute l'Europe s'incline.

qui répond aux livres de Moïse; et la *sonna*, ou loi traditionnelle, qui répond au *mishna* des Hébreux. *Sonna*, au milieu d'une foule d'autres sens, signifie coutume, règle, institut. C'est comme une sorte de supplément au Koran, composé de tous les préceptes traditionnels recueillis de la bouche même du prophète, et qu'il a négligé d'écrire. Ce n'est que sous le khalifat d'Ali qu'ils ont été rassemblés en corps de doctrine, et une foule de commentaires ont été ensuite publiés sur ce commentaire même.

Les *sonnistes*, ou traditionnistes orthodoxes, se divisent en quatre sectes : celles d'Haneefah, Melek, Shafeï et Hanbal, quatre docteurs qui sont, en quelque sorte, les quatre colonnes de la foi. Haneefah, le plus illustre, était né à Corfou, dans l'an de l'hégire 80. De tous les commentateurs du Koran, il est celui qui a fait la part la plus large à la raison humaine et à l'équité naturelle, et qui s'est le moins soumis à l'empire de la tradition. Les dernières années de sa vie se passèrent dans une prison, à Bagdad (1), où il aima mieux mourir que de céder aux instances du khalife al Mansour, qui voulait le forcer à accepter les difficiles fonctions de khadi. D'innombrables disciples ont suivi les traces de ces quatre pères de l'Eglise musulmane, et entassé sur leurs travaux une masse énorme de commentaires, tous de plus en plus divergents à mesure qu'ils s'éloignent de la source commune où les maîtres ont puisé. La doctrine d'Haneefah, née dans l'Irak, règne aujourd'hui dans la Turquie, la Tartarie et l'Hindoustan; c'est la plus répandue des

(1) Haneefah compte au nombre de ses titres de gloire d'avoir lu le Koran sept mille fois pendant qu'il était renfermé en prison.

quatre. Celle de Melek, qui florissait à Médine, a dominé surtout dans l'Espagne musulmane et règne encore dans tout le Magreb. A l'inverse de celle d'Haneefah, elle écrase la raison de l'homme sous l'autorité de la tradition. La doctrine de Shafeï, surnommé *le Soleil du monde*, né en Syrie et mort en Égypte (A. H. 204), est maintenant répandue dans l'Arabie et dans l'Égypte, mais a cessé de l'être dans la Perse. Enfin, celle de Hanbal, le rival d'abord, puis le disciple et l'ami de Shafeï, est confinée dans quelques recoins obscurs de l'Arabie. Hanbal mourut à Bagdad (A. H. 241). Neuf cent mille personnes suivirent son convoi, et vingt mille infidèles, le jour même de sa mort, embrassèrent la foi du prophète.

Nous ne parlerons pas en détail des hérétiques musulmans, beaucoup plus nombreux que les orthodoxes, ou *sonnistes*. Mentionnons seulement, pour mémoire, les noms des quatre grandes hérésies qui se sont séparées de la souche de l'islam. 1° Les *motazalites*, ou *séparatistes*, qui nient l'éternité des attributs de Dieu, comme incompatibles avec l'unité de l'existence divine, la prédestination, l'éternité des peines et celle du Koran; 2° les *séfats* (*sifati*, attributs de Dieu), défenseurs opiniâtres de ces attributs, comme faisant partie de l'essence divine; 3° les *kharéjites*, ou rebelles (*egredientes*), qui se séparèrent d'Ali après la bataille de Schiffen (1), et firent périr sous le poignard le gendre du prophète; 4° les *schyites*, partisans fanatiques d'Ali, qu'ils révèrent au moins à l'égal du prophète. Ce dernier schisme règne surtout en Perse. De là la haine réciproque des Per-

(1) Voyez Mills, *Hist. du mahométisme*, ch. 2.

sans et des Turcs, ou des *schyites* et des *sonnistes*, qui, chacune de leur côté, ont beaucoup moins de répulsion pour un infidèle que pour un Musulman de la secte opposée. Chacune de ces quatre sectes se subdivise en une foule de rameaux, plus éloignés encore de la souche-mère, dont ils se sont séparés.

Mais il fallait un guide au milieu de ce savant chaos de jurisprudences et de traditions souvent contradictoires, qui laissent le champ trop large à l'interprétation du juge. La dédaigneuse brièveté du texte sacré n'avait fait que multiplier les interminables travaux des commentateurs. Parmi tous les livres qui ont été composés dans ce but, un des plus réguliers et des plus complets est, sans contredit, l'*Hedaya* (mot à mot *le guide*), composé par le sheik Bourhan Addin Ali, célèbre légiste, né dans l'Inde vers le XII[e] siècle. C'est une sorte de *Digeste* de la loi musulmane, où l'on a essayé de ranger dans une espèce d'ordre assez peu méthodique les confuses prescriptions législatives du Koran, en joignant au texte sacré les commentaires les plus généralement approuvés. L'auteur incline en général vers la doctrine d'Haneefah, dont son œuvre peut être considérée comme le résumé. Aussi l'*Hedaya* a-t-il surtout autorité dans l'Inde, et c'est ce qui a engagé le gouvernement anglais à le faire traduire pour l'usage de ses sujets musulmans dans l'Hindoustan.

Dans notre analyse de la législation musulmane, après le Koran, l'Hedaya est le livre dont nous nous sommes le plus constamment servis (1). Certes, pour

(1) La doctrine d'Haneefah est la seule qui soit connue en Europe, par le précieux commentaire qu'en a fait l'Hedaya. La doctrine de Melek, qui dominait dans l'Espagne arabe et règne encore en Barbarie, mériterait d'être étudiée

toute autre loi que celle de Mahomet, un commentaire rédigé six cents ans après le texte, et traduit six autres siècles plus tard, serait suspect d'inexactitude ; mais nous avons parlé de cette perpétuité qui caractérise la loi de l'islam (1) : douze siècles ont déjà passé sur elle sans altérer une seule de ses dispositions essentielles, et son despotisme même nous répond de son immuabilité ; elle aurait plus changé si elle était moins obéie.

D'ailleurs, comme le remarque fort bien le traducteur de l'Hedaya, Hamilton, ce prodigieux élan de conquête qui répandit les Bédouins sur la face du monde, comme un de ces torrents descendus des lieux hauts, auxquels rien ne résiste, était tout à fait en dehors de leurs habitudes, régulières au sein de leur mobilité même. Cette convulsion de zèle fanatique une fois passée, tandis que l'Arabe des cités s'endormait au sein d'une civilisation trop énervante pour lui, l'Arabe du désert, après avoir campé sur les débris de tant d'empires et donné des lois à la moitié du globe, rentrait de lui-même dans sa solitude. Les conquérants du monde, après avoir dormi dans la pourpre des Chosroès et des Césars, se recouchaient

par quelques uns de nos orientalistes dans nos possessions d'Algérie, où elle est toujours en vigueur. A ce propos, je crois devoir aller ici au devant du reproche qu'on pourrait me faire de m'être surtout appuyé, dans mon analyse de la législation du Koran, sur la doctrine d'Haneefah. D'abord celle de Melek n'est pas traduite, ce qui serait une excuse suffisante ; puis je me suis assuré, par les nombreuses citations qu'a faites l'Hedaya, que Melek ne diffère d'Haneefah que sur quelques détails et est d'accord sur toutes les généralités.

(1) Une autre preuve de l'immobilité de la loi musulmane, c'est la parfaite conformité de l'Hedaya, composé il y a près de six cents ans, avec le texte du Koran d'une part, et de l'autre avec la loi turque, dont M. Mouradjea d'Ohsson nous a fait une si précieuse analyse. Dans son *Tableau de l'empire ottoman*, dans le titre *Des esclaves*, par exemple, il n'y a pas un mot de changé ; seulement l'Hedaya est beaucoup plus complet.

tout joyeux sous leur tente de poil de chameau.

La race d'Ismael, qui s'était tenue à l'écart du monde ancien, s'est également retirée du nouveau. Le commerce, qui lui avait donné l'empire du monde, a passé dans des mains plus industrieuses et plus hardies. Or, nous le demandons, qu'est le progrès des siècles pour des hommes qui ont si peu de besoins, qu'ils ne savent que faire du monde après l'avoir conquis? Pourquoi changerait la loi qui les régit, alors que n'a pas changé leur sobre et continente nature? C'est ainsi que nous verrons plus tard les élégants débris de deux civilisations successives, les proscrits arabes de l'Andalousie, fuyant devant la Croix victorieuse, reprendre, au bout d'une génération ou deux, la vie sauvage du désert, et oublier comme un rêve les poétiques souvenirs et les harems parfumés de Grenade et de Cordoue.

La loi musulmane se divise en *ibadat* (adoration), ou loi spirituelle, et *maamilat* (bonnes œuvres), ou loi temporelle. Nous n'avons pas à nous occuper de la première ni des règlements religieux qu'elle contient. Quant à la loi temporelle, il serait difficile de suivre la méthode du Koran, car il en est absolument dénué, et les prescriptions de la loi s'y trouvent éparses dans cent chapitres au milieu des longues effusions de la piété du Prophète. Dans ce confus assemblage de déclamations et de récits, de morale et de dogme, et d'emprunts à la Bible et à l'Evangile, plutôt travestis que cités, les lois civiles ou criminelles sont rares et incomplètes. Pour essayer de leur donner, en les analysant, l'ordre qui leur manque, et que les classifications arbitraires de l'Hedaya n'ont pas su établir, nous diviserons cette analyse ainsi qu'il suit:

1° Les lois qui concernent les personnes : le mariage, le divorce, la paternité, les esclaves.

2° Les lois qui concernent les choses : les contrats, les testaments, les héritages.

3° Les lois pénales : vol, meurtre, adultère, etc., amendes, supplices, et enfin le système judiciaire.

Nous ne prétendons pas comprendre dans ces trois catégories tous les titres qui peuvent faire partie d'un code, ni les inépuisables combinaisons qui résultent des actes si variés de la volonté humaine ; mais nous croirons avoir donné une idée complète d'un ordre social que nous aurons ainsi passé en revue, et où nous aurons suivi l'homme dans les actes les plus importants de sa vie.

Mariage. — Concubinage.

Le plus grave reproche que l'on puisse adresser à la législation du Koran, ce n'est pas d'avoir autorisé la polygamie, mais d'avoir toléré à côté d'elle le concubinage régulier, comme une sorte de libertinage légal, destiné à adoucir la contrainte, déjà fort peu sévère, qu'impose le mariage musulman. En traitant de l'influence de la polygamie sur l'organisation de la famille et sur celle de la société politique, formée à l'instar de la famille, nous avons fait la part du climat, qui, sous un ciel et avec des passions de feu, commande peut-être cette indulgence de la loi, qu'on rencontre également dans d'autres législations (1) qui n'ont pas le même climat pour excuse.

(1) « La pratique de la polygamie, dit Mills (p. 363), n'aurait jamais été soufferte par le fondateur d'une religion universelle. La nature et la politique

Ainsi, dans les *fueros* municipaux de l'Espagne et dans les *partidas*, nous retrouverons la concubine attitrée (*barragana*), celle qui mange *le pain et le sel* de l'homme, et même la concubine du prêtre, reconnue par la loi, moins sévère que la loi gothique. Ainsi, en remontant plus haut, nous retrouvons à Rome, sous l'empire, le *conjugium inæquale*, qui a quelque chose de la légalité, sinon de la sainteté du mariage. Ainsi, dans la loi juive (1), plus ancienne encore, le mot de concubine est synonyme de celui d'épouse, et cette sorte de liaison est regardée comme un mariage du second ordre.

Mais dans toutes ces législations le concubinage n'est accepté par la loi que pour remplacer le mariage, et jamais pour se poser à côté de lui comme une sorte de mariage supplémentaire, moins saint, moins régulier, mais aussi légal. Peut-être le législateur arabe, convaincu d'avance de l'impuissance de la loi si elle ordonnait de borner ses désirs, même à quatre épouses légitimes, a-t-il voulu rendre le mariage plus saint en établissant à côté de lui cette sorte de mariage inférieur, qui relève encore sa supériorité.

Du moins, les termes de la loi semblent-ils prouver qu'elle envisage cette faculté, au moment même où elle l'accorde, comme une concession aux faiblesses de la chair. « Épousez, dit le Koran (chap. IV), celles » qui vous agréeront, ou deux, ou trois, ou quatre;

se réunissent contre cette coutume, et, quoiqu'elle s'accorde avec les mœurs licencieuses d'une grande partie du monde social, le genre humain en masse la considère avec aversion. Le silence sur ce sujet ou une prohibition absolue aurait été le moyen adopté par un homme qui aurait voulu fonder une législation pour tous les peuples et pour tous les temps. »

(1) Voyez Salvador, II, 374.

» si vous craignez de ne pouvoir les entretenir également, n'en épousez qu'une, ou les esclaves que vous aurez acquises : cela est plus à propos, afin que vous n'offensiez pas Dieu..... Celui qui ne pourra pas épouser des femmes de libre condition épousera celles de ses esclaves qui lui agréeront..... Le mariage avec des esclaves est pour ceux qui craignent la débauche ; mais si vous vous abstenez de les épouser, vous ne ferez pas mal. »

La législation hébraïque sur le mariage et sur bien d'autres points encore offre avec la loi musulmane de si frappants rapports qu'on ne peut étudier l'une sans être amené à la comparer avec l'autre. Ainsi, chez les Hébreux, où la polygamie et le concubinage sont également tolérés plutôt que permis (1), l'idéal du législateur semble résider plutôt dans le mariage avec une seule femme que dans toutes ces unions plus ou moins illicites ; c'est là du moins ce qui résulte de l'ensemble des livres saints, quoique cette pensée n'y soit pas clairement exprimée ; c'est là ce qu'atteste le magnifique portrait que trace Salomon lui-même, ce roi aux sept cents épouses et aux trois cents concubines, de la *femme forte*, de la femme selon le cœur de Dieu, et qui appelle la bénédiction du Ciel sur la maison de son mari (2).

(1) Suivant Mills, p. 362, « la polygamie cessa chez les Juifs après la captivité de Babylone, et elle n'était même pas très commune chez eux dans des temps plus anciens. » Nous voyons cependant les patriarches en donner l'exemple : Abraham avait trois femmes, Jacob quatre, et Salomon sept cents. On remarquera ce chiffre de quatre, fixé par les rabbins juifs et par Mahomet comme limite légale à la polygamie.

(2) Je ne puis résister au plaisir d'en citer ici quelques uns des traits les plus saillants. « Qui peut trouver une femme vertueuse? car elle a plus de prix que les rubis. Le cœur de son mari se repose en sûreté sur elle..... Elle

Si l'on recherche l'origine de la polygamie, plus fréquente et plus acceptée par la loi dans les pays chauds, mais qui existe partout sous d'autres noms et en dépit des lois, on en trouvera la source dans l'inégalité que la nature a mise entre les deux sexes. Les bornes de l'âge où l'on ressent les passions et de celui où on les inspire sont beaucoup plus limitées pour la femme que pour l'homme. Dans les pays chauds surtout, où l'homme les ressent plus long-temps, et où la femme cesse plus tôt de les inspirer, la polygamie est née tout naturellement de cette disproportion entre les deux sexes. Le Koran a sanctionné un fait, mais ne l'a pas créé; seulement, au lieu de rétablir la proportion voulue par la nature, il l'a faussée à son tour, bien qu'en sens inverse, et a fait plus de mal qu'il n'en avait guéri.

Le concubinage, dans des climats moins brûlants, déprave les mœurs, mais n'altère point la sainteté de la famille; mais le concubinage légal, tel que l'ont consacré la plupart des législations de l'Orient (1),

va chercher la laine et le lin, et fait volontiers œuvre de ses mains; elle est comme le vaisseau marchand, elle rapporte sa nourriture de bien loin; elle se lève pendant qu'il est nuit encore, et donne sa part du repas à chacune des servantes; elle ceint ses reins de force et fortifie ses bras, et sa lampe ne s'éteint pas pendant toute la nuit; elle étend la main vers le pauvre et elle a soin du nécessiteux; et elle n'a pas peur de la neige pour ses serviteurs, car chacun d'eux est bien vêtu de laine rouge. La force et l'honneur sont ses vêtements, et elle ouvre la bouche avec sagesse, et la douceur est sur ses lèvres; et elle a soin de son ménage et ne mange pas le pain de l'oisiveté. Ses enfants se lèvent, et lui disent : « Sois bénie », et son mari aussi, et il la loue. La faveur est trompeuse, et la beauté est vaine; mais la femme qui craint Dieu sera louée devant les portes de la ville. »

Je demande si un seul de ces traits peut s'appliquer à la femme telle que la fait la polygamie.

(1) Bien que quelques passages contradictoires des lois de Manou (voyez liv. VII, strophe 78, et liv. VIII, st. 204) puissent faire supposer que la polyga-

détruit à la fois l'amour conjugal et la paternité, et condamne le sexe le plus faible à la captivité et à l'esclavage. Si la morale publique a gagné quelque chose à cette espèce d'ordre introduit dans le désordre, elle y perd d'un autre côté beaucoup plus qu'elle n'y gagne. C'est une remarque déjà vieille que le vice contre-nature est beaucoup plus fréquent dans les pays où existe la polygamie. Sans aller même jusqu'à cet odieux excès, que toutes les législations ont si justement puni, les recherches de la débauche naissent plus facilement des désirs rassasiés que des désirs à jeûn, et les harems ont engendré plus de désordres que le célibat lui-même.

Les formes du mariage musulman sont extrêmement simples. Et d'abord, il n'existe point de fiançailles, le mariage n'étant pas sans doute un acte assez important dans la vie d'un Musulman pour qu'il s'y prenne à deux fois afin de le consacrer : il résulte de la déclaration mutuelle en présence de deux témoins. Ainsi, dans cette loi, si profondément religieuse, la consécration du lien nuptial est une cérémonie purement civile. Une parfaite égalité doit régner entre les deux conjoints, quant au rang de leur tribu, quant à la religion, à la liberté, à la réputation, et même à la fortune, en ce sens que le mari doit être assez riche pour payer à la femme un douaire suffisant pour la maintenir dans la condition où elle

mie est autorisée par ce code, la sainteté du mariage indien, où le mari et sa femme sont constitués en sacrificateurs du culte domestique, repousse bien loin cette idée. Là où la polygamie existe, le mariage ne peut être une chose sainte. J'ai d'ailleurs pour moi, sur ce point, l'imposante autorité de M. E. Burnouf.

Le *Zend-avesta* de Zoroastre, inspiré évidemment par le code de Manou, proscrit aussi la polygamie, admise par presque tous les autres codes orientaux anciens ou modernes.

est née (1). Ce douaire appartient en propre à la femme, et ne peut être saisi par les créanciers de son mari, ou aliéné à la mort de celui-ci (Hedaya, l. II). Les femmes légitimes ont seules droit à un douaire que la loi refuse aux concubines; mais le Koran n'attribue aux premières aucun autre privilége, et les enfants de ces deux classes de femmes sont complétement égaux en droits.

Deux enfants, pendant leur minorité, peuvent être mariés par leurs parents du côté paternel; mais ils doivent valider le mariage par leur consentement en arrivant à l'âge de majorité, sauf le cas où il aurait été contracté par leurs pères et grands-pères, auquel cas, il est indissoluble (Hedaya, l. II, c. 2). Une jeune fille majeure peut se marier sans le consentement de ses tuteurs, qui sont, pour les enfants des deux sexes, le père ou le grand-père paternel, ou celui qu'ils ont désigné, et, à défaut, le juge.

Quant aux degrés de parenté qui mettent obstacle au mariage, les prohibitions sont nombreuses dans la loi musulmane comme dans la loi juive (2), et s'appliquent également aux vrais croyants et aux tributaires infidèles. « N'épousez pas, dit Mahomet » (soura IV), les femmes de vos pères : ce qui est » passé était abomination et inceste; vos mères vous » sont défendues, ainsi que vos filles, vos sœurs, vos

(1) Suivant Mouradjea, cette égalité de fortune n'est qu'une fiction; il suffit que le mari puisse offrir à la femme quelques dons de peu de valeur et lui fournir les aliments. (Voyez *Code civil*, titre *Du mariage*.)

(2) « Parmi les Romains, dit Mills (p. 369), le privilége d'embrasser une femme, qui n'était accordé qu'à ses plus proches relations, forma d'abord la limite distinctive pour les mariages prohibés; parmi les Arabes, le voile, dont on était dispensé de se couvrir en présence de quelques uns de ses plus proches parents, répondait au même usage. »

» tantes, vos nièces, vos nourrices et vos sœurs de » lait, les mères de vos femmes, et les filles que vos » femmes ont eues d'un autre mari, et les femmes de » vos enfants, et les deux sœurs. »

Certes, la loi n'a pas besoin de justifier la prohibition qu'elle prononce contre toute union entre les ascendants directs, père et fille, mère et fils. La loi, avant d'être écrite dans le Koran, l'était dans tous les cœurs. Mais les autres interdictions, bien qu'elles ne soient pas dictées, comme celle-ci, par une répulsion innée, n'en sont pas moins justifiées par une sage vigilance sur les intérêts de la morale publique. Il y a dans les liens qui unissent le neveu à la tante, et la nièce à l'oncle (1), quelque chose de filial, qui repousse jusqu'à l'idée d'un lien plus charnel. Si le frère peut épouser sa sœur, et abuser ainsi de l'intimité nécessaire qui règne entre eux sous le toit paternel, il n'y a plus de garantie possible pour la pureté du mariage, plus de certitude que la jeune fille arrivera sans tache sous le toit d'un époux. Enfin, le pieux scrupule de la loi qui défend à tout Musulman d'épouser sa nourrice et sa sœur de lait, et qui interdit même le mariage à deux enfants nourris au même sein, quelque exagéré qu'on puisse le trouver, annonce dans le législateur un sentiment délicat et juste des plus vrais instincts de la nature. Il y a quelque chose de si pur et de si saint dans l'idée de la paternité, que tout ce qui la rappelle exclut par

(1) La loi de Moïse permet le mariage de l'oncle avec la nièce, sans doute parce que, dit Salvador (p. 314), « la qualité d'oncle n'offre pas de contraste » avec la qualité d'époux. » La différence des âges implique l'idée de protection ; mais, il faut le dire, elle réveille en même temps celle de paternité.

cela même l'idée d'une union plus sensuelle (1).

L'homme libre peut épouser quatre femmes; l'esclave même peut en épouser deux, car la loi, indulgente envers lui, ne veut pas lui envier dans sa dégradation les légitimes consolations qu'il peut trouver dans le lien conjugal. Si un homme est déjà marié avec une femme libre, il ne peut épouser une esclave. Les enfants suivent la religion de leurs parents, parmi les croyants comme parmi les tributaires infidèles (*Zimmées*); mais si l'un de ces derniers se convertit à l'islam, le juge peut séparer les deux époux si l'autre refuse de se convertir (Hed. II, 5); si un seul des deux époux est Musulman, les enfants sont Musulmans comme lui.

Chez les sectateurs du Koran, comme chez les Juifs, comme chez les Spartiates, comme chez les Germains, c'est le mari qui constitue la dot, usage beaucoup plus conforme à la nature que celui de quelques peuples modernes, où la dot fournie par la femme est un appât aux avides calculs du lucre, qui ne devraient pas intervenir dans le plus saint de tous les contrats. N'est-ce pas à l'homme, d'ailleurs, créé plus robuste et plus actif que la femme, qu'il appartient de pourvoir à leur commune subsistance, et d'acheter pour

(1) On trouve dans la loi musulmane, cette loi si sensuelle en apparence, des traits d'une singulière délicatesse. Ainsi, si une fois une femme a excité les désirs d'un Musulman, si des privautés plus ou moins complètes ont existé entre elle et lui, toutes les parentes de cette femme aux degrés prohibés ne peuvent plus être épousées par lui. Il y a plus, si un Musulman s'est oublié jusqu'à jeter un regard sensuel ou se livrer à quelque attouchement coupable sur une parente de sa femme, ou même de sa concubine esclave, il doit répudier sur-le-champ sa femme ou sa concubine : telle est la loi; mais il est bon d'ajouter qu'elle est rarement obéie. (Voyez Mouradjea d'Ohsson, *Code civil*, titre *Du mariage*, et l'Hedaya, l. II, c. 1.)

ainsi dire son épouse par le travail qui lui assure d'avance les moyens de la soutenir? Toutefois, nous ne parlons ici que de la dot fournie à la femme, et non de l'achat de la femme à ses parents (*coemptio*), ignoble trafic qui avait et a encore lieu chez plusieurs peuples moins civilisés (1).

Du divorce.

Il est peu de titres d'un code qui aient servi de texte à autant d'arguments contradictoires que le divorce, et peu de questions qui, après avoir été discutées tant de fois, soient encore restées aussi indécises. Sans prétendre vider ici cette grande querelle, que tant de siècles n'ont pas tranchée encore, le divorce, à notre avis, est écrit dans la loi de nature, comme le mariage lui-même, dont il est le correctif nécessaire; et la preuve, c'est que nous le retrouvons à l'enfance de toutes les sociétés comme de toutes les législations (2). Toutes les lois, d'ailleurs, étant partout, et surtout dans l'Orient, faites à l'avantage de l'hom-

(1) Le *Kissm*, ou partage, est un des plus curieux chapitres de la loi musulmane. (Voyez Hedaya, II, 6.) Il traite des devoirs des maris envers leurs diverses femmes, et du partage égal qu'ils doivent faire entre elles toutes, sinon de leur affection, dont la loi ne peut disposer, au moins de la preuve matérielle de cette affection. Cette singulière prévision de la loi est un frein nécessaire aux abus de la polygamie sous un climat brûlant.

(2) Dans l'Inde, la femme stérile doit être remplacée la huitième année; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième; celle qui parle avec aigreur, sur-le-champ. (Lois de Manou, p. 328, § 81.) Evidemment ici la loi n'est faite que dans l'intérêt du mari, et cependant la loi indienne est celle de tout l'Orient qui traite les femmes avec le plus de douceur. « Ne frappez pas une femme, dit le code hin» dou, eût-elle fait cent fautes; pas même avec une fleur. » *Hindu Digest.*, p. 236, § 299.)

me, il est bien juste que la femme ait aussi son refuge, son lieu d'asyle dans la loi, et ce lieu d'asyle, c'est le divorce.

Seul, entre toutes les religions, le catholicisme a prononcé l'indissolubilité du lien conjugal. Avant lui comme après lui, presque toutes les religions, presque toutes les législations, ont sanctionné le divorce, et, en agissant ainsi, c'est de la femme qu'elles ont eu pitié. L'homme a mille moyens, en effet, d'échapper au mariage; la femme, surtout dans l'Orient, y demeure enchaînée, comme l'esclave antique à la lance au pied de laquelle il attendait un maître. Rendre indissoluble une union que le hasard ou le despotisme paternel a conclue le plus souvent, c'est s'exposer à sanctionner à jamais ou le malheur dans le mariage, ou l'infidélité en dehors de lui; et les choses sont ainsi faites, que le malheur est le plus souvent pour la femme et l'infidélité pour l'homme.

Mais le complément obligé du divorce, ce sont les difficultés dont la loi doit l'entourer. La religion, qui a voulu donner à l'homme une compagne pour toute sa vie, a raison de chercher à rendre ce lien sérieux; c'est la loi qui aurait tort si elle en faisait une de ces liaisons passagères que le caprice forme et que le caprice peut dissoudre. Sous ce rapport, la loi musulmane, hâtons-nous de le dire, n'est pas assez sévère. En ordonnant au mari de laisser à la femme qu'il répudie la dot qu'il lui a donnée, la loi appelle à son secours l'intérêt, qui n'est pas pour elle un auxiliaire assez noble; il fallait aussi y appeler la morale (1).

(1) La loi juive, plus morale en ce sens que la loi musulmane, défend à la

La répudiation, qu'il faut distinguer du divorce, est un privilége spécial réservé aux hommes par la loi : elle s'opère par trois déclarations successives du mari, qui doivent être séparées par un intervalle d'un mois. Le législateur a voulu laisser ce délai salutaire de l'*eddit*, ou temps d'épreuve, aux regrets qui suivent souvent une détermination trop hâtive; le divorce n'est accompli qu'après la troisième déclaration. Mais, comme si cette restriction aux caprices d'un mari blasé n'était pas encore assez forte, la loi en impose une bien plus grave, en ordonnant que la femme répudiée ne puisse rentrer sous le toit conjugal qu'avant d'avoir passé dans les bras d'un autre époux, et d'avoir été répudiée par lui.

Le divorce proprement dit a lieu par consentement mutuel des deux époux; mais il faut d'ordinaire, en ce cas, que la femme achète ce consentement par un sacrifice pécuniaire, quand c'est elle qui désire le divorce, et la somme ne doit jamais dépasser celle du douaire. La femme ne peut réclamer le divorce de droit et *gratis* qu'en cas d'apostasie ou d'impuissance du mari, et l'impuissance n'est reconnue qu'après un an d'épreuve. Mais l'époux ne peut faire annuler le mariage pour aucun défaut corporel de la femme. Après la mort du mari, la femme doit porter le deuil, et s'abstenir de parfums et de parures pendant trois mois; elle peut ensuite se remarier. Il n'y

femme répudiée de revenir, après la dissolution de son second mariage, sous le toit de l'homme qui l'a quittée. (Deutér., XXIV, 3, 4.) La femme juive ne jouit pas non plus directement du droit de réclamer le divorce, que la femme musulmane possède dans certains cas; mais elle peut, après des torts graves du mari, réclamer l'intervention des anciens, qui peuvent la déclarer répudiée, et par conséquent libre. (Salvador, 331.)

a d'exceptions sur ce point que pour les veuves du Prophète et celles des khalifes.

Par une singulière fiction de la loi, qui suppose le temps de la grossesse variable de six mois à deux ans (quelques docteurs l'étendent même jusqu'à quatre ans), les enfants nés dans les six mois du mariage, ou dans les deux années qui suivent le divorce ou le veuvage, sont imputés au mari divorcé ou mort, et sont par conséquent légitimes. Cette prescription de la loi est, comme on le voit, toute favorable aux femmes.

En résumé, si l'on cherche à se rendre compte de ce qu'est la femme dans le mariage musulman, on est frappé du rôle d'infériorité qui lui est assigné dans cet humble partage de l'affection conjugale. Le Koran a beau recommander à l'époux de traiter ses femmes avec politesse, et de les « *répudier avec civilité*, » on sent que cette politesse a quelque chose de dérisoire, et que les chaînes se cachent mal sous des fleurs. Il ne s'agit plus ici de l'unité ni de la solennité du mariage indien, où la femme, associée au culte des ancêtres et des dieux de la famille, partage avec son mari les fonctions de ce sacerdoce domestique, si saint aux yeux du législateur. Ce n'est pas non plus l'épouse romaine, initiée par le mariage sacré (*confarreatio*) au culte des mânes (*sacra gentium*), que l'Inde, par les Etrusques, semble avoir légué à Rome. L'épouse musulmane ne serait guère qu'une esclave si les concubines du mari n'étaient pas à côté d'elle pour marquer, dans la servitude, un échelon plus bas encore; et, même avec les droits que la loi lui assigne et les priviléges et les abus que les mœurs autorisent, l'épouse selon le Koran est encore bien loin de la di-

gnité d'une femme libre et de la sainteté d'une épouse légitime.

De la puissance paternelle. — Droit d'aînesse.

Chez tous les peuples où l'instinct de la famille est puissamment développé, les droits de la paternité occupent une grande place dans la loi. On peut voir dans les lois de Manou, et des Chinois, considérées surtout sous le point de vue religieux, quel soin scrupuleux prend le législateur de ne pas laisser interrompre un instant cette filiation sainte, où chaque génération qui se succède hérite de pieux devoirs envers les mânes de ses ancêtres (1). Or, là où existe à un si haut point le culte de la famille, le père vivant ne doit pas être moins honoré que l'aïeul au tombeau. La puissance paternelle est née sous la tente, au milieu de ces familles patriarchales de l'antique Orient, où le père commandait en roi plus encore qu'en père, dans toute la rude majesté de cette royauté domestique dont la Genèse a conservé les fastes. Ajoutons que, chez ces races primitives, encore à l'aise sur le globe, l'ac-

(1) Celui qui n'a pas d'enfant mâle peut charger sa fille de lui élever un fils. (*Digest of Hindu law*, III, 190.) Le frère est chargé par la loi d'assurer la postérité de son frère impuissant. (Voyez à ce sujet des détails curieux, *Digest*, II, 468.) « Lorsque deux frères demeurent ensemble, dit la loi de Moïse, et que l'un d'eux meurt sans enfants, la femme du mort n'en épousera point un autre; mais le frère de son mari l'épousera, et suscitera des enfants à son frère...; et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde pas dans Israel. » (*Deuter.*, XXV, 5-7.) « Comme l'eau qui tombe du vase fait croître le figuier indien, de même le père, le grand-père, l'aïeul, cultivent un fils dès sa naissance, lui donnant miel, légume, viande et laitage, en se disant : Il nous donnera chaque année le sacrifice funèbre. » (*Digest of Hindu law*, III, 158.)

croissement de la population, but sans cesse présent à la pensée du législateur, encourage à la fois le penchant vers la polygamie, et le développement de l'autorité paternelle, qui en découle tout naturellement. Le père, au milieu de son troupeau de fils, de serviteurs et d'esclaves, n'a pas besoin d'en être aimé, il lui suffit d'en être obéi.

Chez les Hébreux, avant Moïse, le père exerçait sur ses enfants un pouvoir absolu. Dans Rome naissante, terre classique de la puissance paternelle, le père avait, comme on le sait, droit de frapper son fils, même marié, et de disposer de sa liberté et de sa vie. Moïse ôta aux pères ce droit odieux, dont le progrès de la civilisation suspendit l'exercice à Rome, en attendant que le christianisme l'abolît. Enfin Mahomet, qui sur tant de points n'a fait qu'imiter le législateur hébreu, a également restreint la puissance paternelle, qui dut être plus étendue chez les anciens Arabes.

A quoi se réduisent les droits que le Koran reconnaît au père sur ses enfants? A exiger d'eux respect et obéissance, à marier ses enfants mineurs et à engager leurs biens; mais ni leur vie, ni leur liberté, n'appartiennent au père de famille. Le fils n'est pas une *chose*, comme dans la loi romaine; il est une *personne*, qui s'appartient à elle-même. D'ailleurs, l'âge précoce auquel est fixée la majorité (1), dix-huit ans pour les mâles, dix-sept pour les filles, les affranchit de bonne heure de l'autorité paternelle.

Quant au droit d'aînesse, si l'on se demande comment ce droit, si sacré chez les Hébreux (2) qu'à la

(1) Suivant Mouradjea d'Ohsson, cette majorité est fixée aujourd'hui, chez les Musulmans, à quinze ans pour les deux sexes.

(2) Le droit d'aînesse, consacré par le code de Manou (IX, 104), y naît de

mort du fils aîné, le second fils n'hérite pas de son titre, n'existe pas chez les Arabes, frères des Hébreux par l'origine et par les mœurs, et presque aussi dévoués au culte de la famille, la question embarrasse au premier abord. Puis, si l'on réfléchit à la différence d'organisation politique des deux peuples, à l'instabilité de la propriété sous le joug d'un despotisme qui en est venu à briser les liens de la famille elle-même, on comprend que ce despotisme, impatient de tout droit qu'il n'a pas créé, n'ait pas voulu laisser subsister à côté de lui la royauté patriarcale que le père transmet à son fils aîné, et qu'un pouvoir ici ait jalousé l'autre. Ce ne sont là que des conjectures; mais, pour qui a étudié les mœurs de l'Orient, elles ne manquent pas tout à fait de vérité. La puissance paternelle elle-même, qui tient tant de place dans le monde antique, est loin d'occuper dans les mœurs arabes celle qu'elle tient dans les mœurs hébraïques; le despotisme ne lui en a plus laissé : le khalife dans cette vie et Dieu dans l'autre, voilà ce qui remplace la famille dans le monde musulman.

Esclaves (1).

Dans l'enfance de toutes les sociétés, nous retrouvons l'esclavage, comme nous y retrouvons la vie pastorale et la guerre, deux états de choses dont il est la

l'espèce de sanction religieuse que la naissance d'un premier fils donne au mariage en assurant au père, après la mort, un culte pour ses mânes. Aussi, en cas de partage, l'aîné, *s'il est vertueux*, a le double.

(1) Je m'empresse de publier ici mes obligations, pour ce titre de l'esclavage, à un excellent petit livre, trop peu connu et sur lequel je serais heu-

conséquence nécessaire. Quelque odieuse que soit cette fiction qui prive l'homme du plus inaliénable de ses droits, son origine est cependant facile à comprendre: le captif, que la guerre a livré vaincu et désarmé au pouvoir d'une population belliqueuse, a réellement cessé d'être un homme, *capite diminutus est*, suivant la dure mais énergique fiction de la loi romaine. Privé de droits, il n'a plus que des devoirs; et, si l'on a daigné épargner sa vie, il faut qu'il la rachète constamment par le travail de ses mains et par le profit qu'il rapporte à son maître. L'esclavage, en ce sens, est donc un progrès sur le meurtre; c'est un mal, mais un mal moindre que celui qu'il a remplacé.

Or, la vie pastorale, et plus tard l'agriculture, offrent à cette population d'esclaves des travaux appropriés à sa condition dépendante, et qui sont, par leur dureté même, comme un éternel châtiment de la dégradation qu'elle a subie. Bientôt, comme ces races d'animaux domestiques, qui, pour se multiplier, n'ont pas besoin de la liberté, la population servile engendre et croît dans la servitude; comme le troupeau dont elle prend soin, c'est une richesse active, un produit vivant qui s'accroît tous les jours, et dont le fonds s'augmente avec le revenu. La guerre même n'a

reux d'appeler l'attention publique. L'*Essai sur la constitution de l'esclavage en occident et dans l'antiquité*, par M. de Saint-Paul (Montpellier, 1834), n'est que le prélude d'un grand ouvrage auquel nous espérons que l'auteur n'a pas renoncé. A des études profondes sur cette partie si intéressante du droit social de l'antiquité on trouvera jointes des idées neuves et hardies; on approuvera surtout cette haute impartialité qui, avant de conclure, a besoin de retourner une idée sous toutes ses faces, et qui, à côté des horreurs de l'esclavage antique, ose nous dire aussi ses bienfaits. Dans le grand procès de l'esclavage des noirs, pendant aujourd'hui devant notre siècle, et qui, grâce au Ciel, n'est pas loin d'être gagné, le livre de M. de Saint-Paul est une des pièces indispensables pour étudier la cause que défendent tous les amis de l'humanité.

plus besoin de l'alimenter : l'élève des esclaves, comme celle du bétail, devient non seulement une richesse, mais un commerce; à côté des esclaves nés dans la maison du maître, la Bible, ce rudiment des sociétés naissantes, nous montre déjà les esclaves achetés à prix d'argent.

Ainsi, presque dès l'origine des sociétés, vous retrouvez trois classes d'esclaves : le prisonnier de guerre [*mancipium*, *manu captum*], l'esclave né dans la maison [*verna*] (1) et l'esclave acheté. Mais à cette époque primitive de la vie sociale, où la famille est toute-puissante encore, l'esclave fait lui-même, dans son humble condition, partie de cette famille, prend part à son bien-être, et en est traité avec un peu plus de douceur. Moins nombreux, les esclaves sont aussi moins redoutés; on n'a pas à les punir de la peur qu'ils inspirent.

Les lois des Hébreux, quelquefois si dures, ne sont pas sans pitié pour l'esclave, car Moïse se souvenait de la terre d'Egypte (2). La loi indienne défend, sous peine d'amende, d'abandonner sur la route l'esclave fatigué ou malade, et de vendre une esclave soumise quand on n'y est pas contraint par la nécessité (3). Dans Rome même, mais dans Rome non dépravée

(1) Suivant M. de Saint-Paul, le *verna*, quoique mieux traité que les autres esclaves, était plus méprisé et moins souvent affranchi.

(2) Lorsque votre *frère* ou votre *sœur*, Hébreu de naissance, vous aura été vendu et vous aura servi six ans, vous le renverrez libre la septième année; et quand vous le renverrez, ne le laissez pas partir les mains vides. Vous lui donnerez libéralement (une part) de votre troupeau, de votre blé et de votre cellier, et de tous les biens dont le Seigneur vous a gratifiés; et souvenez-vous que vous avez été esclaves en Egypte, et que Dieu vous a rachetés. (*Deutéron.*, c. XV, v. 12-15.)

(3) Lois de Manou, II, 248, 258.

encore, la femme du dur Caton ne dédaigne pas de nourrir les enfants de ses esclaves du lait de ses mamelles (1). Chez les Germains primitifs, vous distinguez à peine le maître de l'esclave; le vêtement, la nourriture, sont les mêmes, et la terre est leur lit à tous deux. « Frapper un esclave, nous dit Tacite, ou » le charger de chaînes, est chose rare; quand on les » tue, ce n'est pas un châtiment infligé de sang-» froid, mais par emportement de colère. »

Quatre ou cinq siècles plus tard, chez ces mêmes Germains, domiciliés sur le territoire de l'empire, et qui ont rédigé en lois leurs informes coutumes, la condition de l'esclave semble être devenue plus dure: tout ce qu'il a gagné au progrès de cette brutale civilisation, c'est qu'on compte sa vie pour quelque chose, et que, quand on le mutile ou qu'on le tue, il faut payer le meurtre ou la blessure; il n'a pas à se plaindre, du reste, car le meurtre d'un homme libre ne s'expie pas autrement. La torture et les plus atroces châtiments sont prodigués contre les esclaves à chaque page de ces codes barbares, où l'on chercherait en vain une seule disposition bienveillante pour cette classe opprimée.

Quand l'esclavage serait dur et sans pitié chez ces rudes Germains, qui protestent par leur barbarie même contre les vices du monde civilisé, nous n'aurions ni à nous en étonner ni à nous en plaindre; mais, disons-le à la honte de cette civilisation antique, toute tachée des sueurs et des larmes de l'esclave,

(1) La première femme de Caton nourrissait son fils de son lait; souvent même elle donnait le sein aux enfants de ses esclaves, afin que, nourris du même lait, ils conçussent pour son fils une bienveillance naturelle. (*Plutarch. in Caton.*, c. XXIX, cité par Michelet, *Orig. du droit français*, p. 274.)

le sort de cette classe opprimée est cent fois plus dur à Sparte, à Carthage, à Rome, chez les peuples les plus policés de l'antiquité païenne, que chez les plus grossières peuplades des Saxons ou des Gètes. Athènes seule, l'inconstante et légère Athènes, se fait reprocher par les sages du monde ancien la douceur de ses lois envers les esclaves; mais Rome et la Grèce luttent de rigueur envers cette race intermédiaire entre la brute et l'homme, et le droit de vie et de mort sur l'esclave est, dans toute l'antiquité, le droit commun des nations.

Et cependant, on le sait, sans cesse la société antique touchait par les vices à cet esclavage qu'elle avait rejeté de son sein. Le maître, pour se distinguer de l'esclave, n'avait plus que la cruauté : il le marquait au front, il l'enchaînait, il le mutilait, afin d'empêcher que l'on ne confondît l'un avec l'autre ces deux êtres, qui se ressemblaient si fort, et qui tenaient tous deux de la brute, l'un par sa misère, l'autre par ses grossiers penchants. Afin que l'esclave ressemblât moins encore à un homme, on lui interdisait jusqu'aux douces affections de la famille; l'espèce d'accouplement qu'on lui permettait avec sa femelle et le lien précaire qui en résultait pouvaient, à chaque instant, être dissous par un caprice du maître, qui dispersait à son gré cette famille temporaire, née sous l'abri de son toit, et lui enviait jusqu'à la douceur d'une commune servitude (1).

L'empire s'écroule enfin sous le poids de ses vices autant que sous celui de l'invasion barbare, et l'es-

(1) C'est pitié de voir le plus beau génie de l'antiquité se débattre, avec sa ferme et saine raison, contre cette base immorale et fausse sur laquelle repose tout l'ordre social dans l'antiquité. C'est par cette grave question de l'esclavage qu'Aristote ouvre son traité de la Politique, et, dans son embarras de



clave, qui n'a qu'à gagner au change, salue avec une joie sauvage l'asservissement de ses maîtres, qui lui semble un à-compte sur sa liberté. Chez celles des races conquérantes où la religion domine l'ordre social tout entier et s'empare des mœurs par les lois, chez les Goths, par exemple, la condition des esclaves s'adoucit quelque peu; le christianisme, qui avait déjà relâché en leur faveur la dure législation de Rome (voy. t. I, p. 416), fléchit également les âpres coutumes des Goths; la vie des esclaves est désormais entourée de quelques garanties, rares et incomplètes, il est vrai; l'Eglise leur ouvre un asyle, et ne les rend à leur maître qu'après avoir assuré leur vie contre sa vengeance.

Ainsi, pour résumer ce rapide coup d'œil sur l'histoire de l'esclavage dans le monde ancien, au berceau

savoir ce qu'il fera de l'esclave, il commence par l'assimiler au barbare, né pour obéir,

Βαρβάρων δ'Ἕλληνας ἄρχειν εἰκός.

« Quelques uns, dit-il, prétendent que le pouvoir du maître est contre na- » ture » : (car il y avait, comme le remarque fort bien le récent traducteur de la *Politique*, des protestations contre l'esclavage du temps même d'Aristote). Mais, ajoute ce philosophe, dont le sens si droit ne peut se refuser à reconnaître ce qu'il y a d'inique dans ce pouvoir quand il dérive du fait brutal de la force : « Quand on est inférieur à ses semblables autant que le corps l'est » à l'âme et la brute à l'homme, on est esclave par nature... Les corps mê- » me des esclaves sont différents de ceux des hommes libres... Souvent il ar- » rive, j'en conviens, que les uns n'ont d'hommes libres que le corps, comme » les autres n'en ont que l'âme.....; mais, quoi qu'il en puisse être, il est évi- » dent que les uns sont naturellement libres et les autres naturellement escla- » ves, et que, pour ces derniers, l'esclavage est juste. »

Ainsi Aristote, qui reconnaît plus loin que l'esclavage, quand il a son principe dans la guerre et dans la violence, est injuste, en est réduit, pour le justifier, à ce triste sophisme, que certains hommes naissent esclaves comme d'autres naissent libres, et à supposer aux premiers une infériorité essentielle d'intelligence et de nature, absolument comme on le dit aujourd'hui des nègres. Mais la question, même ainsi posée, émancipait de droit les dix-neuf vingtièmes des esclaves de l'antiquité, où la guerre et ses sanglants caprices jetaient à chaque instant dans l'état servile des hommes nés, suivant Aristote lui-même, pour commander et pour être libres.

des sociétés la condition de l'esclave est un peu moins dure; il fait, en quelque sorte, partie de la famille. Mais ce qui le protége surtout, c'est la religion, soit qu'elle dicte la loi, soit qu'elle la modifie. La loi de Moïse comme celle de Jésus n'ont pas détruit l'esclavage, mais elles l'ont adouci; elles ont fait épargner le captif et ménager au maître les sueurs de son esclave; elles lui ont appris à voir dans cette tête dévouée une autre valeur que celle de l'argent qu'elle représentait, et la Bible, sous ce rapport, a devancé l'Evangile : Moïse voit un homme et un *frère* dans l'esclave hébreu; les évêques législateurs des Goths n'y voient qu'une propriété.

Voyons maintenant comment le législateur arabe a envisagé l'esclavage dans son code à la fois religieux et social. Mahomet, comme Moïse, comme Jésus-Christ, trouvait l'esclavage établi, et n'avait pas à prendre parti contre lui. Plus belliqueux d'ailleurs que ses deux devanciers, la guerre, base première de son code militant, entraînait nécessairement l'esclavage à sa suite. La vie pastorale, chère aux Arabes, réclamait des mains serviles pour les soins des troupeaux, et l'Orient, terre classique des castes et de la servitude, n'admettait pas même la pensée que l'esclavage pût cesser d'exister. Aussi le code de Mahomet accepte-t-il plus franchement encore que celui de Moïse la servitude pour base de son organisation sociale. Mais, en même temps, empruntant aux mœurs patriarcales de l'Orient et aux traditions hébraïques leur pitié envers cette caste déchue, il prononce sur elle, tout en la proclamant privée de tout droit et dépendante du caprice du maître, ces belles et touchantes paroles : « Nourrissez vos esclaves, car ils

» sont vos frères que Dieu a mis dans vos mains : ain-
» si, donnez-leur les aliments dont vous vous nourris-
» sez et les vêtements dont vous vous habillez, et n'af-
» fligez pas les serviteurs de votre Dieu... »

Le Koran, plus avancé sur ce point qu'aucun des codes romano-barbares fondés sur l'Évangile, mêle à des dispositions sévères une foule de prescriptions favorables à l'esclave : ainsi, la parenté entre le maître et l'esclave est un obstacle à l'état de servitude ; celui qui échappe à une servitude étrangère pour venir embrasser l'islam devient libre par ce seul fait ; quand le maître ne nourrit pas ses esclaves, il doit les laisser travailler pour eux, sous peine d'être contraint de les vendre ou de les affranchir : « car, dit le » Koran, si l'homme est répréhensible lorsqu'il mal- » traite des animaux, combien n'est-il pas plus cou- » pable aux yeux de l'Éternel quand il maltraite *ses* » *semblables*. » Enfin, la vie de l'esclave est sainte aux yeux de tout homme qui n'est pas son maître ; l'homme libre qui tue l'esclave d'un autre est soumis à la peine du talion (Hedaya, XLIX, c. II) : immense différence avec la loi gothique et avec la plupart des législations sur l'esclavage, qui, ne voyant dans l'esclave qu'un meuble, croient, si ce meuble est mutilé ou détruit, le tort assez réparé quand on paie au maître le prix de l'objet qu'il a perdu. Mais la puissance du maître sur son esclave, cette possession contre nature, n'en est pas moins absolue. « L'esclave, dit la » loi, ne possède rien ; sa personne et tous ses biens » appartiennent à son patron ; » il ne peut pas même se racheter avec les épargnes faites pendant sa servitude, car ces épargnes ne sont point à lui ; il faut qu'il soit d'abord affranchi pour payer sa liberté avec

son travail. En revanche, le maître est responsable des dettes et des amendes de ses esclaves. S'il les blesse ou les tue en les corrigeant, il ne peut être poursuivi en justice, à moins que le meurtre n'ait eu lieu sans motif : dans ce cas, le juge peut d'office lui infliger la prison ou une peine discrétionnaire [*tazeer*] (1). Ainsi, la loi arabe sur ce point est moins favorable à l'esclave que la loi juive, et même que la loi gothique, d'ailleurs si sévère pour lui.

La femme et les enfants de l'esclave, la plus naturelle et la plus sainte de toutes les propriétés, ne sont pas même à lui, car ils peuvent être aliénés ou vendus séparément, au gré du caprice du maître (2). Celui-ci peut également donner son esclave en mariage à qui bon lui semble ; mais il ne peut autoriser le concubinage entre ses esclaves, et ceux-ci ne peuvent se marier sans son consentement (Hed., t. I, p. 161).

L'enfant suit la condition de sa mère : l'enfant d'une esclave mariée à un homme libre est esclave ; l'enfant d'une femme libre et d'un mari esclave est libre. En conséquence, les enfants des esclaves

(1) L'esclave hébreu mutilé devient libre. L'homme qui tue son esclave en le corrigeant doit être puni ; mais si l'esclave a survécu un jour ou deux, le maître ne sera point puni, *car c'est son argent*. (*Exode*, XXI, 20, 21, 26, 27.) Mais remarquez que, si la loi juive est bienveillante pour l'esclave, c'est plutôt pour l'esclave hébreu que pour l'étranger. « Si ton frère devient pauvre, dit-elle, et t'est vendu à prix d'argent, tu ne le forceras pas de servir comme un esclave, mais il sera comme un serviteur à gages..., et tes esclaves ne seront pris que parmi les païens. » (*Lévit.*, XXV, 39 et suiv.) Cependant le jubilé semi-séculaire s'appliquait à tous les esclaves.

(2) Dans la loi de Moïse (*Exode*, XXI, 3), l'esclave hébreu, affranchi de droit au bout de sept ans, emmène sa femme avec lui, sauf le cas où c'est son maître qui l'a marié : alors la femme et les enfants restent esclaves, ou l'esclave, pour ne pas se séparer d'eux, doit demeurer en servitude. (*Id.*, 3 et 4.)

n'appartiennent jamais qu'au patron de la mère.

L'esclave, mâle où femelle, peut épouser, avec le consentement de son maître, une personne libre, privilége immense et qu'on ne retrouve dans aucune autre législation. Il en résulte que l'esclave, malgré toute la rigueur de la loi, n'est pas rejeté en dehors de la société, ou que du moins il peut toujours y rentrer par le mariage. Il n'est pas jusqu'au concubinage lui-même, résultant du droit absolu de propriété du maître sur les esclaves qu'il achète, qui ne soit ennobli et épuré par la légitimation des enfants, pourvu que le père ait reconnu son premier né. L'acte qui rend l'enfant légitime le rend libre en même temps. Mais tout enfant né du commerce illégitime d'un homme avec l'esclave d'autrui est réputé bâtard. Le patron ou la patronne sont libres d'épouser leur esclave (1); mais ils doivent l'affranchir auparavant, car l'idée de mariage exclut celle de servitude. L'esclave enceinte des œuvres de son maître ne peut être vendue, et devient libre à sa mort; on l'appelle *Ommy veled* ou la mère de l'enfant, et le Prophète a dit d'elle : « Son enfant l'a affranchie. » (Hed. I, 479.)

La loi musulmane, tout indulgente qu'elle soit envers les plaisirs des sens, leur impose cependant plusieurs restrictions assez sévères. Le maître est tenu à la continence envers son esclave nouvellement acquise, pendant un délai qui monte quelquefois à trois mois (2), afin de s'assurer si l'esclave n'est pas enceinte.

(1) La loi de Moïse permet au maître d'épouser sa captive. (*Deutér.*, XXI, 10.)

(2) L'Hébreu qui épouse sa captive doit la laisser pleurer ses parents pendant un mois, et s'il se sépare d'elle, il ne doit jamais la vendre. (*Deutér.*, XXI, 10 et suiv.)

Les esclaves des deux sexes peuvent être habilités par leur maître; ils ne sont pas pour cela libres de se marier sans son consentement, mais ils deviennent aptes à posséder et même à acquérir des esclaves. Eux seuls, dès lors, sont responsables de leurs engagements; ils peuvent être vendus pour dettes, et leur maître n'a rien à prétendre sur le prix de la vente. Mais ce droit de propriété, qui est déjà un à-compte sur la liberté, se perd pour eux avec la mort du patron.

L'émancipation (*itak*) est une œuvre méritoire recommandée par le Prophète, qui a dit : « Le fidèle » qui affranchit son semblable (c'est-à-dire un fidèle) » s'affranchit lui-même des peines de cette vie et du » feu éternel. » Aussi est-elle comptée au nombre des bonnes œuvres, et souvent pratiquée par les dévots musulmans. Mais le maître conserve encore certains droits sur son affranchi, et entre autres celui d'hérédité, à défaut d'héritiers mâles de l'affranchi défunt. La loi peint par un mot expressif et touchant ce rapport de l'esclave émancipé avec son ancien patron : « Il est son *mawla* », dit-elle, c'est-à-dire il est *sous sa protection*, et la notion de droit implique ici, de part et d'autre, celle de devoir. Du reste, l'affranchi jouit de tous les droits d'un homme libre, et peut prétendre à tous les honneurs.

Souvent aussi l'affranchissement ne se donne qu'à titre onéreux, et moyennant un contrat spécial (*kitabat*) stipulant une somme que l'affranchi s'engage à payer sur son travail à venir. Mais s'il manque à sa promesse ou est hors d'état de la remplir, le juge, après avoir établi par un délai l'insolvabilité du *mokatib* (esclave sous condition), annule le contrat, et celui-ci retourne à son esclavage pur et simple

Dans aucun cas cette dette ne peut lui être remise; car elle est sainte, comme la liberté dont elle est le prix. Mais le contrat n'est pas même dissous par la mort du maître, pourvu que l'esclave s'acquitte envers ses héritiers.

Les infidèles tributaires (*zimmées*) peuvent aussi posséder des esclaves; la loi ne leur défend même pas de posséder des esclaves musulmans. Mais il est rarement sans danger pour eux d'user de cette permission de la loi.

On comprend du reste que, dans tout empire fondé sur l'islam, le nombre des esclaves étrangers dut toujours être fort supérieur à celui des esclaves musulmans. La servitude, d'ailleurs, n'étant jamais infligée comme châtiment légal, la population musulmane esclave ne se recrutait pas sans cesse, comme chez les Goths, par la rigueur de la loi; la liberté ne se jouait pas, comme chez les Germains de Tacite, sur un coup de dés. Ainsi, cette religion, fondée sur le plus absolu despotisme, respectait plus la liberté humaine que la loi chez les Goths chrétiens, ou la coutume chez les Germains idolâtres. La plupart des esclaves musulmans étaient chrétiens; captifs, on les appelait *assyr* (garrotté), et soumis à un maître, *mamlouk* (possédé). Les sollicitations ne leur manquaient pas pour leur faire abjurer leur religion, et la liberté était d'ordinaire le prix de leur apostasie, tentation à laquelle il n'était pas toujours facile de résister. Quelquefois aussi des hommes pieux, pour remercier le Ciel d'un événement heureux, affranchissaient leurs esclaves : ainsi nous avons vu al Mansour, pour célébrer ses victoires dans le Magreb, racheter, en un jour, dix-huit cents esclaves chrétiens.

Mais la touchante institution du jubilé juif, qui,

tous les cinquante ans, affranchissait les esclaves, et « proclamait liberté dans tout le pays et pour tous ses » habitants » (1), n'a pas son pendant dans la loi arabe. C'est à la charité individuelle à combler la lacune de la loi, et à consacrer, avec le denier du riche, le jubilé du pauvre esclave qu'il rachète.

De tout ce que l'on vient de lire il résulte que la condition de l'esclave était et est encore cent fois plus douce chez les sectateurs de l'islam que dans l'antiquité, où les peuples les plus civilisés semblent être ceux qui ont poussé le plus loin ce brutal mépris de l'humanité. Quant à l'esclavage moderne, que le christianisme, bien qu'on en ait dit, a toujours laissé subsister, tout en l'adoucissant, le malheureux nègre, auquel on refuse aussi, comme Aristote le faisait à l'esclave antique, une intelligence et une nature égale à la nôtre, pourrait envier à bon droit le sort de l'esclave musulman ; et son maître pourrait recevoir des sectateurs de l'islam des leçons d'humanité que le Koran, cette fois, n'a pas empruntées à l'Evangile.

LOIS QUI CONCERNENT LES CHOSES.

Usure. — Vente. — Contrats.

Nous passerons rapidement sur cette classe de lois, qui n'offrent pas, à beaucoup près, autant d'intérêt que celles qui concernent les personnes. Le Koran, qui permet les prêts sur gage, condamne expressément l'usure. Il recommande l'indulgence au créancier en-

(1) Lévitiq., XXV, 10.

vers son débiteur; cependant quand celui-ci, sur la sommation du juge, refuse d'acquitter sa dette, la loi permet de l'emprisonner et de faire vendre ses biens. Mais si le débiteur est dans l'indigence, il ne peut être emprisonné (Hedaya, XX, 4). Joignant la contrainte morale à la contrainte légale, le Koran menace des vengeances de l'autre vie les débiteurs infidèles. Les contrats doivent être rédigés par écrit, en présence de témoins, et toute fraude doit être bannie de la vente. La loi interdit tout marché avec celui que sa pauvreté force à donner à vil prix ce qu'il possède. « Les marchands probes et loyaux, dit Mahomet, seront glorifiés au dernier jour avec les prophètes. » Enfin, le monopole et l'accaparement, sévèrement défendus par la loi de Zoroastre, le sont également par celle de Mahomet; mais, en revanche, le souverain, dit l'Hedaya (l. XLIV), ne doit pas non plus fixer de prix aux marchands.

Testaments. — Héritages.

Avant d'analyser les lois sur la transmission de la propriété, il faut s'entendre une fois sur ce qu'était la propriété elle-même chez les Arabes. Quelques personnes ont cru que le khalife était, comme délégué de Dieu, propriétaire de tous les domaines qui composent l'état, et que ses sujets n'en possédaient que l'usufruit, sous son bon plaisir et sous le coup d'une menace perpétuelle du fisc. Mais d'abord, le Koran ne dit pas un mot de cette omnipossession du khalife; le Koran, qui plus est, consacre expressément le droit qu'ont les fils d'hériter des biens de leur père; ce n'est jamais qu'à défaut d'héritiers naturels ou de lé-

gataires que les biens du défunt peuvent faire retour au trésor du khalife (1), c'est-à-dire au trésor public.

La source de cette erreur est dans l'espèce de suzeraineté, plus nominale que réelle, que le khalife possédait en effet sur les biens de ses sujets. Mais, pour bien en comprendre la nature, il faut se reporter à ces temps de rude simplicité et de pauvreté orgueilleuse qui caractérisent l'enfance de l'islam. A cette époque de foi ardente et désintéressée, où l'on combattait pour la cause de Dieu, et non pour des biens temporels, les khalifes avaient peu de besoins, et leur simplicité, réelle ou affectée, contrastait avec le faste vain des monarques qu'ils avaient détrônés. Alors les domaines du khalife se distinguaient à peine de ceux de ses grossiers compagnons. Les dépouilles du champ de bataille et les tributs des peuples conquis se mettaient en commun et se partageaient entre les vainqueurs.

Quant aux terrains conquis par la guerre, et dont les habitants avaient refusé ou d'embrasser l'islam ou de se soumettre au tribut (*kharadj*), ces domaines

(1) Anquetil du Perron, dans sa *Législation orientale*, est le premier, je crois, qui ait protesté contre cette erreur. Hammer, sur le même sujet, est parfaitement net : « Toute terre, dans l'islam, est dans la main du khalife, non comme sa propriété légale pour qu'il en dispose dans son propre intérêt, mais comme bien commun de l'islam pour le bien-être de la communauté dont il est le chef. Toute terre conquise appartient à cette communauté ; mais le pacte qui garantit aux infidèles la possession de cette terre, au prix d'un impôt foncier, doit être maintenu, et, tant que cet impôt est acquitté, *le chef de l'état n'a aucun droit sur les domaines des infidèles* », et à plus forte raison, ajouterons-nous, sur ceux des fidèles. Enfin M. de Sacy, dont le nom seul est une autorité qui balancerait toutes les autres, n'hésite pas à se prononcer dans le même sens dans son mémoire *sur le droit de propriété en Egypte*, p. 2. (*Nouv. mém. de l'Acad. des inscr.*, t. 1.) Seulement, ajoute-t-il, « les terres *ali*, ou » cultivées naguère, et dont les propriétaires sont détruits, appartiennent à » Dieu et à son envoyé. » (T. VII, p. 58.)

seuls appartenaient à la communauté, et restaient, en quelque sorte, en dépôt dans les mains du khalife. Celui-ci les partageait d'ordinaire, en guise de fiefs (1), entre ses plus braves et ses plus fidèles compagnons. Ces concessions, faites d'abord à temps ou à vie, devinrent bientôt héréditaires, bien que Hammer ne le dise pas. Ainsi Conde, en nous racontant presque à chaque page que telle tribu arabe ou berbère s'établit en Espagne, et que le khalife lui donna des terres, ne dit nulle part que le khalife se fût réservé sur ces terres un droit immédiat de souveraineté, ni qu'elles fissent retour à l'état après la mort des usufruitiers. La propriété, précaire d'abord et incertaine, tendait à s'établir par la transmission et à prendre racine avec l'hérédité, et le droit que le souverain gardait sur son ancienne concession se réduisait sans doute à un droit purement nominal, qu'il ne songeait guère à revendiquer. Quant aux terres acquises à titre onéreux par les fidèles, ou laissées aux infidèles moyennant tribut, il est hors de doute que le khalife ne possédait sur elles aucune espèce de droit.

Après avoir ainsi établi la nature de la propriété chez les Arabes, passons maintenant au mode de transmission. Si la loi des mariages est celle qui met le plus en relief les mœurs d'une nation, la loi des successions est peut-être celle qui a le plus d'influence sur

(1) Le khalife Othman, suivant Hammer, p. 129, est le premier qui ait donné en fief des biens appartenant à l'état pour récompenser les services rendus par des champions de l'islam; mais ces biens, à la mort du feudataire, devaient faire retour à l'état. Ce sont les *beneficia* du moyen âge, avec la tenure militaire, mais sans l'hérédité. Ce système de fiefs concédés en guise de solde a pris dans les siècles postérieurs beaucoup plus de développement sous les souverains ottomans.

son organisation sociale (1) : car elle règle la distribution de la fortune publique, et il suffit d'un partage égal ou inégal entre les deux sexes et entre les enfants pour altérer toutes les bases sur lesquelles repose toute une société.

A voir la constitution de la société arabe et le peu de place qu'y occupent les femmes, on serait tenté de croire que ce sexe, tenu par la loi dans une minorité perpétuelle, n'est pas mieux partagé par elle en fortune qu'en influence. Ainsi, dans la loi de Moïse, où les femmes, également soumises à l'empire de la polygamie, occupent néanmoins une place plus relevée, les mâles seuls héritent (2); les filles ne viennent qu'à leur défaut. Chez les Arabes, avant Mahomet, nous dit Pococke (*Specim.*, p. 337), la propriété du défunt se partageait entre ses parents capables de porter les armes, et la portion de la veuve et de l'orphelin leur était enlevée par les membres de leur propre tribu.

Et cependant, du côté de la fortune du moins, la loi de Mahomet semble avoir voulu dédommager les femmes de l'infériorité où elle les retient. D'abord, le droit de succession leur est ouvert comme aux mâles, non pas à titre égal, mais dans une proportion assez équitable avec l'inégalité des deux sexes. Voici les

(1) On n'a sous ce rapport qu'à comparer la France à l'Angleterre, et à songer qu'il y a à peine un demi-siècle, la première en était où l'autre en est encore aujourd'hui en fait de droit de succession. Appliquez à l'Angleterre notre loi sur les partages, et il suffira de deux générations pour y opérer une révolution, non pas seulement politique, mais sociale.

(2) Il en était de même dans la loi athénienne, et la fille qui héritait à défaut de fils était tenue d'épouser son plus proche parent, comme dans la loi de Moïse. (Michaelis, § 78.) Remarquons cependant que cette loi de déshérence, si dure pour les femmes juives, a une compensation dans celle qui impose au mari l'obligation de fournir la dot : la jeune fille n'a pas besoin de fortune, puisque ce n'est pas à elle qu'il est donné d'enrichir son époux.

termes de la loi : « Dieu vous recommande vos en-
» fants. Le fils aura autant que deux filles (1) ; s'il
» n'y a que des filles, et qu'il y en ait plus de deux,
» elles auront les deux tiers de la succession du dé-
» funt ; s'il n'y en a qu'une, elle en aura la moitié, et
» ses père et mère le sixième, s'ils ont des enfants.
» Si le défunt n'a pas d'enfants, et que ses père et mère
» soient héritiers, la mère du défunt aura le tiers, et
» son père les deux tiers ; s'il y a des frères, la mère
» aura le sixième, après avoir satisfait aux dettes et
» legs portés dans le testament. »

Quant à la succession entre conjoints, la loi musulmane (sourate IV), n'est pas aussi favorable aux maris que la loi juive, où l'héritage de la femme échoit tout entier à l'époux. Voici ce que prescrit à se sujet le Koran : « La moitié de ce que vos femmes laisseront
» vous appartiendra, si elles n'ont pas d'enfants ; si
» elles en ont, vous aurez le quart, après les dettes et
» legs payés. » Mais elle est, en revanche, plus favorable aux femmes que la loi de Moïse, où la femme n'hérite que sur donation expresse du mari : « Vos
» femmes, dit le Koran, auront le quart de votre suc-
» cession, si vous n'avez pas d'enfants, et le huitième
» si vous en avez. Si l'homme ou la femme héritent
» l'un de l'autre, et qu'ils n'aient ni père, ni mère, ni
» enfants, mais qu'ils aient un frère et une sœur, cha-
» cun d'eux aura le sixième de la succession ; s'ils sont
» en plus grand nombre, ils se partageront le tiers...
» Si un homme meurt sans enfants, et qu'il ait une
» sœur, elle aura la moitié de ce qu'il laissera, et lui
» héritera d'elle, si elle n'a point d'enfants ; si il

(1) Suivant Sale, *Législation du Koran*, quand l'héritage est faible, les parts sont égales.

» laisse deux sœurs, elles auront les deux tiers de son
» héritage, et, s'il y a plusieurs frères et sœurs, le
» mâle aura autant que deux femmes. Dieu vous en-
» seigne ses commandements; ne dérogez pas du vrai
» chemin : il sait tout. » (Sourate IV.)

Dans toutes ces dispositions diverses, que nous empruntons textuellement au Koran, on remarquera que la loi ne dit pas ce qu'il faut faire du surplus des biens qui reste, après qu'on a fait la part des héritiers les plus proches. Ce surplus peut avoir plusieurs destinations diverses : 1° les legs faits soit à des parents éloignés, soit à des étrangers; 2° les dettes; 3° les aumônes, si strictement commandées par la loi, que, quand le testament du défunt n'a pas laissé de fonds exprès pour cet usage pieux, les héritiers se croient obligés de prélever à cet effet une portion de leur héritage. A défaut seulement de toutes ces destinations également sacrées, le surplus des biens, après partage fait aux héritiers naturels, va au trésor public.

Le législateur recommande ensuite aux fidèles une sage et équitable disposition des biens des orphelins et des mineurs : « Ne donnez pas à ceux qui sont faibles
» d'entendement le bien que Dieu vous a chargé de con-
» server pour eux; mais entretenez-les avec l'usufruit,
» et traitez-les avec douceur. Instruisez les orphelins
» jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de discrétion
» et de mariage. Et si vous voyez qu'ils sont en état
» de conduire eux-mêmes leurs affaires, remettez-
» leur leurs biens, et ne les dépensez point injuste-
» ment avant qu'ils soient en âge. Celui qui est riche
» s'abstiendra d'y toucher, et celui qui est pauvre en
» prendra avec honnêteté, selon la peine qu'il aura
» prise. Lorsque vous les leur rendez, prenez des té-

» moins : Dieu aime les bons comptes. » (Sourate IV.)

Dans la loi musulmane, il n'y a pas d'enfants naturels, il n'y a que des bâtards, puisque les fils même d'une esclave, quand le père les reconnaît, sont réputés légitimes, et égaux aux fils nés dans le mariage. C'est un désordre de moins, et l'un des avantages attachés à un abus, c'est-à-dire à la polygamie : l'ordre ici naît du désordre même.

Un obscur passage de Conde, qu'il a, suivant son usage, jeté sans commentaire au milieu de son histoire, semblerait indiquer qu'avant abd el Rahman II, sous l'empire des Ommyades, les fils n'héritaient pas de tous les biens de leurs pères. Ce prince, suivant Conde (chap. 39), « établit pour loi générale que les » fils héritassent de tous les biens de leurs pères, et » que les femmes ne touchassent sur l'héritage du dé» funt que leur *sadaka* (dot) et leur *nafaka* (ali» ments); et il permit en outre aux testateurs de lé» guer le tiers de leurs biens à leurs parents ou à des » étrangers. »

Il y a ici erreur évidente de la part de Conde, ou plutôt ignorance complète de la législation du peuple dont il écrit l'histoire : car jamais le droit des fils à la succession de leur père, sauf les legs, les dettes et les œuvres pies, n'a été douteux un instant. Le texte du Koran, à ce sujet, nous paraît un peu obscur : « Il est » dû aux hommes une part de ce que leurs père et » mère et leurs proches ont laissé après leur mort; » que la succession soit riche ou pauvre, il leur en » appartient une part déterminée. » (Sourate IV.) Mais l'Hedaya, au titre des testaments, ne dit pas qu'aucune portion des biens du défunt ait jamais dû revenir à l'état, et Mouradjea (l. V, ch. 2) dit expressé-

ment que l'état ne perçoit aucun droit sur les successions et les legs.

Tous les frères partagent également la succession: car il n'y a pas de droit d'aînesse dans l'islam, bien que la qualité de premier né semble emporter quelquefois un certain titre à la succession au trône, titre toujours subordonné au choix arbitraire du monarque, qui élit son successeur. Quant à la loi de Moïse, où ce droit existe, il y est souvent méconnu, et les aînés, comme le remarque fort bien Salvador (p. 339), ne jouent pas, dans l'histoire du peuple hébreu, le rôle le plus brillant.

La faculté de tester est reconnue par la loi (1), mais seulement pour un tiers des biens du testateur. Le reste appartient à ses héritiers naturels, et il n'a pas même droit de favoriser l'un de ces héritiers à l'exclusion des autres, du moins sans leur consentement: car « Dieu, dit le Prophète, a assigné à chaque héritier » (du même degré) un droit égal. » Les legs sont valides entre Musulmans et infidèles, et entre les infidèles eux-mêmes : car, aux yeux de la loi, ils sont, sous ce rapport, égaux aux vrais croyants. Les legs sont également valides envers l'enfant dans le ventre de sa mère. La dette que l'on reconnait sur son lit de mort est payée sur l'héritage jusqu'à concurrence du tiers de sa valeur. Le testament d'un infidèle est valide, eût-il même ordonné de faire de sa maison une église ou une synagogue. L'exécuteur testamentaire prend soin des biens des légataires absents ou mineurs.

(1) Ce titre des testaments est traité fort au long dans le livre LII de l'Hedaya, et dans l'ouvrage spécial en vers, *al Sirajiyiah*, que l'illustre sir William Jones a traduit de l'arabe, sur le droit de succession musulman.

LOIS PÉNALES.

Meurtre. — Blessures. — Vol.

Du moment que l'homme est sorti de l'état de nature, c'est-à-dire de guerre, et qu'il est arrivé à la société par la famille, la vie de son semblable est devenue sainte à ses yeux ; celui qui verse le sang en est comptable, non seulement envers les parents de sa victime, mais envers la loi, et, à défaut de loi, envers la grande famille sociale, qui n'est que la collection de toutes les familles privées. Mais dans cet état primitif où la société ne sait encore ni se protéger ni se venger elle-même, la peine du meurtre la plus naturelle, celle dont l'idée se présente la première, c'est la peine du talion. Alors, la justice publique, qui serait impuissante à empêcher la vengeance comme à s'en charger elle-même, l'adopte et la légitime en l'adoptant ; le *vengeur du sang* devient une sorte de magistrat, investi, au nom de la morale et de l'intérêt publics, du droit de demander au meurtrier « sang » pour sang, œil pour œil, dent pour dent », comme dit la loi juive.

Au berceau de toutes les sociétés et de toutes les législations (1), nous retrouvons la peine du talion dans toute sa sauvage équité. Alors la vengeance pri-

(1) La loi des Douze-Tables punit l'incendiaire de la peine du talion : *igni necator* (necetur). Celui qui rompt un membre à un autre, et n'entre pas en composition avec lui, subit le talion : *Qui membrum rupsit, ni cum eo païcit* (*pactus sit*), *talio esto*. La loi des Douze-Tables ressemble donc à la loi de Mahomet en ce qu'elle autorise à la fois la composition et le talion ; mais elle ne reconnaît pas de *vengeur de sang*.

vée, instrument de la vengeance publique, n'est pas seulement un droit, mais un devoir. Le vengeur est pris parmi les plus proches parents du défunt, et il lui est permis non seulement de tuer le meurtrier, mais de le tuer par surprise, par embuscade (1), comme un ennemi commun : car il est hors la loi, dès qu'il y a une loi. L'idée de pardon n'entre pas même dans les esprits : pour les vengeurs naturels du crime, le pardonner, ce serait s'en rendre complice, et presque le recommencer.

Telle est chez tous les peuples sauvages l'enfance de la justice criminelle, enfance aveugle, cruelle, mais équitable pourtant dans sa cruauté même, et où la société se fait complice des emportements de la passion humaine. Peu à peu, cependant, ces passions emportées se calment, et la réflexion vient pour dire à celui qui a soif du sang du meurtrier qu'il peut y avoir plus de profit, pour lui d'abord, et puis pour la société, à épargner le sang qu'à le verser. La loi s'empare aussitôt de cette réaction salutaire, et tourne au profit de l'humanité ce calcul de l'intérêt particulier. De là la *composition*, le *wehr geld* des Germains, dont nous avons retrouvé trace jusque dans Homère (2), et la substitution de l'amende au meurtre légal, au bénéfice d'un seul, et dans l'intérêt de tous.

S'il y a quelque chose d'ignoble à évaluer ainsi en sous et deniers la vie et les membres d'un homme assassiné, suivant les grossiers tarifs des codes septentrionaux, on ne peut nier, cependant, qu'il n'y ait là,

(1) Loi de Moïse, *Nombres*, XXXI.

(2) Voyez, t. I, p. 425, une curieuse citation d'Homère.

somme toute, un progrès sur le droit arbitraire de se rendre justice à soi-même. Si la morale y perd quelque chose, l'intérêt social en revanche y gagne presque autant que l'intérêt privé. Bien des hommes, d'ailleurs, dans une société ainsi faite, y regardent plus à risquer, pour satisfaire leur vengeance, leur fortune que leur vie : aussi est-il hors de doute à nos yeux que le *wehr geld* de la loi Salique a empêché plus de meurtre que le *goel* ou *vengeur* de la loi juive, et que le *tahir* de la loi arabe, qui existaient bien longtemps avant Moïse et Mahomet, et que tous deux furent forcés d'adopter, comme un de ces usages que le législateur sanctionne, faute de pouvoir les détruire.

Le troisième âge de la justice criminelle, c'est celui sous lequel a vécu toute l'antiquité civilisée, tout le moyen âge, et sous lequel nous vivons nous-mêmes. C'est la loi qui se charge elle-même de la vindicte publique, et désarme les haines privées en se substituant à leur place. Ici le progrès est évident : la légalité de la vengeance exercée au nom de tous lui impose un caractère de désintéressement et de solennité qu'elle n'eut jamais quand un homme ou une famille l'exerçait comme son monopole. Alors satisfaction est donnée à la fois à ce principe d'expiation qui est au fond de toutes les lois pénales (1), à la famille de l'offensé, et à la sécurité publique, qui demandait une garantie contre le retour de l'offense. Le sang du défunt n'est plus mis à prix, et sa famille ne peut plus spéculer sur ce que sa mort lui rapportera. Si ce n'est pas encore là l'idéal d'une législation accomplie, du moins y touche-t-on de plus près qu'aux deux autres

(1) Voyez mon analyse du code gothique, t. 1, p. 425 et suiv.

âges ; et, pourvu que la peine de mort n'y soit point prodiguée, on peut dire de ces lois pénales ce que Solon disait des lois d'Athènes : Si ce ne sont les meilleures possibles, ce sont du moins les mieux appropriées à nos imperfections et à notre faiblesse.

Enfin, l'âge d'or de la justice, âge qui n'est pas venu encore, et qui tardera peut-être bien long-temps à venir, est celui où la société, ne se reconnaissant pas plus qu'elle ne le reconnaît aux individus le droit barbare du talion, ne voudra pas recommencer pour son compte le crime qu'elle doit châtier ; où, au lieu de retrancher à jamais le coupable de son sein, elle essaiera de le réformer en même temps que de le punir. Nul n'osera nier à coup sûr que ce ne soit là l'idéal achevé d'une bonne législation, et le but où elle doit tendre ; mais cet idéal sera-t-il jamais réalisé, c'est ce qu'il est peut-être réservé à notre siècle de tenter et de savoir, mais ce que nous n'avons point à discuter ici.

Or, le droit pénal musulman, encore fort en arrière du nôtre, appartient à la fois aux deux premiers de ces âges que nous venons de décrire : car il consacre à la fois et le droit cruel du talion et l'ignoble compensation de l'amende. Du reste, la loi musulmane, comme la loi juive et la loi gothique, distingue soigneusement le meurtre avec préméditation du meurtre involontaire ; le premier seul y est qualifié de crime, et le châtiment est le talion, c'est-à-dire la mort, qui doit être infligée avec l'épée par le plus proche parent du défunt. Mais la famille du défunt a le droit de pardonner l'offense, ou de remplacer le talion par une peine pécuniaire qu'on appelle le *deyit*

ou prix du sang (1). Cette amende payée aux héritiers est fixée à cent chameaux ou à l'équivalent (2). Si le meurtre n'est pas volontaire, la loi impose, outre la *rançon du sang*, qui n'est que de quatre-vingts chameaux, l'affranchissement d'un esclave musulman, sorte d'amende morale où l'on reconnaît pour la première fois le besoin de satisfaire à ce principe d'expiation dont le code musulman ne s'est, du reste, guère préoccupé.

Par une bizarre disposition de la loi, qui prouve combien est puissant chez les Arabes cet esprit de famille et de tribu qui y détruit en quelque sorte l'individualité humaine, la rançon du sang, payable en trois ans, doit être acquittée, non par le meurtrier seul, mais par ses *akilé*, c'est-à-dire les enrôlés avec lui, les membres de sa famille et de sa tribu, que la loi semble considérer comme ses complices. A défaut de parents ou de tribu, l'amende retombe sur le meurtrier, ou, s'il est insolvable, sur le trésor public. Quand le meurtre est volontaire, l'expiation n'a pas lieu : car, dans cette pénalité barbare, la société ne se tient plus pour offensée dès que, à prix de sang ou d'argent, la famille du défunt s'est déclarée satisfaite. Nous en citerons d'ailleurs une autre preuve : c'est que la justice n'informe du meurtre que sur la plainte des parties intéressées (3).

(1) « Si une portion de la propriété du meurtrier, dit le Koran, est offerte » par voie de composition au représentant du mort, il est permis de l'accep- » ter. » (Voyez *Hedaya*, liv. XLIX.)

(2) Le meurtrier trop pauvre pour acquitter le *deyit* peut se racheter par la pénitence et par un jeûne de six mois. (Sale, *Législ. du Koran.*)

(3) Voyez Mouradjea, Code pénal musulman, au titre *Meurtre*, t. VI, p. 274. Chaque fois qu'il se rencontre quelques divergences entre l'Hedaya et

Pour exercer le talion, tous les héritiers naturels ou les parents du défunt doivent être d'accord; pour lui substituer l'amende il suffit de la volonté d'un seul. Du reste, cette faculté accordée aux parents est rarement exercée (1). Recevoir une somme d'argent pour prix du sang d'un parent est tout à fait contraire aux maximes des Arabes sur l'honneur; bien loin que l'Arabe répugne à ce rôle d'assassin légal qui nous paraîtrait si pénible, il se fait à la fois un devoir et une joie de l'accepter, et les plus beaux chants de leurs poésies sacrées sont consacrés aux louanges du *vengeur du sang*.

Dans les idées arabes, les deux premières de toutes les vertus sont la bravoure et la générosité, et le *taher* réunit toutes les deux, car il dédaigne l'or et lui préfère le sang. Aussi n'est-il pas de dangers qu'il n'affronte pour parvenir à son but : la patience du sauvage qui attend son ennemi pendant des journées, dans l'embuscade qu'il lui a dressée, n'est rien auprès de celle de l'Arabe, qui attend souvent des années entières l'heure de sa vengeance; aucun déguisement, aucune ruse ne lui coûte pour assouvir cette soif de sang, toujours désintéressée, et qui, à force de vivre en lui et avec lui, finit par devenir sa pensée fixe et dominante, et l'unique mobile de toutes ses actions (2).

la loi musulmane actuelle analysée par Mouradjea, et ce cas n'est pas très fréquent, je n'hésite pas à préférer l'Hedaya, comme beaucoup plus ancien et plus empreint de la couleur des mœurs arabes.

(1) Mills, p. 382; *Hedaya*, liv. LXIV. Plusieurs docteurs prétendent même que les parents n'ont pas droit de renoncer au talion, car il n'y a pas parité, disent-ils, entre l'argent et le sang versé.

(2) Michaelis (*Mosaïsches Recht*, § 134) cite de curieux exemples de cette patience presque héroïque que les Arabes apportent dans leur vengeance. On

Mahomet, contraint de sanctionner ce droit cruel de représailles, essaya de lui substituer, comme nous l'avons vu, la composition pécuniaire, en appelant la cupidité à son aide, pour combattre la cruauté. Mais les mœurs, cette fois encore, furent plus fortes que la loi, et un légitime point d'honneur défendit aux Arabes, en dépit du Koran, d'accepter de l'or au lieu du sang que la loi leur devait (1).

L'homme libre qui tue l'esclave d'un autre est soumis, nous l'avons dit, à la peine du talion, malgré la profonde inégalité qui sépare ces deux classes d'hommes. Le Musulman qui ôte la vie à un tributaire infidèle est également mis à mort; l'homme qui a tué une femme est puni de mort, argument sans réplique contre ceux qui pensent que la femme n'est comptée pour rien dans la loi comme dans les mœurs musulmanes. Le père ne paie que par une amende le meurtre de son fils, et la peine est la même pour tous les ascendants mâles ou femelles; mais le fils expie par sa mort le meurtre de son père ou de son aïeul. La loi qui juge le premier de ces crimes moins affreux le juge sans doute aussi plus impossible.

Tous les complices du meurtre volontaire en par-

sera frappé du rapport de ces mœurs arabes avec les mœurs corses, où la vengeance est aussi une dette sainte qui se transmet de père en fils pendant plusieurs générations. Le *taher* semble, au dire de Michaelis, avoir été plus commun chez les Arabes que le *goel* chez les Juifs. En Perse, dit Chardin (p. 300, Paris, 1711, in-4°), il n'y a pas de *taher*, et le *deyit*, ou rançon du sang, est seul admis par la loi. Comme dans la loi gothique (voyez t. I, p. 419), qui admet à la fois la composition et le talion, on livre le coupable à la famille du défunt pour qu'il compose avec elle, mais en lui rappelant cette sentence du Koran : « Souvenez-vous que Dieu est miséricordieux. » La famille a cependant le droit de faire périr le meurtrier.

(1) Suivant Michaelis, même au XVII[e] siècle, la composition pécuniaire, ou le *rachat du sang*, était très rare en Arabie.

tagent la peine, soit la mort, soit la rançon. Le prix du sang varie suivant la condition et le sexe du défunt : il est pour un homme libre, musulman ou non, de dix mille dirhems, et de cinq mille pour la femme libre ; inférieur, mais proportionné, pour les esclaves des deux sexes, il varie suivant leur valeur personnelle.

Le meurtre commis en cas de légitime défense n'est pas punissable, à moins que l'aggresseur ne soit un enfant ou un aliéné. On a également le droit de tuer un voleur, mais seulement la nuit, et en cas de nécessité (1).

En cas de meurtre dont on ignore l'auteur, cinquante habitants du quartier de la ville où il a été commis doivent prêter serment qu'ils n'ont eu aucune connaissance de ce crime, et le quartier tout entier doit payer le prix du sang. Si le cadavre est trouvé dans une mosquée ou sur un grand chemin, la rançon est acquittée par le trésor public. Ainsi, dans tous les cas, il faut du sang ou de l'argent pour le sang.

Le suicide, aux yeux de la loi musulmane, est un crime plus grave encore que le meurtre. La peine qui ne peut lui être infligée dans cette vie le sera dans l'autre. « Sache, a dit le Prophète, ô peuple chéri de » Dieu, qu'il vous est défendu de disposer de votre » propre vie. C'est par ma bouche qu'Allah vous re» nouvelle cet ordre. » Le crime heureusement est aussi rare chez les Musulmans que le châtiment en est difficile.

Pour toute blessure infligée, la loi laisse à l'offensé

(1) Mouradjea, *Code pénal*, ch. 4.

la même faculté de choisir entre le talion, le rachat et le pardon. « Œil pour œil, dent pour dent », dit la loi musulmane, comme la loi juive. Le membre retranché par le crime au plaignant doit l'être au coupable par la loi. Mais en cas de rupture d'un os, ou de blessure intérieure, comme il serait impossible de proportionner le châtiment à l'offense, avec cette stricte égalité que commande le Koran, l'indemnité pécuniaire est substituée de droit (1). Quels que soient l'état, l'âge et la religion du coupable, il doit subir la peine : ainsi le principe de l'égalité devant la loi, que nous ne retrouvons dans aucune des législations barbares, et qui n'existe qu'en germe dans le code gothique, est consacré par le code musulman. Mais ne nous hâtons pas trop d'en faire honneur à ce délicat instinct d'équité qui l'a fait inscrire dans les codes modernes : les hommes ne sont tous égaux devant la loi musulmane que parce qu'ils sont tous également soumis au même maître.

La blessure par accident n'entraîne jamais qu'une peine pécuniaire, et nous retrouvons dans le Koran tous les grossiers tarifs des codes barbares : la perte d'un membre unique se compense par une indemnité égale au prix du sang ; la perte d'un membre double se paie la moitié de ce prix ; un doigt ne se paie que le dixième. Pour les blessures volontaires, il n'y a pas de talion entre un homme et une femme, entre un homme libre et un esclave, et entre deux esclaves, mais bien entre un Musulman et un infidèle. Ajoutons que dans les pays musulmans ce droit cruel du talion est tombé peu à peu en désuétude et que la

(1) Dans la loi romaine, le châtiment est l'amende ; dans les codes modernes, l'amende et la prison.

rançon du sang est encore plus souvent acceptée pour des blessures que pour le meurtre.

Il faut distinguer (1) le *deyit* ou *rançon du sang*, dont le taux est fixé par la loi, de la *composition* (*souhl*)ou accord particulier que fait le meurtrier avec les parents du blessé ou du défunt (2). Celle-ci est exigible sur-le-champ, quelle qu'en soit la valeur. Elle peut être ou plus forte ou plus faible que le *deyit* légal : dans le premier cas, c'est une prime offerte à la cupidité des parents, pour désarmer leur soif de vengeance ; dans l'autre, c'est un appel que la loi fait à leur générosité quand le pardon gratuit leur semble trop onéreux. Du reste, un seul des héritiers qui consent à composer avec le meurtrier prive tous les autres du droit d'exiger le talion. L'évidence, en fait de meurtre, est établie séparément par chaque témoin, et il suffit d'une seule différence essentielle entre les témoignages pour les annuler tous. (Hedaya, XLIX.)

Le châtiment du vol est plus barbare encore que celui du talion pour les blessures. Comme un milieu entre la loi athénienne, qui le punissait de mort, et la loi juive, qui le frappe de son châtiment naturel, l'amende(3), ou, à défaut, la servitude (Exod., XXII), la

(1) Il en était de même chez les Juifs, suivant Genoude, *Commentaire sur les lois de Moïse*.

(2) La loi de Moïse ne permet pas d'accepter de rançon pour la vie du meurtrier volontaire, « car il mérite la mort. » (*Nombr.*, XXXV.) Mais quant au meurtrier par accident, plus digne de la protection que des vengeances de la loi, elle a fondé pour lui la tutélaire institution des *villes de refuge*, où il va attendre l'heure de la justice et du pardon, et se dérober aux ressentiments de la famille du défunt. Mais si le meurtre a été volontaire, les portes de l'asyle se ferment devant l'assassin pour le livrer à l'épée du *goel*. (*Id.*)

(3) La loi romaine, sous l'empire, punissait également le vol de l'amende double, triple ou quadruple de la valeur de l'objet volé ; la loi juive le punit

loi de Mahomet ordonne la mutilation (Hedaya, VIII). Tout homme libre ou esclave qui a volé un objet d'une valeur au dessus de 5 *dinars* [65 fr.] (1) perd la main droite au premier vol, le pied gauche au second; mais il n'est puni que de l'emprisonnement au troisième. Pour que l'amputation ait lieu, il faut que l'objet volé l'ait été à la dérobée (*sarakah*, larcin) et qu'il ait été mis en lieu de sûreté par son propriétaire. Ainsi, l'abus de confiance, le vol domestique, que nos lois frappent avec raison d'une peine plus forte, est traité ici avec plus d'indulgence que l'autre. Le vol commis aux dépens du trésor n'est pas puni, parce que c'est le bien de l'état, qui appartient à tous, fiction dénuée de sens dans un gouvernement aussi franchement despotique.

Le vol d'un enfant esclave est puni de la mutilation, et non celui d'un enfant libre, parce que l'individu libre n'est pas une propriété et qu'on ne peut pas en fixer la valeur. Cette peine ne frappe pas le vol entre parents aux degrés prohibés, parce qu'ils ont, aux yeux de la loi, un droit naturel à l'usufruit de leur propriété. Il en est de même entre femme et mari, entre maîtres et esclaves. La loi n'atteint pas non plus le créancier qui vole son débiteur jusqu'à concurrence du montant de la dette, ni les voyageurs qui en volent d'autres faisant partie d'une même caravane, parce que les objets dérobés n'étaient pas mis en lieu de sûreté. Il en est de même de l'hôte qui vole

du double ou du quintuple. En France, dans les ordonnances de saint Louis, la peine est la mort, et une mort cruelle. Dans le siècle dernier, on sait que le vol était encore puni de mort.

(1) Cette estimation est celle de Mills, et semble plus vraisemblable. Suivant le traducteur de l'Hedaya (l. VIII), il suffirait d'une valeur d'un *dinar*, ou treize francs, ce qui semble bien rigoureux.

celui qui l'accueille : « C'est un traître, dit la loi, » mais ce n'est pas un voleur. » Les voleurs de grand chemin sont à la fois amputés des deux membres, et le meurtre commis par eux est toujours puni de mort. Si le vol a précédé le meurtre, l'amputation doit aussi précéder la mort (1).

Pour prouver la culpabilité, il faut deux témoins ou la confession du coupable. L'objet volé doit être restitué. Dans tous les cas où la mutilation n'a pas lieu, la peine n'est que correctionnelle et à l'arbitrage du juge. Du reste, l'emprisonnement et la bastonnade se sont substitués peu à peu à l'amputation dans tous les pays soumis à la loi de l'islam. « Le bâton, dit » quelque part le Koran, est un instrument descendu » du Ciel. »

Adultère. — Infanticide. — Prostitution. Rapt. — Séduction.

Chez tous les peuples où la polygamie existe, il semble, au premier abord, que l'adultère doive être moins sévèrement puni par la loi. Le lien conjugal, en perdant cette admirable unité, qui confond ensemble deux êtres à jamais associés l'un à l'autre, perd aussi presque toute sa sainteté. Et cependant, peut-être est-ce par ce motif même que la loi a cru devoir entourer de plus de protection un lien ainsi dégradé, et que chez les peuples polygames l'adultère a presque toujours été plus sévèrement puni. Ainsi Moïse a

(1) En Turquie, aujourd'hui, les voleurs de grand chemin sont pendus ou empalés (*Code pénal*, titre VI, p. 317.)

décrété la mort contre les adultères; ainsi les anciens Arabes, avant Mahomet, les enfermaient entre quatre murs, pour les y laisser périr dans les lentes angoisses de la faim. Rome, au contraire, malgré l'état d'infériorité où la femme y fut long-temps maintenue par la loi, ne punissait l'adultère, sous Auguste, que de l'exil, et l'adultère ne redevint un crime capital que sous Constantin et sous Rome chrétienne. (Gibbon, ch. 44.)

Mahomet, en condamnant les adultères à être lapidés, adoucit donc les rigueurs de la loi, toute cruelle qu'elle semble encore. Mais cette loi, si rigide en apparence, entoure cependant la condamnation à mort de tant de difficultés, qu'elle dut être et fut toujours rarement appliquée. Ainsi, pour que la sentence soit exécutée, il faut d'abord que les deux coupables soient majeurs, sains d'esprit, Musulmans, libres et mariés (1). L'absence d'une seule de ces cinq conditions sauve les coupables, et le fouet remplace la mort, sauf dans le cas où le crime aurait été commis dans les saints jours du *Ramazann*, ou Carême musulman. Il faut, en outre, ou que les prévenus avouent leur crime, ou que quatre témoins oculaires et dignes de foi soient venus le dénoncer. Or, on sent qu'un crime de cette nature admet rarement quatre témoins à la fois, et qu'il est plus rare encore que les coupables se dénoncent eux-mêmes. En outre, les témoins sont maîtres de garder le silence, et la loi ne leur fait pas un devoir de leur témoignage. « Celui qui couvre les vices du Musulman » son frère, a dit le Prophète, verra aussi ses fautes

(1) Le veuf même est considéré comme marié, et puni de mort, d'après doctrine de Melek. L'Hedaya, d'après Haneefah, est muet sur ce point.

» couvertes de la miséricorde divine au jour du juge-» ment. » Enfin, la rétractation d'un seul des témoins ou la moindre variation dans les témoignages suffit pour détruire la preuve du crime, et les témoins peuvent être punis comme calomniateurs.

Par une bizarrerie de la loi que les mœurs seules peuvent expliquer, le mari ne peut tuer sa femme quand il la surprend en flagrant délit; le père ou le frère de la femme adultère ont seuls ce droit, car le déshonneur, suivant les idées arabes, retombe directement sur eux, et non sur le mari, qui peut y échapper par le divorce (1).

Les coupables sont lapidés au milieu d'un champ, l'homme attaché, et la femme enterrée jusqu'au sein. Les témoins doivent lancer les premières pierres; et c'est encore une chance de plus en faveur des coupables, car le témoin, soit humanité, soit doute de son propre témoignage, peut s'y refuser, et la vie des coupables est sauve. La grossesse de la femme suspend son supplice, mais elle subit sa peine après ses couches et les premiers soins donnés à son enfant. Mouradjea cite le trait touchant d'une femme nommée Ameviyeh qui, condamnée à mort par le Prophète, pendant sa grossesse, nourrit quelques mois le fruit de son crime. Elle parut ensuite devant le Prophète, portant dans ses bras son enfant, qui tenait dans sa main un morceau de pain. « Seigneur, s'é-» cria-t-elle, vous voyez que mon enfant peut se pas-» ser des soins maternels : ne différez donc plus la » peine due à mon crime. Je peux être surprise par

(1) Chez les Turcs, le magistrat ne sévit jamais contre le mari qui, en pareil cas, s'est fait justice lui-même, contrairement au principe reçu, qui veut que tout offensé recoure à la loi. (*Cod. pén.*, t. IV, p. 347.)

» la mort, et condamnée à expier ma faute en enfer; » il vaut mieux perdre la vie dans ce monde que la » félicité éternelle dans l'autre. » Et la sentence fut exécutée (1).

Remarquons, avant de quitter ce titre de l'adultère, que plus les mœurs s'adoucissent en même temps qu'elles se corrompent, et plus la loi devient indulgente envers ce crime, qui finit par n'être plus qu'un délit. L'adultère, puni par la mort dans les premiers temps de Rome, ne l'est plus sous Auguste que par l'exil des deux coupables et de fortes amendes (*lex Julia*). Dans nos législations modernes, forcées, par la fréquence même du délit, de le traiter avec moins de rigueur, l'adultère n'entraîne plus que des peines correctionnelles et le divorce, ou la séparation, là où le divorce n'est pas permis. Chez les Mahométans eux-mêmes, les mœurs sont devenues plus indulgentes que la loi, et, si peu sévère qu'elle soit chez les chrétiens, les mœurs, on le sait, y sont encore de meilleure composition qu'elle.

Infanticide.

Comment un crime aussi odieux, aussi contraire à tous les instincts de la nature, se rencontre-t-il en même temps et chez les peuples barbares et chez les nations les plus civilisées ? Comment le retrouvons-nous à la fois chez les hordes sauvages des peuples chasseurs, où du moins la faim peut l'expliquer, chez

(1) L'adultère, chez les Turcs, n'est presque jamais puni de la peine capitale : on n'en cite qu'un exemple à Stamboul, en 1680. (Mouradjea, t. VI, p. 297.)

les anciens Arabes, et chez la plupart des peuples primitifs, où accroître la population de l'état naissant est au nombre des plus saints devoirs du citoyen ; puis à Sparte, à Athènes même, dans les lois de Solon; à Rome, jusque sous l'empire, où la sagesse pompeuse de Sénèque conseille la destruction des enfants difformes ou contrefaits (1); enfin dans toute l'antiquité, où, par un odieux préjugé, c'est surtout sur le sexe le plus faible et le plus désarmé que pèse cette proscription barbare?

Avant Mahomet, les Arabes comptaient pour un malheur la naissance d'une fille, et le père enterrait sans pitié toute vivante l'enfant qu'il ne voulait pas adopter. Rendons justice au Prophète législateur: malgré la toute-puissance des mœurs, à laquelle il avait cédé sur d'autres points, il n'hésita pas à condamner cette barbare coutume, par un frappant contraste avec cet odieux usage de l'antiquité qui vouait à l'esclavage l'enfant qu'un homme avait recueilli et élevé, et faisait ainsi de la pitié même un ignoble calcul du lucre. Mahomet rendit sacrée aux yeux des fidèles croyants la vie de l'enfant abandonné et prêt à périr; il le déclara Musulman et libre, par cela seul qu'il y avait doute sur son origine. L'entretien de l'enfant trouvé que nul n'a recueilli est imputé sur le trésor public, auquel ses biens doivent plus tard revenir, dans le cas où il meurt sans héritiers. Mahomet, sans nul doute, s'est inspiré ici des tendres et pitoya-

(1) C'est au christianisme, bien que Gibbon ne veuille pas l'avouer, que l'on doit de voir la morale publique traiter enfin de crime et la loi punir cet affreux usage. Sous Valentinien, l'abandon des enfants est soumis aux peines portées par la loi *Cornelia* sur le meurtre (Gibbon, 44). Dans l'Inde, au contraire, nous retrouvons au plus haut degré, comme chez les Chinois, le culte de la paternité.

bles instincts de la charité chrétienne : il a émancipé l'enfant trouvé; mais le christianisme, avant lui, l'avait proclamé chose sainte, et affranchi par la religion avant qu'il le fût par la loi.

Le crime contre nature, que Moïse a frappé de la peine demort, n'est puni dans la loi musulmane que de peines correctionnelles, et encore ce crime, résultat direct delapolygamie, est-il si fréquent dans les pays orientaux que la loi doit nécessairement fermer les yeux sur les infractions. Mais la bestialité, crime sévèrement flétri par l'islam, est plus rigoureusemen châtiée : l'animal qui a été souillé doit être livré aux flammes (Code pénal, l. II, c. 1); quant au coupable, une peine discrétionnaire lui est infligée par le juge (Hed., VII).

Le rapt n'est puni que de la restitution et d'une amede proportionnée à la valeur de la personne enlevée, si c'est une esclave; si c'est une femme libre, le ravisseur n'est soumis qu'à des peines afflictives, parce qu'aux yeux de la loi la liberté ne peut jamais être évaluée à prix d'argent (Code pénal, l. III, c. 1).

La fornication, dans cette loi si favorable aux jouissances des sens, est traitée avec d'autant plus de sévérité, que le champ est laissé plus large aux plaisirs légitimes. Le célibataire ou la femme non mariée, convaincus de ce délit, sont punis de cent coups de fouet et du bannissement de l'homme pour un an. L'esclave en est quitte pour cinquante coups de fouet : car, dit la loi, « puisqu'il ne jouit qu'à moitié des bienfaits de la vie, il ne doit supporter que la moitié de ses peines (1). »

(1) La loi de Moïse punit la fornication avec une femme esclave du fouet

L'infraction à l'anathème prononcé par le Prophète contre le jus de la vigne est puni de quatre-vingts coups de fouet. Le délit doit être attesté par deux témoins, mais il faut que l'haleine avinée témoigne aussi contre le coupable.

Organisation judiciaire.

Pour compléter notre analyse de cette législation, il ne nous reste plus qu'à dire un mot de l'organisation judiciaire. Nous avons parlé de la profession de *khadi*, profession tellement sainte aux yeux du législateur, qu'il défend à la fois et de la briguer et de la refuser. La loi, du reste, impartiale toutes les fois qu'elle ne se trouvait pas en contact avec l'intérêt du despote, n'épargnait pas les garanties pour assurer l'intégrité du juge. Celui qu'on élevait à cette haute dignité devait se distinguer à la fois par la pureté de ses mœurs, par sa droiture, sa sagacité, et ses connaissances en droit et en théologie, deux sciences qui ne se séparent pas chez les zélés Musulmans. L'ivrognerie, l'injustice, la vénalité, vices pour les autres, devenaient pour lui des crimes; il était entretenu aux frais de l'état, à titre de don ou d'aliment, mais jamais de salaire; ses arrêts étaient irrévocables et sans appel. Tout acte de simonie, ou le seul fait de l'achat à prix d'argent de sa charge de juge, entraînait sa destitution et frappait d'illégalité tous les arrrêts qu'il avait rendus. Il lui était défendu

pour les deux coupables (*Lévit.*, XIX, 20); mais la femme libre doit être apidée (*Deut.*, XXII, 21). « Il n'y aura point, dit la loi, de courtisane ni » de fornicateur parmi les enfants d'Israel. » (*Deut.*, XXIII, 17.)

de recevoir des présents, de communiquer avec les parties, et d'influencer les témoins; enfin la décision rendue par lui en faveur de ses parents était nulle de plein droit, et n'était valide que contre eux (1).

Au dessus de ces tribunaux individuels, où tout était abandonné à la droiture et à la perspicacité d'un seul juge, se trouvait un tribunal suprême: c'était celui du *khadi des khadis*, assisté de quatre assesseurs qui évoquaient devant eux les causes dont appel était fait, et jugeaient à la fois le procès, la sentence et les juges. Il y avait aussi dans certains cas recours au khalife pour les causes les plus importantes, et surtout pour les causes criminelles : ainsi nous avons vu al Mansour, à qui l'on demandait la grâce d'un criminel fameux, la refuser et désigner lui-même son supplice. Du reste, ce qui n'était plus qu'un droit pour les khalifes avait naguère été un devoir. Dans les premiers temps de l'Islam, suivant ebn Khaldoun, rendre la justice était au nombre des obligations du khalife, qui se chargeait à certains jours (1) d'apaiser les querelles et de décider les points de droit douteux d'après le Koran et la *sonna*. Omar fut le premier qui délégua ce droit et consigna même dans une lettre à un des nouveaux juges le tableau des devoirs qui se rattachent à ce redoutable emploi. En voici les principaux passages.

(1) Il n'est pas inutile d'ajouter que, malgré toutes ces garanties, les khadis sont aujourd'hui, la plupart du temps, dans l'Orient, les instruments les plus actifs des exactions de l'autorité civile, et que la justice, ou le juge du moins, s'y vend presque toujours à prix d'or. (Voyez Mouradjea d'Ohsson, t. VI.)

(1) On trouve à ce sujet de longs détails dans Hammer, p. 157. C'étaient, suivant lui, de véritables *lits de justice*, où le khalife prêtait l'oreille aux plaintes même les plus humbles. Cinq classes diverses d'employés devaient assister à cette audience royale.

« Rendre la justice est un devoir institué par ordre (de Dieu) et dont l'accomplissement se fonde sur la *sonna;* les paroles ne servent de rien quand l'exécution ne suit pas. Décide avec équité les points difficiles qu'on te soumet, afin que le puissant ne s'autorise pas de ta partialité, et que le faible ne désespère pas de ta justice. C'est à celui qui accuse à fournir la preuve, et à celui qui nie à prêter le serment.... Que la sentence que tu as rendue hier ne t'empêche pas aujourd'hui, quand ton sens plus rassis t'a remis sur la voie de l'équité, de rétracter un arrêt injuste: car le droit reste toujours à la même place, et il vaut mieux y revenir que s'égarer dans l'erreur. Quand le doute s'élève dans ton cœur sur un point que le Koran et la *sonna* n'ont pas fixé, étudie les cas de jurisprudence analogues, et décide d'après eux. Donne à celui qui doit fournir la preuve un délai au delà duquel l'accusation devient nulle de droit.... Tous les Musulmans peuvent témoigner, sauf trois : celui qui est sous le coup d'une condamnation, celui qui a été convaincu de faux témoignage, et celui dont on ne connaît pas la généalogie. Garde-toi de l'impatience et de l'animosité dans la recherche de la vérité et du droit, car celui qui sait les démêler trouve sa récompense auprès de Dieu» (1).

Quant à la procédure, tout fait judiciaire devait être établi ou par l'aveu de l'accusé, ou par la preuve testimoniale, ou par le serment. Le témoignage de deux hommes de bonnes mœurs, ou d'un homme et deux femmes (2), suffisait pour

(1) Voyez la traduction complète dans Hammer, p. 206.

(2) Un homme ici compte pour deux femmes, comme dans la loi de succession.

attester un fait. Un esclave ne pouvait témoigner, et le témoignage d'un homme libre n'était pas admis en faveur de ses proches parents (1). Un maître ne pouvait témoigner en faveur de ses esclaves, ni les infidèles dans une cause où un Musulman était partie. Le faux serment, assez commun dans les pays musulmans, en dépit des menaces proférées contre lui par le Koran, était puni de l'amende, et le faux témoignage de l'exposition publique.

Les agents du pouvoir judiciaire et ceux du pouvoir exécutif étaient complétement distincts. Le soin de prêter vigueur à la sentence du juge appartenait, comme nous l'avons vu, aux commandants de la force militaire et aux agents de la police. Mais c'est ici le lieu de parler d'une institution curieuse que Conde n'a pas même entrevue, et sur laquelle Hammer seul nous fournit (p. 103) de curieux renseignements (2). A côté du khadi siégeaient des assesseurs permanents (*scabini*, ou échevins au moyen âge chrétien), que l'on appelait *oudoul* (les justes) ou *schouhoud* (les examinateurs); c'était une espèce de jury permanent, armé seulement d'un droit consultatif, et dont les fonctions consistaient à suivre le cours des procès et à assister le juge de leurs conseils. Le *mufti*, dont nous n'avions pas encore bien éclairci les attributions,

(1) Les *sonnistes*, ou orthodoxes, rejettent même tout témoignage entre mari et femme, bien qu'il soit admis par les *schyites*. ou sectateurs d'Ali.

(2) L'ouvrage de M. de Hammer a été composé en grande partie sur des sources nouvelles et non encore explorées. Outre ebn Khaldoun, déjà connu, mort en 1405, et que Hammer appelle le *Montesquieu des Arabes*, il a consulté surtout Mawerdi, grand-juge de Bagdad, mort en 1058 (*Haupt Quelle*, ou source principale); ebn Dschemaet, qui vivait peu après Mawerdi; et Makrisi, qui a écrit la statistique de l'Egypte, traduite par M. de Sacy. Tous ces auteurs ont traité de l'administration musulmane sous les premiers khalifes. Hammer en cite de longs extraits avec le texte arabe.

était, suivant Hammer (p. 105), le chef de ces assesseurs, et celui qui décidait les points de droit difficiles (1). Enfin, les *oudoul*, qui devaient être versés dans toutes les formules du droit, remplissaient aussi l'office de greffiers, dressaient les actes et rédigeaient les arrêts.

Aux khadis était confiée la gestion des biens des aliénés, des mineurs, des orphelins et des banqueroutiers; la surveillance des dotations pieuses, l'exécution des testaments, le mariage des pupilles en l'absence des tuteurs, l'inspection des maisons et des rues, et enfin la nomination des inspecteurs et des *oudouls*. On peut aussi compter parmi les employés de l'ordre judiciaire le *nakib*, ou protecteur des *scheriff* ou descendants du Prophète, si nombreux dans l'Orient qu'ils forment comme une nation dans la nation, et jouissent, à ce titre, du respect des fidèles et de certains priviléges. Les professeurs de droit religieux et civil, *ustad* (les maîtres), appartenaient aussi à cet ordre; leurs élèves s'appelaient *thalben* (ceux qui désirent).

RÉSUMÉ.

Maintenant que l'on a pu, grâce à cette analyse sommaire, embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la législation musulmane, cherchons à nous rendre compte de l'esprit qui y domine, et comparons pour mieux juger. Pour qui vient de parcourir les san-

(1) Le *prætor* de l'empire, qui réunissait en lui les fonctions de khadi et celles de mufti, prononçait sur le point de droit et rendait la sentence; les *recuperatores*, assez ressemblants aux *oudoul*, et surtout au jury moderne, prononçaient seulement sur le fait.

glantes pages du code gothique, ou des *fueros* de l'Espagne au XI[e] siècle, c'est un repos d'étudier un code où la peine de mort n'est pas prodiguée à chaque page; où les esclaves sont traités avec une douceur que le christianisme lui-même n'a pas su toujours inspirer; où l'homme libre, s'il en est toutefois sous la loi de l'islam, ne peut, sous aucun prétexte et pour aucun délit, déchoir jusqu'à la servitude; où il n'existe pas, enfin, entre les hommes, tous égaux devant un seul maître, ces odieuses inégalités qui nous choquent dans les codes germaniques.

A tous ces titres, la législation de l'islam nous paraît donc supérieure au code gothique, et quelquefois même aux codes romains, qui l'ont inspiré. Nous avons étudié cette charte cléricale, sorte de pacte d'assurance mutuelle entre la royauté et l'épiscopat; nous l'avons vue faire la part presque aussi large que le Koran au pouvoir soit temporel, soit spirituel : la seule différence, c'est que ces deux pouvoirs, distincts chez les Goths, sont réunis ici dans une seule main. Le peuple, du reste, d'une part comme de l'autre, n'est guère compté pour rien; mais la noblesse, dans le code gothique, constitue, du moins pour une fraction de la nation, des droits et une existence politique que le code musulman refuse à tous les sujets d'un despote. La redoutable unité de l'islam est inscrite à chaque page de ce code, d'où le mot de *droit* semble rayé pour tout ce qui n'est pas le khalife. La puissance du monarque goth, reflet éloigné de la majesté de l'empire, et l'influence, plus envahissante encore, de l'épiscopat, ne sont rien auprès de cette terrible omnipotence du khalifat, centre unique d'où tout part et où tout vient aboutir.

En ce qui touche le mariage, la famille et la condition de la femme, l'avantage est évidemment pour le code gothique : la polygamie, à elle seule, classe ici l'islam bien des degrés plus bas dans l'échelle sociale. Mais, en revanche, toutes les fois que les droits des sujets ne se heurtent pas avec ceux du maître (1), la loi les discute avec une calme impartialité qui a quelque chose de la justice patriarcale des premiers âges du monde. Le code gothique, avec sa création impériale du *judex* et son système compliqué d'*actions*, emprunté aux codes du bas-empire, a fait de la justice quelque chose de laborieux et de savant que le vulgaire ne saisit plus, et dont un petit nombre d'initiés peut seul pénétrer les arcanes. Le khadi musulman, au contraire, est une création toute primitive, plus sainte à la fois et plus populaire : c'est la saine équité, le subtil et redoutable bon sens du peuple, personnifiés, en quelque sorte, dans un homme aux mains duquel la société a déposé ses pouvoirs, et qui supplée les lacunes de la loi en interrogeant ce livre que chaque homme porte gravé au fond de son cœur. Le juge, tel que l'a rêvé le Koran, et tel qu'il a dû se rencontrer souvent dans la première ferveur de l'islam, est un être idéal, élevé au dessus des faiblesses de l'humanité, et investi du redoutable pouvoir de rendre au besoin non seulement la sentence, mais la loi, et de forger l'arme avec laquelle il doit frapper.

Chose étrange! sous cette législation, où les droits du citoyen sont comptés pour rien, la notion du juste,

(1) Tandis que le code gothique consacre tout son long prologue et une partie du livre Ier à traiter des droits du monarque goth, on remarquera que la loi musulmane ne daigne pas dire un mot de ceux du khalife ; mais en n'en contestant pas un, elle les reconnaît implicitement tous.

innée dans tous les cœurs, est peut-être plus présente et plus respectée dans les tribunaux de l'islam que dans le prétoire romain ou gothique. Plus la loi est incomplète, plus le pouvoir discrétionnaire dont elle arme ses interprètes devient auguste et saint quand il échoit à des mains dignes de l'exercer. Aussi voyez quelle haute idée le Koran et ses sectateurs se font de cette redoutable profession de khadi. Voyez le savant Haneefah, l'un des plus doctes commentateurs du Koran, mourir en prison plutôt que d'accepter un poste dont il ne se sent pas digne. Voyez le kadi Mondhir reprocher, du haut de sa chaire, au puissant monarque Abd el Rahman III, d'avoir passé trois vendredis de suite sans assister au service divin, et le khalife, courbé sous le sentiment de sa faute, s'incliner en silence devant son accusateur, sous les yeux de ses sujets, que la religion, cette fois, venge de leur abaissement. Et quand le khalife, froissé au fond du cœur de cette humiliation, qu'il a pieusement dévorée, déclare en sortant de la mosquée qu'il ne se tiendra plus jamais à la prière derrière ce hardi prédicateur; quand un de ses fils le presse de punir l'audacieux khadi qui a osé humilier l'orgueil du khalifat : « Puissant Allah! s'écrie Abd el Rahman, où en serions-nous si j'osais punir un interprète de la loi parce qu'il a rempli son devoir! »

Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'analyse qu'on vient de lire n'est pas celle du Koran, mais de la loi musulmane, telle que l'ont faite les travaux successifs de plusieurs générations de commentateurs et de savants. Nulle législation peut-être, sauf celle de Rome, n'a été l'objet d'autant de doctes et ingénieux commentaires; nulle, en même temps, au mi-

lieu de ce labeur assidu des jurisconsultes et des siècles, n'est restée plus immuable, quant aux dogmes fondamentaux de la doctrine et de la loi. Tout ce qu'elle contient est dans le Koran, mais n'y est qu'en germe ; et la jurisprudence, dans ce code à la fois incomplet et arbitraire, tient nécessairement une place plus large que la loi.

On peut compter trois âges bien distincts dans l'histoire de la législation musulmane : le premier remonte aux premiers temps de l'islam, lorsque la parole du Prophète vibrait encore dans les cœurs, et que ses derniers compagnons vivaient pour transmettre aux fidèles les dernières traditions de sa bouche. Alors, dans cette enfance ignorante et naïve de l'Eglise musulmane, qui ressemblerait à celle de l'Eglise chrétienne si le Christ avait manié l'épée comme Mahomet, le khalife, en vertu de l'inspiration présumée du Ciel, terminait lui-même les différends entre les fidèles, et interprétait de son plein pouvoir les points obscurs de la loi ; alors le zèle aveugle et les rudes vertus d'un peuple dans son enfance rendaient la tâche du juge plus facile. Quand la loi se taisait, le khalife, successeur du Prophète, devenait, comme lui, la loi vivante, qu'on adorait quand elle avait parlé, et les premiers khalifes, respectant en eux le délégué de l'autorité divine, se montrèrent dignes, pour la plupart, de l'immense pouvoir dont elle les armait.

Mais après le schisme d'Occident, qui porta la première atteinte à cette sainteté du khalifat ; après l'immense propagation de l'islam sur la face du monde, le Koran, ébauche mal formée d'un code religieux, politique et social, et image d'une unité qui a cessé

d'exister, ne suffit plus aux besoins d'une société adulte; la loi traditionnelle est remplacée par la loi écrite, et l'esprit, qui vivifie, par la lettre morte. Alors, comme sous l'empire romain, vient l'âge du droit, l'âge des commentateurs, l'âge des longues et subtiles interprétations. Le despotisme, en s'organisant sur un pied plus stable, encourage cette étude, qui n'a rien de menaçant pour lui; et, sous le khalifat, comme sous l'empire, le droit privé se consolide par l'absence même de tout droit politique. La notion de justice, qui ne saurait périr dans un état sans que l'état ne périsse avec elle, n'ayant rien à voir dans les rapports du maître avec les sujets, règle du moins les rapports des sujets entre eux; la jurisprudence devient à la fois une profession et une science, et le khadi reste, sous l'abri même du despotisme, le dernier vestige d'une représentation populaire, et l'organe de ce droit que les peuples n'abdiquent jamais, celui d'être jugés selon l'équité, à défaut de la loi.

Mais quand le démembrement des deux khalifats, et les sanglantes convulsions qui le suivent, ôtent au monde musulman les rares et faibles garanties qu'il trouvait dans un despotisme régulier et héréditaire, l'idée même d'équité disparaît des rapports entre les hommes : alors est mise à nu toute l'impuissance de cette loi à protéger la faiblesse et à régulariser l'empire de la force. La royauté, dépouillée de sa foi en elle-même, et privée de la sanction religieuse, ne voit plus dans ce pouvoir qui lui échappera bientôt qu'un bail à court terme, qu'elle cherche à exploiter de son mieux; le khadi, vendu à qui peut l'acheter, n'est plus qu'un docile instrument des violences et des exactions du maître. Plus d'abri nulle part pour les

sujets, plus de frein pour le pouvoir, si ce n'est dans l'éternelle instabilité qui le fait passer de main en main, toujours plus faible à mesure qu'il est plus divisé.

En assistant à ce triste spectacle d'un ordre social qui se dissout, hideux tableau que nous aurons bientôt à retracer, on comprendra pourquoi nous nous sommes arrêtés si long-temps à ce khalifat d'Occident, dernière et brillante expression d'un ordre qui ne pouvait pas durer, et d'un passé qui ne devait plus renaître. Avec l'empire ommyade, l'islam semble avoir dit son dernier mot, et donné tout ce qu'il avait en lui d'éclat, de force et de durée. Après la chute de cet empire, tout est dit : le monde appartient au christianisme, et l'islam a fait son temps ici-bas ; il dure encore, il est vrai, mais c'est assez pour lui que d'exister, ne lui en demandez pas davantage : les conquêtes même des aventuriers Berbers en Espagne, avec leur foi plus jeune et plus farouche, ne lui rendront pas l'élan qu'il a perdu ; et en assistant à sa lente agonie sur le sol de la Péninsule, à dater de la mort d'al Mansour en 1002, nous n'aurons plus, pendant cinq siècles, à raconter que ses funérailles.

ERRATA.

Page 245, note (1), au lieu de n° 4, *lisez* n° 5.
Page 258, note (1), au lieu de Fernando II, *lisez* III.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

LES MARTYRS DE CORDOUE.

(*Voyez page* 130.)

Les extraits que l'on va lire sont analysés ou traduits du *Memoriale sanctorum* d'Euloge, espèce de fastes du martyrologe espagnol en 850. J'ai, autant que possible, cherché à conserver dans cette traduction, fort abrégée, la couleur originale, tout en intercalant dans le récit quelques réflexions qui se présentaient d'elles-mêmes. Les passages soulignés sont ceux qui renferment les détails de mœurs les plus curieux, ou qui justifient quelques unes de mes assertions dans le cours de cet ouvrage. J'ai suivi dans ces extraits l'ordre de l'ouvrage d'Euloge; mais il est bon de rappeler que le martyre d'Isaac, qu'il met le premier, ne vient qu'après celui de Jean et de Perfectus.

« Isaac, moine du monastère de Tabanos, situé sur la montagne, à sept milles de Cordoue, en descend pour aller trouver le juge. Je désire, lui dit-il, devenir un sectateur de ta foi, si tu veux m'en exposer les principes. Celui-ci, croyant trouver un néophyte docile, lui expose avec emphase (*inflatis buccis, turgenti gutture*) toute sa doctrine, et lui raconte la vie du Prophète, et son ciel plein de festins, et ses troupeaux de femmes. Mais le moine, qui connaissait la langue arabe, réfute longuement toute cette doctrine impie, et demande au juge pourquoi il ne renonce

pas à cet ulcère d'un dogme empesté pour embrasser l'Evangile. Pendant qu'Isaac disserte, le juge, stupéfié par son audace, et transporté hors de lui, en vint, dit-on, jusqu'à verser des larmes de rage, et, presque privé de l'usage de ses facultés, il ne put trouver d'autre réponse au moine que de le frapper sur la face. Mais les sages qui siégeaient à côté de lui lui reprochèrent cette action, qui ne convenait pas à la gravité d'un juge, et lui rappelèrent que, suivant leur loi, celui qui a commis un crime digne de mort ne doit être ni insulté ni frappé. Alors le juge, se tournant vers le saint : Es-tu, par hasard, pris de vin, lui dit-il, ou saisi d'une frénésie qui t'empêche de savoir ce que tu fais et ce que tu dis ? — Non, répond Isaac, je ne suis ivre ni de vin ni de colère, mais seulement de l'amour de mon Dieu, qui m'ordonne de faire ce que je fais ; et si la mort vient, je serai heureux de la subir. Alors, le juge l'envoie en prison, et fait connaître l'affaire au roi, qui, effrayé de tant d'audace, ordonne par un édit que quiconque osera insulter le Prophète sera puni de mort. Alors, le serviteur de Dieu est immolé comme coupable de ce crime, et, élevé sur un pieu, il est suspendu, la tête en bas, sur le bord du fleuve, en spectacle à tous, le troisième jour des nones de juin 851. Et après quelques jours, son corps, avec ceux des autres qui furent punis de mort pour l'avoir imité, fut brûlé par le feu ; et les cendres jetées dans le fleuve. » *Cælo tegitur qui non habet urnam*, ajoute saint Euloge, qui savait son Lucain.

Le martyre de saint Isaac est raconté tout au long dans la préface du *Mémorial des martyrs* de saint Euloge. Nous passons ensuite au livre premier. Après de longues considérations sur le martyre, que le saint veut bien permettre aux poltrons (*formidolosis*) d'éviter, mais que les élus ne doivent pas craindre ; après force injures contre Mahomet, et sa loi, et son paradis, qu'il appelle un mauvais lieu (*lupanar*) ; après avoir reproché à ce *chien maudit* d'avoir osé dire « qu'il violerait dans l'autre monde la vir» ginité de la sainte mère de Dieu, » Euloge nous raconte ensuite la vie et le martyre de saint Jean. « Des Sarrasins, ennemis de Dieu, l'accusent, devant le juge, de tourner sans cesse leur loi en dérision, lorsqu'il exerce son commerce dans les marchés, et d'attirer les chalands par ses railleries impies. Mais, comme les témoins n'étaient pas assez dignes de foi (*idonei*) pour que

leur témoignage pût entraîner la peine de mort, le juge condamne Jean à recevoir cinq cents coups de verges, jusqu'à ce qu'il tombe à demi mort. Alors, on l'assied sur un âne, le dos tourné vers la queue, et on le promène dans toute la ville avec un héraut, qui crie devant lui : Tel est le châtiment de ceux qui insultent notre Prophète! Et on le jette en prison. »

Saint Perfectus vient, à son tour, chercher la mort devant le tribunal du juge (*ultroneus confessor*), et son exemple en entraîne plusieurs autres. Alors, les Sarrasins se réjouissent, et reprochent aux chrétiens que leur Dieu ne sait pas faire de miracles pour les sauver. Et les chrétiens eux-mêmes, hommes de peu de foi (*parvipenduli*), se plaignent, à leur tour, de ce que les signes des vertus se sont en allés de l'Eglise, et que Dieu ne fait plus de miracles pour ses saints, reproche auquel Euloge répond de son mieux. On trouve dans la longue dissertation qu'il fait à ce sujet des révélations fort curieuses sur l'état de l'Eglise chrétienne sous la domination arabe. « On demande, dit-il, pourquoi nous venons chercher le martyre et insulter des gens qui ne nous ont fait aucun mal. Mais croit-on que ce ne soit rien que le pillage de nos églises, l'humiliation de nos prêtres, et le tribut que nous payons à grand'peine tous les mois, en sorte que nous trouvons plus notre compte à mourir qu'à vivre? Lorsque les soins domestiques nous forcent à aller en public, dès qu'ils aperçoivent sur nous les insignes de notre saint ministère, ne nous poursuivent-ils pas de leurs dérisions et de leurs clameurs? ne sommes-nous pas exposés aux outrages quotidiens des enfants, qui ne se contentent pas de nous harceler de leurs injures ou de leurs bouffonneries, mais qui nous accablent de pierres? Et lorsque l'heure est venue pour la prière, et que le son de l'airain y invite les fidèles, aussitôt ils éclatent en injures et en malédictions. Beaucoup d'entre eux nous jugent même indignes de toucher leurs vêtements, et repoussent avec exécration un contact qui les souille.

L'*Indiculus luminosus*, œuvre d'Alvarus, qui nous a également raconté la passion et la mort d'Euloge, confirme ces détails curieux, et en ajoute de nouveaux. « Quand ils nous voient, disent-ils, porter en terre les défunts, ils les chargent de malédictions, et conjurent Dieu de ne pas les recevoir dans son sein, et ils accablent de pierres et de boue les prêtres et les fidèles qui



passent, et ils entassent des pierres et des tessons devant leurs pas pour les faire tomber. »

Euloge, poursuivant son récit, raconte ainsi, dans le livre II, le martyre de saint Perfectus, prêtre. « Un jour, dit-il, qu'il était sorti pour des affaires de famille de la basilique de Saint-Asciscius, où il résidait, pour venir dans la ville, quelques uns des gentils l'interrogèrent sur sa foi. Je n'ose, leur répondit-il, vous dire tout ce que je pense, parce que vous me maltraiterez; mais, si vous me promettez de m'écouter paisiblement, je vous dirai tout. Ils le lui promettent par tout ce qu'ils ont de plus sacré, et alors le *prudent* Perfectus leur prouve, en arabe et avec une grande éloquence, que Mahomet est un faux prophète et un imposteur. Les Sarrasins tiennent leur parole, et s'en vont sans lui faire de mal, mais la rage dans le cœur. Quelques jours après, il est accusé et traduit devant le juge, qui le jette en prison, chargé de fers d'un poids énorme, et diffère sa mort jusqu'à Pâques, où il est égorgé dans la plaine au midi de la ville, de l'autre côté du fleuve. Au même moment, une barque arabe qui passait fait naufrage, et deux païens périssent tout exprès pour justifier ce mot de l'Evangile : « Je donnerai des im-»pies en retour de ta mort, et des riches en retour de ta sépul-»ture. »

Sanctius, un des disciples d'Euloge, était un adolescent, fait captif dans une ville de la Gaule, sans doute dans les incursions des Sarrasins; il avait été affranchi et inscrit au nombre des enfants que le roi faisait élever de ses deniers pour les destiner à la profession des armes, à peu près comme les mameluks d'Égypte, ou les janissaires de Stamboul. Converti sans doute par Euloge, il souffrit à son tour le martyre comme apostat de la loi de Mahomet.

Parmi plusieurs autres que nous omettons, on remarque le bienheureux Habentius, qui, retiré dans les montagnes au monastère de Saint-Christophe, se macérait le corps sur un lit d'épines et avec un cilice garni de pointes de fer, et se *montrait par la fenêtre à ceux qui venaient le voir*. Lui, et cinq autres aspirants au martyre (*anhelantes*), viennent le chercher dans Cordoue en injuriant le prêtre sur son tribunal, et marchent ensuite au supplice, en s'invitant l'un l'autre comme à un festin. Mais tous, qu'on le remarque bien, provoquent leur supplice (*mar-*

tyrium aggressi sunt), et la contagion de l'exemple croît avec les supplices. Ajoutons que chaque fois qu'ils ne sont pas brûlés après leur mort, un miracle indique aux fidèles l'endroit où le fleuve a déposé leurs corps, qu'on enterre au pied des autels. Jetés dans les prisons, et confondus avec les assassins et les malfaiteurs, ils jeûnent, veillent et prient, comme dans un lieu saint, et Dieu leur confère le don des miracles. Si un de leurs compagnons est délivré, c'est toujours par l'intercession du dernier martyr, qui lui a promis à jour fixe sa délivrance.

Venons maintenant à l'histoire plus curieuse et plus touchante des vierges et martyres. Deux sœurs de noble race, Nunilo et Alodia, étaient filles d'un père païen et d'une mère chrétienne. Remarquons en passant que ces sortes de mariages, assez fréquents, comme nous le verrons, sembleraient annoncer que les chrétiens mozarabes n'étaient pas dans une condition aussi humble et aussi méprisée que le prétendent leurs martyrologes. Après la mort de ce père impie, leur mère, femme de peu de foi, ayant encore épousé un païen, les deux vierges, pour se livrer à la foi du Christ, se réfugient auprès de leur tante. Bientôt le parfum de leur piété se répand dans toute la province, et chacun s'étonne que « de pareilles roses aient pu sortir d'une tige » de ronces maudites. »

Mais bientôt, comme filles d'un Musulman, et apostates à la foi de leur père, et non comme chrétiennes, elles sont mandées devant le juge, qui leur offre de riches présents et l'alliance des plus nobles jeunes gens de la ville si elles veulent quitter la loi du Christ : elles refusent obstinément ; et, après de longs et inutiles efforts, le juge les remet en garde à des femmes de sa loi, pour les ramener au culte de l'islam. Mais en vain ces femmes leur inculquent chaque jour le poison de leur dogme : Dieu les soutient dans leur résistance, et le juge, désespérant de la vaincre, se décide enfin, et sans doute à regret, à les livrer aux bourreaux, en mettant des gardes autour de leurs corps pour qu'on ne vienne pas les dérober ; mais la piété des fidèles sait les déterrer de la sépulture profane où on les avait jetées, et les ensevelir dans une terre sainte.

La vie et la passion des saintes Flora et Maria est plus touchante et plus instructive encore. Flora, chez qui la beauté de l'âme surpassait encore celle du corps, était aussi de noble race,

et née d'un père païen et d'une mère chrétienne, et vivait à Cordoue même. Après la mort de son père, sa mère l'éleva dans la foi chrétienne. Dès son enfance, « elle avait construit à Dieu » un autel au plus profond de son cœur, où elle offrait en holo» causte au Christ ses bonnes œuvres; imbibée de la céleste ro» sée, elle méprisait déjà les vanités du monde. Sa mère me » racontait, dit Euloge, qui visitait souvent cette pieuse enfant, » que lorsque, consultant la faiblesse de sa fille, jeune encore, » elle lui donnait à manger plusieurs fois par jour, Flora distri» buait secrètement aux pauvres sa nourriture, et s'imposait un » jeûne rigoureux. Ce n'est qu'avec de longs efforts, ajoute-t-il, » et à force de menaces, que j'ai pu la décider à prendre un peu » plus de nourriture. »

Pendant que cette fiancée du Christ marchait ainsi dans les voies du salut, le démon tentateur la persécutait par l'organe de son frère, païen comme leur père, et qui cherchait à ébranler sa foi. Déjà elle n'osait plus assister aux assemblées des fidèles; enfin, lasse de ses persécutions, elle s'enfuit avec sa sœur, sans consulter sa mère. Mais bientôt, apprenant tout ce que les chrétiens avaient à souffrir, comme un soldat enrôlé par le Christ, elle jugea indigne d'elle de déserter le combat, et rentra dans la maison paternelle en bravant les mauvais traitements de son frère, et en faisant hautement profession de sa foi. Celui-ci, après de nouveaux et vains efforts pour ébranler sa résolution, finit par la dénoncer au juge. Flora, dans le tribunal, renie son frère et proclame sa foi. Le juge, saisi de fureur, la fait battre de verges jusqu'à ce que la peau de son cou, dénudé jusqu'à l'os, tombe avec une partie de sa chevelure, et la rend à son frère à moitié morte, mais sans que son courage se soit abattu un instant; et il ordonne qu'après être guérie, elle soit instruite dans la foi de l'islam, et que, si elle refuse de se convertir, on la ramène devant lui.

Son frère, en effet, fait panser ses plaies, et, redoutant une évasion nouvelle, il ferme avec des chaînes la serrure de la porte, et fait entourer de haies tout leur champ. Mais Flora, se sentant guérie et pleine d'une force nouvelle, s'échappe la nuit par un toit contigu à la cour, et s'élance du haut d'un mur sans se faire aucun mal. Guidée par les anges à travers les ténèbres, elle est recueillie par un fidèle, et finit par trouver un

asyle près de la ville de *Tucci* (Martos), où elle demeura avec sa sœur jusqu'au temps de son martyre. « Et moi, moi pécheur, » ajoute Euloge, jaloux de cette céleste gloire, mes mains indi» gnes ont touché ces glorieuses cicatrices, et ce cou délicat d'où » sa virginale chevelure était tombée sous les verges des bour» reaux. »

Maria, la compagne de martyre de sainte Flora, était née à Illipula, dans la classe moyenne (*non infima prosapia*), d'un père chrétien, qui, épousant une Musulmane, lui fit abjurer sa foi impie. Tous deux vivaient dans une petite ville près de Cordoue, nommée *Fronianum*, avec leurs deux enfants, Walabonsus et Maria. Leur mère, « cette brebis arrachée à la gueule des loups », s'endormit bientôt dans le Seigneur. Le père, homme pieux, voua ses deux enfants aux autels : son fils dans le couvent de Saint-Félix, et sa fille dans celui de Cuticlar, que gouvernait une sainte femme, Artemia. Celle-ci éleva la jeune vierge dans l'amour du Seigneur. Walabonsus, pendant ce temps, marchait dans la même voie et parvenait à la dignité de diacre. Il chérissait comme une mère sa sœur, plus âgée que lui; et, quoique plus jeune, Dieu lui accorda l'honneur de la précéder dans la lice du martyre.

La chair est faible, et Maria pleurait le frère qu'elle avait perdu, quand le saint martyr apparut la nuit à une des religieuses en lui disant d'avertir sa sœur de cesser de pleurer, et que le temps approchait où elle viendrait le rejoindre aux cieux. Depuis ce jour, le cœur de la vierge fut dévoré de la soif du martyre, et elle soupirait sans cesse après ce jour bienheureux. Enfin un jour, invitée par le Christ, elle abandonne le monastère pour se rendre sur la place publique, dans cette arène où tant de martyrs l'avaient devancée. Chemin faisant, elle entre, pour demander à Dieu du courage, dans l'église de Saint-Asciscle, et Dieu veut qu'elle y rencontre la bienheureuse Flora, qui y faisait ses dévotions; et toutes deux, s'embrassant comme deux sœurs, se consultent ensemble. Leurs vœux étaient les mêmes : toutes deux voulaient le martyre, et le lien de la charité les eut bientôt unies pour ne plus se séparer ni dans les dangers, ni dans le trépas. De ce pas, elles vont trouver les juges, et Flora, leur parlant la première : « C'est moi, dit-elle, que vous » avez déchirée de vos verges pour me punir d'adorer le Christ.

» Cédant à la faiblesse de la chair, je m'étais cachée; mais main-
» tenant, appuyée sur la vertu de mon Dieu, je viens devant vo-
» tre prétoire confesser le Christ et accuser votre faux Prophète. »
La courageuse Maria répète la même profession de foi, et le juge, irrité, après les avoir accablées d'outrages, les fait jeter en prison pêle-mêle avec des femmes de mauvaise vie.

Mais la prison devient un temple pour ces épouses du Christ, qui s'y livrent à la prière et au jeûne, et charment par le chant de leurs hymnes les horreurs du cachot. C'est alors qu'Euloge, enfermé dans la même prison, composa, pour les consoler, son livre intitulé *Instruction pour le martyre*, véritable catéchisme des confesseurs de la foi.

Après deux tentatives nouvelles du juge, qui semble n'avoir prononcé qu'à regret leur sentence, les deux saintes sont conduites au supplice, et leurs corps sans tache, après avoir été abandonnés tout un jour aux chiens des rues et aux oiseaux des airs, sont jetés dans le fleuve. Le corps de sainte Maria est porté par les eaux jusqu'au monastère de Cuticlar, où il est enterré; mais, Dieu n'ayant pas daigné révéler où se trouvait celui de sainte Flora, l'intercession des deux martyres, plus puissante après leur mort, opère un autre miracle en mettant un terme à l'emprisonnement d'Euloge et de ses compagnons de captivité.

Aurelius, jeune homme d'une bonne famille, né d'une mère chrétienne, avait perdu de bonne heure son père, qui était païen, et vivait dans la crainte de Dieu, sous la tutelle de sa tante. Forcé par ses proches de s'instruire dans la littérature arabe, ce n'était que par dérision que, portant le Christ dans son cœur, il se livrait à ces études frivoles. Bientôt, avançant en âge, on songea à lui faire contracter un mariage digne de sa naissance; mais Aurelius, remettant au Christ seul ce choix si important, finit par trouver, grâce à lui, une épouse nommée Sabigotho, noble, riche et belle, mais chez qui la beauté de l'âme surpassait encore celle du corps. Elle était née de parents païens; mais sa mère, veuve de bonne heure, avait pris un second mari, qui, adorant en secret la foi du Christ, avait extirpé l'erreur de l'âme de son épouse et lavé dans l'eau sainte du baptême la tache de la naissance païenne de la jeune fille. Tous trois, en apparence, professaient la religion musulmane; mais ils étaient chrétiens au fond du cœur, et un reste d'humaine fai-

blesse les empêchait seul de professer hautement leur foi aux yeux de tous.

Aurelius avait un proche parent nommé Félix, uni d'ailleurs à lui par les liens d'une tendre affection, mais qui, ayant vacillé dans sa foi, grâce aux tentations du démon, tout en déplorant maintenant son apostasie, n'osait pas retourner, à la face du monde, vers la foi qu'il avait abandonnée. Félix avait aussi, comme Aurelius, épousé une fille de chrétiens cachés, nommée Liliosa, et au fond de leur maison ils adoraient en secret le Dieu père du Christ. Attachés l'un à l'autre par une étroite union, les deux couples saints s'étaient habitués à vivre ensemble, décidés à ne jamais se séparer, ni dans la bonne, ni dans la mauvaise fortune; frères de cœur, jeunes et beaux tous les quatre, et qui, après avoir été unis toute leur vie, ne devaient pas être séparés même au sein du trépas.

Quelques années s'écoulèrent ainsi, lorsqu'un jour Aurelius, en passant sur le marché, vit le bienheureux saint Jean, dont nous avons parlé, tout déchiré de verges, et promené avec ignominie sur un âne à travers les places publiques. A ce spectacle, l'âme du futur martyr s'embrasa d'une sainte ardeur; il lui sembla que ce spectacle était fait pour lui, et que c'était un avertissement envoyé par le Ciel de ne pas craindre les hommes, qui ne peuvent tuer que le corps, mais bien plutôt celui qui peut perdre l'âme et l'envoyer dans la Géhenne. Aurelius rentra chez lui, tout troublé de cette idée, et fit part à sa femme de ce qu'il avait vu, et de sa résolution bien arrêtée de songer sérieusement à son salut. Un lien d'affection toute fraternelle doit être désormais le seul qui les unisse, et au lieu de son épouse, elle ne doit plus être que sa sœur, « afin que, méprisant les gloutonnes satisfactions de la chair, l'âme seule se nourrisse des ineffables voluptés de l'amour divin, et qu'au lieu de renaître dans de périssables créatures, ils n'engendrent plus que pour la vie éternelle. »

La pieuse Sabigotho reçoit avec joie cette communication de son époux, qui lui semble un ordre du Ciel; elle consent de grand cœur à mourir à la chair pour vivre de l'esprit. Leurs âmes sont réunies, mais leurs couches désormais sont distinctes. Un lit de parade, qui semble commun aux deux époux, brille dans la chambre nuptiale pour tromper les regards du public;

mais, au fond de leur appartement, deux lits grossiers, hérissés de durs cilices, reçoivent séparément leurs membres délicats. Le jeûne, la prière, le chant des psaumes, remplissent leurs journées et une partie de leurs nuits. Ils répandent à pleines mains leurs dons sur les pauvres, ils vont chercher au fond des prisons les confesseurs de la foi et soutiennent leur courage par leurs pieuses exhortations.

« C'est là, dit Euloge, que je les ai connus; c'est là qu'Aurelius, cet athlète du Christ, m'a demandé ce qu'il devait faire des deux enfants que le Ciel lui avait donnés, et s'il lui était permis de les abandonner pour courir au martyre, et de les laisser, après sa mort, élever dans un culte infâme; s'il pouvait enfin les dépouiller de ses richesses, qu'après sa mort le fisc dévorerait. Alors je lui ai répondu qu'en vue de la céleste récompense qu'il espérait, il fallait renoncer à toutes les choses d'ici bas; qu'il convenait de déposer, avant tout, ses enfants dans un lieu sûr, où ils seraient élevés dans la foi du Christ, et de vendre tous leurs biens pour les donner aux pauvres, afin de s'ouvrir une voie plus large vers le Christ; que cependant ils *ne seraient pas coupables* s'ils en conservaient une partie pour leurs enfants, ainsi que l'insinuent les écrits des pères de l'Eglise; et qu'enfin, au lieu du patrimoine qu'ils vendraient, ils en trouveraint un plus large et plus beau dans le ciel.

» Le pieux Aurelius, réconforté par ces paroles, alla se ceindre comme un athlète pour la lutte, et se préparer à mourir. Son épouse, de son côté, passait souvent la nuit dans la prison des vierges Flora et Maria, comme une des captives, et s'habituait ainsi au combat, en prenant d'elles l'exemple du courage, et en réclamant les prières des saintes qui devaient la précéder dans le ciel. Peu de jours après le martyre des deux vierges, elles apparurent la nuit à leur pieuse compagne, portant dans leurs mains les instruments du supplice et des fioles de baume divin pour guérir leurs blessures, et lui annoncèrent que l'heure fixée dans le ciel pour la fin de ses épreuves approchait, et qu'elle continuât à en hâter le moment par ses bonnes œuvres. La sainte femme reçut de cette vision un nouveau courage, et, se préparant aux guerres du Seigneur, elle endurcit au combat son sexe fragile, brûlant, ainsi que son époux, de la flamme d'un saint désir; *ils laissent de côté l'affection paternelle*, ils aliènent, ils ven-

dent tout ce qu'ils possèdent; et, en réservant quelque chose (*quicquam*) pour leurs enfants, ils consacrent tout le reste aux besoins des pauvres. Ils visitent les monastères, surtout celui de Tabanos, qui remplissait tout l'Occident du parfum de sa sainteté, et ils y puisent à longs traits le breuvage de la vie éternelle, et abreuvent aussi leurs enfants à la même source en les déposant dans cette retraite bénie.

Après la mort de leurs parents, dit Euloge, j'ai vu ces deux pauvres petites filles, l'une âgée de huit ans, l'autre de cinq; et la plus jeune, dans son langage enfantin, m'exhorta à écrire les actes du martyre de ses parents; et comme je lui demandais ce qu'elle me donnerait pour cela, Dieu, qui parlait par ses lèvres, me répondit : Père, je prierai le Seigneur de te donner le paradis.

Aurelius et son épouse, cependant, préparés à la mort par leurs bonnes œuvres, supportaient impatiemment le fardeau de ce corps mortel. Mais Aurelius, ne se jugeant pas encore digne du martyre, va trouver Alvar (le même qui écrira plus tard la passion et la mort d'Euloge), et celui-ci l'engage à bien peser ses forces, à voir si la chair ne faiblirait pas en lui devant la mort et les tortures, et enfin à s'occuper plus de mériter que d'obtenir la gloire du martyre. Sabigotho, de son côté, réconfortée par une vision nouvelle, se prépare à sa dernière épreuve. Un moine de Jérusalem, nommé George, dévoré comme eux de la soif du martyre, accourt se joindre à eux pour partager la gloire de leur mort. Du fond de l'Afrique, où l'abbé de son couvent l'avait envoyé en mission, il avait appris la persécution de Cordoue, et il était venu apporter aux bourreaux une victime de plus. Ce saint, martyr en espérance, était un modèle de vertu et de science : il connaissait les langues grecque, latine et arabe, et Euloge met au rang de ses vertus chrétiennes le singulier mérite de ne s'être ni *baigné ni lavé* une fois depuis qu'il était entré dans les ordres. Enfin, Félix et Liliosa, après avoir, comme Aurelius, vendu leurs biens pour les donner aux pauvres, s'étaient aussi enrôlés dans cette cohorte de martyrs, en attendant l'heure désirée du sacrifice.

Après un conseil tenu en commun, il fut convenu que, pour obtenir la céleste couronne, les deux femmes se rendraient à l'église, le visage découvert : car c'était alors l'usage que, pour

éviter les insultes, les femmes chrétiennes se rendissent voilées à l'église. Or, l'on se souvient que toutes deux, ainsi que leurs maris, professaient en apparence la foi musulmane, et cette profession ouverte du christianisme devait fixer sur elles l'attention publique, que leurs continuelles visites aux captifs chrétiens avait dû suffisamment éveiller.

La chose arriva comme on l'avait prévu. Un agent de l'autorité vint en prévenir les deux maris, et leur demander ce que signifiait cette visite de leurs femmes au temple des chrétiens. « C'est la coutume des chrétiens, répondirent-ils, de visiter leurs églises, et nous sommes chrétiens. » Le juge fut aussitôt averti, et le lendemain matin, Aurelius, après avoir embrassé ses enfants et donné le baiser de paix à ses frères en Jésus-Christ, fut arrêté avec ses glorieux complices, réunis auprès de lui. Mais comme on négligeait d'emmener George, celui-ci réclame, en se déclarant chrétien, le privilége d'être arrêté comme eux, et on l'entraîne aussi devant le juge en l'accablant de coups.

Amenés au pied du tribunal, le juge, avant de punir, essaie de les corrompre par l'offre de richesses et d'avantages temporels, qu'ils repoussent avec dédain, plus jaloux des ineffables trésors que le Christ leur a promis; il les fait ensuite jeter pendant cinq jours en prison, chargés de fers d'un poids énorme, sans doute pour leur donner le temps de se repentir; mais là des anges viennent les visiter et soutenir leur courage; leurs fers tombent de leurs mains, et les gardiens consternés n'osent pas les leur remettre. Enfin, le cinquième jour, ils sont ramenés devant le juge, et chemin faisant la pieuse Sabigotho soutient par ses discours le courage de son époux. Là, nouvelles offres de pardon s'ils abjurent leur foi, et nouveaux refus de leur part. On veut rendre la liberté à George, qu'on n'a pas entendu injurier Mahomet; mais George, qui ne veut pas être séparé de ses compagnons en Christ, se hâte de conquérir son arrêt de mort en accablant d'outrages le faux Prophète, qui a perdu tant d'âmes. On les entraîne alors tous les cinq au supplice, qu'ils reçoivent comme un présent du Ciel, Félix le premier, puis George, puis Liliosa, Aurelius et Sabigotho; et leurs corps, heureusement dérobés par les chrétiens, sont déposés dans de saints asyles.

Rogellus et Servius, plus téméraires encore, entrent dans le

temple même où les païens sont assemblés, et prêchent tout haut la foi du Christ, en proclamant la fausseté de la loi musulmane; cette fois le juge les condamne à avoir les quatre membres coupés avant de recevoir la mort, *pour être venus évangéliser dans le temple.*

Enfin, les païens eux-mêmes sont effrayés de cette contagion du martyre, et le roi, violemment irrité, consulte ses sages sur ce qu'il doit faire pour réprimer ce zèle fanatique. Ceux-ci, conspirant la perte des fidèles, sont d'avis de les jeter tous en prison; mais (comme sans doute la mesure eût été d'une exécution difficile) on décide du moins que chacun aura le droit de tuer ceux qu'il entendra blasphémer le Prophète et sa loi impie. Les chrétiens, en apprenant cette décision, se dispersent, se cachent ou prennent la fuite; ils changent leur langage et leurs vêtements, et la nuit n'a pas pour les protéger d'ombres assez épaisses. La feuille qui tombe les effraie; sans cesse ils changent d'asyle et cherchent un abri plus sûr, effrayés de mourir, comme si la mort n'était pas une dette à solder. « Et nous » aussi, dit Euloge, qui avoue s'être caché lui-même sous un » déguisement et avoir pris la fuite, faiblesse qu'il condamne en » lui comme dans les autres, si nous fuyons aujourd'hui le mar- » tyre ce n'est pas que nous le redoutions, mais c'est que peut- » être nous en sommes indignes, et que cette glorieuse destinée » n'appartient pas à tout le monde. »

Mais parmi les chrétiens tous ne se contentent pas de fuir devant la mort: il en est, et en grand nombre, paille aride qu'il faudrait séparer du bon grain, et livrer aux flammes, qui apostasient, se soumettent au joug du démon, et perdent leur âme pour sauver leur corps; ceux là se tournent contre leurs frères et deviennent leurs plus ardents ennemis. Il en est d'autres qui naguère exaltaient les victoires des martyrs, et qui, changeant aujourd'hui de langage, blâment leur zèle indiscret; ils les accusent de n'avoir consulté que l'intérêt de leur gloire et de leur félicité à venir, et de n'avoir pas, dans l'orgueil de leur sainteté, compâti à la faiblesse des autres ni songé au salut de l'église, ballottée au milieu des écueils; ils citent même des textes de la loi pour excuser leur mobilité; ils ne voient pas, hommes de peu de foi, que celui qui est inscrit dans la céleste milice, quand l'heure de l'appel est venue, ne doit plus rester dans les liens mortels.

« Et, ajoute Euloge, quoique, poussés par la frayeur ou par l'avis des métropolitains, que le roi avait réunis dans ce but de toutes les provinces de l'empire, nous ayions jeté aux vents quelques vains décrets, pour tromper les oreilles du tyran et de son peuple; quoique les mandements des prélats aient prohibé le martyre, et défendu aux soldats du Christ de descendre dans la lice, il est bien entendu que cet édit n'a nullement voulu blâmer la mort glorieuse des martyrs, ni empêcher la gloire des athlètes à venir; ce n'était, en quelque sorte, qu'une allégorie, dont les sages seuls ont pu saisir le sens. Et nous sommes même d'avis que cette feinte n'est pas tout à fait irréprochable, parce qu'en parlant d'une façon et en agissant de l'autre, nous avons pu paraître éloigner le peuple du martyre. »

II.

SAMSON, ALVAR, ET LE PRINCE DES ROMAINS.

(*Voyez page* 159.)

L'abbé Samson, l'un des plus ardents défenseurs de la foi pendant la persécution de Cordoue, et le digne associé de d'Alvar et d'Euloge, a laissé, sous le titre d'*Apologeticus liber*, un de ces curieux ouvrages où la théologie vient au secours de l'histoire, et nous donne, sous la forme d'un traité de théologie, les mémoires secrets de cette époque ignorée. Nous en citerons un des passages les plus propres à jeter du jour sur la vie familière et les mœurs du haut clergé chrétien : « Le premier auteur de cette hérésie fut Hostigésius, ou plutôt *Hostis-Jesus*, de Malaga. Parvenu, par la fraude et contre les sacrés canons, à l'épiscopat dès l'âge de vingt ans, il commença à trafiquer des offices de l'Eglise, et à exercer ainsi son simoniaque sacerdoce, comme si, à force d'écus, il avait acheté la faveur de l'Esprit-Saint. Il fit déchirer de coups de verges un serviteur de Dieu élevé à la dignité de prêtre, jusqu'à ce que, tombant demi-mort sous les coups,

il allât expirer peu de jours après. Il arrache ensuite aux chrétiens, non comme un don volontaire, mais comme un impôt, les *tertias* (mot à mot le *tiers*, dîme levée pour et par l'Eglise), que les évêques doivent légalement recueillir et employer à la restauration des temples et au soulagement des pauvres. Puis, enrichi à cette source criminelle, il offre aux hommes puissants à la cour des festins et des dons, et des mets délicats et des vins exquis, et reçoit à sa table les fils et les frères du roi et leurs courtisans, et s'abaisse jusqu'à servir leurs goûts crapuleux. (*Quos constat inter epulas effrenata libidine in alterutrum insurgere, et immunditias perpetrare, et unus... ebn Calamaus nomine, jactari dicitur se eo* (*episcopo*) *numerosis vicibus utisse* (*l. usum fuisse.*) Devant sa porte, une troupe d'hommes armés montait la garde, et plus d'une fois l'on a vu sur la place publique des clercs traînés et battus de verges par ses soldats, nuds, le front dépouillé de leurs cheveux (*decalvatos*, peut-être la peau arrachée avec la chevelure), et précédés d'un héraut qui criait : Voilà le châtiment de ceux qui ne paient pas le cens à l'évêque! Parcourant ensuite les églises, selon l'usage des pieux évêques, il s'informait des noms de tous les chrétiens, et les faisait inscrire, hommes, enfants et vieillards, comme s'il voulait prier pour eux, mais en réalité pour faire écraser de nouveaux impôts les fidèles de Cordoue et de la province. Et le soir et le matin il visitait les demeures des magistrats arabes et des eunuques de la cour, et le jour même où il devait célébrer la fête de la Vierge, il négligea ce devoir sacré pour aller, à la face de l'église de Cordoue, se réjouir dans la maison d'un puissant (*prioris*) nommé Hischem.

» Et pour dire quelque chose de son origine, son père, Auvarnus, ennemi des chrétiens, ayant résolu d'apostasier, subit, malgré son âge, tous les rites de cette cérémonie impie. « Sicque » canescentem pectinem nudans et senilia pudenda circumcisori » tractanda manibus inverecundus canifer (senex) non denegans, » cum magno labore durissima præputii pelle caruit, et vulnus, » quo monstraretur Christum negasse, sicut alter Hemor, Sichemi pater, infandus veteranus in sua carne suscepit. »

» L'auxiliaire et l'associé de ce cruel ennemi de Jésus fut le rapace et cruel Servandus, qui, malgré son humble naissance (il était fils de serfs de l'église de Cordoue), était arrivé au rang de

comte des chrétiens de cette ville patricienne, et avait épousé une cousine germaine d'Hostigesius. De même, dit Salomon, que tout oiseau cherche son semblable, un de ces méchants chercha l'autre, et tous deux furent bientôt d'accord pour persécuter le peuple de Dieu et augmenter le poids de ses impôts. Et non content de faire mourir les vivants, l'impie Servandus poursuivit encore les morts, et fit arracher des églises les corps des martyrs, afin de montrer aux fidèles du roi les traces de l'épée qui les avait frappés, et de faire punir de mort ceux qui avaient dérobé à la justice les corps de ces coupables. Il rendit tributaires toutes les églises de la ville, et engraissa le fisc de leurs dépouilles, en ôtant, pour ainsi dire, l'eau aux pauvres altérés, pour la porter à la mer. Et ces églises sont forcées de recevoir pour prêtres, non pas les plus dignes, mais ceux à qui Servandus a affermé ce sacerdoce vénal; et, comme des chiens devenus muets contre les loups, ils ne savent plus aboyer que contre leurs pasteurs. »

C'est ici le lieu de traiter une question grave et difficile, que soulève un obscur passage de la IX[e] des lettres d'Alvar, adressée à Romanus, médecin, qui avait rempli les fonctions de juge suprême des chrétiens, fonctions qui, par conséquent, n'étaient pas conférées à vie. Je citerai d'abord le passage. « J'ai voulu, dit » Alvar (v. Florez, XI, 153), racheter cette propriété. Fuyant » les tracasseries des *Romains*, j'ai préféré m'adresser à *leur prince*, » que tu connais... Et je voulais me servir de lui comme d'un » prête-nom, et de *sa dignité* et de *son crédit* pour ravoir cette » propriété que mon père avait aliénée, car je pensais que *personne* » *n'oserait s'opposer à lui.* Je lui en fis la demande lorsqu'il vint » me voir pendant ma maladie; il me le promit et me dit que la » chose était facile... Mais il n'y songea plus, et les *caprices et les* » *privilèges des Romains s'accrurent chaque jour...* Et le prince finit » par me demander une vente réelle de ce qu'il avait acheté fictivement; et moi, comparant *sa puissance* avec ma faiblesse, je » cédai, après de longs refus, et il me l'acheta au prix qu'il voulut. »

Or, quel est ce *prince des Romains* armé d'un si exorbitant pouvoir? Quels sont ces *Romains* qui, sous le joug équitable de la loi musulmane, peuvent inquiéter un propriétaire dans la tranquille possession de son bien? Voilà ce que les écrits con-

temporains laissent dans l'ombre et ce que les travaux de mes prédécesseurs n'ont nullement éclairci. Aldrete (liv. I, chap. 6) prétend qu'il s'agit des Espagnols d'origine romaine. Mais les deux races, confondues depuis plus de deux siècles, avaient cessé d'être distinctes, et les Goths étaient réunis aux Romains sous une sujétion commune. Comment donc les Romains auraient-ils eu un prince, quand les Goths n'en avaient pas?

Gomez Bravo voit en eux des soldats gallo-romains du midi de la France, qui étaient, suivant lui, au service de l'émir de Cordoue. Mais je n'ai trouvé aucune trace de ce fait dans l'histoire, et cette explication n'est guère moins invraisemblable. J'en suggérerai une troisième : les Arabes appelaient souvent les chrétiens *Roumy* (Romains); or nous avons vu al Hakem s'entourer d'une garde de trois mille chretiens mozarabes, auxquels les Musulmans donnaient sans doute ce nom de *Roumy*. Le chef de ces gardes devait être un personnage important, et des milices privilégiées, au service des oppresseurs de leur patrie, devaient être facilement portées à opprimer leurs compatriotes, ne fût-ce que pour faire acte de dévoûment auprès de leur maître. Peut-être est-ce là l'explication la plus naturelle de la lettre d'Alvar.

III.

VIE ET PASSION DE SAINT EULOGE, PAR ALVAR.

(Florez, *España sagr.*, t. X, p. 411; Schottus, *Hispania illustrata*, t. 4, p. 183.)

(*Voyez page* 160.)

Euloge, issu d'une famille patricienne de Cordoue, fut destiné de bonne heure aux ordres sacrés, et élevé dans le collége de clercs attaché à l'église paroissiale de Saint-Zoyle. Il se distingua par ses rapides progrès dans les sciences sacrées et profanes.

Bientôt, les leçons de ses maîtres ne lui suffisant plus, il allait à la dérobée recueillir, comme un pieux larcin, les leçons d'autres maîtres, et notamment celles de l'illustre abbé *Spera-in-Deo* (espère en Dieu), célèbre par sa science comme par ses vertus. C'est là qu'il se lia d'une tendre amitié avec Alvar, son biographe. Il avait deux sœurs et trois frères, et était le plus jeune de tous. A ses titres de noblesse la race dont sortait Euloge en joignit un plus éclatant encore, ce fut de compter des martyrs dans son sein, en attendant Euloge lui-même, le dernier et le plus illustre.

Son mérite le fit passer rapidement par tous les grades de l'Eglise, jusqu'à celui de prêtre, et il se mit à parcourir les monastères, se faisant de la pureté de sa vie et de l'autorité de sa science un titre pour les inspecter, et réviser leurs règles. Il se préparait même à aller à Rome pour dompter par la fatigue l'inquiète activité de son esprit; mais les instances de ses amis le retinrent.

C'est alors que la haine de l'évêque Recafred passa comme un ouragan sur l'Eglise affligée, et Euloge fut jeté en prison avec l'évêque Saül. Il y trouva les saintes Flora et Maria, et soutint leur courage par ses pieuses exhortations. Les saintes avaient prédit à leurs compagnons de captivité une prompte délivrance, et, trois jours après le supplice des deux vierges, ils étaient libres. Alors Euloge se remit avec plus d'ardeur à ses saintes études et à *lécher le miel* des écritures. Il enflamma le zèle des confesseurs de la foi pour le martyre, et son ardeur infatigable l'exposa à plus d'un outrage. Les persécutions de Recafred continuant toujours, et la plupart des chrétiens s'étant soumis des lèvres, mais non du cœur, à son autorité impie, Euloge crut devoir s'abstenir de célébrer le saint sacrifice de la messe, et le pieux Saül, l'évêque de Cordoue, dut le menacer de l'anathème pour le forcer de renoncer à son projet.

C'est alors qu'il entreprit une tournée d'inspection en même temps qu'un pèlerinage à travers les couvents de la Péninsule, tournée qu'il poussa jusqu'à Pampelune. Partout la renommée de sa science et de sa vertu lui procura l'accueil le plus flatteur. Mêlant aux études sacrées les études profanes, il enrichit Cordoue, à son retour, de plusieurs manuscrits précieux, et des œuvres de saint Augustin, de Virgile, d'Horace et de Juvénal. Après

la mort de Wistremir, métropolitain de Tolède, il fut élu à ce siége élévé par tous les évêques de la province, hommage rendu à son rare mérite. Mais les guerres civiles qui désolaient ce diocèse l'empêchèrent d'aller occuper son siége, et, pour dédommagement de cet épiscopat terrestre, il obtint bientôt l'épiscopat céleste : car, ajoute Alvar, tous les évêques ne sont pas des saints. (*Omnes sancti episcopi, non tamen omnes episcopi sancti.*)

PASSION DE SAINT EULOGE.

Pendant que le cruel roi Mohammed sévissait contre les chrétiens, et que la foi de la *plupart d'entre eux* faillissait au milieu des épreuves, une vierge de noble famille, Léocritia, née de la lie des Gentils, et sortie des entrailles des loups, avait, encore enfant, reçu secrètement le baptême et l'instruction chrétienne des mains d'une religieuse, sa parente, qu'elle visitait souvent sous prétexte de parenté. Pendant qu'elle grandissait en années, en vertus et en piété, ses parents, ayant découvert son secret, essayèrent, d'abord par la douceur, et bientôt par les menaces et les coups, de la détourner du sentier de la foi. Elle résista avec courage; mais enfin, se voyant exposée à toute sorte de mauvais traitements et à une dure captivité, elle eut secrètement recours à Euloge, et lui fit demander un asyle caché, où elle pût se livrer sans entrave aux pratiques de sa religion. Celui-ci lui offrit la maison de sa sœur Anulone, vierge qui s'était consacrée au Seigneur, mais sans habiter dans un couvent (*virgen velada*); et Léocritia, ayant, par une pieuse hypocrisie, feint de renoncer à sa foi et de vouloir épouser le siècle, recouvra bientôt sa liberté, et vint chercher un asyle chez la sœur d'Euloge, qui la donna à cacher à des amis éprouvés. Ses parents, saisis de colère, et connaissant qu'ils avaient été joués par elle, obtinrent du préfet (*præses*) l'ordre de faire arrêter tous ceux qu'ils soupçonnaient de leur avoir enlevé leur fille, et de les livrer aux verges et aux cachots. Mais Léocritia, grâce aux soins d'Euloge, changeait d'asyle presque chaque jour, et tourmentait son corps nuit et jour par le jeûne et la prière, déchirant sa chair sous le cilice et prenant pour couche la poussière. Euloge, de son côté, prosterné devant les autels, passait souvent la nuit entière à demander à Dieu son secours pour la jeune vierge.

Une nuit, la sainte fille, sereine au milieu de tous ces dangers, vint rendre visite à la sœur d'Euloge, pour chercher auprès d'elle des consolations. Mais celui qui devait la reconduire à son asyle ne vint pas à l'heure accoutumée, et, le jour ayant paru, elle dut passer cette journée chez la sœur d'Euloge. Or, le hasard, ou plutôt le Ciel, voulut que, ce jour-là même, le lieu de sa retraite ayant été indiqué au préfet, des soldats vinssent cerner la maison où elle se trouvait. Léocritia fut arrêtée avec Euloge, et tous deux, accablés d'outrages et de coups, furent traînés en présence du juge. Interrogé pourquoi il avait retenu cette jeune fille dans sa maison, Euloge n'en cacha point le motif: « Je suis prêtre, dit-il, et c'est là le but de ma mission; toute » âme altérée doit être abreuvée par moi aux sources de la foi. » Cette jeune fille m'a dit : J'ai soif; et j'ai dû tendre le breuvage à ses lèvres comme je le tendrais à toi, ô juge, si tu voulais boire. » Le juge, irrité, fait venir les bourreaux avec leurs verges, menaçant de le faire périr sous leurs coups; mais Euloge, bien loin de se laisser abattre, démontre aux païens la fausseté de leur loi et l'imposture de leur Prophète. Aussitôt, on le traîne au palais devant les conseillers du roi. L'un d'eux, qui le connaissait familièrement, fut saisi de compassion, et lui dit avec douceur : « Euloge, laisse de misérables insensés et des » pauvres d'esprit s'exposer à ce triste sort ; mais toi, dont la sagesse égale la pureté de mœurs, quelle démence te pousse à » braver ainsi la mort, quand l'amour de la vie est si naturel aux » hommes? Ecoute-moi, je t'en prie, et ne t'acharne pas à ta » perte. Dis un mot pour sauver ta vie dans cette heure de danger, et tu pourras ensuite librement exercer ta religion. » Mais le saint lui répondit en souriant : « Si tu pouvais savoir quelles » intimes consolations sont cachées dans notre foi, si mon cœur » pouvait verser dans le tien tout ce qu'il renferme, tu ne me » prierais pas de songer à une vie périssable; mais c'est toi plutôt » qui voudrais te décharger du fardeau de ces terrestres honneurs. » Et en même temps il se mit à développer devant lui les vérités de l'Evangile. Mais les juges, sans vouloir l'entendre, le condamnent au supplice. Et comme on l'y conduisait, un des eunuques du roi lui donna un soufflet; Euloge aussitôt lui tendit son autre joue, que l'impie frappa également; et Euloge lui tendit de nouveau la première ; mais les soldats l'entraînèrent,

et, arrivé sur le champ du martyre, il tomba à genoux pour prier, étendit ses mains vers le ciel; puis, se fortifiant du signe divin de la rédemption et murmurant au fond du cœur quelques mots de prière, il tendit le cou au glaive, et passa de ce monde dans un monde meilleur. Le jour de sa mort fut le 5 des ides de mars, un jour de sabbat. Son cadavre, ayant été jeté dans le fleuve, y surnagea sur les eaux, et une colombe d'une éclatante blancheur descendit du ciel pour se poser sur lui. Toutes les pierres qu'on lui jeta ne purent la chasser, et lorsqu'on s'approcha d'elle pour la chasser avec les mains, elle vola tout autour du cadavre et finit par se poser sur une haute tour au pied de laquelle le fleuve l'avait déposé. Un soldat natif d'Ecija, qui la nuit montait la garde au palais, ayant quitté son poste pour venir boire au fleuve, vit à côté du corps du saint des prêtres vêtus de robes blanches qui jetaient un éclat merveilleux, et chantant des psaumes. Il s'enfuit tout effrayé pour aller avertir ses compagnons; mais quand ils revinrent, la vision avait disparu. Quatre jours après, sainte Léocritia, ayant résisté aux caresses et aux offres qu'on lui fit pour ébranler sa foi, reçut aussi la palme du martyre, et son corps fut jeté dans le fleuve. Ses restes et ceux d'Euloge furent bientôt recueillis par la pitié des chrétiens et enterrés au pied des autels de Saint-Zoyle et de Saint-Genès.

IV.

MIRACLE MUSULMAN.

(*Voyez p.* 160.)

Les Arabes ont aussi leurs miracles comme les chrétiens. En voici un qu'on ne lira pas sans quelque intérêt : « Homaïdi et ebn Pasqual racontent qu'un jour à Cordoue le sage *al Faqui* (homme de loi) Baqui vit venir chez lui une pauvre veuve qui lui dit : « Il y a déjà long-temps que mon fils est captif chez les

» chrétiens, et ma pauvreté m'a empêchée de le racheter ; je vou» drais vendre une pauvre petite maison que je possède, mais » personne ne veut me l'acheter. Qui me donnera les moyens de » délivrer mon fils ? De jour ni de nuit, je n'ai pas un instant de » repos. » Le sage Baqui la consola et lui dit d'avoir confiance en Dieu, qui viendrait à son secours, et il promit à la pauvre mère de prier pour elle, et lui dit de s'en retourner chez elle, et d'avoir bon espoir. Peu de jours après, la vieille femme vint trouver Baqui avec son fils, et lui raconta comment il avait été délivré. Il se trouvait avec d'autres Musulmans au pouvoir des chrétiens, et sous la garde d'un homme qui les menait chaque jour travailler aux champs, où ils traînaient des chaînes scellées à leurs pieds. Et un jour, étant au travail, ses chaînes tombèrent tout d'un coup par terre, et en comparant le jour et l'heure, on trouva depuis que c'était justement au moment ou Baqui avait prié Dieu pour sa mère. Le gardien, voyant ses fers rompus, l'accabla de reproches ; mais le jeune homme raconta simplement comment la chose s'était faite. On le conduisit devant le Seigneur, qui lui fit remettre aux pieds de nouvelles chaînes ; mais au bout de quelques pas, elles tombèrent encore une fois. Alors, vu l'étrangeté du cas, on alla consulter les moines, qui dirent au captif : « As-tu par hasard une mère qui prie pour » toi ? » Et, comme il répondit que oui : « Alors, dirent les moi» nes, Dieu a sans doute entendu sa prière, et puisque c'est » Dieu qui t'a donné la liberté, nous ne pouvons plus te l'ôter. » Et ils l'envoyèrent libre à la frontière musulmane. Alors le sage Baqui, saisi d'admiration, les engagea à rendre grâce à Dieu, puisque sa divine volonté les avait si merveilleusement protégés.

V.

MARTYRE DE SAINT PELAYO.

(*Voyez page* 245.)

Si l'histoire ne devait pas tout peser et tout dire, nous hésiterions avant de jeter dans la balance, avec toutes les vertus

d'abd el Rahman, ce vice honteux qui déshonora l'antiquité, et que la loi de Mahomet, tout en le proscrivant, comme la loi du Christ, n'est jamais parvenue à bannir des mœurs musulmanes. Quelques pages d'un prêtre mozarabe contemporain, nommé Raguel, laissent soupçonner que le grand abd el Rahman ne fut pas étranger à ces penchants contre nature, que la polygamie encourage, tandis qu'elle devrait les proscrire. Nous citerons sans commentaire ce texte, qui parle assez de lui-même, mais non sans prémunir la foi du lecteur contre l'exagération habituelle aux écrivains mozarabes chaque fois qu'ils parlent de leurs persécuteurs.

On a vu (t. II, p. 380) qu'Hermoygius, évêque de Tuy, ayant été fait prisonnier en 922 par les Arabes, se racheta en donnant pour ôtage son neveu Pelagius ou Pelayo, âgé de dix. Or, ce Pelayo, s'il faut en croire son biographe, Raguel, « était doué à la fois de toutes les vertus de l'âme et de tous les charmes du corps. Soutenu dans les ennuis de sa prison par une piété précoce, toutes ses heures s'écoulaient dans la prière, l'étude et la méditation. Un jour, quelques gardes du palais, l'apercevant par hasard dans sa prison, furent frappés de sa beauté, et en parlèrent à leurs chefs, se flattant d'entraîner dans le gouffre du vice l'élu que le Seigneur avait choisi pour le faire asseoir à sa droite. »

Le bruit de la merveilleuse beauté du jeune chrétien parvint bientôt aux oreilles du khalife, qui se sentit saisi pour lui d'un coupable intérêt. Par son ordre, on tira l'enfant de sa prison, on lui ôta ses fers, et on le fit entrer, revêtu d'une robe magnifique, dans la salle du festin. Déjà ses gardiens le félicitaient tout bas sur l'honneur qui lui était échu. A son aspect, le monarque, charmé, lui promit de le combler de richesses et d'honneur s'il voulait renier le Christ et reconnaître le Prophète. Il alla même jusqu'à lui proposer d'appeler ses parents auprès de lui, et de lui accorder la liberté d'autant de captifs chrétiens qu'il le désirerait. Mais Pelayo, méprisant ses offres, refusa obstinément de renoncer à son Dieu.

« Alors le khalife, en plaisantant, voulut le *toucher* (*cum jocu-* » *lariter eum tangere vellet*). Retire-toi, chien, s'écria le vertueux » enfant; me crois tu semblable à tous ces hommes aux mœurs » efféminées ? » Et aussitôt, déchirant ses habits de parade, il se

ceignit les reins comme un athlète pour la lutte, aimant mieux mourir pour le Christ que de vivre pour le démon, en se souillant de ses turpitudes. Le roi, lassé de sa résistance, chargea ses gardiens d'essayer de le persuader, et de n'épargner pour le séduire ni promesses, ni belles paroles; mais enfin, au bout de quelques jours, las de son invincible obstination, il le fit suspendre à des pinces de fer qui, s'élevant et s'abaissant tour à tour, froissaient et détiraient tous ses membres; mais, le jeune martyr étant resté aussi ferme devant les tortures que devant les séductions mondaines, le khalife donna l'ordre de trancher tour à tour avec le glaive chacun de ses membres meurtris; l'ordre barbare fut obéi. Ces bras innocents qui s'élevaient pour prier furent abattus l'un après l'autre; ses deux jambes furent coupées; et, réduit à un tronc informe et sanglant, sa bouche mourante fit encore entendre les louanges du Seigneur. Enfin, sa jeune âme remonta vers le ciel, où les anges lui préparaient des palmes, et son corps, jeté dans le fleuve, fut recueilli par la piété des fidèles, qui l'ensevelirent au pied des autels. Le saint martyr, quand il mourut, était âgé d'un peu plus de treize ans.

(Raguel, *apud* Flores, t. XXIII, p. 233.)

VI.

FILIATION DES RACES HUMAINES.

(*Voyez page* 217.)

—

Je crois utile de publier ici le tableau suivant, extrait de Brotonne, t. II, p. 397, et qui résume son ouvrage sur la filiation et les migrations des peuples depuis l'origine du genre humain. Cette classification, comme le fait observer l'auteur, est très générale et n'indique que les grandes divisions.

Classification des peuples d'après l'histoire.

Trois variétés : Caucasiens, Mongols, Ethiopiens.

CAUCASIENS.

Asie centrale. — Premier peuple. .	Indo-Perses ou Bactrians.
Asie méridionale	Indous.
Asie centrale et occidentale	Iranians ou Persans, auxquels appartiennent les Arméniens.

De la tige arméno-persane sortent deux branches :

Sud-Ouest. — Arabes.	Nord Ouest. — Ibériens.
Chaldéens.	Cappadociens.
Assyriens.	Phrygiens.
Phéniciens.	
Egyptiens (modifiés par la race éthiopienne).	
Hébreux.	

—

Asie septentrionale . . . . Scythes.

Les Schytes se subdivisent en trois branches, ou trois migrations.

Celtes.	Germains.	Esclavons.
Pélages.	Scandinaves.	Thraces.
Ligures.	Cimbres.	Illyriens.
Sicules.	Teutons.	Sarmates.
Etrusques.	Goths.	Russes.
Grecs.	Allemands.	Polonais.
Italiens.	Suédois.	Finnois.
Gaulois.	Danois.	Hongrois.
Bretons.		

—

MONGOLS.

Asie orientale. — Chinois. (Civilisés par les Indoux. A la Chine se rattachent les peuples du Japon, de la Corée, Laos, Cochinchine, Tonquin.)

Mandchoux.

Kalmoucks.

Tartares. (Vulgairement dits indépendants, et qui paraissent être la fusion des deux races, blanche et jaune, modifiées l'une par l'autre et à des degrés différents. Les Huns et les Turcs s'y rattachent.)

Les Hyperboréens. (Sont probablement le mélange et la dégénérescence commune des deux races, blanche et jaune, au nord de l'Asie et de l'Europe.)

—

ÉTHIOPIENS.

N'ont pas d'histoire.

VII.

FRAGMENTS DE POÉSIES ARABES.

(*Voyez page* 336.)

Je crois qu'on lira avec plaisir quelques échantillons de cette poésie, si différente de la nôtre, et dont le *Cantique des cantiques* dans la Bible est peut-être le plus achevé modèle. Ils sont extraits du bel ouvrage écrit en latin sur la *Poésie asiatique* par W. Jones, dont la verve facile et élégante s'est exercée avec succès dans des vers grecs, latins, et même, dit-on, dans quelques vers français. Voici d'abord les stances d'un poète arabe à sa maîtresse, qui rappellent, sans l'égaler, le chant d'amour si frais et si gracieux de la jeune Sulamite. (Jones, p. 123.)

« Je jure, par l'arc de tes sourcils, et par ta taille si souple, » et par le charme subtil que tu dardes sur nous comme un trait, » par la molle courbure de tes flancs, et l'épée pénétrante de » ton regard ; par la splendide blancheur de ton front, et le noir » lustré de tes cheveux ; par ton sourcil, qui chasse le sommeil » de mes yeux, et qui, soit qu'il défende, soit qu'il ordonne, en- » chaîne ma volonté ; par les scorpions (1) qui s'échappent des » boucles de ta chevelure et versent leur poison dans l'âme de ton » amant ; par tes joues, semblables à des roses, et leur soyeux » duvet au myrte qui bourgeonne ; par le rubis de tes lèvres et » les perles de tes dents ; par les parfums de ton souffle et le miel » et le vin qui découlent de ta bouche ; par ton cou flexible et ta » taille qui plie comme un rameau ; par tes deux seins, qui se » tiennent sur ta poitrine comme deux pommes puniques ; par » tes reins et leur souple allure, qu'on devine encore même dans » ton repos ; par ta peau, douce au toucher comme la soie....... » Non, le musc lui-même n'a pas de parfums pareils à l'odeur » qu'exhale celle que j'aime et à l'haleine qui s'échappe de sa

(1) Les Grecs usaient de la même métaphore, dit Jones, et appellaient Σκορπίους les boucles des jeunes gens. (*Vide Schol. Thucyd.*)

»bouche. Le soleil dans toute sa splendeur est moins brillant »qu'elle, et la lune, à côté d'elle, voit pâlir toutes ses clartés.» (Jones, p. 123.)

Peut-être me saura-t-on gré de citer la traduction en vers latins, par Jones, d'une ode de Hafiz, poète persan. Elle prouvera que le précepte du Prophète contre le jus de la vigne n'est pas toujours strictement observé.

Affer scyphos, et dulce ridentis meri
Purpureos laticès
Effunde largius, puer.
Nam vinum amores lenit adolescentium,
Difficilesque senum
Emollit ægritudines.
Solem merum æmulatur, et lunam calix;
Nectareis foveat
Die luna solem amplexibus.
Quod si rosarum fragilis avolat decor,
Sparge, puer, liquidas
Vini rubescentis rosas;
Si devium Philomela deserit nemus,
Pocula læta canant
Non elaboratum melos.
Injuriosæ sperne fortunæ minas,
Lætaque mæstitiam
Depellat informem chelys.
Somnus beatos, somnus amplexus dabit;
Da mihi dulce merum
Somnum quod alliciat levem.
Dulce est madere vino : da calices novos
Ut placida madidus
Oblivione perfruar.
Scyphum affer alterum, puer, deinde alterum;
Seu vetitum fuerit,
Amice, seu licitum, bibam.

Voici maintenant quelques fragments épars. Le premier est une épitaphe; les autres sont des moralités poétiques ou des élégies.

« Le wazyr Nozam al Molk était une perle précieuse que Dieu »avait formée des matériaux les plus purs. Elle brillait, mais le »monde ignorait sa valeur, et Dieu, l'enviant aux hommes, la »replaça doucement dans sa coquille.»

L'élégie suivante fait allusion à la mort d'un monarque persan; on y retrouvera toute l'emphase orientale : « Depuis que tu »

as cessé d'être, la pleine lune ne trouve plus de repos dans sa demeure, et le soleil ne nous sourit plus du haut du firmament; la pluie et le vent déchirent leurs habits, et le tonnerre fait retentir ton nom ; le midi se couvre de nuages sombres comme le fer, et les étoiles au ciel tiennent leur lugubre concile. Les hibous, dans la nuit, s'appellent et se répondent par leurs cris funèbres, comme s'ils ne trouvaient plus de compagnes... O sépulcre qui enserres cette âme libérale, à qui ne suffisaient pas la terre et les mers! si elle vivait encore, tu te briserais, trop étroit pour la renfermer!

» Les jours sereins alternent avec les jours sombres, et le calme avec la tempête. Mais la fortune ne frappe que ce qui s'élève. Ne vois-tu pas la mer porter à sa surface des cadavres, et dans son sein des perles? Vois-tu les vents qui mugissent frapper d'autres arbres que les plus élevés? Vois-tu l'enfant assaillir de pierres l'arbre qui ne porte pas de fruits? Et dans le firmament est-il d'autres astres sujets à s'éclipser que le soleil et la lune?... »

« Voyage, et tu trouveras un ami au lieu de celui que tu as quitté. Changer de lieux, c'est le charme de la vie. Vois l'eau stagnante se pourrir, et l'eau qui coule rester douce et pure. Si le soleil même restait immobile au haut des cieux, l'œil se lasserait de l'y contempler. Si le lion ne quittait pas son antre, il ne saisirait pas sa proie; si la flèche ne quittait l'arc, elle n'atteindrait pas le but. L'or enfin au fond de la mine n'a pas plus de prix que de la paille, et le précieux bois d'aloès n'est qu'un bois commun dans le pays où il croît. »

La fable qui suit est plus connue, mais je crois devoir la citer dans sa gracieuse simplicité. « Une goutte d'eau tomba des nues dans les abymes de la mer; mais en voyant les flots s'agiter dans leurs gouffres béants, confuse elle s'arrêta, et se dit, saisie de honte et de tristesse : « Hélas! que suis-je en face de cette im-
» mensité? Hier je brillais dans les nuages, aujourd'hui la gousse
» légère qui flotte sur ces flots est moins humble que moi. » Mais le roi des cieux, touché de sa modestie, la revêtit d'une robe de noblesse, et la déposa dans une coquille, où, changée en perle précieuse, elle finit par briller sur la couronne d'un roi. Cette fable, ami, est la fleur et la moelle des préceptes; sois modeste, et Dieu t'élèvera.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE V.

Espagne arabe.

LIVRE VI.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE.

